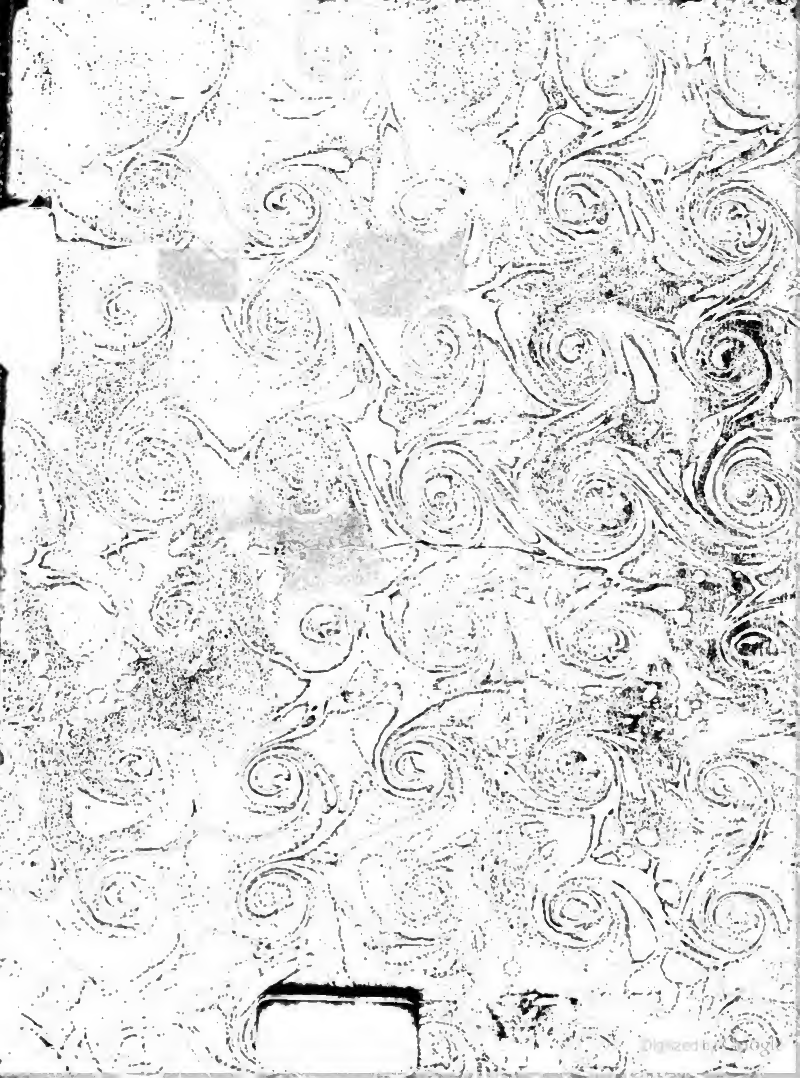






RECUEIL
HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, ET TOPOGRAPHIQUE, DES ARCHEVECHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES ET PRIEUREZ DE FRANCE,

TANT D'HOMMES, QUE DE FILLES, DE NOMINATION ET COLLATION ROYALE,

AVEC

Les noms des Titulaires, la Taxe en Cour de Rome, telle qu'elle est sur le Livre de la Chambre Apostolique, les Revenus, les unions, & Pensions sur ces Bénéfices, & le nombre des Cures.

Le tout distribué par Dioceses, par ordre Alphabetique; Enrichi de dix-huit Cartes Geographiques, & les Armes des Archevêques.

DEDIE' A SON ALTESSE SERENISSIME MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURBON.

Par Dom BEAUNIER, *Religieux Benedictin.*

TOME SECOND.



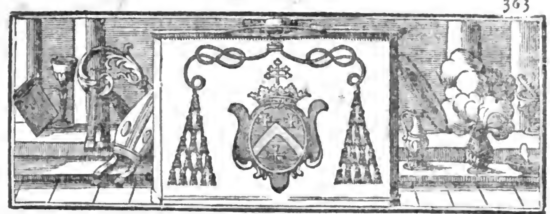
A PARIS,

Chez ALEXIS-XAVIER-RENE' MESNIER, Libraire-Imprimeur, ruë S. Severin, au Soleil d'or, ou en sa Boutique au Palais, Grand'Salle.

M. DCC. XXVI.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROY.


DOM S. LOUIS JERSEIENS. S.J.



RECUEIL
HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE, DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE, TANT D'HOMMES QUE DE FILLES, DE NOMINATION OU COLLATION ROYALE.

ARCHEVÊCHÉ DE LYON.

TITULAIRES. | Florin. | Reven

M François Paul de Neuville Villeroy Abbé de Fecamp, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & Commandeur des Ordres du Roy, depuis le mois de Fevrier 1714.



LYON, en Latin, *Lugdunensis*, Métropole de la *Premiere Lionnoise*, dans l'exarcat des *Gaules*, au confluent de la *Saone* & du *Rhone*; elle estoit autrefois capitale de la *Gaule Celtique*, appellée *Lionnoise* de son nom. Les avantages de cette Ville n'engagérent pas les Prélats à étendre fort loin leur pouvoir & leur jurisdiction durant plusieurs siecles. Mais *Gebuin* Archevêque de *Lyon* ayant fait entendre au Pape *Gregoire* VII. que les Papes ses Prédécesseurs, avoient donné aux Archevêques de *Lyon*, la Primatie sur

TITULAIRES quatre Provinces des *Gaules*, ou ſur quatre Archevêchés; ſçavoir, *Lyon* ou *premiere Lyonnoiſe*, *Tours*, ou *troiſieme Lyonnoiſe*, *Sens* ou *quatriéme Lyonnoiſe*, *Paris* ou *cinquieme Lyonnoiſe*; & qu'ils en avoient joüi paiſiblement; il obtint l'an 1079. du Pape *Gregoire* VII. une Bulle, par laquelle il fut reconnu & confirmé Primat ſur ces quatre Provinces Eccléſiaſtiques de la *Celtique*; & quoique l'expoſé de *Gebuin* ne fût pas veritable, parce qu'au contraire les Archevêques de *Sens* avoient joüi du droit primatial juſqu'à ce tems là durant deux cents ans, depuis le regne de *Charles le Chauve*; les Papes ſoutinrent pendant plusieurs années ce qu'avoit fait *Gregoire* VII. de ſorte que *Urbain* II. fit décider la queſtion au Concile de *Clermont* en faveur de l'Archevêque de *Lyon*; mais les Archevêques de *Sens* & de *Roüen*, ne voulurent point ſe ſoumettre à celui de *Lyon*, & furent même appuyés des Roys de *France*. Ces deux Prélats ſe maintinrent paiſiblement dans l'indépendance durant plus de trois cents ans, juſqu'à la fin du regne de *Charles* VII. Ce fut pour lors que *Charles de Bourbon*, Archevêque de *Lyon* qui fut depuis Cardinal entreprit de ſoumettre à la Primatie, les trois Archevêchés de *Sens*, de *Roüen* & de *Tours*; il obtint par défaut une Sentence aux Requêtes du Palais de *Paris*, contre Loüis de *Melun* Archevêque de *Sens*, qui ne s'en releva pas, & laiſſa prendre poſſeſſion du droit primatial à l'Archevêque de *Lyon*. *Jean Bernard* Archevêque de *Tours* imita l'Archevêque de *Sens*; mais le Cardinal d'*Erouteville* Archevêque de *Roüen*, s'oppoſa aux entrepriſes de l'Archevêque de *Lyon*. Le differend de ces deux Archevêques fut porté devant le Cardinal *Capranica*, Légat du S. Siege en *France*, qui décida la Cauſe en faveur de l'Archevêque de *Roüen*. L'Archevêque de *Lyon* ayant appellé du Légat, au Pape, & la Cauſe ayant eſté portée à *Rome* devant *Caliſte* III. ce Pape confirma le Jugement de ſon Légat; ainſi les Archevêques de *Roüen* ſont demeurés paiſibles dans leur

Florin	revenu

leur Province, durant deux cents quarante ans. Enfin M. de *S. Georges* Archevêque de *Lyon*, voulut faire revivre les vieilles prétentions de ses Prédécesseurs, & attaqua M. de *Colbert* Archevêque de *Rouen*; leur differend ayant été porté devant le Roy *Loüis* XIV. il decida par un Arrest de son Conseil du 12. May 1702. que l'Eglise de *Roüen* n'estoit en rien sujette à celle de *Lyon*; faisant deffense à l'Archevêque de cette derniere Ville, de troubler celui de *Roüen*, en la possession immémoriale où il estoit, de ne reconnoître au dessus de lui aucun Primat, & d'autre Superieur immédiat que le Pape. Neanmoins l'Archevêque de *Lyon* a des raisons & des exemples qui prouvent que l'Archevêché de *Roüen* a esté soumis à sa Primatie.

Le droit de cette primatie consiste dans le pouvoir de juger des Causes pour lesquelles on appelle des Sentences de ces Métropolitains & de leurs suffragans. La Primatie de *Lyon* est la seule dans le Royaume qui soit aujourd'hui en possession de cet ancien droit. Les autres comme celle de *Bourges*, *Bordeaux* &c. ne sont plus que des titres.

Quoique l'Archevêque de *Tours* se fût soumis à la Primatie de *Lyon*; l'Archevêque *Charles de Bourbon* ne put étendre la Primatie que sur les trois Diocéses de *Tours*, du *Mans* & d'*Angers*; car pour les neuf Evêques de *Bretagne*, ils s'en exempterent, appuyez de l'autorité & de la protection de leur Duc *François II.* ensorte que les appels de l'Official Métropolitain, établi par l'Archevêque de *Tours* en *Bretagne*, ont toûjours ressorti immédiatement à *Rome*, & les *Bretons* se sont maintenus jusqu'à present indépendans de la primatie de *Lyon*.

Les Archevêques de *Lyon* qu'on y voit dès l'an 170. se glorifient d'avoir porté le nom de Patriarches dès le sixiéme siecle; cependant on ne voit point qu'ils ayent exercé aucune primatie jusqu'au tems de *Gregoire* VII. qui avoit esté Chanoine de cette Eglise. *Roüen* ne s'en mit pas beaucoup en peine, parce qu'ils estoient sous un autre

Maître temporel, & par-là se tira d'affaire; mais *Tours* &. *Sens* reclamerent fortement, & s'attirerent de nouvelles jussions, qui n'auroient pourtant point eu de lieu, si les Roys de *France*, ne s'en estoient mêlez; car l'Archevêque de *Lyon* leur ayant cedé le Domaine souverain de la Ville, où il avoit prétention, ils l'en recompenserent en lui cédant le domaine utile, & en appuyant la Primatie sur ces deux Métropoles l'an 1312. les Archevêques de *Lyon* en estoient autrefois les premiers Seigneurs, ce qui causa de grands differens, entre ces prélats & les Comtes de *Lyonnois*, pour la Jurisdiction, dont la proprieté avoit esté confirmée l'an 1157. à l'Archevêque *Heraclius* par *Fréderic* I. surnommé *Barberousse*. Cet Empereur avoit declaré que tous les droits de régale appartenoient à l'Archevêque de *Lyon* dans son Archevêché, où il ne reconnoissoit aucun superieur au temporel que l'Empereur; la Bulle fut donnée à *Arbois*, & dattée du 18. de Novembre de l'an 1157. L'Empereur y déclare, qu'il veut *que la Ville de Lyon & tout l'Evêché, soient francs & exempts de toute puissance & domination étrangere, sinon de l'Imperiale pour la Justice.* Cette Bulle déplût fort à *Guy* Comte de *Forez*, qui prenoit la qualité de Comte de *Lyonnois*. Il entra dans *Lyon* à main armée, & obligea l'Archevêque *Heraclius*, de se retirer pour éviter ses emportemens. Le Pape *Alexandre* III. instruit des prétentions de l'un & de l'autre, crût entierement assoupir ce differend, en ordonnant que l'Archevêque & le Comte de *Forez* joüiroient également de tous droits, tant utiles qu'honorables dans *Lyon*. Mais cet accommodement n'eût pas tout l'effet que le Saint Pere avoit crû, & il y eût toûjours des contestations jusqu'à ce qu'en 1173. *Guy* II. Comte de *Forez* fit un échange avec l'Archevêque *Guichard*, qui fut approuvé & ratifié par le même Pape. Par cette transaction le Comte de *Forez* céda à l'Eglise de *Lyon* tout ce qui lui apartenoit dans cette Ville, & dans le *Lyonnois*, & l'Eglise de *Lyon* lui céda plusieurs

plusieurs Terres qu'elle possédoit en *Forez* & en *Beaujolois*, & onze cents marcs d'argent pour la plus valuë des choses cedées par le Comte. C'est là cette transaction que chaque Archevêque à la prestation du serment qu'il fait dans l'Eglise, lors de sa prise de possession, jure expressément d'observer. Les Chanoines font le même serment dans le Chapitre où il sont reçûs. Cet accord fut confirmé par le Pape *Lucius* III. l'an 1180. & même par *Philippe Auguste* Roy de *France*, que le Comte de *Forez* reconnoissoit alors pour Souverain, & son Seigneur feodal.

Il n'en estoit pas de même des Archevêques de *Lyon*, qui reconnoissoient dans le même tems les Empereurs, puisque l'Archevêque *Jean* de *Bellesmains* fit hommage de son temporel à l'Empereur *Fréderic Barberousse* l'an 1184. Ces Prélats avoient un grand nombre de Vassaux au de-là de la *Saone*, & au deçà du *Rhone*, & ils estoient Seigneurs suzerains d'*Aunonay* & d'*Argental*, qui sont sur les confins du *Vivarais* & du *Lyonnois*, dans le Diocése de *Vienne*. Ces Seigneuries estoient possedées l'an 1232. par *André* de *Bourgogne*, Dauphin de *Viennois*, qui en fit hommage à *Robert d'Auvergne* Archevêque de *Lyon*. Le Dauphin avoit à cause de ces Seigneuries une place de Chanoine honoraire dans le Chapitre de S. *Jean*; il voulut conserver cet honneur à perpetuité aux Dauphins ses Successeurs, en unissant pour toûjours les mêmes Baronies au Comté d'*Albon*, ce qui neanmoins ne fut pas suivi: parce que le *Dauphiné*, le *Viennois*, & le Comté d'*Albon*, passerent de la maison de *Bourgogne* à celle de la *Tour du Pin*, & la Seigneurie d'*Aunonay* vint aux Seigneurs de *Villars* en *Bresse*, dont les Seigneurs de Lévy, depuis Ducs de *Ventadours*, heriterent dans le treiziéme siecle, qui est celui ou vivoit l'Archevêque *Robert d'Auvergne*. L'Empereur *Fréderic* II. ayant esté excommunié & deposé, le pouvoir Impérial demeura aneanti à *Lyon*, & dans une partie du Royaume d'*Arles*. Les Habitans de la Ville de *Lyon* s'étans

tans mis en pleine liberté, contraignirent l'Archevêque d'implorer la protection des Roys de *France Saint Loüis*, *Philippe le Hardy*, & *Philippe le Bel*. Le dernier voulut avoir la Souveraineté de *Lyon*, qui avoit encore appartenu aux derniers Roys de la seconde race ; il y trouva de grandes oppositions de la part du Pape *Bonifac.* VIII. & de l'Archevêque *Beraud* de *Gout*, & quoique *Henry* de *Villars*, qui succéda à *Beraud*, fit serment de fidelité au Roy, ce different, qui fit grand bruit, dura jusqu'à l'an 1305. Ce fut alors que *Loüis* de *Villars* Archevêque de *Lyon* se mit sous la garde & protection de *Philippe le Bel*. Ce Prélat reconnut même la Souveraineté du Roy, à la charge que les Causes d'appel de la Justice de l'Archevêque ne seroient portées que devant le Roy ou à son Parlement. On convint que le Gardien qui seroit establi à l'avenir dans la Ville de *Lyon* par le Roy, seroit changé tous les ans, & l'Archevêque s'obligea de faire serment de fidelité aux Roys de *France*. Cet accord fut ratifié par *Philippe le Bel*, qui en donna ses Lettres authentiques l'an 1307. & dans le même tems, il érigea la Seigneurie de *Lyon*, qui n'étoit qu'une Baronie, en Comté, qu'il laissa avec la Justice à l'Archevêque, & au Chapitre de S. *Jean*; & c'est là l'origine du titre des Comtes de *Lyon*, que prennent les Chanoines de cet Eglise.

Les Habitans de *Lyon* qui n'aimoient pas ces Seigneurs Ecclésiastiques, s'opposerent à cet accord. Il y avoit même des gens d'Eglise, & sur tout des Abbés, qui s'en plaignoient ; de sorte que le Roy *Philippe le Bel* passant à *Lyon* l'an 1312. fut obligé de donner une déclaration en faveur des Abbés d'*Ainay*, de l'*Isle Barbe* & de *Savigny*, & des Nobles du Pays, sans neanmoins vouloir rompre l'accord de l'an 1307. pour ce qui regardoit la Ville de *Lyon*. Dans le même tems, *Philippe de Savoye* Archevêque de *Lyon*, échangea la Seigneurie & la Justice de cette Ville avec le Roy, qui lui donna un équivalent; ce qui fut confirmé par

Loüis

Loüis Huttin l'an 1315. *Philippe le long*, frere & successeur de *Loüis*, pressé par le Pape *Jean* XXII. remit cette Seigneurie & la Justice de *Lyon* aux Archevêques, à la charge qu'ils la tiendroient sous la Souveraineté des Roys de *France*. Il y avoit toûjours nonobstant cela à *Lyon* un Gardien Royal, dont l'Archevêque *Pierre* de *Savoye* se plaignit à *Philippe* de *Valois*; ce qui ne servit de rien à ce Prélat, ayant été debouté de sa demande par Arrêt de la Cour rendu au mois de Juillet l'an 1328.

Cinq ans aprés le Comte *Palatin Henry* s'engagea de faire ceder par tout l'Empire, le droit que les Empereurs avoient sur la Ville l'Eglise, les Régales & le territoire de *Lyon*, en cas qu'il fût élû Roy des *Romains*; ce qui n'eut aucune exécution, car cette élection ne fut pas faite; mais depuis ce tems la les Empereurs n'ont plus soutenu leurs prétentions sur *Lyon*. Le Roy *Charles* VI. avoit alors des Juges dans la Ville de *Lyon* qui y furent maintenus contre les poursuites de l'Archevêque *Philippe* de *Turey*, par Arrêt du Conseil rendu l'an 1394. Les differents ont éte fréquens entre les Juges Royaux & les Archevêques, qui avoient souvent le peuple pour eux, & qui par ce moyen ont toûjours conservé la Seigneurie & la Justice dans leur Ville, nonobstant les troubles qu'on leur a fait, jusqu'à l'an 1563. Ce fut pour lors que sous le regne de *Charles* IX. *Antoine d'Albon* étant Archevêque de *Lyon*, on fit en France une grande alienation du temporel de l'Eglise, à cause des guerres civiles pour la religion. Le droit de Justice que l'Archevêque avoit à *Lyon* fut exposé en vente, & ajugé au Roy dernier encherisseur. Depuis ce tems-là toute la Justice a été entre les mains des Officiers du Roy dans la Ville de Lyon, où *Henry* II. avoit établi un Présidial dès l'an 1551.

Saint Pothin ou *Saint Photin*, envoyé d'*Asie* par *S. Polycarpe*, fut le premier Evêque de *Lyon*, & fut martyrisé l'an 177. S. *Irenee* lui succeda, & fut martyrisé sous l'Empereur *Severe*.

Titulaires. *Severe*. S. *Just* fut Evêque de *Lyon* après S. *Verissime*, du temps de l'Empereur *Gratien* : il mourut en *Egypte*. Il eut S. *Albin* pour successeur, ou, selon d'autres, S. *Antioque*. S. *Eucher* fut fait Evêque vers l'an 434. après *Senateur*, ou après S. *Sicaire*, & mourut vers l'an 454. S. *Veran* passe pour un saint Evêque du lieu, mais sans preuve. On le met entre S. *Eucher* & S. *Patient*, & l'on compte ce dernier pour le vingt-quatriéme Evêque de *Lyon* : Il fut élû vers l'an 467. vers la fin du Pontificat du Pape *Hilaire*, ou le commencement de celui de *Simplice*. Il mourut en 491. S. *Viventiol* fut Evêque de *Lyon* au commencement du sixiéme siecle, après *Etienne* successeur de S. *Rustique*. S. *Loup* succeda à S. *Viventiol*, vers l'an 523 quelques-uns mettent entre eux un S. *Eucher*, qu'ils appellent second du nom ; mais on croit qu'il n'y en a qu'un de ce nom. S. *Serdot*, compté pour trentiéme Evêque de *Lyon*, succeda à S *Viventiol*, ou plûtôt à *Leonce* successeur de S. *Loup*. S. *Nizier* en fut fait Evêque l'an 551. après la mort de S. *Serdot* son oncle, & mourut en 573. S. *Arige* en fut fait Evêque vers l'an 602. après *Secondin* successeur d'*Ethere*, & mourut vers l'an 614. S. *Chaumond*, fils & frere de Gouverneurs de *Lyon*, fut fait Evêque après *Vivence* vers le milieu du septiéme siécle sous *Clovis* II. & fut tué vers l'an 659. S. *Lambert* fut élû Evêque de la Ville après S. *Genés*, l'an 678. & mourut en 688. *Agobard*, dit S. *Aguebaud*, fut fait Evêque de *Lyon* l'an 814 du vivant même de son prédecesseur *Leidrad*, & mourut en 840. S. *Remy* fut mis sur ce Siege après la mort d'*Amolon* successeur d'*Agobard*, l'an 859. & mourut en 875. S. *Sidoine Apollinaire* est particulierement honoré à *Lyon*, à cause des habitudes qu'il y avoit euës de son vivant. M. de *Villeroy*, aujourd'hui [1725.] est le cent vingt-sixiéme Archevêque de *Lyon*. Ce Diocése est divisé en 19. Archiprêtrez, dont dix sont en *Lyonnois*, *Forez* & *Beaujollois*, deux en *Dauphiné*, comprenant cinquante Paroisses, & les sept autres soixante-quatre Paroisses, en *Dombes*

Florins Reven

Dombes, dix-ſept en *Bourgogne*, cent ſoixante en *Breſſe*, ſoixante en *Bugey*, vingt-ſept en *Franche-Comté* ; ce qui fait trois cents ſoixante & dix-huit Paroiſſes. Cette ſupputation eſt conforme aux Mémoires des Sindics du Diocéſe ; elle ne ſçauroit beaucoup s'écarter du fait ; mais je ne la donne pas pour tout à fait certaine. La Principauté de *Dombes*, & la *Franche-Comté*, ne contribuent en rien aux charges du Diocèſe de *Lyon*. Le Clergé entier de *Breſſe* & de *Bugey*, au lieu de décimes & de don gratuit, paye trois mille livres par an au Roy : & par tranſaction du 19. Fevrier 1634. le partage de cette ſomme a eſté fait, en ſorte que les Beneficiers du Dioceſe de *Bellay* en doivent ſuporter trois cents trente livres, ceux du Diocéſe de *Geneve* quatre cents cinquante trois livres, ceux des Diocéſes de *Lion*, *Mâcon* & *Châlons ſur Saone*, le ſurplus, dont ceux de *Lion* en payent mille huit cents quatre-vingt trois livres dix ſols. Le Diocéſe de *Lion* ayant eſté taxé pour ſa part de la ſubvention tenant lieu de capitation, à la ſomme de ſoixante-huit mille huit cents quatre-vingt dix-ſept livres quatorze ſols ; les Beneficiers de *Breſſe* & *Bugey* furent compris dans les premiers rôles pour dix-huit mille livres, & ceux de *Franche-Comté* pour neuf mille livres ; mais les uns & les autres en furent déchargez par Arrêt du Conſeil, & par Jugement de la Chambre Souveraine des décimes. On prétend que la plus ancienne Egliſe de *Lyon* eſt celle de S. *Nizier*, qui n'eſt aujourd'huy qu'une Paroiſſe, & Collegiale, ſituée preſque au milieu de la Ville, & qui n'eſt gueres moins belle que celle de S. *Jean*, & cette Paroiſſe comprend plus de la moitié de la Ville de *Lyon*.

L'Egliſe de S. *Eſtienne* ayant eſté enſuite bâtie, ſervit de Cathedrale, elle eſt tout auprès de celle de S. *Jean*. Elle a la forme des anciennes Egliſes bâties en croix. Je crois faire plaiſir au Lecteur de raporter ici un fait aſſés particulier, quoiqu'il ne vienne pas à mon ſujet. Lorſque la

Fête de S. *Jean* concourt avec la Fête de *Dieu*; on célébre dans cette Eglise une espece de Jubilé, qui est une cérémonie bien singuliere. Le concours de ces deux fêtes arriva l'an *1666*. que la celebration de ce Jubilé fut continuée pendant trois jours & trois nuits. Le Saint Sacrement fut exposé durant tout ce tems là au Jubé qui est au dessus de l'Autel Le Chapitre fit frapper des médailles de bronze pour en conserver la mémoire, & l'on publia plusieurs écrits, dans lesquels on n'allegua en faveur de ce Jubilé, qu'un usage observé depuis plusieurs siecles, toutes les fois que ces deux Fêtes se sont rencontrées le même jour.

Cette Eglise de S. *Estienne* fondée par S. *Alpin* quatorziéme Evêque de *Lyon*, a quitté son nom pour prendre celui de S. *Jean-Baptiste*, dont on voit la figure de marbre blanc au devant de la grande porte, & c'est maintenant la Primatiale & la Cathédrale depuis plus de cinq siecles. Elle paroît au milieu de quatre tours quarrées, proche le bord de la *Saone* devant une place ornée d'une fontaine, & est estimée l'une des premieres Eglises de *France* en dignité comme en antiquité, quoiqu'elle soit presque sans ornement. Elle est bâtie des ruînes du vieux Temple dedié à l'Empereur *Auguste*, & fut fondée par *Jean*, Roy de *Bourgogne*, qui la remplit de Seigneurs des meilleures maisons de ses Estats. Plusieurs Auteurs remarquent que dans le treiziéme siecle, le Chapitre de *Lyon* estoit composé de soixante & douze Chanoines, dont un estoit fils de l'Empereur. Il y en avoit neuf autres fils de Roys, quatorze fils de Ducs, trente fils de Comtes, & neuf Barons; mais en 1321. il fut réduit à trente-deux; sçavoir huit dignités, un Maître du Chœur, & vingt-trois autres Chanoines. Les dignités sont celles de Doyen, d'Archidiacre, de Précenteur, de Chantre, de Chamarier, de Sacristain, de Grand Custode & de Prevôt. La Maîtrise du Chœur n'est qu'un Personat. Les dignités de Custode

&

& de Sacristain sont à la collation de l'Archevêque, & toutes les autres sont à celles du Chapitre. Outre ces trente-deux Chanoines ou Comtes, le Clergé de la Cathédrale est composé de pareil nombre d'Officiers, qui sont quatre Custodes, huit Chevaliers, dont le dernier est Theologal, & vingt perpetuels. les sept premiers Chevaliers doivent estre graduez; parce qu'ils ont esté institutez pour estre le Conseil du Chapitre, dans lequel ils ont entrée; mais sans voye déliberative, ils ont le même habit que les Comtes, & s'il y a quelques Requestes au Chapitre, ils s'en chargent & font leur raport. Le Theologal est dans la plûpart des Cathédrales du corps du Chapitre; mais Messieurs de S. *Jean* ont fait juger que dans la leur, ce seroit une fonction distincte de leur corps, & qu'ils en seroient quitte pour en entretenir un aux gages de cinq cens livres, lequel auroit rang de dernier Chevalier. Les perpetuels sont principalement institutez pour chanter l'Office, & leurs places sont affectées aux enfans de chœur, qui sont reçûs à l'âge de sept ans; ils passent tous les degrés de l'ordination, & demeurent habitués jusqu'à ce qu'il y ait place parmi les perpetuels. Il y a encore plus de soixante habituez, y compris six Diacres, dix-huit Clercs, & vingt-quatre enfans de Chœur.

Des quatre Custodes, deux sont Curés de la Paroisse d'*Ecrive* dans l'Eglise de *Sainte Croix*, & sont de la collation du Doyen. Un autre est Sacristain de S. *Jean*, & de la collation du même.

Les trente-deux Capitulans de S. *Jean*, ont esté maintenus par Arrest du Parlement de l'année 1653. à se dire Comtes de *Lyon*, tant en nom collectif que chacun en particulier.

Les Comtes de *Lion* doivent estre nobles d'extraction, faire preuve de quatre quartiers, tant de peres que de meres, le Récipiandaire faisant un quartier. C'est la même preuve que celle des Chevaliers de *Malthe*. Celle des

Comtes de *Lyon* a de plus, qu'outre les quartiers prouvés, le cinquiéme, quoiqu'il ne se prouve pas, doit être connu & par énonciation dans les preuves des quatre autres. Voilà jusques où va la preuve, & elle ne se pousse jamais au delà. Quand quelqu'un a voulu faire remonter plus haut la sienne; on s'y est opposé dans le Chapitre comme à une vanité, & à une occasion de jalousie. Cette preuve ne se fait que quand le Chanoine nommé par le Chapitre veut être reçû, & il n'est pas sans exemple qu'il y en ait de nommez, qui pendant long-tems ont sçû porter le nom de Comtes de *Lyon*, sans jamais avoir esté reçûs. Le Chapitre laisse sur cela une liberté entiere, parce que jusqu'à la reception, nul ne peut prendre part aux fruits. Quand on vient à la reception, l'examen des preuves se fait avec toute l'exactitude possible. Premierement devant deux Comtes, que le Chapitre nomme pour Commissaires; secondement par le Chapitre entier, auquel le raport se fait par les Commissaires. Quatre fois dans l'année, à jours certains, se tiennent des Chapitres Generaux, & certaines affaires y doivent passer necessairement; elles sont à la nomination des Commissaires pour les preuves & le raport qui s'en fait ensuite pour la reception du nouveau Comte. Il n'est pas vrai que le Doyen prenne la qualité de Duc, comme l'a dit après *du Val*, le sieur *Martineau du Plessis*, dans une Geographie qui est d'ailleurs bien écrite.

Les revenus de l'Eglise de S. *Jean* montent jusqu'à quarante mille écus ou environ. Les biens du Comte *Lyon* en font les deux tiers, & le reste consiste en cent & une prébendes, ou commissions de Messes & en fondations. Les fondations passent en distributions manuelles pour ceux qui assistent aux services fondés sur ces prebendes ou commissions de Messes, dont le titre peut être conferé indistinctement, ou aux Comtes, ou à tous autres Ecclesiastiques, du nombre de ceux qui servent dans l'Eglise.

Il

 Il y a une portion pour le Titulaire, une autre pour l'entretien des fonds affectez à la prébende, la troisiéme fait une masse, dont on paye les Messes, lesquelles se disent par les perpetuels, & Prêtres habituez. Les biens du Comte de *Lyon*, consistent en trente-deux terres, en maisons & rentes dans la Ville de *Lyon*. Chacune des dignités, & le Maître du Chœur a une maison, le Doyen, le Chantre & le Chamarier, ont de plus quelques rentes affectées à leurs Dignités, & en cette nature de biens particuliers l'Archidiacre est le plus riche. Les Comtes viennent chacun par ancienneté aux maisons qui leur apartiennent dans leur Cloître; au surplus tout est en commun; c'est-à-dire tout est en commun pour le partage entre tous; ensorte que les nouveaux reçûs ne choisissent rien, si ce n'est des distributions manuelles; jusqu'à ce que quelqu'un des anciens venant à mourir, sa dépoüille tombe en partage. A chaque partage chacun choisit à son rang sa part de dignité, ou d'ancienneté, & les dignités ont aussi l'avantage de prendre double part. On distingue dans chaque terre la mansion ou l'obeance. La mansion outre la maison ou chateau, s'il y en a, comprend tous les fonds & les droits de la Justice. L'obeance comprend les rentes, les dîmes & le casuel. De tous les revenus des obeances, le Chapitre composa en 1654. une masse divisée en livres capitulaires, & chaque terre fut évaluée un certain nombre de livres. Toutes les livres d'une terre sont d'égale valeur; mais d'une terre à l'autre il y en a de differentes. On observa lors de l'évaluation d'en faire trois classes, dans la premiere de six, quatre & trois; en sorte que la plus foible estoit la moitié, & celle du milieu les deux tiers de la plus forte. Mais les revenus des biens changeant beaucoup par la suite des tems; il s'est trouvé des livres capitulaires de quatre cents livres, pendant qu'il y en a qui ne valent que vingt francs. Cette grande difference de livres capitulaires, donne un grand avan-

TITULAIRES. | Florins | Reven.

tage à ceux qui choisissent les premiers, dans les divisions ou partages ; quelque fois aussi l'avantage du choix se raporte à la mansion. On peut avoir jusqu'à quatre maisons, trois de droit & une par résignation. On ne sçauroit en avoir par résignation qu'on n'ait au moins deux livres capitulaires dans la terre, & pour cela celui qui résigne, peut résigner en même tems deux livres de terre à la mansion de droit ; quand au moment qu'elle vient à vacquer, on se trouve avoir le plus grand nombre de livres capitulaires dans la terre. Lors donc que quelque bonne mansion paroît preste à vacquer ; il y en a de douze cents livres de rente, encore que les livres capitulaires n'y soient pas des meilleurs ; neanmoins dans les divisions qui arrivent, en attendant les premiers choisissants s'y placent, afin de se trouver les plus forts au tems de la vacance. Autrefois le Seigneur mansionaire faisoit la ferme de l'obeance ; mais depuis quelques années, toutes les fermes se font par le Chapitre, & lors de cet establissement, on fixa le produit des livres capitulaires dans chaque terre à une certaine somme ; & il fut reglé que si par l'adjudication des nouvelles fermes, il y avoit de la diminution, elle seroit sur le compte des Particuliers ; que s'il y avoit de l'augmentation, elle reviendroit à la bourse commune que fait le Chapitre pour satisfaire à ses charges ; outre ce revenant bon, il entre encore dans la bourse commune une année du revenu de la dépoüille des Comtes qui meurent ou qui quittent. La rente dans la Ville de *Lyon*, y entre aussi toute entiere, & par les grands casuels des lots, elle vaut communement dix à douze mille livres par an. Sur les trente-deux terres, il y a environ cinq à six mille livres de rente, lesquelles n'entrent point en partage, & sont reservées à la bourse commune. Enfin chaque Dignité & chaque simple Comte, est obligé d'y mettre une certaine somme par an, pour les retributions des Perpetuels, qui ont aussi des maisons

affectées

 affectées, ausquelles ils viennent, ainsi que les Comtes aux leurs, par ordre d'ancienneté. Toute cette cérémonie, presupposée, une des premieres dignités en vingt-cinq ou trente ans, parvient à joüir de sept à huit mille livres de rente. Un Comte d'environ cinq mille livres. Un perpetuel de huit à neuf cents livres Les Chevaliers ont très-peu ; ce n'est quasi qu'un titre d'honneur. Le Chapitre a sur tous les Prêtres la jurisdiction contentieuse, independante de celle de l'Archevêque ; cette Jurisdiction est exercée par un Official, un Promoteur & autres Officiers.

Les Comtes de *Lyon* officient les jours de Fêtes la mitre en tête, comme les Evêques, & l'on y chante l'Office par cœur & sans livres. Il n'y a ni musique ni orgues, ni autres instrumens, & l'on ne s'y sert que de l'ancien plain chant, ce qui a fait dire en proverbe de cette Eglise, *Ecclesia Lugdunensis nescia novitatis.*

Cette Eglise est grande & fort éclairée. Le grand Autel est au milieu du Chœur, bas, & semblable à ceux d'*Italie*, & la disposition des formes des Chanoines, a un air de venerable antiquité. Cet Autel est ouvert de toutes parts, avec un Crucifix au milieu, & deux petits chandeliers aux deux côtés. On n'orne jamais cette Cathédrale de tapisseries, non pas même aux plus grandes Festes.

L'Horloge de S. *Jean* de *Lyon* qu'on voit à côté du Chœur, est la plus machinale qui ait jamais été faite, & surpasse en beauté celle de *Strasbourg*. La premiere chose que l'on y remarque, c'est un grand Astrolabe, dans lequel les mouvemens des Cieux sont si bien representez, que l'on y peut reconnoître distinctement le cours des astres, & generalement l'état du Ciel à chaque heure du jour. Le Soleil y paroît sur le Zodiaque dans le degré du signe où il doit estre, & marque journellement son lever & son coucher, la longueur des jours & des nuits, & même la durée des crépuscules, avec une justesse surprenante. La Lune qui

n'y

 n'y paroît jamais éclairée, que du côté qui regarde le Soleil, marque par-là, aussi bien que par l'aiguille, son âge, son accroissement & décroissement insensible, & enfin sa plenitude. Non-seulement les douze maisons du Ciel y sont très nettement distinguées, mais aussi la division des jours, en douze parties égales, qui font les heures inégales des Juifs par lesquelles ils avoient coutume de compter. Une grande allidade qui traverse tout cet astrolabe, donne le mouvement du Soleil dans l'écliptique, & marquant de ses extrémités les vingt-quatre heures du jour, indique en même tems le mois & le jour courant, aussi bien que le degré du signe que le Soleil parcourt ce jour là. Ce qu'on admire le plus, c'est que pendant que cette allidade acheve en vingt-quatre heures son mouvement d'Orient en Occident, tout le sistéme & chacune de ses parties, conserve ses mouvemens particuliers, & toutes les révolutions particulieres s'achevent chacune en son tems sans confusion. La plûpart des Etoiles fixes sont posées tout à l'entour dans leur veritable situation, de sorte que l'on peut voir à toute heure, celles qui se trouvent dessous & dessus l'horison. Au dessous de cet astrolabe merveilleux, il y a un Calendrier pour soixante & six ans, qui marque les années depuis la naissance de Nôtre Seigneur, le nombre d'or, l'épacte, la lettre dominicale; les Festes mobiles, & le tout change en un moment à minuit le dernier jour de l'année. On y voit aussi un Almanach perpetuel, qui marque les jours du mois, les Ides, les Nones, les Kalendes, la Feste du jour, l'Office qu'on doit dire dans l'Eglise, & le cycle des épactes. Dés que le coq a chanté, des Anges qui sont dans la frise du dôme de cette Horloge entonnent l'hymne de S. *Jean-Baptiste*, *ut queant laxis*, en sonnant de petites cloches, que l'on y a disposées exprès, ce qu'ils font avec une justesse qui donne beaucoup de plaisir Les sept jours de la semaine sont representés par des figures humaines, placées dans des niches

niches où elles se succédent les unes aux autres, précisément à minuit. La premiere figure pour le Dimanche est un Christ ressuscité, avec ce mot au dessous, *Dominica*. La seconde est une mort, *feria secunda*. La troisiéme un S. *Jean-Baptiste*, *feria tertia*. La quatriéme un S. *Estienne*, *feria quarta*. La cinquiéme un Christ qui soutient une hostie, *feria quinta*. La sixiéme un enfant qui embrasse une Croix, *feria sexta*. Et la septiéme une Vierge, parce que ce jour est consacré à la Mere du Sauveur, *Sabbatum*. Au côté droit de l'horloge il y a un autre quadran pour les heures & les minutes, dont la figure estant tout à fait ovale, il faut que l'aiguille qui indique, s'allonge & s'accourcisse de cinq pouces à chaque bout, & cela deux fois par heure. Cette Horloge fut achevée par *Guillaume Nourrisson*, & mise en sa place en 1660. par l'ordre du Chapitre. Il n'en a pas esté l'Inventeur, il n'a fait que l'enrichir de quelques nouveaux mouvemens. Un Mathématicien appellé *Lippius* de la Ville de *Basle*, qui vivoit dans le seiziéme siecle l'avoit faite & inventée. On a dit que Messieurs de *Lyon* lui avoient fait crever les yeux, pour l'empêcher d'en faire une autre pareille; ce qui est une fable qu'on a debitée pour rendre son Horloge plus admirable. Bien loin qu'on l'ait traité si indignement, il eut une pension considerable jusqu'à sa mort, & son portrait se vendoit publiquement avec cette inscription au bas *Nicolaus Lippius Basiliens. Ætat.* 32. *an.* 1558. cette datte ne s'accorde pas, avec le sentiment de quelques Auteurs, qui disent que *Nicolas Lippius* fit cette Horloge l'an 1598. & qu'elle fut rétablie par *Guillaume Nourrisson* en 1660. habile Horlogeur de *Lyon*, & natif d'*Ambert* en *Auvergne*.

Les cérémonies de l'Eglise de S. *Jean* de *Lyon*, sont si belles, & en même tems si particulieres, que je crois qu'on ne sera pas fâché de voir ici la maniere dont on y officie à la grande Messe les jours de grandes Festes, par exemple le jour de S. *Jean*. Le Doyen officie, il a cinq Prêtres,

cinq Diacres, & autant de Sous-Diacres. Ils entrent après la Procession par la porte du Sanctuaire, & lorsqu'ils sont arrivez au haut du Chœur; le Sous-Diacre qui doit chanter l'Epitre fait la reverence au Célébrant, & va s'asseoir à la premiere des basses chaires du Chœur la mître en tête, & ayant à ses côtés les autres Sous-Diacres assistans qui demeurent là jusqu'au *Gloria in excelsis.* Les Céroferaires accompagnent les autres Officiers à l'Autel, ou après avoir mis leurs chandeliers au bas des gradins, ils vont au milieu du Chœur, vers le Sous-Diacre. Le Celebrant commence la Messe avec tous ses Officiers à ses côtés; quand il monte à l'Autel, les Prêtres y montent aussi, & se placent aux deux coins, se regardant face à face, & baisent l'Autel lorsqu'il le baise. Pour ce qui est des Diacres ils restent en droite ligne au bas de l'Autel dans le Sanctuaire. Après que le Célébrant a commencé la Messe, les Sous-Diacres qui estoient aux basses chaires du Chœur viennent derriere l'Autel, où ils se rangent en droite ligne, regardant les Diacres face à face. Le Célébrant entonne le *Gloria in excelsis Deo*, au milieu de l'Autel; mais il le continuë & le finit au coin; cependant les Prêtres assistans vont s'asseoir; le Célébrant & les Diacres s'asseyent aussi du côté de l'Epitre, & les Sous-Diacres du côté de l'Evangile, derriere l'Autel. Celui qui doit chanter l'Epitre prend le livre sur l'Autel, baise l'épaule du Célébrant, s'en va à la premiere haute chaire du Chœur, & là assis il chante ou plûtôt recite l'Epitre, d'un ton assés bas. Deux Acolytes ou enfans de Chœur chantent l'*Alleluya*, dans le même endroit, qui est suivi d'une longue prose dont le chant enleve les assistans. Durant que le Diacre chante l'Evangile au jubé, on prépare la matiere du sacrifice derriere l'Autel: Après le *Credo*, le Célébrant se lave les mains, le Sous-Diacre donne au Diacre le Calice & la patene, & le Diacre les presente au Célébrant, qui fait l'oblation du pain & du vin par une seule oraison. Après l'oblation, le

le Celébrant lave une autre fois les mains. Cependant le Sous-Diacre ſoutient la patene toute nuë, qu'il tient avec ſon manipule, qu'il reporte au *Pater Noſter* ſur l'Autel devant le Célébrant à qui il baiſe l'épaule. Lorſque le Célébrant a dit *Panem noſtrum quotidianum*, il éleve le Calice avec l'Hoſtie, & dit tout haut l'oraiſon, *libera nos queſumus*. A l'*Agnus Dei*, on donne la paix à Monſeigneur l'Archevêque de *Lyon*, & non au Chœur. Après la communion le Célébrant eſſuye lui-même le Calice, & l'ayant couvert de la patene, le preſente renverſé au Diacre, qui le donne de même maniere au Sous-Diacre. A la fin de la Meſſe M. l'Archevêque de *Lyon* donne la Bénédiction, & le Célébrant auſſi bien que les autres, la reçoivent à genoux. Voilà une partie des cérémonies de *Lyon*, qui ſont très-ſimples; mais qui dans leur ſimplicité ont une majeſté auguſte & vénerable.

Aux Meſſes ſolemnelles, dites par M. l'Archevêque de *Lyon*, un des Aſſiſtans, quelque tems avant l'offertoire, part de l'Autel en grand cortége, emporte le pain & le vin, qui doivent eſtre conſacrez, & va faire l'eſſay à la Sacriſtie, puis les rapporte à l'Autel. Cet uſage s'eſt conſervé, comme un veſtige de la ſouveraineté que les Archevêques prétendent avoir euë.

Ce qu'il y a de particulier, c'eſt que l'on a joint dans le Chapitre de *Lyon*, trois Egliſes, qui ſont *Saint Jean*, *Saint Eſtienne & Sainte Croix*, ſous une même cloche; en ſorte qu'au ſon de la même cloche, l'Office Divin commence, & finit dans ces trois Egliſes. Les fonctions curiales ſe font dans la derniere; & ſouvent le Clergé des trois, ſe trouve réüni dans le Chœur de S. *Jean*. Quelque fois auſſi, quoique le Chapitre faſſe ordinairement l'Office dans l'Egliſe de S. *Jean*, il le va faire à certains jours, ou pour certains Offices, dans l'une des deux autres Egliſes. Les Roys de *France*, & les Ducs de *Savoye*, ſont Chanoines de l'Egliſe de S. *Jean*, comme l'eſtoient autrefois les Ducs

 de *Bourgogne*, qui lui ont donné de si belles Terres, qu'elle a plus de deux cents mille livres de rente, pour partager aux Ecclésiastiques qui composent son Clergé.

L'Archevêque de *Lyon* a pour suffragans les Evêques d'*Autun*, de *Langres*, de *Mâcon* & de *Châlons*. Le Diocése de *Lyon* a près de deux cents mille de long, & comprend le *Lyonnois*, la plus grande partie du *Forêt*, partie du *Beaujollois*, la *Bresse*, & partie du *Dauphiné*. Lorsque l'Archevêché de *Lyon* vient à vacquer, l'Evêque d'*Autun* joüit de la régale. Ce droit dont l'Origine est très-ancien, a esté le sujet de grandes contestations. Mais enfin l'estat des choses présentes, est qu'au moment de la vacance du Siege Archiepiscopal, l'administration & la régale sont dévoluës au Chapitre de l'Eglise Cathedrale; que l'Evêque d'*Autun*, s'il en veut joüir, est obligé d'en faire en personnne la demande au Chapitre; que l'ayant faite il entre en possession de l'administration du spirituel, & de la joüissance du temporel, du jour de la demande; ce qui est échû auparavant, demeurant au profit du Chapitre; que le nouvel Archevêque de *Lyon* estant sacré, sur sa demande, laquelle il peut faire par luy-même ou par Procureur, l'Evêque d'*Autun* remet au Chapitre l'administration du spirituel, & sa joüissance à l'égard du temporel, finit en meme tems, & l'Archeveque prend possession. Le Chapitre reconnoissant l'Eveque d'*Autun* pour Administrateur de l'Archeveché, ne lui permet pas neanmoins, quant aux honneurs les fonctions Episcopales. Il ne souffre point qu'il officie pontificalement dans l'Eglise Cathédrale, ni qu'il occupe la place de l'Archevêque, ni même qu'il entre en camail & en rochet. L'Archeveque de *Lyon* a aussi l'administration du Diocése d'*Autun* pendant la vacance; mais il ne joüit pas de la régale, & cela, parce qu'en 1320. *Philippe* le *Long* remit à l'Archeveque de *Lyon* la Justice que *Philippe* le *Bel* avoit acquise en 1312. & l'Archevêque en échange lui céda la régale de l'Eveché d'*Autun*, ne

ne se reservant que l'administration spirituelle. Il ne faut point passer sous silence que cettte administration réciproque n'estoit pas encore establie pour l'Eveque d'*Autun* seul, en 1082. puisqu'on voit dans le sixiéme livre des diverses pieces anciennes recueillies par Mr. *Baluze*, une lettre qui commence ainsi, *Agano Augustodunensis Episcopus, Robertus Lingonensis, Gualterius Cabilonensis, Landricus Maticensis, vice-Primatis curam gerentes Ecclesiæ Lugdunensis.* On ne peut pas précisément fixer le tems où elle a commencé à appartenir aux Eveques d'*Autun*: On sçait seulement que dans une transaction de 1286. il est dit que cette administration est fondée sur un long usage. *Quia hactenùs ita de longâ approbatâ consuetudine extitit observatum.*

L'Obeancier du Chapitre de S. *Just* est l'Orateur du Clergé de *Lyon*, à la tête duquel il porte la parole aux entrées publiques des Roys, des Princes. Outre le Chapitre de S. *Just*, il y a encore dans la Ville de *Lyon* ceux de S. *Paul*, de *Forviere*, de S. *Nizier* & d'*Ainay*. Celuy de l'*Isle Barbe* est dans le *Lyonnois*; de même que celui de S. *Chaumont*. Le Chapitre de *Nôtre-Dame* de *Montbrison* est en *Forez*, & les Canonicats sont à la collation du Roy.

Il est composé d'un Doyen & de dix Chanoines. Le Chapitre de *Nôtre-Dame de Villefranche* est en *Beaujollois*; de même que ceux de *Beaujeu* & d'*Aigueperse*.

Il est à remarquer que la *Bresse* & partie du *Bugey* sont du Diocése de *Lyon*; mais c'est un Clergé qui ne fait point de corps avec celui de *France*, non plus que l'autre partie du *Bugey* dans le Diocése de *Bellay*, & des Pays de *Valromey* & de *Gex*, qui sont du Diocése de *Genêve*. Si les Sieges de *Lyon* & d'*Autun* étoient vacans, les Chapitres de l'une & l'autre Eglise auroient l'administration respectivement, jusqu'à ce que l'Administrateur, Archevêque ou Evêque, ou ses Commis, munis de procurations, vinssent se presenter pour administrer. C'est ainsi qu'en parle *Blondeau* dans sa *Bibliothéque Canonique*, sous le titre

Titulaires		Florins	Revenu
	de *Régale*. Il ajoûte que l'Archevêque de *Lyon* a droit de *Regale* sur l'Abbaye de *Savigny* dans son Diocése, & qu'il en a l'administration pour le spirituel & pour le temporel. La *Règale* n'a point lieu à *Lyon*, ni pour la joüissance des fruits temporels, ni pour la collation des bénéfices, parce que c'est l'Evêque d'*Autun* qui a l'administration de tout. L'Archevêque de *Lyon*, qui seul est reconnu & exerce la Primatie dans le Royaume, a trois Officiaux, l'un comme Archevêque pour les affaires de son Diocése; l'autre comme Métropolitain des Evêchés *de Langres*, *d'Autun*, de *Mâcon* & de *Châlons sur Saone*, & le troisiéme comme Primat, par devant lequel se portent les appellations des Sentences des Officiaux Métropolitains de *Sens*, de *Tours* & de *Paris*. L'Archevêque de *Lyon* est Comte de *Lyon*, & Primat des *Gaules*.	3000	45000 l.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

AISNAY.

Titulaires		Florins	Revenu
M. François D'Hautonville de Nettancourt Vaubecourt, Evêque de Montauban.	Aisnay ou Ainay, en Latin, *Athanacensis*, *vel Athanatensis sancti Martini*, *aut Athanacum*, *seu Atanatum*, comme dit *Gregoire* de *Tours*, & quoique *Atanatum* paroisse estre *Gaulois* & ancien; cependant on ne le lit point dans les écrits des *Romains* & des *Grecs*. Le mot *Atanacum* a esté corrompu en *Ainacum*, d'où est venu le mot François *Ainay*. Ce lieu estoit d'abord aux Fauxbourgs de *Lyon*, & il est devenu célébre à cause des illustres Martyrs de *Lyon*, qui souffrirent la mort sous *Marc Aurele* dans le second siecle de *Jesus-Christ*, & qui ont esté souvent nommez *Martyres Athanacenses*, comme dit *Gregoire* de *Tours*. C'est là que fut fondé un des plus anciens Monastéres des *Gaules*, avant S. *Benoît*, au confluent du *Rhone* & de la *Saone*, dans l'endroit où estoit autrefois ce fameux Temple que les soixante nations des *Gaules* avoient consacré à		

Titulaires.		Florin.	Reven.

à la gloire de l'Empereur *Auguste* l'an 744 de *Rome*. Le Pape *Pascal* II. fit la dédicace de cette Abbaye, comme on l'aprend des vers qui sont devant l'Autel, sur le pavé qui est à la Mosaïque. L'Empereur *Caligula* avoit establi en ce lieu là une Academie d'éloquence qui devint célébre, & que les Latins nommérent *Atheneum*. Avant *Brunehaud* Reine de *Bourgogne*, les Chretiens y avoient bâti une Eglise magnifique en l'honneur des quarante-huit Martyrs; mais comme elle avoit esté détruite, cette Princesse la fit bâtir vers l'an 612. & elle en est regardée comme la Fondatrice. Depuis elle fut donnée aux *Bénédictins* de la Congrégation de *Cluny*, & dediée sous le nom de S. *Martin*. Mais ces Moines se relâcherent si fort de leur premiere institution, que le Pape *Innocent* XI. Jugea à propos de les seculariser, en changeant le Convent en un Chapitre de Chanoines séculiers; ce qui fut exécuté l'an 1680. à la priere du Roy Loüis XIV. & de *Camille de Neuville* Archevêque de *Lyon*, Abbé Commendataire de cette Abbaye. D'autres disent que cette Bulle est du mois de Décembre 1685. ou 1684. & que par cette Bulle de sécularisation, l'Abbé est obligé à résidence, sous peine de perdre les deux tiers des fruits, qui pour-lors sont applicables, sçavoir, un tiers à la Sacristie de l'Eglise d'*Ainay*, & l'autre tiers à l'Hôpital de *Lyon*; & quant à la collation des bénéfices, elle est attribuée en ce cas là, à l'Archevêque de *Lyon*; ou à son deffaut au plus prochain Evêque. Par un ancien statut du Chapitre d'*Ainay*, les Canonicats sont affectez à des Gentilshommes; mais il suffit qu'ils prouvent que leurs peres & leurs ayeuls l'estoient. Leurs preuves ne doivent pas remonter plus haut. Le Chapitre est composé d'un Abbé qui est aussi Doyen, d'un Prevôt, de dixneuf Chanoines en titre, de six Chanoines d'honneur, de quatre habitués, & de douze enfans de Chœur. L'Abbaye d'*Ainay* est maintenant renfermée dans l'enceinte des murs de la Ville de *Lyon*. . . . . . | 300 | 16000l.

AMBOURNAY.

Titulaires. | Florins | Reveu.

AMBOURNAY.

Mr. Bouchu.

Ambournay ou Ambronay, en Latin, *Ambroniacum*, *seu Ambrouraco*, située dans un Bourg du même nom, en *Bugey*, & on prononce vulgairement dans cette Province *Ambournay*. On croit cette Abbaye ancienne, parce que l'Auteur inconnu d'une legende assure que S. *Bernard*, ou plûtôt *Barnard*, avant que d'estre Archevêque de *Vienne*, fonda sous le regne de *Charlemagne*, un Monastére de *Bénédictins*, dont on ne trouve plus ni titres, ni mémoires, avant la fin du douziéme siecle ; d'autres disent l'an 800. Alors un nommé *Didier*, qui estoit Abbé d'*Ambronay* permit à deux de ses Moines de se retirer dans la Chartreuse de *Porte* en *Bugey*. Cette Abbbaye a eu de grands priviléges, & on ne doute pas que la Ville ou Bourg d'*Ambornay*, dont les Abbés ont toûjours esté seuls Seigneurs, ne doive son origine à ce Monastére ; situé dans un bon pays environ à deux mille pas de la riviere d'*Ains*. Cette Abbaye dépend immédiatement du S. Siege. La réforme de S. *Maur* est dans l'Abbaye d'*Ambournay* depuis 1647. & c'est la quatre-ving sixiéme maison unie à cette Congrégation. . . . . 413 | 8000 l.

JOUG-DIEU.

M. de Cremeau d'Antragere.

Joug-Dieu, ou Joux-Dieu, en Latin, *Sancta Maria de Jugo Dei*, située en *Beaujollois* près de *Villefranche*, & fort proche de la *Saone*, elle y fut fondée l'an 1137. par *Guichard de Beaujeu* ; mais les Moines prenans occasion de leur situation, qu'ils trouvoient mal saine, demanderent à M. l'Archevêque de *Lyon* d'estre transferés à Villefranche en 1681. & d'y faire le service dans la Collégiale, & son approbation pour poursuivre leur sécularisation. Ces Moines sont au nombre de six, dont quatre ont des offices claustraux. . . . . 33 | 500 l.

L'ISLE

Titulaires.		Florins	Revenu

L'ISLE-BARBE.

Mr. de Thelis Valorge.

L'Isle-Barbe, en Latin, *Insula Barbara*, située dans une petite Isle de la riviere de *Saone*, près des Fauxbourgs de *Lyon*. Elle fut d'abord une retraite pour les Chrétiens qui fuyoient la persécution de l'Empereur *Severe*. *Longin* Gentilhomme du Pays bâtit un Monastere à la pointe septentrionale de cette Isle vers l'an 240. Ce Monastere subsista jusqu'à ce qu'il fut entierement ruiné par les *Wisigoths*, & au sixiéme siecle ce n'estoit qu'un Hermitage de cellules éparses où se retiroient des Solitaires qui se choisissoient entr'eux un Inspecteur, qu'ils changeoient de tems en tems. C'est ainsi qu'en estoit Abbé ou Superieur S. *Loup*, lors qu'on le fit Evêque de *Lyon* vers l'an 523. S. *Lubin* demeura un tems considerable dans l'Hermitage de l'*Isle-Barbe*, avant que d'estre fait Evêque de *Chartres*. L'Empereur *Charlemagne* rétablit sur la fin du huitiéme siecle ce Monastére en l'honneur de S. *Martin*, & assembla quatre-vingt dix Religieux qu'il avoit fait venir du *Montcassin*, & des plus fameux monasteres de son Royaume. Cette Abbaye fut secularisée en 1549. d'autres disent en 1551. Outre l'Abbé il y a un Doyen, vingt Chanoines & douze perpetuels qui ont quatorze mille livres à partager, parce que le Prieuré de S. *Jean* d'*Ardieres* est uni à cette Abbaye. . . . . — 450 — 6000l.

SAINT MARTIN.

N.

Saint Martin de Savigny, en Latin, *sanctus Martinus Saguracensis*. On ne trouve point de Mémoires de cette Abbaye, & quelqu'uns croyent que c'est la même que celle de l'*Isle-Barbe*, sous le vocable de S. *Martin*. Cependant quelques Auteurs mettent cette Abbaye en *Bresse*, à quatre lieuës de *Lyon* & sa fondation en 817. Ils mettent sa taxe à . . . . — 500 — 5000l.

TITULAIRES. | Florins | Reven.

SAINT CLAUDE.

M. le Comte de Clermont Prince du Sang.

Saint Claude, ou S. Oyen de Joux ou Condat, en Latin, *Sanctus Eugendus, seu Lugendus Jurensis Monasterium Jurense, Sanctus Claudius, aut Condatisco*, étoit un lieu où Saint *Romain*, & son frere S. *Lupicin*, bâtirent au cinquiéme siecle un Monastére au Diocése de *Lyon* dans les déserts de *Jura* dit le *Monjou*, & au pied du Mont *Jura*. S. *Eugende*, ou S. *Oyend* son troisiéme Abbé fut le premier que l'on y enterra l'an 510. c'est ce qui a fait porter son nom à l'Abbaye jusqu'au de-là du douzieme siecle. *Condatisco & condatiscum*, de même que *Condate* & *Condatum*, veut dire concours, conflant, cande & cosne, tous mots de la même signification. c'estoit un vallon entre de hauts rochers, où il y avoit une source d'eau, & quelques sauvageons qui produisoient des fruits fort aigres. S. *Romain* s'y retira vers l'an 425. à l'âge d'environ 35. ans. Cette Abbaye n'a point porté le nom de S. *Romain* son Fondateur, parce que son corps n'y est point enterré. Elle subsiste encore aujourd'huy dans la petite Ville de S. *Claude*, qui doit son origine à ce Monastere; mais les Religieux qui y ont pris la régle de S. *Benoît* vivent sans Communauté, & sont de ceux qu'on appelle, *Anciens*, parce qu'ils n'ont point embrassé les dernieres reformes.

S. *Claude* s'y étant retiré l'an 523. après avoir fait la demission de son Evêché de *Besançon*, en fut fait Abbé l'an 526. après la mort du bienheureux *Injurieux*, & la gouverna jusqu'en 581. qu'il mourut. Il y fut enterré & demeura inconnu près de 600. ans, au onziéme siecle l'éclat des miracles qu'on lui attribuoit rendit le lieu si celebre, que cette Abbaye prit son nom dès la fin du treiziéme siecle, avec la Ville qui se forma au tour.

La Seigneurie ou la grande Jurisdiction de S. *Oyen* de *Joux*, autrement de S. *Claude*, est une annexe de la *Franche-Comté*, & n'est soumise à aucun de ses Bailliages, ressortissant

ressortissant immédiatement au Parlement du Comté, depuis l'institution de cette Cour. Les Abbés estoient autrefois les veritables Seigneurs de ce Territoire, & les Comtes de *Bourgogne* n'estoient que leurs Deffenseurs, & ils n'ont pas même joüi avant le treiziéme siecle de ce droit qui appartenoit aux Empereurs, & que *Rodolphe* de *Habsbourg* donna l'an 1291. à *Humbert* Dauphin de *Viennois*. Depuis ce tems là l'Abbaye de S. *Oyen* fut encore regardée comme libre & independante des Princes voisins, lorsque le dernier Dauphin *Humbert* traita l'an 1339. avec l'Abbé *Jean de Rossillon*.

L'Abbaye de S. *Claude* est située dans la Ville du même nom, dans la *Franche-Comté* de *Bourgogne* entre trois rochers steriles d'une hauteur si prodigieuse qu'on ne peut les voir sans frayeur; elle est aux frontieres du *Bugey* & du pays de *Gex*, & éloignée de *Genêve* de sept lieuës. Cette Abbaye est une des plus recommandables & des plus illustres du Royaume, tant à cause de son revenu, que parce que les Religieux qui y sont reçûs doivent estre nobles jusqu'au trisayeul inclusivement, tant du côté paternel que maternel. L'Eglise de *S. Pierre* dépend de l'Abbaye, & est renfermée dans son enclos, n'y ayant qu'une grande cour, ornée d'une belle fontaine, au tour de laquelle sont les apartemens des Religieux & de l'Abbé, qui la séparent de l'Abbaye. Il y a une longue allée du cloître, par laquelle on va de l'une à l'autre. L'Eglise de *S. Pierre* bâtie de belles pierres quarrées n'est pas achevée, il n'y a que le Chœur de parfait. On en admire les chaires aussi bien que le tableau de l'Autel, où est representé un Evêque en habits pontificaux, avec l'étole croisée, ceux qui ont assisté à la premiere ouverture de la Chasse de Saint *Claude* assûrent qu'il avoit l'étole croisée. L'on voit la même chose dans les anciens Pontificaux de l'Eglise d'*Autun*; ce que je rapporte pour faire voir la temerité de quelques Prêtres, qui de leur

propre autorité, s'égalant en cela aux Evêques, ne veulent point croiser leur étole. L'Eglise de *Saint Pierre* l'emporte pour sa grandeur & pour son architecture sur celle de l'Abbaye, qui est si ancienne qu'on croit qu'elle servoit autrefois de retraite à *S. Oyen* & à ses compagnons, qui firent bâtir en ce lieu là un Hermitage qui estoit couvert d'un bois. Cette Abbaye conserve les Reliques de ses douze premiers Abbés. On y voit les chefs entiers de *S. Romain* & de *S. Lupicin* freres, qui furent les deux premiers. Tous les ossemens de *S. Oyen* sont renfermez dans une Chasse d'argent ; mais ce qui excite une devotion extraordinaire, & que l'on conserve precieusement c'est la Relique de *S. Claude*, dont le corps s'est conservé en entier & incorruptible depuis plus de mille ans, avec ses entrailles. Le corps est souple, & maniable & quoique trois fois le jour on ouvre sa Chasse pour faire baiser ses pieds au peuple, le miracle est si continuel, que ni l'humidité de l'air, ni les Pelerins n'y ont point encore causé de corruption. Ce prodige est non-seulement averé par la tradition, mais encore par le raport qu'en firent les Abbés de *S. Martin d'Autun*, de *S. Benigne de Dijon* & de *Baulme* en *Franche-Comté*, que le Pape *Nicolas* V. envoya visiter cette Abbaye en 1447. & le Cardinal d'Estrées qui en a esté Abbé commendataire en a fait le même raport en 1690 pour satisfaire à une delegation Apostolique. Cette Abbaye si considerable par les saints dépôts que l'on y revere depuis treize siecles, ne l'est pas moins par les privileges qu'elle a obtenu des Souverains Pontifes. Le droit de Souveraineté dont elle a joüi jusqu'à *Philippe le Bon*, qui lui en retrancha une partie, le haut rang qu'elle tenoit, les bienfaits de l'Empereur *Gratien* & de plusieurs Roys de *France* & d'*Espagne*, sans compter les fondations de quantité d'autres Princes, sont autant de témoignages de la distinction qu'ils en ont faite. Il y a dans la Ville de *S. Claude*, une Justice particulier, don les

 les Officiers sont à la nomination de l'Abbé; nul de ses vassaux ne peut se pourvoir en premiere instance à un autre Tribunal Cette Abbaye est chef d'Ordre, & jusqu'icielle forme seule une congrégation avec tous ses membres, il y en a encore plusieurs dont la plûpart sont en commende. On fait voir par des actes de près de cinq cens ans, qu'elle est en possession d'avoir un Chapitre general, & par un privilege singulier que lui accorda le Pape *Nicolas* V. chaque Religieux de S. *Claude* a le pouvoir d'y entrer, d'y dèliberer, & d'y donner son suffrage, ce qui se pratique encore aujourd'huy. Elle releve immédiatement du S. Siege, & c'est un grand Prieur à vie qui la gouverne depuis qu'elle est en commende. On y suit une règle mitigée sous l'Ordre de S. *Benoît*, il y a déja fort longtems que la vie commune en est bannie. Chaque Religieux a son revenu separé & vit particulier, comme font les Chanoines. Leur nombre est fixé à vingt-quatre. Ils n'ont pour habit que celui d'un Prêtre, avec une maniere de cordon d'Evêque, où pend devant eux une croix d'or de la longueur du doigt; l'effigie de S. *Claude* y est exprimée d'un côté, ce qui produit un très bel effet, lorsqu'ils sont au Chœur Le Roy par ses Lettres Patentes de l'an *1668*. non-seulement reconnoît l'usage des preuves de Noblesse que chaque Religieux de S. *Claude* est obligé de faire, & qui sont établies dans cette Abbaye d'un tems immemorial; mais Sa Majesté ordonne encore qu'elles se feront jusqu'au trisayeul inclusivement; ensuite elle confirme les Abbés dans le droit & dans la possession d'annoblir les vassaux & Habitans de leurs terres. L'an *1699*. le Cardinal d'*Estrées* usa de ce droit en faveur d'un Bourgeois de la Ville de S. *Claude*, auquel il accorda des Lettres de Noblesse, en lui érigeant en fief une portion de terre. Par ces mêmes lettres le Roy confirma les mêmes Abbés dans le droit d'accorder à leurs vassaux des Lettres de legitimation, de

 grace

Florins | Revenu

grace de remiſſion en cas de crime, à la charge du reſſort & Souveraineté envers Sa Majeſté, & ſon Parlement de *Beſançon*, qualifiant le Chapitre de S. *Claude* d'une des plus illuſtres Compagnies de l'*Europe*. Cette Abbaye a fourni des Prélats à l'Egliſe, & des Abbés aux autres Monaſtéres. Mais ce lieu qui a eſté autrefois une école de ſainteté, eſt devenu aujourd'hui, comme *Beaume* & *Gigny*, une décharge des familles de nobleſſe, qui ne peuvent y mettre leurs enfans, qu'après avoir fait preuve de ſeize lignes de nobleſſe. Pour conſerver toutefois quelque choſe de ce qu'ils ont eſté; leur froc, dont ils ont retranché les manches, & qui n'eſt preſque que comme un ſcapulaire fort large, eſt fait de poil de chévre, auſſi bien qu'à *Gigny*, & le Celebrant fait maigre pendant toute la ſemaine, pendant que les autres font gras. Quelques uns neanmoins au nombre de quatre ou cinq, un peu plus zelés que les autres, mangent enſemble, & vivent dans un même appartement. Il y a dans cette Abbaye une fort belle Bible qui a près de huit cens ans d'antiquité, & un manuſcrit de S. *Eucher* Archevéque de *Lyon*, qui a près d'onze cens ans.

Il eſt permis à tous les fideles de baiſer à nud la plante des pieds de S. *Claude*; mais aux gens un peu diſtinguez on leur découvre les genoux & les cuiſſes du corps de ce Saint; perſonne n'en voit davantage, excepté les Princes pour leſquels on tire le corps de la Chaſſe. Ce qui ſurprend le plus, c'eſt de voir que l'Abbaye de S. *Claude* n'eſtant éloignée que de ſept lieuës de *Genêve*, les Calviniſtes ayent épargné cette Relique, eux qui en ont tant brulé d'autres en tant d'endroits; ſur quoy on raporte une choſe remarquable; ſçavoir que dans le tems que les Heretiques exerçoient par tout leur fureur, ils eſtoient venu pour piller l'Abbaye, & brûler le corps du Saint, ils eſtoient deja à la porte, où ils avoient paſſé la nuit, lorſqu'ayant entendu ſonner un tambour, & enſuite

TITULAIRES. | Florins | Revenu

suite les Matines, que les Religieux disoient alors à minuit, ils crûrent qu'ils estoient assûrement découverts, & s'enfuirent avec précipitation.

L'Eglise de S. *Claude* est grande & belle, on y montre une Chapelle dans le bas, où l'on dit qu'estoit la cellule de ce Saint. On y fait voir aussi un grand cloud qui a plus d'un pied de longueur, avec lequel on pretend que Nôtre Seigneur a esté crucifié, & l'on dit qu'il vient de l'Eglise de *Lausanne*, dont il avoit esté sauvé dans le tems que les Heretiques s'emparerent de cette Eglise. Il est de la même forme que celui de *S. Denis*, mais bien plus grand. L'Abbaye de *S. Claude* a esté secularisée en 1723. . . 1550 | 30000l.

SAINT RAMBERT.

M. d'Arias d'Avaise.

Saint Rambert de Joux, en Latin, *Sanctus Regnabertus seu Rambertus, aut sanctus Remgeabertus, vel Regnabertus Jurensis*, elle est située en *Bugey* dans la Ville de S. *Rambert*, à trois lieuës de S. *Estienne*, & à quatre de *Montbrisson*, au bord de la Loire, que l'on y passe sur un fort beau pont. C'est le premier qui se trouve depuis la source de cette riviere. L'Abbaye de S. *Rambert* ou *Rembert* est d'anciens *Bénédictins* sur la croupe d'une montagne dans une agreable solitude. L'Eglise est fort ancienne : On y garde les Reliques de S. *Rambert* & de *S. Domitien* qui en a esté le premier Abbé. Le saint Sacrement y est conservé dans une tour vitrée, & parconsequent transparente. Les Religieux quoique de la commune observance y disent tous les jours l'Office de la Vierge. Au bas de la montagne est la Ville de S. *Rembert*, environnée de tous côtés de rochers, & située sur la riviere d'*Arbarine*. . . 500 | 8000 l.

SAVIGNY.

M. Massillon Evêque de Clermont.

Savigny, en Latin, *Saviniacum, seu sanctus Martinus Saviniacensis*, située à une lieuë de la *Bresse*, & à quatre de *Lyon*; l'on croit qu'elle fut fondée vers l'an 817. Blondeau

Titulaires. | Florins | Reven.

deau dans sa *Bibliothéque Canonique*, pretend que l'Archevêque de *Lyon* a droit de Régale dans cette Abbaye, & qu'il en a l'administration pour le spirituel & pour le temporel, les quinze Moines ont 9500. livres. . . . 500 | 8000 l.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

CASSAGNES.

Mr. de Valla. voir de Mont.

Cassagnes, la Chassagne, ou Cassaigne, ou Chassaigne, en Latin, *Cassania*, *Casania*, *Chassania*, fille de l'Abbaye de S. *Sulpice*, & située au pays de *Bresse* & de *Bugey*, à demie lieuë de *Chalamont*, elle a esté fondée les Kalendes de Novembre 1162. d'autres disent 1145., & d'autres pretendent que ce fut par *Estienne de Villars* l'an 1170. 60 | 1500 l.

MIROIR.

Unie à Citeaux.

Miroir ou Mirat, en Latin, *Sancta Maria de Miratorio*. Elle a esté fondée en la *Bresse Châlonnoise* les Nones de Septembre 1131 à une lieuë de *Cuseau*, & depuis unie à l'Abbaye de Cîteaux, dont elle estoit fille, elle estoit taxée à . . . . . . 66 | 1600 l.

VAL-BENOISTE.

Val-Benoiste, en Latin, *Vallis Benedicta*, fille de l'Abbaye de *Bonnevaux*, & située en *Forez*, sur la riviere de *Furans* à une lieuë & demie vers le midy de la petite Ville de S. *Estienne de Furans*. Elle a esté fondée le 17. des Ides de Septembre, ou le 28. d'Octobre 1184. . . . 33 | 500 l.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

BELLEVILLE.

Mr. Terray le 8. Novembre.

Belleville en Latin, *Bellavilla*, située dans la Ville du

Titulaires.		Florins	Revenu.
	du même nom en *Beaujollois*, à deux ou trois lieuës de *Beaujeu*, à six de *Lyon*, & à cinq de *Mâcon*, vis-à-vis le Pays de *Dombes*, sur la *Saone*, elle a esté fondée par *Humbert de Beaujeu* l'an 1160. les cinq Dignités, & les six Chanoines ont de revenu.	110	9000l.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT PIERRE.

Me. de Cossé Brissac.	Saint Pierre de Lyon, en Latin, *Sanctus Petrus Lugdunensis*, située en la Ville de *Lyon*, elle est de la Congregation de *Chezal-Benoît*. Les Dames qui y sont reçûës sont obligées de faire preuve de noblesse. Elle a été fondée peu de tems après le Martyre de S. *Irenée*; mais elle doit son principal accroissement à S. *Ennemond* Archevêque, qui mourut l'an 667. Le bâtiment de cette Abbaye est magnifique, il a esté construit à neuf sur quatre grandes faces, dont la principale regne sur la place des Terreaux. Il est decoré en dehors de pilastres d'ordre Dorique & Composite. Au Pourtour regne un grand portique, au dessus duquel est une terrasse découverte. L'Eglise est un ancien édifice qu'on a embelli par tous les ornemens modernes, dont il a esté susceptible. L'argenterie de l'Autel est d'un prix très-considerable, & merite d'être vûë.		40000l
Me. de Foudras de Chamautiers.	*Quelques Auteurs mettent au nombre des Abbayes de Filles de l'Ordre de* S. Benoît *dans* Lyon, *la* Deserte, Chazeaux *&* Brienne; *mais on n'en trouve aucuns Mémoires; c'est ce qui fait croire que ce ne sont que des Prieurés de Religieuses, ausquels l'on veut bien donner par honnêteté le titre d'Abbayes. Cependant je trouve que l'Abbaye de la* Deserte *a trente Religieuses, & qu'elle rapporte*		4000l

Titulaires.		Florin	Revenu

CHAZEAUX.

Me. de Silvecane.

Chazeaux, en Latin, *de Cassania*, a été transferée de *Forez* à *Lyon*. Il y a trente Religieuses, que quelques Auteurs disent être de l'Ordre de Cîteaux, fille de S. *Sulpice*, & fondée par *Estienne* de *Villars* en 1145. . . . . 3000 l.

BRIENNE.

Me. de la Barge.

Brienne, cy-devant de Cordelieres, & depuis peu de l'Ordre de S. *Benoît*, six Religieuses. . . . . 1100 l.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

BENISSON-DIEU.

Me. de Rochefort de la Voiresse.

Benisson-Dieu, ou la Benisson-Dieu, ou Benevent, en Latin, *Benedictio Dei*, fille de l'Abbaye de *Clairvaux*. Elle a été fondée le 3. des Kalendes d'Octobre par *Loüis* VII. dit le Jeune, l'an 1138. Elle est située sur les confins du *Forez*, de la *Bourgogne* & du *Lyonnois*, à trois lieuës de *Roüanne*, sur la droite de la riviere de *Sornin* près S. *Geniez*. Elle a été autrefois Abbaye d'Hommes. . . 12000 l

BONLIEU.

Me. d'Estaing de Saillant.

Bonlieu, en Latin, *Bonus Locus*, située en *Forez* où elle a été fondée l'an 1214. . . . . . 8000 l.

CHAZEAUX.

Chazeaux, Il y a des Auteurs qui mettent cette Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, voyez à l'article cy-dessus.

LIEU-NOSTRE-DAME.

Me. Reynier de Droüé

Lieu-Nôtre-Dame, en Latin, *Locus Beatæ Mariæ*, *seu Nostræ Dominæ* . . . . 3000 l.

SAINT IREN'EE.

M. d'Estaing Evêque de S. Flour.

Saint Irenée de Lyon, situé dans un Fauxbourg de *Lyon*. Le premier Chanoine est Sacristain de ce Prieuré, & aussi Curé du Fauxbourg. Il y a six Chanoines de l'Ordre de S. *Augustin*, qui ont de revenu 4000. livres, & le Prieur. . . . . 2000 l.

COLIGNY.

Mr. Grassin.

Coligny, *Sanctus Martinus*, situé aux confins de la *Franche-Comté*, dans la Ville du même nom, à quatre lieuës de *Bourg*, à six de *Mâcon*, & à six de Saint *Claude*. . . . . 1800 l.

GIGNY.

Mr. de Thesut Frere du Conseiller d'Estat.

Gigny, *de Giniaco*, situé en la frontiere de *Bresse* du côté de *Bourgogne*; c'estoit autrefois une Abbaye illustre fondée par S. *Bernon*. Il sert de décharge aux familles nobles, & pour y entrer, il faut faire preuve de seize lignées de noblesse. S. *Bernon* premier Abbé de *Cluny*, bâtit un Monastere dans un fond de son patrimoine vers l'an 890. vingt ans avant la fondation de *Cluny*, & S. *Bernon* en fut le premier Abbé. . . . . . . 5000 l.

EBOUCHOUX.

M. de la Badie.

Ebouchoux ou Bouchoux en Franche-Comté. Con. l'Ab. de S. *Claude*. . . . . 2000 l.

NANTUA.

M. le Prince Frederic d'Auvergne.

Nantua, en Latin, *Nantuacum*, situé dans la Ville du même nom en *Bugey*, entre des étangs au pieds des monts, à trois lieuës du *Rhone* & de la riviere d'*Ain*, & à huit de *Bellay* au Septentrion. Ce Prieuré est de l'Ordre de *Cluny*, & a été autrefois Abbaye. L'altern. . . . 8000 l.

TITULAIRES.

LA PLASTRIERE.

	Florins	Reven
La Plastriere, situé dans la Ville de Lyon. Le Prieur est Régulier de S. *Ruf.* Un des Religieux est Curé de la Paroisse. Il y a quatre Chanoines, & ils ont ensemble		2000 l.
Aubuissonas est uni à l'Abbaye de Cluny. . .		
Armas.		600 l.
Saint Laurent d'Alban ou Arben, l'Ab. d'Ambournay a l'alternative.		250 l.
Bar.		
Blies de Lyon Nonains, Ord. de S. Benoît . .		700 l.
Chamdieu, uni au Séminaire de S. Irenée. . .		2000 l.
Charlieu, cinq Moines.		4500 l.
Chateau-Chevry ou Chiverel, l'Abb. de *Tournus* a l'alternative.		
Crozieu.		1000 l.
Chateau-Gaillard, l'Ab. d'Ambournay a l'alternative.		
Crezieu.		800 l.
Dessartines ou Desertines altern. . . .		600 l.
Donseurre le P. de Gigny a l'altern. . . .		1000 l.
S. Germain de Laval, Chapelle . . .		50 liv.
Gumieres.		
L'Hôpital de Rochefort.		1500 l.
S. Jerôme, Doyenné, Clun. altern. . . .		1500 l.
Injurieu, Ab. d'Ambournay à l'alternative. . .		
Jullie.		

La

Titulaires.	Florins	Reven.
La Boisse A. S. Ruf.		2500 l.
Liniay, uni à Cluny.		
Limouy, uni à l'Abbaye de S. Claude.		
Marbos ou Marbois. Pr. de Gigny a l'altern.		300 l.
Marcilly.		900 l.
Marcilieu l'Ab. d'Ambournay a l'altern.		
Mornand.		4000 l.
Montrotier.		4000 l.
Nestier.		800 l.
Noilly.		800 l.
Oucya, Pont-aux-Indes ou Pontdins, P. de Gigny a l'altern.		350 l.
Pomiers, il y a quatre Moines reformés.		3000 l.
Pouilly les Fleurs.		3000 l.
Pontdins, voyez Oucya.		
Rendans.		500 l.
Rigny.		4000 l.
Riorge uni au Collége des Jesuites de Roanne.		900 l.
Royze uni à Cluny.		1100 l.
Sail de Dangy.		500 l.
S. Albin.		1000 l.
Saint Julien, uni au grand Collége des Jesuites de Lyon.		1500 l.
S. Just. en Chevalet.		800 l.

TITULAIRES.	Florins	Revenu.
S. Maurice en Roannois		2[illegible]00 l.
S. Nizier.		[illegible]50 l.
S· Romain en Jaret, uni au petit Collége des Jesuites de Lyon.		[illegible]00 l.
Saint Saturnin ou Saint Sorlin, Ab. d'Ambournay a l'altern.		[illegible]00 l.
Saint Sauveur, uni ou Collége de Tournay. . .		[illegible]000 l.
Saint Victor en Châtelet.		[illegible]00 l.
Salle en Beaujolois. Il y a aussi un Prieuré & douze Religieuses.		[illegible]00 l. [illegible]00 l.
Salles les Cousan.		[illegible]00 l.
Savignieu, il y a six Religieux reformés. Les Terres appartiennent aux Missionaires de S. *Lazare*, il y en a pour		[illegible]00 l. [illegible]00 l.
Talluyes.		[illegible]00 l.
Tarare.		1400 l.
Ternan.		900 l.
Thizy, il y a quatre Moines.		1600 l.
Villarés, uni au Prieuré des filles de Marigny. . . .		
Vaux, de l'Or. de S. Augustin. de S. Ruf. . . .		
Villemoustier, l'Abbé de S. Claude a l'alternative. . .		
Villereversure, Ab. d'Ambournay a l'altern. . .		

PRIEUREZ

Titulaires.	Florins	Reven.

PRIEUREZ DE FILLES DANS LE DIOCESE DE LYON.

EBLIE.

	Florins	Reven.
Eblie en Bugey, il a esté transferé à Lyon, & il y a seize Religieuses.		1300 l.
Leignieu, les treize Religieuses doivent être de familles nobles, sans neanmoins faire des preuves, elles ne sont point sujettes à la clôture, elles vivent en particulier de leurs prébendes qui valent environ chacune. . . .		200 l.
S. Thomas, il y a sept Religieuses.		
Alis, six Religieuses.		
Argentieres, quatorze Religieuses. . . .		3000 l.
La Bruyere, seize Religieuses. . . .		2100 l.
Poüilly les Nonains, uni à l'Abbaye de Sainte Manchauld.		
Izieu, uni à l'Abbaye de S. Pierre de Lyon.		
Nerestable, uni au Prieuré de Laveyne en Auvergne.		
Sainte Colombe, il y a vingt & une Religieuses qui sont de famille noble, sans être obligées à faire des preuves.		5000 :
Beaulieu, vingt Religieuses.		800 l.
Jourcez, quinze Religieuses.		10000l.

Le Roy suivant les Lettres du Cardinal d'Ossat, *nomme aux Prieurés de la* Bresse Savoyarde, Bugey, Valromey & Gex, *vacans aux mois du Pape, comme aux trois Evêché de* Metz, Toul & Verdun.

EGLISE

EGLISE COLLEGIALE.

MONTBRISON.

Montbriſon, le Comte Guy fonda l'an 1223. cette Egliſe Collegiale dediée à *Nôtre-Dame*, avec un Chapitre compoſé de treize Chanoines ; ce qui fut confirmé l'an 1224. par *Renaud* Archevêque de *Lyon*, Oncle paternel de ce Comte. Le Seigneur engagiſte de cette Ville, nomme aux Canonicats de cette Collegiale, & le Roy en a la collation par Arreſt du Conſeil Privé du 16. Février 1655.



EVÊCHÉ D'AUTUN.

M. Antoine de Blitterwick de Moncley, Abbé de Cherlieu, Or. de Cîteaux. D. de Besançon.

AUTUN, en Latin, *Æduensis, seu Augustodunensis*, Ville Episcopale du Duché de *Bourgogne*, de la premiere *Lyonnoise*, & de l'exarcat des *Gaules*, située sur la riviere de l'*Arroux*, près le *Nivernois*, à douze lieuës à la droite de la *Loire*, & à soixante & dix de Paris. Cet Evêché est le premier suffragant de *Lyon*. *S. Rhetice* fut fait Evêque d'*Autun* au commencement du quatriéme siecle. S. *Cassien* venu d'*Egypte* à *Autun* fut choisi pour lui succeder. Il eut pour Successeur *Egemon*. S. *Simplice* succeda à S. *Egemon* dans le même siecle, & S. *Syagre* fut fait Evêque d'*Autun* vers l'an 560. & mourut l'an 600. *S. Gregoire* le Grand, donnant le *Pallium* à *Syagre* en 599. ordonna que les Evêques d'*Autun* seroient les premiers de la Province de *Lyon*, après le Métropolitain, & auroient la préseance dans les Conciles & ailleurs, au dessus même de leurs anciens, & auroient le droit du *Pallium*, ce qui fut confirmé par le Pape *Jean* VIII. *S. Leger* fut fait Evêque d'*Autun* l'an 659. après une vacance de Siege de deux ans entiers, qui avoit suivi la mort de l'Evêque *Ferreol*, & qui avoit été remplie de meurtres & de troubles, par les factions de deux concurrents qui briguoient cette place.

L'Eglise de S. *Lazare*, qu'on nomme communément S. *Ladre*, est fort ancienne & fort belle. On y remarque un ordre d'Architecture qui ressent assés le gout que les Romains avoient introduit à *Autun* pour les bâtimens. Je crois que c'est l'Eglise de *sainte Croix*, qui fut bâtie du tems de l'Evêque *Jonas*, qui prit le nom de S. *Lazare*, après

qu'on y eut apporté les Reliques de ce Saint, & qu'on eut representé à la porte la résurection de *Lazare*. On voit derriere l'Autel un tombeau de *Lazare*, fait en forme d'Eglise par un Moine nommé *Martin*; du tems de l'Evêque *Estienne*. La Cathédrale estoit autrefois dans l'Eglise de S. *Nazaire*, qui est tout proche: ayant esté détruite, les Chanoines en attendant qu'elle fût rebâtie, s'emparerent de l'Eglise de S *Lazare*, & transfererent la Cure qui y étoit, en l'Eglise souterraine de S. *Nazaire* dédiée à S. *Jean*. L'on en commença l'édifice avec beaucoup de splendeur; le Duc de *Bourgogne* y contribua de sa part d'une somme de 1200. livres, ce qui étoit beaucoup dans le temps, & les Papes donnerent des Indulgences à ceux qui le favoriseroient de leurs aumônes. Mais le vaisseau qui avoit été commencé, estoit si magnifique, qu'on n'a jamais pû achever que le Chœur, qui est un des plus beaux qui soit en *France*. Si la nef avoit été faite, elle auroit rendu dans l'Eglise de S. *Ladre*, & on seroit entré d'une Eglise dans l'autre, ce qui auroit fait une des belles choses qu'on puisse voir en ce genre. On voit derriere l'Autel de l'Eglise de S. *Nazaire* la Chaire Episcopale qui est de marbre. C'est dans cette Eglise que l'Evêque prend possession de sa Cathédrale, qu'il bénit les Saintes Huiles le Jeudy Saint, qu'il fait prêcher l'Avent & le Carême, & tous les jours un Chanoine y dit la Messe. On voit dans l'Eglise de S. *Ladre* le Martyrologe qu'on lit dans le Chœur après Prime, la régle qui fut dressée pour les Chanoines au Concile d'*Aix la Chapelle* est à la fin de ce Martyrologe, on en lit encore quelque chose après le Martyrologe; autrefois on en lisoit un chapitre entier. Il y a dans la Bibliothéque de cette Cathédrale des manuscrits aussi anciens qu'en aucune autre Cathédrale de *France*. Il y a de très-beaux tableaux dans la Sacristie & d'un très-grand prix; sur tout celui où le mariage de la *Vierge* & de S. *Joseph* est representé. C'est un present que la République de *Florence* fit

fit à *Jacques Hurauld* Evêque d'*Autun*. Pour le Trésor de la Cathédrale il n'est pas fort considerable ; la principale Relique est le corps de S. *Raco* Evêque d'*Autun*, qui a été découvert il y a peu d'années derriere l'Autel de l'Eglise de S. *Nazaire*. Il y a une petite croix qui contient une partie de celle à laquelle Nôtre Seigneur fut attaché ; elle a été envoyée par le Pape Clement XI. à l'Evêque d'*Autun*, en reconnoissance d'un autre Relique d'un Saint qui est dans son Diocése, & qui est invoqué pour les Gouttes. On montre de plus une petite boëte d'yvoire haute de trois doigts, & à peu près de même largeur, dans laquelle on gardoit autrefois le S. *Sacrement*, & une croix de bois de *Sainte Lucie* dont le travail est admirable.

On tient que S. *Benigne* & ses compagnons S. *Andoche* & *Thirsius* ou *Thyrse*, vinrent à *Autun* prêcher l'Evangile; mais S. *Amateur* est reconnu pour le premier Evêque d'*Autun*. La premiere Eglise que l'on y bâtit fut celle de S. *Nazaire*, qui est aujourd'hui la Cathedrale, sous le titre de S. *Lazare*. Son Chapitre est composé d'un Doyen, d'un Précenteur, d'un Prevôt des Archidiacres d'*Autun*, de *Beaune*, & d'*Avalon* ; des Abbés de S. *Estienne* & de S. *Pierre d'Estrées*, & de cinquante Chanoines, y compris le *Sous Chantre*. Ce Chapitre a l'administration de l'Evêché immédiatement depuis la mort de l'Evêque, jusqu'à ce que l'Archevêque de *Lyon* en ait pris possession, en vertu du droit de régale que cet Archevêque a sur cet Evêché pendant la vacance pour le spirituel, au lieu que l'Evêque d'*Autun* a la régale sur l'Archevêché de *Lyon* pour le spirituel & pour le temporel pendant la vacance. Ce même Chapitre a aussi la nomination de tous les Chanoines, Dignités, Vicaires, places d'habituez, & de toutes les Chapelles fondées dans cette Eglise, & de quarante-huit Cures du Diocése. Il a aussi la Justice d'*Autun* pendant seize jours, à commencer dès la veille de la Fête de S. *Lazare*, par concession de *Hugues* Duc de *Bourgogne* audit

Titulaires.		Florins	Reven.
	Chapitre. La fontaine qui est devant l'Eglise Cathédrale est remarquable par sa structure magnifique. Les Evêques d'*Autun* sont Présidens nés de l'Ordre du Clergé aux Etats de *Bourgogne*, & ont droit de Justice dans une partie de la Ville. Ils ont la qualité de Prototrônes dans leur Province. On compte quatorze Abbayes dans le Diocése d'*Autun*, qui est partagé en vingt-quatre Archiprêtrez, & qui comprend six cents onze Paroisses. Il y a eu un Concile à *Autum*, *Concilium Æduense* en 1065. il est imprimé dans le Pere *Labbe*. t. 9. page 183.	4080	10000l.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

CHEREY.

Cherey. On n'en trouve aucuns Mémoires ; ce qui me fait croire qu'il n'y a que treize Abbayes dans le Diocése d'*Autun*, comme plusieurs Auteurs le prétendent, au lieu de quatorze, comme je l'ay dit cy-dessus.

CORBIGNY.

Titulaires.		Florins	Reven.
M. Pucelle.	Corbigny, dit S. *Leonard*, en Latin, *Sanctus Leonardus Corbiniacensis, seu Corbiniaci, aut Corbiniacum*. Elle est située en *Nivernois* au Pays de *Morvant* sur une petite riviere qui va se décharger dans l'*Yonne*. Le corps de S. *Leonard* y fut transporté de *Vandeuvre* au *Maine*, sur la fin du regne de *Charles le Chauve*, & deposé dans l'Abbaye qu'*Egil* Abbé de *Flavigny* y avoit bâtie l'an 865. Son culte devint si celebre, que son nom s'est communiqué à la Ville. L'Abbé est Seigneur de la Ville de *Corbigny* en toute Justice, avec droit de Bailliage & de Châtellenie. Elle a reçû la réforme de S. *Maur* en 1647. & c'est la quatre-vingt seiziéme maison unie à cette Congrégation. . . .	400	7000 L.

FLAVIGNY.

FLAVIGNY.

Mr. de Bussy Rabutin, Evêque de Luçon

Flavigny, ou S. Pierre de Flavigny, en Latin, *Sanctus Petrus de Flavigniaco, seu Flavignaco, aut Flangeyo*. Située dans la Ville du même nom dans l'*Auxois*, sur une petite riviere près de *Sainte Reine*, dans le Village de *Semur*, & éloignée de *Dijon* de neuf lieuës. Elle fut fondée par *Widrad*, grand Seigneur de l'*Auxois*, du tems de *Charles Martel* en 720. d'autres disent en 606. On voit dans l'Eglise la plus grande partie des Reliques de S. *Prix* qui y furent transportées vers le milieu du huitiéme siecle. C'est pour cela qu'il est devenu second Patron titulaire de cette Eglise. Le premier est S. *Pierre*, sous le nom duquel elle avoit été dediée d'abord. *Ferrari* a confondu ce lieu avec *Flay*, *Flaviacum*, Abbaye au Diocése de *Beauvais*, qu'on appelle S. *Germer*. L'an 864. le Roy *Charles le Chauve* donna l'Abbaye de *Flavigny* à l'Abbé *Egil* pour la reparer & la mettre en régle. Il y fit transporter les Reliques de *Sainte Reine d'Alise* à une lieuë de là, & il y établit la régle de S. *Benoît*. Cette Abbaye rappporte aux Religieux reformés 5600. livres. La réforme de S. *Maur* est entrée dans cette Abbaye en 1644. & c'est la soixante & dix-huitiéme maison unie à cette Congregation. . . . 1000 6000l.

SAINT MARTIN.

M. Mongin Evêque de Baza de l'Academie Françoise, il a eu cette Abbaye en 1711.

Saint Martin d'Autun, en Latin, *Sanctus Martinus Æduensis*, située à un quart de lieuë de la Ville d'*Autun*; l'on croit qu'elle fut construite dans le même lieu où S. *Martin* Evêque de *Tours* avoit detruit un temple d'Idole. Ce qui reste de ses anciens monumens se ressent beaucoup de la magnificence d'une puissante Reine, telle qu'estoit *Brunehaut*, qui en est la Fondatrice. L'Eglise est toute bâtie de grosses pierres de taille liées ensemble, non avec de la chaux ou du ciment, mais comme je crois avec des crampons de fer, qui ne paroissent pas. Tous les pilliers sont

autant de colonnes d'un très-beau marbre, avec leur chapiteaux d'une hauteur extraordinaire. L'arcade qui termine le Chœur vers le grand Autel portée sur deux colonnes, passe pour un chef d'œuvre dans l'esprit des Experts. L'Autel est tout de marbre; & dans le retable est representé *Nôtre Seigneur* reconnu par les deux disciples d'*Emaus* dans la fraction du pain. La Reine *Brunehaut* ou *Brunechil*, ou *Brunechilde*, fut inhumée dans la Chapelle souterraine de *Nôtre-Dame*, l'an 614. Son tombeau est une espece de coffre de marbre vené de blanc & de noir de la longueur de six pieds deux pouces. Il est posé sur uue traverse de pierre commune, soûtenuë de quatre petits pilliers d'un marbre tirant sur le verd. Ces petits pilliers sont taillés en quarré larges d'environ six pouces, & hauts d'un pied. Ils ont des especes de chapiteaux, & des bâses de pierre ordinaires assés grossierement taillées. Le marbre qui couvre le tombeau ou le coffre, est taillé en forme de prisme. L'arcade sous laquelle il est placé contre la muraille à treize pieds quatre pouces en hauteur, sur sept pieds & deux pouces de largeur. Suivant une ancienne legende Latine de l'Abbaye, le corps de la Reine *Brunehaut* fut enterré d'abord sous le grand Autel à l'entrée de la Chapelle de *Nôtre-Dame* sous terre. Il n'y a pas soixante ans que cette Chapelle subsistoit encore. Les Barbares, c'est-à-dire les Normans, ayans ruinés ce Monastére au huitiéme siecle, on transporta quand il fut rétablit le corps de la Reine *Brunehaut* au haut de l'aile de l'Eglise du côté de l'Epitre, & on le posa contre la muraille où il est. Comme cette Chapelle menaçoit ruîne, le Cardinal *Rollin* qui fut le premier Abbé Commendataire de cette Abbaye, qui en cette qualité prit possession le 19. de Septembre de l'an 1462. fit transferer ce tombeau dans l'Eglise proche de la Sacristie, sous une arcade de pierre de taille, en forme d'arc de triomphe. En 1632. Nicolas de Castille, qui étoit Abbé de S. *Martin*, fit ouvrir ce tombeau, dans lequel

Titulaires. | | Florins | Reven.

quel on trouva un coffre de plomb, où il y avoit des cendres, des ossemens, du charbon, & une molette d'éperon, on les y remit & on le renferma. Il y a encore dans l'Eglise plusieurs tombeaux d'Abbés, parmi lesquels celui de *Jean Petit* le dernier régulier est à remarquer; car il est representé tout nud, la mitre hors de la tête. On dit que c'est parce qu'on le dépoüilla de son Abbaye, pour la donner au Cardinal *Rollin*; quoiqu'il fut homme de bien, & qu'il gouvernât son Monastére avec édification. La Ville de S. *Pierre le Moutier*, ayânt appartenu d'anciennеté aux Abbés de S. *Martin* d'*Autun*, ils y établirent un Prieuré dont le Titulaire avoit droit de toutes Justices dans la Ville & ses dépendances; ce qui dura jusqu'à l'an 1165. Alors l'Abbé de S. *Martin* associa le Roy *Loüis le Jeune* à la Seigneurie & à la Justice de ce lieu là, afin de s'attirer la protection Royale. Mais cette association ne dura pas long-tems; car le Roy se mit en possession de toute la Justice dans la Ville de S. *Pierre le Moutier*; laissant au Prieur le droit de Justice dans son Prieuré, & dans quelques Villages. Cette Abbaye rapporte 4000. livres aux Religieux. . . . . 316 | 5000 l.

Vezelay, *Voyez* l'article des Eglises Collégiales.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

BUSSIERES.

R. de Morey

Bussieres, ou la Bussiere, en Latin, *Buxeria vel Buxeira, seu Bysseria, aut tres montes, vel cœnobium trium montium*, fille de l'Abbaye de *Cîteaux*, dans le Duché de Bourgogne, à six lieuës de *Dijon*, & près de *Beaune*, elle a été fondée le 17. des Kalendes d'Avril, ou le 3. des Ides de Mars, c'est-à-dire le 13. de l'an 1130. . . . 133 | 1500 l.

FONTENAY.

FONTENAY.

M Germain d'Aubenteu, Chanoine de S. Quentin à la charge de 500 livres de pension pour Mr du Prizhay, Chanoine de la Cathédrale d'Auxerre.

Fontenay ou Fontenet, en Latin *de Fonteneto, seu Fonteneto* fille de l'Abbaye de *Clairvaux* au Duché de *Bourgogne*, à une demie lieuë de *Montbart*, à quatre de *Flavigny*, & à six de l'Abbaye d'*Oigny*; elle est située dans une vallée environnée de montagnes & de bois. *Rainard* Seigneur de *Monbart*, oncle de S. *Bernard*, en fut le Fondateur le 4. des Kalendes de Novembre de l'an 1119. Les premiers Religieux établirent d'abord dans le fond de la vallée, dans un petit Hermitage qui étoit fondé par un Solitaire nommé *Martin*, qui le céda à S. *Bernard*. Depuis ils se mirent un peu plus au large, & *Evrard* Evêque de *Norvic* en *Angleterre*, leur fit bâtir une grande Eglise, qui fut consacrée l'an 1147. par le Pape *Eugéne* III. en presence de dix Cardinaux & huit Evêques, entr'autres, *Alberic d'Ostie, Ymare de Tuscule, Humbert d'Autun, Pierre de Pavie, Lambert d'Angouléme, Hugues d'Auxerre, Henry de Troye, & Hardoüin de Cosme*, & d'un grand nombre d'Abbés, sur tout de S. *Bernard*. Outre le tombeau d'*Evrard* de *Norvic*, qui est au milieu du Presbytere, & celui d'*Etienne* Evêque d'*Autun*, qui est proche de l'Autel, du côté de l'Evangile; on voit encore plusieurs autres tombeaux élevés sans épitaphes; on croit qu'ils sont des Seigneurs de *Monbart*, & de plusieurs autres. On voit encore à l'entrée du Monastére, un Palais des Ducs de *Bourgogne*, qui pour se délasser de leurs affaires venoient quelquefois à *Fontenay*, afin de s'édifier des exemples des Religieux; car la vertu a cela de propre, qu'elle se fait aimer & admirer de ceux qui la pratiquent moins. Quoique l'Abbaye de *Fontenay* ne soit pas tout ce qu'elle a été autrefois, elle ne laisse pas d'être encore une des meilleures de l'Ordre de *Cîteaux*; elle conserve bien des restes de son ancienne splendeur, & en particulier un grand nombre de manuscrits, qui sont la plûpart des ouvrages des Peres de l'Eglise. Cette Abbaye vaut

		Florins	Reven.
Titulaires.	vaut à l'Abbé 12000. livres par an ; sur quoi il donne quatre mille livres aux Religieux par an, trois cents boisseaux de grains, & du bois pour leur usage & chauffage.	100	8000 l

MARCILLY.

Dom Sauvat.	Marcilly, ou Nôtre-Dame de Bon Repos, en Latin, *Requies beatæ Mariæ de Marciliaco, seu Marciliacum*, située au Village du même nom, près d'*Avalon*, à une lieuë de *Corbigny* vers le *Sud* Elle est de la filiation de *Fontenay*, & fut fondée au mois de Février de l'an 1239. par *Hugues IV*. Duc de *Bourgogne* pour des Religieuses, dont les Moines ont pris la place dans la suite : elle est réguliere.	130	3000 l.

SEPTFONT.

Dom Forbin d'Oppede.

Septfont, ou Septfons, ou Saint lieu, en Latin, *septem fontes, seu sanctus locus*, Fille de l'Abbaye de *Fontenay*, d'autres disent de *Clairvaux*. Elle fut fondée l'an 1132. le 15. des Kalendes de Novembre par *Guichard* & *Guillaume de Bourbon*, cadets des Seigneurs de *Bourbon*. l'Abbaye de *Septfont* est située à six lieuës de *Moulins*, & à un quart de lieuë de la *Loire*, du côté du soleil levant, dans une plaine qui a environ deux lieuës de circuit, & qui represente assés bien un arc tendu, dont le canal de la *Loire*, est comme la corde. Les collines qui l'environnent sont presque toutes couvertes de bois, & cela en rend l'abord assez difficile. Ce petit coin de terre est assés diversifié, & a une petite riviere, dont il est couppé par le milieu. Les Fondateurs la firent bâtir l'an 35. de la fondation de l'Ordre de *Cîteaux*, dans un lieu isolé & separé de toute habitation profane, & elle fut dediée à la Vierge sous le nom de *Nôtre-Dame de saint Lieu*. On lui donna le nom de *Septfons*, ou des *Septfontaines*, à cause de plusieurs sources d'eau vive qui

l'arrosoient, & qui s'étant perduës dans la suite des tems, ont été heureusement retrouvées, & reconduites à ce fameux Monastere. A peine s'étoit-il écoulé un siecle depuis la fondation de l'Ordre, que le relâchement se glissa dans la plûpart des Maisons qui le composoient, & celle de *Septfons* entr'autres tomba dans des desordres qui allerent presqu'au scandale. M. *Eustache de Beaufort* en ayant été nommé Abbé par le Roi en 1654. entreprit quelques années après d'introduire la réforme dans l'Abbaye de *Septfons*, & d'y rétablir la Regle de Saint Benoist dans la pureté primitive. Il y trouva de si grands obstacles du côté des Moines, qui n'étoient qu'au nombre de quatre, que n'ayant pû les réduire, il fut obligé de leur offrir à chacun une pension raisonnable, pourvû qu'ils se retirassent dans des Maisons de la commune Observance de *Citeaux*. L'accord fut passé, les Moines laisserent leur Abbé seul. Il n'y avoit pas un lieu régulier qui fût en état. Ce n'étoit par tout que des ruines, & on ne trouvoit plus que la place où le Dortoir & le Refectoire avoient été autrefois. Il se passa quelque tems sans qu'il se joignit à l'Abbé qu'un Religieux de l'Abbaye de *Bonnevaux*. Plusieurs mois après, deux autres se presenterent; & ces trois Religieux animez par son exemple, entreprirent de défricher plusieurs arpens de terre, dont ils firent leur jardin. Quoiqu'extenuez par des austeritez continuelles, ils vinrent à bout de dessecher un marais, de nettoyer un champ herissé de ronces & d'épines, de combler des fossez, de transporter des terres, d'arracher des arbres, de déraciner des souches, de dresser & de planter un jardin d'une très-vaste étenduë, & tout cela en moins de deux ans, sans interrompre les exercices prescrits par la Regle, sans violer celle du silence, & sans discontinuer de faire l'oraison. L'Abbaye de *Septfons*, comme on la voit aujourd'huy, n'est qu'un assemblage confus & irregulier de bâtimens, construits à differentes reprises, & à mesure

qu'on

qu'on en a eu besoin. La principale porte donne entrée dans une vaste cour, qui contient le logement des Portiers, plusieurs écuries, une forge & une grange pour le bled. De-là on entre dans deux autres cours. Celle qui est à gauche comprend deux corps de logis pour les Hôtes, opposez l'un à l'autre, & c'est ce qu'on appelle l'*Hôtellerie*, sans parler d'un autre grand corps de logis pour les femmes, composé de cinq ou six chambres, & accompagné d'offices & de logemenr pour les domestiques, qui a esté bâti depuis quelques années hors de la clôture du Monastere. Dans la même cour, est une Chapelle qui a une entrée au dehors, on y dit la Messe les Dimanches & les Fêtes pour les Fermiers de l'Abbaye, & pour leurs familles. On y voit aussi l'Eglise, dont le portail remplit une partie d'un de ses côtez. L'extrême simplicité de cette Eglise, & le grand blanc qui en couvre les murailles, en font toute la beauté. Son Autel n'a pour tout ornement qu'une image de marbre blanc, c'est celle de la *Vierge*, qui regarde une custode de cuivre doré, sous laquelle est le saint Ciboire, & qu'une crosse de sculpture tient élevée au-dessus de l'Autel, qui n'a que deux chandeliers de cuivre, & deux cierges jaunes. L'autre cour qui est à droite, est grande, quarée, le milieu est un chantier pour toute sorte de bois d'ouvrage. Tout à l'entour sont divers lieux, où travaillent les Convers, dont chacun a son emploi fixe. On trouve là la menuiserie, l'attelier du Charpentier, un pressoir à vin, un à cidre, & un autre à huile, la boutique du Tonnelier, la lavanderie, une grange pour les legumes, le Réfectoire des Donnez, le fruitier, la boulangerie, une longue voute souterraine, qu'on appelle le *Jardin d'hyver*. C'est une cave où pendant cette saison, on conserve dans du sable les racines, les choux, les oignons & autres choses semblables. De cette cour on passe dans un petit jardin, dont le grand Refectoire & la cuisine tirent leur jour. Cette cuisine est

placée au milieu de cinq Refectoires qu'on peut servir dans le même tems sans sortir de la cuisine. Ces cinq Réfectoires sont celui des Religieux, celui des Convers, celui des Donnez, celui des Infirmes, & celui des Hôtes. Le Cloître est d'une architecture gothique, & n'est pas fort grand. Le Chapitre est petit & sombre; le nombre des Religieux augmentant de jour en jour, il a fallu y élever une espece d'amphitéâtre, à trois rangs de sieges, ce qui fait un bel effet, quand tous les Freres s'y trouvent. Cela arrive aux grandes Fêtes, aux Vêtures, aux Professions, & toutes les fois que le Pere Abbé parle en public. Il y a plusieurs Dortoirs dont les Cellules sont blanchies, sans que celle de l'Abbé ait rien qui la distingue des Cellules des simples Religieux. Il y a aussi une Bibliotheque, une Apoticairerie, deux Salles communes, un chaufoir, & plusieurs chambres pour les malades. Le Jardin fermé de murailles de brique, a près de deux quarts de lieuë de tour. Le seul potager a soixante grands carrez entourez d'arbres nains, & separez les uns des autres par des allées sablées qui ont huit à dix pieds de largeur. On compte dans tout cet enclos plus de quatre mille pieds d'arbres fruitiers. Outre ce grand nombre de quarrez, il y a un champ, & trois pieces de terre plantées de legumes, deux petites prairies, & quatre grandes allées de charmes, dont deux sont en palissades, les deux autres sont en berceau, l'une sert durant l'Eté pour les Conferences, qu'on y tient trois fois chaque semaine. On trouve aussi deux canaux ou pieces d'eau dans ce jardin, qui est coupé en deux parties égales par un gros ruisseau, de sorte qu'en tout tems le Jardinier a dequoi arroser ses planches. Ce ruisseau avant que d'entrer dans le clos, forme plusieurs réservoirs pour conserver du poisson, fait tourner un Moulin, emporte toutes les immondices, & donne sans cesse de l'eau vive & nouvelle aux deux pieces d'eau. Les Points principaux de la Réforme établie à

Septfons

Septfons pour l'Obſervance litterale de la Regle de *Saint Benoiſt* ſont la ſtabilité dans le Monaſtere, le travail des mains, le ſilence perpetuel, l'abſtinence de chair, de poiſſon & d'œufs, l'hoſpitalité, le banniſſement des études, & la privation de tout divertiſſement, & de toute récréation, & l'obeiſſance à un ſeul Chef qui eſt l'Abbé, dont chaque Superieur ſubalterne reçoit le pouvoir de s'employer à la conduite des Freres, ſelon la portion qui lui eſt aſſignée par l'Abbé. Toutes ces choſes s'obſervoient dans l'Ordre de Citeaux les premieres années de ſon Inſtitution par les premiers Peres qui l'ont fondé Quoique l'Abbaye de *Septfons* n'ait que quatre mille livres de rente, ſans aucun ſecours de la Sacriſtie, ni de la quête, elle nourrit & entretient actuellement cent quarante perſonnes, ſçavoir, ſoixante & quinze Religieux, dont vingt-deux ſont Prêtres, quarante-cinq Convers, dix Freres Donnez, & pluſieurs domeſtiques & journaliers. Elle tient l'hôtellerie ouverte toute l'année, pour y recevoir les Hôtes, & diſtribuë du pain & du potage à tous les pauvres paſſans qui ſe preſentent. Les Religieux ont trois Offices pendant le cours entier de l'année, le Regulier, le Petit Office *de la Vierge*, & ſouvent celui des *Morts*. Ils ſe levent pour Matines à quatre differens tems, les Fêtes ſolemnelles à minuit, les Fêtes des Apôtres à une heure, les Dimanches à une heure & demie, & les jours de Feries, ou de Fêtes ſimples à deux heures; mais à quelque heure qu'ils entrent au chœur, ils n'en ſortent qu'à quatre heures & demie: le Carême, les jours de jeûne, ils vont ſe repoſer juſqu'à cinq heures & demie: l'hyver ils ſe vont chauffer dans les ſalles communes, & les Novices prennent ce tems-là pour apprendre le Pſeautier par cœur, & les Prêtres pour dire la Meſſe. En Eté on leur permet de ſe repoſer une heure après le dîné. A cinq heures & demie on ſonne Prime, & cette Priere eſt ſuivie trois fois la ſemaine du Chapitre des Coulpes. L'Eté

le Chapitre eſt ſuivi du travail, & le travail de Tierce, de la Meſſe conventuelle, de Sexte, du dîner & de None. L'Hyver, le travail eſt precedé de la Meſſe conventuelle, & on dit None, avant le dîner. Pendant l'Eté, ils diſent Vêpres à deux heures & demie avant le travail, & en Hyver, ils les diſent à quatre heures après le travail. Les Dimanches & les Fêtes, elles ſe diſent à quatre heures en quelque tems que ce ſoit. Pour les Complies, ils les diſent en Eté à ſix heures & demie, & en Hyver, à cinq heures trois quarts. Tous les Samedis au ſoir, immediatement avant la lecture des Complies, on lave les pieds à tous les Religieux; & pendant cette ceremonie, qui ſe fait en Eté dans le Cloître, & l'Hyver dans le Chapitre, on chante quelques Repons. Avant Complies, on fait tout haut une lecture ſpirituelle qui dure un quart d'heure; & apres Complies, il y a un autre quart d'heure de Méditation. Il ſe fait auſſi la nuit une demie heure d'oraiſon entre les Laudes de l'Office de la Vierge, & les Matines du jour; de ſorte que l'on peut dire, que toute la vie de ces Solitaires, n'eſt qu'une oraiſon continuelle. D'ailleurs dans les intervalles qui ſe rencontrent dans les divers exercices de la journée, ils vont à l'Egliſe adorer *le Saint Sacrement*, & continuer leur méditation. Le pain qu'on leur donne eſt fait de farine, dont on n'a ôté que que le gros ſon; & où il entre beaucoup plus de ſeigle que de froment, il ne laiſſe pas d'être bon, tres-appetiſſant, & plus ſain que celui qui n'eſt que de pur froment. Ils ont pour tout le jour dix onces de vin, partagées en deux portions égales; c'eſt la veritable hemine de *Saint Benoiſt*, ſi diverſement interpretée dans ſon Ordre. On leur donne à dîner un potage d'herbes, où il n'entre que du ſel pour tout aſſaiſonnement, un plat de legumes & un autre de racines. Depuis Pâques juſqu'à la Fête de l'Exaltation de la Croix, on leur ſert quelquefois une tranche de beure, qui tient la place de cette ſeconde portion.

 tion. Le sel & un peu d'huile de noix ou de navette, fait le seul assaisonnement de ces mets simples, & tels que la terre de leurs Jardins les fournit. Les jours qu'ils soupen ils ont un morceau de fromage, & une salade pour leurs deux portions, ou un plat de racines, & un autre de lait cru. La collation des jours de jeûne de la Regle, est de quatre onces de pain, & d'un peu de fruit; celle des jeûnes de l'Eglise, est seulement de deux onces de pain, sans aucun fruit. Ils ont du dessert en tout tems, à dîner & à souper, & ce dessert consiste en fruits crus, ou cuits, ou secs. Chaque Religieux a sa cellule, & il n'y entre qu'aux heures destinées au sommeil. Elle est meublée d'un lit composé de deux planches mises sur des treteaux, d'une paillasse piquée, d'un traversin de paille longue, & de deux couvertures, il y a aussi une chaise de bois, une table, quelques images, & un benitier. Le Dortoir entier n'est éclairé que par une seule lampe. C'est à la faveur de sa lumiere que chacun entre dans sa chambre, & se couche tout habillé, après avoir seulement quitté sa robe de dessus qu'ils appellent *Coule*. L'Abbé, & en son absence un des Superieurs subalternes tient le Chapitre des coulpes trois fois la semaine. On s'y accuse des fautes qu'on a commises contre la Regle, & l'on accuse aussi avec un esprit de charité, les autres qui y sont tombez, & qui ne songent pas à s'en accuser. Le Superieur ordonne des peines proportionnées aux fautes, comme de baiser les pieds des Freres, de manger à terre ou à genoux, de demeurer prosterné sur le seüil de l'Eglise, ou du Réfectoire dans le tems que les Religieux y entrent. L'usage de la discipline y est très-rare, & l'on ne l'ordonne gueres que pour les fautes capitales, comme seroit celle d'avoir rompu le silence. Le travail est de trois heures par jour, une heure & demie le matin, & autant l'aprèsdînée. Tant qu'il fait beau, on s'occupe au jardin à bécher, sarcler, émonder, tailler les arbres, planter, semer, cueillir les legumes & les

les fruits. Si le mauvais tems ne leur permet pas de travailler à la terre & à découvert, ils demeurent dans leurs chauffoirs, où ils s'appliquent à tailler du chanvre, à éplucher des legumes, à piquer des couvertures pour les lits, sinon ils tirent le fumier des étables, scient du bois, ou font des fagots. On fait des Conferences spirituelles trois fois la semaine. Les Religieux y parlent chacun à leur tour, & n'y disent precisément que ce qu'ils ont lû dans les Livres de pieté qu'ils reçoivent des mains de l'Abbé. Ils le disent simplement sans citer les passages autrement qu'en François, & sans y mêler leurs propres pensées. On a un fort grand soin des malades, & ils reçoivent tous les soulagemens qu'on peut leur donner, sans blesser la pauvreté & la mortification. On leur accorde l'usage du poisson & des œufs, & même de la viande, quand la maladie est considerable. Les Convers qui ont chacun leur emploi, font l'Oraison le matin, entendent la Messe, assistent à une partie des Complies, & finissent la journée par l'Oraison. Les Dimanches & les Fêtes, ils se trouvent à tout l'Office, à l'exception des Matines, dans un chœur séparé de celui des Religieux. *Eustache de Beaufort* Parisien, & premier Abbé régulier de l'Abbaye de *Septfons*, mourut en 1709. âgé de 73. ans, aprés avoir souffert durant prés de 30. ans de grandes & longues infirmitez, & établi la Réforme très-étroite pendant quarante ans. Cette réforme approche fort de celle de l'Abbaye *de la Trappe*. J'ai cru faire plaisir au Lecteur de m'étendre au long sur cet article, parce que cette Abbaye est en très-bonne odeur, & que c'est ici l'abregé de ce que M. *Droüet de Maupertuis* en a dit dans son Histoire de la Réforme de l'Abbaye de *Septfons*, en 1702.

ABBAYES

TITULAIRES. | Florins Revenu

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

SAINTE MARGUERITE.

M. de Machecó de Prémeaux Agent du Clergé, & Abbé de saint Paul de Narbonne.

Sainte Marguerite, en Latin, *Sancta Margarita*. Elle est dans le Bailliage de *Beaune*. Il n'y a plus de Religieux, mais seulement un Prêtre qui dessert l'Eglise. 130. 2400.

SAINTE MARIE D'OIGNY,

M. Bouthilier de Chavigny, Archevêque de Sens.

Sainte Marie d'Oigny, en Latin, *Sancta Maria de Orneyo, aut Ungiaco*, située à trois lieuës de l'Abbaïe de *saint Seine*, à cinq de *Chastillon* sur *Seine*, vers le midi & sur le bord de cette riviere qui prend sa source à une lieuë delà. Cette Abbaye est dans un lieu affreux; & on n'en peut gueres voir un plus solitaire. Aussi ceux qui l'ont fondée l'an 1106. s'étoient ils d'abord proposez de vivre en hermites. Ils embrasserent l'institut des Chanoines reguliers, parce qu'ils ne le crurent point contraire à leur esprit de retraite, & l'on voit par leurs premieres constitutions qui sont fort belles, qu'ils ont aussi puisé dans la regle de *saint Benoist*, dont ils ont emprunté des chapitres entiers, en changeant le mot de *Monachi* en celui de *Canonici*. Comme l'Eglise de cette Abbaye est dans l'enclos du Monastere, il y a de l'apparence que les femmes n'y entroient pas au commencement. Elle est desservie par des Chanoines reguliers de la Congregation de *France*, dite de *sainte Genevieve*, elle rapporte à l'Abbé environ 4000. livres par an, & deux mille cinq cens livres aux Religieux, par traité fait entre eux & l'Abbé. . . . . . . 53. 4000. l.

SAINT URSIN.

Saint Ursin de Chors, en Latin, *Sanctus Ursinus de Chors*. On n'en trouve point de Memoires. . 15

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT ANDOCHE.

Me. de Saulx Tavannes.

Saint Andoche d'Autun, en Latin, *Sanctus Andochius*. Elle est située dans le même lieu où les Infideles honoroient la Déesse *Minerve*. On y voit les restes du Temple qui lui étoit consacré Il est élevé & bâti en quarré de petites pierres dures Les Religieuses en font aujourd'huy leur cuisine. Tout proche de ce Temple, on voit une cave affreuse, dont les voutes & les pilliers semblent avoir le caractere d'antiquité On pretend que c'est la prison dans laquelle ont été renfermez tant de Martyrs, qu'on tenoit proche du Temple, afin que s'ils venoient à renoncer la Foy, ils fussent tout portez pour offrir des Sacrifices profanes. On montre une petite fenestre par laquelle on croit qu'on leur portoit à manger, & une autre par laquelle on leur parloit. On conserve dans cette Abbaye, les corps de S. *Siagre*, de S. *Simplice*, & de S. *Cassien*, Evêques *d'Autun*. Du reste il n'y a aucune antiquité que les burettes de S. *Andoche*, qui sont de bronze, & très-bien travaillées. Cette Abbaye a été dottée par la Reine *Brunechilde*, ou *Brunehault*, vers l'an 588. Elle avoit autrefois plus de dix mille livres de rente; mais les desordres qu'il y a eu dans cette Abbaye, en ont diminué le revenu. Les Riligieuses de S. *Andoche* reconnoissoient *Charlemagne* pour leur Fondateur; mais sans aucun titre qui le justifie. 10000.

SAINT JEAN LE GRAND.

Me. D'Efiers.

Saint Jean le Grand, en Latin, *Sanctus Joannes Aeduensis*, située dans la Ville d'*Autun*, où elle a été fondée par la Reine *Brunehault*, vers l'an 580. du tems de *Syagrius*, illustre Evêque d'*Autun*. Cette Abbaye éclate par la grande régularité, par le nombre de ses Religieuses, & par al

Titulaires | Noms des Revenus

la beauté des bâtimens qui surpassent quantité de Monasteres de filles en Province. Cette Abbaye étoit autrefois si celebre & si réguliere, que la mere de S. *Odilon* Abbé de *Cluny*, qui étoit de grande Maison, s'y retira, & y acheva sa course dans les pratiques d'une sainte observance. L'Eglise paroît ancienne, aussi bien que celle de la Parroisse de S. Jean, qui est tout proche, & qui comme je crois, étoit autrefois l'Eglise des Religieux, ou des Clercs qui administroient les divins Mysteres aux Religieuses. On voit dans celle-ci derriere l'Autel, un peu à côté, une petite armoire, où l'on gardoit autrefois *le Saint Sacrement*. Il y a quelque apparence que cette Abbaye fut fondée sur les ruines de quelque Temple; car autrefois la ville d'Autun, n'étoit pas moins superstitieuse que Rome; & il n'y a pas longtems que dans l'enclos du Monastere, on trouva une pierre de marbre rompuë par les deux bouts, sur laquelle on voit une assez bonne partie d'une figure de *Neptune*, qui pourroit bien y avoir été adoré. Un curieux ayant vû cette pierre, en offrit soixante pistoles à Me l'Abbesse, qui ne voulut point la donner. . . . . 6000 l.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

LIEU-DIEU

Me de Damas — Lieu-Dieu, ou le Lieu-Dieu, en Latin, *Locus-Dei*, Fille de l'Abbaye de *Citeaux*, elle est à present en la ville de *Beaune* en *Bourgogne*, y ayant été transferée d'auprès de Vergy, où elle avoit été premierement fondée. 300 l.

EGLISE COLLEGIALES.

PRIEUREZ, PREVOSTEZ, ET AUTRES DIGNITEZ DU DIOCESE D'AUTUN.

VEZELAY.

M. Guerin de Tensin, Archevêque d'Ambrun. — Vezelay, en Latin, *Sanctus Petrus, alias, Sancta Maria*

 Magdalena

Magdalena de Vezeliaco, seu Bergiliacensis, seu Vizeliacum aut Vezeliacum, ſituée dans la Ville du même nom, dans le pays de *Morvan*, près de la Riviere de *Cure*, aux confins du *Nivernois* & de l'*Auxerrois*, à quatre lieuës d'Avalon, & de *Clamecy*, entre l'une & l'autre Ville, à cinq de *Corbigny*, & à dix d'*Auxerre*. C'eſt une ancienne & illuſtre Abbaye, ſituée ſur la pointe d'une montagne, oú l'on dit qu'il y a eu juſqu'à huit cens Religieux. Je doute fort qu'on puiſſe en apporter de bonnes preuves. Elle fut bâtie du tems de *Pepin*, d'autres diſent ſous *Charles le Chauve*, par *Gerard de Rouſſillon*, l'un des plus puiſſans Princes de ſon tems, & par la Princeſſe *Berte* ſa femme, au neuviéme ſiecle l'an 838. & les Ducs de *Bourgogne* l'ont enrichi depuis ce tems-là de pluſieurs Reliques de la *Madelaine*; c'eſt pourquoi la ville de *Vezelay* a pris pour ſa Patrone Sainte Madelaine depuis environ le dixiéme ſiecle, ſur l'opinion qu'on a euë que c'étoit le corps de cette Sainte que *Baidilon* Abbé de *Leuze* en *Haynaut*, avoit apporté de *Jeruſalem* en ce lieu vers l'an 920.; cependant on commence à dire, que c'eſt le corps de *Sainte Marie de Bethanie*, ſœur de *Sainte Marthe*, & de *Saint Lazare*, parce qu'on croit que *Sainte Madelaine* eſt morte à *Epheſe*, & que ſon corps eſt demeuré à *Conſtantinople*. Ce fut dans l'Abbaye de *Vezelay* que le Roi *Loüis le Jeune* reçut la Croix pour le voyage de la *Terre Sainte*. *François Premier* Roi de *France*, voulut ériger l'Abbaye de *Vezelay* en Evêché l'an 1530. L'on voit dans les Archives de l'Abbaye de S. *Germain d'Auxerre*, une Lettre de ce Roi, qu'il écrivoit à ſon Ambaſſadeur en Cour de *Rome*, par laquelle il lui commandoit de pourſuivre cette érection auprès du Pape, cela n'ayant pas réuſſi, on la ſecularisa l'an 1538. ſous le regne de *François Premier*. D'autres diſent en 1537. & d'autres en 1571. je ne ſçai quelle datte croire; car il n'arrive que trop ſouvent que d'habiles Auteurs font de grands anacroniſmes, & c'eſt ce qui m'embaraſſe

m'embarasse fort, n'osant pas décider, après de si grands hommes ; cependant je serois, après le fameux M. de *Longue-Ruë*, pour la premiere datte. La raison qu'apporterent les Moines pour changer d'état, c'est que leur Monastere étant fort frequenté à cause de l'affluence des peuples qui venoient offrir leurs vœux à *Sainte Madelaine*, dont ils prétendoient avoir les Reliques, ils ne pouvoient pas garder la solitude prescrite par leur Regle. Voilà le beau pretexte qu'on apporta pour ôter à l'Ordre de S. *Benoist*, une de ses plus fameuses Maisons. L'on auroit peut-être mieux fait de dire, que les Moines étant déréglez, ils étoient indignes de la posseder, encore n'auroit-ce pas été un sujet legitime pour les séculariser, puisqu'on pouvoit mettre en leur place des Religieux réformez du même Ordre ; car l'experience fait voir que les Sécularisations tournent presque toujours à la ruine des Maisons, comme le dit fort bien M. le *Laboureur*, dans les masures de l'Abbaye de l'*Isle-Barbe*. Aussi plusieurs personnes de la ville de *Vezelay*, assurent que la sécularisation de l'Abbaye a achevé de la ruiner. Cet auguste Monastere qui a servi autrefois de retraite à tant de saints Moines, qui possedoient de si grandes richesses, & qui les employoient à nourir un si grand nombre de pauvres, est reduit aujourd'hui à un Chapitre de dix Chanoines, dont le revenu, y compris la Manse de l'Abbé, ne monte qu'à vingt-deux mille livres, sujettes à beaucoup de charges. L'Eglise est très-belle, & surpasse en longueur celle de l'Eglise de *Nôtre-Dame* de *Paris* ; & soit pour sa beauté, soit pour sa grandeur, soit pour l'ancienne splendeur de l'Abbaye, on l'appelle dans la Ville, la Cathedrale. Le portique qui est à l'entrée, & qui étoit anciennement la place des Penitens, est entierement couvert, de sorte qu'ils y étoient à couvert des vents & de la pluye : ce qui est singulier à cette Eglise. Les chaires du chœur avançoient autrefois fort avant dans la nef, ce qui fait juger

qu'il

Titulaires.		Florins	Revenu
	qu'il y avoit un grand nombre de Religieux; & peut-être est-ce de-là, qu'on a pris occasion de dire, qu'il y en avoit jusqu'à huit cens, mais il n'y en a aucunes preuves. Le logis Abbatial, qu'on appelle le Château, est fort beau, & il y a tant d'appartemens, qu'on y pourroit loger un Prince; il a l'agrement d'un beau jardin & d'une terrasse qui découvre un pays très-agreable. Le Roi a l'alternative avec l'Abbé pour les Dignitez, Prébendes & Semy-Prébendes Hebdomadaires de l'Abbaye & du Chapitre de *Vezelay*. L'Abbé est la premiere Dignité, & cette Abbaye étoit autrefois taxée à	1500.	10000.
N.	Bourbon-Lancy, en Latin, de *Borbonio*. . .		1100. l.
N.	Perecy-Chenesseinet, de *Pressiaco seu Patriciaco*. Ce Prieuré a été autrefois Abbaye. . . .		800. l.
N.	Semur est un Prieuré conventuel de l'Ordre de S. *Augustin*, en Latin, *Sanctus Joannes*; il est situé dans la Ville du même nom, en *Bourgogne*, dans le *Brienois*, aux confins du *Beaujolois*, à une lieuë de la Riviere de *Loire*, & à quatorze d'*Autun*, du côté du Sud, ci-devant électif & confirmatif par l'Abbé de S. *Maurice* d'*Agaune*, Diocese de *Lyon*, en *Vallais*.		
M. de Sénécroy.	Saint Symphorien d'*Autun* est un Prieuré conventuel de l'Ordre de *saint Augustin*. Il a été autrefois une fort celebre Abbaye, bâtie par S. *Euphrone* Evêque d'*Autun*, sous le nom de *saint Symphorien*, dont S. Germain fut tiré, pour être élevé sur le siége de *Paris*, d'où il tira lui-même des Religieux, pour mettre dans l'Abbaye de *saint Vincent*, qu'il avoit bâtie au fauxbourg de sa Ville épiscopale. Aujourd'hui, ce n'est plus qu'un Prieuré conventuel possedé par les Chanoines reguliers de *sainte Geneviéve*, qui embelissent tous les jours cette maison. On y voit dans une Crypte souterraine les premiers tombeaux de *saint Symphorien*, de *saint Fauste* son pere, & de *sainte Auguste*		

guste

Titulaires.		Florins	Reven.
	guste sa Mere, chacun sous un Autel, soûtenu par des colonnes. Aujourd'hui ces trois Corps Saints, sont dans trois autres Sépulcres de pierre, derriere le grand Autel, où ils furent trouvez l'an 1467. du temps que le Cardinal *Rolin* étoit Prieur commendataire du Monastere, les Corps de *saint Euphrone* & de *saint Procul* Evêques d'*Autun* sont conservez dans le grand Autel. . .		6000. l.
	VAUBENISTE.		
uni au Seminaire d'Autun.	Vaubeniste ou Vaubenoist, Prieuré de l'ordre *du Val des Choux*.		5000. l.
M. Baudet de Beaumont.	Vaucroissant, Prieuré près de *Saulieu*, est du même ordre.		600. l.
M. de Alabanuc.	Bardle regulier.		
	Nostre-Dame de Bourbon, est une Eglise Collegiale, le Doyen est à la nomination du Roy.		
M. le Comte Vicaire de S. Cyr.	Les Prieurez de saint Sernin & de saint Saturnin aux Bois, sont unis ensemble & il y a une Sacristie de l'ordre de *Saint Augustin*. Ces deux Prieurez valent toutes charges faites au Titulaire.		1800. l.



EVECHE'

EVÊCHÉ DE LANGRES.

Messire Pierre de Pardaillan d'Antin, nommé à l'Evêché de Langres à la fin de Mars 1724. & Sacré le 27. Septembre suivant : il est Chanoine Capitulaire de Strasbourg ; Abbé de Lire Or. S. B. D. d'Evreux & de Montiers-Ramé du même Ordre D. de Troyes, Academicien honoraire des Inscriptions & belles Lettres, & l'un des 40. de l'Accademie Françoise, où il fut reçû le 30 Juin 1725.

LANGRES, en Latin, *Lingonensis*, *Civitas Lingonum*, *Lingones*, *Andomatunum*, *Andemantunnum*, *Antematunnum*, *Andematunum*, *Antematunum*, ville Episcopale, de la premiere *Lionnoise*, & de l'Exarcat des *Gaules*, & suffragant de *Lyon* avant l'an 340. Elle est située sur la haute montagne de *Vauge*, aux confins des deux *Bourgogne*, en *Champagne*, & capitale du Bassigni, à vingt lieuës de *Besançon*, à un peu plus de *Troye*, à six des confins de la *Franche-Comté* vers les sources de la *Marne*, à neuf grandes lieuës de la Saone, & à 57. de Paris. *Saint Benigne*, quoiqu'il n'en ait pas été Evêque, a été le premier qui y a prêché la Foi. *Saint Mammes* martyr de *Cappadoce*, est devenu patron titulaire de la Cathedrale, depuis qu'on y a apporté de ses reliques la premiere fois. *Saint Didier* troisiéme Evêque de *Langres* fut martyrisé vers l'an 411. selon les uns par les *Vandales*, ou selon d'autres dès l'an 265. par les *Allemans* sous *Chrocus*. C'est le sentiment de M. Baillet. D'autres disent, qu'il fut martirisé l'an 406. ou 407. où même 408. selon *Fauchet*.

Les Rois donnerent aux Evêques de *Langres*, la Seigneurie temporelle de tout leur Diocese, que ces Prelats donnerent en fief, à plusieurs Chevaliers laïcs qui étoient leurs vassaux. Comme les Evêques de *Langres*, étoient autrefois Seigneurs temporels ou feodaux, dans toute l'étenduë de leur Diocese, comme je l'ai dit ci-dessus, les Comtes de *Champagne* relevoient d'eux pour plusieurs Villes & Seigneuries, & les Ducs de *Bourgogne* pour leurs terres de la *Montagne*, ont été feudataires de ces Evêques & d'autres Seigneurs en ont aussi relevez, comme les anciens

 ciens Comtes de Dijon. Nous voyons que Robert II. Duc de *Bourgogne*, fit hommage, au mois de Fevrier de l'an 1272. à *Guy* Evêque de *Langres*, de *Châtillon* sur *Seine*, & de *Montbar*. Les Ducs de Bourgogne descendans du Duc *Robert* ont encore durant long-temps reconnu l'Evêque & l'Eglise de *Langres* pour une partie de leur état, hors de *Dijon*; & on ne peut nier, que cette sujettion des Ducs à ces Evêques, n'ait duré jusqu'au regne de *saint Loüis*; puisque Hugues IV. Duc de *Bourgogne*, promettant de secourir *Thibaud* Roi de *Navarre* & Comte de *Champagne*, envers & contre tous, met cette reserve, *sauf la fidelité qu'il devoit aux Rois de France & aux Evêques de Langres.* Mais la grande puissance des Ducs de Bourgogne, les dispensa dans la suite de ces devoirs envers les Evêques de *Langres* & ils furent anéantis sous le *Roy Jean*, & ensuite sous ses descendans, les Ducs de *Bourgogne* de la maison de *Valois*, qui ont joüi de ce Duché jusqu'à la mort de *Charles* le *Hardi*. Le Comté & Bailliage de *Bar-sur-Seine* a toûjours relevé pour le temporel des Evêques de *Langres*, jusqu'à la réünion de la *Champagne* à la Couronne, & nous voyons que *Thibaud* Roi de *Navarre*, & Comte de *Champagne*, fit hommage de Bar-sur-Seine à *Robert* de Torote Evêque de *Langres*, l'an 1239.

Langres a eu ses Comtes ou ses Vicomtes jusqu'à *Hugues* III. Duc de *Bourgogne*, celui-ci l'an 1179. fit un échange avec son oncle *Gauthier*, qui étoit pour lors Evêque de *Langres*; le Duc ceda à l'Evêque, le Comté de *Langres*, & l'Evêque ceda au Duc sa part du domaine de *Dijon*. Ce contract fut homologué & amorti par *Loüis* VII. & *Philippe Auguste* son fils, qui en donnant cet amortissement changerent la qualité de Comté, en celle de Duché. L'on pretend que c'est depuis ce temps-là, que l'Evêque de *Langres*, prend la qualité de Duc & Pair. A cette qualité il ajoûte celle de Comte de *Montsaulion*, &c. Au sacre du Roy, il porte le Sceptre Royal, & il a l'honneur de sacrer nos

 Rois,

Rois, au défaut de l'Archevêque de *Reims*, selon que quelques Auteurs le prétendent.

L'Eglise Cathedrale dediée à S. *Mammés*, est ancienne, grande, mais fort sombre, cependant elle est assez belle pour le tems, auquel elle a été bâtie ; mais elle n'a pas la delicatesse qu'on remarque en plusieurs autres Eglises Cathedrales, qui ont été construites depuis. En récompense elle a beaucoup de décorations qui sont des témoignages de la magnificence du Cardinal de Givry ; aussi bien que les tapisseries dont l'Eglise est ornée. Le chœur est dans la croisée, comme il est ordinairement dans les Eglises des Moines. On voit derriere le grand Autel sur une colomne une fort belle Châsse qui renferme les reliques de *S. Gengoult* & de *S. Gregoire* Evêque de *Langres*. Il y a dans le fond un grand Crucifix d'argent habillé & qui au lieu d'une couronne d'épines en porte une de fleurons. On dit que les Peres du II. Concile de Nicée en firent present à l'Empereur *Charlemagne*, & que Loüis le Débonnaire son fils le donna à l'Eglise de *Langres* Il y a beaucoup de reliques dans le Trésor ; les principales sont un morceau du bois de la vraïe Croix. Le chef de *saint Mammés* patron de la Cathedrale, & un bras de saint Jacques. L'ancien Palais épiscopal, est assez simple, mais le nouveau est assez beau ; il y a des appartemens magnifiques, qui sont l'ouvrage de l'Evêque *Sebastien Zamet*, qui fit venir des peintres d'*Italie* pour faire les peintures de la Chapelle. C'est lui aussi qui a fondé le seminaire, & en a donné la direction aux Prêtres de l'Oratoire en 1622. Ce fut aussi ce même Evêque qui en 1605. a introduit les *Jesuites* dans la ville de *Langres*. L'an 1608. on leur donna la direction du College, & cet établissement fut confirmé par lettres du Roi *Henri le Grand*, dattées du 2. Avril de cette année ; & par celles de Loüis XIII. du 24. de Fevrier de l'an 1619. Entre plusieurs tombeaux que l'on remarque dans l'Eglise Cathédrale, celui du Cardinal de *Chevry* representé

senté en bronze au dessus de son tombeau dans le chœur, est fait de marbre; il y a aussi ceux de quatre Evêques tous d'un même rang derriere le Maître Autel. De ces quatre il y en a deux de marbre, avec leurs figures de bronze gisantes. Les deux autres ne sont que de pierre. Le tombeau des trois enfans *Ananias*, *Azarias*, & *Misaël*, qui furent jettez dans la fournaise, est devant cet Autel, avec plusieurs tombes d'airain, où sont representez les Evêques qui y reposent. Les clochers de cette Eglise, en l'un desquels il y a une horloge qui se fait entendre de toutes les parties de la ville, sont vûs de fort loin à cause de leur hauteur. Il faut remarquer qu'à *Langres*, le Diacre qui sert à l'Autel doit être à jeun, que les chantres se promenent dans le chœur, & qu'aucun Chanoine, ni même aucun Ecclesiastique dans la Ville ne portent point de bonnets quarrez, & qu'ils ont tous de petits dominos, qui sont ce me semble fourrez.

Le Chapitre de la Cathedrale est composé d'un Doyen, qui est la premiere Dignité, qui a deux voix, & est électif par le Chapitre, & dont le revenu n'est pas plus considerable que celui d'un Chanoine; d'un Trésorier, qui est à la Collation de l'Evêque, & dont le revenu est d'environ deux mille livres, de six Archidiacres, sçavoir, de *Langres*, de *Dijon*, de *Tonnerre*, de *Bar*, de *Bassigny* & de *Hassois*; d'un Chantre, & de cinquante-deux Chanoines, qui sont à la Collation du Chapitre, & dont le revenu annuel commun, est de mille livres; de huit demi Chanoines, qui sont à la collation du Doyen, & de plusieurs Chapelains. Outre le Chapitre de l'Eglise Cathedrale, il y en a onze autres dans le Diocese, qui a trente lieuës de long & vingt de large, & renferme trente-deux Abbayes, & six cens Parroisses, il n'y en a que trois qui sont dans la Ville de *Langres*, sçavoir, S. *Pierre*, remarquable par sa grosse Tour, *Saint Amatre* & *Saint Martin*. L'Evêque de *Langres*, est le troisiéme des douze anciens Pairs de

France; & au Sacre du Roi, il porte le Sceptre Royal.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT BENIGNE.

M. Desmarets. Saint Benigne de Dijon, en Latin, *Sanctus Benignus de Divione*, située dans la ville de *Dijon*, & fondée l'an 512. d'autres disent 514. S. *Gregoire* Evêque de *Langres*, ayant découvert le corps de S. *Benigne*, martyrisé du tems de *Marc-Aurele*, en fit la translation l'an 512. bâtit au tour de son Tombeau une Eglise & un Monastere, & s'y fit enterrer lui même en 539. & le dota de son propre bien, & de quelques terres de son Evêché. Le Roi *Gontran*, en accrut le revenu en y faisant de grandes liberalitez L'Eglise de cette Abbaye est grande, large, élevée & bien percée. Au milieu de la nef l'on voit le tombeau d'un Roi de *Pologne*, qui quitta autrefois ses Etats pour embrasser dans ce Monastere la profession de Frere Convers. Les chaires du chœur sont d'un travail admirable, & quoiqu'elles soient d'un goût different de celui d'aujourd'hui, elles ont neanmoins, je ne sçai quoi de grand, que les plus habiles ouvriers viennent tous les jours copier. Le corps de S. *Benigne*, est au-dessus de l'Autel dans une fort belle chasse; les saintes Reliques sont conservées à côté dans une armoire où l'on gardoit autrefois le *Saint Sacrement* dans un vase de pierre blanche comme de l'albastre, élevé d'environ un demi pied, dont la coupe, qui a un bord d'un doigt ou deux, a un pied de diametre; son couvercle en a autant. Sur la fenestre de l'armoire on lit ces vers : *Hostia salveto, nostræ spes sancta salutis.* De cette Eglise on entre dans la Rotonde, c'est-à-dire, dans une Eglise à trois étages, faite en rond, soutenuë par une infinité de colonnes d'une pierre très-precieuse, & ouverte par le haut, qui est presque l'unique endroit

Titulaires. | Florins | Reven.

endroit d'où elle tire du jour. Le Sepulchre de S. *Benigne* eſt dans l'étage d'en bas, tel que le dépeint S. *Gregoire* de *Tours*, autour duquel ont été enterrez Ste *Leonille* & S^te^ *Paſchaſie* Martyres, S. *Euſtade* & S. *Tranquil*, les deux premiers Abbez du Monaſtere, Ste *Floride* Religieuſe, S. *Hilaire* Senateur, & Ste *Quitte* ſa femme; les pere & mere de S. *Jean de Reome*, S. *Jacob* Evêque de *Toul*, *Bertillon* Abbé de S. *Benigne*, & Chorévêque de *Langres*; *Alix* de *Monbard*, mere de S. *Bernard*, *Iſaac*, *Argrin* & *Bruno* Evêques de *Langres*. Je crois que c'eſt dans cette Egliſe baſſe que je vis en 1707. en allant à *Rome*, ſur un Autel le Baptême de S. *Symphorien* Martyr par S. *Benigne*, donné par immerſion & par infuſion tout enſemble, de même que le Pere *Mabillon* dit qu'il a vû à *Rome* le Baptême de S. *Romain* par S. *Laurent*. Cette figure eſt fort inſtructive pour ſçavoir de quelle maniere ſe donnoit anciennement le Baptême, ou du moins dans le tems qu'elle a été faite; car on voit S. *Symphorien* tout nud dans un vaiſſeau juſqu'à la ceinture, ſur le bord de ce vaſe un linge, qui apparemment étoit mis pour couvrir ſa nudité, & à côté S. *Benigne* habillé de ſes habits Sacerdotaux, comme s'il alloit dire la Meſſe, qui tient une aiguiere dont il verſe de l'eau ſur le Saint, aſſiſté d'un autre Prêtre habillé comme lui & la tête razée, avec un petit cercle de cheveux, tel que le portent aujourd'hui la plûpart des Religieux. Dans l'étage d'enhaut de la Rotonde, il y a un Autel d'une pierre ſoutenuë par une ſeule colonne. De la Rotonde on entre dans la Chapelle de la *Vierge*, qu'on prétend avoir été la premiere Egliſe bâtie par S. *Gregoire* Evêque de *Langres*. Comme l'Egliſe de S. *Benigne* eſt l'Egliſe matrice de *Dijon*, l'Abbé eſt le Chef du Clergé de la Ville, & préſide à toutes les Aſſemblées Eccleſiaſtiques; & dans le Parlement il a rang parmi les Conſeillers. Vingt-ſix Prieurez dépendent de cette Abbaye, qui eſt réformée. . . . . 2600. | 30000.

BEZE LA FONTAINE.

M. de Clermont Tonnerre Evêque de Langres, & Abbé de Thenailles. o de Prem. d. de Laon.

Beze la Fontaine, ou Fontaine Bezé, ou Beze, en Latin, *sanctus Petrus de Besua, seu Belua*, située à quatre lieuës de *Dijon*; sur les Fontaines de *Beze*, dont elle a pris le nom. Elle a été fondée l'an 600. sous le regne de *Clotaire* II. par *Amalgare* & *Aquiline* sa femme, en faveur de leur fils *Amaldene*; & elle fut réparée l'an 834. par *Alberic* Evêque de *Langres*. Elle a reçu la réforme. . . 433. 7000.

SAINT MICHEL.

M. du Trousset d'Hericourt en 1719.

Saint Michel de Tonnerre, en Latin, *Sanctus Michaël de Tornodoro*, située dans la ville de *Tonnerre*, sur la montagne, au bord de la riviere d'Armanson, vers les frontieres du Duché de *Bourgogne* en *Champagne*, entre *Semur* & *Saint Florentin*, & à sept lieuës d'*Auxerre*. Cette Abbaye est petite, mais fort jolie. *Etienne de Nicey*, qui en a été le dernier Abbé Regulier, fit rebâtir l'Eglise, le Cloître, le Chapitre, qui sont fort propres; il fit aussi écrire des Cartulaires, tirer des Reconnoissances des biens du Monastere, & il peut passer pour un des meilleurs Abbez qui l'ont gouverné. On y conserve les Reliques de S. *Thierry*, Evêque d'*Orleans*, qui y sont en grande veneration. Quoiqu'il y ait des Parroisses dans la Ville & une Collegiale de dix-huit Chanoines & trois Dignitez, sçavoir, Prévôt, Chantre & Tresorier, cependant toute la ville se fait enterrer à S. *Michel*, c'est le nom du Monastere qui fut fondé l'an 980. La Reforme de la Congregation de S. Maur y est depuis quelques années. 240. 5000.

MOLESME.

M. l'Abbé de Vaureal, Maître de l'Oratoire du Roi.

Molesme, en Latin, *Beata Maria Mollis Monasterii, alias, Molismensis, seu Molismensis aut Molismus*, située dans le Bourg du même nom en *Champagne*, aux confins de la *Bourgogne* dans le *Senonois*, près les *Herissey*, ou les

les *Ricey*, sur la riviere de *Leigne*, à trois ou quatre lieuës de *Bar-sur-Seine*, vers le Midi, & à neuf de l'Abbaye de *Clairvaux*, entre *Mombard* & *Mussey-l'Evêque*, à trois lieuës de *Chastillon-sur-Seine*. Comme la solitude du desert de *Colan* près de *Tonnerre* étoit trop mal saine, S. *Robert* Religieux de l'Abbaye de la *Celle*, de l'Ordre de S. *Benoist*, en retira les Hermites qui étoient sous sa conduite, & les mena dans la forest de *Molesme*. Ils s'arrêterent auprès de la petite riviere de *Leigne*, & se bâtirent de leurs propres mains de petites loges vers l'an 1075. & non pas 1173. comme quelques uns le disent. Quelque tems aprés on y construisit un Monastere regulier, où S. *Robert* établit la Discipline Cénobitique. S. *Robert* les abandonna ensuite par deux fois pour leur indocilite & leurs révoltes, & il alla jetter les fondemens de l'Ordre de *Citeaux* en *Bourgogne*, dont il fut fait le premier Abbé en 1098. mais l'année suivante, il fut renvoyé à *Molesme* par le Pape *Urbain* II. & les Religieux se soumirent à sa Réforme. Il y mourut l'an 1108. *Molesme* a été la mere de plusieurs autres Abbayes; car outre que c'est de *Molesme* que sont sortis les premiers Religieux de *Citeaux*, l'on voit par les titres, que sept ou huit Abbayes d'hommes, & autant de Filles en dépendoient autrefois. Il y avoit même dans *Molesme* un Monastere de Religieuses, sous la Jurisdiction de S. *Robert*. le Monastere se ressent de son ancienne splendeur. L'Eglise est d'une structure singuliere, d'un bon goût, & la plus belle du pays. On y voit le tombeau de S. *Robert*, dont les Reliques sont dans une chasse, & le Chef dans un tres-beau buste d'argent. On y conserve encore le chef de S. *Theodore* martyr. Le Cloître, le Chapitre, le Refectoire & le Dortoir sont très-beaux, mais ils doivent presque toute leur beauté, aussi bien que l'Eglise, à la réforme, qui a 15000. livres de rente pour les Religieux. . . . . . | 4000. | 14000.

MOLOME

Titulaires. | Florins | Revenu.

MOLOME

M. Morel Chanoine de l'Eglise de Paris.

Molome, Melonne, ou Melingen ou S. Martin près de *Tonnerre*, en latin, *Molomium*, *Molodunum*, & *Molundense monasterium*, *Melendum*, *Molunda*, située dans le Duché de *Bourgogne*, au bourg de *Molosme*, appellé ordinairement *Molosme la Fosse*. C'est en ce lieu que cette Abbaye fut fondée sous *Clovis* I. & l'Eglise en fut dédiée à *saint Martin*; mais ayant été détruite, on la rétablit quelque tems après, proche de la riviere d'*Almançon*, à une lieuë de *Tonnerre*, & à cinq du bourg de *Molosme*, où est une autre Abbaye du même Ordre; l'Abbaye de Molôme, se nomme maintenant S. *Martin* près de *Tonnerre*, & en latin, *Sanctus Martinus propé Tornodorum*, *vel Melugdensis*, *seu Molundensis*; elle est dans l'Archidiaconné de *Tonnerre*. Vers l'an 858. *Bernard* abbé de *Molôme*, fut present à deux actes passez à *Autun* par *Jonas* Evêque de cette Ville. — 500 — 4000 l.

MONSTIER

Monstier saint Jean, où saint Jean de Reome, en latin, *Sanctus Joannes Retinensis*, *vel Remoaus*, *vel Reomaensis*, *aut Reomus*, *seu Reomaense*, *aut Reomense monasterium*, *alias*, *Monasterium sancti Joannis*, *Reomensis*, située dans le Duché de *Bourgogne* au bourg de l'*Auxois*, à une lieuë de la riviere d'*Armançon*, à deux de la Ville de *Semur*, en l'Archidiaconné de *Tonnerre*. *Saint Jean de Reome* la fonda l'an 486. des biens que ses parens lui avoient laissez; il en fut le premier Abbé & *Clovis* I. Roi de *France* confirma l'an 500. la fondation de cette Abbaye, qui passa ensuite dans l'Ordre de S. *Benoist*, & a reçu la reforme. — 2016 — 5000. l.

POUTIERS,

M de Bethunc d'Orval.

Poutiers, ou Poultiers, ou Potiers, ou Poultieres, ou Potieres ou Pontieres en latin, *Pultariarum*, *seu de Pulteriis*, *seu Pulcheriarum*, *vel monasterium Pulteriense*, située près de

Regulairs. | Florins | Revenu

de *la Seine*, *le Mont Lassois*, ou de *Roussillon & de Châtillon*, où elle a été fondée vers l'an 860. par *Gerard* Comte de *Roussillon*, & Berthe sa femme, qui y sont enterrez. Cette Abbaye, de la Congregation de *saint Vanne*, n'a rien de son ancienne splendeur; la situation en est très-belle & très-agreable, le jardin est grand, & comme partagé par trois canaux, dont la riviere de *Seine* en est un, ce qui donne à ce lieu un agrément tout particulier. Le Sanctuaire de l'Eglise paroît être de la premiere fondation. Il est pavé en partie de marbre blanc, & au tour du grand Autel on voit plusieurs petites colonnes de marbre; ce qui fait juger avec combien de magnificence cette maison avoit été construite. Le tombeau du fondateur mort en 890. est à côté de l'Evangile, & celui de Berte son épouse est du côté de l'Epitre. L'Epitaphe de *Thierri* leur fils, qui est sur le pavé devant le grand Autel, est bien plus ancien. L'Eglise de cette Abbaye fut dédiée par le Pape Jean VIII. lorsqu'il vint au Concile de *Troyes*, & elle est immediatement soûmise au Saint Siége. . . . . 100 | 2000. l.

SAINT SEINE,

M. de Corberon Chanoine de l'Eglise de Paris

Saint Seine, ou *Segestre*, en latin, *Sanctus Sequanus, fanum sancti Sequani, Sicaster, vel Segester, aut Sequani Monasterium*. Située dans la petite Ville du même nom aux extremitez de la Bourgogne vers le Nord, au pays de *Maymont* à cinq lieuës au deça de *Dijon* vers le couchant d'Eté & à 2. ou 3. lieuës des sources de la riviere de *Seine*; d'où quelques-uns croyent qu'elle prend son nom & tire son origine; mais ils se trompent, & ce monastere a pris son nom d'un saint nommé en latin, *Sequanus*, & dont *Gregoire de Tours* fait mention dans son livre de la gloire des Confesseurs. *Saint Seine* fut le premier Abbé de ce monastere, vers le milieu du sixiéme siécle.

Maymont, en latin, *Magnimontium*, qui étoit le lieu de la

TITULAIRES.		Florins	Reven.
	de la naissance de S. *Seine*, étoit une petite Ville proche de là ; & l'on voit par les titres que le lieu où ce Monastere fut bâti, s'appelloit Segestre ; il y a la reforme. S. *Seine* étoit disciple S. Jean fondateur du *Montier* Saint *Jean*, & l'Abbaye de S. *Seine* ne reprit ce nom qu'aprés la mort de son Fondateur S. *Seine*, arrivée vers l'an 580. . . .	500	6000.l.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

AUBERIVE,

M. Bochart de Champigny Prevôt de l'Isle.	Auberive, ou Auberins, en Latin, *Alba Rapi*, *seu Alba Ripa*, fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, dans la *Champagne*, sur la droite de la source de la riviere d'*Aube* à deux cens pas au dessous, à cinq lieuës de *Langres* & à 60. de Paris. Elle fut fondée le 3. des nones de Fevrier ou le 4. Fevrier de l'an 1136. ou 1138. par *Villençon* Evêque de *Langres*, & bâtie au pied de la montagne & des bois dits le *Charmois*. D'autres mettent sa fondation le 3. de Fevrier l'an 1135. par *Guillaume* Evêque de *Langres*; mais ils se trompent. Les bâtiment & les jardins de cette Abbaye, sont assez beaux ; mais l'Eglise est peu considerable. Il y a cependant une chose assez singuliere ; le *saint Sacrement* n'y est point conservé au grand Autel, mais dans un tabernacle ou armoire qui est dans le fond de l'Eglise, du côté de l'Epître, & qui n'est fermé que d'une grille de fer ; ensorte que tout le monde peut voir le Saint Ciboire.	450	6000.l.

BEAULIEU

M. de Fonsens des Epinets Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris.	Beaulieu, en latin, *de bello loco*, *seu Bellus locus*, fille de l'Abbaye de *Cherlieu ou Charlieu*, elle est située en *Bassigni*, au doyenné de *Pierrefite*, à trois lieuës de *Langres*, proche le Duché de *Bar*, à deux lieuës de la Ville de *Clermont* en *Argonne*, & à pareille distance de *sainte Menehou*. Elle		

TITULAIRES. Elle fut fondée au mois de Juillet 1138. d'autres disent l'an 1170. . . . .

Florins 230. Revenu 3000. l.

CLAIRVAUX

Dom Gassot de dessens.

Clairvaux, ou Clervaux en Latin, *Clara Vallis*, située dans la petite Ville du même nom, en *Champagne*, sur la riviere d'*Aube*, entre *Langres* & *Troyes*, à onze ou douze lieuës de l'une & de l'autre Ville, & à deux de *Bar-sur-Aube*. S. *Bernard* ayant été envoyé par S. *Etienne* Abbé de *Citeaux* en 1115. avec douze Moines pour fairé une nouvelle colonie Religieuse vint dans un desert affreux du Diocese de *Langres* prés de la riviere d'*Aube*, appellée la *Vallée d'Absynthe*, qui avoit toûjours passé pour une retraite de voleurs. Il s'y arrêta & aprés avoir fait défricher & nettoyer l'endroit, il y jetta les premiers fondemens de la fameuse Abbaye de *Clervaux*, en y faisant dresser seulement d'abord des huttes, & de petites loges separées. La maison de *Clervaux* est la troisiéme fille ou filiation de *Citeaux*, & elle est devenuë la mere d'une multitude incroïable d'autres maisons de son Ordre. Cette Abbaye est élective & reguliere; on en appelle l'Abbé, le Pere, ou le Primat de l'Ordre & peut passer lui-même pour General d'Ordre, à cause de l'autorité qu'il a sur les Monasteres de sa filiation. L'Abbaye de *Clervaux* a été fondée par *Hugues* Comte de *Troyes*, le 7. des Kalendes de Juillet 1115. & enrichie depuis par *Thibaud* Comte de *Champagne*, & par les Comtes de *Flandres*, sur tout par le Comte dit *Philippe*, & par *Mathilde* sa femme. Elle est dans une vallée environnée presque de tous côtez de montagnes, & de forêts, & pour y arriver, il faut faire beaucoup de chemin dans les bois. On ne peut pas en approcher, qu'on ne sente son cœur touché, & un certain je ne sçai quoi, qui fait connoître la sainteté de son origine. En effet, tout ce qu'on y voit d'anciens monumens, ressent la pieté de ses

Titulaires. fondateurs. L'Eglise est grande, spacieuse & belle ; mais simple, & sans beaucoup d'ornemens. La nef étoit autrefois remplie de trois rangs de chaires de chaque côté pour placer les freres convers durant l'Office ; & par le nombre des chaires, on juge qu'il y avoit autrefois, près de trois cens freres convers à *Clairvaux*. Depuis peu d'années on les a toutes ôtées, & on s'est contenté d'en conserver un petit nombre sous l'orgue à l'entrée de l'Eglise, où est aujourd'hui le chœur des freres convers. L'Eglise en est assurement plus degagée ; mais beaucoup de personnes croyent, que cette antiquité retranchée, la rendoit plus vénérable. La nef est suivie du chœur des infirmes, & celui-ci du chœur des Religieux, qui n'a rien que de simple ; mais c'est une simplicité qui a quelque chose de grand. Le tombeau de S. *Bernard*, celui de S. *Malachie* & celui de quelques saints martyrs qui reposent à *Clairvaux*, sont derriere le grand Autel. On a érigé des Autels sur ces tombeaux ; & les Ecclesiastiques ou Religieux de distinction y disent la Messe avec le calice de Saint *Bernard*, & avec celui de Saint *Malachie*. Ils sont tous deux si petits, qu'ils n'ont pas un demi pied de hauteur ; mais la coupe est fort large, & peu profonde. Proche du grand Autel, est le tombeau de Marguerite Reine de *Navarre*, assez près de-là celui de *Jean de Blanchesmains*, Archevêque de *Lyon*, qui quitta son Archevêché pour se retirer à *Clairvaux*. Le cœur d'Isabelle de France, fille de Saint *Loüis*, est dans le chœur des Religieux. On voit dans la croisée du côté du Septentrion, les tombeaux de cinq Evêques, autant illustres par la Sainteté de leur vie que par le caractere de leur dignité. Derriere le rond point de l'Eglise, est le cimetiere des Abbez étrangers, qui sont morts à *Clairvaux*, dans lequel on voit contre l'Eglise les Sépulchres des freres de Saint *Bernard*. C'est dans ce cimetiere qu'on voit la cellule du Saint, que *Guillaume de Champeaux*, Evêque de *Châlons*, lui fit bâtir pour

pour le soulager dans ses infirmitez. Il n'y a point de cheminée, car S. *Bernard* étoit si mortifié & dégagé des sens, qu'il ne vouloit pas qu'on lui fit du feu ; mais sous son lit, il y avoit une grande pierre percée en plusieurs endroits, sous laquelle on allumoit un brasier, pour échauffer sa chambre, sans qu'il s'en apperçût. On ne peut rien voir de plus simple que cette chambre, & que le lit de Saint *Bernard* qu'on y conserve encore ; & si un Abbé malade, étoit si mal logé, on peut juger quels étoient les appartemens des sains & des simples Religieux. Cette chambre touche à une petite Chapelle, qui apparemment fut bâtie pour lui dire la Messe. On tient qu'il y mourut, & on y lit une inscription qui le dit assez clairement. Du Cimetiere des Abbez on entre dans le cimetiere des nobles, qui joint le collateral de l'Eglise, & qui est couvert. Celui des Religieux tire plus dans le champ ; il y a au milieu un tombeau élevé ; c'est celui de *Guillaume* de *Joinville* Evêque de *Langres*, & ensuite Archevêque de *Reims*. Ce qu'on remarque de singulier dans ce cimetiere, c'est qu'il y a toûjours une fosse commencée, & une à moitié faite, proche du dernier Religieux qui a été enterré, afin que ce spectacle conserve dans l'esprit la memoire de la mort, & par ce souvenir contienne les Religieux dans leur devoir. La chapelle des Comtes de *Flandre* est assez proche du cimetiere des Abbez, on y voit le tombeau de Philippe & de la Comtesse *Mathilde* son épouse. Sous l'Autel de cette Chapelle, il y a une belle Crypte voûtée dans laquelle sont arrangez les ossemens des Religieux qui vivoient du tems de Saint *Bernard*. On les révere comme des Saints ; car le bienheureux Abbé avoit eu révélation, que tous les Religieux qui vivoient alors à *Clairvaux*, seroient sauvez. Pour ce qui est des Abbez de *Clairvaux*, ils sont tous enterrez de suite dans le Cloître du côté du Chapitre, & n'ont que des tombes & des épitaphes assez simples. On en voit neanmoins quelques uns

enchassez dans la muraille du Cloître, avec ceux de quelques autres Abbez & Religieux de distinction. Ces épitaphes sont dans le grand Cloître qui est voûté & vitré. Les Religieux y doivent garder un perpetuel silence. Dans le côté du Chapitre il y a des Livres enchaînez sur des pupitres de bois, dans lesquels les Religieux peuvent venir faire des lectures lorsqu'ils veulent Du côté du Cloître suivant, on entre dans le Réfectoire qui est grand & large, bien voûté. Il y a deux rangs de piliers, & quatre rangs de table. Le Chaufoir joint le Refectoire. Du grand Cloître on entre dans le Cloître du Colloque, ainsi appellé, parce qu'il est permis aux Religieux d'y parler. Il y a dans ce Cloître douze ou quinze petites cellules toutes d'un rang, où les Religieux écrivoient autrefois des Livres; c'est pourquoi on les appelle encore aujourd'hui, les écritoires. Au dessus de ces cellules est la Bibliotheque, dont le vaisseau est grand, voûté, bien percé & rempli d'un grand nombre de manuscrits, attachez avec des chaînes sur des pulpitres, mais il y a peu de Livres imprimez Je n'entreprends point de parler ici de tous les manuscrits de Clairvaux, la plûpart contiennent des Ouvrages des Peres de l'Eglise, ils sont presque tous écrits depuis le commencement de l'Ordre, excepté un ou deux. Il y a aussi un fort beau Decret de *Gratien*, qui a été donné autrefois par Alain, Disciple de S. *Bernard*, & ensuite Evêque d'*Auxerre*. Surquoi on peut remarquer que les Religieux de *Clairvaux*, n'étoient pas ennemis de la lecture du Droit Canon, puisque *Alain*, Disciple de S. *Bernard*, veut que l'on conserve si précieusement ce Decret dans *Clairvaux*, & qu'il défend sous quelque pretexte de necessité que ce puisse être, de le prêter au dehors. Il en faut dire de même des ouvrages dogmatiques des Peres, dont il y a plusieurs dans *Clairvaux*, & écrits du tems de S. *Bernard* même; & entr'autres les six livres de S. *Augustin*, contre *Julien*; car

ç'au:oit

ç'auroit été fort inutilement que les Religieux se seroient donné la peine de copier ces Livres, s'ils ne les avoient point lus. Je ne parle point ici du Dortoir de *Clairvaux*, qui est grand & bien voûté, mais dont les chambres sont si petites, qu'il n'y a précisément de place que pour mettre le lit, la table & le siege du Religieux. C'est au bout de ce Dortoir, qu'on conserve le Trésor de *Clervaux*, où il y a un grand nombre de Reliques fort bien enchassées, la plupart envoyées par les Empereurs de Constantinople. On y montre entr'autres un morceau du bois de la *vraie Croix*, qui est d'une grandeur non commune, quatre beaux chefs, deux desquels sont de S. *Barnabé*, & de S. *Marc*, sans parler des chefs de S. *Bernard*, & de S. *Malachie*, qui sont dans deux beaux bustes de vermeil doré, avec des émaux très-riches. On les porte aux Processions qui se font pour les necessitez publiques. On montre encore dans ce Trésor, un Calice d'une façon toute extraordinaire; & on pretend qu'il a été à l'usage de S. *Malachie*, il est à peu près de la même grandeur & de la forme des calices dont nous nous servons aujourd'hui; mais il y a quatre clochettes d'argent attachées à la coupe, & il est tout different du calice de S. *Malachie*, qu'on montre à la Sacristie, & avec lequel on permet de dire la Messe aux Etrangers qui en ont la dévotion. Il y a aussi plusieurs choses qu'on prétend avoir été à l'usage de S. *Bernard*; & entr'autres une chasuble, elle est assurement ancienne; mais si elle est de lui, il faut dire que les Religieux de *Clairvaux* n'étoient point si ennemis de la soye & de l'argenterie dans leurs ornemens, puisque la croix est d'un galon d'or. On conserve encore dans le Trésor une grande chasse d'argent, qu'un Evêque de *Xaintes* avoit fait faire pour y mettre les Reliques de S. *Bernard*; mais les Religieux craignant que si on tiroit ses ossemens de son tombeau, plusieurs Princes, à qui on ne pourroit les refuser, n'en demandassent

CRESTE.

M. Charpin de Gennetines, Evêque de Limoges, & Abbé de Pebrac, O. de S. Aug. D. S. Flour.

Creſte, ou la Creſte, en Latin, *Criſta*, vel *Creſta*, Fille de l'Abbaye de *Morimond* en *Champagne*, au Doyenné de *Chaumont* en *Baſſigny*, eſt ſituée ſur la riviere de *Regnon*, à trois lieuës de *Chaumont*, du côté de l'Orient. Elle fut fondée le jour de devant les Kalendes de Juillet, ou le 30. Juin de l'année 1121. par les Comtes de *Champagne*, & elle a été depuis fort augmentée par les Seigneurs de *Choiſeüil* & de *Reſnel*. *S. Bernard* parle de l'Abbaye de la *Creſte*, dans ſa Lettre 346. Elle ſemble avoir été fort conſiderable autrefois. Elle rapporte pour les Moines, autant qu'à l'Abbé. . . . . 200. 6000.

LA CHARITÉ.

Dom de Requelaine.

La Charité lez Leſines, ou près Lezines, ou Nôtre-Dame de Leſines, en Latin *Caritas*, *vel Charitas de Lezinis*, *Charitas Lezinæ*, *ſeu Leziniæ*, ſituée dans le Doyenné de *Tonnerre*, & à deux lieuës de cette Ville. Elle étoit autrefois habitée par des Religieuſes, mais preſentement elle l'eſt par des Religieux réformez de *Ciƶeaux*, de la filiation de *Clairvaux*. Elle eſt en regle. . 80. 2000.

LONGUAY.

M. de Caqueré.

Longuay, en Latin, *Beata Maria de Longo Vado*, Fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, & élective par le Monaſtere : elle a été fondée le 4. des Nones de Mars 1149. & vaut 2000. livres aux Moines. . . . 130. 4000.

MORES.

M. de Chavaudon, Conſeiller au Parlement.

Mores, ou Mont, en Latin, *Sancta Maria de Monte, alias, de Moris ſeu Moræ*, Fille de l'Abbaye de *Clairvaux*. Elle a été fondée le 4. des Ides de Septembre 1153. en *Champagne*, à huit lieuës de *Troyes*. On prétend que S. *Bernard* étant en oraiſon dans l'Abbaye de *Mores*, le Crucifix ſe

Titulaires.		Florins	Reven.
	détacha pour l'embrasser. L'on y conserve le Chef de Sainte *Beline*.	100.	3000.

MORIMONT.

Dom. Aubertot.

Morimont, ou Morimond, en Latin, *de Morimonte, seu Moribundo, de Morimondo, seu de Morismundo*, la quatriéme Fille de *Citeaux*, & élective. Elle est située à neuf lieuës de *Langres*; d'autres disent à six, & à soixante de Paris, sur les limites & sur un ruisseau qui passe au milieu, & fait la séparation de la *Champagne*, de la *Lorraine* & de la *Franche Comté*. Elle a été fondée le 7. des Kalendes de Juillet 1115 par *Olderic* d'*Aigremont*, Seigneur de *Choiseuil*, & *Adeline* sa femme. D'autres prétendent que ce fut *Guillencus* Evêque de *Langres*. L'Abbé quoique Regulier, est reconnu pour General, Pere & Superieur immediat des Ordres Militaires de *Calatrava*, d'*Alcantara*, de *Montesa* d'*Avis*, & de *Christ*, qui sont en *Espagne*, & en *Portugal*. Il a plus de cent Monasteres sous sa dépendance & filiation, & sept cent Benefices. L'accès de l'Abbaye de *Morimont* est difficile à cause des bois. La situation en est affreuse; car elle est dans un fond environné de tous côtez de montagnes. Elle termine trois Evêchez, celui de *Langres*, de *Toul*, & de *Besançon*. L'Eglise pourtant est sur les terres de *France*, c'est pourquoi on voit à la porte ces mots écrits en lettres Gothiques: *Vive le Roi, notre Souverain Seigneur*, & au milieu de la fleche il y a une couronne de fleurs de Lys; mais la moitié du Refectoire est sur les terres de *Lorraine*. Cette Abbaye fut fondée l'an 1115. le même jour & la même année que celle de *Clairvaux*, & elle ne cede le pas à celle-ci qu'à cause de ses grandes dépendances, & de S. *Bernard*, qui en a été le premier Abbé, & la plus brillante lumiere de l'Ordre. L'Abbaye de *Morimont* a eu pour Abbé le fameux *Othon* Evêque de *Frisingue*, qui y mourut en revenant d'un Chapitre general de *Citeaux*, & y fut enterré près du grand Autel, du côté de l'Evangile, où il a encore un tombeau assez simple. Les Seigneurs de *Choiseuil* & d'*Aigremont*

Titulaires.		Florins	Reven.
	d'*Aigremont*, qui en sont regardez comme les Fondateurs, ont leur Sepulture dans l'Eglise, qui est belle. Il y a quarante ans que l'Abbaye n'avoit rien de splendide; mais il y a maintenant un commencement de bâtiment magnifique, qui ne cedera à aucune Maison de l'Ordre: le Dortoir est très-beau.	1400.	15000.

QUINCY.

M. Bastide. Quincy ou Quincey, en Latin, *Quinciacum*, *seu Quinceium*, Fille de l'Abbaye de *Pontigny*. Elle a été fondée le 11. des Kalendes de Mai 1133. au *Senonois*, dans le Doyenné de S. *Winemer*, à deux lieuës de *Tonnerre*. Les restes de cette Abbaye font voir qu'elle a été autrefois considerable, mais le miserable Eudes de *Chastillon*, qui en a été Abbé, ayant renoncé à la Foy de ses Peres, la desola de telle sorte, que jusqu'à present elle n'a pû se relever de ses ruïnes. On dit que les satellites de ce mechant Cardinal, au nombre de cinq cens, s'étant un jour tous revêtus des ornemens des Ministres sacrez, firent par derision comme une procession autour d'une croix, & que là, ils les brûlerent tous. Il ne reste de l'Eglise que le Chœur, & les deux croisées, dans lesquelles il y a sept Autels de chaque côté; elles se terminent en rond point de même façon que le Chœur. On montre dans l'Eglise le tombeau de S. *Gaultier*, Abbé du Monastere, qu'on fait aussi Evêque d'*Auxerre*, & Martyr; mais je ne trouve point d'Evêque d'Auxerre de ce nom, & le Siege de cette Eglise se trouve certainement rempli par d'autres Evêques dans le tems qu'on fait vivre ce Saint. On voit assez proche de son tombeau celui de *Robert de Tanlay*; & celui de sa femme *Agnes de Saintyon*, étoit autrefois dans l'Eglise. Il n'y a pas long tems qu'on voioit devant le grand Autel les sepulchres de *Guillaume* de *Tanlai*, d'*Adeline* sa femme, & de *Jean* leur fils; ce Guillaume étoit fils de *Pierre* de *Courtenay*, qui avoit pour pere *Loüis* le *Gros*

		Florins	Revenu
Titulaires.	Roi de *France*, mais tous les plus grands monumens sont sujets en ce monde à la vicissitude des tems. Il y a dans cette Abbaye un assez bon nombre de manuscrits des Peres, & un bras de S. *Basile le Grand*.	120.	2000.

THEULLEY.

M. Trudaine, Evêque de Senlis.	Theulley ou Thuley ou Tuley, en Latin, *Theolocus*, *seu Thullcium*, Fille de l'Abbaye de *Morimont*. Elle a été fondée le 12. des Kalendes d'Avril 1130. au Comté de *Bourgogne* près *Gray* & *Autrey*; on l'a rebâtie entierement depuis quelques années. On y voit à l'entrée de l'Eglise sous le portique plusieurs tombeaux, qu'on croit être ceux des Fondateurs, & plusieurs autres de Messieurs de *Vergi*, qui sont dans l'Eglise même.	30.	5000.

VAUX-LA-DOUCE.

Dom Langlée de Champignelles, & Dom Beroüin, Coadjuteur.	Vaux-la-douce, & Val-la-douce, en Latin, *Vallis ducis*, Fille de l'Abbaye de *Clairefontaine sous Morimond*, située en *Bourgogne*, dans le Doyenné de *Pierrefite*, au pays de *Bassigny*. Elle fut fondée par *Manassés* Doyen de *Langres* le 16. des Kalendes d'Aoust 1168. d'autres disent 1152. Il y a la réforme, & elle est réguliere. . .	130.	2500.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

CHASTILLON.

Dom. Gagne de Perigny, 13. Juillet	Chastillon sur Seine, en Latin, *Sancta Maria de Castillione*, vel *Castellio ad sequam*, située dans la ville du même nom en *Bourgogne*, dans le Bailliage de la *Montagne*, à quinze lieuës de *Troyes*, à pareille distance de *Dijon*, & à sept lieuës de *Bar sur Seine*. Elle a été fondée l'an 1182. & l'Abbé preste serment de fidelité au Roi.	500.	1000.

SAINT ETIENNE.

Secularisée & unie à l'Evêché de Langres.	S. Etienne de Dijon, en Latin, *Sanctus Stephanus de divione*, située		

Titulaires.		Florins	Reven.
	située dans la ville de Dijon, & fondée l'an 1116. mais elle fut secularisée l'an 1613. L'Eglise ne cede rien à celle de l'Abbaye de Saint *Benigne de Dijon*. Ces Chanoines prétendent avoir le corps de Saint *Medard* Evêque de *Noyon*; mais la maniere qu'ils disent que la translation s'en est faite, ressent tant la fable, qu'il semble qu'on doive plûtôt en croire les Religieux de l'Abbaye de S. *Medard* de *Soissons*, qui croyent le posseder encore, & qui ont son tombeau.	700.	6000.

VAL DES ECOLIERS.

Elective, Triennale, & unie à la Congregation de sainte Geneviere. M. d'Entredeux-Monts.

Val des Echoliers, en Latin, *Vallis Scholarium*, située près la riviere de *Marne*, a une lieuë de *Chaumont* en *Bassigny*, vers le midi. Elle a été chef d'Ordre, & avoit sous soy des dépendances assez considerables, entr'autres le Prieuré de Sainte *Catherine* de *Paris*, ou de la Couture que Saint *Loüis* fonda. Le Val des Echoliers, doit son origine à quatre Docteurs de l'université de Paris, qui touchez de l'esprit de Dieu, se retirerent dans une solitude affreuse du diocese de *Langres*, au commencement du treiziéme siécle, en 1212. Leur exemple fit une si grande impression dans l'esprit de l'Evêque de *Châlon* en *Champagne*, nouvellement élû, qu'avant que d'être sacré, il renonça à sa dignité, pour se joindre à eux. Il falloit être aussi animé qu'ils l'étoient de l'esprit de penitence, pour choisir un lieu environné de tous côtez de rochers & de bois, si étroit qu'il est impossible de s'étendre, & qui ne presente rien d'agréable à ceux qui l'habitent, que la mortification: aussi n'y demeurerent-ils pas plus de trente ans, & ils furent obligez de s'établir à une demie lieuë de-là, dans un lieu qui est encore fort solitaire, mais qui n'est pas tout à fait désagréable. On y transfera les ossemens de ceux qui étoient déja morts, sur tout des quatre Fondateurs, qui sont sous une belle tombe au milieu du chœur. L'esprit de simplicité qui regnoit parmi eux,

TITULAIRES. les obligea de se contenter de la qualité de Prieur ; & il n'y a pas deux cens ans que l'envie de se faire appeller Abbez les a pris. D'autres Auteurs disent que le *Val des Echoliers* fut fondé en 1212. au même endroit par *Guillaume Anglic* ou l'*Anglois*, & par *Richard* de *Narcey*, dans un lieu desert, qui leur fut donné par *Guillaume* de *Joinville*, Evêque de *Langres*, & où ces deux Fondateurs établirent un Ordre Religieux, selon la Regle de S. *Augustin*, qui prit le nom de *Val des Echoliers* ; parce que quantité d'Ecoliers de l'Université de Paris les y vinrent trouver pour y être Religieux. Quelques années aprés *Robert* de *Torote* Evêque de *Langres*, le transfera où il est à present. On le nomma le *Val des Echoliers*, parce que plusieurs Echoliers, quittant les Universitez s'y établirent. Il y eut depuis plusieurs Monasteres fondez selon cet Institut, & en moins de vingt ans, on en compta seize, tant en *France* qu'aux *Pays-bas*. Leur Chef n'avoit que le nom de Prieur, jusqu'à ce que le Pape *Paul* III. accorda à *Clement Cornuot*, Prieur General de cette Congregation la dignité d'Abbé en 1540. d'autres disent 1639. que les successeurs ont conservé. Le dernier Abbé titulaire a été *Laurent Michel*, qui l'an 1653. fit démission de sa Jurisdiction, & de sa dignité en faveur du Superieur General de la Congrégation des Chanoines Reguliers de *France*, dite de *Sainte Genevieve*, à laquelle cet Ordre du *Val des Ecoliers* a été uni à perpetuité sous le gouvernement de l'Abbé triennal de *sainte Genevieve* du *Mont à Paris*. Le titre Abbatial du Val a été supprimé, & ce Monastere est gouverné par un Superieur qui a le nom d'Abbé, & qu'on établit tous les trois ans dans le Chapitre general de la Congregation, qui ne s'est pas contenté d'y faire refleurir la pieté, mais a donné une nouvelle forme à l'Abbaye, entieremont rebâtie, & renduë une des plus belles & des plus accomplies Maison qu'ils ayent. C'est le Pape *Urbain* VIII. qui a fait cette union.

Florins Reven.

4000.

ABBAYE

Titulaires.		Florins	Reven.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PREMONTRE'.

SEPTFONTAINES.

Dom d'Angervilliers.

Septfontaines, Septfons, ou Septfoires, en Latin, *Septem Fontes*. Elle est située en *Champagne* sur la Riviere de *Rognon*, près de *Montesclair*, à quatre lieuës de *Chaumont* en *Bassigny*, au Septentrion. Elle est Fille de l'Abbaye de *Bellevaux*. Il y a la réforme, qui a bien réparé cette Abbaye qui est réguliere, dont S. *Bernard* fait mention dans la Lettre 253. . . . . 1000. 4000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

POLONGEY.

Mr. de Pra de Pezeux.

Polongey, ou Poulongey, ou Poulangis, ou Poulangy, en Latin, *Polongeyum, seu Polengocum*, située au Doyenné d'*Is* ou de *Bassigny*, à quatre lieuës de *Langres*, vers la *Franche Comté*. Elle a été fondée l'an 1250. & se prétend immediatement sujette au Saint Siege. Les Religieuses doivent être filles de qualité, quoiqu'on ne fasse pas preuve de Noblesse pour y entrer, elles font les trois vœux; cependant elles ne sont point cloîtrées, mais semblables à des Chanoinesses, elles vivent chacune en leur particulier, dans leur petite maison, dans l'enceinte de l'Abbaye, avec une Servante qui les sert; comme elles ne gardent point de clôture, elles vont chez leurs parens quand elles veulent, & y demeurent autant qu'il leur plaît. Elles ont toutes une pension qu'elles apportent du siecle, sans parler de l'argent, du bois, du bled, du vin que l'Abbesse leur donne à chacune pour leur entretien, ce qui peut aller à deux cens livres à chacune; & tout leur vœu de pauvreté consiste en ce que tous les ans, le Jeudi Saint

Titulaires. Saint, elles presentent à l'Abbesse la clef de leur argent & ne peuvent donner plus de deux écus sans sa permission. On ne sçauroit entrer dans cette Abbaye qu'il n'en coûte vingt mille francs aux parens. Elles sont vêtuës de noir, & mettent un grand manteau lorsqu'elles vont au chœur : quelques-uns croyent que l'Abbaye de Poulangy a été fondée par *Sainte Salaberge*. . . . 5000.

Florins Reven.

PRALON.

Me de Bussi Rabutin.

Pralon, en Latin, *Pralonum*, *seu Pralonium*, située à quatre lieuës de *Dijon*, au Doyenné de S. *Seine* en *Bourgogne*, où elle fut fondée l'an 1149 par *Gui* de *Sombernon*, à la sollicitation de S. *Bernard*, qui en reçut la fondation. On voit à un quart de lieuë du Monastere, une fontaine qu'on prétend qu'il obtint miraculeusement du Ciel ; elle a retenu le nom de la fontaine de *S. Bernard*. Dans l'Abbaye de *Pralon*, on voit le calice & tous les habits sacerdotaux de ce Saint ; & assurement on ne peut pas dire qu'ils ne soient de ce tems-là. Le calice est un peu plus grand que celui de S. *Bernard*, qui est à *Clairvaux* ; mais il est de la même forme, & la coupe, pour garder les proportions, est aussi plus large ; la patene est de même. L'amit est grand, & a une parure de broderie ; l'Aube est fort grande & fort large par le bas, & ornée de broderie, comme sont celles dont on se sert dans les Eglises Cathedrales aux bonnes Fêtes. La ceinture est comme une petite corde, dans laquelle il y a plusieurs nœuds. Le manipule & l'étole sont étroits, la chasuble est fort grande, & toute fermée par le bas, comme le sont les anciennes chasubles. Il est difficile de croire que S. *Bernard* qui faisoit profession d'une si grande simplicité & pauvreté eût des ornemens parez de broderie. Il y a plus d'apparence que ce sont les ornemens ordinaires du Monastere, dont le Saint se servoit, comme les autres, lorsqu'il y venoit, & qu'on les a conservé en memoire de lui, parce qu'ils lui avoient

TITULAIRES. avoient servi quelquefois. On y montre aussi l'instrument dont on se servoit autrefois, pour donner la paix à la messe, on y voit sur une lame d'argent trois hommes égaux qui representent la Trinité.

Florins. Reven.

8000. l.

PUIS D'ORBE.

Me. de Boudeinaud.

Puis d'Orbe, en Latin *Puteus Orbis*, située d'abord à cinq lieuës de *Châtillon* sur *Seine*, vers le couchant d'hyver, dans le lieu appellé *Puis d'Orbe*. *Saint François de Sales*, y alloit souvent, & on montre encore aujourd'hui sa chaire, son confessional, & plusieurs choses qui ont été à son usage. Comme le Saint n'alloit au *Puis d'Orbe*, que pour contribuer à la gloire de Dieu, dans les conferences spirituelles qu'il avoit avec les Religieuses, il les exhortoit souvent à quitter la campagne, ou l'on est souvent privé des necessitez spirituelles & temporelles, pour se retirer dans quelque Ville, l'Abbesse choisit pour cela *Chastillon sur Seine*, où elle s'établit au milieu de la Ville; mais elle ne se pressa point d'y établir en même temps la reforme; tout au contraire après la mort du Saint, elle s'opposa de toutes ses forces aux propositions que lui en firent ses Religieuses. Mais si l'Abbesse étouffa dans son cœur les sémences de reforme, que *saint François de Sales* y avoit jettées; ces mêmes semences fructifierent dans l'ame de quelques unes de ses Religieuses. *Sœur Jacqueline de Sercey, fille de Jean de Sercey*, *Seigneur d'Arroncey & de Savigny*, Capitaine & Exempt des Gardes du Roi, & de Dame *Peronne de Monmoyen*, *Françoise Morisot*, *Denyse Fiot*, *Rose de Voine*, *Anne & Françoise Seyve*; *Marie Espiart*, *Marie Vaussin*, *Charlotte & Marie de Quincerot*, & *Marguerite de Havart*, la presserent assez de mettre quelque bon ordre dans le Monastere, ce qu'elles croïoient qu'on ne pouvoit executer, que par le moyen de la reforme. L'Abbesse aulieu d'écouter une demande si juste, traversa en tout ce qu'elle put, les projets qu'on lui

propofa, & pour les étouffer entierement dans leur commencement, elle choifit pour Superieur M. de *Flogny* ancien Prieur de *Moutier ſaint Jean*, croyant qu'un homme qui n'étoit point reformé lui-même, ne donneroit jamais dans les idées de reforme. Mais que peuvent les hommes, contre les deſſeins de Dieu? Celui qu'on croyoit devoir être le plus oppoſé à l'établiſſement de la reforme, fut celui qui la pourſuivit avec plus d'ardeur. M. de *Flogny* ayant fait la viſite au *Puits d'Orbe*, & ayant ſçû dans les conferences qu'il eut avec ces bonnes Religieuſes le deſir qu'elles avoient de vivre plus conformement à leur état, s'en vint ſecretement à *Paris*, parla à la Reine Mere, *Anne d'Autriche*, lui fit connoître le deſir de ces ſaintes Religieuſes, & en obtint de Sa Majeſté trois, qui furent tirées du *Val de grace*, *fort ſages & fort regulières*, avec un ordre précis d'établir la réforme dans le Monaſtere. L'Abbeſſe n'ayant pû parer ce coup, eut encore le chagrin de voir *Magdelaine de Saux de Tavanne* ſa parente, qui à peine avoit fait profeſſion, embraſſer la premiere la réforme, & ſe joindre à celles dont je viens de parler. 9000.l.

ROUGEMONT.

Unie à l'Abbaye de S. Julien de Dijon.

Rougemont, en Latin, *Rubeus mons*, ſituée dans la petite Ville du même nom, en *Bourgogne*, deux lieuës au deſſus de *Ravieres*, à trois de *Montbart*, à ſix de *Noyers*, à ſept de *Tonnerre*, à ſix lieuës de *Chaſtillon* ſur *Seine* vers le couchant, & dans le Doyenné de *Tonnerre*. Elle fut fondée l'an 1147. Elle a été transferée à *Dijon* & unie à l'Abbaye de Saint *Julien* de la même ville; & auſſi transferée à *Authun*. . . . . . . 3000.l.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

BEAUFAY.

N.

Beaufay, ou Beaufages, en Latin, *Bellum fagetum*, fille

Titulaires. le de l'Abbaye de *Tard* sous *Cîteaux*; elle a été fondée en Bassigny vers l'an. .... & unie à un autre monastere de Religieuses. . . . . . . — Florins Reven. 2000. l

BELMONT.

Mc. de Montelay. Belmont, ou Bemont, ou Beaumont, en Latin, *Bellus mons*, fille de l'Abbaye de *Tard* sous *Cîteaux*, située en Bassigny, à quatre lieuës de *Langres*, & à deux de *Champlite*, fondée par Godefroy Evêque de *Langres*, en l'an 1148. . . . . — 1000. l.

COULONGES.

Elective & unie à l'Abbaye d'Onnans à Dole. Coulonges, ou Colonges, en Latin, *Colongiæ*, fille de l'Abbaye de *Tard* sous *Cîteaux*, au Comté de *Bourgogne*, dans le Doyenné de *Beze*. Elle est élective du consentement de *Philippe* IV. Roi d'*Espagne*, & du même consentement unie à l'Abbaye d'*Onnans* Diocese de *Dole*, l'an 1622. *Colonges*, est composée de filles toutes de qualité, lesquelles y sont reçuës sans neanmoins être obligées à y faire preuve de noblesse, le revenu particulier de l'Abbesse est de . . . . . . — 1500 l.

TARD.

Elective & Triennale. Tard, ou Tart, ou le Tard, en Latin, *Tardum*, fille de l'Abbaye de *Cisteaux*; elle a été fondée au commencement du treiziéme siécle; d'autres disent l'an 1125 à une lieuë de *Cîteaux*, d'où elle a été transferée à *Dijon* l'an 1623. ou selon d'autres l'an 1626. Elle est élective & triennale, & a été declarée telle par Arrêt du grand Conseil de l'an 1685. . . . . — 1000. l.

PRIEUREZ D'HOMMES DE L'ORDRE, &c.

VAL DES CHOUX.

M d'Entre-deux monts. Val des Choux, en Latin, *Vallis Caulium*, situé en

TITULAIRES | Florins | Re. en.

Prêtre seculier, cy-devant Maistre des Comptes à Dijon postulé en Septembre 1719.

Bourgogne à deux ou trois lieuës de *Châtillon* dans une affreuse solitude. C'est un chef d'ordre ; mais peu considerable qui n'est qu'une branche de celui de S. *Benoist*. On dit dans le pays qu'il doit son origine à un frere *Viart*, Convers de la Chartreuse de *Lugny*, qui ne trouvant pas les Chartreux assez austeres, se retira dans cette solitude, prés d'une fontaine, & y assembla des disciples. Ce qui peut confirmer cette tradition populaire, c'est que les Religieux du *Val des Choux* avoient l'habit des *Chartreux* dans le commencement de leur institut, & qu'ils portent encore aujourd'hui l'habit blanc, dans lequel ils ont changé quelque chose, prenant un chaperon au lieu du capuchon, qui tenoit autrefois à la cuculle où scapulaire. Cette tradition cependant ne se peut soûtenir. 1°. parce que le *Val des Choux* a été fondé par *Eudes* Duc *de Bourgogne*, bien peu d'années après la Chartreuse de *Lugny*, & qu'en ce temps-là les *Chartreux*, comme aujourd'hui, n'avoient pas besoin de réforme, étant dans la plus grande ferveur de leur Ordre, & que quoique les Religieux du *Val des Choux* ayent pris beaucoup de pratiques des *Chartreux*, ils n'ont cependant jamais été aussi austeres qu'eux. 2°. *Jacques de Vitry* qui fait mention du *Val des Choux* dans son Chapitre 17. & qui vivoit dans ce temps-là, dit qu'ils suivoient les usages de *Cîteaux*, & non pas des *Chartreux*. 3°. Le premier Prieur du *Val des Choux* ne fut point le frere *Viard*, mais un *Guy*, qui eut pour successeur *Humbert*; leur tombeau qui est dans l'Eglise en fait foy. 4°. On lit encore une inscription dans l'Eglise, du *Val des Choux*, qui fait connoître le temps auquel le frere *Viard* s'y retira ; c'est-à-dire, environ cent ans après la fondation du Monastere. Toutes ces raisons détruisent entierement la fausse tradition de la fondation du *Val des Choux* par le frere *Viard*, dont on montre encore le lieu de la retraite proche d'une fontaine. Il faut pourtant avouër que le premier Prieur du *Val des*

Titulaires		Florins	Reven.
	des Choux, est venu de la Chartreuse de *Lugny*, puisque les anciennes constitutions le disent positivement. Le General du *Val des Choux*, n'a que le titre de Prieur, & est électif à vie.		3000, l.
M. Barlet	Belroy, dépend du *Val* des *Ecoliers*. . .		1100. l.
M. Espiard de Vernot.	Bonvau, ou Bonval, dépend aussi du *Val* des *Ecoliers*.		1000. l.
N.	Brebondu, ou Pont rompu, autrefois Pont-à-Relier, en Latin de *Ponte Scisso*. Il dépend du *Val* des *Ecoliers* & est situé à 9. lieuës de Besançon vers les frontieres des Suisses.		1100. l.
M. Doroz par nomination du Roi.	S. Christophe du bourg de *Champlite*, dépend de l'Abbaye de *Baise* ou *Fontaine Beze*. . . .		2100. l.
M. Heron cy-devant Tresorier de la Sainte Chapelle de Vincennes	S. Geosmes, ou les Saints Jumeaux de *Langres*, Prieuré conventuel de l'Ordre de S. Augustin. . . . Vincennes & après sa mort ce Prieuré sera uni à l'Abbaye de Nôtre-Dame de Troyes.		2000. l.
uni aux PP. de l'Oratoire de Dijon.	Saint Lie ou Rie de *Dijon*, de l'Ordre de S. *Benoist*, dépend du *Val* des *Choux*. . . .		1500. l.
M. Portier par nomination du Roi.	Saint Martin sous Beaumont, dépend de l'Abbaye de *Fontaine Beze*. Jugé par Arrêt du grand Conseil, du 7. Septembre 1689.		800. l.
M. Espiard de Vernot.	Montelet, de l'Ordre de S. *Augustin*, dépend du *Val* des *Ecoliers*.		700. l.
M. Vaucocourt.	S. Nicolas de *Bar sur Aube*, de l'Ordre de S. *Augustin* dépend du *Val* des *Ecoliers*. . . .		800 l.
M Franchet de Ron.	Vaux, dépend du *Val* des *Choux*. . .		900. l.
	Varennes à quatre lieuës de *Langres*. . .		6000. l.

Il y a dans ce Diocese un grand nombre de Prieurez, dont je n'ai pas de Memoires; & je prie qu'on les communique au Libraire, pour une seconde édition de cet ouvrage . . . .

EGLISE COLLEGIALES.

La Prevôté & la Treſorerie & Prebendes de la ſainte Chapelle Royale de *Dijon*, ſont à la nomination du Roi, de même que la Chapelle de Saint *Loüis* au château de *Lalenay*. Mais le Doyenné de la Sainte Chapelle de *Dijon* eſt électif confirmatif par l'Abbé de *Cîteaux*. Le Chapitre de la Sainte Chapelle de *Dijon* eſt compoſé d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Prevôt, d'un Chancelier-Treſorier, & de vingt-quatre Chanoines. Il y a dans le bas chœur un grand nombre de Chapelains, ſix enfans de chœur, & quatre Maſſiers pourvûs par le Roi. La Prevôté, la Chantrerie, & la Treſorerie de ce Chapitre, relevent du Roi, & ceux qui en ſont pourvûs reprennent fief à chaque mutation. Le Doyen n'en reprend pas, parce qu'il ne tient point du Roy ſon Doyenné ; mais de l'élection du Chapitre. Il touche tous les ans, au terme de Noël, vingt-cinq livres ſur le revenu du Roi au Bailliage de *Dijon*, & ce pour une robbe de Damas couleur d'écarlate violete. La Sainte Chapelle de *Dijon* fut fondée en 1172. par *Hugues* III. Duc de Bourgogne, lorſqu'il alla à la *Terre Sainte*. Cette fondation fut confirmée par le Pape *Alexandre* III. qui prit cette Chapelle ſous ſa protection, voulant qu'elle ne fut ſoumiſe à perpetuité qu'à lui & à ſes ſucceſſeurs ; ce qui fut de nouveau confirmé par le Pape *Innocent* III. l'an 1212. Aujourd'hui cette ſainte Chapelle, anciennement Ducale, & à preſent Royale, jouït des mêmes Privileges. L'Egliſe eſt fort belle & fort délicate. Le chœur n'eſt orné que des armoiries des Chevaliers de la Toiſon d'Or que *Philippe le Bon* Duc de *Bourgogne* y aſſembla pour un Chapitre qu'il tint à la naiſſance de Charles Comte de *Charolois* ſon fils. Ce qu'on remarque dans cette Egliſe de plus précieux, c'eſt le preſent que lui fit *Philippe le Bon*, de l'Hoſtie miraculeuſe que le Pape *Eugene* IV. lui avoit envoyée à *l'Iſle en Flandre*, en reconnoiſſance

reconnoissance du secours que ce Prince lui avoit donné contre les ennemis de son exaltation. Cette *sainte Hostie* ayant été percée de coups de canif par un Juif enragé, rendit du sang dans tous les endroits où elle avoit été frappée. On l'expose tous les ans durant l'octave du Saint *Sacrement*, & tous les jours durant cette Octave, le matin avant que de l'exposer, & le soir en la resserrant, on permet à tous ceux qui sont presens de la regarder de près; mais hors de ce temps-là, on ne la montre qu'à des gens de distinction. L'on remarque que les endroits qui ont été piquez sont encore un peu roux. L'on voit dans les archives l'original des lettres que *Eugene* IV. écrivit au Duc de *Bourgogne*, lorsqu'il lui en fit present, & celles que le Roi de *France Loüis* XII. écrivit au Chapitre, lors qu'ensuite d'une guerison miraculeuse, il lui envoya la Couronne d'Or qu'il avoit portée sur sa tête, toute la journée de son sacre, pour la mettre sur la Sainte Hostie. Le Soleil, où on l'expose est d'or, enrichi de pierres précieuses, & très-bien travaillé, c'est un present d'*Isabelle* femme de *Jean* Duc de *Bourgogne*. Le coffre dans lequel on conserve sans alteration cette Sainte Hostie, est aussi d'or, long d'environ un pied & demi, large d'un bon demi pied, & élevé du moins autant; il est très-bien travaillé, & orné de plusieurs Agathes, & pese 51. marcs d'or. C'est un present du Duc d'*Epernon*, lorsqu'il étoit Gouverneur de *Bourgogne*. Auparavant on mettoit cette Sainte Hostie dans un autre coffre plus petit de vermeil doré, émaillé si delicatement qu'on ne se peut lasser de le voir. Dans une Chapelle qui est du côté de l'Evangile est le tombeau de *Gaspard* de *Saulx*, Seigneur de *Tavannes* Maréchal de *France* mort en 1570. Dans la nef on voit contre un pilier à main gauche une figure de pierre qui represente un homme à genoux, vêtu d'un longue robe, ayant une ceinture de laquelle pend une grosse bourse quarrée. C'est la figure d'un marchand *Genois*, nommé

Digue

Titulaires. *Digue Sponde*, qui prêta une somme considerable à un Duc de *Bourgogne*. qui alloit faire la guerre aux Infideles. Le marchand ayant ensuite fait don de cette somme au Duc, celui-ci par reconnoissance fit élever ce monument à sa memoire. Du Tillet rapporte que la Sainte Chapelle de *Dijon* fut fondée l'an 1153. par le Duc *Hugues* III. à son retour de *Jerusalem*. Elle est remarquable pour ses Cloîtres, pour sa haute tour, pour sa situation devant une grande place & pour plusieurs tombeaux dans le chœur.

Florins Reven.

Le Chapitre de *Bar-sur-Seine*, n'est composé que de trois Chanoines, dont les prébendes valent environ quatre cens livres par an, & sont à la nomination du Roi. Il a été fondé par les Comtes de *Champagne* dans la Chapelle du Château de *Bar-sur-Seine*; mais après la ruine de ce Château, les Chanoines furent transferez dans l'Eglise paroissiale de la Ville de Bar-sur-Seine, sous l'invocation de Saint *Etienne*, dont le Curé n'est que le Vicaire perpetuel du Chapitre de Saint *Mamert* de *Langres*, parce que les Chanoines sont Curez primitifs. On donna la Chapelle du *Sepulchre* aux Chanoines de *Bar-sur-Seine*, dans laquelle ils font leur service, sans avoir rien de commun avec le Curé. 400. l.



EVECHE'

EVÊCHÉ DE CHALONS SUR SAONE.

M. François Mador, Abbé de Loroy, O. de Cit. D. de Bourges. Et de Beaulieu, O. de S. Aug. D. de Boulogne.

CHALONS SUR SAONE, en Latin, *Cabilonensis*, *seu Cabillonum*, *vel Cabilo*, ville Episcopale de la prémiere Lionnoise, & de l'Exarcat des *Gaules*, en *Bourgogne*. L'Evêque qu'on y voit dès l'an 340. en est Seigneur en partie, & c'est le troisiéme Suffragant de *Lyon*. *Saint Marcel* qui vint prêcher la Foy à *Châlons*, accompagné de S. *Valerin*, ou *Valerien*, sous l'Empereur *Antonius Verus*, & qui y souffrit le martyre par la Sentence de *Priscus*, chef de la Justice pour les Romains, en est reconnu l'Apôtre. *Saint Sylvestre* fut fait Evêque de Châlons après le Bienheureux *Jean*, vers l'an 490. & il mourut vers l'an 532. ou 533. S. *Agricole*, dit S. Aregle Evêque de *Châlons*, mourut vers l'an 580. il avoit succedé à S. Sylvestre vers l'an 533. S. Gratien en fut fait Evêque vers l'an 640. après *Selion*, successeur de S. *Loup*. La ville de *Châlons sur Sâone* est située sur le bord de la riviere de *Saône*, qui y fait une Isle. L'Eglise Episcopale, n'a que sa seule antiquité de remarquable, & rien de beau que les deux clochers au dessus du portail, ses Cloîtres, & quelques tombeaux des anciens Comtes de *Châlons*. Cette Eglise dediée autrefois à S. *Etienne*, & aujourd'hui à S. *Vincent*, a son Chapitre composé de vingt-trois Chanoines parmi lesquels il y a sept dignitez, sçavoir, le Doyen, le Chantre, le Tresorier, & quatre Archidiacres. Le revenu de ces Canonicats consiste en gros fruits, ausquels on ne peut pas avoir part à moins que d'être Diacre & en distribution. Le Diocese renferme deux cens quatre Parroisses, partagées en cinq Archiprêtrez, qui sont ceux

TITULAIRES. | Florins | Revenu

de *Montigny*, *Migny*, *Bresse*, *Tournus* & *Ouches*, avec six Abbayes. Cette Ville Episcopale est à cinq lieuës de *Tournus*, à trois de *Verdun*, & autant de *Mesieres*, & à quatre-vingt de *Paris*, dans une plaine vaste & tranquile, au confluent de la riviere du *Doux*. On conservoit autrefois au milieu du chœur l'Ecriture Sainte sur l'Aigle; & c'est pour cela qu'on a retenu encore aujourd'hui l'usage de ne point passer devant l'Aigle, & de l'encenser à la main. Cette Ville a eu son Evêque particulier, après le regne de *Constantin*. *Sidonius Apollinaris*, qui vivoit sous les derniers Empereurs d'Occident, fait mention de *Paul*, qui étoit alors Evêque de Châlons. *Gaultier* Evêque de *Châlons* acheta de *Geofroi* de *Donzi* la part qu'il avoit dans le Comté de *Châlons*; & c'est à ce titre que les Evêques ses successeurs ont joüi de la moitié de la Comté de *Châlons*. L'Evêché de Châlons est fort ancien, car l'on compte Donatien pour un des premiers Evêques, & il vivoit l'an 364. celui qui l'est aujourd'hui 1725. est le quatre-vingt-deuxiéme Evêque. L'Eglise Cathedrale conserva le nom de S. *Etienne* jusqu'en 525. que le Roi *Childebert* passant par *Châlons* à son retour d'*Espagne*, déposa dans cette Eglise les Reliques de S. *Vincent*, comme il avoit fait à Mâcon; & dès lors elle quitta le nom de S. *Etienne* pour porter celui de S. *Vincent*. Au reste elle est de fondation Royale; & c'est pour cette raison que les armes du Chapitre sont un Ecu d'azur, semé de *France*. Il y a eu un Concile à *Châlons sur Saône*, vers l'an 650. . . . . 700. 9000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT PIERRE.

M. Filleul de la Chapelle, Evêque de Vabres.

Saint Pierre de Châlons, en Latin, *Sanctus Petrus Cabilonensis*, étoit située autrefois hors de la ville de *Châlons*, dans une

Titulaires.		Florins	Reven.
	une situation fort agréable : tous les Evêques y étoient enterrez ; mais ayant été entierement détruite pour faire une Ci adelle, les Religieux furent transferez pour lors dans la Ville, dans une maison particuliere, où ils ont demeuré jusqu'à l'établissement de la réforme de la Congregation de S. *Maur*, qui a rendu au Monastere la splendeur qu'il pouvoit avoir dans un lieu assez étroit, mais pourtant agréable. L'Eglise que ces Peres y ont bâti depuis peu d'années, est assurément la plus belle qu'il y ait dans *Châlons*; & il est surprenant que des Religieux, dont le revenu est fort modique, car ils n'ont que 5000. livres, ayent pû faire un édifice de cette consequence. Cette Abbaye a été fondée l'an 589.	300.	7000.

TOURNUS.

M. Fleury, ancien Evéque de Frejus, Abbé de S. Etienne de Caen, & Précepteur du Roi Loüis XV.	Tournus ou Tornus, en Latin, *Trenorchiensis, seu Sanctus Philibertus de Trenorchio, aut Turnusium, vel Trenorchium, & Tenurtium*, située à cinq lieuës de distance presque égale entre *Châlons sur Saône* & *Mâcon*, & dans le *Mâconnois*. Ce ne fut d'abord qu'un petit Monastere appellé la Congregation de S. *Valerien*, jusqu'à *Charles le Chauve*. Ce Prince le donna avec sa Terre & ses dépendances, aux Moines de S. *Philibert*, chassez par les *Normands* de l'Isle de *Hero* ou *Heria*, aujourd'hui *Noirmoutier*, qui erroient avec Geilon leur Abbé, & avec les Reliques de ce Saint depuis quarante ans, pour éviter la fureur des *Normands*. *Charles le Chauve* déclare dans sa Patente, qu'il a donné à ces Moines pour s'y établir, la Ville qu'il appelle *Tornucium*, & le Château voisin qu'il nomme *Trenorchium*, ou *Trenorcium*. C'est dans le Château que les Moines de S. *Philibert* s'établirent, ils furent toujours depuis sous la garde & protection des Rois de *France*. Cette Abbaye devint très florissante depuis qu'elle eut pris le nom de S. *Filbert*. L'Eglise ayant été consumée par le feu, fut rebâtie l'an 1018. le 28. Aoust sous le nom de S.		

TITULAIRES. *Filbert*. Aprés les persécutions l'on bâtit une Eglise sur son tombeau : elle étoit gouvernée par un Prêtre particulier du tems de S. *Gregoire de Tours*; on y ajouta dans le siecle suivant le petit Monastere dont je viens de parler. Quelques Auteurs disent que l'origine de l'Abbaye de *Tournus* est inconnuë, mais d'autres fixent sa fondation en 825 ils ajoutent que *Charles le Chauve* fit beaucoup de bien à cette Communauté, & lui accorda la petite Abbaye de S. *Pourçain* par les Lettres Patentes de l'an 871 *Geilon* ayant été fait Evêque de *Langres* en 880. il eut pour successeurs en l'Abbaye de *Tournus Gautier* & *Blitgar*. Le Cardinal de la *Rochefoucault* Abbé Commendataire de cette Abbaye, l'a fait séculariser & changer le Convent des Benedictins, en un Chapitre séculier du consentement de Loüis XIII. par le Pape Urbain VIII. dont la Bulle dattée de l'an 1623. a été enregistrée au Parlement de Paris en 1627. Le Pere *Chifflet* a fait l'Histoire de l'Abbaye de *Tournus* sur ses titres; mais ce Pere dans sa Chronique a fait quelques méprises. M. Juënin sçavant Chanoine de l'Eglise Collegiale de *Tournus*, a recueilli quantité de Memoires sur cette Abbaye, tirez des titres principaux, & de quelques manuscrits; sur tout de la Vie & Translation de S. *Philibert*, des Actes de S. *Valerien* compagnon de S. *Marcel*, & martyrisé en 179. & de la Chronique de *Tournus*, composée par *Falcon*, Moine de ce Monastere. L'Eglise de l'Abbaye de *Tournus* paroît fort ancienne, sur tout le Sanctuaire, le tour des Chapelles, & l'Eglise souterraine. C'est-là qu'on voit trois anciens tombeaux. On croit que les deux premiers sont ceux de S. *Valerien* martyr, & de S. *Philibert*, ce qui est assez vrai-semblable. On voit aussi dans l'Eglise superieure le tombeau que le Cardinal de la Paluë s'étoit fait construire de son vivant, mais il n'y a pas été enterré. On y voit encore la couverture d'un ancien tombeau, que le Cardinal de Boüillon a fait ôter pour faire une Chapelle.

On

		Florins	Reven.
Tutelaires	On croit que c'étoit le tombeau de *Pierre*, premier Abbé de *Tournus*. L'Abbé est Haut Justicier dans la Ville, & sa Justice s'exerce dans l'enclos de l'Abbaye, où il a toujours eu son Auditoire, & ses prisons : Il est le premier Dignitaire de son Abbaye. . . .	1000.	10000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

CISTEAUX.

Dom Perrot. Cisteaux, en Latin, *Cistercium, vel Cisterciensis, seu Novum Monasterium*, Chef d'Ordre en *Bourgogne* dans le territoire de *Dijon*, à cinq lieuës de cette Ville, à deux de S. *Jean de Lône* sur la *Saone*, entre les rivieres de *Centfond* & de *Vouge*; mais dans le Diocese de *Châlons sur Sâone*. S. *Robert* rebuté de l'indocilité de ses Religieux de Molesme, les quitta pour se retirer dans le desert de *Vinay*. Il y fut suivi d'*Alberic*, d'Etienne, & de deux autres de ses Disciples. L'Evêque de *Langres* leur Diocesain, sollicité par ceux de *Molesme*, leur ordonna de retourner sous peine d'excommunication : c'est ce qui les porta à sortir plutôt du Diocese de *Langres*. *Robert* précedé de ses quatre compagnons, se retira dans la forest de *Cisteaux*, au Diocese de *Châlons sur Sâone*, & y fut suivi de vingt autres de ses anciens Religieux. Il y établit sa nouvelle Communauté, ayant reçu du Legat du Pape Dispense de retourner à *Molesme*. Il fut établi premier Abbé de *Cisteaux*, l'an 1098. sous la Regle de S. *Benoist*, dans une terre qui appartenoit à *Renard*, Vicomte de *Beaune*; & qu'*Eude* I. Duc de *Bourgogne* donna à ce Monastere, dont il fut Fondateur, & que *Gaucher* Evêque de *Châlons* approuva, parce que ce lieu étoit dans son Diocese. La situation de *Cisteaux* étoit triste, & dans un pays qui étoit alors inculte, & marécageux Le Bienheureux *Alberic* fut fait Abbé en sa place dès l'an 1099. lorf

 que le Pape renvoya S. *Robert* à *Molesme*. S. *Etienne Harding* ne fut que le troisiéme Abbé de *Cisteaux*, ayant succedé au Bienheureux *Alberic* l'an 1109 mais il est regardé comme le Fondateur de cette Congregation nouvelle, avec Saint *Robert de Molesme*, & le Bienheureux *Alberic*. Ce fut S. *Etienne* qui fut le veritable Legislateur de l'Ordre, & qui en fit les principaux Reglemens. Le nombre des Moines s'accrut si fort sous le Bienheureux *Alreric*, & sous S. *Etienne*, que ce dernier en envoya une partie l'an 1112. à la *Ferté-sur-Grosne* en *Châlonnois*, où fut fondée la premiere Fille de *Cisteaux*. L'année suivante 1113 le nombre des Moines s'accrut encore davantage à *Citeaux*, lorsque l'Abbé *Etienne* donna l'habit à S. *Bernard*, & à trente Gentilshommes qu'il y amena; de sorte que l'an 1114. *Etienne* fonda en *Auxerrois* le Monastere de S. *Edmond*, où *Edme* de *Pontigny*, qui fut la seconde Fille. L'an 1115. S. *Bernard* fonda le Monastere de *Clairvaux*, qui fut la troisiéme Fille: & la même année *Guillencus* Evêque de *Langres*, fonda le Monastere de *Morimond* en *Bassigny*, qui est la quatriéme Fille de *Cisteaux*. Ces quatre Abbez qu'on appelle les Peres ou les Primats de l'Ordre, ont de grands Privileges, & peuvent passer eux-mêmes pour des Generaux d'Ordre, à cause de l'autorité qu'ils ont sur les Monasteres de leur filiation. S. *Etienne* revit les Constitutions de l'Ordre, & les fit approuver par le Pape *Calliste* II. qui confirma aussi l'Ordre de *Citeaux* par une Bulle de l'an 1119. La Chapelle des Fondateurs est sous le portail de l'Eglise à main droite; & dans cette Chapelle on voit un tombeau élevé de quatre pieds de terre, & une épitaphe latine, qui nous apprend qu'il renferme les cendres d'*Eudes* Duc de *Bourgogne*, & Fondateur de cette Abbaye, de son fils *Hugues*, & d'*Eudes* fils de *Hugues*. Au sortir de cette Chapelle, il y a sous le même portail à main gauche le tombeau de *Hugues* III. Duc de *Bourgogne*, fils d'*Eudes* II. & plusieurs autres tombeaux

tombeaux, parce que les premiers Religieux de *Citeaux* étoient si scrupuleux qu'ils n'osoient point enterrer des seculiers dans l'Eglise ; & c'est pour cette raison que le Fondateur de cette Abbaye & les trois premiers Ducs de *Bourgogne* decedez immediatement après la fondation furent inhumez sous le porche de l'Eglise. Environ cent ans après, ils n'eurent plus le même scrupule ; car on compte qu'il y a jusqu'à cinquante-six Princes de la Maison de *Bourgogne* enterrez dans cette Eglise, & même des Seigneurs particuliers, entre autres quatre Seigneurs de *Vergi*, & *Gui de Rochefort* Chancelier de *France*. Je serois trop long, si je rapportois ici tous les tombeaux de gens de consideration, qui sont dans l'Eglise de *Citeaux*. Au tour des chaires du chœur sont les armes de tous les Chevaliers de *Saint Michel*, créez par le Roi *François* I. dans l'Eglise de *Citeaux*, où il se trouva avec sa mere, & plusieurs Seigneurs l'an 1521. le 10. de Juin. A droite, la premiere, est du Roi de *France* ; la seconde, du *Dauphin* ; la troisiéme, du Roi de *Navarre* ; la quatriéme, du Prince *Danois* ; la cinquiéme, de *Claude* de *Lorraine* Duc de Guise ; la sixiéme, de *Robert de la Mark*, Comte *de la Mark*, Seigneur de *Sedan* ; la septiéme, de *Claude Gouffier* Comte de *Carral* ; la huitiéme, de *Charles Chabot*, Seigneur de *Jarnac* ; la neuviéme, de Messire *Jacques*. A gauche, la premiere, est de l'*Empereur*, la seconde, du Prince d'*Angleterre* ; la troisiéme, de *Claude d'Annebault* Amiral de *France* ; la quatriéme de *François de Lorraine*, Comte d'*Aumalle* ; la cinquiéme, de *Loüis de Beüil*, Comte de *Sancerre* ; la sixiéme, de *Jean d'Albon*, Comte de *Saint André*, la septiéme, de *Nicolas Bouffu*, Seigneur de *Longueval* ; la huitiéme, de *Gui de Maugeron*, Seigneur de *Dampierre*, & la neuviéme, de *Citeaux*.

Le Refectoire de cette Abbaye a plus de six-vingt pieds de long ; il est large & élevé à proportion. La grande salle des morts, qui étoit l'ancienne infirmerie, est encore

Titulaires. | Florins | Reven.

core plus grande d'un quart ; c'eſt un des plus beaux vaiſſeaux qu'on puiſſe voir. Les trois cloîtres ſont proportionnez au reſte des bâtimens. Dans l'un de ces cloîtres on voit de petites cellules comme à *Clairvaux*, qu'on appelle les *écritoires*, parce que les anciens Moines y écrivoient des Livres. La Biblioteque eſt au deſſus, le vaiſſeau eſt grand, vouté & bien percé : il y a un bon fond de Livres imprimez ſur toutes ſortes de matieres, & ſept ou huit cens Manuſcrits, dont la plupart ſont des ouvrages des Peres de l'Egliſe. Les plus conſiderables ſont la Bible en ſix volumes, que S. *Etienne* troiſieme Abbé de *Citeaux* fit corriger par des *Rabins*, le manuſcrit qui contient la Regle de S. *Benoiſt*, les anciens Us de *Citeaux*, le Martyrologe, & pluſieurs autres choſes qui regardent l'Ordre. Les Actes du Concile de *Conſtance*, & pluſieurs autres pieces touchant le Schiſme des Papes d'*Avignon*.

L'Abbé, Chef & General de *Citeaux* eſt Conſeiller né au Parlement de *Bourgogne* ; il prend la qualité de premier Conſeiller né des Etats de *Bourgogne*, & y a ſéance du côté & au deſſus du Doyen. Il eſt immediatement après les Evêques d'*Autun*, de *Châlons*, d'*Auxerre* & de *Mâcon* & à la tête des Abbez de S. *Benigne de Dijon*, de S. *Etienne*, de la *Ferté*, de *Fontenay*, de *Flavigny*, de la *Buſſiere*, de S. *Pierre de Châlons*, de S. *Martin* d'*Autun*, de S. *Seine*. du *Monſtier Saint Jean*, d'*Oigny*, de Sainte *Marguerite*, de S. *Germain* d'*Auxerre*, de *Rigny*, de *Chatillon ſur Seine* & de S. *Marian d'Auxerre*. Tous ces Abbez ſont aſſis ſur des chaiſes à dos, à la reſerve de celui de *Citeaux*, qui a un fauteüil. M. de *Roquette* Evêque d'*Autun* prétendit aux Etats de l'an 1697. que l'Abbé de *Citeaux* n'y devoit point avoir de fauteüil ; & cette conteſtation ayant été portée au Conſeil du Roi, elle fut décidée en faveur de l'Abbé de *Citeaux* par Arreſt du 10. d'Avril 1699. Cet Abbé eſt Superieur General des cinq Ordres de Chevaliers d'*Alcantara*, de *Calatrava*, de *Avis*, de

Monteze,

Titulaires.		Florins	Reven.
	Monteze, & de *Christ*, qui sont dans les Royaumes d'*Espagne* & de *Portugal*, & il prête le serment de fidelité entre les mains du Roi: c'est le Chef *Archimandrite* de dix-huit cens Convens de Religieux, & presque d'un pareil nombre de Monastere de Religieuses. L'Abbaye de Citeaux est élective, & dépend immediatement du S. Siege	500. D'autres disent.	50000.

LA FERTE'.

Dom Vernois de Montjournal.	La Ferté sur Grosne, en Latin, *Firmitas ad Graunam*, située dans le Bourg du même nom, dans le Duché de *Bourgogne*, sur la gauche de la riviere de *Grosne*, à trois lieuës de *Châlons*, du côté du Sud. C'est la premiere filiation de *Citeaux*; car S. *Etienne* envoya une partie de ses Moines en 1112. à la *Ferté sur Grosne*, où fut fondée cette Abbaye le 15. des Kalendes de Juin, ou le 31. Mai 1113. Elle est reguliere & élective, & l'Abbé est Pere ou Primat de l'Ordre. Il peut passer lui-même pour General d'Ordre, à cause de l'autorité qu'il a sur les Monasteres de sa filiation. Elle fut fondée des liberalitez des Comtes *Savaric* & *Guillaume*, qui donnerent à l'Abbé & aux Religieux leur Forest de *Drague*. Cette Abbaye fut brûlée en 1570. par *Gaspard de Coligni*; & cet incendie joint à la negligence de quelques Abbez, l'avoit mise dans un état déplorable; mais *Claude Petit* qui en a été Abbé, a relevé ses ruïnes par son œconomie & par sa sagesse, avec tant de succès, qu'aujourd'hui elle ne cede à aucune Maison de l'Ordre en grandeur, en beauté & en magnificence. L'Eglise est une des plus belles choses qu'on puisse voir, le Sanctuaire est magnifique: l'Autel en forme de sepulcre est d'une pierre qui approche du marbre. Le *Saint Sacrement* est élevé dans un ciboire soutenu par une *sainte Vierge* enlevée dans le ciel par les Anges. Tout au tour sont des sculptures d'un goût merveilleux: dans le Sanctuaire on voit les tombeaux de quatre Evêques, deux de *Châlons*, un de *Mâcon*, & un de *Carlile*; mais ils n'ont	600.	60000.

TITULAIRES. | Florins | Reven.

point d'épitaphe. Il y a dans les cloîtres, qui sont très-grands & très beaux, plusieurs tombeaux de personnes de distinction, & l'on voit sur les tombes des Abbez qui sont dans le Chapitre, que jusqu'en l'an 1387. ils avoient le capuchon attaché à la coule. Le premier qui porte le chaperon détaché est de l'an 1419. Le vaisseau bâti exprès pour la Bibliotheque est grand, large & élevé à proportion, très-bien paré & boisé ; mais ce qui est de plus admirable, ce sont les Livres qui y sont tous bien choisis & bien conditionnez, & en très-grand nombre. Tout ce que l'on voit à la Ferté ressent la grandeur, & elle la doit à Dom *Claude Petit*, qui en trente-trois ans de gouvernement, a trouvé le moyen de faire tant de belles choses. 410. 25000.

MEZIERES.

Mezieres, ou Maisieres, ou Maizieres, en Latin, *de Maceriis*, fille de l'Abbaye de la *Ferté*. Elle est située au Duché de *Bourgogne*, à une lieuë & demie de *Beaune*. Elle fut fondée le 8. des Ides de Décembre, ou le *6.* en 1132. Les Religieux de l'étroite Observance qui la possedent aujourd'hui, font voir que pour rétablir les maisons Religieuses, il ne faut qu'y mettre la Réforme. Il n'y a que soixante ans que c'étoit un cloaque, où à peine cinq ou six Religieux pouvoient vivre, aujourd'hui c'est une des plus belles Abbayes de l'Ordre, capable de nourrir plus de vingt Religieux ; tout y est grand & riant ; l'Eglise & tous les lieux reguliers sont d'une propreté qui fait plaisir, les jardins & la basse-court répondent à tout le reste. La Bibliotheque est excellente, tous les Livres qui sont en grand nombre, sont choisis & très bien conditionnez, mais il n'y a point de manuscrits. Les Archives sont en trés-bon état. Plusieurs Seigneurs de *Montaigu*, cadets de la Maison de *Bourgogne*, sont enterrez dans cette Abbaye, comme on l'apprend par les titres ; car on n'y voit aucun de leurs tombeaux, mais seulement ceux

de

de deux Evêques de *Châlons* dans l'Eglise, & celui de *Falco de Reon*, le Fondateur & de ses enfans dans le cloître. Cette Abbaye vaut 5000. livres aux Religieux, 110. 2000.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

LANCHARRE.

Me de Chastenay de S. Vincent.

Lancharre, le nom qu'elle porte est celui du lieu où elle fut d'abord fondée, & bâtie prés de *Briançon*, d'où elle fut transferée à *Châlons*, par les soins d'une de ses Abbesses, qui étoit *Angelique du Blé d'Huxelles.* 7000.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

MOLAIZE.

Me de Blenac de Colbon

Molaize, ou Moleze, en Latin, *Molesium*, Fille de l'Abbaye de *Tard* sous *Citeaux*, située au Duché de *Bourgogne*. . . . . 7000.

PRIEUREZ D'HOMMES.

SAINT JEAN.

Saint Jean de Lône, uni au Prieuré de S. *Vivan* sous *Vergy*, Diocese d'Autun. Il est situé sur la *Saône* à trois lieuës au dessous d'*Aussonne*, à pareille distance au dessus de *Bellegarde*, & à cinq lieuës de *Dijon*. Ce Prieuré est de l'Ordre de *Cluny*. . . . . 1000.

SAINT MARCEL.

M. de Foudras de Châteautierry Chevalier de Malthe.

Saint Marcel lez-Châlons. *S. Marcel* échapé des prisons de *Lyon* l'an 177. alla prêcher l'Evangile au Diocese de *Besançon*. Il fut arrêté deux ans aprés au passage de la *Saone*, & martyrisé prés de la ville de *Châlons*. On bâtit depuis en son honneur une Eglise, puis un Mona

TITULAIRES. ftere dans les Fauxbourgs de cette ville. L'Abbaye devint celebre, & le Roi *Gontran* y choisit sa sepulture, & la fonda. Il y établit l'usage de chanter les loüanges de Dieu sans interruption, ce qu'on appelle en Latin, *Laus perennis*, ce n'est aujourd'hui qu'un Prieuré Conventuel, possedé par les Religieux réformez de l'Ordre de *Cluny*, qui ont renouvellé tous les bâtimens, & en ont fait une maison qui ne cede point en beauté & en magnificence à celle du Fondateur. On voit dans l'Eglise sur le grand Autel une chasse superbe, dans laquelle sont conservées les Reliques de S. *Marcel* Martyr, & de S. *Agricole*, ou Aregle Evêque de *Châlons*. Les corps de S. *Desiré* & de S. *Sylvestre* Evêques de *Châlons*, sont aussi dans la même Eglise; mais ils n'ont jamais eté élevez de terre. On y voit aussi dans le Collateral le sepulcre du fameux *Pierre Abailard*, où il est representé avec son habit monachal Il étoit autrefois dans la Chapelle de l'Infirmerie, où il avoit été enterré avant qu'il fût transporté au *Paraclet*; mais cette Chapelle ayant été détruite, les Religieux pour ne point laisser périr cet ancien monument, l'ont transporté dans l'Eglise. . . . . . 5000.

ESPOISSE.

* M. Pernost, cy-devant Clerc de Chapelle du Roi.

Espoisse, en Latin, *de Espicia.* L'ancien Prieuré ou Abbaye de *Fayatte* en Franche-Comté, y est uni. Le Prieuré d'*Espoisse* est de l'Ordre de *Grammont*. . . 3000.

Saint Martin de Chany, est de l'Ordre de *Saint Augustin*, de la Congrégation de S. *Ruf*. . . . 200.



EVÊCHÉ DE MÂCON.

M. Michel de Castagnet de Tilladet D. en Theologie de la Faculté de Paris, Abbé de la Honce Ord. de Premontré Dioc. de Bayonne, & Prieur de S. Thomas.

MACON, en Latin *Matisconensis*, Ville Episcopale de la premiere *Lionnoise* & de l'exarcat des *Gaules* sur la riviere de *Saone* en *Bourgogne* est la capitale du *Maconnois*. C'est un Evêché dès l'an 450. sous la métropole de *Lion*. Elle est située sur le penchant d'un côteau, à 94 lieuës de *Paris*, à cinq de Tournus & de Villefranche & à dix de *Châlon* au Septentrion, & autant de *Lyon* au midi, dans un pays très-beau & très-fertile. L'Eglise Cathedrale étoit autrefois dédiée à S. *Pierre* & à Saint *Barthelemy*; mais le Roy *Childebert* par la grande dévotion qu'il avoit à S. *Vincent*, la fit consacrer à l'honneur de ce saint Martyr, & l'enrichit de ses reliques. Cette Eglise est assez jolie; mais elle n'approche pas de la magnificence des grandes Eglises Cathedrales; car elle est étroite & sombre; mais les voutes sont assez exhaussées. La sonneriede ses cloches passe pour être une des plus harmonieuses du Royaume. La Sacristie est un reste de l'ancienne Eglise. L'on voit dans la Cathedrale le tombeau des quatre Evêques *Dines* avec leurs figures élevées dessus en marbre blanc. Cette Eglise a par le dehors deux hautes tours, qui se font voir de fort loin à la Campagne, & dont l'une sert de tour d'horloge à la Ville. Son Chapitre est composé de vingt Chanoines de vingt & une prebendes, d'un Doyen, d'un Chantre, & de quatre Archidiacres qui sont à la nomination de l'Evêque; le Doyen, le Chantre & les Chanoines sont à celle du Chapitre. Aux grandes Messes, le Celebrant, le Diacre, & le soûdiacre portent la mitre. A Vêpres le Celebrant & les deux Chantres la portent aussi. Il y a dans l'Evêché de *Mâcon* 200. Paroisses, dont cent vingt-trois sont du Bailliage de Mâcon, les autres sont dans le *Beaujolois*,

& le *Lionnois*. Les Diocefes d'*Autun* & de *Châlon* s'étendent fur les autres Paroiffes du Bailliage de *Mâcon*. On a tenu deux Conciles à *Mâcon*, fous le regne du Roi *Gontran*. Ce fut dans le fecond, tenu en 585. que l'on rétablit la celebration du *Dimanche*, qui étoit mal obfervée, & qu'on décerna des peines contre les violateurs d'une auffi fainte folennité. Il n'y a que deux Abbayes dans ce Diocefe qui font *Cluny* & Saint *Rigaud*. Le Palais de l'Evêque de *Mâcon* eft magnifique dans fa ftructure, & fuperbe par la beauté de fon bâtiment. Il eft en la place du vieux Château, qui étoit au pied de la Citadelle, dont il ne demeure aucune marque. Dans la convocation des Etats particuliers du *Mâconnois*, qui fe fait tous les trois ans, quelque temps auparavant que l'Affemblée des Etats Generaux de *Bourgogne* foit convoquée, l'Evêque de Mâcon y préfide; les élûs de l'Eglife font alternativement nommez par le Chapitre de la Cathedrale de Mâcon, & par celui de Saint *Pierre* de la même Ville, après les élûs de ces Chapitres, entrent à leur tour les Abbez de *Cluny* de *Tournus* & des *Rigaud*. Lorfque ces Abbez affiftent en perfonne aux Etats, ils précedent les députez de ces Chapitres; mais ces derniers précedent à leur tour ceux qui affiftent aux Etats, comme porteurs de procuration defdits Abbez; & l'Evêque de *Mâcon*, lorfqu'il va aux Etats Generaux de *Bourgogne* eft accompagné par l'un des Officiers de l'élection, qu'il a droit de choifir. Dans les Etats du *Maconnois*, les Ecclefiaftiques y font placez à la droite du Lieutenant General. Pendant la triennalité, lorfqu'il furvient quelques affaires qui meritent déliberation, on tient auffi-tôt des Affemblées. Toutes ces féances fe tiennent au Palais Epifcopal, ou chez le grand Vicaire en l'abfence de l'Evêque qui a droit d'affifter en Camail & Rochet aux Etats Generaux de *Bourgogne*. Il a formé quelques conteftations contre l'Evêque d'*Auxerre* pour la préféance dans la tenuë de ces Etats Generaux, & l'affaire n'eft pas encore décidée.

1000 | 12000.

EGLISE,

EGLISE COLLEGIALE.

SAINT PIERRE.

M. Blot de Chauvigny Abbé de Cellefrouin ordre de S. Augustin Diocèse d'Angoulesme.

Saint Pierre de Mâcon, en Latin, *Sanctus Petrus Matisconensis.* C'étoit autrefois une Abbaye de Chanoines Reguliers, sous l'invocation de Saint *Pierre*; mais elle a été secularisée; & maintenant c'est une Collegiale illustre, dont tous les Chanoines doivent faire preuve de noblesse, comme ceux de S. *Jean de Lyon.* Ce Chapitre est composé d'un Prevôt qui est à la nomination du Roy; d'un Trésorier & de onze Chanoines; ce qui fait en tout quatorze prébendes, parce que le Prevôt jouït de deux portions. Les Chanoines sont nommez alternativement par le Prevôt & le Chapitre. Il faut faire preuve de Noblesse de quatre degrez, tant paternels, que maternels.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

CLUNY,

M. Henry Osval de la Tour d'Auvergne, Chanoine & grand Prevôt de l'Eglise de Strasbourg, Abbé & Chef de l'Ordre de Cluny, & en cette qualité Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, Abbé de S Sauveur de Redon ord. de S. Benoît dioc. de Vannes; de Conches du même Ordre Dioc. d'Evreux, de

Cluny, ou Clugny, en Latin, *Cluniacum, vel Cluniacensis*, située dans la petite Ville du même nom dans le *Maconnois* à quatre lieuës de *Mâcon* à l'Occident, à quinze de *Lyon* au Septentrion, à sept de *Châlons* sur *Saone* au midi & à cinq de *Charolles* Capitale du *Charolois* à l'Orient. La riviere de *Grosne* descend le long des murailles de la Ville, & elles ont été bâties par un Abbé de *Cluny.* Ce lieu qui n'étoit autrefois qu'un Village dans un lieu solitaire, est devenu une Ville, à cause de la grande & celébre Abbaye de *Cluny* fondée par *Guillaume le Pieux* Comte d'*Auvergne*, & duc d'*Aquitaine*, l'an 910. sous le regne de *Charles le Simple.* Cet endroit appartenoit en propre à l'Eglise Cathedrale de Saint *Vincent* de *Mâcon*, lorsque l'Evêque *Ildebald* le ceda à *Varin* Comte de *Maconnois*,

TITULAIRES.

Valaſſe ordre de Cîteaux d. de Roüen, Prieur de Souvigny, ci-devant nommé à l'Archevêché de Tour en 1719. & depuis Archevêque de Vienne.

nois, & à ſa femme la Comteſſe *Albane*, en échange de certaines terres ſituées dans le *Maconnois*, le *Nivernois* & l'*Auvergne*; ce qui fut confirmé par *Loüis* le *Debonnaire* dans la douziéme année de ſon regne, où l'an 825. La Comteſſe ayant ſurvécu à ſon mari, ceda pluſieurs années après, le territoire de *Cluny* à *Guillaume* le *Pieux*, qui y fonda le monaſtere de S. *Pierre*, dont il créa premier Abbé *Bernon* Abbé de *Baulme* près du *Montjura*, & Abbé de *Gigny* ou *Gignac*. Il n'y avoit dans les commencemens que douze Religieux, ſuivant le nombre preſcrit par Saint *Benoît*. Saint *Odon* eſt regardé comme le Fondateur de la Congregation. Saint Mayeul lui a donné ſes principaux accroiſſemens, & Saint *Odilon* après lui, puis Saint *Hugues*. Le Bienheureux *Bernon* premier Abbé de *Cluny*, mourut en 927. Saint *Odon*, que d'autres font premier Abbé, ou du moins inſtituteur de la Congregation depuis l'an 927. juſqu'en 942. Saint *Mayeul* fut élû du vivant de l'Abbé *Aymard* ſucceſſeur de Saint *Odon*, & fut le quatriéme Abbé de *Cluny*. S. *Odilon* Succeſſeur de S. Mayeul, cinquiéme Abbé de *Cluny*, mourut la nuit d'entre 1048. & 1049. Ils ont gouverné un ſiecle entier *Saint* Mayeul & lui. Saint *Hugues*, ſixiéme Abbé de *Cluny* ſucceda l'an 1049. à Saint *Odilon*, & eut divers Saints parmi ſes Diſciples, entr'autres Saint *Morand*, & Saint *Udalric*, outre les Papes *Gregoire* VII Urbain II. & *Calliſte* II. L'Abbaye de *Cluny* n'avoit point dès lors d'autre Superieur de qui elle relevât pour le ſpirituel que le ſaint Siége. Le Bienheureux *Pierre Maurice*, dit *le Venerable*, fut Abbé au XII. ſiecle Il fut élû l'an 1122. après la mort de Hugues II. ſubſtitué à *Ponce* de *Melgueil*. Il mourut le jour de Noël de l'an 1167. Le Bienheureux *Bernon*, voulut par ſon teſtament que cette Abbaye fût exempte de toute juriſdiction Epiſcopale, la ſoumettant uniquement au S. Siege.

Outre les Souverains Pontifes marquez ci-deſſus, l'Abbaye de *Cluny* a donné encore à l'Egliſe le Pape *Urbain*

Florins | Revenu

Urbain V. & il en eſt ſorti quantité de Cardinaux, d'Archevêques & Evêques, & elle a élevé & comme nourri dans ſon ſein une infinité de perſonnes illuſtres par leur naiſſance, celebres par leur ſçavoir, & recommandables par leur ſainteté. Depuis près de deux ſiecles, elle a été poſſedée par des Princes, même du Sang, par des Cardinaux, des Miniſtres d'Etat, & autres qui ont commencé par le Cardinal *Jean de Lorraine*, qui eut aſſez de credit pour ſe faire recevoir Abbé l'an 1529. en obligeant un Moine nommé *Jacques le Roi*, qui avoit été élu Abbé, à lui ceder ſon droit ; & depuis ce tems-là, des Cardinaux & & d'autres Seculiers ont poſſedé cette Abbaye, qu'ils ont obtenu par la poſtulation du Chapitre, à qui le droit d'élire ſon Abbé eſt conſervé, comme aux autres Chefs d'Ordre. L'an 1119. le Pape *Gelaſe* II. fuyant la perſecution de l'Empereur *Henry* IV. ſe refugia dans l'Abbaye de *Cluny* où il eſt mort & enterré. On y voit ſon tombeau, & l'appartement où il logea, qui a retenu le nom de *Palais du Pape Gelaſe*. Aprés ſa mort les Cardinaux qui l'avoient accompagné en aſſez grand nombre, élurent dans l'Abbaye même *Guy* Archevêque de *Vienne*, qui fut ſon ſucceſſeur ſous le nom de *Caliſte* II. En 1245. le Pape *Innocent* IV. après la celebration du premier Concile General de *Lyon*, alla à *Cluny* accompagné des Patriarches d'*Antioche* & de *Conſtantinople*, de douze Cardinaux, de trois Archevêques, de quinze Evêques & de pluſieurs Abbez. Le Roi S. *Loüis*, la Reine ſa mere, ſon frere, le Duc d'*Artois* & ſa ſœur. L'Empereur de *Conſtantinople*, les fils des Rois d'*Arragon* & de *Caſtille*, le Duc de *Bourgogne*, & ſix Comtes, & quantité d'autres Seigneurs s'y trouverent dans le même tems, & tous avec une ſuite fort nombreuſe, ſans que les Religieux quittaſſent aucun des lieux Reguliers. L'Egliſe bâtie par S. Hugues a 555. pieds de longueur, ſur 120. de large. La voûte du Sanctuaire eſt d'un tres-beau jaſpe.

Le chœur étoit autrefois d'une plus grande étenduë ; il est fermé par de tres-beaux grillages que le Cardinal de *Boüillon* a fait faire aux deux côtez du Presbytere, & à l'entrée, lorsqu'il en étoit Abbé. Cette Eglise a été consacrée par le Pape *Innocent* II. elle est située presque au bas d'une grande montagne, sur le penchant de laquelle la Ville & l'Abbaye ont été construites, ce ce qui fait qu'on y descend par quarante-deux degrez ; cependant en quelque tems que ce soit, il n'y paroît point d'humidité, à cause de quantité de canaux souterrains qui se déchargent dans un jardin fort beau & fort grand. A l'entrée de la même Eglise, il y a deux grosses tours quarrées, dont l'une sert d'Auditoire pour y rendre la Justice : C'est une espece de Pairie, l'appel des Sentences du Juge que l'on nomme *Juge Maje*, ressortit immediatement au Parlement de *Paris*. Dans l'autre tour sont les Archives de l'Abbaye, que l'on y conserve en un très-bel ordre ; & ce chartrier est un des plus beaux qui soient dans le Royaume. Outre la fondation de l'Abbaye de *Cluny*, & une infinité de titres originaux, on y voit de tres-beaux cartulaires, dans lesquels les premiers Abbez de cette illustre maison ont fait transcrire les titres de leur tems ; mais ce qu'il y a de plus remarquable, ce sont les *Vidimus*, Privileges & Donations faites par les Empereurs, les Rois & les autres Princes souverains à l'Evêque de *Rome* ; que le Pape *Innocent* IV. fit transcrire au Grand Concile de *Lyon*, dans de grands rouleaux de parchemin, ausquels pendent les sceaux de quarante Peres de ce Concile. Pour les conserver à la posterité, il les mit en dépôt dans l'Abbaye de *Cluny*, qui les a conservez jusqu'à present, comme un des plus précieux monumens dont elle est dépositaire. Cette Eglise étoit autrefois en possession d'un des plus beaux & des plus riches Trésors de France. Ce tresor fut pillé trois fois du tems des guerres de ceux de la Religion Prétenduë Réformée. Ils brûlerent quantité

tité de saintes Reliques, & emporterent plusieurs grandes chasses de vermeil, avec un nombre considerable de calices & autres vaisseaux d'or & d'argent, & une infinité d'ornemens en broderie; en sorte que l'inventaire dressé du dernier pillage qu'ils firent au Château de *Hourdon*, où l'on avoit porté ce qu'il y avoit de plus précieux dans l'Abbaye, monte du moins à deux millions.

Un grand nombre d'Abbayes & de Monasteres ont été soumis dans la Chrétienté à *Cluny*. Ses celebres Abbez Saint *Eudes*, Saint *Mayeul*, Saint *Hugues*, & *Pierre le Vénérable*, en réformant plusieurs Monasteres de l'Ordre de S. *Benoist*, y ont supprimé la dignité abbatiale, & ont changé les Abbayes en Prieurez conventuels, dont ils étoient les maîtres absolus; de sorte que durant long tems, l'Abbé de *Cluny* étoit le plus puissant de l'*Europe*, mais aujourd'hui sa puissance & sa richesse sont beaucoup diminuez. L'Abbaye de *Cluny* premier Chef d'Ordre de la Regle de S. *Benoist*, a porté si loin son nom & sa splendeur, qu'il n'y a presque aucune partie du monde chrétien où elle n'ait eu des Monasteres de sa dépendance, jusqu'au nombre de plus de deux mille.

La Maison de *Boüillon* avoit choisi cette Eglise pour sa sepulture, & le Cardinal de *Boüillon*, Doyen du Sacré College, Abbé & General de tout l'Ordre de *Cluny*, y avoit fait élever un superbe mausolée pour lui & sa Maison; mais après qu'il fut sorti de France en 1679 malgré les ordres du Roi *Loüis* XIV. sa Majesté fit détruire ce monument, & mit en séquestre tous les revenus de ses Benefices.

L'Abbé de *Cluny* est Conseiller né d'honneur du Parlement de *Paris*, & les Religieux de l'Abbaye de *Cluny* ont 60000. livres de rente. | 8400. autrefois. 9000 | 40000.

SAINT RIGAUD.

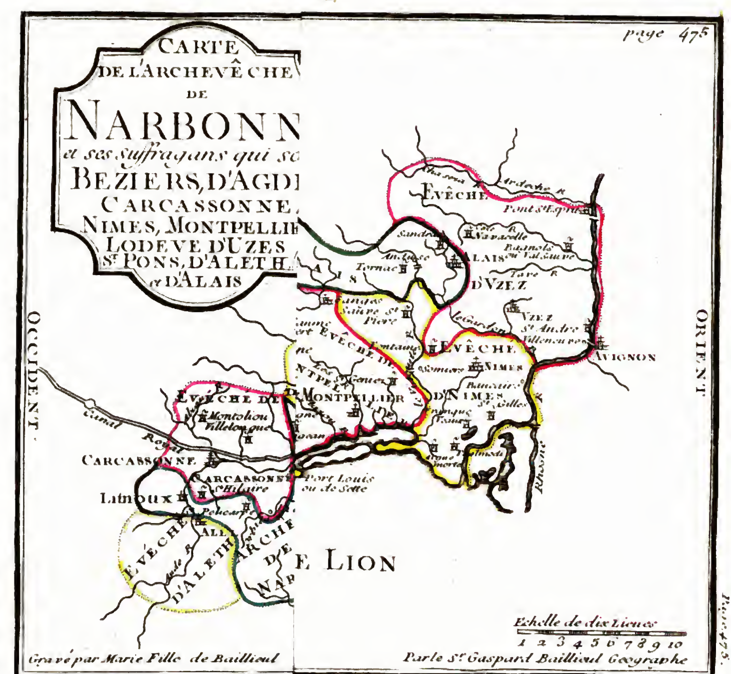
Saint Rigaud, en Latin, *Sanctus Rigaldus*, seu *Rigaldus*

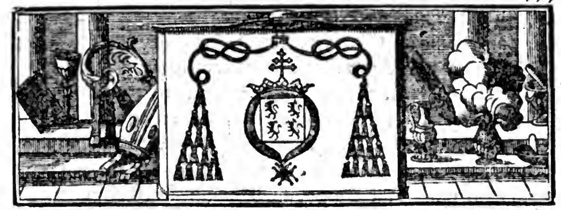
Titulaires.		Florins	Reven.
	dus, située dans l'Archidiaconné de *Beaujeu*, en une forest à une lieuë de *Charlieu*, dans la Parroisse de *Ligny*, à l'extremité du *Mâconnois*, & à douze lieuës à l'Orient de *Mâcon*. Elle fut fondée l'an 1171. & l'on trouve dans les titres qu'elle étoit encore en regle au commencement du seiziéme siecle. Aujourd'hui elle est en commande, & vaut à l'Abbé trois mille six cens livres de revenu, surquoi il est obligé d'entretenir les Religieux, & de payer les charges, de sorte qu'il n'a que 1500. livres.	100.	1500.
	PRIEURE' D'HOMMES, ET LA PREVOSTE' DE MACON.		
	Le Prieuré de Trevoux ou Trouault, Ordre de *Cluny*.		1800.



RECUEIL




page 475
CARTE
DE L'ARCHEVÊCHE
DE
NARBONN
et ses suffragans qui so
BEZIERS, D'AGDI
CARCASSONNE,
NIMES, MONTPELLIE
LODEVE D'UZES
St PONS, D'ALETH
et D'ALAIS
OCCIDENT
ORIENT
EVÊCHE
D'VZEZ
AVIGNON
EVÊCHE
D'NIMES
MONTPELLIER
CARCASSONNE
Limoux
E LION
Port Louis ou de Sette
Canal Royal
Rhosne
Echelle de dix Lieues
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Gravé par Marie Fille de Baillieul
Par le Sr Gaspard Baillieul Geographe



RECUEIL
HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE, DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE, TANT D'HOMMES QUE DE FILLES, DE NOMINATION OU COLLATION ROYALE.

ARCHEVECHÉ DE NARBONNE.

Florins	Revenu.

TITULAIRES.

M. René François de Beauveau de Riveau Abb. de S. Victor en Caux, d'anciens Benedictins, prieur de Pamier aigre au dioc. de Tours, ci-devant Archevêque de Toulouse & au.

NARBONNE, en Latin, *Narbonensis*, Ville Archiepiscopale; Métropole de la premiere *Narbonnoise* & de l'Exarcat des *Gaules* dans le bas *Languedoc*, sur un canal tiré de la riviere d'*Aude*, à deux lieuës de la Mer, près l'Etang de la *Rabine*, qui formoit autrefois un port, ou les Vaisseaux abordoient & par où ceux de *Narbonne* faisoient un très-grand commerce, en toutes les Provinces qui sont sur la Mer *Mediterranée*, jusqu'en *Egypte*; mais il y a long-temps que ce port a été bouché, la

paravant Evêque de Tournay & Abbé de Bonneval Ordre de Cîteaux Diocese de Rhodez, depuis le 17. Octobre 1713. Il a eu l'Archevêché de Narbonne en Nov. 1719 & a été fait Commandeur des Ordres du Roy en Fevrier 1724.

mer s'étant retiré de ces côtes, où les Navires ne peuvent plus aborder à cause des bas fonds. *Narbonne* éloignée de Paris de 175 lieuës a eu des Prelats dès le troisiéme siécle. Celui d'*Arles* y prétendit la Primatie, & en fut débouté dès l'an 419. Ils furent ensuite long-temps au Roi d'*Espagne* avec toute leur Province. Le Pape *Urbain* II. leur accorda la Primatie sur *Tarragone* & les assujettit eux-mêmes à celle de *Tolede*; mais ils aimerent mieux abandonner l'une, que de se soûmettre à l'autre. Le même Pape décida en faveur de l'Archeveque de *Narbonne*, lorsque celui d'*Aix* lui voulut contester la Primatie de son Diocèse. On remarque qu'en 588 l'Evêque de *Narbonne* assista au troisiéme Concile de *Tolede* & qu'il y prit la qualité d'*Evêque de Narbonne Métropolitain de la Province des Gaules*. Le Pape *Paschal* II. leur donna la Primatie sur *Aix*, cependant ils n'en jouïssent point, & n'ont que le titre de Primats de la *Gaule Narbonnoise*. Les Archevêques de *Narbonne* ont aujourd'hui une jurisdiction de moindre étenduë qu'ils n'avoient autrefois, depuis que Jean XXII. a érigé *Toulouse* en Archevêché l'an 1316 sans le soumettre en aucune maniere à l'Eglise de *Narbonne*. Cet Archevêque a perdu il y a environ six cens ans la jurisdiction que ses prédecesseurs avoient sur toutes les Eglises de Catalogne & dont ils avoient été mis en possession dans le huitiéme siécle, ou la Ville Métropolitaine de *Tarragone* fut ruinée jusqu'aux fondemens par les *Sarrazins*. Cette Metropole fut rétablie sur la fin de l'onziéme, & au commencement du douziéme siécle. Néanmoins l'Archevêque de *Narbonne*, prend toûjours le titre de Primat, qui ne lui donne aucun droit réel Le Roi *Pepin* donna la moitié de la Seigneurie de la Ville de *Narbonne*, & de son Domaine aux Archevêques, ce qui fut confirmé par *Charlemagne* & ses successeurs, ainsi qu'il paroît par une patente de *Charles* le *Chauve* donnée en la quatriéme année de son regne dans la sixiéme indiction; ce qui revient à l'an

TITULAIRES. l'an de *Jesus-Christ* 843. Néanmoins les Ducs qui commandoient pour le Roi avoient une jurisdiction superieure à celle de l'Archevêque, ce qui dura jusqu'au déclin de la race de *Charlemagne*, lorsque les Comtes de *Toulouse* & de *Carcassone*, & même plusieurs Vicomtes se rendirent Proprietaires & independans. On voit que les Vicomtes de *Beziers* avoient quelque part à la Seigneurie de *Narbonne* & de son territoire, mais celui qui avoit le plus d'autorité étoit le Vicomte de cette Ville, qui relevoit de l'Archevêque. Ce Prélat tenoit alors lieu de Duc de *Narbonne*, ce qui dura jusqu'à la fin de l'onziéme siécle, que la loy du plus fort l'emporta; mais les Archevêques de *Narbonne* se maintinrent toûjours dans leurs droits, & continuerent à recevoir l'hommage des Vicomtes de *Narbonne*; & même lorsque *Simon de Monfort*, après avoir vaincu les *Albigeois*, se fût rendu le maistre de tout le Pays, il fit hommage, & prêta serment de fidelité à *Renaud Amauri*, Archevêque de *Narbonne*, comme on le voit par une Lettre du Pape *Innocent* III. écrite à *Simon*, ou ce Pape le blâme d'avoir fait plusieurs attentats sur la Ville de *Narbonne*, & sur son église, quoi qu'il eût fait hommage & serment de fidelité à l'Archevêque. (Les Vicomtes de *Narbonne*, portoient tous le nom d'*Amaulri*, ou *Amauri*, ou *Almaric*, que les *Espagnols* prononcent *Manrique*) je ne m'étends pas davantage sur cet article.

Florins Reven.

On prétend que le Proconsul *Sergius Paulus* qui fut converti par Saint *Paul*, fut le premier Evêque de Narbonne & il y est honoré comme tel. *Saint Rustique* en fut fait Evêque après la mort d'*Hilaire*, vers l'an 427. ou peu après. D'autres disent 430. Il mourut vers l'an 462. Saint *Theodoard* ou *Theodard* fut Evêque de *Narbonne* l'an 885. & mourut l'an 893 à *Montauban*, où son Corps est demeuré. *Saint Just* Martyr de *Complute* en *Espagne*, est devenu le patron de la Cathedrale de *Narbonne*. Cette Eglise n'est pas des plus magnifiques; elle ne comprend que le chœur;

mais

mais il ne cede en rien aux plus belles Eglises du Royaume. Son élevation, sa largeur, & sa délicatesse attirent l'admiration de tout le monde. Le tour des Chapelles répond à cela ; il est large, élevé, & très bien percé. Ce Bâtiment fut commencé sous le Pontificat de *Clement* IV. qui en avoit été Archevêque, & sous le regne de Saint *Loüis*. Il fut interrompu aprés la construction du chœur, & l'on ne l'a repris qu'en 1708. Ce fut le 17. de Juin de cet-année, que *Charles le Goux de la Berchere*, Archevêque de *Narbonne* posa solemnellement la premiere Pierre pour la continuation de cet édifice. Ce Prélat a eu la consolation avant de mourir, d'en avoir fait élever la croisée ; ouvrage qui avoit esté regardé jusqu'à present comme une chose très-difficile. Il est mort le 2. Juin 1719. & a esté enterré dans la Chapelle de Saint *Charles*, qui fait partie du Bâtiment qui a esté fait de son vivant. Le grand Autel est magnifique ; & si je ne me trompe, c'est le Cardinal de Bonzi qui l'a fait faire, lorsqu'il étoit Archevêque de *Narbonne*. L'on voit dans cette Eglise plusieurs tombeaux de marbre. Celui du milieu du chœur est de *Philippe le Hardi* Roi de *France*, fils de Saint *Loüis*, c'est un des plus anciens tombeaux que l'on voye de nos Rois de la troisiéme race. Ce Prince mourut à *Perpignan* d'une fiévre chaude le troisiéme des nones d'Octobre de l'an 1285. & ayant esté porté à *Narbonne*, l'on y célebra ses obseques ; l'on fit boüillir son corps dans de l'eau & du Vin, afin de séparer la chair d'avec les os, ses entrailles & toutes les chairs furent inhumées dans ce tombeau, & ses os avec son cœur furent apportez à *Paris*. *Philippe le Hardi* est icy representé en marbre blanc, revêtu de ses habits Royaux, & couché. Il tient de la main droite un long sceptre, & de l'autre ses gants. Derriere le chevet du tombeau, il y a une inscription latine en *Lettres Gothiques* ; & sur les quatre faces du dit tombeau, on y a representé le convoi, où l'on voit des Chanoines qui portent leurs aumusses, les

les uns sur la tête, & les autres sur le bras. De l'autre côté l'on voit des Princesses qui portent aussi des aumusses sur la tête. Enfin on y voit le Roi *Philippe le Bel* entre ses deux gardes de la Manche; il est en habit de deüil, sans traîner; sa cornette est rabaissée sur les épaules, au lieu que les autres la portent sur la tête. Cette répresentation nous fait connoître que nos Rois assistoient alors aux funerailles de leurs Prédécesseurs. C'est *Philippe le Bel* qui fit élever ce tombeau bien-tôt après la mort de son Pere, pour qui il fit une fondation. L'on voit encore dans une Chapelle un tableau de la resurrection du *Lazare*, peint par Michel Ange; c'est un chef d'œuvre & un present du Cardinal *Jule de Medicis*, Archevêque de *Narbonne*, & depuis Pape, sous le nom de *Clement* VII. On dit qu'il avoit été destiné pour l'Eglise de *Marseille*, & qu'il en avoit fait faire un autre *par Sebastien de Venise*, pour l'Eglise de de *Narbonne*; mais que par méprise on envoya à *Marseille*, celui qu'on devoit envoyer à *Narbonne*, & à *Narbonne*, celui qui étoit destiné pour *Marseille*, & que chaque Eglise trouva celui qu'elle avoit reçû si beau, qu'elle ne voulut pas s'en désaisir. On montre à *Narbonne* un Crucifix, qu'on dit être celui dont parle *Gregoire de Tours*; mais bien des gens ont trouvé qu'il ne paroît pas d'une si grande antiquité. La Sacristie est fournie de très beaux & riches ornemens, & de beaucoup d'argenterie. Le Soleil où l'on expose le Saint *Sacrement*, est si grand & si massif, qu'il faut huit Prêtres pour le porter. Parmi les reliques de cette Eglise, on garde dans un magnifique Reliquaire un morceau de la *vraye Croix*.

Le Palais Archiepiscopal est très magnifique, quoique d'une ancienne struture, & qui n'est pas du goût d'aujourd'hui, car c'est une espece de forteresse composée de plusieurs corps de logis, & environnée de plusieurs tours quarrées. Le jardin est fort spacieux & sa face principale est sur la grande place, au milieu de laquelle est une fon-

TITULAIRES. taine. On remarque dans ce jardin un antique & magnifique tombeau de marbre blanc, & l'on croit qu'il est d'un Chrétien; mais une niche aussi de marbre, est une de celles à travers desquelles les Prêtres du Paganisme rendoient les oracles par un trou quarré, qui paroît au milieu de cette niche.

La Cathedrale est sous l'invocation de la *Sainte Vierge*, & des saints *Juste* & *Pasteur* ou *Pastour*. Son Chapitre est composé d'un Grand Archidiacre, d'un Précenteur, des Archidiacres de *Corbieres* & du *Razes*, d'un Succenteur, & de vingt Chanoines. Le Diocese comprend deux cens quarante Parroisses & six Abbayes, quatre d'hommes, & deux de filles. Outre le Chapitre Primatial, il y en a deux Collegiaux. Le premier est celui de l'Eglise de S. *Paul*, composé d'un Abbé qui est Doyen, & de douze Chanoines. L'autre Eglise Collegiale, est celle de S. *Sebastien*, que l'Empereur *Charlemagne* fit bâtir. Son Chapitre est composé d'un Prévôt, d'un Sacristain, d'un Précenteur, & de douze Prébendes canonicales. Au devant de cette Eglise est une grande place embellie d'une fontaine.

Le Seminaire près de la porte du Canal Royal, est digne de l'attention des curieux, par la beauté de ses bâtimens. Les Evêques de *Carcassonne*, d'*Alet*, de *Beziers*, d'*Agde*, de *Lodeve*, de *Montpellier*, de *Nismes*, d'*Uzez*, de *Saint Pons*, & d'*Alais*, sont suffragans de l'Archevêché de *Narbonne*. L'Evêque d'*Elne*, aujourd'hui de *Perpignan*, l'étoit aussi autrefois; & les Sentences de l'Officialité de l'Evêché d'*Elne*, se jugent en cas d'appel par l'Official Métropolitain de *Narbonne*. Ce qui suit met cet article dans un plus grand jour. Quand les François prirent *Toulouze* & *Uscz*, les Evêques de ces deux Villes quitterent l'Archevêque de *Narbonne* leur Métropolitain, & se soumirent à celui de *Bourges*. Alors pour dédommager l'Archevêque de *Narbonne* de deux suffragans qu'il venoit

Florius | Reven

noit de perdre, on fit un démembrement de son Diocese, où l'on érigea l'Evêché d'*Elne*, & celui de *Carcassonne*, l'un & l'autre sous la Métropole de *Narbonne*. L'Evêché d'*Elne* demeura sous cette Métropole sous les *Goths*, sous les *François*, & sous les *Espagnols* mêmes. Sous les *Goths*, l'on trouve que l'Evêque d'*Elne* assista à deux Conciles tenus à *Narbonne*, l'un en 589. & l'autre en 627. Les *Sarrasins* devenus maîtres de la Monarchie des *Goths*, garderent *Narbonne* jusqu'en 755. qu'elle se donna à *Pepin*. Les Evêques de *Toulouze* & d'*Usez* retournerent pour lors à *Narbonne* leur ancienne Métropole, à laquelle les Evêques d'*Urgel*, de *Barcelone*, de *Gironne*, de *Wich* & de *Tarragone* même, furent aussi assujettis. Peu de tems après on rendit à l'Evêque de *Tarragone* les droits de Métropolitain, & ses Suffragans; mais l'Evêque d'*Elne* demeura sous la Metropole de *Narbonne*, & assista aux Conciles tenus dans cette Province en 788. 906. 947. 1043. 1045 1090. & 1134. Saint *Loüis* ayant cedé à *Jacques* Premier Roi d'*Arragon* la Souveraineté de *Catalogne* & de *Roussillon*, l'an 1258. l'Evêque d'*Elne* demeura toujours soumis au Métropolitain de *Narbonne*, signa à un Concile de la Province en 1279. & l'année d'après n'ayant pû se rendre à un autre Concile, à cause de la goute dont il étoit affligé, il y envoya un de ses Chanoines en sa place. Ses successeurs assisterent depuis à trois autres Conciles tenus en 1351. 1368. & 1374. Le Pape *Jules* II. donna une Bulle de son propre mouvement l'an 1511. par laquelle en reconnoissant que l'Evêché d'*Elne* dépendoit de *Narbonne*, il l'exempte de cette dépendance, & le soumet immediatement au Saint Siege. Le Cardinal de *Ferrare*, Archevêque de *Narbonne*, se plaignit de ce changement, & obtint de *Leon* X. en 1517. une Bulle qui cassoit celle de *Jules* II. *Charles Quint* empêcha l'execution de cette Bulle; & pour lors *Elne* ne dépendit d'aucune Métropole, quoique le Concile de *Trente* eût ordonné que les Evêques in-

dépendans, s'uniroient au Métropolitain voisin, & qu'il n'y eut que douze lieuës d'*Elne* à *Narbonne*, au lieu qu'il y en a quarante deux d'*Elne* à *Tarragone*; cependant l'Evêque d'*Elne* aima mieux se soumettre à l'Archevêque de *Tarragone*, & obtint de *Grégoire* XIII. un Bref d'union, sans y avoir appellé le Roi ni l'Archevêque de *Narbonne*, quoiqu'ils fussent parties interessées à cette affaire. Si l'on veut en sçavoir davantage sur ce fait historique, l'on peut consulter le Livre intitulé, *Dissertation sur la Métropole de Narbonne*, in 4°. imprimé en 1691.

L'Archevéque de *Narbonne* est Président né des Etats de *Languedoc*, & cette Présidence leur a été acquise par la possession & par les déliberations des Etats mêmes; cependant elle lui a été contestée. L'Evêque du Diocese dans lequel les Etats se sont tenus lui a quelquefois disputé cette Prérogative. Les Etats ayant été convoquez à *Nismes* en 1364. par *Arnoul* d'*Andrehan* Marechal de *France*, & Gouverneur de *Languedoc*, l'Evêque de *Nismes* prétendit y presider; mais la Présidence fut adjugée à l'Archevêque de *Narbonne*. Le Roi *Charles* VII. ayant en 1441. convoqué lui-même les Etats à *Montauban*, Sa Majesté l'adjugea par ses Lettres Patentes à l'Evêque de cette Ville, ayant égard à ce qui s'étoit pratiqué quelque tems auparavant à *Toulouze* en faveur de l'Archevêque de cette Ville, contre les prétentions de celui de *Narbonne*. L'an 1579. on tint les Etats de *Languedoc* à *Castelnaudari* en presence de *Catherine de Medicis*, ce fut *Alexandre* de *Bardis* Evêque de S. *Papoul*, qui y présida en qualité d'Evêque Diocesain. Cette Assemblée commença le 27. d'Avril, & finit le 8. de May. Depuis ce tems-là, il a toujours été pratiqué, conformément aux déliberations des Etats, que la Presidence appartient à l'Archevêque de *Narbonne*, & à son défaut au plus ancien Archevêque ou Evêque, & au défaut des Prélats, au Vicaire General du plus ancien Evêque. Malgré cet usage, l'Archevê-

que

TITULAIRES que de *Toulouse* prétend être de droit, *Vice President* des Etats de Languedoc, qui doivent se tenir tous les ans au mois d'Octobre, selon l'Edit donné à *Paris*, de l'an 1649. & ces assemblées ne doivent durer qu'un mois seulement, & les assietes particulieres un mois après les Etats, pendant huit jours. Ces Etats sont composez de trois Ordres, de l'Eglise, de la Noblesse, & du tiers Etat. L'Ordre de l'Eglise est composé de trois Archevêques, & de vingt Evêques, dont le rang est reglé par l'ancienneté de leur Sacre. Lorsqu'ils ne peuvent assister à l'Assemblée, ils ont droit d'y envoyer leurs Vicaires Generaux. 1000. 10000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

CANNES.

M. Dubois frere du Cardinal Dubois.

Cannes, ou Caunes en Latin, *Sanctus Petrus de Cannis, aut de Canibus*, située en *Languedoc* à demie lieuë de l'Abbaye de *la Grasse* vers le midi, Il y a la reforme. 800. 3000. l.

SAINT POLYCARPE.

M. de la Futte-Maria.

Saint Polycarpe, en Latin, *Sanctus Policarpus*, située en Languedoc, à deux lieuës d'*Aleth* & à une de l'Abbaye de Saint *Hilaire*, dans un fond environné de montagnes On prétend conserver dans ce monastere un bras de Saint *Polycarpe*, Evêque de *Smyrne* & martyr. 300. 3000. l.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

FONT FROIDE,

M. de Cossé Brissac.

Font Froide, ou Font Froid, en Latin, *Fons Frigidus, aut Beata Maria Fontis Frigidi*, située en *Languedoc*, à quatre lieuës de *Narbonne* vers le midi; elle est fille de l'Abbaye de *Grandselve*, & a esté fondée vers l'an 1130.

TITULAIRES. | Florins | Revenu

par *Emery* Vicomte de *Narbonne*, dans une solitude affreuse. Elle suivit d'abord la regle de Saint *Benoit*; mais du temps de Saint *Bernard*, elle embrassa celle de *Cîteaux*, & a été depuis toûjours occupée par des Religieux de cet Ordre. M. *Catel* sçavant Historien, s'est trompé, lorsqu'il a dit que cette Abbaye a été fondée par *Ermengarde* Vicomtesse de *Narbonne*, qui ne mourut qu'en 1197. D'autres mettent sa fondation aux Nones de Mars 1145. Ce Monastere est illustre & à l'honneur d'avoir eu pour Abbé le Pape Benoist XII. une des plus brillantes lumieres de cet Ordre. Quelques Auteurs ont avancé, que plusieurs des Vicomtes de Narbonne y étoient enterrez; cependant il ne paroît aucun monument d'eux dans l'Abbaye, que le tombeau du dernier, qui fut tué l'an 1424. dans un combat contre les Anglois. On voit son sépulchre de Pierre au milieu du chœur. . . . . . 1000. 5000.l.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

QUARENTE.

M. Joüan.

Quarenté, ou Quarante, ou Carante en Latin, *Quadraginta*, seu *Beata Maria de Quadraginta*, située dans le Village qui a pris le nom de l'Abbaye, & sur la montagne de *Quarante*, au bas *Languedoc* à 3. lieuës de Narbonne, & de Beziers; & comme on voit de cette montagne ces deux Villes, on dit communement dans le Pays que du haut de cette montagne, on découvre quarante & deux villes. Cette Abbaye fut fondée vers l'an 1000. en l'honneur de plusieurs martyrs qui y sont ensevelis que *Berenger* qui vivoit en 1027. en fut le premier Abbé. Ils disent que cette Abbaye est de l'Ordre de *Cîteaux*; mais ils se trompent. . . . . . . 500. 3700.

ABBAYES

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

LES OLIVES,

Me. Sacet de Valois.

Les Olives, ou Olives, en Latin, *Olivæ*, fille de l'Abbaye de *Font Froide*; fondée en *Languedoc*, & maintenant dans la Ville de *Narbonne*. . . .

N.

Sainte Claire d'Azille. On n'en trouve point de mémoires. C'est une Abbaye d'*Urbanistes* de Sainte *Claire*.

EGLISE COLLEGIALE.

SAINT PAUL.

M. Machcco de Premeaux Agent du Clergé.

Saint Paul de Narbonne; cette Abbaye est maintenant sécularisée & unie au Chapitre de *Narbonne*. Le Doyen a titre d'Abbé, & il y a douze Chanoines. On y remarque la beauté de ses tapissereries qui sont d'un goût très-exquis & très-anciennes. Elles representent la vie de Saint *Paul Serge* premier Apôtre de cette Ville. Il faut avoir vû la grenoüille qui est dans le fond de son benistier, pour pouvoir persuader qu'on a été à *Narbonne*. A un des degrez de l'escalier du grand Autel, on voit une inscription, qui fait connoître que l'Empereur *Adrien* y fit rebâtir les bains publics, qui avoient été détruits. Le Doyen a 6000. l.

PRIEUREZ.

M. Caulet

Saint Felix est un Prieuré simple, situé dans la Ville de *Narbonne*.



EVE'CHE'

EVÊCHÉ DE BEZIERS.

M. Charles des Alryes du Rouffet, Docteur en Theologie de la faculté de Paris.

BEZIERS, en Latin, *Biterrensis*, Ville Episcopale très jolie, de la premiere *Narbonnoise*, & de l'Exarcat des Gaules, dans le *Bas Languedoc* sur la riviere d'*Orbe*, & c'est un Evêché avant l'an 300. sous la Métropole de *Narbonne*. Elle est située sur une colline au pied de laquelle coule la riviere d'*Orbe*. On la passe sur un pont de Pierre assez beau, d'où l'on monte à la Ville par deux chemins, l'un tout droit & roide, & l'autre qui cottoye la colline, & que l'on appelle le chemin neuf. Bezier est à l'Orient de Narbonne entre cette Ville & *Agde*, à trois lieuës de la Mer Mediterranée & à 163. de *Paris*. *Saint Aphrodise* disciple de Saint *Paul de Narbonne*, y est honoré, comme le premier Evêque du lieu. On prétend qu'il a été Gouverneur de l'*Egypte*, disciple des Apôtres, & envoyé par Saint *Pierre* pour la conversion des *Gaules*. L'année de sa mort n'est pas certaine; on sçait seulement qu'il remplit vingt ans le siege de *Beziers*, & qu'il mourut le 22 de Mars. *Agretius* l'un de ses succcesseurs souscrivit au premier Concile d'Arles, en 314. *Guillaume* Evêque de *Beziers* abolit en 1154. la coûtume par laquelle les Chrétiens de *Beziers* avoient droit & faculté de souffleter & de battre tous les Juifs qu'ils rencontroient, depuis le Samedy avant le Dimanche des Rameaux jusqu'à la seconde fête de *Pâques*. Les Juifs donnerent une somme considerable d'argent à l'Eglise de S. *Nazaire*, pour obtenir cette abolition. Ce fut *Guillaume* Vicomte de *Beziers* avec sa femme *Ermentrude* qui firent une donation de la Ville de *Beziers* à Bernard qui en étoit Evêque, dans la 28. année du regne du Roi *Lothaire*. L'an 1182. *Bernard* &

Roger

 Roger Comte de *Beziers* partagerent entr'eux la Justice de la Ville, à l'exception des homicides, & des adulteres, dont le Vicomte se reserva la connoissance; mais les Vicomtes de *Beziers*, s'étant rendu dans la suite vassaux des comtes de *Barcelone* qui devinrent Rois d'*Arragon* les Evêques de *Beziers* ne reconnoissoient point ces Rois; c'est pourquoi on distingua ce qui appartenoit à l'Evêque qui avoit une partie de la jurisdiction temporelle de sa Ville; & ce qui appartenoit au Vicomte, par un traité passé l'an 1194.

L'Eglise de Saint *Nazaire* est petite pour une Cathedrale, elle consiste en une Nef separée en deux dans sa longueur, par le chœur. On remarque sur le frontispice quelques figures assez estimées. La tribune de l'Orgue, est portée par des pilastres, où sont adossez des termes portant des Paniers de Fleurs sur leurs têtes, & d'une disposition peu convenable à un lieu Saint, de même que trois satyres de menuiserie qui sont au dessus, qui forment une espece de console qui soûtient les Orgues qui sont doubles, & d'ailleurs d'une assez belle menuiserie.

La terrasse ou Belveder qui est au devant de cette Eglise est un point de vuë enchanté. Il s'étend sur le vallon dans lequel passe l'*Orbe*. Le vallon s'éleve insensiblement & forme un amphitheatre couvert d'Oliviers & de vignobles. L'Evêché est une maison jolie & reguliere, & dont les vuës sont aussi parfaitement belles. Vis-à-vis l'Evesché, sur le mur d'une maison qui fait face à la grande place, l'on remarque plusieurs bas reliefs, & des inscriptions antiques difficiles à dechifrer.

Le Chapitre de l'Eglise Cathedrale dediée à S. *Nazaire* est composé de six dignitez, sçavoir, d'un Archidiacre, d'un Précenteur, d'un Camerier, d'un Prévôt, d'un Sacristain, d'un Souchantre, & de douze Chanoines. Le Diocese comprend cent six Parroisses, & cinq Abbayes, quatre d'hommes, qui sont *Villemagne*, Saint *Aphrodise*,

& de *Juncels*, toutes trois de l'Ordre de S. *Benoist*, & de S. *Jacques* de *Beziers*, de l'Ordre de S. *Augustin*; & celle du *Saint Esprit*, qui est de Filles de l'Ordre de S. *Augustin*. Il y a eu trois Cardinaux Evêques de *Beziers*, & ce Diocese est un des riches du Languedoc, parce qu'il est en partie dans la montagne & dans la plaine.

2008. — 26000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT APHRODISE.

M. Ginestet.

Saint Aphrodise de Beziers, située dans un Fauxbourg de cette Ville, & fondée par ce Saint. Elle porta d'abord le nom de S. *Pierre*, & fut pendant un tems la Cathedrale de *Beziers*; mais comme elle est dans un Fauxbourg, le Siege Episcopal fut transferé dans la Ville, & l'on établit dans cette Eglise, uue Abbaye de l'Ordre de S. *Benoist*. Le Pape accorda à l'Abbe le Privilege d'officier avec les ornemens Pontificaux. Il a aussi toute Jurisdiction temporelle sur le Faubourg, qu'il fait exercer par son Juge. Au reste cette Abbaye a été sécularisée depuis plusieurs siecles, & est une Eglise Collegiale.

1000.

SAINT PIERRE.

M. de Massillan.

Saint Pierre de Jonselles ou Juncels, ou Jaussels, en Latin, *Sanctus Petrus de Juncellis*, située en *Languedoc*, près *Vicouzan*, à deux lieuës de *Lodeves*.

50. — 200. 3500.

VILLEMAGNE.

M. de Gayet.

Villemagne, en Latin, *Villamagna*, située à cinq lieuës de *Beziers*, vers le Septentrion, sur la riviere de *Mare*, près celle d'*Orbe*. Elle fut fondée l'an 817.

400. — 1500.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

SAINT JACQUES.

M. de Barcos.

Saint Jacques de Beziers, en Latin, *Sanctus Jacobus Biterrensis*-

Titulaires		Florins	Reven.
	terrensis, située dans la Ville de ce nom, sur la riviere d'*Orbe*, il y a la réforme de la Congregation de France des Chanoines Reguliers, dits de *Sainte Genevieve*.	153.	2400

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

LE SAINT ESPRIT.

Me de Mattiny.	Le Saint Esprit de Beziers, en Latin, *Sanctus Spiritus ad Biterras*, située presentement dans la Ville de ce nom Les Religieuses doivent par leur Institut porter une croix rouge sur leur voile. . . .		3000.l.

PRIEURE'.

NOTRE-DAME.

M. de Cilly	Nôtre-Dame de Cassan, est un Prieuré conventuel, autrefois de l'Ordre de S. *Ruf*; mais maintenant ce sont des Chanoines Reguliers de la Congregation de *France*, dite de *Sainte Genevieve*, qui l'occupent. . .		3000.

COLLEGIALE.

SAINT APHRODISE.

	Saint Aphrodise, *voyez* ci-dessus, & la dignité d'Abbé en cette Eglise Collegiale & séculiere, vaut.		1000.



EVÊCHÉ D'AGDE.

M Philibert-Charles de Pas de Feuquieres, Abbé de Cormeilles, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris.

AGDE, en Latin, *Agathensis*, petite ville Episcopale, suffragante de *Narbonne*, de la premiere *Narbonnoise*, & de l'Exarcat des *Gaules*, dans le bas *Languedoc*, vers l'embouchure de l'*Erraut*, ou *Leyraut*, à cinq lieuës de *Narbonne*, & à cent soixante de *Paris*, dans une situation fort agréable ; car le Diocese d'*Agde* se trouve entre ceux de *Montpellier*, de *Lodéves* & de *Besiers*, & la Ville d'*Agde*, est à une demie lieuë au dessous de l'endroit où l'*Eraut* se décharge dans le Golfe de *Lyon*, à une lieuë de la mer, & à pareille distance du grand étang de *Tau*. Il n'est point fait mention de cette Ville, pour les affaires Ecclesiastiques, avant l'an 506. lorsque sous le Regne d'*Alaric*, Roi des *Visigots*, on y assembla un Concile où assista *Sophronius* Evêque de cette Ville, qui est le premier qu'on voit marqué dans les veritables monumens de l'antiquité ; car un certain *Bætilius*, qu'on lui donne pour prédécesseur, ne se trouve marqué que dans une Legende laquelle n'est pas un titre authentique. On croit qu'*Agde* a été érigé en Evêché en 453. peut-être que sans ce Concile qui se trouve imprimé dans *Sirmond*, *tome* 1. *page* 161. & dans *Labbe*, *tome* 4. *page* 1381. & où présida *Cæsarius* Evêque d'*Arles*, on ne sçauroit pas que *Sophronius* étoit Evêque de la ville d'*Agde*. Il est à croire que puisqu'on avoit choisi *Agde* pour y tenir ce Concile, le Siege Episcopal y avoit été établi longtems auparavant.

Loüis le Jeune avoit la troisiéme partie de la ville d'*Agde*, sans qu'on sçache à quel titre il avoit fait cette acquisition : ce qui est certain, c'est qu'il ceda en 1170. ce tiers

tiers à *Guillaume* Evêque d'*Agde*, & qu'il donna d'autres biens & confirma le Privilege que *Charlemagne* avoit accordé à cette Eglise, sçavoir, la troisiéme partie de la Cité, du Bourg, autant des droits du Port & de la Riviere, du Château de Marseillan, & autant du Château de Meze, & de son territoire. *Bernard Athon* donna l'an 1187. sous le Regne de *Philippe Auguste*, à *Pierre* Evêque d'*Agde* & à son Eglise Cathedrale de S. *Etienne*, tout le Vicomté d'*Agde*. La même année l'Investiture & la confirmation de ce Vicomté fut donnée à l'Evêque d'*Agde* par *Raymond* Comte de *Toulouze*, qui prétendoit être Seigneur Feodal de tous ces pays-là, en qualité de Duc de *Narbonne*, & il prit l'Evêque & son Eglise sous sa protection. *Pierre* II. Evêque d'*Agde* en fit hommage à *Philippe de Valois* l'an 1399. Le Senechal de *Carcassonne* reçut cet hommage dans la Salle Episcopale ; & l'Evêque avoit l'étole au col, & le Livre des Evangiles à la main. Tous ces droits furent confirmez encore à l'Eglise d'*Agde* par *Gregoire* IX. qui accorda sur céla une Bulle dattée de la troisiéme année de son Pontificat, au mois de Février, ce qui revient à l'an de *Jesus-Christ* 1230. L'Evêque *Pierre* étant mort, *Tedisius* son successeur reconnut tenir de *Simon* de *Montfort* le Vicomté d'*Agde*. Le Comté de *Toulouze* avec toute la Province de *Languedoc* ayant été réüni à la couronne, les Evêques d'*Agde*, ont non-seulement pris le titre de Vicomtes, mais de Comtes d'*Agde*, qu'ils portent encore aujourd'hui.

Bernard Athon voulut devenir Chanoine de S. *Etienne* d'*Agde*, & passer le reste de ses jours en cet état. L'acte qui contient sa donation porte que ce Vicomte se donna soi-même, *Pro Canonico Domino Deo & Ecclesiæ beati Stephani sedis Agathensis.* Par la Bulle que le Pape *Innocent* III donna au Concile de *Lyon*, tenu en 1246. les Evêques d'*Agde* ont ce privilege qu'ils ne peuvent être excommuniez, suspendus où interdits que par le Saint Siege.

TITULAIRES. Florins. Livres.

Ce fut en faveur de l'Evêque *Bertrand* que cette Bulle fut accordée à ses successeurs, *ob constantem fidei puritatem quam inter devotos Romanæ Ecclesiæ habetis*, dit le Pape, en adressant cette Bulle à cet Evêque. Ils avoient aussi autrefois le droit de faire battre monnoye.

L'Eglise Cathedrale d'*Agde*, dédiée à S. *Etienne*, est petite & obscure, son Chapitre est composé de dignitez, sçavoir, un Archidiacre, le Sacristain, le Precenteur & le Camerier, & de douze Chanoines. Cette Eglise est ornée d'une grosse tour quarrée. Le Diocese d'*Agde*, est le plus petit du Royaume; car il n'a que dix-neuf parroisses; mais l'*Agadez*, est un des plus riches pays qu'il y ait dans le Royaume. Il renferme les Villes de *Pezenas*, de Saint *Thiberi*, d'*Agde*, *Brescou*, *Sette*, *Meze*, *Loupian*, *Pinet*, *Val-Maigne*, *Montignac*, *Florensac*, &c. Le Palais de l'Evêque d'*Agde* est un vieux bâtiment, mais la maison est commode. Il y avoit autrefois dans *Agde* deux Abbayes de l'Ordre de Saint Benoist, sçavoir, S. Severin, & Saint André, où est aujourdhui le Seminaire possedé par les Prêtres de l'Oratoire. . . . . . . 1500. 30000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT THIBERY.

Dom de Paris.

Saint Thibery, ou Tibery, ou Thubere, en Latin, *Sanctus Tiberius, seu, Monasterium Sancti Tiberii in Cesserone*, à trois lieuës de *Beziers*, & à deux d'*Agde*, & proche *Pezenas*. Cette Abbaye & la Ville porte le nom du martyr. S. *Tybere* qui fut martyrisé & enterré en ce lieu avec quelques compagnons du tems de l'Empereur Diocletien. Ce lieu s'appelloit *Cesseron*, sur la riviere d'*Araur*, aujourd'hui *Arau*, ou *Erau*. *Adon* de *Vienne* qui vivoit dans le neuviéme siecle, confirme dans son Martyrologe, que le lieu du Martyre de ces Saints, est *Cesseron*. Cette place

TITULAIRES. | Florins | Revenu.

place est marquée par *Pline* & par *Ptolomée*, & même dans la carte de *Peutinger*. Sa position dans les anciens monumens convient exactement avec la situation de S. *Thibéri*. On voit par une charte de l'an 867. sous *Charles le Chauve*, rapportée au sixiéme livre de la Diplomatique du feu Pere *Mabillon*, que le Monastere de Saint *Tiberius*, portoit encore, après le milieu du neuviéme siécle, son ancien nom, *Cesseron*, ou *Cesaron*, puisqu'on lit dans cette charte, que le même Monastere s'appelloit *Cesarion*, *cui vocabulum*, *Cesarion*; & plus bas, qui étoit à *Cesarion*, *in Cesarione*. Ainsi on a cherché ailleurs mal à propos *Cesseron*. Cette Abbaye de la Congregation de Saint *Maur*, a été fondée l'an 817. elle est reguliere. . . . 1000. 8.00. l.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

VAL-MAGNE,

M. Armand Pierre de la Croix Castries premier Aumonier de feuë Madame la Duchesse de Berry, Abbé de Valmagne & de S Chaffre, Docteur en Theologie de la faculté de Paris, Archev. de Tours en 1719. & transferé à Alby.

Val-magne, ou Ville-magne, ou Valmagne, ou Valmanne, ou Villemanne, en Latin, *Vallis, seu Villa magna, aut Beata Maria Vallis magnæ*, fille de l'Abbaye de *Bonnevaux*. Elle est située dans la petite Ville du mesme nom en *Languedoc*, sur un côteau très-fertile en Oliviers. L'Eglise en est fort belle. Le Cardinal de *Bonzy*, qui en a esté Abbé, y a fait des jardins admirables. Cette Abbaye fut fondée l'an 1150. entre *Agde* & *Montpellier*, à cinq lieuës de *Pezenas*. . . . . . . 1400. 10000 l.

EVECHE'

Titulaires | Florins | Reven.



EVÊCHÉ DE CARCASSONNE.

M. Loüis Joseph de Châteauneuf de Rochebonne cy-devant Comte & Doyen de Lyon, & Aumônier du Roy. Il a été sacré le 21. Aoust 1720. & a succedé à son Oncle.

CARCASSONNE, en Latin, *Carcassonnensis*, Ville Episcopale assez bonne de la premiere *Narbonnoise*, & de l'Exarcat des Gaules dans le bas *Languedoc*, suffragante de *Narbonne*, sur la riviere d'*Aude*, qui fait un demi quarré & par là arrose la haute & basse Ville, située à quatorze lieuës de la mer, & à autant des *monts Pyrenées*, d'où sort la riviere d'*Aude*, & à 172. lieuës de *Paris*. On ne voit point la Ville de *Carcassonne* dans les anciennes Notices Romaines, cependant son Evêque, qu'on y met dès l'an 320. prétendit la qualité de Prototrône dans sa Province de *Narbonne*, au Concile de *Besiers* de l'an 1531. ce qu'on lui a toujours contesté. D'autres disent que l'Evêché de *Carcassonne* est un des plus anciens de la Province de *Languedoc*, ayant été érigé l'an 300. Saint *Gimer*, Saint *Hilaire* & Saint *Valere*, ont été ses premiers Evêques. *Sergius* assista l'an 500. au premier Concile de *Tolede*; & *Roger* Evêque de *Carcassonne* est nommé parmi ceux qui se trouverent à la consecration de l'Autel de Saint Sauveur du monastere d'*Aniane*, lorsque *Charlemagne* étoit en *Languedoc*. L'an 937. *Visandus* fut present à la Dédicace de l'Abbaye de Saint *Pons de Tomiers*, à la priere de *Pons*, premier du nom, Comte de *Toulouse*. Les Evêques de *Carcassonne* ont été élûs jusqu'au concordat fait entre le Pape *Leon* X. & le Roy *François* I. après lequel *Jean de Basillac*, ayant été nommé par élection, comme auparavant, *Martin de Saint André*, nommé par le Roy, fut maintenu dans l'Evêché en execution du concordat par Arrest du Conseil en 1522.

On ne voit point que la Ville de *Carcassonne* ait eu un Siége Episcopal, disent plusieurs fameux Auteurs, avant

la

la domination des *Visigoths*; puisqu'on n'en trouve aucune trace avant *Gregoire de Tours* & le Chroniqueur *Espagnol Jean de Biclare*, qui vivoient dans le neuviéme siécle, ni avant un Concile qui fut tenu de leur temps, en la quatriéme année du regne du Roi *Recarede*, auquel Concile signa *Sergius* Evêque de *Carcassonne*, qui est le premier de tous les Prelats de ce Siege, dont la memoire nous a été conservée.

Le Palais Episcopal est dans la haute Ville ou cité de *Carcassonne*, c'est une vieille maison. La Cathedrale, dédiée à Saint *Nazaire*, n'est remarquable que par son antiquité; elle est petite; mais assez jolie; & le Chœur & la croisée, soûtenus sur des petits pilliers fort déliez, sont d'une grande délicatesse Proche de l'Autel du Saint *Sacrement*, est la Sépulture de l'illustre *Simon* Comte de *Montfort*, sur laquelle on fait brûler une lampe; mais il n'y a aucun monument qui conserve la memoire d'un si grand homme. Le Chapitre de cette Cathedrale est composé d'un Doyen, d'un Archidiacre, d'un Tresorier, d'un Précenteur, & de quinze Chanoines. Le Diocése renferme quatre-vingt seize Paroisses, d'autres disent 114. & cinq Abbayes, dont quatre sont d'Hommes, sçavoir, *Grasse*, Saint *Hilaire*, *Montoville* ou *Montoliou*, & *Villongue*; *Rieunette*, est de filles. Le Diocése est assez sterile; mais il y a quantité de Manufactures, de toute sorte de draps.

1633. 36000. l.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

GRASSE.

M. Bazin de Bezons.

Grasse, où la Grasse, ou Nôtre Dame de la Grasse, en Latin, *Grassa Beatæ Mariæ*, *seu Grassiensis*, *vel Sancta Maria in Rubine*, *seu Odurobinæ*; située en *Languedoc* au pied des montagnes de la *Courbiere*, sur la riviere d'*Orbieu*; éloignée de *Narbonne* & de *Carcassonne* de quatre

TITULAIRES. lieuës l'une au levant, & l'autre au couchant. Elle a été bâtie par *Charlemagne*, pour rendre graces à Dieu de la Victoire qu'il avoit remportée sur les *Sarrasins*. D'autres disent seulement de son temps, ce qui est plus vray semblable; car on n'y voit rien, ni dans les bâtimens, ni dans l'Eglise, qui se ressente de son ancienne splendeur, excepté le grand Autel qui est magnifique. On montre dans le Trésor la Chasse de Saint *Maxime* Evêque de Riez, & le Chef de Saint *Abyn* Archevêque d'*Embrun*, qu'on a long-tems fait passer pour le Chef de Saint *Aubin* Evêque d'*Angers*; & une boëte d'yvoire, dans laquelle on conservoit autrefois le S. *Sacrement* à une Chapelle. Il y a dans la Bibliotheque un texte des Evangiles, qu'on prétend avoir été donné par l'Empereur *Charlemagne*; & dans les Archives une Bulle du Pape *Agapet*, écrite sur de l'écorce; avec le testament de Guillaume Cardinal de Sainte *Marie* au delà du *Tybre*, fait l'an 1369. Il avoit été Religieux de Saint *Martial* de *Limoges*, & voulut y estre enterré avec son Scapulaire sous le rochet.

Plusieurs sçavans ne conviennent pas que le Corps de Saint *Maxime* soit dans l'Abbaye de la *Grasse*, car ce S. Abbe de *Lerins*, après avoir tenté en vain la fuite, & divers moyens d'éviter le fardeau de l'Episcopat, fut fait Evêque de *Riez* en *Provence*, l'an 433. & gouverna son Eglise pendant l'espace d'environ 27. ans, & étant mort à *Riez* vers l'an 460. il fut enterré à Saint *Pierre*, qui est une Chapelle presentement hors de la Ville, & presque abandonnée. Il n'est resté à *Riez* de ce Corps Saint, que le Crâne & un bras. Tout le reste a esté transferé à l'Abbaye de la *Grasse*, sans que l'on sçache en quel tems, ni comment; car les Religieux de la *Grasse* n'ont d'autres titres que d'anciens inventaires de leurs reliques, d'environ quatre cens ans, qui font mention de ce Corps Saint; & quoique à *Riez* on croye posseder un bras de Saint *Maxime*, les Religieux de la *Grasse*, ne laissent pas d'assurer qu'ils

Florius Reven.

	Florins	Reven.

TITULAIRES. ont les deux, qu'ils s'accordent donc; car au compte des uns & des autres, voilà un bras de trop. La Seigneurie utile, & la Justice civile du Bourg de *Rivesaltes* à trois lieuës de *Perpignan*, celebre, parce qu'il produit le meilleur vin du *Roussillon*, appartiennent à l'Office claustral de *Chambrier* de l'Abbaye de la *Grasse*. . . 1500. autrefois 1660. | 5000.

SAINT HILAIRE.

Mr de Margon le 17. Octobre 1723.

Saint Hilaire de Carcassonne, en Latin, *Sanctus Hilarius*, située à deux lieuës de la Ville de *Carcassone*, fondée par Saint *Hilaire* Evêque de cette Ville. Il y a des titres fort anciens dans les Archives, & dans le tresor deux belles Chasses; une qui contient le corps du Saint Fondateur, & l'autre une partie des Reliques de Saint *Cernin*, ou Saint *Saturnin*, Evêque de *Toulouse*; cela est prouvé par un ancien titre. Il y a encore dans ce trésor, une crosse d'yvoire, qu'on assure avoir servi à Saint *Hilaire*, sur laquelle est écrit en Lettres d'Or d'un caractere fort ancien, l'*Ave Maria*, jusqu'au *Sancta*. . . . 466. | 1000.

MONTOLIVET.

M. de Lordat.

Montolivet, ou Montoliou, ou Montolieu, ou Montonville, en Latin, *Mons Olivi*, vel *Nostra Domina montis Olivi*, *vel Olivarum*, située à trois lieuës de *Carcassonne* sur la riviere d'*Alzon*. Elle fut fondée selon quelques-uns par *Charlemagne*, & selon d'autres par *Roger* I. Comte de *Toulouse*. Il en est fait mention dans des Chartes de l'an 920. & elle est de la Congregation de S. Maur. 1000 | 7500.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

VILLELONGUE.

M. de Noé le 17. Oct. 1723

Villelongue, en Latin, *Villa Longa*, fille de l'Abbaye de *Bonnefont* ou *Bonnefontaine*, située à deux lieuës & demie

Titulaires		Florins	Reven.
	de *Carcassonne*, vers le Levant d'Eté. Elle a esté fondée l'an 1151.	400.	1500. l.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

RIEUNETTE,

Titulaires		Florins	Reven.
Me de Beaujeu & me. de Lostanges de Beduer Coad. le 19. Juillet 1721.	Rieunette ou Rionette, ou Rieunet ou Riounette, en Latin, *Rivus Nitidus*, située dans la Ville de *Carcassonne* depuis peu d'années; car elle avoit esté fondée à la Campagne. Elle est fille de l'Abbaye de *Morimond*.		3000. l.



EVECHE'

EVÊCHÉ DE NISMES

M Cesar Jean Rousseau de la Pantiere D. en Theologie.

NISMES, en Latin, *Nemausensis*, Ville Episcopale de la premiere *Narbonnoise* & de l'Exarcat des *Gaules*, dans le bas *Languedoc*, vers la source du *Vistre*; à deux grandes lieuës de *Beaucaire*, à huit de la mer mediterrannée à trois d'*Uzés*, 160. de Paris, & entre la Ville d'*Avignon*, & celle de *Montpellier* à sept ou huit lieuës de l'une & de l'autre, dans une situation charmante. C'est un Evêché dès l'an 473. sous la Métropole de *Narbonne*; mais la partie du Diocèse de *Nismes*, qui s'étend vers le Nord Oüest & le Couchant d'Eté, en a esté separé l'an 1692. par le Pape Innocent XII. qui érigea pour lors dans la Ville d'*Alais* un Evêché. Le Diocese de *Nismes* est tout entier dans la plaine. Il s'y recueille beaucoup de bled, beaucoup d'huile, de très-bon Vin, de toutes sortes de denrées & l'on y fait une grande quantité de soye. L'industrie des habitans, & le genie qu'ils ont pour le commerce, mettent tous ces avantages à profit, & rendent la Ville de *Nismes* le centre du commerce qui se fait en *Languedoc*. Il y a un grand nombre de Manufactures à *Nismes*, & les marchands de cette Ville font le principal commerce de la Province pour la draperie & la soye, tant dans le Royaume, que dans les Pays Estrangers. Je ne dirai rien de la Ville de *Nismes*, parce que je n'ai pas entrepris une description des Villes de *France*; mais je dirai simplement en passant, que la Ville de *Nismes* a eu autrefois onze mille trois cens cinquante deux pas geometriques de circuit; ce qui se peut encore connoître en mesurant les vestiges de ses anciens murs; & qu'il n'y a point de Ville,

 Ville, après *Rome*, qui conserve un plus grand nombre de monumens antiques, que *Nismes*. Cette Ville n'est plus si grande, car elle n'est habitée que par douze mille cinq cens quatre-vingt dix familles. On y entre par neuf portes ; les ruës en sont assez belles, & les maisons bien bâties.

L'Eglise Cathedrale dédiée à la Sainte Vierge, fait connoistre par la structure de son portail, qui soûtient une haute tour quarrée, qu'elle est extrêmement ancienne. Son Chapitre est composé d'un Prevôt, d'un grand Archidiacre, d'un Doyen, de deux autres Archidiacres, d'un Tresorier, d'un Sacristain, d'un Capiscol & de seize Chanoines. C'estoit autrefois des Chanoines Reguliers de Saint *Augustin*, qui furent secularisez par le Pape *Paul* III. l'an 1539. D'autres disent 1559. & d'autres en 1536 Le Diocèse de *Nismes* comprend deux cens quinze Parroisses, d'autres n'en mettent que 90 & 8. Abbayes; dont sept, sçavoir *Aiguemortes*, *Franquevaux*, *S. Gilles*, *Pseaume* ou *Psalmodie*, *Sauve*, *Saint Pierre de Salme*, & *Sendras*, sont pour des hommes; & la huitiéme que l'on nomme *la Ferté*, est pour des filles, de même que Fontaine aux Nonains. La Maison de l'Evêque est assez logeable. Quoique la Ville de Nismes soit très-ancienne; on ne trouve pas neanmoins de plus ancien Evêque sur le Siege de Nismes que *Sedatus*, qui assista au Concile d'*Agde* en 506. Il y a eu un Concile assemblé à Nismes vers l'an 389. *Sulpice Severe* qui en parle, dit que Saint *Martin de Tours*, ayant envie de sçavoir ce qui s'y estoit passé, un Ange lui en vint apprendre les particularitez, quoi qu'il en fût extrêmement éloigné. Outre le Concile que le Pape *Urbain* II. tint au sujet de *Philippe* II & de la Comtesse de *Montfort* sa concubine; il en avoit esté tenu un en l'année 897. *In pago Naumasensi*, connu sous le nom de *Concilium Portuense*, parce que comme il est dit à la tête de ce Concile, *Conventus factus est Episcoporum Sanctorum apud*

Nemausensem

Florus Reven.

		Florins	Reven.
TITULAIRES.	*Nemausensem pagum, loco qui portas cognominatur*, lequel lieu est maintenant inconnu. Ce Concile convoqué par le Pape *Urbain* II. n'est pas le seul qui a esté tenu en cette Ville	1100.	14000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

AIGUES-MORTES.

N.

Aigues-Mortes; on n'en trouve point de Mémoires; & c'est maintenant une Eglise Collegiale dans la Ville du mesme nom, qui n'estoit auparavant qu'un mechant Village, qui appartenoit à l'Abbaye de Psalmodie. Voyez l'article de Psalmodie, plus bas. . . . .

SAINT GILLES.

M. Jacques Antoine Phelyppeaux Ev. de Lodeve Abbé de Nantz Ordre de S Benoist Dioc. de Vabres, de S. Sauveur dans le Dioc. de Lodeve & de S. Gilles.

Saint Gilles, en Latin, *Sanctus Egidius*, située dans la petite Ville du même nom, entre *Nismes*, dont elle est à l'Orient, & *Arles*, à une lieuë du *Rhône* & à trois de *Beaucaire*. Un Solitaire nommé *Gilles* se retira vers l'an 524. dans un antre près du Rhône aux extremitez du Diocese de *Nismes*; son tombeau rendit le lieu celebre; on y bâtit un monastere; le culte qu'on y rendit au Saint, y attira tant de monde, & fit faire tant de bâtimens tout au tour, qu'il s'en forma une Ville du nom de Saint *Gilles*; nom qui se communiqua même à toute la Province du *Bas Languedoc*. Ce Monastere étoit fameux au commencement du regne de *Loüis le Debonnaire*. Il est marqué dans un Catalogue fait dans ce temps-là, que le territoire où ce monastere étoit situé s'appelloit la *Vallée Flavienne*, *Vallis Flaviana*, & le lieu où est Saint *Gilles*, se nommoit autrefois, *Palatium Gothorum*, ce qui démontre que les Rois *Visigots* y avoient demeuré. Otho-Frisingensis prétend qu'Ataulphe Roi des *Visigoths* y établit sa résidence. Cette Abbaye fut long temps *aux Benedictins*; mais ayant quitté

quitté l'observance de leur regle, elle y fut rétablie par S. *Hugues* Abbé de *Cluny* ; mais dans la suite les Moines de *Cluny* se relâcherent si fort, qu'on fut obligé de les séculariser, & il n'y a plus en ce lieu là de Couvent ; mais un Chapitre de Chanoines seculiers, au nombre de quinze ; il y a autant de Beneficiers, & le Chef a conservé le nom d'Abbé. Les Huguenots ont long-tems joui de l'Abbaye de Saint *Gilles*, dont ils ont esté les Maistres jusqu'à la réduction de *Nismes*. *Raymond* IV. Comte de *Toulouse*, l'un des Generaux de la Croisade avec *Godefroy* de *Boüillon*, est le premier qui a pris le nom de Saint *Gilles*, parce qu'il étoit fort dévot à ce Saint, de sorte qu'il voulut qu'on celebrât solemnellement sa Fête dans tous ses Etats. L'an *1096* il donna à l'Abbé de Saint *Gilles* tous les droits qu'il pouvoit avoir en cette Ville, & cet Abbé fut maintenu par Sentence du Légat du Pape *Innocent* III. de l'an 1210. contre *Raymond* VI. Comte de *Toulouse*. Il y a eu deux Conciles à S. *Gilles*, *Concilium in Villâ sancti Ægidii*. Celui de 1059. est imprimé dans Labbe T. 9. page 1082. & celui de 1210. est imprimé dans le mesme Auteur T. 11. page 54.

Il y avoit autrefois à l'Abbaye de Saint *Gilles* quatre-vingt Religieux, lorsque Paul III. la sécularisa ; & si l'on en croit une Bulle de *Jules* II. *Charlemagne* commença à bâtir l'Eglise ; mais il n'eut pas le temps de l'achever, parce qu'il mourut. Le portail paroît être de ces temps, & il est d'une magnificence qui surpasse tout ce que nous avons vû en ce genre du tems de cet Empereur. Ce qui reste de l'Eglise, qui fut entierement détruite par les Huguenots, suffit pour faire regretter la perte d'un si bel édifice ; & l'on doute fort que du temps de Charlemagne, il y eût en *France* une basilique si auguste. Le Bienheureux *Pierre de Castelnau* y fut assassiné l'an 1208. Son Corps enseveli dans le Cloître de l'Abbaye, fut transporté l'année suivante dans l'Eglise même de l'Abbaye, où l'on a établi un

culte

		Florins	Reven.
TITULAIRES.	culte Religieux à sa memoire par la permission du Saint Siége. Il y a beaucoup de Benefices qui dépendent de l'Abbaye de Saint Gilles & la moitié des Prebendes de ce Chapitre est à la nomination du Roy.	800.	14000.

PSALMODIE,

Secularisée & unie à l'Evêché d'Alais.	Psalmodie, ou Psalmody, ou Pseaume, en Latin, *Sanctus Petrus de Psalmodio*, *seu Psalmodiensis*, vel *Psalmodium*, fondée à une demie lieuë d'*Aigues-mortes*; on n'en sçait point le temps; mais elle est très-ancienne; & étoit celebre dès le temps de *Loüis* le *Débonnaire*. Les Moines ayant quitté l'observance de leur regle furent secularisez sous *François* I. qui les établit dans la Ville d'*Aigues-mortes*, d'où ce Chapitre a esté transferé à *Alais*, & est à present celui de cette nouvelle Cathedrale, fondée du revenu de l'Abbaye de *Psalmodie*, quant à la Mense Abbatiale elle étoit taxée à.	500.	10000.l

SAUVE,

M. Merez. **	Sauve, en Latin, *Salvia*, *Salva*, *Salgna*, *Salvium*, située dans le Bourg du même nom, dans le *Languedoc*, sur la *Bidourle*, à trois lieuës d'*Anduze* vers le Couchant. Elle fut fondée par la Comtesse *Garsendis*, avec son Fils *Bermond* l'an 1029. au lieu appellé *Salvens*, à sept lieuës de *Nismes*. Le titre de fondation porte que le lieu étoit au dedans des limites du *Nemosez*, *in confinio Nemausensi*, & qui s'appelloit *Salvins*, quoique dans d'autres titres il soit appellé *Salva*, ou *Salvium*. . . .	300.	3000. l.

SAINT PIERRE.

N.	Saint Pierre de Salme, en Latin, *Sanctus Petrus* de *Salmo*. On n'en trouve point de Memoires; mais seulement qu'elle est taxée à *Rome*, à . . .	66.	

C'est l'Abbaye même de Psalmodie, *voyez* ci-dessus.

SENDRAS.

M de Maniban Evêque de Mirepoix. Sendras; en Latin, *Sendracensis*, *seu de Sendraco*, elle étoit déja fondée avant l'an 1176. . . . 100. 3000. l.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

FRANQUEVAUX.

M de la Petitiere. Franquevaux, en Latin, *Francæ Valles*, fille de l'Abbaye de *Morimond*, fondée le trois des Kalendes de Juin 1143 en *Languedoc*, à une lieuë de *S. Gilles*, près l'étang de *Scamandre*. Elle est située dans une grande plaine, & elle a éprouvé la fureur des Fanatiques. . . 40. 1000 l.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

LA FERTE'.

N. La Ferté, en Latin, *Firmitas*; on n'en trouve point de Memoires. . . . . . .

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

FONTAINE.

N. Fontaine aux Nonains, ou la Font aux Nonnais, ou les Nonnains de la Font, en Latin, *de Fonte juxtà Nemausum*; située auprès de *Nismes*. On n'en trouve point de Memoires. . . . . .

EGLISES COLLEGIALES.

M. Philippe Robert. Le Roi nomme à la Prevôté de l'Eglise Cathedrale de *Nismes*, jadis de Chanoines Reguliers, secularisez en 1536.

Titulaires. 1536. & a la collation des Prébendes à l'alternative, avec le Chapitre. . . . . . .

SAINT GILLES.

Saint Gilles, la moitié des prébendes du Chapitre de S. *Gilles* est à la nomination du Roy.

Le Doyenné ou Abbaye séculiere de Mozy, est de nomination Royale, & vaut. . . . . 1500.



EVÊCHÉ DE MONTPELLIER.

M Charles Joachim Colbert de Croissy, Doct. de Sorbonne, & Abbé de Froidemont O. d. de Cîteaux D. de Beauvais.

MONTPELLIER, en Latin, *Montispessulanensis*, seu *Magalonensis*, Ville Episcopale suffragante de *Narbonne*, Capitale du bas *Languedoc*, sur le Lez, à une lieuë & demie de *Maguelone*, à deux de la côte de la Mer *Mediterranée*, à huit de *Nismes*, à quinze de *Narbonne*, & à cent cinquante de *Paris*. Elle est située sur le sommet d'une colline. Cette Ville doit son origine à l'entiere ruine de *Maguelone*, qui étoit située au Midi de *Montpellier*, dans une Isle de l'étang de *Thau*. Il n'est fait aucune mention de *Maguelone* dans les anciens Géographes, ni dans aucun écrit plus ancien que la domination des *Visigoths*; c'est pourquoi nous pouvons leur attribuer l'origine de cette Ville, & de son Evêché, inconnu avant la fin du sixiéme siécle, & le regne de *Recarede*. Ce fut sous ce Roi des *Visigoths* que *Genesius* comparut l'an 589. au troisiéme Concile de *Tolede* au nom de *Boëce* Evêque de *Maguelone*; les Evêques de ce Siége, que quelques-uns veulent marquer avant *Boëce*, n'étant appuyez sur aucun témoignage certain. *Maguelone*, qui étoit venuë au pouvoir des *Sarrazins*, après la ruine de la Monarchie des Visigoths, fut prise & détruite par *Charles Martel* l'an 737. ce qui obligea l'Evêque avec son Clergé, & la plûpart des habitans à se retirer en terre ferme à une petite Ville ou Bourgade nommée *Sostantion* ou *Sustantion*, qui est marquée dans l'Itineraire de *Bourdeaux* à *Jerusalem* fait sous *Constantin* le *Grand*, & dans la carte de *Peutinger*. Ce lieu nommé *Sustantion* a esté entierement détruit. *Catel* dans ses Memoires de *Languedoc*, assure que de son temps, il y a environ quatre-vingt dix ans, on voyoit en-

core

core les ruines de *Sustantion*, à mille pas du grand chemin qui va de *Montpellier* à *Nismes*, & à pareille distance de la Ville de *Montpellier*, près des Villages de *Castelnau*, & de *Clapiers*. Sustantion a eu durant long-temps, & depuis le dixiéme siécle, ses Comtes, qui ne relevoient d'aucun autre Seigneur. Ce furent ces Comtes de *Sustantion* qui donnerent aux Evêques de *Maguelone* l'Isle où estoit leur ancien Siége Episcopal, & outre cela ils leur donnerent des biens en terre ferme. Ces Prelats ayant demeuré à *Sustantion* environ près de trois cens ans, l'Evêque *Arnaud* rebâtit vers l'an 1060. *Maguelone* & l'Eglise Cathedrale, au lieu où elle avoit esté dans l'Isle; il y établit sa residence du temps de *Raymond* Comte de *Sustantion*, & de la Comtesse *Adele* sa mere; & ce Comte se retira à *Melgoire* ou *Melguel*, c'est-à dire, *Mauguio*, où c'étoit la plus celebre Monnoye de ce Pays-là, car il est dit dans les anciens titres, que les payemens se devoient faire, *solidis Melgoriensibus*, en sols de *Melgoire* ou *Melguel*. Ces Comtes estoient les Seigneurs temporels de l'Evêché de *Maguelone*, de sorte que *Pierre* Comte de *Melgoire* dans sa charte de l'an 1085. donne non seulement le Comté de *Sustantion*, mais le temporel de l'Evêché de *Maguelone* au Pape *Gregoire* VII. & à ses Successeurs; ce que ce Comte croyoit pouvoir faire, parce qu'il tenoit son Comté librement, & en Franc Alleu, *in allodium*, & non en fief d'aucun autre Prince, ou Seigneur. Les Papes remirent la proprieté de ce Comté aux heritiers du Comte *Pierre*. Depuis ce temps-là les Comtes de *Toulouse* furent aussi Comtes de *Mauguio*; & se firent reconnoistre pour Seigneur de Fief par le Seigneur de *Montpellier*, dont les Papes furent mécontens, de sorte que durant les guerres des *Albigeois*, le Pape *Innocent* III. envoya ordre, l'an 1209 à ses Legats de se saisir du Comté de *Mauguio*, comme estant un patrimoine de l'Eglise Romaine. Le même Pape *Innocent* III. donna en 1215. à *Guillaume Raymond* Evesque

 de

TITULAIRES. de *Maguelonne*, & à son Eglise le Comté de *Mauguio*, moyennant une redevance de vingt marcs d'argent par an ; cependant le Comte de *Toulouze* ayant fait sa paix avec le Pape & le Roi, se mit en possession du Comté de *Mauguio*, cela attira l'excommunication du Pape *Gregoire* IX & au Comte de *Toulouze*, & aux habitans de *Mauguio*, qui avoient pris son parti. Ce different dura plusieurs années, & jusqu'à la mort du Comte de *Toulouze*. Alors S *Loüis* pressé par les sollicitations de *Clement* IV fit remettre l'Evêque de *Maguelone* en possession du Comté de *Melgoire*, que les Papes soutenoient être un Fief de l'Eglise Romaine. Les Evêques ont joui des biens & des droits qui leur avoient été contestez ; mais les prétentions des Papes sur le Comté de *Mauguio*, ont été aneantis après la mort de S. *Loüis*. L'Evêque *Arnaud* après avoir fait rebâtir la ville de *Maguelone* vers l'an 1060. comme je l'ai dit ci-dessus, y transfera l'Evêché l'an 1095. Le Pape *Urbain* VIII. fit la consecration de toute l'Isle ; & en 1163. le Pape *Alexandre* III dédia le grand Autel de cette Cathedrale à S. *Pierre* & à S. *Paul*. Et le Pape *Innocent* III. l'an 1197. donna en inféodation à l'Eglise de *Maguelone* le Comté de *Melguel*, & de *Montferrand*. Les Evêques ont toujours eu leur siege & leur Eglise dans l'Isle de *Maguelone* jusqu'en 1536. que le Pape *Paul* III transfera l'Evêché de *Maguelone* dans la ville de *Montpellier*, à l'instance du Roi *François* I. parce qu'on n'y pouvoit plus demeurer en sûreté, à cause des incursions des Pyrates *Maures* & *Sarrazins* qui faisoient souvent des descentes ; de sorte que ce lieu de *Maguelone*, en plusieurs anciens titres, est au rapport de *Catel*, appellé le *Port Sarrazin*. Le Chapitre de l'Eglise Cathedrale, qui étoit regulier, & de l'Ordre de S. *Augustin*, fut sécularisé par le même Pape, dans le tems de cette translation. D'autres Auteurs disent, que ce Pape transfera l'Evêché de *Maguelone* à *Montpellier* dans le College de S. *Victor*, sécularisa les Moines, & des deux corps n'en

Florins Revenus.

n'en fit qu'un. La ville de *Montpellier*, a commencé par un Village qui fut donné à *Rituin*, Evêque de *Maguelone*, par une Dame pieuse, sœur de S. *Folerand* Evêque de *Lodeve*, l'an 975. sous le Regne de *Lothaire*. *Rituin* donna quelque tems après ce lieu-là à *Guy* un des Chevaliers ou Vassaux du Comte de *Sustantion* & de *Megloire*. *Guy* fut le premier de tous les Seigneurs de *Montpellier*. Ses successeurs ont toujours connu l'Evêque de *Maguelone* pour leur Seigneur Suzerain; & quoique ce Prelat & ses prédecesseurs eussent reconnu pour leur temporel les Comtes de *Sustantion* & de *Melgoire*, neanmoins ils vouloient que le Roi de *France* fût leur premier Seigneur & leur Souverain; c'est pourquoi l Evêque *Raymond* s'adressa à *Loüis le Jeune*, qui lui confirma & à son Eglise tous ses droits, l'an 1155. ce qui fut de nouveau confirmé par *Philippe Auguste*, qui en donna des Lettres Patentes à l'Evêque *Guillaume* d'*Altignac*. *Jacques* Roi d'*Arragon* reconnut pour son Seigneur l'Evêque de *Maguelone*, & lui fit hommage de la Seigneurie de *Montpellier*. Il donna cette Seigneurie à son plus jeune fils *Jacques*, avec le Royaume de *Maiorque*; & ce Prince *Jacques* Roi de *Majorque*, reconnut aussi l'Evêque pour cette même Seigneurie; mais ce Prince avoüa l'an 1307 par un Acte, qu'il tenoit de la Couronne de *France* tout ce qu'il possedoit dans le Diocese de *Maguelone*; car dès l'an 1292. *Philippe le Bel* avoit acquis par échange les droits de l'Evêque de *Maguelone* sur *Montpellier* & ses dépendances; de sorte que *Sanche* & *Jacques* son successeur Roi de *Maiorque*, ne reconnut plus que le Roi de *France* pour la Seigneurie de *Montpellier*; & le Roi *Jacques* III. la vendit l'an 1349. à *Philippe* de *Valois* pour prix de six-vingt mille écus d'or. Les anciens Actes du Château de *Lates*, aujourd hui ruiné, qui regardent les Evêques de *Maguelone*, & ceux de *Montpellier*, nous marquent que les Seigneurs faisoient à l'Evêque hommage de ce Château, situé sur l'étang de *Thau*.

L'Eglise

Titulaires.		Florins	Reven.
	L'Eglise de l'Isle de *Maguelone*, à une lieuë & demie de *Montpellier* devint Episcopale vers l'an 451. elle est aujourd hui abandonnée, & il ne reste pas même aucun vestige de la Ville. L'on voit encore dans cette Eglise les tombeaux de plusieurs grands Evêques. L'Eglise Cathedrale de *Montpellier*, dédiée à S. *Pierre*, est un assez grand bâtiment, qui n'a qu'une nef sans bas côtez. L'on dit qu'elle a été bâtie par le Pape *Urbain* V. & qu'ayant été ruinée par les Religionaires, elle fut rebâtie en partie par le Cardinal de *Richelieu*. On admire la beauté de sa structure, la hauteur de la Tour, qui s'éleve au dessus du chœur, & ses deux autres tours sans cloches, qu'on voit au dessus de son portail. Il y a dans le chœur trois beaux tableaux de la vie de S. *Pierre*, dont celui du milieu est de *Sebastien Bourdon*. Le Chapitre de la Cathedrale de *Montpellier* est composé d'un Prévôt, des Archidiacres de *Valence* & de *Castres*, d'un Chantre, d'un Sacristain, d'un Aumônier, d'un Ouvrier, & de vingt-quatre Chanoines. Le Palais Episcopal est tout proche de la Cathedrale ; il est bâti de grosses pierres, comme la plûpart des maisons de *Montpellier*, sur les ruines d'un Monastere de l'Ordre de S. *Benoist*, dont on voit encore les vestiges des lieux réguliers. Il servoit de College aux Religieux de S. *Victor de Marseille*. Le Pape *Urbain* VIII. l'avoit fait bâtir, avec l'Eglise consacrée à S. *Germain* & à S. *Benoist*, qui bien qu'elle soit la plus grande & la plus belle de *Montpellier*, ne paroissoit à ce grand Pape qu'une Chapelle. Aujourd'hui on ne la trouve pas petite pour une grande Cathedrale, où les Etats de *Languedoc* viennent assister au Sermon durant l'Avent. . . .	4000.	32000.

ABBAYE

TITULAIRES, | Florin | Reven.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

ANIANE.

M. de la Tour du Pin de Montauban, Evêque de Toulon.

Aniane, ou Saint Sauveur d'Aniane, ou Saint Benoist d'Aniane, en Latin, *Aniana*, seu *Sanctus Salvator de Aniana*, située dans la petite Ville du même nom, dans le Bas *Languedoc*, entre *Montpellier* & *Lodeves*, & à quatre lieuës de cette derniere ville. S. *Benoist*, fils du Comte de *Maguelone*, ayant quitté le Monastere de S. *Seine* en *Bourgogne*, pour revenir en son pays, vers l'an 780. bâtit d'abord un petit hermitage près d'une Chapelle dédiée à S. *Saturnin*, sur un ruisseau appellé *Anian*, peu éloigné de la riviere d'*Eraud*. N'ayant pû se défendre d'y recevoir des Disciples, il fallut y faire un Monastere ; mais la vallée se trouvant bientôt trop étroite pour contenir les Religieux au nombre de trois cens, & qui se multiplioient tous les jours ; il transporta sa Communauté dans un lieu voisin, où il bâtit le grand Monastere d'*Aniane* dans son propre fond. *Charlemagne* prit l'Abbaye d'*Aniane* sous sa protection, & sous sa dépendance, selon l'usage de ces tems-là, afin que les parens de l'Abbé S. *Benoist* ne prétendissent rien après sa mort aux biens de cette Abbaye. Ce Fondateur mourut l'an 821. ses Religieux réformerent toute la France, & même tout l'Ordre de Saint *Benoist*. Les Calvinistes ont causé un si grand desordre dans l'Abbaye d'*Aniane*, qu'il n'y reste aucun vestige d'un si illustre Monastere. On n'y voit que l'Epitaphe de S. *Ardon*, disciple de S. *Benoist*, & qui est Auteur de sa vie, laquelle est incorporée au grand Autel ; mais la réforme de la Congregation de S. *Maur*, qui y est entrée depuis peu d'années, lui rendra son premier lustre en rétablissant l'Eglise & tous les lieux reguliers, ce qu'elle a déja commencé de faire avec succès. . . . . . . 113 | 10000.

TITULAIRES. | Florins | Revenus.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT GENE'S.

Me de la Marre Tornac Villars.

Saint Genés ou Genies, ou Geneſt, ou Ginis, en Latin, *Sanctus Geneſius, ſeu Geniſius*, ſituée en *Languedoc* ſur la riviere de *Berenge*, à deux grandes lieuës de *Montpellier*. Cette Abbaye étoit très-pauvre il y a quelques années, puiſque l'Abbeſſe, niece du Cardinal de *Bonzy*, n'avoit que deux Religieuſes, cependant cette Abbaye joüit de . . . . 5000.

GIGEAN.

Me de Villars la Farre

Gigean, ou Gigeant, ſituée dans la petite ville du même nom, dans le *Languedoc*, à trois lieuës de l'Abbaye de *Vallemagne*. Il y a peu d'années que l'Abbeſſe, autre niece du Cardinal de *Bonzy*, n'avoit que quatre Religieuſes qui vivoient dans une grande pauvreté. . . 2000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

VIGNIOGOU.

Me de Bernis.

Vigniogou, ou Vignegoul, en Latin, *Vignolia, ſeu Bonus locus*, Fille de l'Abbaye de *Vallemagne*, & ſituée en *Languedoc*. . . . . 4000.

PRIEUREZ D'HOMMES ET DE FILLES.

N.

Mont-herbedon, ou Mont-debon, ou Montbodon, ou Monterée, eſt de l'Ordre de *Grandmont*, en Latin, *de Monte-herbedonis*. . . . . . . 2000.

N.

Sainte Catherine de Montpellier, eſt un Prieuré de Filles.

M. le Cardinal de Polignac.

L'Hôpital du Saint Eſprit, le Grand Maître de cet Ordre eſt électif & confirmatif par les Freres de cet Ordre.

EVESCHE'

Glorius cerens

EVÊCHÉ DE LODEVE.

M. Jacques Antoine Phelypeaux, Abbé de Nantz, D. de Vabres & de Saint Sauveur D. de Lodeve, toutes deux de l'Ordre de S. Benoist & de S. Gilles, sécularisée, D. de Nismes. Il y a sur l'Evêché de Lodéve 1000. l. de pension pour M. le Clerc, & 800. l. pour M. Piquelée,

LODEVE, en Latin, *Lodovensis*, Ville Episcopale Suffragant de *Narbonne*, & de l'Exarcat des *Gaules*, sur la riviere de *Lergue*, vers les montagnes qui séparent le *Languedoc* & le *Roüergue*, au pied des *Cevennes*, à neuf lieuës d'*Agde* & de *Beziers*, à quinze de *Nismes*, & à cent cinquante de *Paris*. Cette Ville reconnoît S. *Flour* pour son Apôtre, & son premier Evêque. Elle a choisi le Martyr S. *Genies d'Arles* pour le Patron Titulaire de son Eglise; & S. *Fulcran* l'un de ses Evêques pour son second Patron. S. *Flour* vivoit apparemment vers le milieu ou la fin du quatriéme siecle. Au moins est-on persuadé que c'étoit sous les Empereurs Chrétiens, quoique l'Evêque *Plantevit de la Pause* l'ait mis du tems des Apôtres S. *Pierre* & S. *Paul*, dans l'Histoire de l'Eglise de *Lodéve*. S. *Fulcran* en fut fait Evêque l'an 949. ou même dès l'an 944. & ne mourut qu'en 1006. le 13. de Février. S'il est bien vrai que S. *Flour*, un des soixante-douze Disciples de *Jesus-Christ* ait été le premier Evêque de *Lodéve*, il faut avoüer que cet Evêché est des plus anciens qu'il y ait en *France*. Plusieurs Auteurs prétendent que *Lodéve* fut érigé en Evêché vers l'an 415. par *Patrocle* Evêque de *Marseille*, dans le tems de ses prétentions. L'Archevêque de *Narbonne* s'en plaignit; mais il ne laissa pas de conserver l'Evêché. *Maternus*, Evêque de *Lodéve* souscrivit en 506 au Concile d'*Agde*. Les Evêques de *Lodéve* ont assisté aux Conciles de *Tolede*, parce que ceux de *Lodéve* étoient sujets des Rois *Visigoths*, & ils ne furent soumis aux *François* que sous la race des *Carlovingieins*. Le Vicomte de *Narbonne Pierre* donna l'an 1192. une portion de la Seigneurie

gneurie de *Lodéve* à *Raymond de Madcris* Evêque de *Lodéve*, & à son Eglise, cequi fut confirmé l'année suivante par *Raymond* Comte de *Toulouze*, comme Seigneur de Fief. Cet Evêque avoit encore le Comté de *Montbrun*, qui lui avoit été disputé par le Comte de *Rodés*; mais qui lui fut confirmé avec ses autres droits par une Patente du Roi *Loüis VIII.* donnée l'an 1226. Depuis ce tems-là l'Evêque de *Lodéve* est demeuré Seigneur Spirituel & Temporel de sa ville: il joüit encore aujourd'hui de ces beaux droits, excepté de celui de battre Monnoye, qui avoit été accordé à ses prédecesseurs. Car *Philippe II.* Roi de *France*, dit *Dieu donné*, leur conserva plusieurs fois le droit de battre monnoye, sçavoir, en 1188. & en 1210. Les Evêques de *Lodéve* avoient joüi de ce Privilege fort longtems auparavant, puisqu'il résulte d'un Acte inseré dans le Répertoire de leurs Privileges, qu'en l'an 1102. *Pastor bonus* avoit établi un certain *Guibert*, Maître de la Monnoye qui se frapoit à son coin, & qui avoit seulement cours dans le Diocese. Ce droit a été aboli par tout le Royaume sous *François I.* Les uns veulent que le veritable nom de *Pastor bonus*, étoit *Raymond*, & les autres qu'il s'appelloit *Pierre*. L'Evêque qui prend la qualité de Comte de *Montbrun*. Château joignant la Ville, y a encore la Haute Justice, & une Cour si rigoureuse, qu'aucun debiteur emprisonné pour dettes sur des Lettres émanées de son pouvoir, ne peut être oüi en ses exceptions, sans avoir payé pour un préalable. C'est à cause de cela que la prison de cette Cour est appellée *la Maison Malepague*. L'Evêque a encore un avantage, que tout le Diocese releve de lui; il y a aussi près de huit cens Fiefs, dont il a la mouvance.

Lodeve n'étoit originairement qu'un Bourg, que *Pierre de Posquieres*, l'un de ses Evêques, qui vivoit sous *Louis VII.* vers le milieu du onziéme Siecle, fit fermer de murailles à ses dépens, & que *Gaucelin de Montpeiroux*

qui

qui vint aprés lui, rendit, & plus belles & plus fortes. *Raymond Guillelmi de Maderis*, qui mourut en 1201. acheta& recouvra des Comtes de *Rhodez* tous les droits qu'ils avoient usurpez. Par ce moyen les Evêques de *Lodeve* devinrent les maîtres absolus de leur Diocese, ou même ils avoient acquis auparavant plusieurs droits utiles & honorifiques, comme ceux de Régale de l'Evêché, des mines de tous métaux, des péages, champs, vignes & pâturages, & cela par la liberalité de plusieurs de nos Rois ; sur tout de *Charlemagne*, de *Louis le Debonnaire*, de *Charles le Chauve*, de *Louis VII.* & de *Philippe II.* dit *Dieu-Donné.* Outre ces Concessions de nos Rois, les Evêques de *Lodeve* eurent le pouvoir de bâtir des tours & forteresses, & de connoître des causes Civiles & Criminelles. Lodeve a deux Parroisses, avec l'Abbaye de *Saint Sauveur.*

L'Eglise Cathedrale porte le nom de *Saint Genin.* Le Chapitre est composé d'un Prevôt, d'un Précenteur, d'un Sacristain, & de douze Chanoines. Cet Evêque n'a que cinquante une Parroisses, d'autres disent quarante-huit, dans son Diocese, qui est un païs sterile, & ne produit pas à beaucoup prés assez de bled pour nourrir ceux qui l'habitent; cependant c'est un des plus riches à cause des Manufactures de draps & de chapeaux, & le commerce des bestiaux que l'on nourrit sur les montagnes y attire beaucoup d'argent. L'on compte dans ce Diocese trois Abbayes, deux d'hommes; sçavoir, celle de *Saint Sauveur de Lodeve, & de saint Guillaume du Desert*; & une de filles, qui est celle de *Gorian.* Quoique *Catel* ne parle que d'un Evêque de *Lodeve* qui ait été élevé au Cardinalat ;sçavoir, Guy de Malesec, qui mourut à Paris Legat du Pape en 1411. Messieurs de *Sainte Marthe* en marquent trois autres ; qui sont, *Petrus Geraldi, Guido Ascanius Sfortia*, sorti de la famille des Ducs de *Milan*, & *René de Birague*, qui avoit été Chancelier de *France. Bernard*

TITULAIRES. *Guido*, qui avoit fait tant d'ouvrages, dont on voit les Manuscrits à *Toulouse* dans la Bibliotheque des Dominicains, de l'Ordre desquels il étoit ; & Denis Briçonnet, à l'instance de qui *saint François de Paule* fut canonisé en 1519. ont été aussi Evêques de *Lodeve*.

Le plus bel ornement de la Ville de *Lodeve* est la relique de *saint Fulcrand*, le plus illustre de ses Evêques. Le Corps de ce Saint étoit demeuré incorruptible jusqu'en l'an 1573, que les Calvinistes s'étans rendus maîtres de la Ville, le prirent & le traînerent avec des cordes par la Ville, jusqu'à la boucherie, & l'ayant mis en pieces, le brûlerent : une partie de son ventre & un de ses bras échaperent à la rage de ces furieux. On voit encore dans cette partie de son ventre, qui est dans une belle Chasse d'argent, les impressions de la corde avec laquelle il fut traîné par les ruës. Cette Ville avoit été exposée à de grands désastres durant les Guerres des *Goths* & des *Albigeois*.

Florin | Revenus

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT GUILLAUME.

M. de la Tour du Pin Montauban, Evêque de Toulon, Docteur en Theologie.

Saint Guillaume du Desert, ou saint Guillem du Desert, en Latin, *sanctus Guillelmus de Desertis vel fanum sancti Guillelmi de Desertis, seu, Gellonense Monasterium*, située dans le Bourg du même nom en *Languedoc*, sur la petite Riviere d'Eraud, à deux lieuës de la Ville de *Lodeve*, vers l'Orient d'Esté, & à une demie d'Aniane, du côté du Septentrion, dans la Vallée de *Gellone*, & environnée de montagnes. *Saint Guillaume*, Duc ou Gouverneur d'Aquitaine du temps de *Charlemagne*, bâtit l'an 804. ce Monastere dans ce Desert affreux qui n'est accessible que d'un côté : il s'y renferma lui-même l'an 806. & y mourut simple Religieux l'an 812. Cette Abbaye s'est appellée

Titulaires.		Florins.	Reven.

appellée depuis de son nom. L'Eglise est trés ancienne, & peut bien avoit été bâtie par ce Fondateur. Elle est beaucoup plus belle en dehors qu'en dedans : l'Autel est trés-remarquable ; car la table est une pierre de touche qui a cinq pieds de long, & environ trois de large : la Cellule de *saint Guillaume* joint à l'Eglise. Ses Reliques furent trouvées il y a peu d'années dans un cerceuil de plomb sous l'Autel, avec une inscription qui marquoit l'année qu'elles y avoient été mises. On voit aussi dans l'Eglise le Tombeau des deux Sœurs du Saint. Les Cloîtres sont jolis, il n'y a pas un seul pilier qui se ressemble : le Refectoire est assez beau, & même la côte assez agréable, quoique d'ailleurs dans un desert affreux. Cette Abbaye dépend immédiatement du Saint Siege. 600. 4000.

SAINT SAUVEUR.

M. Jacques-Antoine Phelypeaux, Evêque de Lodeve.

Saint Sauveur de Lodeve, en Latin *Sanctus Salvator de Lodevâ*, située en la Ville de Lodeve, où elle a été fondée par *saint Fulcran*, Evêque de cette Ville, sur la riviere de *Lerge* ; & comme cette Abbaye joint la Cathedrale, ce Saint descendoit également de sa Maison Episcopale dans l'Eglise des Moines & dans sa Cathedrale. Bermond fut le premier Abbé de *saint Sauveur* de *Lodeve*, vers l'an 980. 400. 1400.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

GORIAN.

N.

Gorian, en Latin *Gorianum*, située prés de la Ville de *Clermont* en *Languedoc*, & à trois lieuës de *Lodeve*, vers le Midy : elle fut fondée l'an 1350. par *Anglez*, Seigneur de *Lozieres*, du temps du Pape Clement VI. & de *Bertrand du Mas*, Evêque de *Lodeve*, qui y consacra *Elizabeth* de *Morez*, pour premiere Abbesse, en presence du Fondateur ; & d'*Arnaud*, Abbé de S. *André d'Avignon*. 1200.

PRIEURE'. 2000.

Saint Michel de Lodeve, est un Prieuré de l'Ordre de Grandmont.

EVESCHE'



EVÊCHÉ D'UZES.

M. Michel Poncet de la riviere, Abbé de saint Eloy-Fontaine, de l'Ordre de saint Augustin D. de Noyon. & de Breuil-Benoît, de l'Ordre de Citeaux, D. d'Evreux, & Docteur de Sorbonne.

UZE'S, en Latin, *Uticensis*, Ville Episcopale, suffragant de *Narbonne*, & de la premiere *Narbonnoise* dans le bas *Languedoc*, sur la riviere d'*Eysent* ; d'autres disent sur l'*Alzon*, entre des montagnes, à quatre lieuës de *Nismes*, & à six de la droite du *Rhône*, & à cent cinquante de *Paris*. Cet Evêché a été soûmis à diverses Métropoles consecutivement. L'Eglise d'*Uzès*, vers le milieu du sixiéme siecle, fut détachée de la Métropole de *Bourges*, à laquelle on l'avoit soumise, en l'ôtant à celle de *Narbonne* avec *Toulouse*, & les autres conquêtes de *Clovis* sur les *Goths* : elle fut alors incorporée à la Province Ecclesiastique d'*Arles*. *Saint Firmin* fut fait Evêque d'*Uzès*, vers l'an 538. à l'âge de 22 ans, aprés la mort de *Rorice*, qu'on fait passer pour son oncle. Il mourut en 553 *Saint Ferreol* succeda à *saint Firmin* son oncle l'an 553. Il mourut le quatriéme de Janvier de l'an 581, aprés vingt-huit ans d'Episcopat. L'Evêque qu'on y voit dès l'an 400. obtint du Pape *Hilaire* une espece de droit, comme de Métropole, au préjudice de *Narbonne*. La Province *Narbonnoise* vint ensuite à l'*Espagne*, tandis qu'il demeura à la *France*; ce qui favorisant son indépendance, a fait dire à une Notice ancienne *Castrum Ucetiense, Metropolis* ; & c'est là sur quoi il fonde encore à present son exemption.

Le Diocese d'*Uzès*, est appellé communement l'*Usege*, & quelquefois *Usegais*. La Ville d'*Uzés* ne se trouve point marquée, ni dans les anciens Geographes, ni dans les Itineraires, ni dans aucun Auteur, ni acte plus ancien que le cinquiéme siecle. *Constantius* étoit Evêque d'*Uzés* en 470. & il est nommé *Episcopus Ucecienfis* par le Pape *Hilaire*, dans une Lettre aux Evêques des *Gaules*. *Probatius*,

TITULAIRES. *tius*, Evêque d'*Uzés*, assista en 506. au Concile d'*Agde*
Les Evêques d'*Uzés* ne reconnoissoient point d'autre Seigneur au temporel que le Roy de *France*, & ils ont encore avec lui en commun la Seigneurie utile de la Ville d'*Uzés*. Les habitans avoient de fort grands Privileges, dont ils abuserent dans le seiziéme siecle ; car s'étant faits Calvinistes, ils maltraiterent l'Evêque & les Ecclesiastiques, & ils ruinerent prés de leur Ville le Bourg de *saint Firmin*, habité par les Catholiques. Mais comme la plus grande partie de l'*Usege* avoit embrassé la nouvelle Religion, & le parti des *Huguenots*, ils se conserverent dans leur indépendance jusqu'à l'an 1629. qu'ils furent contraints de se soumettre, & de raser leurs fortifications.

On compte parmi les Evêques d'*Uzés* un *Jovinus*, qui avoit été Gouverneur de *Languedoc*, & sur la fin du quatorziéme siecle, un neveu du Pape *Urbain* V. dont le Prédecesseur en cet Evêché, qui étoit le Docte *Helias de santo Heredio*, originairement Religieux de l'Ordre des Freres Mineurs, avoit été fait Cardinal par le même Pape. Son nom veritable étoit *Helias de Annibaldis*, & celui d'*Helias de santo Heredio*, qu'on lui donne, doit tirer son origine de ce qu'il étoit né (*apud sanctum heredium*) dans le Limosin. La Ville d'*Uzés* a trois Seigneurs differens ; sçavoir, le Roy, l'Evêque, & le Duc d'*Uzés*, ils la possedent par indivis, & y ont leurs Officiers. Le Roy y a un Viguier & un Juge, qui ont deux Sieges ou Lieutenans, l'un à *Uzés*, pour la Viguerie basse ; & l'autre à *saint Jean de Marvejols*, pour la haute Viguerie. L'Evêque a succedé aux Comtes, & il en garde le titre. Le Duc a herité des Vicomtes. *Elzear*, Seigneur d'*Uzés*, reconnut tenir de *Raimond*, qui en étoit Evêque, tout ce qu'il possedoit dans la Ville & dans le Diocese. Le Comte de *Toulouse* fit donation à l'Eglise d'*Uzés* en 1214. de tous les Droits qu'il avoit dans la Ville. Et ensuite de

cette donation, *Raimond de la Tour d'Aigues*, reconnut l'Evêque pour son Seigneur, & confessa tenir de lui tout ce qu'il possedoit dans son Evêché.

Le Diocese d'*Uzés* est un des plus étendus qu'il y ait en *Languedoc*; car il s'étend depuis les *Cevennes*, où il y a plusieurs Parroisses, jusqu'au *Rhône*. Il produit du bled, des huiles, des soyes, beaucoup de bestiaux à laine & de bons vins. Il y a plusieurs manufactures de soye & de petites étoffes de laine qui y attirent beaucoup d'argent. La Cathedrale d'*Uzés* dédiée à S. *Thierry*, est recente mais belle & fort décorée. Il ne reste de l'ancienne qu'une grande Tour, qu'on peut regarder comme un beau morceau d'architecture. La terrasse qui est à côté de cette Eglise, offre une assez belle vûë. La maison de l'Evêque est belle, & les appartemens en sont grands. On voit au dessous de la maison de l'Evêque la Fontaine d'*Aure*, qui fournissoit d'eau à l'aqueduc du fameux Pont du *Gard*. Le Chapitre de la Cathedrale est composé d'un Prévôt, d'un Archidiacre, d'un Theologal, & de vingt-quatre Chanoines. C'étoit autrefois des Chanoines Reguliers de la Congrégation de *France*, dite de *Sainte Geneviéve*, qui y ont été pendant quarante ans, & qui n'en ont été expulsez que par la fantaisie d'un Evêque, qui après a fait ce qu'il a pû pour les y remettre; mais en vain. Ils ont été sécularisez par le Pape *Clement* XI. sur la fin de l'année 1719.

L'on voit dans la ville d'*Uzés* une ancienne crypte souterraine, découverte depuis quelques années; & l'on croit avec beaucoup de vrai-semblance, que les premiers Chrétiens d'*Uzés* s'y assembloient pour célebrer les divins Mysteres. Le lieu est fort petit, & l'on y voit un crucifix en relief habillé & couronné avec des cloux aux mains & aux pieds, & des petites croix de tous côtez: de sorte qu'on ne peut douter, que ce ne fût là un lieu

saint

TITULAIRES. saint & destiné à la priere. Cette découverte qui s'est faite par hazard chez les *Jesuites*, a déconcerté les *Protestans* qui sont en grand nombre à *Uzés*; & ce qui est encore de plus surprenant, c'est que cet endroit servoit de lieu commun à un Huguenot, avant que les *Jesuites* en fussent les maîtres.

Florin | cerca.

La ville d'*Uzés* est petite, & n'a que sept cens quatre-vingt-quatorze familles, Le Diocese d'*Uzés* ne comprend que cent quatre-vingt-une Paroisses, & quatre Abbayes, deux d'hommes, & deux de filles.

1000. | 1000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT ANDRE'.

M de Levêstein.

Saint André de Villeneuve, en Latin, *Sanctus Andreas prope Avenionem*, située près d'*Avignon*, au de-là du *Rhône*, à *Villeneuve*, sur une petite éminence, & bâtie en 1088. dans le fort que les Rois de *France* ont fait construire pour faire une place de guerre. La Maison est fort jolie, quoiqu'un peu irreguliere à cause de la montagne. Il y a deux Eglises, toutes deux Belles & de méme grandeur, elles semblent n'en faire qu'une, parce qu'il y a un grand passage large & élevé qui les unit ensemble. La premiere où l'on fait l'Office est dédiée à S. *André*. La seconde a eté consacrée par le Pape *Gelase* II. en l'honneur de S. *Martin*, quoiqu'aujourd'hui elle porte le nom de *Sainte Casarie*. On voit dans le passage qui est entre les deux Eglises le tombeau du Cardinal *Pierre Blavus*. Outre ces deux Eglises, on voit encore dans le jardin sur la pointe du rocher une petite Chapelle tout proche de la grotte, ou Sainte *Casarie* a fait penitence, dans laquelle Chapelle est l'epitaphe que S. *Valence* Evêque d'*Avignon* son mari, avec lequel elle garda une perpetuelle conti

TITULAIRES. | Florins | Revenu.

nence, lui fit dresser après sa mort. Les lieux reguliers de cette Abbaye sont jolis & commodes, mais elle est du Diocese d'*Uzés*, & non pas d'*Avignon*, comme Messieurs de *Sainte Marthe* l'ont dit dans leur *Gaule Chrétienne*. L'on voit que *Raimond de Saint Gilles* prenant la qualité de Marquis de *Provence*, donne aux Moines du Monastere de Saint *André*, l'an 1088. le lieu nommé *Podium Andarnæ* ou *Andaonæ*, sur lequel lieu étoit bâti le Monastere & la Ville, qu'on a depuis nommée *Villeneuve*, malgré les oppositions qu'y firent à plusieurs fois les Comtes de *Provence*; & après eux les Papes devenus Souverains d'*Avignon*. La Congregation de Saint *Maur* est entrée dans l'Abbaye de S. *André de Villeneuve* en 1636. & c'est la quarante-neuviéme Maison unie à cette Congrégation. 446. 5550.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PREMONTRÉ.

BEAUPUIS.

N. Beaupuis, on n'en trouve point de mémoires, sinon qu'elle est réguliere.

SAINT SAUVEUR.

N. Saint Sauveur de Bidache, en Latin, *Sanctus Salvator de Bidachio*. Elle est réguliere, & on n'en trouve pas davantage de mémoires.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LES FONTAINES.

Me Dauphine de Ouaillois, de Vogué. Les Fontaines d'Aletz, ou Fonts Sainte Claire d'Alais, en Latin, *Fontes Sanctæ Claræ*, seu *Fontes Claræ*, Fille de l'Abbay de *Citeaux*. On n'en trouve point de memoires.

VAL-

Titulaires.		Florins	Reven.

VAL-SUAUVE.

Val-Suauve, ou Val-Sauve, Baignols, en Latin, *Vallis Saura*, située dans la petite ville de *Baignols* ou *Bagnols*, dans le Bas *Languedoc*, proche de la riviere de *Cese*, à deux lieuës de la ville du *Pont Saint-Esprit*, & à une du *Rhône*, dans un terroir délicieux. — Reven. 1000.

PRIEURÉ.

N. Navacelles, on n'en trouve point de mémoires.



EVECHE.



EVESCHÉ DE SAINT PONS
DE TOMIERES.

Jean-Loüis de Berton de Crillon, Abbé de Baigne, anciens Benedictins, D de Xaintes, Docteur en Theologie.

SAINT PONS de Tomieres, en Latin, *Sanctus Pontius Tomeriarum*, seu *fanum sancti Pontii Tomeriarum*, seu *Tomeriæ, aut Pontiopolis*, petite ville Episcopale dans le Bas *Languedoc*, Suffragante de *Narbonne* & dont le Diocese qui n'a que quarante Parroisses, se trouve entre *Castres*, *Alby*, *Narbonne & Beziers*, dans des montagnes, à six lieuës à la gauche d'*Aube*, sur la source de la petite riviere d'*Orbe*, qui passe par *Beziers*, & va tomber dans la mer. *Saint Pons de Tomieres* est à cent cinquante cinq lieuës de Paris, ce n'étoit autrefois qu'une Abbaye de *Benedictins*, sous le nom de S. *Pons*, *Monasterium Tomeriense*, fondée en *936.* sous le regne de *Loüis d'Outremer*, entre *Pezenas* & *Carcassonne*, en un lieu appellé *Tomieres*, qui fut érigée depuis en Evêché par le Pape *Jean XXII.* en 1318. ou 1317. d'autres disent en 1316. & d'autres en 1319. lorsqu'on fit une Métropole de *Toulouze*. Cette Abbaye fut bâtie en *936.* par *Pons I.* Comte de *Toulouze*, & par *Garlinde* sa femme, afin qu'ils pussent; dit l'Acte de fondation : *Evadere gehennæ incendii flammas & infernorum claustra.* *Orgarius* avoit été élû pour lors Abbé de ce fameux Monastere par plusieurs Evêques & par les Religieux composez de ceux que *Pons* avoit fait venir du Monastere de S. *Gerard* d'*Aurillac*. La réputation de cette Abbaye devint si grande, parce qu'on y vivoit très-saintement, qu'en 1093. *Sanche* Roi d'*Arragon* y offrit *Ramire* son troisiéme fils, suivant l'Acte de donation en faveur de l'Abbaye de plusieurs droits & proprietez situées principalement dans le terroir de *Huesca*. C'est ce *Ramire*, qui

qui après avoir été Religieux Profez, un peu plus de quarante ans, fut tiré de l'Abbaye avec dispense du Pape *Anaclet*, pour succeder au Royaume en 1134. à cause de la mort de *Pierre* & *Alphonse* ses freres, sans enfans. Quoiqu'il fût Prêtre, il lui fut permis par cette dispense de se marier, & il épousa *Agnes*, sœur de *Guillaume* Duc de *Guyenne*. Les Auteurs *Espagnols* l'appellent *El Rey Dom Ramire el monje* ou *el frayle*. Quelques années après il retourna dans ce Monastere, où il mourut. *Pons* affectoit quelquefois de prendre le nom de *Raimond*, & quelquefois tous les deux ensemble: *Ego Raimundus qui & Pontius*, dit-il, dans un Acte qu'il fit au sujet de la fondation de cette Abbaye, à qui l'on a donné le nom de *Tomieres*, parce qu'elle est située dans un vallon entouré de hautes montagnes très-fécondes en carrieres & en beaux marbres, du mot Grec *Tomos*, instrument de fer avec lequel on coupe & on taille: *quod in territorio Tomeriarum exscindantur*. La petite riviere de *Jaur* ou d'*Orbe* passe au milieu de *Saint Pons* de *Tomieres*. La Justice ordinaire appartient à l'Evêque, qui est seul Seigneur de la Ville, située dans une vallée arrosée de plusieurs ruisseaux.

Le premier Evéque de *Saint Pons de Tomieres*, se nommoit *Raymond*, & les Moines *Benedictins* sont toujours demeurez dans l'Eglise Cathedrale, & en ont formé le Chapitre jusqu'à l'an 1615 d'autres disent en 1611. qu'ils furent sécularisez par le Pape *Paul* V. Ce Chapitre est composé de trois Archidiacres, d'un Sacristain, d'un Precenteur, & de seize Chanoines. Le Diocese n'a que quarante Paroisses, & deux Abbayes d'hommes, sçavoir, S. *Aignan* ou *Signan* & *Fonchaud* ou *Foucadel*: la premiere de l'Ordre de S. *Benoist*, & la seconde de celui de Prémontré. Le commerce du Diocese de *Saint Pons de Tomieres* n'est pas fort considerable, les habitans vivent de millet & vendent le bled. Ils nourrissent des bestiaux, & ont des manufactures pour des draps à *Saint Pons* & à

S.

TITULAIRES.		Florins	Reven.
	S. *Chignan*. La Cathedrale est dédiée à S. *Pons*; & l'on prétend que le corps du saint Martyr, qui lui a donné le nom, y fut transporté des *Alpes*, au moins en partie; car la ville de *Nisse* où on l'avoit porté après la ruine de *Cemele* ou *Cimiés*, saccagée par les *Lombards* & les *Saxons*, en a retenu une portion considerable. . . .	1400.	33000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT AIGNAN.

M. Rose.	Saint Aignan, ou S. Signan, ou S. Chignan, en Latin, *Sanctus Anianus*, située entre S. *Pons & Beziers*, dans un vallon assez agreable, sur le bord d'un petit ruisseau. Elle est ancienne & a pour Patron S. *Aignan* Evêque d'*Orleans*. On l'appelle cependant par corruption S. *Chignan*, & ordinairement S. *Chignan de la Corne*, à cause des cornes de bœuf attachées aux maisons ausquelles les Tanneurs mettent pendre leurs cuirs. Cette Abbaye a formé une petite ville de son nom, assez jolie, peuplée & devenuë fort riche par les manufactures que le sieur *Rousset* y a établies. L'Evêque de S. *Pons* fait ordinairement sa résidence à S, *Chignan*, où il trouve une demeure beaucoup plus agréable que dans sa ville Episcopale. . . .	400.	4000.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE PREMONTRE'.

FONTCHAUD.

M. Lort de Serignan. Il y a une pension de 800 l. sur Fontchaud, pour un parent de l'Abbé.	Fontchaud, ou Foucalde, en Latin, *Fon scalidus*, située en *Languedoc*. Elle étoit taxée à Rome autrefois à 400. florins, mais maintenant elle l'est à . .	30.	1500

EVESCHE'

EVÊCHÉ D'ALET.

M. Boucaud le 17. Octobre 1723. le même jour on a mis sur l'Evêché d'Alet une pension de 500. livres pour M. Lagier, & autant pour M. Bain

ALET ou Aleth, en Latin, *Alectensis*, ville Episcopale du Bas *Languedoc*, Suffragante de *Narbonne*, située au pied des *Monts Pyrenées*, sur la riviere d'*Aude*, dans une vallée étroite, au dessus de *Limoux*, vers la mer & le *Roussillon*, & à cent quatre-vingt lieuës de *Paris*. Ce n'étoit autrefois qu'une Abbaye de l'Ordre de S. *Benoist*, qui étoit déja celebre dans le commencement du onziéme siecle; & dont le Pape *Jean* XVIII. fait mention dans une de ses Lettres dattée de la sixiéme indiction au mois de Juin, ce qui revient à l'an 1008. *Alet* étant érigée en Ville, le Pape *Jean* XXII. y établit en 1319. un Siege Episcopal dans l'Eglise de *Nôtre-Dame*, dont il créa premier Evêque, un Prêtre nommé *Barthelemy*. Il sépara du Diocese de *Narbonne*, toute la partie meridionale du Comté de *Razez*, jusqu'aux confins des pays de *Roussillon*, & de *Conflans*. Ce Pape avoit d'abord désigné pour ville Episcopale *Limoux*, ou *Limouth*; mais il trouva trop d'opposition à l'execution de ce dessein. Quelques Auteurs disent cependant qu'il mit d'abord cet Evêché à *Limoux*, à une lieuë d'*Alet*, mais qu'il l'y transfera trois ans après; d'autres disent l'année suivante La ville d'*Alet* est très-peu de chose: la Cathedrale qui étoit cette ancienne Abbaye, dont le viens de parler, fondée dans le neuviéme siecle par *Berat*, Comte de *Roussillon*, & consacrée à nôtre Bienheureux Pere S. *Benoist*, étoit parfaitement belle; mais ayant été détruite par les Heretiques, les Chanoines ont fait leur Cathedrale de l'ancien Refectoire des Moines Le Cimetiere est assez proche de là, & Mrs *Nicolas Pavillon* & *Taffoureau*, tous deux Evêques d'*Alet*,

 ont

Titulaires. | Florins. | Revenu.

ont voulu y être enterrez sans aucune pompe.

L'Eglise Cathedrale est dédiée à la *Vierge*, & son Chapitre est composé d'un Doyen, de trois autres dignitez, & de douze Chanoines. Le Diocese d'*Alet* renferme quatre-vingt Paroisses, & s'étend en partie dans la montagne où se terminent les basses *Pyrenées*. Il confine avec les Dioceses de *Narbonne* & de *Mirepoix*, & avec les Comtez de *Foix* & de *Roussillon*, ou autres Terres d'*Espagne*. *Limoux* se trouve compris dans ce même Diocese. Cette Ville & celle d'*Alet*, situées dans le pays de *Razez*, limitrophe de *Carcassonne*, sont voisines & si unies, que l'une & l'autre envoye un Consul aux Etats; & lorsqu'on y appelle leur voix, on dit, *Alet* & *Limoux*. Celui d'*Alet* a toujours la préseance, comme chef de Diocese, & opine aux seances du matin, & celui de *Limoux* à celles de l'aprèsdînée, prenant l'avis l'un de l'autre, excepté aux assemblées de la Sénechaussée, où *Alet* opine toujours, prenant toutefois avis des Deputez de *Limoux*. L'Evêché d'*Alet*, en ce qui est du temporel, & de la taillabilité, si l'on peut parler ainsi, est composé de deux membres, sçavoir, d'*Alet* & de l'Officialité de *Limoux*. Il dépend de l'Archevêché de *Narbonne* pour le spirituel, & tout cela se nomme Diocese d'*Alet* & de *Limoux*. Pour les tailles, *Limoux* est rangée sous le Diocese d'*Alet*, c'est ce qui est cause qu'on joint ces deux Villes pour marquer la Recette du Diocese. Dans le Diocese d'*Alet* le canton de *Limoux* produit des vins blancs, qui sont assez bons; mais qui ne souffrent pas le transport. On y fait des draps & des ratines, & c'est l'entrepôt où l'on porte le fer de toutes les forges des environs. . . . . . . 1500. 16500.

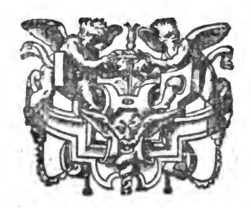


ABBAYE

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

JOCOU.

Jocou ou Jouquou, en Latin, *Jugum*, seu *Jucumdensis*, aut *Jocundensis*, située à quatre lieuës d'*Alet*. On n'en trouve point de memoires, sinon que la taxe de *Rome* étoit autrefois de 225. florins, & maintenant elles est de . . . . 236.



TITULAIRES. | Florins Reven.

EVÊCHÉ D'ALAIS.

M Charles de Bannes d'Avejan. Il a été nommé le 8 Janvier 1721. & il a été sacré au mois de Juillet, de la même année.

ALAIS, ou Alès, en Latin, *Alesiensis*, Ville Episcopale, suffragante de *Narbonne*, située sur la gauche de la riviere de *Gardon*, au pied des montagnes des *Cevenes*, à dix lieuës de *Nismes* vers le Nord, & environ à sept d'*Uzés* du côté du Couchant. Elle étoit bâtie dans l'onziéme siecle, & quoique *Saint Loüis* maintint le droit de *Pierre Pelet* Seigneur d'*Alais* contre l'Evêque de *Maguelone*, appuyé du Pape, néanmoins l'Evêque demeura toûjours en possession. Alais fut érigée en Evêché en 1692. sous le Pape *Innocent* XII. Le Pere *Ange* Augustin Déchaussé, dit dans son *Etat de la France*, en cinq tomes in 12. de l'édition de 1722. qu'*Alais* a été érigé en Evêché en l'an 1694. par la Bulle d'*Innocent* XI. *François Chevalier du Saux*, en a été le premier Evêque. Ce Diocese renferme seulement quatre vingt-onze, d'autres disent 97. Paroisses, & a été détaché de celui de *Nismes*, à cause du grand nombre de Nouveaux Convertis qui habitent dans les montagnes. La Cathedrale n'est pas fort belle, elle a un portique d'un goût gothique, sur lequel s'éleve le clocher, au dessous est la porte principale de l'Eglise. Elle a été formée des deux Collegiales d'*Alais* & d'*Aiguemortes* ou *Psalmodie*, & la Mense Abbatiale de cette derniere de 10000 livres a été unie à l'Evêché d'*Alais*. Les montagnes de ce Diocese sont un peu plus fertiles que celles du *Givaudan*. On voit plusieurs vallons bien cultivez, qui portent toutes sortes de grains. Il y a des oliviers & des meuriers, & on y recueille assez de vin pour le pays. Les Manufactures de serges, de cadis & de ratines, qu'on a établies dans *Alais*, où le Roi fit bâtir un fort en

1689

Titulaires.		Florins.	Revenu.
1689.	rendent le pays un des plus riches de la Province. Les habitans de ce canton ont de l'esprit, & sont fort vifs & laborieux. . . .	100.	18000.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAUVE.

M. de Valory, le 29. Janvier 1721.	Sauve, en Latin, *Salva*, *Salgna*, située dans le Bourg de son nom en *Languedoc*, sur la riviere de *Bidourle*, ou *Didourle*, à trois lieuës d'*Anduze*, & à sept de *Nismes*. Elle a été fondée en 1029. par la Comtesse *Garsendis* avec son fils *Bermond*. Le titre de fondation porte que le lieu étoit au dedans des limites du *Nemosez*, *in confinio Nemausensi*, & qu'il s'appelloit *Salvins*, quoique dans d'autres titres il soit appellé *Salva*, ou *Salvium*. L'Abbaye de *Sauve* a été autrefois du Diocese de *Nismes*, avant l'érection de l'Evêché d'*Alais*.	300.	3000.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

FONTS SAINTE CLAIRE.

Fonts Sainte Claire d'*Alais*, ou les Fontaines d'*Alais*, en Latin, *Fontes sanctæ Claræ*, Fille de l'Abbaye de Citeaux. *Voyez* la fin de l'article de l'Evêché d'*Usés*, car quelques-uns la mettent dans ce Diocese.



EVESCHE



EVÊCHÉ DE PERPIGNAN.

M. de Lanta, le 17 Octobre 1715.

PERPIGNAN, en Latin, *Perpigniacensis*, seu *Elnensis*, Ville capitale du *Roussillon*, & la seule Episcopale de ce Comté, fondée du tems des *Visigoths*. Elle est de la premiere *Narbonnoise*, & de l'Exarcat des *Gaules*, située à la droite de la riviere de la *Tet*, ou *Tech*, qui va se jetter dans la mer *Mediterranée*, à une lieuë delà, à douze lieuës de *Narbonne*, & à deux cens de *Paris*. *Perpignan* est partie en plaine, & partie sur une colline. Quand les François prirent sur les *Goths Toulouze* & *Usez*, les Evêques de ces deux Villes, quitterent l'Archevêque de *Narbonne* leur Métropolitain, & se soumirent à celui de *Bourges*. Alors pour dédommager l'Archevêque de *Narbonne* de deux Suffragans qu'il venoit de perdre, on fit un démembrement de son Diocese, où l'on érigea l'Evêché d'*Elne* dès l'an 589. sous la Métropole de *Narbonne*. L'Evêché d'*Elne* demeura sous cette Métropole sous les *Goths*, sous les *François* & sous les *Espagnols* mêmes. Sous les *Goths*, l'on trouve que l'Evêqve d'*Elne* assista à deux Conciles tenus à *Narbonne*, l'un en 589. & l'autre en 627. Les *Sarrasins* devenus maîtres de la Monarchie des *Goths*, garderent *Narbonne* jusqu'en 755 qu'elle se donna à *Pepin*. Les Evêques de *Toulouze* & *d'Usés*, retournerent pour lors à *Narbonne*, leur ancienne Métropole, à laquelle les Evêques d'*Urgel*, de *Barcelone*, de *Gironne*, de *Wich*, de *Tarragone*, furent aussi assujettis. Peu de tems après on rendit à l'Evêque de *Tarragonne* les droits de *Métropolitain* & ses suffragans; mais l'Evêque d'*Elne* demeura sous la Métropole de *Narbonne*, & assista aux Conciles tenus dans cette Province en 788. 906. 947. 1043.

1043 1045. 1090. & 1134. *Saint Loüis* ayant cedé à *Jacques* I. Roi d'*Arragon* la Souveraineté de *Catalogne*, l'an 1258. l'Evêque d'*Elne* demeura toujours soumis au Métropolitain de *Narbonne*, signa à un Concile de la Province en 1279. & l'année d'après n'ayant pû se rendre à un autre Concile, à cause de la goutte dont il étoit affligé, il y envoya un de ses Chanoines en sa place. Ses successeurs assisterent depuis à trois autres Conciles tenus, 1351. 1368. & 1374. & cette Eglise reconnut toujours depuis sa fondation la Métropole de *Narbonne* jusqu'en 1511. Ce fut alors que la guerre étant allumée entre *Loüis* XII. Roi de *France* & le Roi Catholique *Ferdinand*, le Pape *Jules* II. son allié & son ennemi, donna une Bulle de son propre mouvement le 23. Juillet l'an 1511. par laquelle en reconnoissant que l'Evêque d'*Elne* dépendoit de *Narbonne*, il l'exempte de cette dépendance, & le soumet immediatement au Saint Siege. Le Cardinal *de Ferrare* Archevêque de *Narbonne* se plaignit de ce changement, & obtint une Bulle de *Leon* X. du 22. Janvier 1517. 1518. qui cassoit celle de *Jules* II. *Charlesquint* empêcha l'execution de cette Bulle, & pour lors *Elne* ne dépendit d'aucune Métropole. Quoique le Concile de *Trente* eût ordonné que les Evêques indépendans s'uniroient au Métropolitain voisin, & qu'il n'y eut que neuf lieuës d'*Elne* à *Narbonne*, au lieu qu'il y en a quarante-deux d'*Elne* à *Tarragonne*; cependant l'Evêque d'*Elne* aima mieux se soumettre à l'Archevêque de *Tarragone*, & obtint du Pape *Gregoire* XIII. un Bref d'union, sans y avoir appellé le Roi, ni l'Archevêque de *Narbonne*, quoique ce fussent les parties les plus interessées dans cette affaire, (comme on le peut voir dans un Livre *in* 4°. intitulé: *Dissertation sur la Métropole de Narbonne*, imprimée 1691.) Dans le siecle suivant, le *Rouissillon* ayant été conquis par les *François* l'an 1642. & cedé ensuite à la Couronne de *France* l'an 1659. par le Traité des *Pyrenées*, l'Archevê-

que

que de *Narbonne*, après quelques difficultés, rentra dans ses droits l'an 1678. exerçant aujourd'hui sans contestation la Juridiction Métropolitaine sur l'Evêque d'*Elne*. Les habitans de *Perpignan*, y bâtirent l'an 1025. l'Eglise de S. *Jean*, qui est devenuë le Siege de l'Evêque & du Chapitre d'*Elne*, lesquels transfererent leur résidence à *Perpignan* l'an 1602. d'autres disent 1604. en vertu d'une Bulle du Pape *Clement* VIII. sans neanmoins que le titre d'Evêque d'*Elne* ait été aboli jusqu'à present; car l'Evêque & son Chapitre prennent toujours le nom & le titre d'Evêque & Chanoines d'*Elne*.

L'Eglise Cathedrale porte le nom de S. *Jean*, elle fut réedifiée en 1324. *Sanche* Roi de *Maiorque* y mit la premiere pierre, & l'Evêque *Berenger Bajulus* la seconde, ainsi qu'il paroît par deux inscriptions qu'on lit dans cette Eglise, & qui sont rapportées par M. de *Marca*. Elle ne fut achevée que pendant que *Loüis* XI. & *Charles* VIII. étoient maîtres de cette Ville, c'est-à-dire, depuis l'an 1475. jusqu'en 1493. & c'est la raison pour laquelle on voit les armes de *France* à la clef de la voûte au-dessus du Sanctuaire. On ne commença pourtant à y faire l'Office pour toujours qu'en 1504. Cette Eglise qui étoit originairement une Abbaye de l'Ordre de S. *Benoist*, à ce qu'on prétend, changée ensuite en Collegiale, & enfin convertie en Cathedrale, est vaste, belle & élevée, mais peu éclairée, quoiqu'il soit facile de lui donner du jour. Il est vrai que dans le *Roussillon* & dans l'*Espagne*, où les illuminations sont fort en vogue, on affecte de rendre les Eglises obscures pour les faire paroître. La nef est fort large & sans piliers. Le chœur est au milieu, & son enceinte est de marbre blanc & rouge, & ornée de pillastres. Cette enceinte a par dehors environ six pieds de haut; mais comme l'on descend trois marches pour entrer dans ce chœur, elle paroît en dedans plus haute de deux pieds & demi qu'en dehors. Le peu d'exhaussement de cette enceinte,

ceinte fait que dès l'entrée de l'Eglise on voit aisément le maître Autel, qui est placé sur une espece de cul de lampe qui termine l'Eglise, & qui laisse voir un rétable de marbre blanc orné de bas reliefs separez les uns des autres par des pilastres chargez de figures de *Grottoge*. Ce rétable est très-estimé, tant pour la matiere que pour le travail. Au milieu de ce rétable on voit une grande niche, au milieu de laquelle est une figure de S. *Jean-Baptiste*, un peu plus haute que le naturel. Quand on expose le *Saint Sacrement*, il y a une machine qui fait retirer tout d'un coup cette statuë, & à sa place paroît un *ostensoire* ou soleil de vermeil doré, qui a plus de six pieds de haut Il pese plus de quatre cens marcs, & lorsqu'on le porte en procession, il faut huit Ecclesiastiques des plus forts pour le porter. C'est un present d'un Marchand Drapier, il y a plus de trois cens ans. Le Trésor est derriere l'Autel; on y conserve le chef de Sainte *Eulalie*, patrone de l'ancienne Cathedrale d'*Elne*. La chaire du Prédicateur est au bout du chœur, tirant vers l'Autel. le Diacre y va chanter l'Evangile à la grande Messe, & le Celebrant n'entonne point le *Credo*, qu'il n'ait auparavant baisé le texte sacré. Il ne manque qu'un portail à cette Eglise pour son entiere perfection.

L'Evêque de *Perpignan* prend le titre d'Inquisiteur, & en porte la croix; mais il n'en a d'autre fonction que celle que l'Episcopat donne en *France*. On compte dans ce Diocese environ cent quatre-vingt Paroisses, sans parler de celles qui sont de la dépendance des Abbayes d'*Arles*, de S. *Michel de Cuzam*, & de S. *Martin de Canigou*, sur lesquelles les Abbez de ces Abbayes ont une Jurisdiction comme Episcopale. Il y a très peu de Patronages Laïques dans ce Diocese, & les Benefices sont à la nomination du Pape pendant huit mois de l'année, & à celle de l'Evêque ou de l'Abbé dans l'étenduë de sa Jurisdiction Abbatiale pendant les mois de Janvier, d'Avril, de Juillet

& d'Octobre. Lorsqu'un Benefice vient à vaquer dans les mois du Pape, même les Benefices Claustraux, il faut des Bulles. Le Pape met souvent sur les Cures des *Pensions Papales*, que l'on oblige le Pourvû de racheter en payant sept années de la pension. Cet abus est cause qu'il y a quelquefois des Cures qui vaquent plusieurs années, personne n'en voulant à cette condition. Lorsqu'une Cure vaque, il se fait un concours avant que d'envoyer à *Rome*, ceux qui y prétendent, se presentent devant l'Evéque, ou devant l'Abbé, dans la Jurisdiction duquel se trouve la Cure vacante; & l'examen se fait par le Prélat assisté de quelques Docteurs. Ils certifient ensuite au Pape qu'un N. . . . . . a été jugé le plus digne; & sur ce Certificat le Pape fait expedier des Bulles. Le concours se fait de la même maniere dans les mois d'ordinaire, mais pour lors il ne faut point de Bulles. Le Clergé de la Cathedrale de *Perpignan* est partagé en deux corps, sçavoir, le Chapitre d'*Elne*, & la Communauté de S. *Jean*. Le Chapitre d'*Elne* est composé d'un Grand Archidiacre, de deux Archidiacres, du Sacristain Majeur, qui sont les quatre dignitez, & de vingt-un Chanoines, dont sept sont fondez pour dire les grandes Messes, sept pour faire toujours les fonctions de Diacre, & sept pour faire celles de Soudiacre. Le revenu du Grand Archidiacre est d'environ mille cinq cens livres, & celui de chaque Chanoine d'environ sept cens livres. L'habit de ces Chanoines est majestueux, & consiste en une grande robe noire bordée d'un petit liserage cramoisi, & fermée par devant de grands lacs d'amour de la même couleur, attachez sur l'étoffe avec de grandes houpes. Cette robe sous laquelle les Chanoines ont un rochet, est ordinairement retroussée, faisant deux tours à la ceinture, & pendante par le côté. Ils ont sur cette robe, une fourrure semblable à ce le des Bacheliers de *Sorbonne*, dont les bords sont aussi liserez de cramoisi. Cette fourure qui se termine par derriere

riere en espece de coqueluchon qui pend plus bas que la ceinture, est ordinairement ratachée sur l'épaule. Le jour de Pâques ils quittent cette fourure pour prendre de petits camails violets, ouverts pardevant, & doublez de taffetas cramoisi; ils ont un surpelis sur lequel il y a une grande croix devant & derriere. Ce camail peut bien avoir pris la place de l'aumusse, à ce que je crois. Les Chanoines & tous les Ecclesiastiques sont forts considerez; on ne leur fait point payer d'entrée, & sur chaque livre de viande qu'ils achetent, ils payent un sols moins que les seculiers.

Le corps de la Communauté de S. *Jean* est de quatre Curez, & de quatre-vingt-neufs Chapelains Beneficiers. Le revenu de plusieurs de ces Benefices est plus considerable que celui des Chanoines. Les Curez servent chacun une semaine. L'habit de chœur de ceux-ci est comme celui des Chanoines, excepté que la doublure & fourure est violette, aussi bien que le liserage. Les Chapelains Beneficiers ne portent Hyver & Eté qu'un petit camail ouvert pardevant, de couleur noire, & doublé d'étoffe de même couleur, hormis ceux qui sont Docteurs en Theolo gie qui le doublent de violet. Ces deux corps ont chacun leur Boursier, qui porte une grande bourse penduë à son côté. Celle du Boursier du Chapitre est de velours cramoisi, & l'autre de velours violet. Ces Boursiers payent aux Chanoines & aux Chapelains le droit d'assistance à tous les Offices, & cette retribution est payée en une es pece de monnoye de cuivre qu'ils font frapper exprès, & qu'ils nomment *Païoffe*. Cette monnoye a une espece de cours dans la ville, car les Marchands la prennent en payement, & en la raportant au Boursier, il l'a reprend, & leur donne des especes frappées au coin du Roi. Les Chanoines & la Communauté de S. *Jean* ont un droit de Boucherie particuliere, où tous les Ecclesiastiques, même les simples Clercs tonsurez de la Ville, & les Communautez Religieuses peuvent aller se pourvoir de vian

Titulaires		Florins	Revenu.

de à meilleur marché, qu'à la boucherie publique de la Ville. Le simple Clerc tonsuré a même le privilege de faire entrer dans la ville de *Perpignan* certaine quantité de vin & d'autres denrées, sans payer les droits, ce qui multiplie excessivement ces petits Clercs, n'y ayant point de petit artisan qui n'ambitionne de faire tonsurer un de ses fils, afin que son ménage se ressente de ces Privileges.

Le Diocese de *Perpignan* est très-commerçant & abondant en huiles d'olives, en bled, millet & laines; mais le genie paresseux & peu industrieux des habitans, fait qu'il n'y a aucune Manufacture dans le *Roussillon*.

Le Roi nomme à l'Evêché de *Perpignan*, & aux Benefices consistoriaux, qui sont situez dans ce Diocese, en vertu d'un Indult accordé par le Pape *Clement* IX. à *Loüis le Grand*, & à ses Successeurs, donné au mois d'Avril de l'an 1668 Le revenu de cet Evêché n'étoit autrefois au plus que de 8000. livres de revenu; mais pour le rendre plus considerable, on y a uni la Mense abbatiale de l'Abbaye de *la Réale*, qui vaut environ 3000. livres de rente, & en 1722. on y a encore uni la Mense abbatiale de l'Abbaye de Nôtre-Dame d'*Arles* de *Perpignan*, qui vaut 6000. livres; de sorte que l'Evêché de *Perpignan* est de 17000. livres de rente pour le moins. L'Evêché de *Perpignan* suit le Rit de *Tarragone*; mais pour le for contentieux, il est soumis à l'Archevêché de *Narbonne*. — 500. — 17000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

NOTRE-DAME.

Unie à l'Evêché de Perpignan en 1722.

Nôtre-Dame d'Arles, ou Sainte Marie d'Arles, en Latin, *Beata Maria Arularum*, située sur les bords & à gauche du *Tec*, à l'extrémité du *Roussillon*, assez proche de la *Catalogne*, au pied du *Canigou*, à six lieuës de *Perpignan*, mais qui ne laisse pas d'avoir ses agrémens. Elle a formé

formé une petite Ville qui porte son nom, & joüit de fort beaux Privileges. L'Abbé a Jurisdiction comme Episcopale sur un nombre de Paroisses, & sur douze Prébendiers, qui font l'Office avec les Moines qui sont Benedictins anciens, ou non réformez. Quelques Auteurs disent, que cette Abbaye fut fondée dans le dixiéme siecle par les Comtes de *Cerdagne*, mais sans sçavoir précisément le tems de la fondation de cette Abbaye. L'on sçait que *Chastellan*, Prêtre, en fut le premier Abbe; que *Loüis le Debonnaire* prit sous sa protection les Religieux de cette Abbaye; & que *Charles le Chauve* leur accorda la même grace, & leur permit de se choisir un Superieur. La Charte de ce dernier est de 844. & fut donnée dans le Monastere de S. *Saturnin* de *Toulouze*, pendant le siege de cette Ville. L'Eglise de cette Abbaye est vénerable par son antiquité: on prétend y avoir les corps des Saints *Abdon* & *Sennen* depuis la fin du douziéme siecle; & il y a des titres qui prouvent qu'il y a plus de sept cent ans qu'on étoit dans cette croyance. On voit même à l'entrée de l'Eglise un tombeau d'une structure très-ancienne & très-singuliere Il est de marbre gris brut, long d'environ six pieds, sur deux de large, & d'autant de haut, sans compter la couverture qui est en dos d'âne, comme celle des anciens tombeaux, & qui y est jointe par des crampons de fer bien scellez. Ce tombeau est isolé, soutenu seulement par deux pierres quarrées d'un demi pied de haut, il y a toujours de l'eau dedans: on la tire avec un linge que l'on y plonge par le moyen d'une ouverture, laquelle est à un des bouts du tombeau, entre la pierre qui le forme, & celle qui le couvre, & qui est si petite, qu'on n'y peut passer que trois doigts de la main en plat. Il y a des tems de l'année, comme le jour de la Fete des Saints *Abdon* & *Sennen*, qui est le 30. Juillet, que l'on tire de ce tombeau plus d'eau qu'il n'en peut contenir. La tradition de ce pays veut que ce soit dans ce

tombeau

Titulaires. | Florins | Revenu

tombeau que les Reliques de ces Martyrs ayent été déposées, lorsqu'on les apporta de *Rome*, On ajoute que celui qui conduisit ce saint tresor, l'avoit fait enfermer dans des futailles, au bout desquelles il avoit fait mettre de l'eau en s'embarquant, pour faire prendre le change à ceux qui auroient voulu lui enlever ce précieux dépôt; & qu'étant arrivé à *Arles*, il jetta cette eau dans le tombeau. Il n'y a sur tout cela rien de certain, sinon que ce tombeau n'a jamais manqué d'eau: il y a des tems où elle est plus au moins haute, sans qu'il y ait rien de reglé sur l'accroissement ou diminution. Les peuples s'en servent dans leur maladie, & leur foi soulage souvent leurs infirmitez. L'on conserve de cette eau plusieurs années de suite dans des bouteilles, sans qu'il paroisse aucune alteration, ni dans sa limpidité, ni dans sa saveur. L'examen que d'habiles gens ont fait de ce tombeau, ôte tout soupçon de supercherie, nul reservoir auprès, nul canal par dessous, & nul toit qui découle dessus. Il est même exposé au Nord, ce qui rend le lieu où il est enfermé par une grille de fer, exempt de toute humidité. Les Esprits forts ont beau raisonner là-dessus, ils n'ont pû jusqu'à present en trouver la cause naturelle. il y a dans les Archives de cette Abbaye deux Bulles écrites sur de l'écorce, une de *Sylvestre* II. & l'autre du Pape *Jean*. L'on montre dans le Tresor une couronne, qu'on dit être de l'Empereur *Charlemagne*. Elle pouroit bien avoir été faite *adinstar*; mais des Sçavans doutent fort qu'elle ait jamais servi à ce Prince. L'Abbaye de *Nôtre-Dame d'Arles* a été reguliere jusqu'au décès de M. *Gaillard*, dernier Abbé Regulier, mort le 26. Avril, 1722. & le Roi *Loüis* XV. l'a réünie la même année, quant à la Mense Abbatiale, à l'Evêché de *Perpignan*. Elle étoit taxée à. . . 400. 6000.

BERGERIE.

Bergerie des Fontaines, ou Saint Genis, en Latin,

Fleuri... Sanctus Genesius de Fontanis Caulæ, dans une situation fort agréable en *Roussillon*, aux environs de *Perpignan*, c'est la plus ancienne de ce pays, quoiqu'aujourd'hui ce soit la moindre. Elle a eu pour fondateur *Loüis le Debonnaire*; mais ayant été détruite par les *Sarrasins*, elle fut rétablie au commencement de l'onziéme siecle par l'Abbé *Guillaume*, comme il paroît par une inscription qu'on lit sur le Portail de l'Eglise. Saint *Genis* est de la Congrégation de *Valladolid*, & a été unie à l'Abbaye de *Montferrat* en *Espagne*. Il n'y a plus d'Abbé; mais un President à la nomination de l'Abbé de *Montserrat*. . . . 200. 3000.

CARIGOU.

Dom Lamby. Carigou ou Canigoux, ou Saint Martin de Canigoux, en Latin, *Sanctus Martinus de Canigo*, seu, *Sancta Maria de Canigo*, située dans le *Conflans* dépendance du *Roussillon*, & entourée des *Pyrenées*, sur la riviere du *Tec*, fondée en 1020. par *Guifred* Comte de *Cerdagne*, & assez proche de l'Abbaye de S. *Michel de Coxan*. Il faut grimper pendant une heure sur une haute montagne dans une affreuse solitude pour arriver à S. *Martin de Canigoux*. Sur la croupe de cette montagne on trouve une petite niche, où il y a un ancien crucifix vêtu & couronné, il y en a un semblable dans l'Eglise, & on dit que ces crucifix vêtus sont forts communs dans la *Catalogne* Le lieu où l'Abbaye est bâtie est fort petit, & si étroit, qu'il n'y a pas même de place pour faire un jardin. Tous les lieux réguliers sont forts serrez, & l'Eglise très petite: il faut sans doute que les premiers habitans de ce desert fussent bien animez de l'esprit de penitence, particulierement le Fondateur, qui s'y retira avec sa femme, pour y finir ses jours dans la pratique des exercices les plus séveres de la vie religieuse. Aujourd'hui il est habité par six Religieux, qui étant éloignez de tout commerce, ont peu de societé. Cette Abbaye est réguliere & exempte 300.

La

LA RIVOUL.

La Rivoul, en Latin, *Rivipulus*. On n'en trouve point de mémoires.

SAINT ANDRE'.

Dom Sauveur de Copons, Proiés de la Maison.

Saint André du Jau, en Latin, *Sanctus Andreas de Sureta*. On n'en trouve point de mémoires.

100.

SAINT MICHEL.

Saint Michel de Couchan, ou *Cuxa*, ou Coxan, ou Cuzan, ou Cangion, ou Cangon, en Latin, *S. Michaël de Cuxano*, *de Cangione*, aut *de Cangone*, Witica, Protaise, Victor, & quelques autres Prêtres du Diocese d'*Urgel*, en étant sortis avec la permission de *Wilade* leur Evêque, passerent dans celui d'*Elne*, y acheterent un fonds dans un lieu appellé *Exalade*, proche de la riviere de *la Tet*, & y bâtirent un Monastere sous l'invocation de Saint *André*. *Charles le Chauve* en confirma la fondation par son Privilege donné l'an 871. Cette Abbaye a changé de nom, & a pris celui de *Saint Michel de Cuxan*. Cette ancienne Abbaye est dans un lieu que l'amour seul de la croix peut rendre agréable. S. *Pierre Urseole* Doge de *Venise* s'y retira pour faire penitence. On voit encore son tombeau sur les formes du chœur, & ses reliques dans une chasse de bois, qui est conservée en une Chapelle. Pour l'Eglise elle n'est ni belle ni ancienne, on ne peut y entrer que par le Cloître, ce qui fait qu'autrefois les femmes n'y avoient point d'accès, puisqu'elles n'entroient pas dans le Cloître. Cette Abbaye est la plus considerable du Diocese de *Perpignan*; car les Moines jouissent d'environ neuf mille livres, & l'Abbé de douze mille livres. Cette Abbaye est réguliere & exempte. Le Roi nomme à l'Office de Grand Sacristain Major à Saint *Michel de Cuxan*, & à la Prévôté de *Fillols*, par droit de résulte dans l'Evêché

Dom Ignace de Vals.

de

Titulaires.		Florins	Reven.
	de *Perpignan*. L'Abbaye de S. *Michel de Cuxan* est réguliere & exempte.	200.	12000.
	Saint André de Surede est inhabitée, & est unie à l'Abbaye d'*Arles*. Quelques-uns croyent que c'est la même Abbaye que celle de S. *André du Jau*.		

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

Titulaires.		Florins	Reven.
	CALANE.		
	Calane, en Latin, *Calana*, autrefois *Dovaria*, seu, *Davana*. On n'en trouve point de mémoires. . .	160.	
	NOTRE-DAME.		
M. Xaupi.	Nôtre-Dame du Jau, ruïnée & inhabitée. On n'en trouve point de mémoires; & quelques-uns croyent que c'est la même que celle de S. *André du Jau*. *Voyez*-cidessus.		
	VALBONNE.		
M de Montesquiou de Prechac.	Valbonne, en Latin, *Vallis bona*, située dans un fonds affreux, un peu en deçà de *Collioure*; il n'y a ni Religieux, ni lieux reguliers; & il n'y reste que quelques pans de murailles de l'Eglise.	50.	700.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

NOTRE-DAME D'ESPERAN.

Nôtre-Dame d'Esperan ou d'Espan, en Latin, *Beata Maria de Sperano*, seu *Esperano*. On n'en trouve point de mémoires.

NOTRE-DAME DE LA REALLE.

Nôtre-Dame de la Realle, en Latin, *Sancta Maria de Regali*, située dans *Perpignan*. Ce n'étoit dans son origine qu'une Communauté de Chanoines Reguliers, qui vivoient sous un Prieur. Elle fut ensuite érigée en Abbaye, & enfin en Collegiale. Le Prieuré de *Spira* y est uni, & la Mense Abbatiale a été unie à l'Evêché de *Perpignan*. Les Re-

TITULAIRES. ligieux qui ont été sécularisez, joüissent de même que l'Evêque de 3000. livres. . . . . | Florin 400. | Livres ..00.

PRIEUREZ.

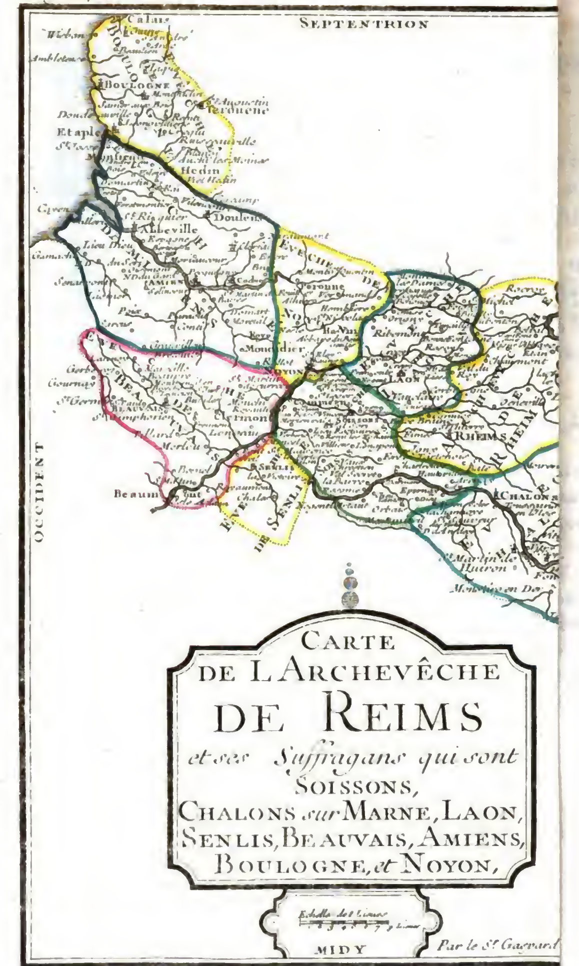
M. de Sardone. Corneilla, ou Corneillau, ce Prieuré a été sécularisé, & c'est maintenant une petite Collegiale. L'Eglise est fort ancienne, il n'y a aucune fenêtre dans la nef, ni dans les collateraux, mais une seulement à l'entrée, & trois dans le fond, d'environ trois pieds de hauteur, & un demi de largeur, & une dans les Chapelles de la croisée.

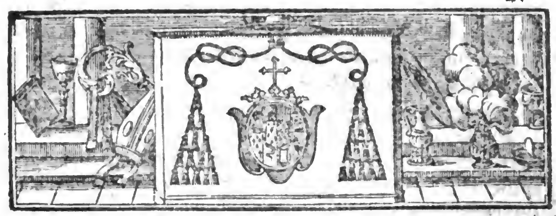
M. de Montesquiou de Préchac. Saint Feliou, Ce Prieuré a été sécularisé, & uni au Seminaire de *Perpignan*, après la mort de M. de *Montesquiou* de Préchac, qui en joüit.

M. Lanti. Monestir, ou Monestier del Camp. Ce Prieuré a été sécularisé.

En Roussillon, lorsque le Roi nomme quelqu'un du pays à un des Benefices consistoriaux, si celui dont il fait choix se trouve alors pourvû d'un Benefice, soit séculier, soit régulier, incompatible avec celui auquel il est nommé; ce Benefice est censé vaquant du jour de la nomination, & c'est à sa Majesté qu'il appartient d'y presenter par son droit de Resulte, *tel qu'en joüissoient les Rois d'*Espagne, *lorsqu'ils étoient maîtres de cette Province. Le Roi donne en ce dernier cas, un Brevet de présentation au Collateur ordinaire. Que si ce Présenté a un Benefice incompatible avec celui dont il est nouvellement pourvû, le Roi en use de même.*

Le Roi nomme à l'Evêché de *Perpignan*, & aux Benefices consistoriaux, qui sont situez dans ce Diocese, en vertu d'un Indult accordé par le Pape *Clement* XI. à Loüis le Grand, & à ses successeurs, donné au mois d'Avril de l'an 1668.


SEPTENTRION
OCCIDENT
MIDY
Calais
Boulogne
Etaple
Hedin
Doulens
Abbeville
Peronne
Mondidier
Clermont
Beaum
Senlis
Laon
Soissons
Rheims
Chalons
Huiron
CARTE
DE L'ARCHEVÊCHE
DE REIMS
et ses Suffragans qui sont
SOISSONS,
CHALONS sur MARNE, LAON,
SENLIS, BEAUVAIS, AMIENS,
BOULOGNE, et NOYON,
Echelle de 1 Lieues
Par le Sr. Gaspard



RECUEIL
HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, ET TOPOGRAPHIQUE, DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE, TANT D'HOMMES QUE DE FILLES, DE NOMINATION OU COLLATION ROYALE.

Titulaires. | Florins | Revenu.

ARCHEVÊCHÉ DE REIMS.

M. Armand-Jules de Rohan Guemenée, Docteur de la Sapience à Rome, Abbé du Gard. O. de Citeaux D. d'Amiens & de Gorze O. de S. Benoist, D. de Metz, & Chanoine de Strasbourg.

REIMS, en Latin, *Remensis*, Ville Archiepiscopale, en Champagne, Métropole de la seconde *Belgique*, & de l'Exarcat des *Gaules*, sur la riviere de Vesle, entre celles de *Marne* & d'*Aisne*. Elle est située au milieu d'une belle plaine, à huit lieuës de *Rethel*, à dix de *Châlons*, à dix de *Soissons*, & à trente deux de Paris. Son circuit est de plus d'une heure de Chemin, & elle renferme quantité de belles places, de grandes ruës, des maisons fort bien bâties, & de magnifiques Eglises. Saint *Sixte* & S.

 Sinice

Sinice furent les premiers Evêques de *Reims* & de *Soissons* consécutivement, parce que ces Sieges n'étoient pas encore séparez. S. *Donatien*, dont le corps a été transporté à *Bruges*, fut Evêque de la Ville, après le milieu du IV. siecle, après S. *Maternien*, & devant S. *Vivence*. Saint *Remy* fut fait Evêque de *Reims*, après *Bennade*. S. *Nivard* en fut fait Evêque vers l'an 649. après *Landon*, & mourut vers l'an 673. Saint *Rigobert* Evêque de *Reims*, sous *Charles Martel*, mourut en 743. L'Eglise de *Reims* jusqu'au Cardinal de *Mailly*, mort en 1721. a eu quatre-vingt-quinze Prelats, parmi lesquels il y en a eu plusieurs d'une sainteté & d'un merite extraordinaire. Elle a donné quatre Papes au Saint Siege, *Sylvestre* II. *Urbain* II. *Adrien* IV. & *Adrien* V. Le premier en a été Archevêque, le second Chanoine, le troisiéme Archidiacre, & le dernier a eu cette même dignité, avec celle de Chancelier. Cette même Eglise a eu douze Princes pour Archevêques, parmi lesquels il y a eu deux fils de France, *Arnoul*, fils du Roi *Lotaire*, & *Henry*, fils du Roi *Loüis le Gros*, & quatre Princes du Sang Royal, sçavoir, *Hugues de Vermandois*, *Henry de Dreux*, *Jean* & *Robert de Courtenay*. Douze de ses Prélats ont été ornez de la Pourpre *Romaine*, six Legats *à Latere*, cinq Chanceliers de *France*, & plusieurs grands Personnages appellez au ministere, ou employez en diverses Ambassades.

L'Archevêque de *Reims* est le premier Duc & Pair de *France*, Legat né du Saint Siege Apostolique, & Primat des *Gaules Belgiques*. Ses suffragans sont les Evêques de *Soissons*, *de Châlons sur Marne*, *de Laon*, *de Noyon*, *de Senlis*, *de Beauvais*, *d'Amiens*, *& celui de Boulogne*. Autrefois les Evêques d'*Arras*, de *Cambray*, de *Tournay* & de *Terouenne* l'étoient aussi ; mais ils en furent soustraits lors de l'érection de *Cambray* en Archevêché en 1559. & en 1560. C'est pour dédommager l'Archevêque de *Reims* de ce démembrement, que le Roi a consenti à l'union

de

 de l'Abbaye de *ſaint Thierry* à l'Archevêché de *Reims*, qui a été ordonnée par une Bulle d'*Innocent XII.* du mois de Septembre de l'an *1696*. L'Archevêque de *Reims* avoit autrefois de grands droits ſur ſes Suffragans ; mais depuis le Concordat il ne lui eſt reſté que celui de recevoir le ſerment de tous ſes Suffragans, qui quelque temps aprés ſon Sacre, ſont obligez d'aller à *Reims* pour lui jurer *obedientiam & reverentiam.* Il reçoit ce Serment étant couvert, & aſſis dans un fauteüil, à côté de l'Autel de ſon Egliſe ; & ſes Suffragans, pendant le ſerment, ſont debout & découverts.

Les Chapitres des Cathedrales de ſes Suffragans, à l'exception de celui de *Laon*, ſont ſujets immediatement à l'Archevêque de *Reims*, qui a droit de les viſiter & de les corriger. Les appellations des jugemens de l'Official Métropolitain de *Reim*, ſont portées directement au Pape.

On dit que *Louis* d'*Outremer* fit l'Archevêque de *Reims* Chancelier héréditaire de *France*; mais que *Hugues Capet* ôta cette dignité à ſes ſucceſſeurs, en haine d'*Arnoul*, Archevêque de *Reims*, qui avoit ouvert les portes de cette Ville à *Charles de Lorraine* ſon competiteur. On dit auſſi que ces Archevêques n'avoient autrefois que le Titre de Comtes ; & que ce fut *Philippe Auguſte*, qui lors de ſon Sacre leur donna celui de Ducs, en faveur de ſon oncle *Guillaume de Champagne*, dit aux *Blanches-Mains*, Cardinal & Archevêque de *Reims*.

Saint Jerôme dans ſon Epitre à *Ageruchie*, appelle *Reims* une Ville très-puiſſante des *Gaules*. *Clovis* y fut baptiſé avec les Principaux de la Nation Françoiſe par l'Evêque *ſaint Remy*, qui l'avoit inſtruit dans la Religion Chrétienne. Les Rois *Mérovingiens* donnerent dans la ſuite de grands biens à cette Egliſe ; enſorte que les Archevêques étoient Seigneurs temporels de la plus grande partie de leur Dioceſe. Néanmoins ils ne l'ont été de la Ville de

Reims

 Reims, que long-temps aprés. *Louis* d'*Outremer* donna la Seigneurie & le Comté de *Reims* à l'Archevêque *Artaud*; mais ce Prélat ayant été dépossedé par la faction du Comte de *Vermandois*, les descendans de ce Comte furent Comtes de *Reims* jusqu'à *Renaud*, qui mourut sous le Roy *Robert*: il y a des gens qui croyent que l'Archevêque acheta alors les droits des heritiers de ce Comte, ce qui néanmoins ne paroît pas établi par de bons titres; mais il est certain que depuis le regne de *Robert*, les Archevêques de *Reims* ont toûjours été Seigneurs de la *Cité*, ou de l'ancienne Ville, dont on voit encore les portes. La nouvelle qui est de bien plus grande étenduë, a été fermée de murailles dans le quatorziéme siecle. Cet ouvrage commencé vers l'an 1321. fut achevé sous le Roy *Jean*, avant l'an 1360. Les Rois *Louis le Jeune* & *Philippe Auguste*, son fils, donnerent le Titre de Duc à l'Archevêque *Guillaume* de *Champagne*, Cardinal & frere de la Reine *Adelle*, & ils lui confirmerent le droit de Sacrer & Couronner les Rois de *France*, qui leur avoit été fortement contesté dans ce siecle-là. Aussi tous les successeurs de *Philippe-Auguste* ont été sacrez à *Reims*, excepté *Henry IV*. qui fit faire cette cérémonie à *Chartres*, parce que la Ville de *Reims* étoit des plus attachée au parti de la Ligue, & que l'Archevêché étoit possedé par le Cardinal de *Pellevé*, un des plus envenimé ennemi de la Maison Royale de *France*. La céremonie du Sacre du Roi se fait dans l'Eglise Métropolitaine de *Nôtre-Dame*, & l'on peut voir sur cet article la relation de tout ce qui s'est fait en 1722. au Sacre de *Louis XV*. parce que je serois trop long en rapportant toutes ces particularitez.

L'Eglise Cathedrale dédiée à *la Vierge*, a quatre cens trente-cinq pieds de longueur, & plus de cent dix d'élevation. Elle est une des plus belles du Royaume, & je ne crois pas qu'il y en ait aucune qui l'égale pour la beauté des dehors. Il est vrai que toute cette Eglise est d'une architecture entierement gothique, mais des mieux conduites

duites qu'il y ait *en France*. Les deux grosses Tours quarrées qui sont sur le devant de l'Eglise, & qui agrandissent fort le frontispice, composé de trois grandes portes, lui donnent beaucoup de majesté, & forment ce fameux Portail dont on parle tant. Tout ce frontispice est chargé d'une prodigieuse quantité de sculptures, qui representent plusieurs sujets de l'ancien & du nouveau Testament, & même de notre Histoire ; mais le tout sans ordre, & sans aucun arrangement. La statuë de *saint Paul* y est au côté droit, & celle de *saint Pierre* au côté gauche ; ce qui fait croire que ce dernier côté étoit autrefois le plus honorable. Au-dessus de la principale porte, on remarque un grand vitrage en rose, qui est d'une execution & d'une delicatesse surprenante: tout le bâtiment est couvert de plomb. Les ornemens d'Eglise sont ici des plus magnifiques : on en voit de toute couleur & de toute espece ; la plus grande partie a été donnée par nos Rois. Le Tresor est rempli de pieces riches & curieuses ; on y remarque sur tout, ce que l'on appelle le pain du Sacre, le Calice du fameux *Hincmar* Archevêque de cette Ville, qui est le plus grand & le plus riche qui soit en France : les Reliquaires qu'ont donnez chacun de nos Rois ; un Livre que le Cardinal de *Lorraine* portoit sur son estomac, comme une relique dans les Processions & les ceremonies, & qui est en vieux caracteres Sclavons trés-bien conservez. On doit encore remarquer dans l'Eglise, une Cuve de pierre à l'antique, chargée de plusieurs figures d'un excellent goût, dans laquelle on veut que *Clovis* ait été baptisé. *Bodin* assure que de son temps il y avoit dans la Bibliotheque de cette Eglise un ancien Livre, qui commençoit *Juliani ad Erigium Regem*, &c. & où étoit le serment que fit le Roy *Philippe I.* lors de son Sacre.

L'Eglise Cathedrale de *Reims*, & l'Archevêché ayant été brûlez dans le douziéme siecle, toutes les Archives furent pour lors consumées par le feu ; mais l'absence des

Archevêques

TITULAIRES. Archevêques qui n'ont pas résidé, & qui ont transporté les Titres ailleurs, n'y a guéres moins fait de tort que le feu. Les Archives du Chapitre sont un peu mieux fournies; mais il n'y a rien qui passe le douziéme siecle. La Bibliotheque de la Cathedrale a conservé plus d'anciens monumens; on y voit encore plusieurs Manuscrits trés anciens, entre autres un Texte des Evangiles écrit sur du velin pourpré, & une Bible de l'Archevêque *Hincmar* dans laquelle à ces paroles de l'Epitre de saint Jean, *Tres sunt qui testimonium dant in cœlo, Pater, Verbum, & Spiritus* on ajoûte, *Et hi tres unum sunt*, paroles qui n'y étoient point du temps d'Hincmar; c'est pourquoi lorsqu'il cite ce passage, il le cite toûjours sans cette addition.

Le Diocese de *Reims* est composé de quatre cens soixante-dix-sept Paroisses, de trois cens soixante Annexes, de sept Chapitres, de vingt-quatre Abbayes, de huit Hôpitaux, & de plusieurs Convens de Religieux & de Religieuses.

Le Chapitre de la Cathedrale est composé de neuf dignitez, de soixante-quatre Chanoines, & de quarante-deux Chapelains, que l'on nomme de la Congrégation; les dignitez sont, un Prevôt, un Doyen, un Chantre, un Grand Archidiacre, l'Archidiacre de *Champagne*, un Tresorier, un Vidame, & un Ecolâtre. Il y a neuf Doyennez Ruraux; je passe le reste sous silence. Je dirai seulement que le Chœur de la Cathedrale est fort long, & au milieu est le grand Autel. A côté de cette Eglise il y a un grand Cloître où est le Chapitre, ce qui témoigne la régularité des vieux temps. La taxe des Bulles à *Rome*, est de 4000 [Revenu:] 55000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT BASLE.

M. de Rochefort d'Ailly, de S. Point. N. Saint Basle, en latin *Sanctus Basolus Remensis*, dite auparavant *Viriziacum*, située prés le Bourg de *Verzy* en *Champagne*, à trois petites lieuës de la Ville de *Reims*, & bâtie

TITULAIRES. bâtie dans l'Hermitage de *saint Basle*, dans la Forest de *Route*, *in Nemore Rigetio*, au septiéme siecle, à quatre lieuës de *Chaalons sur Marne*, dans une solitude, au sommet d'une montagne, d'où l'on a une vûë fort agréable. On conjecture qu'elle a esté fondée par *Suanegote* femme de *Thierry*, Roy d'*Austrasie*, & par *Theodechilde* sa fille : il s'y tint un Concile l'an *991*. ou *992*. nommé ordinairement Concile de *Reims*; quelques Auteurs prétendent que l'Abbaye de *saint Basle* fut fondée sur la fin du sixiéme siecle par *Gilles*, Archevêque de *Reims*, en faveur de *saint Basole* ou *Basle*, qui en fut le premier Abbé. On y voit les Reliques de ce Saint dans une belle Chasse d'argent, & une fontaine miraculeuse qui sert de Medecine aux Malades. On voit aussi dans la Forest des arbres dont les branches descendant jusqu'à terre, forment naturellement un berceau, avec cela de singulier, qu'étant transportez ailleurs, ils ne font pas le même effet. L'Abbaye de *saint Basle* est de la Congrégation de saint Maur.

Taxes | Revenus

750. | 0000.

HAUT-VILLERS.

M. le Chevalier d'Orleans, Grand Prieur de France.

Haut Villiers ou Haut-Villers, en Latin *Altum-Villare*, située dans le Bourg du même nom, sur la riviere de *Marne*, à quatre lieuës de *Reims*, vers le Midy : elle fut fondée en *662* par saint Nivard, Archevêque de *Reims*, qui s'y retiroit fort souvent, & l'a choisit pour le lieu de sa sepulture. On y conserve encore aujourd'hui, dans de très belles Chasses d'argent, ses Reliques avec celles de *sainte Heleine*, que l'on y prend pour la mere de l'Empereur *Constantin*. *Saint Bercaire* fut fait premier Abbé de *Haut-Villiers*; mais il ne l'accepta qu'à condition que le Monastere seroit toûjours dans la dépendance des Evêques de *Reims*. Le Corps de *saint Sandoux* ou *Sendou*, ou *Syndulfe*, Prestre Solitaire du Diocese de *Reims*, fut transporté dans l'Abbaïe de *Haut-Villiers*, qui a été fort augmentée par les Comtes de *Champagne*. Ce fut dans le Monastere

de *Haut-Villiers*, que le fameux Gotescalque fut mis en penitence; & il y a bien de l'apparence qu'il fut fort célebre dans son origine, mais dans la décadence de l'Observance, il étoit presque réduit à rien; & à peine y avoit-il de quoy entretenir un petit nombre de Religieux. Aujourd'hui les Peres de la Congregation de *saint Vanne* qui ont fait revivre le premier esprit de *saint Benoist*, & de *saint Nivard*, par l'introduction de la réforme, l'ont remis sur pied par leur œconomie, & il doit passer pour une des meilleures Abbayes du Royaume. De tous les anciens monumens, il n'y reste qu'un texte des Evangiles, écrit en lettres d'or, & d'une beauté charmante, qui est du temps de l'Archevêque *Ebon*: le Calendrier est le même que le Pere *Fronto* a fait imprimer. Les vins que le territoire de Haut-Villiers produit sont fort estimez.

Florins ... cens. 600 1000.

MOUZON.

M. Melchior de Polignac, Cardinal Prêtre, créé par le Pape Clement XI. 18. May 1712 mais reservé *in petto*, jusqu'au 30 Janvier suivant, qu'il fut déclaré, Abbé de Bonport D. d'Evreux & de Regars D. de Treguier, toutes deux de l'Ordre de Cîteaux, de Mouzon & de Corbie D. d'Amiens, toutes deux de l'Ordre de S. Benoist, & d'Anchin D. d'Arras, O. de S Augustin Prieur de Mondidier en Picardie, &

Mouzon, ou Mouson, en Latin, *Sancta Martia de Mosomio, seu de Mozonio, vel Mosomum, aut Mosomagus*, située dans la Ville du même nom, aux extrêmitez de la *Champagne* sur *la Meuse*, vers les limites du Duché de *Luxembourg*, entre *Sedan* & *Stenay*, à trois lieuës de l'une & de l'autre, & à onze de *Verdun*. *Adalberon* Archevêque de *Reims*, ayant pris le Château de Warc sur *Othon*, Seigneur du lieu, fit enlever l'an 971. le Corps du Martyr *saint Arnoul* de la Chapelle, avant que d'y mettre le feu, & le fit transporter à *Mouzon* qui en étoit proche; il le mit dans l'Eglise de *Nôtre-Dame*, où il établit des Religieux, qui sont maintenant de la Congrégation de *saint Vannes*: cette Abbaye est fort belle, l'Eglise faite sur le modele de saint Remy de *Reims* est la plus belle de leur Congrégation. On y conserve dans de belles Chasses les Corps de *saint Arnoul*, & de *saint Victor*. Il y a dans la Bibliotheque de *Mouson* quelques manuscrits, dont les principaux sont le Pseautier de *saint Jerôme*, les Poësies

Titulaires.		Florins	Revenu
de la Voute sur Loire en Velay, Grand Maistre de l'Ordre Régulier & Hospitalier du saint Esprit en deça les Monts, dont le chef-lieu est à Montpellier, l'un des quarante de l'Academie Françoise, honoraire de celle des Sciences, & de celle des belles Lettres, Ambassadeur extraordinaire en Pologne, Auditeur de Rote à Rome, en 1706. Plénipotentiaire du Roy à Gertruydemberg en 1710. puis à Utrecht en 1712. Maître de la Chapelle du Roy, en 1713. charge dont il s'est démis en 1716 en faveur de M l'Abbé de Breteüil, nommé à l'Evêché de Rennes, le 17 Octobre 1723. il est actuellement Ambassadeur à Rome. Le Cardinal de Polignac est né le 11. Octobre 1991	Poësies de *saint Avit*, & la Chronique du Monastere. La Ville de *Mouzon*, qui donnoit son nom au Pays nommé *Mosomensis* ou *Mosomagensis*, étoit de l'ancien patrimoine de l'Eglise de *Reims*, à laquelle elle a toûjours appartenu jusqu'en l'an 1379 & ce sont ses Archevêques qui ont fondé l'Abbaye de *Nôtre-Dame de Mouzon*, la dottant des biens de leur propre Eglise. Ces Prelats, comme le dit *du Puy*, tenoient *Mouzon noblement & en Franc-Aleu sans reconnoissance d'aucun Souverain au temporel, étant situé sur les marches de France, & hors du Royaume du côté de l'Empire. Douzy*, en Latin, *Duziacum*, en dépendoit. Les Seigneurs de *Sedan*, s'érigeant en Souverains, s'exempterent de rendre hommage, ce qu'on ne voit pas qu'ils ayent fait, qu'après que *Charles V*. Roy de *France*, eut acquis la Seigneurie de *Mouzon* le 16 Juillet 1379. ayant donné pour lors à l'Eglise de *Reims* en échange la Châtellenie de *Vely* en *Soissonnois*. Les Abbez de *Mouzon* avoient part autrefois à la proprieté de *Sedan*; mais il y avoit des Seigneurs Châtelains qui étoient plus puissans, & qui relevoient des Archevêques de *Reims*, Seigneurs de *Mouzon*.	850.	2000.

SAINT NICAISE.

Saint Nicaise de Reims en Latin, *sanctus Nicasius Remensis*, située dans la Ville de *Reims*, & fondée en 820. l'Eglise est une des plus délicates & des plus belles qui soient en *France*; le portail & les flêches de pierre font plaisir à voir. Le tombeau de *Jovin*, Préfet des *Gaules*, qui vivoit du temps de *Julien* l'Apostat, & qui fit bâtir l'Eglise de *saint Agricole*, au lieu où est aujourd'huy celle de *saint Nicaise*, est un ancien monument, dont le travail & la matiere ne se peuvent payer. On le peut voir gravé dans l'Histoire de Monsieur *Marlot*, & dans les Annales du pere *Mabillon*. Les lieux reguliers répondent assez à la

Titulaires

splendeur de l'Eglise, sur tout la Bibliotheque qui est excellente, mais il y a peu de manuscrits. Le Chapitre de la sainte Chapelle de *Paris*, jouit du revenu de la Mense Abbatiale, & de ceux des Prieurez en dépendans, pour le dédommager de la remise qu'il a faite en l'année 1641 entre les mains du Roy *Louis* XIII. des droits qu'il avoit sur tous les Archevêchez & Evêchez qui sont à la nomination du Roy. Cette Abbaye est possedée par des Benedictins de la Congrégation de *saint Maur* : elle étoit taxée à . . . . | 1000. | 14000.

SAINT REMY.

Le Cardinal Gualterio, Commandeur des Ordres du Roy, depuis le mois de Fevrier 1724.

Saint Remy de *Reims*, en Latin, *sanctus Remigius Remensis*, située dans la Ville de *Reims*, près l'Abbaye de *saint Nicaise*: elle fût bâtie du temps de *Charlemagne*, & donnée à des *Benedictins* par *Adalberon*, Archevêque de Reims, vers l'an 965. c'étoit auparavant une Eglise servie par des Chanoines, qui avoient succedé à des Clercs ou Religieux qui avoient leur Abbé; & cette Eglise avoit été bâtie sur les ruines d'une Chapelle de *saint Christophe*, où *saint Remy* avoit été enterré, & les Archevêques de *Reims* étoient les maîtres de cette Eglise au temporel & au spirituel. L'Eglise de l'Abbaye de *saint Remy* est venerable non seulement par sa grandeur, sa magnificence, & par ce qu'elle a été consacrée par le Pape *Leon* IX. mais encore parce qu'elle est le précieux dépôt du corps de *saint Remy*, qui pour avoir converti & baptisé le Roy *Clovis*, a merité le nom de l'Apôtre de la France; on y voit son tombeau derriere le grand Autel, qui est d'une magnificence achevée. Les douze Pairs de *France* sont representez tout au tour dans leur figure naturelle, avec leurs symboles, comme ils doivent paroistre dans les Sacres de nos Rois. Il y a des bas reliefs d'argent au-dessus des Pairs, & au bout du tombeau on voit *saint Remy* qui cathechise *Clovis* prosterné à ses pieds. Le corps incorruptible du Saint,

Saint, est dans le tombeau en une belle chasse d'argent, qui a sept pieds & demy de longueur, & qui est large & élevée à proportion. Elle est très-riche, mais le travail surpasse la matiere. La sainte Ampoule qui sert au Sacre de nos Rois, y est conservée. C'est une petite phiole, presque pleine d'une liqueur congelée, rougeâtre & tirant un peu sur le noir. Elle est enchassée dans un petit reliquaire d'or quarré, sur lequel il y a un crystal épais environ d'un doigt. On la serre dans le tombeau de Saint *Remy*, où la porte qui le ferme est enrichie de diverses pierres précieuses, rubis, émeraudes, perles & autres de grande valeur. Un anneau donné par *François* I. y sert de boucle pour tirer la porte. A main gauche contre le mur du chœur, est un grand tableau qui fait voir la céremonie du Sacre de nos Rois. Le grand Autel qui a été sacré par le Pape *Leon* IX. est des plus magnifiques qu'on puisse voir. Le rétable est d'or, la table d'un marbre blanc très-précieux. Sur la table s'éleve une pyramide, où on voit le corps de S. *Gibrien*, dans une grande chasse de vermeil doré; & au-dessus de cette chasse celle de Sainte *Ciline* mere de S. *Remy*, couverte de lames d'or; & sur celle-cy un très-beau reliquaire, qui renferme le bras de S. *Philippe* Apôtre, en chair & en os. Une grande croix d'or, ou de vermeil doré, ornée d'un très beau filagrame & de pierres précieuses, termine la pyramide. Il y a devant l'Autel à l'entrée du Sanctuaire un grand candelabre de cuivre d'une hauteur prodigieuse, & d'un travail encore plus grand. C'est de ce candelabre dont veut parler S. *Bernard* dans son Apologie, lorsque reprenant la magnificence des Eglises, il dit : *non candelabra sed arbores*. Le chœur pavé de marbre à la mosaïque, est encore plus admirable. C'est aussi de ce chœur dont veut parler S. *Bernard*, lorsqu'il dit qu'on n'y peut cracher, qu'on ne crache sur le visage d'un Ange ou d'un Saint.

Les lieux réguliers de l'Abbaye de S. *Remy*, répondent très-

Titulaires | Florins | Reven.

très-bien à la magnificence & à la grandeur de l'Eglise. la Bibliotheque est la meilleure qui soit dans la Ville. On y trouve non seulement un grand nombre de Livres imprimez, très-bien choisis & bien conditionnez; mais encore cinq à six cens manuscrits, tant Grecs que Latins, très anciens, sur toutes sortes de matieres, la plûpart sont écrits du tems de *Hincmar*, & donnez par ce grand Archevêque. Parmi ces manuscrits on trouve une Lettre imprimée dans les Commentaires de *Bucherius*, avec le titre de *Philippi de ratione Paschali*: *Bucherius* dit, que ce *Philippe* lui est inconnu; mais dans le manuscrit elle a ce titre: *Incipit Epistola Theophili Cæsareæ Palastini Episcopi*. Dans le même manuscrit il y a une autre Lettre, qui a pour titre: *Macrini Episcopi Alexandrini de ratione Paschali*. Les Livres de *Julien* de *Tolede*, *De Comprobatione sextæ ætatis*, se trouvent dans un autre manuscrit très-ancien, sous le nom de *Julien Pomere*. L'Abbé ou le Prieur de l'Abbaye de S. *Remy*, doivent apporter la sainte Ampoule au Sacre des Rois. *Turpin*, Archevêque de *Reims* a été le premier Abbé de S. *Remy* vers l'an 770. Elle releve immediatement du Saint Siege. Elle vaut aux Benedictins de la Congregation de S. *Maur*, vingt mille livres de rente, & à l'Abbé trente-deux mille livres. Les Bulles étoient autrefois taxées à 5500. florins, mais maintenant elles sont à . . . . 5182 | 32000

SAINT THIERRY.

Unie à l'Archevêché de Reims.

Saint Thierry, en Latin, *Fanum sancti Theodorici in monte aureo*, située dans le Bourg de S. *Thierry du Mont-d'Or*, en *Champagne*, à deux lieuës de *Reims* vers le Nord. Quelques-uns en attribuent la premiere fondation à Saint *Remy* de *Reims*, & à S. *Thierry* son Disciple vers l'an 525 qui mourut vers l'an 533. On ne peut nier au moins que ce n'ait été le lieu de la retraite de ce dernier, & que sa cellule ou son hermitage n'ait donné lieu depuis à la construction

Titulaires		Florins	Reven.
	construction du célebre Monastere qu'on y a bâti, & qui subsiste toujours sous son nom, & sous la Regle de S. *Benoist*. On ne laisse pas de regarder avec raison Saint *Thierry* comme le premier Abbé de ce Monastere; & S. *Thiou*, ou *Theodulphe*, Disciple de S. *Thierry*, qui en fut le troisiéme Abbé, mourut l'an 590. Cette Abbaye de la Congregation de S. *Maur*, est unie à l'Archevêché de *Reims* quant à la Mense Abbatiale depuis l'an 1696. Elle doit à nos Rois un droit de gîte, lorsqu'aprés leur Sacre ils vont à S. *Marcoul*, pour obtenir de Dieu la continuation de la grace de guérir les Ecroüellez. La taxe de Rome étoit autrefois de 700. florins, mais maintenant elle est à	110.	12000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BONNEFONTAINE.

Titulaires		Florins	Reven.
M. Maréchal Conseiller au Parlement de Paris.	Bonnefontaine, en Latin, *sancta Maria de Bonofonte*. Elle est Fille de l'Abbaye de *Ligny*, dont elle est éloignée de trois lieuës. Elle est située en *Thierache*, près *Rumigny*, à une lieuë & demie d'*Aubenton*, & à quarante de *Paris*. Elle fut fondée par les Seigneurs de *Rumigny*, qui y ont leur sépulture en 1152. d'autres disent 1154. Nicolas Seigneur de *Rumigny*, frere de *Clairembault* Seigneur de *Rosoy*, *Chaumont*, &c. en fut le Fondateur. Il mourut l'an 1175. le 12. May, & fut enterré dans la muraille du cloître entrant à l'Eglise à main droite.	250.	4000.

CHEERY.

Cheery, Chery, ou Chehery, en Latin, *de Caerio, vel de Chaherio, vel Cheriaco, aut Cheherio, seu Kaherio*, Fille de *Trois Fontaines*, & fondée le 5. des Kalendes de Novembre 1135. ou 1147. en *Champagne*, au pays d'*Argonne*, sur la gauche de la riviere d'*Aire*, à une lieuë de *Varennes*

TITULAIRES.		Florin	Reven.
	nes, par le Chapitre de l'Eglise de *Reims*, pour des Religieux de l'Ordre de S. *Benoist*, qu'il tira de la *Chalade*, & qui peu de tems après le donnerent à l'Ordre de *Citeaux*.	300.	2000.

ELAN.

M. Charles-François de Chasteauneuf de Roch-bonne, Abbé d'Elan & de saint Riquier O. de S Benoist, D. d'Amiens.	Elan, ou Eslan, ou Elain, ou Elæon, en Latin, *de Elencio, seu Ellantium, aut Ellancium, vel Selancum*, Fille de l'Abbaye de *Lorroix*, dans le Bourg d'*Elan* en *Champagne*, dans le Duché de *Rethelois*, près la riviere de *Meuse*, entre *Mezieres* & *Donchery*. Elle fut fondée par *witer* Comte de *Rhetel*, le premier Aoust 1148 & par *Hugues* Comte de *Nevers* & de *Rhetel*, qui en augmenta la fondation en 1220. L'Abbaye d'*Elan* est célébre par le tombeau du Bienheureux *Roger*, qui en fut le premier Abbé, & qui y est en grande veneration. Cette Abbaye autrefois considerable, comme il paroît par le Refectoire, étoit comme abandonnée, lorsque l'Abbé de *Citeaux* y mit pour Prieur un homme d'esprit, qui l'a si bien rétablie, qu'aujourd'hui il y a Communauté, & elle est très-jolie. .	200.	3000.

IGNY.

M. Carles-François de Monstiers de Merinville, Abbé d'Igny, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris.	Igny, en Latin, *Igniacum, seu Beata Maria Igniatensis*, Fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, située dans le Bourg d'*Igny*, en *Champagne* en *Tardenois*, à cinq lieuës de *Reims* du côté de l'Occident, fondée en 1126. d'autres disent le 4. des Ides de Mars 1127. par *Rainalde* Archevêque de *Reims*, qui la choisit pour le lieu de sa sepulture, aussi bien que *Samson* son successeur. Les premiers Abbez qui l'ont gouvernée furent le Bienheureux *Humbert*, qui renonça à sa dignité pour se retirer a *Clairvaux*, & dont S. *Bernard* a fait l'éloge; *Guerric*, si fameux par ses pieux Sermons, qui sont imprimez dans les œuvres de son maître S. *Bernard*; *Geoffroy*, qui avoit été Secretaire de ce saint Abbé; & *Pierre Monocule*, qui fut ensuite Abbé de *Clairvaux*		

Titulaires		Florins	Reven.

Clairvaux, auſſi bien que ſon prédeceſſeur. Tous les anciens lieux reguliers ſubſiſtent tous entiers. L'Egliſe & ledortoir ne ſont que l'ambriſſez. Le cloître, le réfectoire, le chapitre & le noviciat ſont voûtez. Il y a dans la Bibliotheque deux cens dix manuſcrits, les uns donnez par le Bienheureux *Samſon*, les autres preſque tous écrits du tems de la fondation. La plûpart ſont des ouvrages des Saints Peres, entre autres de *Saint Cyprien*, *S. Ambroiſe*, *S. Jerôme*, *S. Auguſtin*, *S. Gregoire*, *S. Leon*, *S. Proſper*, *Caſſiodore*, *Claudien*, *Bede*, *Raban & S. Bernard*. On y voit auſſi une Hiſtoire des *Normands*, & une d'*Hibernie*. . . 500. 14000.

LAVAL-ROY.

M. le Bailly de Meſmes, Ambaſſadeur de l'Ordre de Malthe. Il a eu cette Abbaye le 17. May 1720.

Laval-Roy, ou Laval-le-Roy, ou Vaux-le-Roy, ou Valle-Roi, en *Latin*, *Vallis Regia*, ſeu *Vallis Regis*, fille de l'Abbaye d'*Igny*. Elle eſt ſituée à ſept lieuës de *Reims*, vers le Nord, & a été fondée en *Champagne* le 15. ou le 5. des Kalendes de Mars 1149. par *Jean*, Comte de *Rouci*, qui fut inhumé en ce lieu-là. Pluſieurs Seigneurs de la même Maiſon y ont eu leur ſepulture. . . 400. 12000

SIGNY.

M. l'Abbé d'Harcourt, le 17. Octob. 1713. & grand Vicaire de l'Egliſe de Paris.

Signy, en Latin, *Signiacum*, anciennement *Signeium*, Fille de l'Abbaye d'*Igny*, ſous *Clairvaux*, & ſituée en *Champagne*, dans le Bourg de *Signy*, dans le *Rhetelois*, à quatre lieuës de *Château Porcien*, du côté du Nord, & à cinq lieuës de *Rhetel*, ſur la riviere de *Vallie*. Elle a été fondée le 13. des Kalendes d'Avril, ou le 19. Mars 1134. par les Seigneurs du pays, à la requiſition de *S. Bernard*, qui donna enſuite ordre à *Humbert* Abbé d'*Igny* d'y mettre des Moines de ſon Monaſtere. L'Abbaye d'*Igny* qui eſt à quatre ou cinq lieuës de celle d'*Elan*, a toujours été très-illuſtre. L'Egliſe eſt un des beaux vaiſſeaux qu'on puiſſe voir. Les cloîtres ſont vaſtes, larges, voûtez & délicats; le réfectoire, la ſalle des Novices grande, & le dortoir

TITULAIRES.		Florins	Revenu.
	très-beau. L'on y conserve plusieurs manuscrits, la plupart sont des Ouvrages des Peres, sur tout de S. *Augustin*. La seconde seconde de S. *Thomas*, & le reste. Il y a dans le cloître les tombeaux de trois grands Abbez, qui quitterent leurs Abbayes pour se faire Religieux à *Signy*: *Guillaume* Abbé de S. *Thierry*, *Arnoul* Abbé de S. *Nicaise*, & *Gerard* Abbé de *Florine*, dont la mémoire est en vénération à *Signy*.	800.	12000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

SAINT DENIS.

M. de Vintimille du Luc, Archevêque d'Aix. Voyez ses Benefices à l'article de l'Archevêché d'Aix.	Saint Denis de *Reims*, en Latin, *sanctus Dionysius Remensis*, située dans la ville de *Reims*, & fondée l'an 860. par *Hincmarc* Archevêque de *Reims*. Il y a la Réforme. La taxe de *Rome* étoit autrefois de 800. florins, mais maintenant elle est de	900	5000

ESPERNAY.

M. Augustin le Pileur, ancien Evêque de Xaintes, ci devant Abbé de Bonnevaux. Il fut nommé Evêque de Xaintes en Avril 1711.	Espernay, ou Esparnay, ou Saint Martin d'Epernay, en Latin, *Sparnacum*, *Sparniacum*, seu *Sparnachium*, aut *Asprenciacum*, située dans la petite Ville du même nom, en *Champagne*, dans le *Remois*, sur la *Marne*, entre *Châlons* & *Château Thierry*, à quatre ou cinq lieuës de *Reims*. Elle a été fondée par *Thibaud*, fils aîné de *Eudes* II. Comte de *Champagne* & de *Brie* l'an 1032. & il mourut en 1080. comme on le voit par son tombeau qui est dans l'Eglise. Il y a la Réforme dans cette Abbaye. . .	33.	8000

LANDEVES.

Landeves, ou Nôtre-Dame de Lodeve, en Latin, *Nostra Domina de Landevus*. Le Pere du Vau Chanoine de Sainte Genevieve, y fut nommé en 1711. Elle est située près de la riviere d'*Aisne*, sur la droite vers le Diocese de *Verdun*, à douze lieuës de *Reims*. C'étoit anciennement un Prieu-

ré

Titulaires. | Florins. | Reven.

re dépendant du *Val des Ecoliers*; mais il fut érigé en Abbaye au commencement du siecle dernier, & unie en 1633. à la Congrégation de Sainte *Genevieve de Paris*. L'Abbé est régulier. . . . . . . 200. 6000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PREMONTRE'.

BELLEVAL.

M François de Carbonel Canisi, ancien Evêque de Limoges, Abbé de Belval & de Montebourg, O de S Benoist D de Coutance.

Belleval, ou Belval, en Latin, *Bellavallis*, située en *Champagne* dans le petit pays d'*Argonne*, à deux lieuës de la ville de *Beaumont*, du côté du Midi, à deux lieuës de *Grandpré*, & à cinquante de *Paris*. Elle a été fondée par *Adalberon* Evêque de *Verdun* l'an 1133. Il y a la réforme, & elle est bien bâtie. . . . . . . 150. 6000.

CHAUMONT.

M. Gontaut de Biron, Doyen de l'Eglise de Paris, le 17. Octobre 1723.

Chaumont en Portien, en Latin, *de Caluomonte in Portiano*, située dans le Village du même nom, dans le *Rethelois* en *Champagne*, à trois lieuës de *Château Porcien*. 20. 6000.

LA VAUDIEU.

Le P. Oudet.

La Vaudieu, Vau-Dieu, ou la Val-Dieu, en Latin, *Vallis Dei*. Elle est située en *Champagne*, à treize lieuës de *Charleville*, entre la *Sambre* & la *Meuse*, à l'endroit de leur Conflant. Cette Abbaye est élective & réguliere. 66. 6000.

LONGUAY.

M d'Hautefort.

Longuay, en Latin, *de Longo vado*. Il y a la réforme. . . . . . . 150.

SEPT FONTAINES.

M. de Richome de la Borde.

Sept Fontaines, en Latin, *Septem Fontes*, ou *Septem Fontium*, située en *Thierasche*, & fondée l'an 1129 par *Helie* Seigneur de *Mezieres*, & *Ode* sa femme, assez pro-

 che

Titulaires. | Florin | Leves.

che de l'Abbaye *du Val des Ecoliers*. Les Religieux Prémontrez réformez de cette Abbaye, ont rétabli l'Eglise & les lieux réguliers, il n'y avoit auparavant qu'un Religieux, qui à peine pouvoit y vivre. Tant il est vrai qu'il n'y a que la réforme qui soit capable de rétablir & de conserver le temporel des Maisons Religieuses, comme il n'y a qu'elle qui fasse revivre la pieté! . . . 302. 1500

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

AVENAY.

Me de Boufflers, & Me de Boufflers sa niece, Coadjutrice.

Avenay, en Latin, *Aveniacum, vel Avennacum, seu Avenæum*, située dans la petite Ville du même nom, en *Champagne*, en la Vallée d'*Aure*, proche la riviere de *Marne*, entre *Espernay* & *Reims*, dont elle est éloignée de cinq lieuës, vers le Midi, & de deux de l'Abbaye de S. *Basle*. Elle fut fondée l'an 940. par Sainte *Berthe*, femme de S. *Gombert*, & on y conserve leurs Reliques. Sainte *Berthe* en a été la premiere Abbesse. Les revenus de cette Abbaye ont été augmentez depuis peu par les Comtes de *Champagne*; & comme elle est dans une solitude, elle a eu le moyen de s'étendre beaucoup. L'enclos est fort grand, les jardins admirables, & peut-être n'y en a-t-il pas de plus beaux dans aucunes Abbayes, soit d'hommes, soit de filles. . . . . . . 10000.

SAINT PIERRE.

Me de Roye de la Rochefoucault.

Saint Pierre de *Reims*, ou S. Pierre aux Nones, en Latin, *Sanctus Petrus Remensis*, située dans la ville de *Reims*, reconnoît Sainte *Boue* & Sainte *Dode* pour ses Fondatrices D'autres disent qu'elle a été fondée l'an 660. par S. *Baldric*, fils du Roi *Sigebert*. Quoiqu'il en soit, elle est très-ancienne, & le cede en magnificence à peu d'Abbayes du Royaume. Il n'y a jamais eu moins de cinquante

TITULAIRES. Florin Reven.

te Religieuses au chœur. *Renée de Lorraine* qui a été Abbesse de cette Maison, y a donné un grand lustre. L'Eglise, le logis Abbatial, les cloîtres & les autres lieux qu'elle a fait bâtir, sont des monumens qui rendront sa mémoire immortelle à la posterité. Elle étoit niece des Cardinaux *Charles* & *Loüis* de *Lorraine*, & fit ériger sur leurs cœurs qui reposent dans le chœur des Religieuses, une colonne de marbre avec une inscription qu'on y voit. Le cœur du Cardinal de *Guise* est assez proche de cette colonne, avec une inscription, de même qu'au tombeau de la Comtesse *Sapigny*, femme de *Jean* de *Cormicy*. . . . 0000.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

SAINT ETIENNE.

Me Gobillon, & Me Thibergeau Coadjutrice.

Saint Etienne les Nones, en Latin, *Sanctus Stephanus Remensis*. située dans la ville de Reims depuis 1617. par échange que ces Chanoinesses firent de leur Maison de *Soissons*, avec le Prieuré *du Val des Ecoliers*, qui étoit à *Reims*. Les Religieuses sont au nombre de soixante. L'Abbesse a été élective jusqu'en 1654. que *Loüis-Isabelle d'Angennes de Ramboüillet*, fut nommée Abbesse par le Roi. 8000.



EVESCHE

EVÊCHÉ DE SOISSONS.

M. Jean Joseph Languet de la Villeneuve de Gergy, Abbé de Coët Maloen, Ordre de Citeaux, D. de Cornouaille, & de S. Iust, Ordre de Prémontré, D. de Beauvais Il a eu cette Abbaye le 17. Oct. 1723. Docteur en Theologie de la Maison de Navarre, & l'un des quarante de l'Academie Françoise.

SOISSONS, en Latin *Sueſſionenſis*, Ville Epiſcopale de la ſeconde *Belgique*, & de l'exarcat des *Gaules*; autrefois de *Picardie*; mais maintenant de l'Iſle de *France*, & ſuffragant de *Reims*, dès le quatriéme ſiecle, & a la qualité de *Prototrône*. La Ville de *Soiſſons* eſt la Capitale du *Soiſſonnois*, avec titre de Comté: elle eſt éloignée de *Paris* de vingt-quatre lieuës; elle eſt belle & grande, & ſituée dans une vallée fort agréable, & traverſée du Sud-Sud-Eſt au Nord-Nord-Oüeſt par la riviere d'*Aiſne*, qui a 35. toiſes de large à l'endroit du Pont. Saint *Creſpin* & S. *Creſpinien* freres, venus de *Rome*, ont été les Apôtres de la Ville de *Soiſſons*. Ils furent martyriſez l'an 287. ou la ſuivante. Selon d'autres, S. *Sixte* eſt regardé comme le premier Evêque de la Ville de *Soiſſons*, de même que de celle *Reims*; d'autres eſtiment que ce fut S. *Sinice* ſon ſucceſſeur. Il paroît que *Soiſſons* n'étoit pas alors ſéparé de *Reims*. S. *Principe* frere aîné de S. *Remy* de *Reims*, fut Evêque de *Soiſſons* vers la fin du cinquieme ſiecle, après la mort de S. *Edibe*. Il eut pour ſucceſſeur ſon neveu S. *Loup*. Saint *Drauſin* fut fait Evêque de *Soiſſons* vers l'an 654. & mourut vers l'an 674. S. *Arnoul* le fut dans l'onzieme ſiecle. Lorſque ſous *Conſtantin* l'on inſtitua une ſeconde *Belgique*, *Soiſſons* fut la ſeconde de la Province après *Reims*, qui en eſt la Métropole; de ſorte que l'Evêque de *Soiſſons* par une coûtume immemoriale, a la preſſéance ſur les autres Evêques de la Province, & a le droit de ſacrer le Roi de *France* à *Reims*, au défaut de l'Archevêque; ainſi qu'il a été pratiqué, même au Sacre du Roi *Loüis* XIV. comme on avoit fait auparavant à celui de Saint *Loüis*.

Mais

Mais lorsque le Siege Métropolitain est vacant, la Jurisdiction est dévoluë au Chapitre de l'Eglise Métropolitaine ; & l'Evêque de *Soissons* ne peut faire la ceremonie du Sacre, ni aucune fonction Ecclesiastique en ladite Eglise, que sous l'autorité, & par la permission du Chapitre, ce qui a été reconnu en 1226. par *Jacques de Bazoches*, lorsqu'il fit le Sacre de *Loüis* IX. en 1271. par *Milon de Bazoches*, lorsqu'il fit celui de *Philippe le Hardi* ; & en 1654. par *Simon le Gras*, lorsqu'il fit celui de *Loüis* XIV.

Le Chapitre de l'Eglise Cathedrale dédiée à Saint *Gervais* & à Saint *Protais*, est un des plus célebres du Royaume. On y compte neuf Personnats ou dignitez, sçavoir, un Prévôt, un Doyen, un Chantre, quatre Archidiacres, un Tresorier, un Ecolatre, cinquante-sept Chanoines, & deux autres Chanoines à demi Prébendes, & trente-trois Chapelains. La Musique est ordinairement composée de douze Chantres, & de huit Enfans de Chœur ; de sorte qu'en de certains jours solemnels, tel qu'est celui de la Fête des deux Patrons de l'Eglise, dans lequel les douze Curez Cardinaux de la Ville accompagnent l'Evêque à la Messe, on a coûtume de voir cent trente personnes qui assistent ou qui servent au chœur. Parmi ce grand nombre d'Ecclesiastiques, il y en a trente-deux revêtus de chasubles, de chapes & de dalmatiques. On compte encore dans la même Ville, & aux Faux bourgs cinq autres Chapitres Collegiaux, sçavoir, *Saint Pierre aux Parvis*, *Nôtre-Dame des Vignes*, *Saint Loüis*, *Saint Vaast* & *Sainte Sophie*. Il y a vingt-sept Abbayes dans le Diocese de Soissons, dix-sept d'hommes, & dix de filles ; & l'on compte trois cens quatre-vingt-dix sept Paroisses, divisées en cinq Doyennez Ruraux, qui sont ceux de *Soissons*, *Vailli*, *Chasteau-Thierry*, *Viviers* & *Chastillon-sur-Marne*. Le revenu de l'Evêché de *Soissons*, qui a sa Censive dans la Ville, n'étoit autrefois que d'environ six

TITULAIRES | FLORINS | REVEN.

baye *de saint Corneille*, est située dans la Ville de *Compiegne*, sur le conflant de l'*Aisne* & de l'*Oise*, dans le Comté de *Senlis*, entre *Noyon*, *Senlis* & *Soissons*. *Charles le Chauve* Fondateur de cette Abbaye en 876. dans son Palais y mit cent Chanoines. Le premier Abbé fut *Hincmar*, Archevêque de *Reims*; & le dernier *Simon le Gras*, Evêque de *Soissons*. *Guillaume*, un des Abbez de *saint Corneille*, érigea huit Fiefs pour autant de Barons ou *Fiefs* qui devoient défendre cette Abbaye contre les violences des Seigneurs qui s'emparoient de ses biens. Le Roy *Louis* VII. mit des Religieux *Benedictins* dans cette Abbaye l'an 1150. & confirma l'erection des huit Baronies. Ceux qui possedoient ces Fiefs sont nommez *Octo Feodati*, dans un dénombrement de l'an 1271. *Simon le Gras* étant mort l'an 1656. le Pape *Alexandre* VII. à la priere de la Reine *Anne* d'*Autriche*, éteignit le titre Abbatial, & en unit la Manse à l'Abbaye Royale des Religieuses du *Val de Grace* à *Paris*. L'Abbaye de *saint Corneille* a l'avantage de posseder l'un des trois Suaires dont Notre Seigneur fut enveloppé après sa mort. C'est dans cette Eglise que *Louis* II. dit *le Begue*, & *Louis* V. sont enterrez. Le devant d'Autel y est d'argent, avec une grande Croix d'Or dessus, & un Crucifix d'argent sur le Jubé. Les Religieux *Benedictins* de la Congrégation de *saint Maur* occupent cette Abbaye, dont l'Eglise fut dédiée par le Pape *Jean* VIII. en 877. sous le Titre de Notre-Dame de *saint Corneille*, & du Grand *saint Crepin*. Ayant esté brûlée par les *Normands*, sous le Regne de *Charles le Simple*, il la fit rebâtir, & soûmit à sa Jurisdiction, qui est comme Episcopale, les trois Eglises Collegiales qu'il avoit fondées dans deux de ses Palais; sçavoir, celle de *saint Clement* & de *saint Maurille de Compiegne*, & de celle de sainte Vaubourg d'Attigny en *Champagne*. Ce qui lui fut confirmé par un grand nombre de Bulles & de Lettres Patentes, & par les Conciles de *Crecy*, le quatriéme de *Compiegne*, & par celui de *Bâle*.

Les Eglises Priorales de *saint Pierre* & de *saint Nicolas le Petit*, le Monastere & l'Hôtel-Dieu de *saint Nicolas du Pont*, la Chapelle de *saint Lazare*, & l'Hôpital General, ne reconnoissent point d'autre Jurisdiction que celle de *saint Corneille*. Elle s'étendoit autrefois sur toute la Ville, où l'on érigea d'abord deux Paroisses; l'une pour les Bourgeois, dans l'Eglise de *saint Pierre*; & l'autre, pour les Fieffez, dans la Nef de l'Abbaye : mais les Guerres ayant obligé les Bourgeois de se retirer dans son enclos, qu'on appelle la clôture de *Charlemagne*, qui étoit pour lors bien fortifiée; on y bâtit une nouvelle Ville, & l'Abbé *Richard* obtint en 1199. l'érection des deux Paroisses de *saint Jacques* & de *saint Antoine*, sur lesquelles l'Abbaye se conserva les mêmes droits qu'elle avoit sur celle de *saint Germain*, qui étoit la Paroisse de l'ancienne Ville. Elle s'est aussi conservée jusqu'à present la Collation de deux Prieurez, de quatorze Chanoinies, de six Prebendes, de dix-sept Chapelles, & la nomination de trente-trois Cures : la Benediction des Abbez de *saint Corneille*, appartenoit autrefois aux Souverains Pontifes, & ils étoient obligez de faire un voyage à *Rome*, après leur élection; mais le Pape *Clement* III. les en dispensa, & leur permit de se faire benir par tel Evêque qu'ils jugeroient à propos : Ils portoient la Crosse, la Mitre & l'Anneau, comme les Evêques; officioient revêtus d'Habits Pontificaux; conferoient la Tonsure, & les Ordres Mineurs, ils avoient un Grand Vicaire, un Official, un Penitencier, un Aumônier, un Chapelain, un Chambrier, un Chambelan, un Prevôt, & un Bailly. Le dernier office ne se donnoit au commencement qu'à des personnes de la premiere qualité, comme les Titres de l'Abbaye le prouvent par les noms de ceux qui ont eu cet Office.

Outre le droit de Seigneurie & de Justice, que l'Abbaye de *saint Corneille* a dans la Ville de *Compiegne*, & sur la riviere d'*Oyse*, elle possede encore de tres-belles Terres, Fiefs

TITULAIRES. Fiefs & Seigneuries, dont la plûpart ont été alienées par l'injure des guerres, par la negligence des Abbez, & par l'avarice des vassaux ; qui, comme dit *Suger*, les usurpoient impunément, & s'en rendoient les maîtres, au lieu de les défendre & de les conserver à l'Abbaye, qui a eu trente-huit Abbez, dont le détail seroit trop long si je les rapportois ici : il y a la reforme en cette Abbaye, les revenus de la Manse Abbatiale ont esté unis à l'Abbaye du Val-de-Grace à Paris. . . . . | Florin 100 | Livres 10000.

SAINT CREPIN.

M. le Comte de Poitiers, Prevôt de l'Eglise de Liege.

Saint Crépin le Grand, en Latin, *sanctus Crispinus major Suessionensis*, située dans la Ville de *Soissons*, sur le tombeau des deux freres Martirs. On ignore le temps de sa fondation ; & l'on sait seulement que l'Eglise ayant été consumée par le feu l'an 1157. le Roy *Louis* la fit rebatir. Il y a la réforme. . . . . . | 165 | 5000.

SAINT MEDARD.

M. Henry-Charles-Arnaud de Pomponne, Conseiller d'Etat ordinaire, depuis le 20 Novembre 1711. & Chancelier des Ordres du Roy.

Saint Medard lès-Soissons, ou saint Mard lès-Soissons, en Latin, *sanctus Medardus Suessionensis. Saint Medard*, Evêque de *Noyon*, étant mort en 545. le Roy *Clotaire premier*, fit transporter solemnellement son Corps de *Noyon* à *Soissons*, & le fit enterrer dans l'enclos d'une de ses Maisons Royales, laquelle étoit aux portes de cette Ville. Dès-lors ce Prince conçût le dessein d'élever sur le tombeau du Saint une Eglise, qui seroit déservie par une Communauté de Religieux.

Il commença cette Eglise, mais étant mort l'an 561. il n'eut pas le temps de l'achever. Il y fut neanmoins inhumé, & son fils *Sigebert* donna la derniere perfection à cet édifice ; & le corps de *saint Medard* y fut transferé vers l'an 563. L'Eglise de *saint Medard* est devenuë célebre par les Reliques de *plusieurs saints* que l'on y a transportées ; par exemple, de *saint Sebastien* de *Rome*, de *saint*

 Godard

	Florins	Reven.
Godard & de saint Remy Evêque de *Rouen*, avec la tête de *saint Romain*, Evêque de la même Ville. L'Empereur *Charles le Gros* donna à l'Abbaye de *saint Medard* de Soissons, la petite Ville de *Donchery*, qui étoit une Place du Domaine, & démantelée l'an 1673. & ce lieu appartenoit encore à cette Abbaye sous la Souveraineté de l'Empire, lorsque l'Empereur saint Henri donna, l'an 1005. à *Bozon*, Abbé de *saint Medard*, le droit d'établir un marché dans la Ville de *Donchery* qu'*Henry Premier* donna à *Gozelon*, Duc de *Lorraine*. Ce Duc reçut ce don, quoiqu'il n'ignorât pas que c'étoit un bien usurpé sur l'Eglise; & quoiqu'il fût vassal de l'Empereur, il ne laissa pas de faire hommage de *Donchery* au Roy; mais peu après, le remors de conscience le prit, & il restitua cette Seigneurie à l'Abbé de *saint Medard*, qui avoit dès-lors un *Avoüé* au même lieu, dont il n'avoit pû tirer aucun secours, à cause de la puissance des usurpateurs. L'Auteur de l'Histoire de la Translation du Corps de *saint Sebastien* à *saint Medard*, rapporte ceci amplement. Cette Abbaye est immediatement soumise au saint Siege.	2200	12000.

ORBAIS.

Mont-

Orbais, en Latin, *sanctus Petrus de Arbato, seu de Orbaco, aut de Orbato*, située dans le Bourg du même nom, en *Champagne*, aux frontieres de la *Brie*, sur un ruisseau qu'on appelle *Sourmelon*, d'autres disent *Melun*, à trois lieuës de Montmirail, à cinq ou six de *Château-Thierey*, & à deux de l'Abbaye de la *Charmoye*. *Saint Rieul*, que d'autres nomment *saint Rigule*, Archevêque de *Reims*, qui vivoit environ l'an 680. fonda cette Abbaye en 673. il y mit six Religieux tirez de l'Abbaye de *Rebais*, & il y fut inhumé: on voit encore dans l'Eglise son tombeau, & à la porte sa figure, où il est representé avec une mitre ronde en pointe, comme un pain de sucre. Il y a dans la Bibliotheque de cette Abbaye un ancien Rituel manuscrit,

Titulaires		Florins	Reven.
	crit, qui contient les Prieres qu'on faisoit quatre fois sur le Prieur & sur le Cellerier, lorsqu'on les déchargeoit de leur Office. Godescalque, homme illustre dans l'antiquité, & si connu des Sçavans, a été Religieux & Abbé d'*Orbais*, où les Reliques de saint Rieul sont en grande véneration.	550.	7000.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LONG-PONT.

Titulaires		Florins	Reven.
M. de la Vergne de Tressan, Premier Aumônier de M. le Duc d'Orleans, Licentié en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de l'Espau, Ordre de Citeaux, D. du Mans, & de Banneval, Ordre de S. Benoist, Diocese de Chartres. Il a été transferé à l'Archevêché de Rouen, le 17. Octobre 1713.	Long Pont, en Latin *Longus-Pons*, située à trois lieuës de *Soissons*, dans le Duché de *Valais*, au bord de la Forest de *Rez*, & fondée le trois ou le cinq des Nones de Mars 1131. par *Josselin*, Evêque de *Soissons*. Elle est fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, & il y a la réforme : le Monastere non seulement est ancien, mais l'un des plus beaux de la Réforme, & de tout l'Ordre de *Citeaux*. Tous les lieux sont très-grands & spacieux, & bien voûtez. L'Eglise a trois cens vingt-huit pieds de long, quatre-vingt-deux de large, quatre-vingt-quatre d'élevation, & cent cinquante-cinq pieds dans la croizée. La structure est admirable : On y voit le Tombeau du Bienheureux *Jean de Monmirel*, avec l'ancien habit des Religieux de *Citeaux* ; celui de *Marie de Fare* sa fille, & d'*Enguerant de Coucy* son petit fils. Il y a dans la Bibliotheque de *Long-Pont* grand nombre de Manuscrits & fort beaux ; mais dont plusieurs ont esté tronquez par des gens trop hardis, à qui on a permis de les voir trop facilement, sans connoître leur caractere. La plus grande partie de ces Manuscrits sont des Ouvrages des saints Peres, sur l'Ecriture sainte.	550.	30000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE SAINT AUGUSTIN.

SAINT CREPIN EN HAYE.

Titulaires		Florins	Reven.
M. de Malherbe.	Saint Crepin en Haye, ou en Chaage, ou en Cage, en		

Titulaires. en Latin, *sanctus Crispinus in Caveâ*, située dans un des Fauxbourg de *Soissons*, dit *M. Baillet*, & d'autres la mettent entre *Soissons* & la riviere d'*Aisne*, & même sur le bord de cette riviere. Cette Abbaye est reformée.

Florin	Revenu
108	1500.

ESSOMMES.

M. Joubert de Château Morant.

Essommes, en Latin, *sanctus Ferreolus, de Essommiis, de Essonis, seu de Essomis, aut Sosma*, située sur la *Marne* à droite à une lieuë au-dessus de *Château-Thierry*; cette Abbaye est de la Congrégation réformée de *France*. 150 / 300. — .000. / 5000.

SAINT JEAN DES VIGNES.

M. de Sassenage

Saint Jean des Vignes, en Latin, *sanctus Joannes in Vineis*, fut fondée l'an 1076. par *Hugues* Comte de *Château-Thierry*, près de *Soissons*; mais elle est à présent dans la Ville, & c'est une des Abbayes des plus considerables du Royaume. 1250 — 30000.

SAINT JEAN-AUX-BOIS.

Saint Jean-aux-Bois, en Latin *sanctus Joannes in Bosco*, les Religieux de cette Abbaye en sont en possession, par l'échange qu'ils ont fait de leur Maison de Royal-lieu, près *Compiegne*, Ordre du *Val-des-Ecoliers*: pour celle-ci, qui est située à deux lieuës, & au milieu de la Forest de *Compiegne*, à une de *Pierrefont*, sur le chemin de *Compiegne* à *Soissons*. Cette Abbaye fut fondée par le Roy *Louis* VII. & la Reine Adelaïs sa mere, vers l'an 1150. pour des Religieuses de l'Ordre de *saint Benoist*. Ces Religieuses ont esté transferées à *Royaulieu*, avec la permission du Roy *Louis* XIII. en consequence de l'échange qu'elles firent avec les *Chanoines* Réguliers qui étoient à Royaulieu. . . . . 600. — 7000.

SAINT LEGER.

Le Pere Cotar.

Saint Leger de *Soissons*, en Latin, *sanctus Leodegarius Suessionensis*, située en la Ville de *Soissons*, & fondée par saint Gauzlin, Evêque, l'an 1129. l'Abbaye est Réguliere. 166. — 3000.

Titulaires.		Florins	Reven.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PREMONTRÉ.

CHARTREUVE.

M. de Mongault Précepteur de M. le Duc de Chartres, & l'un des quarante de l'Academie Françoise.

Chartreuve, en Latin, *Cartovorum*, située en *Champagne* sur la *Marne*, à onze lieuës de *Chasteau-Thierry*, vers le Levant. M^rs de *Sainte Marthe* disent qu'elle est de l'Ordre de Saint *Benoist*; mais sûrement elle est de celui de *Prémontré*. . . . . 300. 6000.

CLAIRE FONTAINE.

Le Pere de Fours.

Claire Fontaine, ou *Villiers-Cotterets*, ou *Villers-Cotteretz*, nom corrompu pour *Villers-col-de Rets*, en Latin, *Clarus Fons*, seu *Villarium Correfti*, située au Gouvernement de *France*, près *Crepy* en *Valois*, à seize lieuës de *Paris*, fut fondée dans le Diocese de *Laon*; mais elle a été transferée en celui de *Soissons* le 23. Aoust 1671. en la Ville de *Villers-Cotterets*, & unie à la Cure du même lieu. Cette Abbaye est réguliere, de même que la Cure. 170. 5000.

SAINT IVED.

M. Mignot de Mareille.

Saint Ived de Braine, en Latin, *sanctus Euvodius de Brenâ*, vel *Brennacum*, *aut Bibrax*, située dans la Ville de *Braine*, à quatre lieuës de *Soissons*, vers le Levant, sur la riviere de *Vesle*. Elle a été fondée en 1130. Les Reliques de S. *Euode*, ou S. *Ived*, Evêque de *Roüen*, y ont été transportées. . . . . . . 500. 6000.

LIEU RESTAURÉ.

M. de Guenegaud.

Lieu Restauré, en Latin, *Locus Restauratus*, située en *Champagne* près de *Crespy* en *Valois*, sur la Riviere d'*Autonne*, & fondée en 1140. . . . . . 600. 3000.

VAL-SECRET.

M. Hennequin.

Val-Secret, en Latin, *Vallis Secreta*, *seu Serena*, située

en

TITULAIRES.		Florins.	Revenu.
	en *Champagne*, à une petite lieuë de *Chesteau Thierry*, vers l'Orient d'Eté. C'est un Chef de l'Ordre de *Prémontré*, & il en est sorti plusieurs Colonies pour fonder d'autres Maisons. L'Eglise de *Chasteau Thierry* ayant été plusieurs années, une Abbaye de l'Ordre de *Prémontré*, les Moines furent transferez en 1140. en l'Abbaye de *Val-Secret*.	500.	8000.

VAL SERI.

Unie à l'Evêché de Soissons.	Val-Seri, ou Val-Sery, ou Val-Sary, en Latin, *Val Serii, aut Vallis Serena*, située en l'Isle de France, à trois lieuës de *Soissons*, au lieu appellé *Viviers*, où elle a été fondée en 1122. Elle étoit réguliere; mais le titre Abbatial a été supprimé, & la Mense unie à l'Evêché de *Soissons*.	80.	2000.

VAU-CHRESTIEN.

M. le Beque de Majainville, Chanoine de Saint Honoré à Paris.	Vau-Chrestien, ou Val Chrestien, en Latin, *Sancta Maria Vallis Christianæ*, située en *Champagne*, sur la riviere d'*Ouvre*, à trois lieuës, d'autres disent à une de la *Fare*, en *Tardepois*, & à demi lieuë de *Coincy*. Elle fut fondée en 1134. par *Rodolphe*, Seigneur de *Cramaille*.	100.	3000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

LES CHARMES.

	Les Charmes, ou Charmes, en Latin, *de Charmis*, située à six lieuës de *Soissons* vers le Midi, en un pays plat, & toute seule au milieu d'une campagne, elle est très-belle. Plusieurs Ecrivains qualifient cette Maison d'Abbaye; mais ce n'est qu'un Prieuré de Filles de l'Ordre de *Frontevrault*.		6000.

MORIENVAL.

Morienval, ou Morgienval, ou Margienval, en Latin, *Merenvallis*

TITULAIRES: *Morenvallis*, *aut Mornevallis*, ſituée à trois lieuës de *Verberie* en *Picardie*, vers l'Orient. Elle a été fondée par le Roi *Dagobert*. Elle étoit poſſedée autrefois par des *Chanoines Reguliers*, auſquels ont ſuccedé des Religieuſes de l'Ordre de S. *Benoiſt*. . . . . . 800.

NOSTRE-DAME.

Me de Fieſque. Nôtre-Dame de Soiſſons, en Latin, *Beata Maria*, *ſeu Noſtra Domina Sueſſionenſis*, ſituée en la Ville de Soiſſons, & fondée en 658. par *Ebroin* Maire du Palais, *Leutrade* ſa femme, & leur fils *Bouon*. Ce Miniſtre plus connu par ſes violences, que par ſa pieté, donna à la ſollicitation de *Leutrade* & de ſaint *Drauſin* Evêque de *Soiſſons*, le Palais Royal qui étoit dans cette Ville à des Religieuſes, qui avoient commencé un Monaſtere dans le Fauxbourg. *Thierry* III. *Clovis* III. & *Childebert* III. accorderent pluſieurs Privileges à cette Abbaye, qui fut achevée pour les bâtimens les plus neceſſaires l'an 661. Saint *Drauſin* y mit la Regle de Saint *Colomban*, ou de *Luxeu*, & y établit pour premiere Abbeſſe *Etherie* Religieuſe de *Jouarre*. Les corps des Martyrs S. *Crepin* & S. *Crepinien*, Apôtres de la Ville de *Soiſſons*, furent tranſportez dans l'Abbaye de *Nôtre-Dame*, au ſeizieme ſiecle, pour être garantis de la fureur des Huguenots, & on les y conſerve toujours. . . . . 50000.

SAINT REMY.

Saint Remy aux Nonains, ou ſaint Remy de *Senlis*, en Latin, *ſanctus Remigius Sylvanectenſis*. Elle a été transferée au Dioceſe de *Soiſſons*, près *Villers-Cotterets*, par le Pape *Gregoire* XV. du conſentement du Roi *Loüis* XIII. 5000.

SAINT JEAN.

Me d'Arreſt de la Chauſſée d'Eu, & Coadjutrice. Saint Jean aux Bois, & maintenant Royaulieu, ou Royal-Lieu, en Latin, *ſanctus Joannes in boſco*, *vel in ne-*

TITULAIRES. Me Grimaldi depuis le mois d'Aoust 1712.

mere, située à deux lieuës & dans la Forêt de *Guise*, dite de *Compiegne*, à une lieuë de *Pierre-Font*, & sur le chemin de Compiegne à *Soissons*, qui en est éloignée de cinq lieuës, où elle a été fondée vers l'an 1150. par le Roi *Loüis* VII. & la Reine *Adelaïs* sa mere, pour des Religieuses de l'Ordre de *saint Benoist*. Le Roi *Loüis* XIII. permit à ces Religieuses de faire un échange de cette Maison pour aller à *Royal-Lieu*, ou *Royaulieu*, à un quart de lieuë & sur le chemin de *Paris* à *Compiegne*, qui étoit un Prieuré de l'Ordre du *Val-des-Ecoliers*, qu'occupent maintenant l'Abbesse & les Religieuses de l'Abbaye de *saint Jean aux Bois*, appellée maintenant *Royal-Lieu*, dont les Religieux ont été transferez dans celle de la Forest.

Florins	Revenu
5000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

AMOUR-DIEU.

Me Levert de Villers.

Amour-Dieu, ou l'Amour-Dieu, en Latin, *Amor-Dei*, Fille de *Clairvaux*, située en *Champagne* lès-*Troissy* & *Chastillon*, à la gauche de la riviere de *Marne*.

4000.

ARGENSOLES.

Me de la Breteche.

Argensoles, en Latin *Argensolium*, *aut Argensolia*, *vel Argentea Cella*, Fille de *Clairvaux*, située en *Champagne* où elle a été fondée l'an 1224. à une lieuë d'*Espernay*, par *Blanche* d'*Artois*, Comtesse de *Champagne* & de *Brie*, Reine de *Navarre*, & mere de Saint *Loüis*. Elle acheta en 1220. le fonds de *Raoul*, Abbé de *Haut-Villier*, & y mit des Religieuses en 1222. quoique le principal titre de la fondation ne soit datté que de l'an 1224. On voit cette Princesse representée derriere le chœur des Religieuses, quoiqu'elle n'y soit point enterrée. Elle leur donna beaucoup de Reliques, dont les châsses sont ornées d'inscriptions Grecques. On y voit entre autre un petit oratoire

TITULAIRES. | Florins | Reven.

oratoire, qui étoit apparemment celui de cette Princesse. 6000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

LA BARRE.

Me Jmin de Saint Victor — La Barre, en Latin, *Barra*, située au Fauxbourg de *la Barre*, à *Chasteau Thierry* en *Brie*, sur la riviere de *Marne*, où elle a été fondée par *Jeanne* Reine de *Navarre*, Fondatrice du College de *Navarre* à *Paris*. 6000.

Beaulieu, on n'en trouve point de Memoires.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINTE CLAIRE.

Nogent l'Artaud; l'Abbesse est triennale. 7000.

PRIEUREZ D'HOMMES.

N. — Saint Jean aux Bois, ci-devant *Royaulieu*, est de l'Ordre du *Val-des-Ecoliers*; comme on le peut voir ci-dessus, à l'article des Abbayes de filles de l'Ordre de S. Benoist.

M Joubert du Thil. — Digny-Cejard, est de l'Ordre de *Saint Augustin*. L'Abbé d'*Espernay* presente au Roi, qui confirme.

Saint Maurice est de l'Ordre de *Saint Augustin*.

Rales est de l'Ordre de *Grandmont*.

PRIEUREZ DE FILLES.

Me de Beaulieu. — Château-Thierry. Ce sont des Hospitalieres.

Madame de la Mothe Houdancourt — Saint Nicolas de Compiegne. C'est l'Hôtel-Dieu de cette Ville.

EGLISE COLLEGIALE.

Nôtre-Dame des Vignes de Soissons. Le Doyenné est à la nomination du Roi.

EVÊCHÉ DE CHÂLONS

SUR MARNE.

M. Nicolas-Charles de Saulx Tavannes, Abbé de Mont Benoist, de l'Ordre de S. Augustin, D. de Besançon & de Lieu Croissant, dit les trois Rois, Ordre de Citeaux, au même Diocese, Docteur de Sorbonne, & ci-devant Comte de Lyon, & Grand Vicaire de Pontoise. Il a été nommé à l'Evêché de Châlons le 8. Janvier 1721.

CHALONS SUR MARNE, en Latin *Catalaunensis*, Ville de la *seconde Belgique*, & de l'Exarcat des *Gaules*, en *Champagne*, sur la *Marne*, qui la sépare en deux parties. Elle est Episcopale dès le quatriéme siécle, sous la Métropole de *Reims*. Sa situation est à dix lieuës de *Reims*, & à trente-six de *Paris*. Cette Eglise reconnoît pour son premier Evêque Saint *Menge* ou *Memmie* envoyé de *Rome*. On dit que son successeur saint *Donatien* vivoit sous *Constantin*; & que S. *Domitien* successeur de S. *Donatien*, ne vivoit qu'en 571. ce qu'il est bien difficile d'accorder. S. *Memie*, nommé par le vulgaire, *Menge*, a eu de célebres successeurs, dont plusieurs sont reconnus pour saints; & entre autres, *Donatien*, *Domitien*, *Leudomir*, *Alpin*, ou *Albin*, & *Elaize* Le Chapitre de cette Cathedrale dédiée à S. *Etienne*, premier Martyr, est composé d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Grand Archidiacre, & de ceux de *Joinville*, d'*Astenay*, & de *Vertu*, d'un Tresorier, d'un Sous-Chantre, & de trente Chanoines, de huit demi Prébendes, de deux Vicaires perpetuels, & de soixante Chapelains. Les Canonicats valent 600. livres de rente, & le Doyenné 1200. Tous ces Benefices sont à la disposition du Chapitre, à la reserve des quatre Archidiaconez, & de la Tresorerie, qui sont à celle de l'Evêque. Le Diocese est divisé en neuf Doyennez Ruraux, qui contiennent trois cens quatre Paroisses, & quatre-vingt-treize annexes. Il a le titre de Comté-Pairie, & c'est la cinquiéme des anciennes Pairies de France. L'Evêque est Seigneur de l'ancienne *Cité*, parce que Châlons

Titulaires.		Florins	Reven.
	lons étoit autrefois un Comté particulier, que l'on a depuis uni au Comté de *Champagne*, & qui a été enfin donné à l'Evêque, qui porte l'Anneau Royal au Sacre de nos Rois. Le portail, le jubé & l'autel ont été faits de la liberalité de M. le Cardinal de *Noailles*, Archevêque de *Paris*, & pour lors Evêque de *Châlons sur Marne*. *Sary* est la maison de campagne des Evêques de cette Ville; elle n'en est qu'à une petite lieuë. On y va le long des grandes prairies, plantées de trois allées d'arbres; & cette maison est moins considerable par les bâtimens, que par la beauté des jardins & des canaux, qu'y a fait faire *Felix Vialart*, l'un des Evêques de cette Ville, mort en 1680. & qui contribua beaucoup à la réparation de l'Eglise Cathedrale.	3000.	25000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

AURION.

M. Tamisiers	Aurion, ou Huyrion, ou Saint Martin d'Huiron, en Latin, *Sanctus Martinus de Orione, seu Aurione*, située à une lieuë de *Vitry-le-François*, bâtie en 1078. par *Roger* troisiéme du nom, Evêque de *Châlons*, qui y mit des Prêtres séculiers pour instruire les habitans de la campagne. *Godefroy* aussi Evêque de *Châlons*, y mit depuis un Abbé & des Religieux de S. *Benoist*. La Congregation de S. *Vannes* y a mis la réforme, & cette Abbaye vaut à l'Abbé 5000. livres, & aux Religieux 3500.	333.	5000.

MIREMONT.

M. de Megrigny.	Miremont, Miraumont, ou Moiremont, en Latin, *Sanctus Calocerius de Mavomonte, seu de Miraumonte, aut Maurimonte, vel Morimonte*, située en *Champagne*, à une lieuë & demie de *Sainte Menehould*. Elle raporte 4000. liv. aux Religieux, qui sont de la Congregation de Saint *Vannes*, & à l'Abbé 7000. livres.	600.	7000.

Monstiers

TITULAIRES.

Florins revenus

MONSTIER-EN-DER.

M. le Cardinal Otoboni, Italien.

Monſtier-en-Der, ou Moutier-en-Der, ou Montirender, ou Montier-en-Der, & par corruption, Montirendé, en Latin *Monaſterium Dervum, ſeu in Dervo, aut Dervenſe*, ſituée dans la Foreſt de *Der* en *Champagne*, ſur la petite riviere de *Voyre*, aux extrêmitez du *Perthois* & du *Vallage* ; & fondée par *ſaint Berchaire*, ou *Bercaire*, Abbé de *Hautvilliers*, au Dioceſe de Reims, aidé des liberalitez du Roy *Childeric. Saint Bercaire* qui mourut en 685. des bleſſures que lui avoit faites un de ſes Moines, qui étoit ſon filleul, fonda en même temps un autre Monaſtere pour des filles, à une lieuë & demie de là ſur la même riviere, qui fut nommé pour cela *Puellare Monaſterium*, vulgairement *Peulle-Montier*, mais qui ne ſubſiſte plus. Ce Saint fut le premier Abbé de *Montirendé*, & il laiſſa *Hautvilliers* à un autre, pour y venir reſider. *Montirendé*, s'appelloit dans les premiers ſiecles, *Puteoles* ou *Puyſies*. Cette Abbaye ſituée à quatre lieuës de *Saint Dizier* eſt de la Congrégation de *S. Vannes*, & la plus conſiderable de la Province par ſa Seigneurie ſur vingt-une Paroiſſes, par le nombre des Cures, & autres Benefices qui ſont à ſa collation ; & par ſon revenu qui eſt de plus de 22000. liv. pour l'Abbé, & de ſept mille livres pour les Moines. L'on voit ſur l'Autel de cette Abbaye les reliques de *ſaint Berchaire*, dans une fort belle chaſſe : ſon chef ſe conſerve dans un autre Reliquaire au Tréſor. On montre dans le même Treſor un autre Reliquaire d'environ un pied & demy en quarré, qui ſe termine en rond, plein de differentes Reliques. L'inſcription qui eſt au bas, nous apprend que le Saint en fit preſent à ſon Monaſtere. Il eſt fermé de deux tablettes d'yvoire, beaucoup plus anciennes, ſur leſquelles ſont repreſentez des anciens ſacrifices. On voit ſur la premiere un Autel, ſur lequel il y a du feu devant un Pin chargé de pommes, & devant

cet

Titulaires.		Florins.	Revenus.

cet Autel, une femme tenant deux flambeaux ardens qu'elle tâche d'éteindre au pied de l'Autel, & au-dessus de ces figures, on lit en gros caracteres anciens *Nichomacorum*. Sur l'autre, on voit aussi un Autel sur lequel il y a du feu devant un beau chêne, chargé de glands, & devant une grande femme, qui tient d'une main une aiguiere, & de l'autre un petit vase, dont elle semble tirer quelque chose pour le mettre dans un autre vase, qu'un enfant à côté d'elle lui presente ; & au-dessus de la tablette on lit *Symmachorum*. Les deux tablettes sont si curieuses, que j'ai crû que les Antiquaires me sçauroient très-bon gré d'en parler ici. Le Cloître & le Chapitre de l'Abbaye de Montier-en-Der sont très-beaux : à côté du Chapitre, il y a un petit lieu qu'on appelle la Chapelle des Morts, parce qu'on y lave, & on y expose les Religieux après leur mort. . . . . 300. 1000.

SAINT PIERRE-AUX-MONTS.

M. l'Evêque de Vvaterfort, Irlandois.

Saint Pierre aux Monts, en Latin *sanctus Petrus ad Montes*; on ne sçait pas le temps de sa fondation, quoique des Auteurs la mettent en 1006. La tradition du païs veut que *saint Memie*, premier Evêque de *Chaalons*, ait dédié à *saint Pierre* un temple des Payens qui étoit en cet endroit. On y établit ensuite des Chanoines : & *Roger I.* Evêque de *Chaalons*, mit en leur place des Religieux de *saint Benoist*, & leur donna des biens considerables. La Congrégation de *saint Vannes* y introduisit la réforme en 1650. & cette Abbaye vaut autant aux Moines qu'à l'Abbé. Les Archives sont très-belles, & en bon ordre. La Bibliotheque est une des meilleures qu'on puisse voir en Province: les Livres sont en très-grand nombre, bien choisis, bien conditionnez, & rares, sans parler des Manuscrits. . . . . 1350. 19000.

SAINT SAUVEUR DES VERTUS.

M. de Valcroissant.

Saint Sauveur des Vertus, en Latin, *sanctus Salvator de Virtute*

		Florins.	Revenu
Vertus.	*Virtute, vel Vertusium, aut Virtutes*, située dans le Bourg du même nom, à six lieuës de *Chaalons*, du côté de l'Occident, on en ignore la fondation ; mais l'on sçait que Felix de *Vialart, Evêque de Chaalons*, touché de voir qu'une Maison qui avoit été la retraite de plusieurs Saints Religieux, fût toute ruinée, & n'avoit pour tout Religieux qu'un seul Pere *Jacobin*, que l'Abbé Commandataire y entretenoit pour celebrer la Messe, y introduisit les *Benedictins* de la Congrégation de *saint Vannes*, qui ont relevé les ruines; & y ont mis six Religieux, qui font l'édification du païs : & ils ont au plus autant que l'Abbé.	300.	1500.

SAINT URBAIN.

M. Hué de Miromenil, Chanoine de Paris.	Saint Urbain, en Latin, *sanctus Urbanus*, située à une lieuë de la Ville de *Joinville*, dans le Perthois, en *Champagne* : elle a été fondée par *Archambaud*, trente-troisiéme Evêque de *Chaalons*, vers le milieu du neuviéme siecle, sous le titre de *la sainte Trinité*, qui fut changé depuis en celui de *saint Urbain*. *Charles le Chauve* fit de grands biens à cette Abbaye, & en est reconnu pour Fondateur. Cette Abbaye est fort belle, bien & solidement bâtie. L'Eglise est assez jolie; la Bibliotheque fournie de bons Livres, mais il n'y a rien d'ancien. On voit dans le Tresor une grande Chasse d'argent, qui renferme le Corps de *saint Urbain*. L'Abbaye de saint Urbain vaut 4000. livres aux Religieux de la Congrégation de *saint Vannes*, & 8000. l. à l'Abbé.	1000.	8000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

LA CHARMOYE.

Dom Noël.	Charmoye, où la Charmoye, en Latin, *Charmeia, aut Carmeia, vel Carmesa, aliàs fagetum*, fille de *Vauclair*, en *Champagne* : elle est reguliere & de la réforme, & située		

Titulaires		Florins	revenu

tuée à deux lieuës d'*Epernay* sur *Marne*, à autant de *Vertus*, & à trente de *Paris*. Elle fut fondée le deux des Nones de Juin l'an 1167. Le Monastere est assez joli ; & le Pere Dom *Paul Pezron*, un des plus sçavans hommes & des plus pieux de notre tems, a été un des derniers Titulaires de cette Abbaye, où l'on remarque quelques tombeaux des Seigneurs de *Conflans*. . . . . . 150. 6000.

CHEMINON.

M. le Comte de Poitiers, Grand Prevôt de Liege.

Cheminon, en Latin, *Cheminio, aut Cella sancti Nicolai de Cheminio*, fille de l'Abbaye de *Trois Fontaines*, qui n'en est qu'à trois quarts de lieuës, est située en *Champagne*, entre *Vitry* & *Bar-le-Duc*. Il y a la réforme ; & elle fut fondée le treize des Kalendes de Mars 1137. Toutes les choses y sont en fort bon ordre, & il y a quelques Manuscrits assez bons. Il paroist par les monumens de ce Monastere qu'il y avoit autrefois soixante Religieux, & cent quarante Convers. . . . . . . 60. 3000.

HAUTE-FONTAINE.

Haute-Fontaine, en Latin, *Altus-Fons*, fille de l'Abbaye de *Trois Fontaines*, située dans le Bourg du même nom, dans le Chalonnois en *Champagne*, sur la gauche de la riviere de *Marne*, entre *Saint-Dizier*, dont elle est éloignée de trois lieuës, & *Azzicourt*. Elle fut fondée l'an 1136 & appellée *Haute-Fontaine*; à cause d'une Fontaine, qui coulant d'une montagne, sur laquelle cette Abbaye est située, va se rendre dans la *Marne* : cette Abbaye est de la réforme, l'on voit dans l'Eglise deux Tombeaux des Seigneurs de *sainte Liviere*, & les Moines ont autant de revenus que l'Abbé. . . . . . . Autrefois [illegible] ,000.

MONTIERS-EN-ARGONNE.

M. le Cardinal de Rohan.

Montier-en-Argonne, ou Monstiers en Argonne, en Latin, *Monasterium in Argonnâ*, fille de l'Abbaye de *Trois-*

Titulaires.		Florins	Reven.
toutes ses qualitez & Abbayes, peuvent se voir à l'article de Strasbourg ; car elles sont en trop grand nombre pour contenir dans la colonne de l'article de Montiers en Argonne.	*Fontaines*, située en *Champagne*, à trois lieuës de *sainte Menehould*, & fondée le quatre des Kalendes de Juin 1147. Cette Abbaye fut d'abord possedée par des *Chanoines Reguliers* de la Congrégation d'*Aroës:* peu de temps après sa fondation, elle se donna à l'Ordre de *Citeaux*. Il paroît par tous les lieux réguliers de cette Abbaye, qu'elle a été autrefois très-considerable, tout y ressent la grande Maison, & l'on y trouve encore quelques Manuscrits. *Henry*, Comte de *Vaudemont*, est enterré dans l'Eglise de cette Abbaye, qui rapporte 6000. liv. aux Religieux, & quinze mille livres à l'Abbé.	58.	15000

TROIS-FONTAINES.

M. Henry-Pons de Thiard de Bissy, Cardinal, Prêtre du Titre de saint Quirique, & de sainte Juliette, créé par le Pape Clement XI. sur la nomination du Roi Louis XIV. le 29. May 1715. Evêque de Meaux, depuis 1709. & auparavant de Toul, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, Abbé de saint Germain des Prez à Paris.	Trois-Fontaines, en Latin, *Tres Fontes*, premiere fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, située en *Champagne*, sur les confins du *Barrois*, & à cinq lieuës & demie de *Bar-le-Duc*, & fondée le 10. Octobre 1118. d'autres disent en 1220. par *Hugues*, Comte de *Compiegne*. Il y avoit auparavant des *Chanoines Réguliers*, qui avoient reçû leur fond de l'Abbaye de *saint Corneille de Compiegne*. *Guillaume de Champeaux*, qui avoit beni *saint Bernard*, & qui étoit son ami particulier, desirant avoir des Religieux dans son Diocese, n'eût pas de peine de persuader à ces Chanoines de leur abandonner la place. Les Abbez de *saint Pierre de Chaalons*, de *Cluny* & de *saint Claude*, par leurs liberalitez, augmenterent considerablement le fond ; si bien qu'en peu de tems l'Abbaye devint puissante, & en état d'en fonder plusieurs autres qui sont de sa filiation. Elle est encore aujourd'hui fleurissante: & il y a un assez bon nombre de Manuscrits, la plûpart sont des Saints Peres, sur tout de *saint Cyprien*, *saint Hilaire*, *saint Augustin*, *saint Leon & saint Gregoire*, il y a aussi un ancien Pontifical, très-beau. Le revenu de cette Abbaye est de dix mille livres, tant pour l'Abbé que pour les Moines.	405	10000.

ABBAYES

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

CHASTRICES.

M. de Caulet, Aumônier du Roy. Il y a 1500. liv. de pension pour M. de Saint Gery.

Chaſtrices, ou Chatrices, en Latin, *Noſtra Domina de Châtriciis, vel Beata Maria de Caſtricis*, ſituée en *Champagne*, à dix lieuës de *Chaalons ſur Marne*, ſur la riviere d'*Aiſne*, à cinq ou ſix lieuës vers ſa ſource, dans une ſolitude. Les Chanoines Reguliers de la Congrégation de France l'ont réformée & rebâtie. 100 | 40000.

SAINT MEMIE.

M. du Cambout, Evêque de Tarbes.

Saint Memie, ou Memmie, ou Mange, en Latin, *ſanctus Memmius in ſub urbio*, ſituée dans un Fauxbourg de *Chaalons*, doit ce qu'elle a de beau aux *Chanoines Reguliers* de la Congrégation de *France*, qui jouiſſent de trois mille cinq cens livres, & l'Abbé de dix mille livres. 10000.

NOTRE-DAME DE VERTU.

M. d'Aubenton, le 17 Octobre 1723.

Nôtre-Dame de Vertu, en Latin, *Beata Maria de Virtute, ſeu de Virento*, ſituée dans le Bourg du même nom, en *Champagne*, à ſix lieuës de *Chaalons*, du côté de l'Occident : elle eſt toute ruinée, & ſans Religieux. Il y a des Auteurs qui diſent que cette Abbaye rapporte 3000. livres. . . . . 300 | 1200.

TOUSSAINTS.

M. le Maitre de Paradis, ſur la démiſſion de M. Helian, du 23 Decembre 1720. moyennant une penſion de 2000 l. pour lui.

Touſſaints en l'Iſle de Chaalons, en Latin, *Omnes ſancti Catalauni*, ſituée dans un Iſle de la riviere de *Marne*, à la Porte de la Ville de *Chaalons*, où elle a été fondée l'an 1063. par *Roger*, ſecond du nom, Evêque de *Chaalons*, & a pris ſon nom de ſa ſituation. Il y a la réforme des *Chanoines Reguliers* de la Congregation de *France*, qui jouiſſent de deux mille cinq cens livres, & l'Abbé de ſix mille livres de rente. . . . . . . 606 | 6000.

Titulaires. | Florins | Revenu.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE PREMONTRÉ.

MONCEL.

Le Pere Canelle.

Moncel ou Moncets, en Latin *de Moncellis*, située en *Champagne*, assez près de *Chaalons*; on en ignore la fondation, & l'on voit dans l'Eglise un tombeau élevé, qu'on croit être de son Fondateur : elle est reguliere. . 100. 40.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

ANDEZY.

Madame de Dufort de Loige.

Andezy, ou Nôtre-Dame d'Andezy; c'étoit autrefois un Prieuré dépendant de l'Abbaye de *Molême*; mais c'est aujourd'hui une Abbaye fondée en 1131. par *Simon de Bayes*, Seigneur de *Bayes*. L'Abbesse & les Religieuses ont prétendu que cette Abbaye étoit de fondation Royale; mais par Arrest contradictoire du Parlement de *Paris*, du mois de Juin de l'an 1687. les Seigneurs de *Bayes* en ont été déclarez Fondateurs. Elle vaut plus de six mille livres. 6000.

Madame de Chastenay de Saint Vincent

Lanchare, on n'en trouve point de Mémoires.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

SAINT-DIZIER.

Madame de Chesne.

Saint-Dizier, ou Notre-Dame *lès-Saints-Dizier*, en Latin, *Sanctus-Desiderius*, fille de l'Abbaye de *Citeaux*, située sur la Marne, près la Ville de *Saint-Dizier* en *Champagne*, aux confins du *Barrois*: elle fût fondée par les Comtes de *Champagne*, & elle est sous la direction de l'Abbé de Morimont. . . . . . . 3000.

SAINT JACQUES-LEZ-VITRY.

Madame de Napier.

Saint Jacques lez-Vitry, en Latin, *Sanctus Jacobus de Victoriaco*

		Florins	Revenus
Titulaires.	*Victoriaco*, *seu Victriacensis*, fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, située près la Ville de *Vitry le François*, & fondée par *Thibaud le Grand*, Comte de *Champagne*. . .		3000

PRIEUREZ D'HOMMES.

N. Epineuse-Val, est de l'Ordre de saint Augustin, & de Congrégation du Val des Ecoliers.

Le Pere Dieu. Les Hermites sous Vassy, est aussi du Val des Ecoliers.

EGLISE COLLEGIALE.

Nôtre-Dame de Vitry le François. Ce Chapitre est composé des Doyen, Tresorier, Chantre, sous-Chantre, & de quinze Chanoines, dont quatorze sont à la nomination du Roy, & le quinziéme à celle du Chapitre de la Cathedrale de *Chaalons*. Le revenu des dignitez est d'environ 500. liv. & celui des Canonicats, d'environ 400. liv.



EVESCHE

EVÊCHÉ DE LAON.

M. L'Abbé de la Faire.

LAON, en Latin, *Laudunensis*, Ville de la haute *Picardie*, à six lieuës de *Soissons*, du côté du Nord, entre cette Ville, *Reims* & *Noyon*, & à trente de *Paris*, au Gouvernement de l'Isle de *France*, entre les rivieres d'*Oise* & d'*Aisne*, à quatorze lieuës au-dessus de leur conflant. L'Eglise de ce lieu n'étoit autrefois qu'une Paroisse du Diocese de *Reims*, jusqu'à ce qu'en 497. *saint Remy* l'érigea en Evêché en faveur d'un de ses neveux, nommé *saint Guenebaud*, qui fut fait le premier Evêque, vers l'an 515. & gouverna son Eglise pendant cinquante ans ou environ. *Saint Gagnou*, le cinquiéme des Evêques de *Laon*, fut élû vers l'an 620. & mourut vers l'an 636. L'on prétend que ce fut *Hugues Capet*, qui fit Duc & Pair de *France* *Adalberon*, Evêque de cette Ville, pour lui avoir livré *Charles* Duc de *Lorraine*, dernier Prince de la race des *Carlovingiens* ; quoiqu'il en soit, l'Evêché est suffragant de *Reims* , & son Evêque est Duc & Pair de *France*, & au Sacre de nos Rois porte la *sainte Ampoule*.

Il y quatre Chapitres dans la Ville, l'un de la Cathedrale, dédiée à *Notre-Dame*, est composé de cinq dignitez ; qui sont le Doyenné, le Grand Archidiaconé, l'Archidiaconé de Thierache, la Chantrerie, & la Tresorerie, & de quatre-vingt-quatre Prebendes, dont le revenu est d'environ 600. liv. & de cinquante Chapelles, de cent livres chacune. L'étenduë du Diocese de *Laon*, dans lequel on compte vingt-quatre Abbayes, est de quinze lieuës en longueur, & de dix en largeur : il comprend , outre les Abbayes, quatre cens seize Paroisses. L'Eglise Cathedrale est magnifique, fort claire, & fort dégagée dans son dessein, avec de très-beaux clochers. Elle possede

entre

Titulaires.		Florins	Reven.
	entre autres Reliques un morceau de la vraye Croix, & un voile de la ſainte Vierge. Le revenu de l'Evêché de *Laon*, n'étoit pas autrefois de onze mille livres; mais depuis que l'on y a uni la Manſe Abbatiale de *ſaint Martin*, il eſt d'environ trente-cinq mille livres.	4000	15000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT JEAN DE LAON.

M. Charles Gabriel de Peſtel, de Levis de Tubieres de Caylus, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & Evêque d'Auxerre.

Saint Jean de Laon, en Latin, *Sanctus Joannes Laudunenſis*, fut fondée au ſeptiéme ſiecle en 640. par *ſainte Salaberge*, veuve; & elle en fût Abbeſſe, pendant qu'*Attilon* étoit Evêque de *Laon*. *Sainte Auſtrade*, Vierge, ſa fille, fut Abbeſſe après elle, l'an 654. Cette Abbaye qui avoit ſept Egliſes, & qui contenoit plus de trois cens Religieuſes, fût donnée dans la ſuite à des Moines *Benedictins* l'an 1129. après que par les ſoins de *ſaint Bernard*, & par l'autorité du Concile de *Troyes*, de l'an 1128. on en eût ôté les Religieuſes, qui avoient perdu l'eſprit de leur Regle. Il y a des Auteurs qui diſent, qu'il y eût d'abord une Communauté de filles & d'hommes, mais qu'il n'y a plus que cette derniere qui ſubſiſte.

3000 — 12000.

SAINT MICHEL EN THIERACHE.

M. Guy de Seve de Rochechoüart, Docteur de Sorbonne, ancien Evêque d'Arras, & le Doyen des Prelats de de France.

Saint Michel en Thierache, ou ſaint Michel de Thierache, en Latin *ſanctus Michaël in Theraſciâ, vel ſanctus Michaël de Taraſcâ*, ſituée dans le Bourg du même nom, en *Picardie*, ſur l'*Oiſe*, à trois lieuës de *la Capelle*, vers l'Orient d'hyver: elle fut fondée l'an 1269. par *Petronille de Rouci*, veuve de *Raoul*, Comte de *la Vieuville*, au-deſſus de *Hirſon*, à deux lieuës d'*Aubenton*, près la *Champagne*.

500 — 5000.

SAINT NICOLAS-AUX-BOIS.

M. des Marêts

Saint Nicolas-aux-Bois, en Latin, *ſanctus Nicolaus in Boſco, aliàs de Saltu*, ſituée entre *la Ferre* & *Laon*, en la

Forêt

TITULAIRES.		Florins	Reven
	Forest de *Coucy*, à deux lieuës de *Crepy* en *Laonnois*.	83.	15000.

SAINT NICOLAS.

M. de Batilly. Saint Nicolas des Prez, ou Saint Nicolas de Ribemont, en Latin, *Sanctus Nicolaus de Pratis, alias de Ribodi monte*, située à la porte du Bourg de *Ribemont* en *Picardie*, près de la riviere d'*Oise*, entre la *Fere* & *Guise*, à quatre lieuës de *Crecy* sur *Serre*, & à pareille distance de *Saint Quentin*, du côté de l'Orient, dans des marais. Cette Abbaye a été fondée l'an 1083. par *Anselme* Comte de *Ribemont*, au nom de la *Sainte Vierge*, & de *S. Nicolas*. *Philippe I.* Roi de *France*, confirma sa fondation. Les guerres l'avoient fort endommagée, mais les Religieux de la Congregation de S. *Maur*, y ayant mis la réforme, l'ont fait réparer; en sorte qu'elle est aujourd'hui en fort bon état. . . 200. 8000.

NOSTRE-DAME.

N. Nôtre-Dame de Nogent, ou Nogent sous Coucy, en Latin, *Nostra Domina de Nogento, vel Sancta Maria de Nogento, aut Beata Maria de Nogeato, seu Nogentum*, située en *Picardie* sur la petite riviere de *Delette*, à quatre lieuës de *Laon*, & à pareille distance de *Soissons*, & à deux lieuës & demie de l'Abbaye de *Prémontré*. Elle a été appellée *Nogent sous Coucy*, à cause qu'elle est au-dessous du Bourg de ce nom, qui n'en est qu'à demie lieuë vers le Midi.

L'on tient que c'étoit anciennement un Temple de *Druides*, dédié à la *Vierge*, qui devoit enfanter, *Virgini pariturae*; & comme ce lieu devint célebre par les miracles que Dieu y operoit, on le donna à des Religieux pour le desservir; & dès l'an 1104. Saint *Godefroy* qui fut fait Evêque d'*Amiens*, en étoit le neuviéme Abbé. *Les Sires de Coucy* ont leurs tombeaux dans l'Eglise de cette Abbaye, où il y en a beaucoup d'enterrez. . . . . . 66. 7000.

SAINT

SAINT VINCENT.

Le Comte de Louvestein.

Saint Vincent de Laon, en Latin, *Sanctus Vincentius Laudunensis*, située près de la Ville de *Laon*. L'on rapporte sa fondation à *Brunehaut*, femme de *Sigebert*, Roi d'*Austrasie*. Il y a la réforme. *Anselme* Abbé de S. *Vincent* de *Laon*, fut créé premier Evêque de *Tournay* en 1148. 1000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BOHERIES.

Boheries, ou Bohars, en Latin, *Sancta Maria de Boeriis, seu de Bocheriis, anteà spinetum, Boherium, seu Boheria*, Fille de l'Abbaye de *Foigny*, située en *Picardie*, sur la riviere d'*Oise*, une lieuë au-dessus de *Guise*. Elle a été fondée le 3. des Kalendes de Septembre 1141. en *Thierache*, commencée au territoire de *Maquigny*, puis transferée où elle est près de *Guise*. Cette Abbaye ayant été fort endommagée pendant les guerres, que le Traité de *Riswick* a terminées, parce qu'elle étoit exposée aux courses de la garnison de *Cambray*, a été rebâtie par les soins des Religieux qui la possedent. . . . . 80. 6000.

SAINT ETIENNE.

M. de Seve, Docteur en Theologie, & Evêque d'Arras depuis le 3. Aoust 1721. Il avoit été nommé Coadjuteur le 11. Décembre 1719.

Saint Etienne des Cornes, ou de Cornu, en Latin, *Sanctus Stephanus de Cornu*. On n'en trouve point de mémoires. . . . . 67. 5000.

FOIGNY.

M. le Cardinal de Rohan.

Foigny, ou Fugny, ou Foiny, (mal-nommée Faucigny, dans le Poüillé de *France* de l'édition de 1671.) en Latin, *de Fustiniaco, aut Fusneio, vel Fusniacum*, Fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, située en *Picardie*, dans le *Thierache*, sur la riviere d'*Aube*, à deux lieuës de *Vervins*, dans une vallée

Titulaires.		Florins	Reven.
	entourée de bois du côté de l'Orient. Cette Abbaye fut fondée par *Barthelemy* Evêque de *Laon*, qui la donna à Saint *Bernard* l'an 1121.	600.	12000.

VAUCLAIR.

Dom Patvilliers.	Vauclair, ou Vaucler, en Latin, *Vallis Clara*, Fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, située à trois lieuës de *Laon*, vers le Couchant d'Hyver; & fondée le 10. des Kalendes de Janvier 1134. par *Barthelemy* Evêque de *Laon*; d'autres disent par un Comte de *Roucy*. L'observance y est réguliere & fort étroite.	300.	8000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PREMONTRE'.

BUCILLY.

Le Pere François Humbert.	Bucilly, en Latin, *Bucilium*, située dans le *Thierache*, sur la riviere d'*Aubenton*, à deux lieuës de la Ville de ce nom, vers le Couchant d'Eté, & à quarante-deux lieuës de Paris. Elle a été possedée autrefois, selon quelques Auteurs, par des Filles de l'Ordre du *Val-des-Ecoliers*. Elle a eu pour Fondateurs *Elbert* Comte de *Vermandois*, & *Gertrude* sa femme. Cette Abbaye est réformée & en regle.	500.	11000.

CLAIRE-FONTAINE.

Le Pere de Fours.	Claire-Fontaine étoit autrefois du Diocese de *Laon*; mais cette Abbaye est maintenant du Diocese de *Soissons*, comme on le peut voir dans l'article des Abbayes de ce Diocese.		

CUISSY.

Le Pere Denis.	Cuissy, en Latin, *de Cussiaco, seu Cussiacensis*, située à trois lieuës de *Laon*, vers le Sud; & fondée par un de ses Evêques l'an 1117. Elle est réformée, réguliere, & la troisiéme Fille de l'Ordre.	750.	8000.

Saint

SAINT MARTIN.

M. de Saint Albin, Archevêque de Cambray. Le Pere Charles-Antoine de la Salle, en est le Coadjuteur, parce qu'elle doit retourner en regle.

Saint Martin de *Laon*, en Latin, *Sanctus Martinus Laudunensis*. C'est la premiere Pairie de l'Ordre, & elle fut fondée l'an 1124. On assure que le bras de S. *Laurent* Martyr, y est tout entier. Cette Abbaye a été possedée en Commande par feu M. de *Clermont* Evêque de *Laon*; mais on lui donna quelques années avant sa mort un Coadjuteur Regulier, en sorte qu'elle est en régle. M. de *Saint Albin* Evêque de *Laon*, & depuis Archevêque de *Cambray*, est Abbé de S. *Martin* de *Laon*, pendant sa vie seulement; car après sa mort cette Abbaye doit retourner en regle; & le Pere *Charles-Antoine de la Salle*, Prieur de ladite Abbaye, qui avoit été nommé à la Coadjutorerie par *Loüis* XIV. en est toujours Coadjuteur. . . . 1500. 5000.

PREMONTRE'.

M. Claude-Honoré Lucas de Muyn, Abbé & Chef General de cet Ordre.

Prémontré, en Latin, *Sanctus Joannes-Baptista Præmonstratensis*, *seu Præmonstratum*, située à quatre lieuës de *Soissons*, à trois de *Laon*, & une lieuë avant dans la Forest *de Coucy*, dans un vallon qui a donné le nom à l'Abbaye. Ce lieu étoit fort desert au commencement du douziéme siecle. Il ne s'y trouvoit que quelques restes d'une chapelle abandonnée par les Religieux de S. *Vincent de Laon*, qui étoient les maîtres du fond. Saint *Norbert*, *Allemand*, choisit ce lieu pour en faire le centre des Maisons de son Ordre par les liberalitez de l'Evêque *Barthelemy*, qui s'en accommoda l'an 1120. d'autres disent en 1119. en sa faveur avec l'Abbé & les Moines de Saint *Vincent*. Saint *Norbert* ayant été fait Archevêque de *Magdebourg* en *Allemagne*, fit établir en sa place son Disciple *Hugues*, Abbé de Prémontré, & Superieur General de l'Ordre. Cette Abbaye est de très-difficile accès, à cause des mauvais chemins entre des étangs, & on ne la peut voir qu'on ne soit à la porte. Elle occupe toute la profondeur du vallon, par-

Titulaires.		Florins	Reven.
cequ'elle est fort grande & fort vaste, avec tous les logemens convenables à une Abbaye chef d'Ordre. On y voit voit une grande cour de bâtimens de pierres de taille, destinez pour les Religieux des Nations étrangeres, qui viennent aux Chapitres generaux, que l'on y tient, avec des inscriptions qui marquent les noms de celles qui les doivent occuper. La Bibliotheque est grande & très bien fournie de Livres. Entre les saintes Reliques que l'on honore dans cette Abbaye, il y a de la *Vraye Croix*, & du crâne de Saint *Augustin*. L'habit des Religieux *Premontrés* est une robe blanche, avec un surpelis sous un manteau blanc. Leur Institut fut confirmé par le Pape *Calixte* II. qui leur donne le titre de *Libres Chanoines Reguliers*. Leur Abbé, selon leur Regle, ne pouvoit porter ni mitre ni gands. Tous les Abbez qui sont de cet Ordre, ou leurs Députez, sont obligez de s'assembler dans les tems marquez à *Prémontré*, pour conferer de leurs affaires. Si quelqu'un refuse d'y venir, les autres peuvent lui imposer une penitence, dont le Pape seul peut le relever. Tout le monde convient que saint *Norbert* est le Fondateur de cette Abbaye; mais on ne convient pas de celui qui donna le fond sur lequel elle est bâtie. Une Charte en attribuë la donation à *Barthelemy* Evêque de *Laon*; mais saint *Bernard* assure que c'est lui, dans une Lettre qu'il écrit à *Hugues*. *Locus Præmonstrati in quo degitis, noster fuit, & nostro munere habuistis*. Cette Abbaye est réguliere, éléctive & Chef de l'Ordre de *Prémontré*, & dépend immediatement du Saint Siege.		2250.	45000.

TENAILLES.

Thenailles, en Latin, *Thenalia, aut Thenolia, seu Thenolium*, située dans le Bourg du même nom, en *Picardie*, dans le *Thierache*, près de la petite ville de *Vervins*, fut fondée l'an 1129. par *Barthelemy de Vir*, autrefois de *Roucy*, Evêque de *Laon*.		300.	8030

ABBAYE

Titulaires. | Florins | Reven.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

LA FERTE'.

Me de Roye Roucy-la Rochefoucault.

La Ferté-sur-Oyse, en Latin, *Firmitas super Aisiam, vel Isaram.* On n'en trouve point de mémoires. . . 10000.

ORIGNY.

Me de Grillet Brissac, & me de Rohan-Soubise Coadjutrice.

Origny, en Latin, *Origniacum, vel Auriniacum ad Oesiam.* située dans le Bourg du même nom, en *Thierache*, dans la *Haute-Picardie.* au-dessous de la Ville de *Ribemont*, à trois lieuës de *Saint Quentin.* au Levant d'Hyver, sur la riviere d'*Oyse.* Elle a été fondée avant l'an 800. pour des Moines, ausquels ont succedé des Religieuses dès le tems de *Charles le Chauve.* Il y a en cette Abbaye grande devotion aux Reliques de sainte *Benoiste* Vierge, noble Dame Romaine, qui versa son sang en ce lieu-là, pour la défense de la foi Chrétienne. Le Chapitre composé de douze Chanoines, qui sont à la nomination de l'Abbesse & de la Communauté, est pour le service de l'Autel. 11000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

MONTREUIL.

Me Hertault de Beaufort

Montreüil-les-Dames, ou la Sainte Face, en Latin, *Monasteriolum*, & par corruption, *Monasterolium*, Fille de l'Abbaye de Clairvaux, & fondée en 1136. à deux lieuës d'*Avesnes*, & une de la *Chapelle*, sur les confins du *Thierache* & du *Hainault*, par *Barthelemy* Evêque de *Laon*, & depuis transferée au bas & près de la Ville de *Laon*, en une Leproserie de S. *Lazare.* L'on y conserve avec beaucoup de pieté & une grande dévotion, le voile de sainte *Veronique*, où s'imprima la sainte face du *Sauveur*, qu'elle

 qu'elle lui presenta pour l'essuyer, lorsqu'il portoit la croix
au Calvaire, & que le Pape *Urbain* IV. auparavant appellé *Jacques Pantaleon*, natif de la Ville de *Troyes* en *Champagne*, & Archidiacre de *Laon*, envoya à sa sœur Abbesse de cette Maison, comme sa Lettre en fait foi, en date du 3. Juillet 1249. L'original de cette sainte *Face* fut apporté, selon la tradition, de *Jerusalem* à *Rome*, où il est encore. Celle-ci n'en est qu'une copie. Au haut de cette image il y a des deux côtez ces Lettres *I C X C*. qui signifient *Jesus-Christ*. Au bas du cadre, dans lequel elle est enchassée, on voit une inscription, qui dans ces derniers tems a donné de l'exercice aux Sçavans. Le Pere *Mabillon* l'a rapportée dans un de ses Ouvrages, & a avoüé avec la sincerité qui lui étoit si naturelle, que les caracteres lui en étoient inconnus. Il croyoit cependant y voir le mot *Abrasax*, dont les *Basilidiens* se servoient sur les *Talismans*, ou sur les *Philacteres*. Un Ecrivain fameux par sa vaste érudition, & par la nouveauté & le brillant de ses Systêmes, ayant examiné cette inscription en 1707. crut que c'étoit un *vers spondaique Grec*; & dix ans après un *vers Grec hexametre*. Un Carme Déchaussé, appellé le Pere *Honoré de Sainte Marie*, donna une Dissertation sur *la sainte Face*, dans le second tome de ses Réflexions, sur les Regles de la Critique; & prétendit que cette inscription étoit *Sclavone*, & non pas *Grecque*. Il appuya son sentiment de l'autorité de plusieurs *Moscovites* de consideration, qu'il avoit consultez, mais leur autorité ne fut pas suffisante. L'on eut pour ce Religieux toute la hauteur, qu'inspirent ordinairement le grand sçavoir; & certaines professions. On le traita de Critique importun, à qui les *Moscovites* en avoient fait accroire, & comme un bon homme que ces étrangers étoient convenus de duper. Nous serions peut-être encore dans l'incertitude, si le *Czar* ne fut venu à *Paris*. Le Pere *Honoré de sainte Marie*, pria M. le Maréchal de *Tessé*, d'obtenir du
Prince

Prince *Kourakin*, de donner un coup d'œil sur l'Image de la *sainte Face*, & qu'il voulût bien examiner si les caracteres qui sont au-dessous de ladite Image étoient *Sclavons*, & ce qu'ils signifioient. Ce Prince qui sçait le François aussi parfaitement que sa langue naturelle, répondit par écrit qu'ils signifioient *le portrait du Sauveur ou du Seigneur, imprimé sur le mouchoir, bandeau ou couvre-chef de la Veronique.* Cette explication est entierement conforme à celle que les autres *Moscovites* avoient donné au Pere *Honoré*, à qui un Religieux de S. *Basile*, qui servoit d'Aumônier aux Princes *Narisquins*, pendant qu'ils étoient à *Paris*, avoit déja dit, qu'il y avoit dans l'inscription *Obraz gospoden naoubrous*, termes qui signifioient, *Imago Domini in linteo.* Ces témoignages ont dissipé les ténebres que l'art d'imaginer avec facilité & l'érudition avoient répanduës sur cette inscription; & l'on ne peut plus raisonnablement douter, qu'elle ne soit *Sclavone.* J'ai crû que ce petit trait d'Histoire feroit plaisir aux Lecteurs de l'article de l'Abbaye de Montreüil-les-Dames. . . . 20000

SAUVOIR.

Me de Sainte Colombe.

Sauvoir sous Laon, en Latin, *Salvamentum, seu Salvatorium*, Fille de l'Abbaye de *Foigny*. Elle a été premierement fondée le 25. Novembre l'an 1239. par *Anselme* Evêque de *Laon*, au lieu de *Bricom* ou *Bricomville*, appellé *Sauvoir* par cet Evêque, dotée ensuite par la Dame *Agathe* de *Chery*, femme d'*Hervic*, Seigneur de *Buzancy*; & enfin à cause de la mauvaise situation du lieu, transferée dans un autre appellé *la Ramée*, près de *Laon*, où elle a toujours retenu le nom de *Sauvoir*. Les Abbesse & Religieuses de cette Maison l'avoient acquis de *Soibert* Citoyen de *Laon*, du consentement de *Garnier* Evêque, du Chapitre de Saint *Pierre* au marché de *Laon*, & du Curé de *Vaux*, dans la Paroisse duquel est cette Abbaye. . . . . 6000.

PRIEUREZ

TITULAIRES. | PRIEUREZ D'HOMMES. | Florins | Reven.

Titulaires	Prieurez d'Hommes	Florins	Reven.
M. Lescot en 1719	Saint Gobert, est de l'Ordre de Saint *Benoist*.		
Uni aux Minimes de ce lieu.	Saint Nicolas de Cordelas, ou aux Hirondelles, est de l'Ordre de S. *Augustin du Val-des-Ecoliers*.		
N.	Viay ou Biay, est de l'Ordre de G*randmont*.		



EVESCHE'

EVÊCHÉ DE SENLIS.

M. François Firmin Trudaine, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, Abbé de Theulley, O. de Citeaux, Dioc. de Langres.

SENLIS, en Latin, *Silvanectensis*, petite Ville de la seconde *Belgique*, & de l'Exarcat des *Gaules*, dans l'Isle de *France*, Capitale du *Valois*, sur la riviere de *Nonnette*, à deux lieuës sur la gauche de celle de *l'Oize*, à dix de Paris, à deux de *Chantilly*, à huit de *Compiegne*, & à neuf de *Beauvais*, dans un lieu fort agréable. *Gregoire de Tours* dit qu'elle est fort ancienne; car *Regulus* ou Saint *Rieule* qui vint dans les *Gaules* avec Saint *Denis*, fut le premier Evêque de *Senlis*, vers le milieu du troisiéme siecle. On n'a pas de mémoires assez sûrs pour déterminer ici le nombre des successeurs de ce saint Evêque, jusqu'à M. *Trudaine*, qui occupe aujourd'hui ce siege Episcopal. Parmi ces Evêques il y en a trois qui se sont rendus recommandables par leurs dignitez. *Ursus* ou *Ursion*, qui fut Chancelier de *France* en 1090. sous le regne de *Philippe* I. *Guerin* natif de Pont-Sainte-Maixance, & Chevalier de l'Ordre de *Saint Jean de Jerusalem*, fut aussi Chancelier de *France*, sous le regne de *Philippe Auguste*. Les Histoires de son siecle lui donnent la principale gloire de la journée de *Bouvines*, où il rangea l'armée du Roi en bataille, en qualité de Lieutenant General; mais étant alors nommé à l'Evêché de *Senlis*, il se retira dans l'Oratoire du Roi, où il fut en prieres pendant tout le tems du combat. Il fut revêtu de la dignité de Chancelier jusqu'au regne de S. *Loüis*. Enfin le troisiéme des Evêques de *Senlis*, qui a fait honneur à son Eglise, & à la *France*, est le Cardinal de *la Rochefoucault*, Grand Aumônier de *France*, & chef des Conseils du Roi *Loüis* XIII. *Saint Frambourd* Solitaire au *Maine*, a été mis au rang des Patrons de la Ville de *Senlis*, depuis que son corps y fut transporté.

TITULAIRES | Florin | Reven.

On le garde dans l'Eglise Collegiale de son nom. L'Evêché de *Senlis*, sous la Métropole de *Reims*, n'a que soixante & dix-sept Paroisses, quarante-quatre Chapelles, trois Abbayes, neuf Prieurez, & dix-neuf Maladeries, dans sept lieuës de longueur. S. *Rieule* fonda l'Eglise Cathedrale en l'honneur de *Nôtre-Dame*. Le clocher de cette Eglise est un des plus hauts de *France*, & surpasse en hauteur toutes les plus hautes montagnes du pays, on le voit de sept à huit lieuës de loin. Le portail qui est à l'aisle droite de cette Eglise est estimé des curieux, à cause d'un grand nombre de figures dont il est orné depuis le haut jusqu'en bas, qui font un assez bel aspect dans la place. Le Chapitre de la Cathedrale est composé de trois dignitez, de Doyen, Chantre, & Archidiacre, de vingt-quatre Canonicats, de six demi Prébendes, & de deux Grands Chapelains. Le Chapitre a le Privilege de *Garde-Gardienne* & de *Committimus* par Lettres Patentes du mois de Janvier de l'an 1550. régistrées au Parlement le 20. de Mai 1560. *Mont-l'Evêque* est la maison de plaisance des Evêques de *Senlis*. C'est un petit Château assez joli, qui a vûë sur trois grands étangs. . . . . . . 1257. 10000.

ABBAYE D'HOM. DE L'ORDRE DE CITEAUX.

CHASLIS.

M. le Comte de Clermont, Prince du Sang. Je ne mets point ici ses autres Abbayes. Il y a 1500. liv. de pension sur l'Abbaye de Châlis, pour M l'Abbé de Fortia.

Chaslis, ou Charlis, ou Chaalis, ou Charly, ou Challis, ou Chailly, en Latin, *Caroli-Locus, seu Carli-Locus, aut Karoli-locus*, située dans le Bourg du même nom, en l'Isle de *France*, à deux lieuës de *Senlis*, entre *Louvre en Parisis* & *Nanteüil*, & à neuf de *Paris*. Elle est de la filiation de *Pontigny*, & fut fondée en 1136. par *Loüis le Gros*, dans un terrain donné par *Guillaume de Senlis*, Seigneur de *Chantilly*, & Grand Bouteiller de *France*. *Loüis le Jeune*, confirma en 1138. tout ce que *Loüis le Gros* son pere avoit fait pour cette Abbaye, qui est bien bâtie. L'Abbaye de *Châlis* doit donner tous les ans au Chapitre de

Florins Reven.

TITULAIRES. de *S. Pierre de Gerberoy*, sept cens onze mines de Bled, pinte de *Paris*, & huit cens vingt-neuf mines & demie d'Avoine, pinte, chopine & demisetier de *Paris*, suivant la réduction de la mesure de *Gerberoy* à celle de *Beauvais*, faite en 1654. par Arrest du Grand Conseil. . 166. 15000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

LA VICTOIRE.

M. du Moustier, Prieur d'Huriel. Il y a 3000. liv. de pension sur la Victoire, pour M. le Chevalier de Dampierre.

Victoire ou la Victoire, en Latin, *Beatâ Maria de Victoriâ*, située en l'Isle de *France*, à une lieuë de *Senlis*, du côté de l'Orient, sur la riviere de *Nonnette*: elle fut fondée en 1222. par le Roy *Philippe Auguste*, en memoire de la bataille de *Bouvine*, qu'il gagna en 1214. sur l'Empereur *Othon IV*. Ce fut en cette Abbaye que *Louis XI*. *Edouard IV*. conclurent une paix que l'on appelloit alors *une Paix heureuse*, parcequ'elle avoit été faite dans un temps difficile, où la *France* n'étoit pas en état de s'attirer aucun ennemi nouveau. L'Abbaye de *la Victoire*, n'a point reçû la reforme: & elle est de *Chanoines Reguliers* de la Congregation de *saint Victor de Paris*. . . 88. 8000.

SAINT VINCENT.

M. de Fouville.

Saint Vincent de Senlis, en Latin, *sanctus Vincentius Silvanectensis*, située dans la Ville de *Senlis*, est fondée en 1067. Charles Faure, Religieux de cette Abbaye, y introduisit la reforme vers l'an 1620. & cette reforme se répandit ensuite dans *sainte Genevieve*, aujourd'hui Chef d'Ordre, & dans plusieurs autres Maisons.

L'Abbaye de *saint Vincent* est bien bâtie à la moderne. Les Religieux y élevent un grand nombre de Pensionnaires dans la pieté & dans les Lettres. - . . . 90 7000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LE PARC AUX DAMES.

Me de Rouxel Grancey.

Le Parc aux Dames, ou Parc, ou Parc-Bouillé, en

Titulaires		Florins	Revenu
	Latin, *Parcus Dominarum*, fille de l'Abbaye de *Clervaux*, située dans le *Vallois*, à une lieuë de la Ville de *Crepy*, vers le Midy : elle fut fondée l'an 1205. par *Eleonore* Dame de *Valois*.		15000.

PRIEUREZ D'HOMMES.

SAINT MAURICE.

Titulaires		Florins	Revenu
M Baucalis de Pruyn s. Doyen, Chanoine, Grand Vicaire & Official de Senlis	Saint Maurice de Senlis, Prieuré Conventuel de l'Ordre de *saint Augustin*, ci-devant électif & confirmatif, par l'Abbé de *saint Maurice* d'*Agaune*, Diocese de *Syon* en *Vallais*. Le Roy y nomme. . . .		1000.

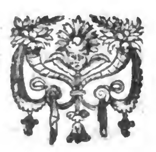
EGLISES COLLEGIALES.

SAINT FRANBAULD.

Saint Frambauld, ou Frambourg, dans la Ville de *Senlis*, érigée en *sainte Chapelle*, dont la Tresorerie par cette érection a été réünie au Chapitre, composé d'un Doyen, d'un Chantre, & de dix Chanoines, qui ont environ trois cens livres de revenu chacun.

Saint Aubin de Crepy en Valois : il y a Prevôté, & six Prebendes, ausquelles le Duc de *Valois* presente au Roy.

La Chapelle de saint Prothais.



EVECHE'

EVÊCHÉ DE BEAUVAIS.

M. François Honorat-Antoine de Beauvillier Saint Aignan, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris,

BEAUVAIS, en Latin, *Belvacensis*, Ville de la *seconde Belgique*, & de l'exarcat des *Gaules*, en *Picardie*, jusqu'au seiziéme siecle, & maintenant dans l'Isle de *France*, à seize lieuës de *Paris* & de *Rouen*, au quarante-neuviéme degré, quarante-cinq minutes de latitude, & au vingt-trois & dix minutes de longitude, sur la gauche de la petite riviere de *Tairin* ou *Terin*, à six lieuës ou environ de *Gournay*, *de Gisors*, *de Chaumont*, *de Clermont*, *de Mondidier*, *de Breteuil*, & *de Gerberoy*; c'est la Capitale du *Beauvoisis*, & Evêché dès l'an 284. L'Evêque est suffragant de *Reims*, & a la qualité de Comte & Pair, depuis que le Comté de *Beauvais* fut uni à l'Evêché, en l'an 996. par *Roger*, fils du Comte de *Blois*, & Evêque de *Beauvais*. Ce *Roger* avoit eu le Comté de *Sancerre* en *Berry*, pour sa part dans la succession de son pere; & celui de *Beauvais* étoit échû à *Eudes* son frere. Ils firent un échange; & *Roger* ne fût pas plûtôt en possession de celui de *Beauvais*, qu'il en fit present à son Eglise, avec la permission du *Roy Robert*. *Saint Lucien* a été le premier Evêque de *Beauvais*, & l'on compte depuis lui jusqu'à M. de *Saint Aignan*, qui en est aujourd'hui Evêque, quatre-vingt-dix Prelats : Ils portent au Sacre du Roy le Manteau Royal; & nous lisons dans l'Histoire, qu'en 1179. au Sacre de *Philippes Auguste*, l'Evêque de *Beauvais*, suivant l'attribution de sa Pairie, y porta le Manteau Royal. Parmi les Evêques de *Beauvais*, l'on en trouve deux, qui par leur auguste naissance, ont fait beaucoup d'honneur à cette Eglise : Le premier, est *Henri* de *France*, fils du Roy *Louis le Gros*, & frere du Roy *Louis VII*. il étoit Evêque

TITULAIRES. Florins Reven.

Evêque de *Beauvais* en 1148. & fut ensuite Archevêque de *Reims*. L'autre est *Philippe* de *Dreux*, petit fils de *Louis le Gros*, & neveu de *Henry* de *France*, dont je viens de parler. *Philippe* étoit Evêque en 1175. *Simon de Clermont*, qui fut Regent du Royaume sous trois de nos Rois ; *Jean de Dormans*, Cardinal & Chancelier *de France*, & *Charles de Bourbon*, ont été Evêques de *Beauvais*, & ont autant édifié leur Diocese, qu'*Odet de Coligny*, Cardinal de *Châtillon*, aussi Evêque de *Beauvais*, scandalisa tous les Catholiques, en se laissant entraîner par les erreurs de *Calvin* en 1561. *Louis de Villers*, dont on montre le buste au naturel, & le dernier Evêque élû par le Chapitre ; étoit, dit-on, si saint, que lorsqu'il fut élû, le peuple l'enleva, & le porta au Siege Episcopal. M. de *Buzanval*, Evêque de *Beauvais*, étoit le Pere des Pauvres ; & on assure que durant sa vie, il a donné plus de six cens soixante mille livres à son Seminaire. L'Evêché de *Beauvais*, s'étend sur quatre cens quarante-deux Paroisses, douze Chapitres, & quatorze Abbayes. Le Chapitre de la Cathedrale est composé de six dignitez, & de quarante-deux Canonicats. Les dignitez sont, le Doyenné, l'Archidiaconé de *Beauvais*, la Chantrerie, la Tresorerie : il y a parmi les Chanoines, le Chancelier & le Penitencier, à quoi il faut joindre six demi Prebendez, quatre Marguilliers, & d'autres Chapelains & Chantres. Tous ces Benefices sont conferez par l'Evêque, à l'exception du Doyen qui est élû par le Chapitre. La Tréforerie valoit six mille livres de rente, mais depuis quelque tems elle est unie en partie au Seminaire, & l'autre au Chapitre. *S. Pierre*, est l'Eglise Cathedrale : le chœur qui fut commencé dès l'an 391. est une piece admirable, tant pour sa hauteur de cent quarante-sept pieds, & sa largeur, que pour le dégagement de son travail, la belle ordonnance de sa voûte, & des dehors. Il a dix pilliers de chaque côté dans sa longueur, avec des Chapelles tout

à

à l'entour. Le pavé du Sanctuaire, qui eſt très-vaſte, eſt tout de marbre. La Tribune ou Jubé qui ſépare le Chœur d'avec la Nef, en eſt toute incruſtée & enrichie de quatorze colonnes, & autres accompagnemens auſſi de marbre, avec de grandes figures & des tableaux aux deux Autels, qui ſont aux côtez de la porte du Chœur ; mais il y manque une Nef, dont on n'a encore bâti que deux travées ; & par un malheur que l'on n'a pû reparer juſqu'à preſent la magnifique pyramide du milieu, ayant écroulé, cette Egliſe eſt demeurée ſans tours & ſans clochers d'apparence. Ses groſſes cloches ſont dans une eſpece de baſſe tour, bâtie environ à quinze pas de ſon portail. L'on dit *Chœur de Beauvais & Nef d'Amiens.* La Cathedrale de *Beauvais* eſt fournie d'une quantité extraordinaire des plus belles Chappes du Royaume, ſoit pour la beauté, la qualité, & la richeſſe des étoffes, ſoit par la délicateſſe, & la varieté des portraits de ſoye, d'or & d'argent, travaillez à l'aiguille. Il y a des anciennes Chaſubles toutes rondes, qui ſervent ſeulement le jour du Jeudy-Saint, à la Benediction du ſaint Crême, & le Vendredy Saint. Son Treſor renferme un grand nombre de précieuſes reliques ; & l'on voit à ſon Autel les Chaſſes de S. *Germer*, *de ſaint Evroul*, & de *ſaint Juſt*. Dans la Bibliotheque de cette Egliſe, on conſerve un grand nombre de Livres, & de Manuſcrits tres-anciens, entre-autres, un Texte des Evangiles, en Lettres *Merovingiennes*: un Ouvrage de *ſaint Auguſtin*, écrit du tems du Roy *Lothaire* : des Collections de Conciles, & de Decretales : pluſieurs Ouvrages des Saints Peres : des Sacramentaires, & de fort belles Bibles. Outre la Bibliotheque des Manuſcrits, il y a celle des Livres imprimez, qu'*Auguſtin Potier*, Evêque de *Beauvais*, donna à ſa Cathedrale. *Bodin*, dans ſa République, dit, que de ſon temps il y avoit dans la Bibliotheque de cette Egliſe un ancien Livre, qui contenoit la Formule du ferment que

le

TITULAIRES. le Roy Philippe I. fit lors de son Sacre, & que cette Formule étoit differente de celle d'aujourd'hui. Comme les Peres *Martene* & *Durand*, qui nous ont donné en 1717 leur voyage litteraire, ne parlent point de cette curieuse piece, il y a apparence qu'elle n'y est plus. Ces deux Sçavans ne l'auroient pas passé sous silence ; car elle étoit bien aussi importante & aussi *Litteraire* que le *Cure-dent* de l'Empereur *Charles-Quint*, qu'ils ont vû à *Bezançon*.

Les Evêques de *Beauvais*, sont Comtes & Pairs de *France*, comme je l'ai déja dit ; & de plus, *Chastelains* de *Beauvais*, & Vidâmes de *Gerberoy* ; & en cette qualité la Justice de cette petite Ville, à cinq lieuës de *Beauvais*, leur apartient, à l'exception du vingt-huit Juin ; ce jour-là, depuis midy jusqu'au soir du lendemain, elle est dévoluë tous les ans au Chapitre de saint Pierre de *Gerberoy*. Le Lecteur ne sera peut être pas fâché que je lui donne ici en passant un petit trait historique, sur le mot de *Vidâme*. Dès le Regne du Roy *Robert*, la Ville de *Gerberoy* avoit un Seigneur nommé *Fulco* : ces Seigneurs de *Gerberoy* prirent cent ans après le titre de *Vice-Dominus* ou de *Vidame* parce qu'ils tenoient leur Château & Seigneurie comme Vassaux de l'Evêque de *Beauvais*, qui étoit leur Seigneur Suzerain. Les *Vice-Domini* ou *Vidâmes*, étoient des Officiers établis par les Evêques, pour administrer & pour défendre les biens de l'Eglise ; & on choisit des Chevaliers ou Seigneurs puissans, qui se rendirent hereditaires ; & les Evêques leur donnerent en Fief de grandes Terres. Tels sont les *Vidâmes d'Amiens*, de *Laon*, de *Chartres*, du *Mans*, de *Chaalons* & de *Meaux* ; pour les *Vidâmes* de *Roüen*, ils ont pris le nom de la Terre & Seigneurie d'*Esneval*, qui leur a été donnée en Fief. Les Vidâmes de *Gerberoy*, n'ont jamais eû aucune fonction en l'administration des biens de l'Evêque, Comte de *Beauvais*. La race masculine de ces Seigneurs *Vidâmes de Gerberoy*, ayant fini sur la fin du douziéme siecle, l'Evêque *Philippe de*

Titulaires. Florins. Reven.

Dreux réünit *Gerberoy* à son Evêché & Comté. *Clemence de Gerberoy*, fille de *Guillaume*, & niece de *Pierre*, dernier *Vidâme*, prétendit heriter de son oncle, & troubla avec son mari *Anguerand de Crevecœur*, l'Evêque *Philippe*, qui néanmoins se maintint en possession. Ce different fut assoupi l'an 1240. par une transaction passée entre l'Evêque *Robert de Cressonsac*, & *Jean de Crevecœur*, fils d'Anguerand & de *Clemence de Gerberoy*. Depuis ce temps-là, les Evêques de *Beauvais* ont joüi paisiblement du *Vidâmé de Gerberoy*, & ont pris le titre de *Vidâme*, quoiqu'il soit au-dessous d'eux, puisqu'il est propre à leur Vassal ou Officier. Le Diocese de *Beauvais* est limité par la riviere d'*Epte*, & par le *Vexin François* au Midi, dit autrement Grand Vicariat de *Pontoise*, qui le sépare du Diocese de *Roüen* au Couchant ; celui de *Senlis* le borne du côté du *Parisis*, au Levant ; & ceux de *Noyon* & d'*Amiens*, du côté de la *Picardie*, au Nord. *Bresle* est la maison de Campagne de l'Evêque de *Beauvais*, qui est Seigneur de ce lieu, appellé *Villa Episcopi*, dans une Charte du Roi Robert, de l'an 1016. cependant il n'en est point parlé dans la déclaration des biens de l'évêché, faite en 1150. L'Evêque de *Beauvais* en est Seigneur temporel & spirituel ; & en qualité de Comte de *Beauvais*, il est le premier des Comtes Pairs Ecclesiastiques. Il rend une justice particuliere dans son Palais, qui a un fort grand jardin, où l'on va, après avoir passé de son Château pardessus un pont, qui est sur les fossez de la Ville. 4600. 50000

ABBAYES D'HOM. DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

BRETEUIL.

M. d'Aspremont.

Breteuil, en Latin, *sancta Maria de* Bretholio, *seu de* Bertholio, *aut* Britolium, située dans le Bourg du même nom, sur les limites de *Picardie*, à sept lieuës d'*Amiens*, sur le chemin de cette Ville à Paris, & entre *Mondidier*, *Crevecœur* & *Conti*, au-dessous des sources d'un ruisseau

TITULAIRES.		Florins	Revenu.
	qui forme un étang, d'où sort une petite riviere. Cette Abbaye, sous le titre de *Notre-Dame de Breteuil*, a été fondée en 1030. & est de la Congrégation de *saint Maur*, depuis l'an 1645 & c'est la quatre-vingtiéme Abbaye unie à cette Congrégation. Sept Prieurez & vingt-huit Cures dépendent de *Breteuil*. Les Normands l'ayant ruinez, elle fut rétablie par le Comte *Gilduin* ou *Hilduin*, qui obtint du Pape *Leon* IX. la confirmation de son revenu l'an 1050. L'Eglise fut consacrée le 25. de May 1165. par *Barthelemy*, Evêque de *Beauvais*. Le Réfectoire de l'Abbaye de *Breteuil* est fort beau; & une partie des Reliques de *S. Constantien*, Solitaire du *Maine*, fut transportée dans l'Eglise dans l'onziéme siécle. Ces Reliques sont fameuses pour la guérison des Insensez.	600	15000.

SAINT GERMER DE FLAIX.

M. Scipion Jerôme Begon Docteur de la Maison de Sorbonne, & Evêque de Toul, où il a été nommé le 8. Janvier 1721.	Saint Germer de Flaix, Flaix, ou saint Germer en Flix, en Latin, *sanctus Geremarus de Flaviaco, seu de Flaxaco, aut de Flaïaco, aut Flagiaco, vel sanctus Germanus de Fleio*, située dans le Bourg du même nom, à onze lieuës de *Rouën*, à cinq de *Beauvais*, du côté de l'Occident, à deux de *Gerberoy*, à une de *Gournay* en *Bray*, & à demi lieuë de *Vardes*, & de la riviere d'*Epte*, en un païs bas & marécageux. Plusieurs Auteurs mettent la fondation de cette Abbaye en differens temps, les uns en 660. les autres en 650. & les derniers en 654. mais ce ne peut pas être la premiere date; car *S. Germer*, né à *Wardes*, fonda premierement le Monastere de l'*Isle*, sur les confins du Diocese de *Beauvais*, près de la riviere d'*Epte*; puis celui de *Flayx*, dont il fut Abbé, & où il mourut l'an 658. son corps a été transporté dans la Cathedrale de la Ville, au dixiéme siecle. Ce Saint fonda l'Abbaye de Flaix dans un lieu appellé *Flaviac* ou *Flaix*: les *Benedictins* de la Congrégation de *saint Maur* y sont entrez en 1647. & c'est la quatre-vingt-quatriéme Maison qui lui est unie. L'Eglise de cette Abbaye		

TITULAIRES. Florin. Revenu.

Abbaye est faite en Croix, a douze piliers de chaque côté dans sa longueur, & un Corridor qui regne tout à l'entour. La Chapelle de la Vierge, bâtie hors d'œuvre derriere le Chœur, est une des plus belles du Royaume, & éclairée par quinze grandes croisées de vitres. Elle a sept piliers de chaque côté, & les dehors sont fort magnifiques Le Cloître, l'Hôtellerie, & la Maison Abbatiale, sont des bâtimens neufs, grands & très-commodes. Les Jardins en sont magnifiques & bien ordonnez, avec un Etang dans l'enceinte. Les Religieux tiennent College, où l'on éleve par charité un certain nombre de pauvres Gentilhommes, ausquels l'on enseigne les Humanitez & la Rhetorique *Saint Germer* a été le premier Abbé de *Flayx*; *saint Gerard*, le troisiéme; *saint Benigne*, le quatriéme, & elle a eu plusieurs Abbez d'une grande sainteté. Un peu au-dessous de ce lieu-là, est une Chapelle de *saint Jean*. . . . . 1000 12000.

SAINT LUCIEN.

M. Jacques Benigne Bossuet Evêque de Troyes.

Saint Lucien, en Latin, *sanctus Lucianus propè Belvacum*, située aux-dessus & près de *Beauvais*, sur le *Terrain*, petite riviere qui passe en partie dans la Ville, & à seize lieuës de *Paris*. Il y a beaucoup d'apparence que cette Abbaye a été fondée & bâtie par le Roi *Childebert*; car dans l'énoncé d'anciennes Chartes, il est marqué que ce Roi avoit donné Bulles à cette Abbaye. Dans une Charte de *Chilperic III.* il est parlé de l'Abbé d'*Euroul*, qui avoit soin de l'Eglise de *saint Pierre* & de *saint Lucien*; & l'on trouve que cette Abbaye a été rebâtie l'an 586. par *Chilperic* II. Elle appartient aux *Benedictins* de la Congrégation de S *Maur* Leur Eglise bâtie en croix, est vaste & belle, avec un large corridor, qui regne tout à l'entour. Elle a quinze piliers de chaque côté, avec des chapelles autour du chœur, & quatre bonnes cloches fonduës en 1703. montées dans une des deux tours, que l'on venoit d'élever

Titulaires		Florins	Reven.
	sur son grand portail. Le corps de *saint Lucien* Apôtre & Patron du pays, qui est dans une très-belle chasse, au haut du grand Autel, attire beaucoup de monde qui vient l'honorer en cette Eglise, dans le Tresor de laquelle on conserve grand nombre d'autres Reliques très-précieuses & très-anciennes. La Maison des Religieux, bâtie à neuf, est en bon air, & d'un dessein magnifique, & l'on voit dans leur Eglise le tombeau du Cardinal *Cholet*.	3000.	20000.

SAINT SYMPHORIEN.

M. du Troncq	Saint Symphorien, en Latin, *sanctus Symphorianus propè Beluacum*, située près de *Beauvais*, fut fondée l'an 1035. par *Druon* Evêque de *Beauvais*. Elle étoit autrefois occupée par de *Grands Benedictins*, mais ce sont maintenant des Peres de la Mission qui la possedent. L'Eglise est petite, mais ils ont élevé sur la croupe de la montagne de grands bâtimens pour le Seminaire Episcopal qu'ils gouvernent. La terrasse de leur jardin domine de fort près la Ville de *Beauvais*, qui commence au pied de cette montagne, assez escarpée; & l'on peut dire que les bâtimens des trois Abbayes ci-dessus marquées, joints aux édifices des grandes Eglises de *Beauvais*, en donnent une idée fort avantageuse, quand on en approche. La Mense Monachale de l'Abbaye de *saint Symphorien*, est unie au Seminaire de *Beauvais*; & l'Abbé joüit de quatre mille livres de rente.	451.	4000.

ABBAYES D'HOM. DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BEAUPRE'.

M. de Courtalvert de Pezé, en 1721.	Beaupré, en Latin, *Bellus Pratus*, Fille de l'Abbaye d'*Ourcamp*, ou d'*Orcamp*, & située sur la riviere de *Tarrain*, à quatre lieuës par de-là *Beauvais*, & à vingt de *Paris*. Elle fut fondée le 15. Janvier 1135. par *Manassez de Milli*, dont on voit le tombeau & l'épitaphe dans le cloître. Dans le même lieu l'on voit l'épitaphe de *Raoul* de		

de Mouchi, Sire de *Moyen-mont*, qui mourut au mois de Mai 1270. & celle de *Jean de Conti*, Sire de *Belleuse*, qui mourut en *Arragon*. Dans l'Eglise devant l'Autel de *saint Bernard*, sont celles de *Guillaume de Crevecœur* Evêque de *Coustance*, qui mourut le 20. d'Avril 1407. Celle de *Jean de Crevecœur*, mort au mois de Septembre 1402. & celle de *Marie de Saveuse* sa femme. Je passe plusieurs épitaphes de personnes illustres qui ont été enterrées à *Beaupré*, & qui font voir que cette Abbaye étoit autrefois considerable. C'est l'idée que nous en donne le beau & grand réfectoire, qui subsiste encore aujourd'hui, le dortoir & la grange, qui est des plus grandes & des plus belles qu'on puisse voir. Il y avoit autrefois beaucoup de manuscrits dans cette Abbaye, mais il n'y en a plus que deux ou trois, où sont quelques Ouvrages de *saint Ephrem*. Il y a dans le Cartulaire de cette Abbaye, une chose si singuliere, que je crois faire plaisir au Lecteur, de la raporter ici. C'est une Sentence renduë contre un Taureau qui avoit tué *Lucas du Pont* âgé de 15. ans, serviteur de *Jean Boullet* Censier de l'Abbaye, avec toutes les informations faites contre cet Homicide. Par cette Sentence le Taureau est condamné à être pendu aux fourches patibulaires de la Seigneurie de *Caurroy*, jusques à mort inclusivement, à cause de la détestation du crime. (Ce sont toujours les termes de la Sentence, qui est trop longue pour la raporter ici. Et ledit Taureau sera confisqué aux Seigneurs. Toutes les informations & procedures du procès sont au Monastere de *Beaupré*. 700. 1500.

FROIDMONT.

M. Charles Joachim Colbert de Croissy, Docteur de Sorbonne & Evêque de Montpellier.

Froidmont, Frémont ou Froidemont, en latin *Frigidus Mons*, fille de l'Abbaye d'*Orcamp*, située dans le *Beauvoisis*, sur la riviere de *Tera*, à trois lieuës de *Beauvais*, & fondée le 28 de Janvier de l'an 1134. par *Lancelin*, & *Manassés de Bulles*, & *Alix* leur mere. Cette Ab-

baye

TITULAIRES. baye est une des plus regulieres des Maisons de la Commune Observance de l'Ordre de *Cîteaux*. Il y a dans la Bibliotheque dont les vîtres sont très-belles, quelques manuscrits; les principaux sont les vies de *saint Bernard, de saint Pierre de Tarentaise, de saint Thomas de Cantorbery, des Peres du désert* & la Chronique d'*Helinand* Religieux de *Froidmont*, & Poëte *François*, qui mourut sous le Regne de *Philippe Auguste*, l'an 1223. On voit devant le Chapitre la tombe de *Claude de Base* dernier Abbé Regulier. Comme il n'avoit pas esté élû par les Religieux, ils refuserent de le recevoir, & lui dirent, *nolumus te, quia non te elegimus*; & il leur répondit, *non vos me elegistis, sed ego elegi vos*. Il fut un fort bon Abbé, & ses armes qu'on voit par tout, marquent qu'il a beaucoup travaillé pour son Monastere. Il n'y a que quatre cens ans qu'il y avoit encore à *Froidmont* cinquante Religieux de Chœur & cent Convers. Ces Convers faisoient la richesse des Maisons, ils en faisoient valoir les biens avec un profit si notable, que dans une seule année environ 1230. à *Froidmont* ils vendirent jusqu'à sept mille toisons de brebis. Les anciens Statuts de cette Abbaye sont dans les Archives, & l'on prétend que *Cesar* a campé à un quart de lieuë de l'Abbaye, sur une petite élevation, qui subsiste encore aujourd'hui. . . . .

LANNOY.

M. de Favancourt.

Lannoy ou Aulnay, en latin *Lanneium seu Briostellum, aut Alnetum vel Briostelium* située dans le village du même nom dans le *Beauvoisis* sur le petit *Terain*, à cinq lieuës de la Ville de *Beauvais*, du côté du Nord, & à une lieuë de l'Abbaye de *Beaupré*. *Lannoy* est fille de l'Abbaye de *Beaubec*, & fut fondée le premier Decembre 1137. par *Jean* Seigneur de *Roncheroles*, dont on voit le Tombeau dans la croisée de l'Eglise; l'on y voit aussi celui de plusieurs autres personnes distinguées par leur naissance, tels

tels que *Raoul de Preaux* Chevalier & Sire de *Rayneval*, mort au mois de Decembre 1285. *Pierre* Vicomte de *Poix* decedé l'an 1283. *Robert* fils du précedent; *Marguerite de la Tournelle* femme dudit *Robert*. Cette Abbaye a eu le nom de B*rioſtel*, à cauſe d'une Grange qu'un B*rioſtel d'Arnoult* lui donna. Il y a la reforme. . . . . . 100. 3000.

ROYAUMONT.

M. François Armand de Lorraine Armagnac Abbé de Châtelliers, O. de Cîteaux, D. de Poitiers, de S. Faron de Meaux O. de saint Benoiſt, Evêque de Bayeux. Il fut ſacré le cinq Novembre 1719.

Royaumont ou Reaumont, en latin *Regalis Mons*, ſituée dans l'Iſle de *France* près l'Oiſe, à une lieuë & demie de B*eaumont*, à une de *Luzarches*, & à huit de *Paris*, ſur le ruiſſeau de B*aillon*, & un canal de celui de *Theve*: Elle fut fondée le 6 des Kalendes de Mars 1227. d'autres diſent 1230. par *ſaint Loüis*, qui travailla lui-même, à ce qu'on dit, au bâtiment de l'Egliſe. Il fit de grands biens à cette Abbaye dans laquelle il ſe retiroit ſouvent pour s'y donner tout entier aux œuvres de pieté. Il y ſervoit les Malades, mangeoit au Refectoire avec les Religieux, & couchoit dans une Chambre du Dortoir. On dit que ce Roi donna une partie de ſa Bibliotheque à cette Abbaye & aux Cordeliers; mais on ne trouve plus à *Royaumont* que quelques Manuſcrits qui vienennt de ce ſaint Roy, & trés-peu ſont dignes de la liberalité d'un ſi grand Prince, car il n'y a que quelques ouvrages de ſaint Auguſtin, de ſaint Gregoire, de ſaint Thomas, la Somme d'*Eſtienne* Archevêque de *Cantorbery*, & une hiſtoire de la Maiſon de Laval, écrite par Pierre *Lerzan*, il y a environ 200. L'on voit dans l'Egliſe, longue de trois cens pieds, élevée de quatre-vingt-ſix & demi ſous voute, les Tombeaux de *Louis* de France, mort en 1260. de *Jean*, mort en 1247 de *Louis* & de *Philippe*, l'un mort à l'âge d'un an & l'autre à celui d'un an & deux mois, de B*lanche*, morte en 1243. tous enfans de *ſaint Louis*. L'on y remarque auſſi ceux de *Philippe d'Artois*, mort en 1291. de *Louis* fils du Comte d'*Alençon* & de *Henry de Lorraine*, Comte d'*Harcourt*,

Titulaires.		Florins	Revenu.
	court, Grand Ecuyer de *France*, mort l'an 1666. L'on voit la Chapelle où *saint Louis* faisoit ses prieres, & le lieu où il prenoit la discipline dans la Sacristie. Les lieux reguliers de cette Abbaye se ressentent de la magnificence Royale, & *saint Louis* y alloit trés-souvent passer quelques jours en solitude. Le tonnerre étant tombé en 1404. sur l'Eglise de *Royaumont*, en fondit les cloches, avec le plomb de sa couverture.	15[?]	2000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

SAINT MARTIN AUX BOIS.

La Mense Abbatiale est unie au College des Jesuites à Paris.	Saint Martin aux Bois, ou saint Martin de Ruricourt, en latin *Sanctus Martinus in Bosco, seu Ruricurtensis*, située en *Beauvoisis*, & dont les armes sont d'hermines à la face d'azure, chargée de trois fleurs de Lys d'or, ce qui fait croire qu'elle a été fondée ou dotée par quelque Prince de la Maison de *Bretagne*. L'Eglise de *ces Chanoines Reguliers* est fort delicate & le Jardin admirable. Il y a dans la Bibliotheque un ancien ordinaire de leur Maison, écrit depuis plus de deux cens ans, dans lequel il y a quelques rites particuliers pour la Procession du *Saint Sacrement*. Les principales sont l'Aspersion de l'Eau-benite qui doit la précéder, la Confession générale avant que de la commencer, & le soin que l'on avoit de reserrer le S. *Sacrement* après la Procession : ce qui fait voir qu'on ne l'exposoit point encore en ce Monastere, il y a deux cens ans. La Mense Monacale de cette Abbaye, où il y a la reforme, est d'environ 4500 livres, & l'Abbatiale unie au College des *Jesuites* de Paris, est d'environ 9000 liv. . . .	400	9000.

SAINT QUENTIN.

M de Mornay de Montchevreüil.	Saint Quentin lez-Beauvais, en latin, *Sanctus, Quintinus propè Belvacum, seu Sanctus Quintinus Belvacensis*, située tout proche la Ville de *Beauvais*, & fondée l'an 1064. par *Guy* Evêque de *Beauvais*. *Ives de Chartres* né à *Auteuil*,		

Titulaires.		Florins	Revenu
	Auteüil, village de *Beauvoisis*, à demie lieuë de la Ville, fut le premier Abbé ou Prieur (ce qui étoit alors la même chose) *de S. Quentin de Beauvais*, où il établit la reformation des *Chanoines Reguliers*, qui passa de là dans le reste de la *France*. Il fut fait Evêque de *Chartres* l'an 1092. L'Abbaye de *S. Quentin* appartient maintenant aux *Chanoines Reguliers* de *saint Augustin* de la Congregation de *sainte Genevieve*. L'Eglise est assez grande, & l'on y conserve la chasse de *sainte Romaine*, martyrisée à *Montmille* au quatriéme ou cinquiéme siecle & peut-être encore plus tard; il y a une Chapelle avec titre de Prieuré simple, autrefois regulier, à une lieuë de *Beauvais*, où l'on honore *saint Lucien* & *sainte Romaine*, comme l'ont fait à *Paris* *saint Marcel* & *sainte Geneviéve*.	500.	8000.

ABB. DE L'ORDRE DE PREMONTRE'.

SAINT JUST.

M. Jean-Joseph Languet de la Villeneuve de Gergy Evêque de Soissons. Voyez les titres à l'article de Soissons.	Saint Just ou saint Juste, en latin, *sanctus Justus*, située dans le Bourg du même nom en *Picardie*, dans un vallon à trois lieuës de *Clermont*, entre *Beauvais*, *Compiegne* & *Mondidier*, sur les sources de la Riviere d'*Arc*, & sur le chemin de *Paris* à *Amiens*: elle fut fondée l'an 1070. par *Odon* Evêque de *Beauvais*.	300.	6500.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOÎT.

SAINT PAUL.

Me de Clermont de Renel.	Saint Paul en *Beauvoisis*, en latin, *sanctus Paulus Bellovacensis*, située à une lieuë de *Beauvais* vers le couchant, je trouve qu'elle fut fondée en 1258. & je trouve que *Berthe* en a été la premiere Abbesse en 1040. ces deux dattes ne s'accordent pas. Il y a dans cette Abbaye plus de quatre-vingt Religieuses *Benedictines*, qui peuvent servir de modele à toutes les Abbayes de leurs sexe; car à l'usage de la viande près qu'on leur permet, elles vivent dans une dureté, un détachement du monde, un		

Titulaires. amour de Dieu & de leur état, un zele pour la penitence, une exactitude pour toutes les pratiques du Cloître, si grande, qu'il s'en trouve peu dans le Royaume qui les surpassent ou qui les égalent. L'Abbesse sert d'exemple à ses Filles, qui ne peuvent se tromper en se formant sur un aussi beau modele. Elle n'a point de logis Abbatial, une cellule du Dortoir fait tout son appartement; elle se leve à minuit comme les autres, mange avec elles dans le même Refectoire; & ne se distingue de ses Religieuses que par son humilité, son exactitude & sa charité. Le Bœuf est la nourriture ordinaire du Convent; les jours maigres on y mange rarement du poisson; durant le Carême on en sert seulement une fois la semaine, les autres jours on se contente de legumes. L'austerité ne rend point les Religieuses tristes, elles sont heureuses, & la joye qui est peinte sur leur visage, rend témoignage de leur contentement. On est redevable de tout le bien qu'on admire dans cette sainte Maison, aux Dames de *Clermont* qui se sont succedées les unes aux autres dans la charge d'Abbesse depuis un trés-long tems. L'Eglise est grande & bien bâtie, l'on y voit le tombeau d'un Comte de *Toury*, mort le trois Aoust 1671. & auprès des marches du Sanctuaire du côté de l'Epître est le cœur de *Louis-Henry*, legitimé de *Bourbon*, Prince de *Neufchâtel*, qui mourut à *Paris* le 8 Fevrier 1703. Il y a dans l'Oratoire de l'Abbesse de *saint Paul*, un portrait de *saint François de Paule* peint de son tems, ou peu après sa mort. On dit que ce Saint avoit une dilection particuliere pour cette Abbaye, & que de son vivant il envoya son Cordon à l'Abbesse, qu'on conserve dans le tresor avec des Morceaux de sa Robe & des lettres d'association, dans lesquelles il prend la qualité de *Correcteur General*; elles sont datées du Couvent de *Jesus-Maria du Plessis-lez-Tours* le 5 Octobre 1501. & ont pour Sceau un *Jesus*, qui porte sa Croix. . . . . 10000l.

Elorius Revers.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

SAINT MARTIN.

Saint Martin, on n'en trouve aucuns Mémoires, il faut que ce soit trés-peu de chose, ou qu'elle soit peut-être détruite, ou unie à quelque autre.

MOUCHI.

Me Monbel de la Menardiere.

Mouchi ou Monchi le Pierreux, en latin *Mouchiacum Petrosum*, Fille de l'Abbaye de *Citeaux*, située au village du méme nom au *Beauvoisis*, sur la gauche de la riviere d'*Aronde*, à trois lieuës de *Compiegne*; elle a été fondée pour des Filles en 1238. par les anciens Seigneurs de la Maison d'*Humieres*. Elle fut dans la suite convertie en Prieuré d'Hommes, puis est revenuë en son premier état, en vertu d'un brevet de nomination du Roy, & d'un Arrest du Conseil d'Etat du 8 Aoust 1671 & 13 Septembre 1674. par lesquels Dame *Elisabeth de Crevant d'Humieres* y a été nommée & maintenuë; elle a fait entierement rebatir cette Maison, & y a rétabli une Communauté de Religieuses. . . . . 6000.

PANTHEMONT.

Panthemont, ou Penthemont, ou Penthemonts, en latin *Partus mons*, *seu Panteo mons*, *vel de Pente monte*, fondée environ l'an 1218. unie à l'Ordre de *Citeaux* en 1221. réduite en Prieuré d'Hommes près de *Beauvais* en 1483. & depuis restituée aux Filles, & établie en la même ville de *Beauvais* en l'Hôtel de la Châtellenie, le premier Juin 1647. puis transferée au Faubourg *S. Germain* à *Paris*, le 12 d'Avril 1671. . . . . . . 6000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINTE CLAIRE.

MONCEL.

Moncel, en latin *Montcellum*, située à deux ou trois

TITULAIRES. lieuës de Senlis, & près de *Pont Sainte Maixance sur l'Oise*, fut fondée par *Philippe le Bel* en 1309. mais la Maison ne fut bâtie que vers l'an 1335. par *Philippe de Valois*. . . Florins Reven. 7000.

PRIEUREZ D'HOMMES.

MESNEL.

Mesnel, ou Meynelle, dit des Bons Hommes, est de l'Ordre de Grandmont & uni au College de Grandmont à Paris.



EVÊCHÉ D'AMIENS.

M. Pierre Sabbatier Docteur en Théologie de la Faculté de Paris.

AMIENS, en latin *Ambianensis*, Ville de la seconde *Belgique* & de l'exarcat des *Gaules*, Capitale de la *Picardie*, sur la *Somme* & Episcopale dès l'an 303. sous la Métropole de *Reims*. *Saint Firmin* fut l'Apôtre du pays & le premier Evêque d'*Amiens*; il y souffrit le martyre, & son corps s'y garde toûjours; il eût pour Successeur un autre *Firmin* fils de *Faustinien*, qui lui donna le nom de ce Saint martir pour en honorer la Mémoire; & ce fut ce *Firmin* qui fit bâtir l'Eglise Cathedrale de *Notre-Dame*. *Saint Firmin*, dit *le Confes*, fut fait Evêque de la Ville, dans le quatrieme siécle, selon l'opinion commune. *Saint Honoré* le fut au septiéme siecle, & *saint Salve* ou *saint Sauve* dans le même siecle. *Saint Godefroy* ou *Geoffroy* fut Evêque d'*Amiens*, dans les siecles 11 & 12. L'Eglise d'*Amiens* a eu soixante & dix sept Evêques depuis *S. Firmin* jusqu'à M. *Pierre Sabbatier* qui en remplit aujourd'hui 1725. le Siege Episcopal. Parmi ces Evêques, il y en a sept qui sont reconnus pour Saints, & sept qui ont été Cardinaux. *Jean de la Grange*, appellé le Cardinal d'*Amiens*, fut premier Ministre & Sur-Intendant des Finances sous *Charles* V. La seigneurie temporelle de la ville d'*Amiens* fut donnée autrefois par les Rois de *France* aux Evêques d'*Amiens*, & ce sont ces Prélats qui donnerent le Comté d'*Amiens* aux Seigneurs de la Maison de *Boué*, qui en furent dépossedez par *Raoul* Comte de *Vermandois*, dont la fille *Isabelle* épousa *Philippe* d'*Alsace* Comte de *Flandres*, qui ceda l'an 1185. le Comté d'*Amiens* au Roy *Philippe Auguste*, & huit ans aprés, l'Evêque d'*Amiens* nommé *Thibaud* ceda au Roi & à sa Couronne l'hommage de ce Comté d'*Amiens*,

miens, qui appartenoit à cet Evêque. Les Comtes d'A-*miens* relevoient immediatement par foy & hommage de l'Evêque de cette Ville. Cette mouvance fut reconnuë en 1183. ainsi qu'il paroît par une Charte de *Philippe Auguste*; mais l'origine en est ignorée. Le Roy pour se liberer de la foy & hommage dûs à l'Evêque d'Amiens à cause de ce Comté, qu'il venoit d'unir à la Couronne, remit à l'E-vêque le droit de *Procuration*, qui n'étoit autre chose que le droit qu'avoient les Rois de *France*, d'être défrayés par les Evêques d'Amiens, lorsqu'ils étoient dans cette Ville. Par cette même Charte, il est porté, qu'au cas que le Com-té d'Amiens fût désuni de la Couronne, le Roy repren-droit son droit de Procuration, & l'Evêque celui d'exi-ger la foy & hommage des Comtes. La ville d'Amiens est à vingt-huit lieuës de *Paris*, & à quatorze d'*Arras*. La Cathedrale est sous le nom de *Notre-Dame*; on ne peut rien voir de plus parfait ni de plus beau, & dans tout le Royaume de *France* il n'y en aucune qui puisse lui dis-puter. Elle fut commencée l'an 1220. & achevée l'an 1269. Elle a 366 pieds de long, sur 49 pieds 9 pouces de large, sans y comprendre les aîles ou bas côtez. Son élevation est de cent trente deux pieds, & la croisée a cent qua-tre-vingt-deux pieds de long. La nef est vantée comme un ouvrage achevé; elle est longue de deux cens treize pieds, & le chœur de cent cinquante-trois: D'autres di-sent, qu'il n'y a point dans tout le Royaume une nef plus grande ni mieux pavée que celle de la Cathedrale d'A-miens, qui a 180 pas communs de longueur, & par conse-quent est plus longue que celle de *Notre-Dame de Paris*, qui n'en a que 170. Outre la grandeur de l'Eglise d'A-miens, c'est une des plus ornées du Royaume; elle a de fort belles Chapelles, & est embellie de Tableaux à cha-que pillier; On en voit trois dans la Nef qui represen-tent la *Vierge* glorieusement portée par les Anges, d'un marbre blanc, trés-bien travaillé; & au milieu de la mê-me

Titulaires.		Florins	Reven.
	me Nef deux tombeaux d'Evêques, avec leurs figures de bronze au-dessus. C'est dans cette Eglise que l'on conserve le chef de *saint Jean-Baptiste*, qui, à ce qu'on dit, fut apporté de Constantinople en 1206. après la prise de cette Ville, par *Walon de Sarton* Gentilhomme *Picard*. Le Diocese d'Amiens a vingt lieuës de long & 16 de large. On y compte 776 Cures, 20 Abbayes d'Hommes, 6 de Filles, 66 Prieurés, 13 Eglises Collegiales & 6 Commanderies de l'Ordre de *saint Lazare*. Les Paroisses sont distribuées entre plusieurs Doyennez Ruraux, & il y a dix Paroisses dans la ville d'Amiens; une dans le Faubourg & trois dans la Banlieuë qui sont censées de la Ville.		
	Le Chapitre de la Cathedrale est composé de 9 dignités, le Doyen, le Prévôt, le Chancelier, l'Archidiacre d'Amiens, l'Archidiacre de *Ponthieu*, le Préchantre, le Chantre, l'Ecolâtre & le Penitencier. Il y a outre cela quarante-trois Chanoines Prébendez, deux Chanoines Vicariaux, deux Chanoines Reguliers de *saint Augustin*, dont les Prébendes furent unies, l'une à l'Abbaye de *S. Acheuil*, l'an 1093. & l'autre à l'Abbaye de *saint Martin* en 1148 soixante & douze Chapelains & dix enfans de chœur. Le Doyen est élû par le Chapitre, & confirmé par l'Archevêque de *Reims*. L'Evêque donne toutes les autres dignités, tous les Canonicats prébendez & la moitié des Chapelles. Le Chapitre donne tout le reste. Le revenu des Canonicats, année commune, est de 800 liv. Le Chapitre a Jurisdiction sur les Ecclesiastiques & Beneficiers de sa dépendance. Cette Jurisdiction s'exerce par un Chanoine; & les appellations de ses Jugemens sont portées à l'Officialité Metropolitaine de *Reims*. La taxe des Bulles en Cour de Rome est de 4900 florins, à cause de l'union de l'Abbaye de *saint Martin des Gemeaux*, car avant cette union la taxe étoit à 4200. . . .	4900.	12000.

ABBAYES

TITULAIRES.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

CORBIE.

M. le Cardinal de Polignac. L'on peut voir ses autres Abbayes & ses titres ailleurs.

Corbie, ou *saint Pierre de Corbie*, en latin, *Corbeïa, seu sanctus Petrus de Corbeïa, aut Corbiensis*, située dans la ville de *Corbie* en *Picardie*, dans le petit païs de *Santerre* sur la riviere de Somme, & éloignée d'Amiens de quatre lieuës, & de *Peronne* de sept ou huit. La Reine *Bathilde* & son fils *Clotaire* III. fonderent cette Abbaye vers l'an 662. pour des Moines qu'ils firent venir de *Luxeu* en *Bourgogne*. Ils accorderent au Monastere de *Corbie* de grands privileges, qui furent confirmez par des Bulles du Pape *Benoist* III. & de *Nicolas* I dans le IX. siecle; alors ce Monastere ne cedoit à aucun autre en France; & les Moines qui étoient celebres, même par leur savoir, avoient envoyé une Colonie en *Saxe* sur le *Veser*, sous le Regne de *Loüis le Débonnaire*. Cette nouvelle *Corbie* est une des plus puissantes Abbayes d'*Allemagne*, & son Abbé est Prince de l'Empire; elle fut fondée par *Loüis le Débonnaire* l'an 822. Mais pour revenir à l'ancienne Abbaye de *Corbie*; je dirai que c'est d'elle, d'où sont sortis tant de grands hommes illustres par leur naissance, leur sainteté, leur doctrine, & les grands services qu'ils ont rendu à l'Eglise. Un *saint Adalard* parent de l'Empereur *Charlemagne* & Abbé de Corbie en 777. mourut en 827 un *Wola*, un *saint Anschaire* Apôtre des pays Septentrionaux, un *saint Paschal Radbert* Abbé de *Corbie* en 844. & mort en 865, un *Ratram*, illustres par leurs ouvrages, un *saint Hildeman*, que l'Eglise de *Beauvais* regarde avec justice, comme un de ses grands Evêques, un *saint Geraud* Abbé & pere de tant de Moines & plusieurs autres Prélats qui en ont été les principaux ornemens. Il y avoit autrefois un trés-grand nombre de manuscrits dans l'Abbaye de *Corbie*, les principaux ont été apportez à l'Abbaye de *saint Germain des Prez* à *Paris*; mais il en reste encore

Titulaires		Florins	Revenu.
	core bien deux cens à l'Abbaye de *Corbie*, dont le Refectoire & le Cloître sont deux pieces admirables. Cette Abbaye est immediatement soumise au saint Siege, par l'exemption que *Berthefride*, Evêque d'*Amiens*, lui accorda l'an *669*. l'Abbé est Comte de *Corbie*, & Seigneur temporel & spirituel de la Ville. La réforme de la Congrégation de *saint Maur* a été introduite dans l'Abbaye de *Corbie*, en 1619. & c'est la sixiéme Maison qui lui a été unie. La Manse des Religieux est égale pour le moins à celle de l'Abbé.	6000.	50000.

FOREST-MOUTIER.

M. Herbault de Beaufort, Evêque de Lectoure.	Forest-Moutier, en Latin *sancta Mariâ Foresti Monasterii*, est située en *Picardie*, au milieu des Bois de *Cressy* à trois lieuës & demie d'*Abbeville*, & fondée en *640*. par *saint Riquier*, qui en fut le premier Abbé, d'autres disent en *675*. La taxe des Bulles à Rome étoit autrefois à 400. Florins, mais maintenant elle est à . . .	300.	30000.

SAINT FUSCIEN.

M Sublet d'Heudicourt s'en est démis en faveur de M. Baudry, & il donne 800 liv de pension à l'ancien Titulaire.	Saint Fuscien aux Bois lès-Amiens, en Latin, *sanctus Fuscianus in Nemore, vel ad Nemora*, située en *Picardie*, à deux lieuës de la Ville d'*Amiens*, & fondée en 880. par *Chilperic*: d'autres disent en 1105. par *Enguerand*, Comte d'*Amiens*.	200.	

SAINT JOSSE.

M. le Comte de Blamxenxeim, Chanoine de Cologne.	Saint Josse sur Mer, en Latin, *sanctus Jodocus super Mare, vel Judoci cella*, située en basse Picardie, dans le Bourg du même nom, sur la riviere de *Canche*, dans le *Ponthieu* à deux lieuës de *Montreuil*, vers le Couchant, vis-à-vis d'*Etaples*, à une grande lieuë de la Mer. *Saint Josse*, Prince *Breton*, s'étant retiré de son païs aux extrêmitez du *Ponthieu*, mourut vers l'an *668*. dans son hermitage, qui étoit dans une Forest, entre les Rivieres de *Canche* &		

TITULAIRES. | Florins | Revenu.

d'*Authie*; on en fit long-temps après un Monastere sur les limites des Dioceses d'*Amiens* & de *Boulogne* : il s'appelle *saint Josse aux Bois*, & fut fondé en 793. par *Charlemagne*. Il n'y a rien de remarquable que le Calice de *saint Josse*, qu'on ne peut nier être très-ancien, il est de fonte, & peu élevé, mais la coupe est fort large : elle a deux ances, des inscriptions & plusieurs figures. La réforme de la Congrégation de *saint Maur* est dans l'Abbaye de *saint Josse*, sur Mer, laquelle est taxée à Rome. . . . . 100. 50000.

SAINT SAUVE.

M. Benoise; Saint Sauve de Monstreuil, en Latin, *sanctus Salvius de Monsterolio, vel Monasteriolo super Mare*, située en la Ville de *Monstreuil* sur Mer, & sur la Riviere de *Canche*, en *Picardie*, dans le Comté de *Ponthieu*, près le *Boulonnois*. Cette Abbaye est plus ancienne que l'Evêque d'*Amiens*, dont elle porte le nom. . . . 250. 50000.

MOREUIL.

Dom de Heussy. Moreuil, où saint Vast de Moreuil, en Latin, *sanctus Vedastus de Morolio*, située dans le Bourg de *Moreuil* en *Picardie*, dans le *Santerre*, sur la Riviere d'*Auregne*, entre les Ville de *Corbie* & de *Montdidier*, & à vingt-neuf lieuës de *Paris*; quelques-uns donnent le nom de Moreuil à cette Abbaye, & disent que son Eglise est dédiée à *saint Wast*. Cette Abbaye, qui est en regle, n'étoit originairement qu'un Prieuré dépendant de celle de *Breteuil* : elle fut fondée en 1109. par *Bernard*, Seigneur de *Moreuil*. L'Eglise de l'Abbaye sert de Paroisse, & le Chœur des Religieux est proprement celui de la Paroisse : il n'est séparé que d'une balustrade de bois, fermée d'une porte à deux batans. Le Chœur a tout au plus douze toises de long, sur cinq de large. C'étoit ici le lieu de la sepulture de l'ancienne Maison de *Crequi*. Les deux caveaux de ces illustres Seigneurs, ont été pillés par de malheureux

Moines

Titulaires.		Florin	Reven.
	Moines qui y étoient avant que la réforme de *saint Maur* y fût introduite. Ils avoient dispersé les os de leurs principaux Bienfaiteurs, pour vendre jusqu'au plomb de leurs cercueils : ils ont été punis de ce crime, par un sanglant Arrest du Parlement de Paris, donné au mois de Fevrier de l'an 1711.	200.	5030.

SAINT RIQUIER EN PONTHIEU.

M. de Châteauneuf de Rochebonne, Evêque de Noyon, & Abbé d'Elan, Ordre de Citeaux, D. de Reims.

Saint Riquier en Ponthieu, autrefois Centule, en Latin, *sanctus Richarius de Pontivio, seu Pontivo, vel Centulum, aut Centula*, située dans la Ville de *saint Riquier* en *Picardie*, sur la petite riviere de *Cardon*, à deux lieuës d'*Abbeville*. *Saint Riquier* nâquit en ce lieu, du temps de *Clotaire* II. vers le commencement du septieme siecle : il y jetta les fondemens du célebre Monastere de son nom, vers l'an 640. d'autres disent en 630. ou 634. ou 638. Ce Monastere reconnoît d'*Agobert* pour son Bienfaiteur. *Saint Riquier* établit pour premier Abbé *Oüalde*; & pour lui il fut Abbé d'un autre Monastere, qu'il bâtit depuis dans la Forest de *Cressy*, appellé encore aujourd'huy *Forest-Montier*, à trois lieuës & demie d'*Abbeville*. Saint Angilbert fut Abbé de *saint Riquier*, l'an 793. après *Symphorien* : il aggrandit de beaucoup le Monastere, y bâtit quatre nouvelles Eglises; mais il fut ruiné à diverses reprises par les *Normands*, il fut rebâti sous *Hugues Capet*; mais dans une enceinte beaucoup plus petite, avec une seule Eglise, comme on le voit aujourd'hui. L'Abbaye de *saint Riquier* étoit autrefois très-considerable; car outre la Seigneurie du lieu nommé *Centule*, elle avoit celle d'*Abbeville*, de *Dommar*, de *Montreuil*, & autres, comme on le peut voir dans l'ancienne chronique de *saint Riquier*, dont l'Auteur nommé *Hariulphe*, vivoit il y a plus de six cens ans. Depuis que les Moines eurent perdu la Seigneurie temporelle de la Ville de *saint Riquier*, les Comtes de *Ponthieu* & ceux d'*Amiens* se l'approprierent. Cette

 Abbaye a eu grand nombre d'illustres Abbez, & entre autres *saint Angilbert*, gendre de l'Empereur *Charlemagne* il l'a mit dans un tel point de splendeur, que de son tems elle avoit peu d'égales. Il rebâtit non seulement le Monastere avec une magnificence vrayement Royale, mais il y assembla trois cens Religieux & cent Novices, qui étant partagez en plusieurs bandes, chantoient sans interruption les louanges de Dieu. La sainteté de leur vie, répondoit à leur nombre; & pour sçavoir bien vivre, il suffisoit de venir à *saint Riquier*. Le Saint voulut, après sa mort, être enterré à la porte de l'Eglise, pour être foulé aux pieds de tous les passans; mais vingt-huit ans après, l'Abbé *Ribbodus* le transporta dans l'Eglise, & le mit dans la Nef près du Chœur. Le Corps du Saint est demeuré depuis dans ce même lieu, & on ignoroit où il étoit: lorsqu'en 1685. il fut trouvé en travaillant à l'Eglise. On le mit dans une belle Chasse d'argent, que lui fit faire M. d'*Aligre*, Abbé Commendataire de *saint Riquier* Aujourd'hui il est dans le Sanctuaire avec le Corps de *saint Riquier*, de *saint Vigor*, Evêque de *Bayeux*; de *saint Maugul*, & de quelques autres. Je ne dis rien ici des *saints Magdegile* & *Hildevert*, Abbez de *saint Riquier*; de *Richard*, Evêque de *Sabine*, & Cardinal; de *Jeremie*, Archevêque de *Sens*; d'*Helisacar*, Chancelier de *Louis* le *Debonnaire*; de *Louis*, Chancelier de *Charles* le *Chauve*, & de *Carloman*, fils du même *Charles*; parce que cela me meneroit trop loin. Mais je ne sçaurois me dispenser de dire ici qu'on regarde M. *Charles* d'*Aligre*, Abbé Commendataire de *saint Riquier*, comme le restaurateur de la Maison, & comme un second *saint Angilbert*. Avant l'introduction de la réforme de la Congrégation de *S. Maur*, en 1660. l'Abbaye étoit dans un si grand désordre & dans un état si pitoyable, qu'on hesita si on accepteroit cette Maison. La réforme l'a entierement relevée, & l'a mise en état d'entretenir un bon nombre de saints Religieux: & M.

M. l'Abbé d'*Aligre*, mort Conseiller d'Etat en 1695. s'est efforcé de lui rendre son premier lustre, par les beaux bâtimens qu'il y a fait faire, & par les décorations admirables dont il a orné l'Eglise : L'Autel de marbre, le Chœur & le Sanctuaire pavez de même matiere, la riche argenterie, les Chaises du Chœur, les beaux grillages, la boiserie des Chapelles, les admirables tableaux qu'on y voit, sont des monumens éternels de sa pieté, & qui rendront sa memoire immortelle dans le monastere. C'est par reconnoissance de tant de bien-faits que nos Confreres de *saint Maur* lui ont fait dresser une belle & longue inscription dans l'Eglise. La Bibliotheque étoit belle autrefois à *saint Riquier*; mais le malheur des guerres, & le peu de soin des Religieux avant la réforme, l'ont tellement dissipée, qu'il n'y a plus que deux Manuscrits qui meritent quelque attention : Le premier est un Texte des Evangiles écrit en Lettres d'or, sur du velin pourpré, donné à *saint Angilbert* par l'Empereur *Charlemagne*. L'autre est la Chronique du Monastere, écrite par *Hariulfe*, Religieux de *saint Riquier*. Le Manuscrit est du tems de l'Auteur, & pouroit bien être l'Original; on y lit son Epitaphe. Le Monastere de *saint Riquier* étoit aussi magnifique que l'Eglise; mais le 29 de Mars 1719. il tomba du Ciel un tourbillon de feu, qui en moins d'une heure de tems réduisit en cendre cette Maison Religieuse : il n'y eût que l'Eglise, la Sacristie, & le Trésor qui ne furent point endommagez. . . . . . 4000 | 1000.

VISIGNOL.

Visignol, ou Visigneul, ou Vizigeux ; Pelletier met cette Abbaye de l'Ordre de *saint Benoist* : & en un autre endroit, de l'Ordre de *saint Augustin*. Je ne sçais lequel croire ; mais comme je vois que d'autres Auteurs la mettent de l'Ordre de *saint Augustin*, j'ay suivi l'opinion la plus forte; & l'on trouvera ci-après l'article de Visignol, dans les Abbayes de l'Ordre *de saint Augustin*.

LAIRES. Florins Reven.

SAINT VALERY.

Fourbin sou Ar- d'Arles. Saint Valery, en latin *sanctus Valericus ad mare, seu vimacense monasterium, vel Walarici fanum*, située dans la Ville du même nom au pays de *Vimeux* en basse *Picardie*, à l'emboûchure de la riviere de *Somme*, quatre lieuës au dessous d'*Abbeville*. La ville de *saint Valery* a pris son nom de ce célebre Monastere, qu'on nommoit anciennement *Leuconaus*: *Orderic Vital*, qui écrivoit dans le douxiéme siécle, appelle ce lieu *Legonaus*. Le Roy *Clotaire* II. l'an 614. donna à *Waldolen* & à *Wallery* deux Religieux venus de *Luxeu*, la Terre de *Leuconay*, à l'emboûchure de la *Somme*, dans le pays de *Vimeu* en *Ponthieu*. Ils y bâtirent une Chapelle & des Cellules. *Saint Valery* mourut dans la sienne l'an 622. Son corps fut enterré au haut d'une montagne sous un arbre entourré de buissons, où il avoit coutume d'aller prier, à une lieuë & demie de sa cellule. *Saint Blitmond*, qui avoit été son Disciple, avec la permission & les secours du Roy *Clotaire* & de *Bochard* Evêque d'*Amiens*, bâtit près de-là en 627. le Monastere, dans l'Eglise duquel il fit transporter le corps du Saint. Les Chanoines qui s'y étoient introduits, en furent ôtez par *Hugues Capet* vers la fin du dixiéme siécle; & l'on y mit des Religieux de *saint Benoist*, que l'on fit venir de l'Abbaye de *saint Lucien de Beauvais*. Les Historiens attribuent l'élevation de *Hugues Capet* sur le Trône de la Monarchie *Françoise*, parce qu'il a rétabli l'Abbaye de S. *Valery* qui subsiste toûjours sous cette Regle, & l'an 1642. elle embrassa la Reforme de la Congregation de S. *Maur*. C'est la soixante-seiziéme Maison qui lui a été unie, par les soins de *Jean Bentivoglio* Abbé de ce Monastere. S. *Valery*, qui étoit *Auvergnac*, & vivoit dans le septiéme siecle, fut enterré dans une petite Chapelle assez près du Monastere, où il y avoit beaucoup de devotion, & où plusieurs insensez recevoient leur guerison, mais aujour-

d'huy

d'huy son corps est conservé dans l'Abbaye en une trés-belle Chasse d'argent, aussi-bien que celui de *saint Blitmont* Abbé, son successeur ; celui de *saint Sevole* Comte de *Ponthieu* & martyr, celui de *saint Vulganius* Archevêque de *Cantorberi* & celui de *saint Ribert*. Le Monastere aïant beaucoup souffert, & aïant été desolé par les Pirates *Normands* dans le neuviéme & dixiéme siécle, les Moines prirent des Chevaliers pour les défendre, avec le titre d'*Advouez*, *Advocati* ; mais ces *Advouez* se rendirent dans la suite veritables proprietaires & indépendans des Moines, prenant le nom de Barons, puis de Marquis. Comme *Leuconaus* étoit la principale place du pays de *Vimeux*, l'ancien Auteur de la vie de *saint Valery* l'appelle Abbé de *Vimeux*, *Abbas Vimacensis*. *Regembeau & Raimbert* Abbez de ce Monastere ont été Evêques d'Amiens. L'Abbaye de *saint Valery* joüissoit autrefois d'une Jurisdiction Proépiscopale dans la Ville ; mais elle en a été évincée par Arrêt du Parlement de *Paris* du huit de Fevrier 1669. Les Religieux de la Congregation de *saint Maur* joüissent de neuf mille cinq cens livres de revenu, & l'Abbé de treize mille. La taxe de *Rome* est de . . . . . . 1712. | 14000.

ABBAYE D'HOM. DE L'ORDRE DE CITEAUX.

CERCAMP.

M. le Comte de Clermont Prince du sang Il a eu cette Abbaye le 17 Octobre 1723. On a mis le même jour plusieurs pensions sur cette Abbaye ; sçavoir, 3000 l. pour M. le Marquis de Rheligny Gouverneur du Comte de Clermont 2000 livres à l'Abbé de Dijon Precepteur de ce Prince, 1000 liv. à M. de Bonnail Chevalier de saint Lazare, & 2000 liv. à M. d'Olmont.

Cercamp ou Cherchamp, en latin, *Carus Campus*, fille de l'Abbaye de *Pontigny*, située dans le Bourg de *Cercamp* dans l'Artois, sur la Riviere de *Canche*, au-dessus de *Hesdin* prés de *Frevenq*, & fondée l'an 1140. par un des Comtes de *saint Pol*. Ses successeurs, par pieté ou par vanité, firent beaucoup de bien à ce Monastere, qui étoit autrefois magnifique, mais il n'y reste de l'ancien bâtiment que la Nef de l'Eglise. Les Comtes de *saint Pol* avoient leurs sepultures dans le Chœur, qui aïant été

ruiné,

Titulaires.		Florins	Reven.
	ruiné, leurs cendres ont été transportées dans une Chapelle de la Nef, & on y a mis une inscription. . .	4000	20000.

GARD.

M. de Rohan Guimenée Archevêque de Reims & Abbé de Gorze, D. de Mets, O. de S. Benoît. Il a eu l'Abbaye du Gard au mois de Janvier 1715.	Gard ou le Gard, en latin, *Gardum, seu de Garda, aut de Gardo*, Fille de l'Abbaïe de *Charlieu*, située en *Picardie*, à quatre lieuës d'Amiens, au bord de la *Somme*, à demie lieuë du Bourg de *Pequigny*, du côté du Levant, & fondée le 24 Aoust 1139. par *Harart* ou *Girard* Vidame d'Amiens, dont le corps est enterré dans le Grand Cloître. Il paroist par les bâtimens de cette Abbaïe qui restent aujourd'hui, qu'elle étoit autrefois fort illustre. On voit dans les Chœurs d'anciennes formes, telles que les avoient les premiers Religieux de l'Ordre. Le Chœur des Convers occupoit toute la Nef, ce qui paroist dans les murailles, & les pierres brutes des piliers qui étoient cachées par les formes des Convers. Il y a dans l'Eglise une pierre qui servoit de piscine aux Religieux pour se laver les mains.	2000.	18000.

LIEUDIEU.

M. le Bouchier de Bellancourt.	Lieu-Dieu, en latin, *Locus Dei*, Fille de l'Abbaye de *Foucarmont*, située en *Picardie* dans le territoire du village qu'on appelle *Beauchamp*, qui est le lieu de la residence des Marquis des *Gamaches* d'aujourd'hui, sur la riviere de *Brede*, d'autres disent de *Senarpont*, & sur les confins du diocese de *Roüen*; elle fut fondée par Bernard & Thomas Seigneurs de *Dreux* & de *saint Valery*, le trois des Kalendes de Fevrier 1190 ou 1191. & détruite par les *Bourguignons* en 1472. Elle porta les marques de leur fureur jusqu'au tems de *Noël Cointel*, qui en fut Abbé Regulier, & qui employa la plus grande partie de son revenu, pour en bâtir l'Eglise & le logement des Religieux.	160.	3500.

VALLOIRES

TITULAIRES. | Florins | Reven.

VALLOIRES.

M. de Broglio.

Valloires, en latin, *Balancia, seu Vallolia, aut Valloria*, Fille de l'Abbaye de *Cîteaux*, située en *Picardie*, & fondée d'abord le 3 des Ides de Septembre 1138. par *Guy* Comte de *Ponthieu*: D'autres disent, par *Guillaume Talvas* Comte de *Ponthieu*. Trois ou quatre ans aprés, elle fut transferée à *Balance*, où il y avoit des Chanoines Reguliers, qui cederent la place aux Religieux de *Cîteaux*, mais ils n'y demeurerent pas long-tems, parce que ce lieu étoit élevé & serré, & ils vinrent s'établir à *Valloires* dans une vallée assez agréable, sur la riviere d'*Authie*. *Jeanne* Reine de *Castille*, de *Tolede* & de *Leon* fut enterrée dans l'Eglise de cette Abbaye. L'on dit aussi que Jean de *Luxembourg* Roy de *Boheme*, tué à la bataille de *Crecy* y fut inhumé, mais qu'il fut ensuite transporté en *Hongrie*. On y voit encore le tombeau d'un Seigneur d'*Aumale*, mais sans incription.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

SAINT ACHEUIL.

M. de l'Etoile Poussemotte de Montbrizeüil.

Saint Acheüil, en latin, *sanctus Acheolus, seu Atheolus*, située en *Picardie*, entre les rivieres de *Celle* & d'*Auvergne* hors des portes d'Amiens & au-delà du Faubourg, & fondée en 1136. C'estoit autrefois l'Eglise Cathedrale, avant qu'elle eût été transferée dans la Ville par *saint Sauve* Evêque dans le septiéme siécle. L'Evêque *Thierry* y établit une Communauté de Clercs l'an 1145. à la priere du Chapitre de la Cathedrale, qui donna à cette Eglise la meilleure partie des biens qu'elle possede; aussi est-elle de la Jurisdiction spirituelle & temporelle de ce Chapitre. On y a découvert depuis quelques années, sous le Grand Autel cinq tombeaux anciens, & un sixiéme où l'Evêque *saint Firmin* est representé en habits Pontificaux, tenant la crosse en main, mais sans mitre. Ces tombeaux

Titulaires.		Florins	Revenus
	ont donné lieu à beaucoup de contestations. L'Abbaye de *saint Acheüil* est possedée par des *Chanoines Reguliers* de la Congregation de *sainte Geneviéve*, & est en regle. . .	180.	3000.

CLAIRFAY.

M. l'Abbé Fauvet Chantre de l'Eglise Royale de S. Quentin ancié Chapelain du Roy, & à preséet Chapelain honoraire par un Brevet particulier que S. M. luy a accordé par grace speciale.

Clairfay, ou N. D. de Clairfay, en latin, *Clarum fagetum, seu Flagetum*, de l'Ordre de S. Augustin, cette Abbaye est située à cinq lieuës d'Amiens, & au même Diocese, entre ledit Amiens & Arras, sur les confins de *Picardie*, près le Pays d'Artois, & a été fondée en l'an 1140. par le Seigneur *Hugues Camp d'Avesnes* Comte de *saint Paul*, qui fonda aussi en même tems l'Abbaye de *Cerfcamp*, Ordre de Cîteaux, où il fut inhumé deux ans après la fondation de ce Monastere.

Son fils Anselme Camp d'Avesnes Comte de S Paul, après la mort de son Pere, confirma la donation & fondation, qu'avoit fait son pere de ladite Abbaye de Notre-Dame de Clerfay, avec la Haute & Basse Justice & toute la Seigneurie, laquelle Abbaye en ce tems-là le Roy prit aussi sous sa protection & sauve-garde, comme il se voit dans les Registres de la Chambre des Comptes de *Paris*, où il est dit, *que les biens des Abbés Religieux & Couvent de l'Eglise de Notre-Dame de Clerfay au Diocese d'Amiens, de l'Ordre de saint Augustin, sont amortis sous le Roy Notre Sire, tant en temporalité comme autrement, ressortissans à part, & sans moyen au Roy Notredit Seigneur, & dont ils sont l'espicial & salve garde du Roy Notredit Seigneur; & li leurs familléres & maisines, & dont ils ne doivent aucun service ou redevableté en tems de guerre ne autrement, fors seulement qu'ils sont en le salve garde du Roy Notredit Seigneur, comme dit est, mais seulement sont tenus de prier pour li & se noble lignée devotement en l'Office divin, qui tous les jours est fait en ladite Eglise.* Cette Abbaïe est taxée à . . . 66. 2500.

SAINT MARTIN AUX JUMEAUX.

Unie à l'Ité-

Saint Martin aux Jumeaux, en latin, *sanctus Martinus*

Titulaire... ché d'Amiens en 1565. *nus de Gemellis*; située dans la Ville d'Amiens. C'étoit originairement une Abbaye de l'Ordre de *saint Benoist*; d'autres disent, comme *saint Gregoire de Tours*, que ce n'étoit qu'une petite Chapelle qu'on avoit bâtie à l'endroit où *saint Martin* donna la moitié de son manteau à un pauvre. Des Religieuses s'y établirent, & puis en sortirent. *Guy* Evêque d'Amiens y érigea une Communauté de Clercs, à laquelle le Chapitre de la Cathedrale donna des biens considerables en 1103. & c'est en vertu de cette donation qu'il jouit de la Jurisdiction spirituelle & temporelle sur cette Maison. Les Clercs, par une ferveur extraordinaire, se firent de seculiers qu'ils étoient, reguliers de l'Ordre de *saint Augustin*. L'an 1109 ils ne prirent d'abord que la qualité de Prieur. Leur Communauté fut érigée en Abbaye en 1145. par *Thierry* Evêque d'Amiens. Elle fut unie à l'Evêché l'an 1565 en faveur du Cardinal de *Crequy* pour lors Evêque d'Amiens, & la Maison des Religieux fut donnée aux *Celestins* en 1635. parce qu'il n'y avoit plus que deux Religieux; & les *Celestins* ont rebâtie magnifiquement la Maison dans l'endroit même, où *saint Martin* n'étant que Cathecumene, partagea son manteau avec un pauvre, qui étoit *Jesus-Christ*. L'Eglise est trés-propre; la boiserie de la Sacristie est admirable, & la Bibliotheque est fort bonne. On y trouve même quelques manuscrits, dont les plus considerables sont un *Lactance*, quelques ouvrages d'*Okam*, de *Petrarque*, de *Thomas* de *Cracovie* sur l'Eucharistie, la vie de *saint Pierre Celestin*, l'Epitre aux Freres du *Mont-Dieu*, sous le nom de *saint Bernard*, deux Commentaires sur la regle de *saint Benoît*, l'un du Pere *Pocquet Celestin*, qui mourut en 1546. & l'autre de *Lantaye Celestin* de *Brabant*, qui vivoit en 1509. . . | Florins: 700 | Revenu: 5000

SAINTE MARIE.

Unie aux Celestins d'Amiens. Sainte Marie de Visignol, ou Vizigneul, ou vizigneux, *Sancta Maria de Visignolio*. On n'en trouve point de Mémoires. . . . . | 40

Titulaires.		Florins	Reven.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE PREMONTRE'.

SAINT ANDRE'.

Le R. Pere Godard.

Saint André aux Bois, en latin *S. Andreas in Nemore*, située à deux petites lieuës d'*Hesdin* & de *Montreüil* en *Picardie*. Ce n'étoit dans son origine qu'une dépendance de celle de *Domp-Martin*. *Thierry* Evêque d'Amiens l'érigea en Abbaye en 1163. Il paroît par quelques titres, que la Prévôté de *Magdebourg* lui étoit autrefois unie, elle n'a aucune Cure ce qui est assez particulier dans l'Ordre des *Prémontrez*, & elle a eu l'avantage de n'avoir eu jusqu'à present que des Abbez Reguliers. Lors de la vacance, les Religieux presentent trois sujets au Roy, & Sa Majesté en nomme un. Il y a des Auteurs qui disent, que cette Abbaye fut fondée l'an 1156. par *Guillaume de saint Omer*. . . . . 60 | 4000.l.

DOMPMARTIN.

Le R Pere Ricouart.

Dompmartin, ou saint Josse aux Bois, en latin, *sanctus Judocus in Nemore Dompmartini*, *seu de domo Martini super littus*, *vel sanctus Jodocus Dompmartini*, située en *Picardie*, a une lieuë & demie de l'Abbaye de *saint André aux Bois*, près la Ville d'*Hesdin*, & à 45 lieuës de *Paris*. Elle fut fondée l'an 1159 par *Milan* Evêque de *Therouenne*, sous l'invocation de *saint Josse*, & je ne sçai d'où vient qu'elle porte le nom de *Dompmartin*; car tous les anciens titres l'appelent *saint Josse aux Bois*, elle est trés-belle, & l'une des plus florissantes de l'Ordre de Prémontré. Elle est en regle. . . . . 100. | 6000.

SAINT JEAN-LEZ-AMIENS

M. Fleuriau Evêque d'Orleans.

Saint Jean lez Amiens, en latin, *sanctus Joannes in Ambianis*, située dans la Ville d'Amiens: Elle fut fondée par *Guy* Châtelain d'Amiens l'an 1125. Les Religieux Prémontrez qui l'occupent, sont de l'ancienne observance, &

ont

[illegible]

ont une excellente Bibliotheque où il y a plusieurs Antiquitez. . . . .

Florin	Reven.
200.	17000.

SELINCOURT.

M. de Croy de Solre, de Molambais, le 9. Mai 1723

Selincourt, en Latin, *sanctus Petrus de Selincuriâ, aut Selincurtis*, située dans le Bourg du même nom, dans l'*Amienois* en *Picardie*, à sept lieues au-deça d'*Amiens*, & fondée en 1131. par *Gautier Tirel*, Seigneur de *Poix*. On nomme communément cette Abbaye, *sainte Larme*, à cause d'une sainte Larme de Notre-Seigneur, que *Bernard de Moreüil* apporta de la Terre Sainte, & qu'il donna l'an 1206. au Monastere, où elle attira un grand nombre de Pelerins : elle est fluide, & se conserve dans un trés-beau Reliquaire. Il y a un assez bon nombre de Manuscrits dans la Bibliotheque de cette Abbaye, la plûpart sont des Ouvrages des Peres. L'Eglise, après la Cathedrale d'*Amiens*, est la plus belle du Diocese. .

Florin	Reven.
200.	50[illegible]0.

SERY AUX PREZ.

M. de Hautefort.

Sery aux Prez, en Latin, *Siriacum in Pratis*, située en *Picardie*, sur la riviere de *Brêle*, entre *Aumale* & la Ville d'*Eu*, à trente-quatre lieuës de *Paris*, tout proche de *Blangy*, & fondée par *Guillaume de Cayeux*, Seigneur de *Boullencourt*. . . . .

Florin	Reven.
500.	9800.

ABB. DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINTE AUSTREBERTE.

Mad. Bouchet d'Orçay, & Coadjutrice, Mad. de Tilly de Blaru.

Sainte Austreberte de Montreuil, en Latin, *sancta Austreberta apud Monstrolium ad mare*, située en *Picardie*, aux confins du *Boulonnois*, sur la riviere de *Canche*, auprés d'*Hesdin*, fondée vers l'an 1050. par *Austreberte*, en l'honneur de sa Patrone. Cette *Austreberte* fut premiere Abbesse de *Pouilly*, où selon d'autres, de *saint Paul* en *Beauvoisis*, petite fille de *Baudefroy* le *Grand*, & sœur de *S. Franchilde*. L'Abbaye de *sainte Austreberte* a été transferée depuis à

Montreuil,

Titulaires.		Florins	Revenu
	Montreuil, & l'on y suit les Constitutions du *Val-de Grace* de *Paris*.		0,00.

BERTEAUCOURT.

Mad. de Mouchy, en 1719.

Bertaucourt, en Latin, *Bertolcurtium*, située à cinq lieuës d'*Abbeville*, vers le Levant d'hyver, & fondée l'an 1093. par *saint Gauthier*, depuis Abbé de *saint Martin de Pontoise*.

SAINT MICHEL.

Mad. d'Esclainvilliers, de Sericourt.

Saint Michel de Dourlans, en Latin, *Dorlanum*, *Dulendium*, *vel sanctus Michaël de Dorlano*, située en *Picardie*, dans la Ville du même nom, sur les frontieres d'Artois, à cinq ou six lieuës d'*Amiens*, & un peu moins de *saint Riquier*. On en ignore la fondation. . . . . 8000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

ESPAGNE.

Mad Lambert de Thorigny.

Espagne, en Latin, *Hispania*, sous la direction de *Citeaux* a été fondée l'an 1178. par *Enguerrand des Fontaines*, Senêchal de *Ponthieu*; bâtie la même année par *Thibaud*, Evêque d'*Amiens*; & *Jean*, Comte de *Ponthieu*, & est à present transferée dans la Ville d'*Abbeville*. . 7000.

PARACLET.

Madame de Grouches de Chepy, le 15 Janvier 1721.

Paraclet ou Paraclit, en Latin, *Paraclitus*, Fille de l'Abbaye de *Citeaux* fondée en 1218. par *Enguerrand de Boüe*, & *Ade* sa femme, qui y firent benir & établir *Marguerite* leur fille pour Abbesse; cette Abbaye étoit pour lors à deux lieuës de la Ville d'*Amiens*; mais il y a environ soixante-quinze ans qu'elle a été transferée dans la Ville. 9000

VILLENCOURT.

Mad. de Cequy, en 1719.

Vilencourt ou Willencourt, autrefois Boulancourt en Latin, *Wallencuria*, *seu Bella Curta*, *vel Bella Curtis*, si de

de l'Abbaye de *Citeaux*, & fondée en *Picardie* au Païs de *Ponthieu*, sur la riviere d'*Anthie*, près *Auxy le Château*, d'où elle a été transferée en la Ville d'Abbeville. 6000

PRIEURÉ.

SAINT PIERRE ET S. PAUL.

N. Saint Pierre & saint Paul d'Abbeville, est un Prieuré Conventuel, collatif de l'Abbaye de Cluny : il a été fondé en 1100. par *Guy II*. Comte de *Ponthieu*, il vaut 8000 l. pour le Prieur, & 4000 liv. pour les Religieux.

EGLISES COLLEGIALES.

L'Eglise Collegiale de saint Florent de Roye, Solitaire, qui vivoit du tems de *saint Martin*, par qui il fut ordonné Prestre à *Tours*; fut fondée par *Herbert*, Comte de *Vermandois*, & *Hildebrande* sa femme, qui se reserverent le droit de nommer aux Prébendes. Ce droit a passé au Roy, par l'union du *Vermandois* à la Couronne, l'an 1183. Ce Chapitre est composé d'un Doyen, & de dix-sept Chanoines, sans compter une Prebende qui est unie au College. Le Doyen est élû par le Chapitre, & confirmé par l'Evêque d'*Amiens*. Ce Chapitre a un premier degré de jurisdiction spirituelle : le Doyen & deux Chanoines nommez par le Chapitre, exercent l'Officialité, & connoissent de toutes les causes Ecclesiastiques qui regardent le Clergé, & les habitans de la Ville *de Roye*, excepté de celles où il s'agit de crimes ou de divorce. Les appellations des Jugemens rendus dans ce Tribunal, ressortissent à l'Officialité d'*Amiens*.

Le Doyen, le Chantre, le Tresorier, & les vingt-deux Chanoines de l'Eglise Collegiale de *saint Wlfran* ou *Walphran* dans la Ville d'*Abbeville*, sont de nomination Royale Cette Eglise a esté fondée par *Talvas*, Comte de *Ponthieu*, & par *Jean* son fils. Le premier y établit douze Chapelains en 1111. & l'autre, vingt Prebendes en 1121. Tous

de

ces Benefices sont à la nomination du Roy, par la réünion du Comté de *Ponthieu* à la Couronne.

Le Chapitre de *saint Firmin de Montreuil*, est composé de sept Chanoines, à la collation de l'Evêque d'*Amiens*, & le Doyen est de nomination Royale.

Le Chapitre de *Notre-Dame de Noyelles*, sur le bord de la Mer, est composé d'un Doyen qui est élû par le Chapitre, & confirmé par l'Evêque d'*Amiens*; les douze Chanoines sont à la nomination du Roy, en qualité de Comte de *Ponthieu*; l'Evêque d'*Amiens*, a l'alternative avec le Roy.



EVESCHE'

EVÊCHÉ DE NOYON.

M. Charles-François de Chateauneuf de Rochebonne, Abbé d'Elan, Ordre de Cîteaux, D. de Reims, & de S. Riquier Ordre de saint Benoist, D. d'Amiens.

NOYON, en Latin, *Noviomensis*, Evêché suffragant de *Reims*, Ville Episcopale de la seconde *Belgique*, & de l'Exarcat des *Gaules* dans l'Isle de *France*, & auparavant de *Picardie*, où est son Diocese, à vingt-deux lieuës de *Paris*, à vingt de *Reims*, à quinze d'Amiens, & à huit de *Soissons*, située en un bon & beau païs, sur la riviere de *Vorse*, qui se jette à un quart de lieuë de là dans la riviere de l'*Oyse*, ce qui est une grande commodité pour la Ville de *Noyon*.

L'Evêché étoit autrefois à *Vermand*, dès l'an 314. méchant Bourg à deux lieuës de *saint Quentin*, à dix lieuës de *Noyon*, & à trois lieuës au-dessous de *Chauny*; mais ayant été ruiné par les *Vandales*, *saint Medard* fut fait Evêque de *Vermandois* l'an 530. après la mort d'*Alomer*, & l'année suivante 531. il transporta le Siege Episcopal de *Vermand* ou d'Auguste de *Vermandois* qui devenoit déserte dans ses ruines à celle de *Noyon*, qui étoit dès-lors une place forte. En 532. il fut chargé encore de l'Evêché de *Tournay*, après la mort de *saint Eleuthere*; & depuis ce tems, les deux Evêchez de *Noyon* & de *Tournay* demeurerent unis jusqu'en 1148. environ vers la fin de l'Episcopat de *Simon de Vermandois*; parce que *saint Bernard* obtint de son disciple, le Pape *Eugene III.* la désunion de ces deux Sieges; de sorte qu'*Anselme*, Moine Benedictin, Abbé de *saint Vincent* de *Laon*, fut crée en 1148. premier Evêque de *Tournay*, & cet Evêché a été de fort grande étenduë, jusqu'à l'érection des nouveaux Sieges de *Gand* & de *Bruges*. *Saint Acaire* fut fait Evêque des deux Evêchez l'an 621. après la mort d'*Evroul*, & les gouverna pendant dix-huit ans. *Saint Eloy*, nommé dès l'an

Titulaires. | Florins | Reven.

639. aprés la mort de *saint Acaire*, fut sacré le 21. de May, qui étoit le Dimanche de devant les Rogations, & il mourut l'an 659. *Saint Monmolein*, Abbé de *Sithiu*, fut fait Evêque de *Noyon* & de *Tournay*, l'an 659. & mourut en 685. Au Concile de *Troye* en *Champagne*, qui fut tenu l'an 879. & où se trouva le Pape avec le Roy *Louis le Begue*; l'étenduë de l'Evêché de *Noyon* fut fort agrandie. Sous *Hugues Capet*, l'Evêque de *Noyon* fut fait l'un des Pairs Ecclesiastiques, qui portent le titre de Comtes; & c'est le sixiéme des douze anciens Pairs de *France*. Au Sacre du Roy il porte le Ceinturon ou Baudrier de Sa Majesté; & il est Seigneur temporel de la Ville de Noyon. Une grande partie de l'Eglise Cathedrale, & du Palais Episcopal, fut consumée par le feu en 1131. L'Eglise Cathedrale est dédiée à *Notre-Dame*: elle est obscure, & son bâtiment n'a rien d'extraordinaire.

Le Chapitre de cette Eglise est composé d'un Doyen, d'un Archidiacre, d'un Chancelier, d'un Tréforier, d'un Chantre, d'un Ecolâtre, de soixante Prebendes, de huit cens cinquante livres de revenu chacune, & de trente-neuf Chapelles de cent livres de revenu chacune, lorsque celui qui en est pourvû n'assiste point aux Offices; & de trois cens livres lorsqu'il y assiste; & d'une Chapelle Royale qui vaut huit cens livres de revenu. On compte dans le Diocese de *Noyon* dix-sept Abbayes, & quatre cens quatre Parroisses qui sont partagées en douze Doyennez ruraux. . . . . 3000 | 22000

ABBAYES D'HOM. DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINT ELOY.

Unie à l'Abbaye de Chelles en 1710.

Saint Eloy de Noyon, en Latin, *sanctus Eligius Noviomensis*, située dans une des extrêmitez de la Ville de Noyon est bien bâtie, & specialement l'Eglise qui est toute neuve. On ignore le tems de sa fondation; mais l'on sçait que la réforme de la Congrégation de *S. Maur* s'y

		Florins.	[illegible]
TITULAIRES.	s'y est introduite depuis 1631. & c'est la quarante-uniéme Maison qui lui a été unie.	5000.	18000.

HOMBLIERES.

M. de Hanlencourt de Drosmenil Evêque d'Autun, & Abbé de la Charité, O. de Cîteaux D. de Langres.	Homblieres, ou Humblieres, en latin, *Humolaria, vel Humularia, aut Humbertus, aliàs de Homobleriis seu Humolariis, vel Humolariense Monasterium*, située en Picardie en Vermandois, à une lieuë de *Saint Quentin*, du côté de l'Orient meridional, en allant vers *Guise*. Elle fut fondée l'an 630 par *saint Eloy* pour des Religieuses, & *saint Hunegonde* en étoit du nombre, l'on garde son corps à Saint Quentin. En 948. Albert Comte de *Vermandois* mit à Homblieres des Religieux *Benedictins*; & maintenant ils sont non Réformés. Comme cette Abbaye n'est éloignée de *Cambray* que de sept lieuës, elle fut presque ruinée pendant les guerres de la *France* avec l'*Espagne*; mais elle s'est rétablie depuis la paix.	400	1000. l.

MONT SAINT QUENTIN.

M. Courtin.	Mont Saint Quentin, en latin, *Mons sancti Quintini, vel Monasterium sancti Quintini de Monte*, située sur une montagne, à demie lieuë de Peronne. Elle fut fondée vers l'an 643. Il y a la reforme de la Congregation de S. *Maur*, depuis 1621. & c'est la dixiéme Maison qui lui a été unie.	400	11000.

SAINT QUENTIN EN L'ISLE.

M. Bignon Conseiller d'Etat, & Academicien des Sciences, des Inscriptions & de l'Academie Françoise.	Saint Quentin en l'Isle, en latin, *sanctus Quintinus in Insula*. Elle étoit autrefois située dans une Isle de la riviere de la *Somme*, près la Ville de Saint Quentin, où elle est maintenant transferée. On en ignore la fondation.	1000.	15000.

SAINT PRIX EN VERMANDOIS.

M. Brisard.	Saint Prix en Vermandois, en latin, *sanctus Præjectus*		

Titulaires.		Florins	Reven.
	in Viromandesio, *aliàs sanctus Priscus*, a été fondée par Albert I. Comte de *Vermandois*, l'an 940. auprès de la Ville de Saint Quentin; mais comme ce Monastere se trouva enclavé dans le dessein des fortifications de cette Ville, du tems de *Louis* XI. l'on transfera les Religieux dans la Ville l'an 1475. & ils y ont toujours demeuré depuis. Les Bulles étoient autrefois de 800 florins; mais elles sont maintenant à	133.	33

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

OURCHAM.

M l'Abbé de Gevres frere du Gouvern. de Paris, a eu cette Abbaye le 17 Octobre 1723. On y a mis le même jour plusieurs pentions; sçavoir, 1500. l. pour M le Chevalier de Crequy, autant pour M l'Abbé de Maroulle, & 3000 liv. pour M. le Comte de Melun,	Ourcham, Orcamp, Ourscamp, en latin, *sancta Maria de Ursicampo*, située dans le Bourg du même nom, sur la riviere d'*Oise*, à une lieuë de *Noyon* vers le Midi L'Abbaïe d'*Ourcamp* est Fille de celle de *Clairvaux*, & a pris le nom d'*Ursicampus*, que lui donnent les Auteurs Latins, d'un ours qui faisoit sa retraite en ce lieu-là, où l'on bâtit d'abord un Oratoire en l'honneur de *saint Eloy*. Elle fut fondée le dixiéme Decembre 1129. par *Simon* de *Vermandois* Evêque de *Noyon*, en la Forest d'*Esgue*, & il y est enterré avec quatre de ses Successeurs. Il y a la reforme dans l'Abbaye d'*Ourcamp*.	1800	30000l.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

SAINT BARTHELEMY.

M de Ratabon ancien Evêque de Viviers.	Saint Barthelemy de Noyon, en latin, *S. Bartholomæus Noviomensis*, située sur le Mont des Monumens de la Ville de *Noyon*, & hors la Ville, fut fondée par *Baudouin* V. qui y mit des Chanoines Reguliers en 1064. . . .	200.	8000 l.

SAINT ELOY-FONTAINE.

M. Poncet de la R[illegible] Evêque d'Uzés & Abbé de Breuil Benoit.	Saint Eloy-Fontaine, en latin, *sanctus Eligius fons*, située en *Picardie*, à une lieuë de *Chauny*, vers le Couchant d'Eté, près des Bois, en tirant vers *Ham*, & à 25 lieuës		

Titulaires.		Florins	Reven.
O. de Citeaux, D. d'Evreux.	lieuës de *Paris*, fut fondée dès l'an 1130. Il y a la reforme.	750.	6000. l.

HAM.

M de Foudras de Château-Thiers Commandeur dans l'Ordre de Malte.	Ham, en latin, *Hamum*, *seu sancta Maria Hamensis*, située dans la petite Ville du même nom, dans le *Vermandois* en *Picardie*, à quatre lieuës de Saint Quentin, sur la *Somme*, entre *Noyon* & *Peronne*; ce n'étoit avant le douziéme siécle qu'une Collegiale de Chanoines, qui avoient été autrefois Reguliers, mais qui s'étoient secularisez; *Baudry* Evêque de *Noyon* y établit des *Chanoines Reguliers* en 1108. & le Pape *Pascal* II. l'érigea la même année en Abbaye, où il y a la reforme.	800	14000.

ABB D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

GENLIS.

M. Crozat maistre des Requestes.	Genlis, en latin, *Genliacum*, située dans le Bourg du même nom en Picardie, éloignée de la Ville de *Chauny*, d'une lieuë. Cette Abbaye a été autrefois occupée par des Filles de l'Ordre de saint Augustin; mais elle l'est à present par des *Chanoines Reguliers de Premontrez* reformez..	150	1500.

VERMAND.

M. de Segur Evêque de S. Papou.	Vermand, ou Notre Dame de Vermand, en latin, *Beata Maria de Vermando*, *seu Viromandia*, située entre *Peronne* & *Saint Quentin*, & fondée par *Fulrard* fils de *Jerôme* bâtard de *Charles Martel*	33.	4000

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BIACHE-LEZ-PERONNE.

Me de Bery-d'Essertcaux, le 21 Novemb. 1720.	Biache-lez-Peronne, en latin, *Biacum*, *seu Biachium*, *propè Peronam*, Fille de l'Abbaye de *Citeaux*, située en *Picardie*, à une demie lieuë de *Peronne*, vers le midy..		6000.

SAINT

TITULAIRES. | Florins | Revenu

SAINT AVENTIN.

me des Roches.

Saint Aventin de Fervaques, en latin, *Fervaquia*, *Fervachia*, *aliàs*, *Ferventes*, *seu Fervidæ aquæ*, Fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, située sur les sources de la riviere de Somme en *Picardie*, à deux lieuës de la Ville de *Saint-Quentin*, & fondée le 13 des Kalendes de Juin 1143. par *Reinier* Seigneur de *Fonsomme*, Sénéchal de *Vermandois* & Elisabeth sa femme. Il ne reste plus sur le lieu qu'une ferme, où l'on voit au milieu de la Cour la source de la riviere de *Somme*; c'est une belle Fontaine, dont le Bassin naturel est de cinq ou six pieds de diametre. L'Abbaye a été transferée à *Saint Quentin*.

EGLISES COLLEGIALES.

L'Eglise Royale & Collegiale de S. Quentin est trés-considerable. Treize Evêques de Vermandois y ont tenu leur Siége, jusqu'en l'an 531. que *Saint Medard* le transfera dans la Ville de *Noyon*. Depuis ce tems-là, l'Eglise de *Saint Quentin* a joüi des mêmes droits dont joüissent les Eglises Cathedrales, pendant la vacance du Siége Episcopal. Elle a été fondée par les Rois de *France* & les Comtes de *Vermandois*. Son Chapitre est composé d'un Doyen, & de cinquante-six Chanoines. Le Roy en est le premier Chanoine, & confere toutes les Prébendes. Il y avoit autrefois soixante & douze Canonicats, mais on en a amorti seize, tant pour l'augmentation du revenu du Doyen, que pour la Fabrique & l'entretien de la musique & du Collége de *Saint Quentin*. Le revenu de chaque prébende, est année commune de mille livres, mais celuy du Doyenné est de six mille livres. Outre ces Canonicats, il y a encore quatre-vingt-trois Chapelains, qui sont à la collation des Chanoines.

Le Doyen est M. Choart. de Buzenval. | 1000. | 6000.

L'Eglise Collegiale de *saint Fursy de Peronne* a été bâtie & dotée par *Hercenald*, Maire du Palais sous *Clovis II*. Elle est

TITULAIRES. | Florin | Reven.

est sous l'invocation de *saint Fursy*, Seigneur *Irlandois*, dont le corps repose dans une chasse placée sur le Maître Autel de cette Eglise. *Hercenald* n'y avoit établi que quelques Prêtres qui furent érigés en Chanoines par le Roi *Louis* XI. Le Chapitre est de soixante-trois Prébendes, mais il y en a cinq qui ont été amorties pour l'entretien des Enfans de Chœur, & trois pour la Fabrique. Les Prébendes valent environ sept cens livres de revenu, & sont toutes à la nomination du Roi, qui a été confirmé dans le droit de nommer le Doyen par Arrêt du Grand Conseil le 27 Juillet 1675.

700. l.

Le Doyen est M. Porcelet de Mauloy.

Le Roi nomme à la Chapelle de *Notre Dame de Bonnes Nouvelles*, en l'Eglise de *Noyon*, & à celle du Château de *Chauny*.



EVECHE'

EVÊCHÉ DE BOULOGNE.

M. Henriau, a été nommé à cet Evêché au mois de May 1724.

BOULOGNE, en latin, *Boloniensis, seu Morinensis*, Ville Episcopale & Capitale du Comté du Boulonnois, sur le bord de la mer, en basse Picardie, à l'embouchure de la petite Riviere de *Liane*, à sept lieuës d'*Angleterre*, à pareille distance de *Calais*, à six de *Montreuil sur-Mer*, & à 50 lieuës de Paris. L'ancienne Notice des *Gaules*, la met entre les citez de la seconde *Belgique*; ce qui a fait croire qu'il y avoit eu autrefois un Evêché, c'est surquoi ses Habitans ont refusé long-temps d'obéir aux Evêques de *Theroüanne*, qui la prétendoient de leur Diocese; mais après la destruction de *Theroüanne* arrivée l'an 1553. l'Evêché lui fut rendu avec la moitié des revenus de la Cathedrale de *Theroüanne*. Boulogne ayant été conquis par le Roi *Loüis* XI. il donna la mouvance du Comté de Boulogne à l'Eglise de *Notre Dame*, où il y avoit alors une Abbaïe de *Chanoines Reguliers*, qui fut secularisée, après qu'on eût transferé le Siége Episcopal de *Therouanne*. Cette Translation fût faite par le Pape *Pie* IV. l'an 1559 & la secularisation des *Chanoines Reguliers* par *Pie* V. l'an 1566. On attribua au Siége de Boulogne les Paroisses, qui étoient sous la domination de *France*, & les autres furent mises sous les nouveaux Evêchez de Saint Omer & d'Ypres, & le Pape *Pie* V. donna en 1566. un Indult au Roi, pour nommer à l'Evêché de Boulogne. L'on trouve que Saint Omer, mort en 668. est qualifié Evêque de Theroüenne & de Boulogne; c'est aux sçavans à décider de ce fait, que je me contente de rapporter en Historien.

L'Evêché de Boulogne s'étend, non seulement dans les Gouvernemens du Boulonnois, de Calais & d'Ardres; mais encore dans celui d'Artois. Les Benefices qui sont dans

dans l'Artois ne payent point de decimes. Le Diocese est divisé en dix-sept Doyennez, & comprend deux cens soixante & dix-sept Paroisses, & cent quarante-sept secours, ou Annexes, dont cent trente-trois Paroisses & cinquante-huit secours sont dans les Gouvernemens de Boulogne, de Calais & d'Ardres, & cent quarante-quatre Paroisses, & quatre-vingt-neuf secours dans l'Artois.

L'Eglise Cathedrale de Boulogne, sous l'invocation de *Notre-Dame*, fut bâtie par *sainte Ide* Comtesse de Boulogne, & mere d'*Eustache* Comte de Boulogne, de *Godefroy* de Boüillon & de Baudoüin, tous deux Rois de *Jerusalem*, & nez dans la haute Ville de Boulogne, où est la Cathedrale. On venoit autrefois en pelerinage à cette Eglise de tous les endroits de l'Europe, à cause d'une ancienne Image de la Vierge qu'on y revere encore aujourd'hui; elle est derriere le Chœur, en une Chapelle ornée de plusieurs lampes, & autres presens de devotion. Le Jubé est soûtenu de plusieurs colonnes, & le dessus est une belle balustrade de marbre noir, de même que toute la Clôture du Chœur. L'inféodation que fit le Roi *Louis* XI. en 1478. du Comté de Boulogne à cette Eglise, est fort singuliere; car il est dit dans les Lettres Patentes, que lui & les Rois ses Successeurs tiendront à l'avenir le Comté de Boulogne immédiatement de la *sainte Vierge*, par un hommage *d'un Cœur d'or* à leur avenement à la Couronne. *Loüis le Grand* a donné douze mille livres pour son avenement & celui de *Louis* XIII. son pere. Le Chapitre de la Cathedrale est composé de vingt & une Prébendes, qui sont à la nomination de l'Evêque, à l'exception du Doyen qui est électif, des deux Archidiacres, du Grand Chantre & du Trésorier: Quoique au sentiment de quelques-uns, le Roy pût prétendre nommer au Doyenné de cette Eglise, en vertu de l'Indult du Pape *Clement* IX. pour les Païs-Bas, du neuf Avril 1668. Sa Majesté ne s'est pas encore servie de ce droit, & le Cha-

Titulaires.		Florins	Reven.
	pitre est en possession d'élire son Doyen. Dans le Trésor de la Cathedrale est la Couronne de *Godefroy* de Bouillon Roi de *Jerusalem*, dans laquelle il y a une partie d'une Epine de la Couronne de Notre Seigneur. On voit encore dans ce Trésor une grande Image d'argent de la *sainte Vierge*, donnée par le Roy *Henry* II. un morceau considerable de la vraye Croix, un coffre d'argent en forme de livre, sur lequel est representé l'Image de la *sainte Vierge*. On prétend que c'est un ouvrage de *saint Eloy*; quoique l'Ecriture qu'on y lit, n'ait pas plus de trois cens ans; il y a dans ce coffre un fragment d'une Bible d'environ neuf cens ans, qu'on dit avoir été trouvé avec l'Image de la *sainte Vierge*. On croit aussi avoir à Boulogne le Corps de *saint Maxime* Evêque de *Riez*, que les Religieux de la *Grasse* prétendent aussi avoir. Il est certain qu'on croyoit à *Theroüenne* estre en possession d'un *saint Maxime*, il y a cinq cens ans, puisqu'en 1216. le Chapitre de cette illustre Cathedrale fit present de quelques-unes de ses Reliques à celui de *Vernon*, comme nous l'apprenons à la fin d'une très-belle Bible manuscrite, en la Bibliothéque de M. *Foucaud*; mais cela nous apprend à la verité qu'il y avoit à *Theroüenne* un *saint Maxime*, & ne dit pas qu'il fût Evêque de *Riez*, ni même qu'il eût le caractere Episcopal. Le Seminaire de Boulogne est dirigé par les Prêtres de la Congregation de la Mission dits de *saint Lazare*.	1500	12000.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

ANDRES.

M. Thiberges. Il s'en est demis au mois d'Août 1722 en faveur de M. Bosredon, à la charge de 1200 livres de pension.	Andres, ou S. André. Elle étoit autrefois près d'*Andres*, au Comté de Boulogne; mais il n'y a plus qu'un titre d'Abbaye, car il n'y a aucun bâtimens ni Eglise. Elle fut fondée par *Baudoüin* Comte de *Boulogne*, & de Guines en 1084.	150.	1500.

AUCHY

AUCHY.

Dom Portebois.

Auchy les Moines, en latin, *Alciacum, seu sanctus Silvinus de Archiaco,* située à une lieuë au dessus de *Hesdin* au Comté d'Artois, sur la riviere de Ternois, à 45 lieuës de Paris. *Saint Silvin* mourut l'an 718. à Auchy en Artois, Bourgade du Diocese de *Terouenne*, sur la petite riviere de *Ternois* près de *Hesdin*, lieu le plus ordinaire de sa residence durant ses missions. Il fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaïe des Religieuses que le Seigneur du lieu nommé *Adalscar* avoit nouvellement bâtie pour sa fille *Sicherde*. L'Abbaye fut détruite au neuviéme siécle par les *Normands*. Lorsque dans la suite elle fut rétablie, on la donna, non à des Filles comme auparavant, mais à des Religieux de *saint Benoist*, qui l'ont possedée jusqu'à present; c'est ce qui fait appeller le lieu *Auchy-les-Moines*, pour le distinguer d'*Auchy-le-Château*, qui est sur la riviere d'Authie. Elle est reguliere & élective par les Religieux de l'Abbaïe de saint Bertin du même Ordre. . . . . 165 8000.

BLANGY.

Dom Doyé.

Blangy, en latin, *Blanziacum, aut sancta Bertha de Blangiaco*, située au Comté d'Artois, deux lieuës au-dessous de *Hesdin*, sur la riviere de Ternois. Sainte Berthe veuve du Comte *Sigefroy*, fit bâtir un Monastere dans ce lieu, qui étoit une terre de patrimoine. Elle s'y renferma avec deux de ses filles, aïant pris le voile de Religieuse en 686. & en fut la premiere Abbesse. Les Religieuses y subsisterent jusqu'aux incursions des Normands, qui brûlerent le Monastere. Il fut rétabli dans l'onziéme siécle; mais pour des Moines de l'Ordre de saint Benoist, que le Comte de *Flandres* y fit venir l'an 1032. de l'Abbaïe de *Fecamp*, à laquelle celle de Blangi étoit encore soûmise au commencement du quatriéme siécle. Ces Moines eurent le credit de faire revenir dans l'Abbaïe de Blangi les corps

TITULAIRES. | Florin | Reven.

de sainte Berthe & de ses deux filles, *sainte Gertrude & sainte Deotile*, du Monastere d'*Alziac*, pres de Strasbourg, où les Religieuses les avoient transportez en fuyant les *Normands*. L'Abbaye de *Blangy* est réguliere, & élective par les Religieux de l'Abbaye, & l'élection se confirme par l'Evêque qui benit l'Abbé. La taxe de cette Abbaye, belle & bien bâtie, étoit autrefois taxée en la Chambre Apostolique, à huit cens florins; mais à present elle l'est seulement à . . . . 250 18000.

CAPELLE.

Unie à l'Abbaye de saint Jean lez Terouanne.

Capelle, ou Nôtre-Dame de la Chapelle, en Latin, *Capella*, il n'y a plus que le titre, n'y ayant plus de bâtiment ni Eglise : elle étoit autrefois taxée dans les Livres de la Chambre Apostolique à sept cens florins; mais maintenant à trois cens livres, & elle ne vaut à l'Abbé que cent écus. C'est pour quoi elle a été fort long-tems vacante, n'y ayant pas presse à la demander. Je doute fort même qu'elle soit remplie d'un Titulaire, parce que les Charges emportent plus que le revenu. Je trouve seulement qu'elle est unie à l'Abbaye de *saint Jean au Mont lès Teroüenne*. D'autres disent qu'elle n'est pas unie, mais ruinée entierement & inhabitée : elle a été bâtie vers la fin du onziéme siecle, par *Ide* Comtesse de *Boulogne*.

S. JEAN AU MONT LEZ-THEROUENNE.

Dom de Gouy

Saint Jean au Mont de Therouenne, en Latin, *sanctus Joannes propè Teruannam*. Je suis la derniere édition de l'état de la France, qui met cette Abbaye Réguliere dans le Diocese de *Boulogne*, quoiqu'elle soit située dans la Ville d'*Ypres*. Cette Abbaye a été d'abord bâtie sur une petite éminence, à la porte de *Therouenne*; & on l'appelloit *saint Jean au Mont*. Dans le onziéme siecle elle fût donnée & soumise à celle de *Fécamp*. La Ville de *Therouenne* ayant été saccagée & entierement ruinée par *Charles* V. elle

TITULAIRES. | Florins | Revenu

elle suivit le même sort. Les Religieux s'étant retirez, & aïant bâti à *Bailleul*, y furent une seconde fois ruinez par les *Gueux* ; c'est ainsi qu'on appelle dans le païs les heretiques de *Hollande*. Après cette seconde désolation, ils s'établirent à *Ypres*, où ils sont encore aujourd'hui dans une assez bonne observance. Cette Abbaye étoit taxée autrefois à deux cens vingt-deux florins, & elle est maintenant à 312 | 12000

SAMER AUX BOIS.

M. de Thou.

Samer aux Bois, en Latin *Samerium, vel sanctus Wlmarus in Nemore, seu Sameracensis*, située en basse *Picardie*, à trois lieuës de *Boulogne* vers le Levant. *S. Vimer* ou *Ulmer* s'étant retiré au coin d'un Bois qui faisoit partie de la succession de son pere, y bâtit une cabanne, puis deux petits Monasteres avec une Chapelle, sur la fin du septiéme siecle. Celui des Filles, dit *Viliére*, & depuis *Wiére*, ne subsiste plus : celui des hommes ayant esté rétabli, se maintient encore sous le nom de *Saumer* ou *Samer* par corruption, qui est un abregé de *saint Ulmer*, avec une petite Ville du même nom ; le Monastere a esté bâti vers la fin du onziéme siecle, par *Ide* Comtesse de *Boulogne* ; & la Congrégation de *saint Maur*, y a mis la réforme. 120 | 2000.

ABBAYES D'HOM. DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LONG-VILLIERS.

M. de Montlezun de Busca

Long-Villiers, en Latin, *sancta Maria de Longo Villari*, Fille de l'Abbaye de *Savigny*, située en *Picardie*, à deux lieuës de *Montreuil en Boulenois*, & à pareille distance de l'Abbaye de *Samer*. Elle a esté fondée le 18 des Kalendes d'Avril 1135 par *Estienne* Comte de *Boulogne*, qui fut depuis Roy d'*Angleterre*. Elle étoit taxée autrefois à *Rome* à cent trente-trois Florins, mais à present elle l'est à 44 | 1000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

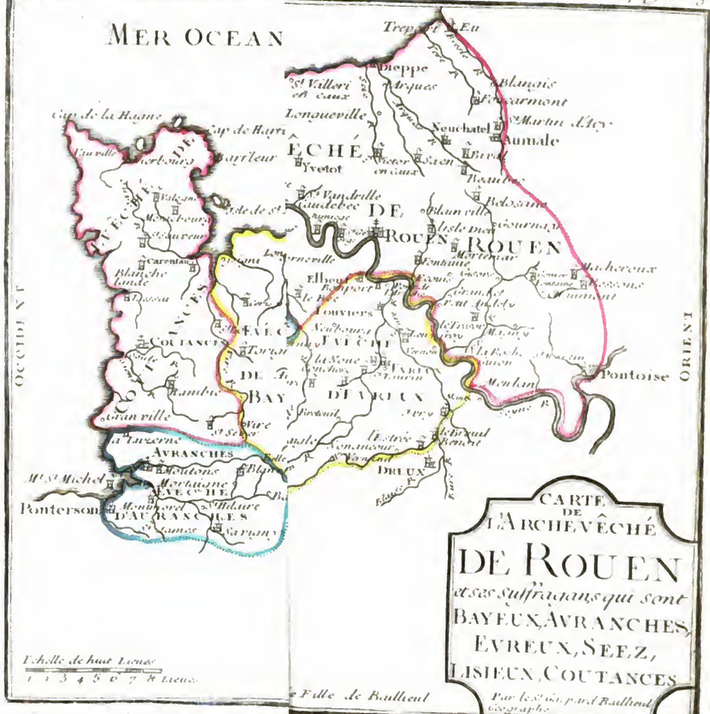
M. Malet, Evêque de Châlons sur Saone, & Abbé de Loroy, Ordre de Citeaux, D. de Bourges.

BEAULIEU.

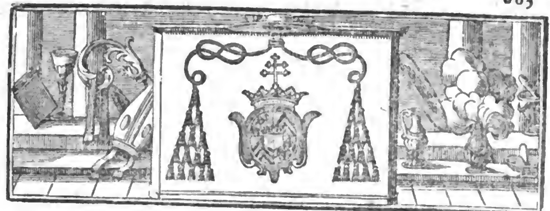
Beaulieu, en Latin, *Bellus Locus*, située au *Boulenois*, à quatre

Titulaires.		Florin.	Reven.
	quatre lieuës de *Boulogne*, entre *Ardres* & *Embleteuse*, près *Marquise*, & fondée dans l'onziéme siecle par *Eustache de Fienne*, à son retour de la *Terre Sainte*. Comme elle a esté brûlée par les *Anglois*, & n'a pas esté rebâtie; il n'y a plus de conventualité, & il n'y a que deux Prêtres entretenus par l'Abbé pour y dire la Messe. . . .	80.	1000.
	DOUDEAUVILLE.		
M. Nadal.	Doudeauville, Doudauville, où Doudieuville, en Latin *sanctus Joannes Evangelista de Domdevillâ*, située en *Boulenois*, fondée en 1099. & ruinée par les guerres. Il n'y a plus de Religieux, ni lieux Réguliers. . .	80.	1500.
	RUISSEAUVILLE.		
Le R. Pere Champion.	Ruisseauville, en Latin, *Ruissellivilla, seu Rivovilla*, située sur les sources de la Riviere de *Lis*, à deux grandes lieuës de *Renty* en *Artois*, & fondée par *Hamelin de Crequy*, l'an 1099. elle est Réguliere. . .	150.	800.
	SAINT WLMER.		
M. de Chasteaet.	Saint Wlmer en Latin, *sanctus wlmarus in Boloniâ*, située dans la Ville de *Boulogne*, & fondée par *Eustache*, Comte de *Boulogne*, pere du fameux *Godefroy de Bouillon*, & par *sainte Ide*, Comtesse de *Boulogne*, vers la fin du onziéme siécle pour des *Chanoines Réguliers* de *S. Augustin*. Il y a environ cent ans que cette Abbaye fut donnée aux *Minimes*, qui ne la garderent pas long tems; car on y établit un College, qu'on donna aux *Peres de l'Oratoire*. Cette Abbaye a esté ruinée par *Henri* VIII. Roy d'Angleterre.	66	3000.
	ABB. DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.		
	LIQUES.		
	Liques, en Latin, *Licum, seu Likeum, vel Liquensis*, située à trois lieuës de *Calais*, & une demi lieuë d'*Ardres*. Elle fut fondée en 1131. par *Robert*, Comte de *Boulogne*.	200	4000.
	Le Roy nomme à deux Chapellenies, en l'Eglise de *Boulogne*, chacune de		125.

ARCHEVECHE'



page. 663
MER OCEAN
OCCIDENT
ORIENT
CARTE
DE
L'ARCHEVÊCHÉ
DE ROUEN
et ses suffragans qui sont
BAYEUX, AVRANCHES,
EVREUX, SEEZ,
LISIEUX, COUTANCES
Echelle de huit Lieues
1 2 3 4 5 6 7 8 Lieues
Dieppe
Arques
Longueville
Neuchatel
Aumale
Yvetot
Rouen
Pontoise
Coutances
Avranches
Ponterson
Mt. St. Michel
Dreux



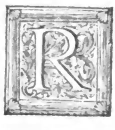
RECUEIL
HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, ET TOPOGRAPHIQUE, DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE, TANT D'HOMMES QUE DE FILLES, DE NOMINATION OU COLLATION ROYALE.

****

TITULAIRES | Florin | Reven.

ARCHEVÊCHÉ DE ROUEN.

M. Louis de la Vergne, de Tressan, premier Aumônier de M. le Duc d'Orleans, Licentié en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de l'Espau, Ordre de Citeaux, D. du Mans, de Bonneval, O. de S. Benoist, D. de Chartres & de Long Pont, O. de Citeaux, D. de Soissons, ci-devant Comte de Lyon, & Evêque de Nantes, fut nommé à l'Archevêché de Rouen, le 17 Octobre 1723. On y mit le même jour plusieurs Pensions; sçavoir quinze cens livres, pour M. du Puy. Pareille somme pour M. Morin; trois mille livres pour M. le Comte de Tressan, tous les trois Chevaliers de S. Lazare.



ROUEN, en Latin *Rotomagensis*, Ville Archiepiscopale, & Capitale de la *Normandie*, au bord & à la droite de la riviere de *Seine*, à douze lieuës de la Mer, & à vingt-huit de *Paris*. Rouen fut regardée comme Métropole Ecclesiastique, non seulement de la seconde *Lyonoise* ou *Celtique*, que nous appellons *Nor-*

mandie

mandie; mais encore de la troisiéme *Lyonnoise*, qui comprend avec toute la *Bretagne*, la *Touraine*, l'*Anjou* & le *Maine*, jusqu'à ce que Tours fût devenu Métropole de cette Province : ce qui n'est arrivé, selon quelques uns, qu'après la mort de *saint Martin*; quoique d'autres veuillent que ce Saint, sur la fin de sa vie, établit des Evêques à *Quimper*, & en d'autres lieux de la *Bretagne Armorique*.

Saint Nicaise du Vexin a esté regardé par plusieurs comme premier Evêque de *Rouen*; mais on convient maintenant qu'il ne fut que Prêtre, & qu'il ne passa pas même la riviere d'*Epte* dans le cours de ses Missions. Ainsi *saint Mellon* doit être consideré comme le premier Evêque de la Ville de *Rouen*, en trois cens six : Son corps est à *Pontoise*. *Saint Victrice* fut fait Evêque de Rouen après *Pierre*, vers l'an 385. & mourut vers l'an 408. *Saint Evode* ou *Saint Ived* fut fait Evêque en 426. après *Innocent*, Successeur de *saint Victrice*, & mourut en 430. *Saint Gildard* ou *saint Godard* succeda à *Crescence* en 488. ou 494. Il mourut en 525. ou plûtôt en 529. & eut pour successeur *saint Flave* dit *saint Flieu* ou *Filieu*. *Saint Prétextat*, Evêque de Rouen, fut assassiné l'an 586. après 42. ans d'Episcopat. *Saint Romain* fut fait Evêque de Rouen l'an 626. & non pas en 631. comme le dit M. *Piganiol de la Force*, dans la seconde édition de la nouvelle description de la France, Tome cinquiéme, in 12. page 269. & où il donne même pour certain que *saint Nicaise* est reconnu pour le premier Evêque de Rouen, & qu'il occupoit ce Siege vers l'an 250. mais je renvoye cet Auteur à M. *Baillet*, qui en décide autrement. Il est dit que *saint Romain* fut fait Evêque de Rouen, l'an 626. environ après la mort d'*Hidulphe*, & mourut au bout de treize ans. *Saint Ouem* succeda à *saint Romain* l'an 639. fut sacré le 21. May 640. & mourut en 683. *Saint Ansbert* vint après lui. Et *saint Hugues*, neveu de *Charles Martel*, fut fait Evêque de Rouen l'an 722. & mourut en 730. chargé des Evêchez de

de *Paris* & de *Bayeux*, & des Abbayes de *Jumieges* & de ſaint *Vandrille*. Saint Remy fut fait Evêque de Rouen au huitiéme ſiécle, ſous le regne de *Pepin* ſon frere, après ſaint *Hugues* ſon parent. Saint *Maurille* fut fait Archevêque de Rouen, l'an 1055. Saint *Leon* Evêque de *Bayonne*, Apôtre des *Baſques* & martyr, eſt compté depuis peu parmi les Evêques de *Rouen*; mais c'eſt ſans fondement, à moins qu'il n'ait quitté ce Siége l'année même qu'il en avoit pris poſſeſſion. *Pierre Roger* Archevêque de Rouen en 1330. fut élevé au ſouverain Pontificat, ſous le nom de *Clement* VI. Depuis ce tems-là, il y a eû douze Archevêques de Rouen, qui ont été Cardinaux. De ce nombre il y en a eû de la maiſon de *Luxembourg*, un de celle d'*Etouteville*, deux de celle d'*Amboiſe*, deux de l'*auguſte* maiſon de *Bourbon*, & un de celle de *Joyeuſe*.

Il y eut, *dit M. de Commanville*, des Prélats à *Rouen*, dès le troiſiéme ſiécle, & que S. Boniface leur fit donner le *Pallium* dès le huitiéme; ce qui leur a fait prendre le nom de Primats de *Neuſtrie*. Gregoire VII. les voulut ſoûmettre à la Primatie de *Lyon*; mais avec ſi peu de ſuccès, qu'on voit après cette Bulle ces Archevêques dans une indépendance continuelle de ceux de *Lyon*, & que le Pape *Callixte* III. en 1457. caſſa les appellations qu'on y avoit faites; c'eſt le Cardinal d'*Etouteville* Archevêque de *Roüen*, qui obtint de ce Pape cette Bulle d'exemption. L'Archevêque de *Roüen* prend la qualité de Primat de *Normandie*, quoiqu'il n'ait aucun Archevêque pour Suffragant; mais ce titre ne lui donne d'autre prérogative, que de n'avoir point de Superieur en *France*, & de dépendre immédiatement du ſaint Siége, encore lui a-t'elle été conteſtée par l'Archevêque de *Lyon* juſqu'en 1702. Voici le fait qui donna lieu à la déciſion de cette ancienne conteſtation. M. de Sebouville ayant été pourvû de la Cure de *Beauficel*, l'Archevêque de Rouen lui refuſa le *Viſa*. Cet Eccleſiaſtique s'adreſſa à l'Archevêque de Lyon, en qua-

lité de Primat. L'Archevêque de Rouen appella comme d'abus du *Visa*, accordé par l'Archevêque de *Lyon*. Ce procès fut évoqué au Conseil du Roy, qui par son Arrêt donné à *Versailles* le 12 May 1702. maintint & garda l'Archevêque de Rouen & ses Successeurs dans le droit & possession où est de tems immémorial l'Eglise de Rouen, de ne reconnoître d'autre Superieur immédiat que le Pape; & fait défenses à l'Archevêque de Lyon, à ses Grands Vicaires, Officiaux, & à tous autres de l'y troubler à l'avenir.

Lorsque l'Archevêque de *Rouen* prend possession de son Eglise, il se rend d'abord en l'Eglise Paroissiale de *saint Herbland*, où quel froid qu'il fasse, ses bas & ses souliers lui sont ôtez par le Sacristain. Puis étant en Rochet, & en Camail, il va les pieds nuds à l'Eglise Cathedrale, marchant le long des Boutiques des Orfevres, sur un peu de paille ou nate, dont le pavé est jonché, pour lui adoucir cette marche, & lui épargner la bouë. Il est accompagné dans cette Ceremonie du Prieur & des Religieux de l'Abbaye de *saint Oüen* tous en Châpes. Quand l'Archevêque arrive au Parvis ou Aître de la Cathedrale, il y trouve le Clergé de cette Eglise rangé en hayes; & après que le Doyen lui a presenté de l'eau benite, & qu'il lui a donné la Croix à baiser, le Prieur de *saint Oüen*, s'adressant à tout le Chapitre, lui dit: *Nous vous donnons notre Archevêque vivant, vous nous le rendrez mort.* Le Doyen reçoit le serment que le Prélat fait, en mettant les mains sur le livre des Evangiles, de proteger & défendre l'Eglise de *Rouen*, de garder fidelement les droits, franchises & privileges de cette même Eglise, & le reste. Le Prélat entre ensuite dans l'Eglise, & va reprendre sa chaussure à l'autel de *saint Pierre*, après avoir offert un écu d'or à l'Autel des vœux. L'Archevêque ayant été instalé dans la Cathedrale; est conduit par le Chapitre dans l'Abbaye de *saint Amand*, où il reçoit de l'Abbesse, à la tête de ses

Religieuses

Religieuses Benedictines, l'anneau Pastoral. Ce Prélat étant mort, les Chanoines sont obligez de porter son corps au pied de la barriere, près la Croix de l'Abbaye de *saint Ouen*. Après que le corps y a été deposé, le Prieur & les Religeux le prennent, & le portent dans l'Abbaïe, où il reste en dépôt pendant vingt-quatre heures; & les Religieux lui font un service magnifique. Cette Céremonie finie, les Religieux reportent le corps à la Croix du Cimetiere, où les Chanoines viennent le reprendre, pour le porter à l'Abbaye de *saint Amand*, où l'Abbesse à la tête de sa Communauté vient lui ôter l'anneau Pastoral, & lui en remet un autre d'or tout uni. Cela fait, les Chanoines portent le corps dans leur Cathedrale, pour être inhumé. M. d'*Aubigny* Archevêque de Rouen étant mort au mois d'Avril, de l'an 1719. les Chanoines voulant éviter ce ceremonial, se contenterent d'enlever le corps de son lit de parade, & de le descendre dans le caveau du Cardinal d'*Amboise*. Les Religieux de S. Ouen en aïant été avertis, presenterent Requête au Parlement de *Rouen*, sur laquelle intervint l'Arrêt du 27 Avril, qui ordonne, *que les Chanoines seront obligez de representer le corps enlevé, de l'exhumer, & de le porter ensuite avec les Cérémonies cy-dessus expliquées, à l'Eglise & Abbaye de saint Ouen; & le reste; de le reporter dans la Cathedrale, pour y être inhumé, suivant l'ancien usage; qu'il sera fait aux dépens du Chapitre un Service solemnel dans les trois jours de la signification de l'Arrêt; & faute par les Chanoines d'executer le present Arrêt, permis aux Prieur & Religieux de saint Oüen, de faire saisir le temporel des Chanoines, le tout avec dépens.*

Le Chapitre de l'Eglise Cathedrale est composé de dix dignitez & de cinquante-un Chanoines, en comptant l'Archevêque qui est aussi Chanoine, & qui en cette qualité a voix en Chapitre. Il y occupe la premiere place, & y preside. Les dignitez & Canonicats de ce Chapitre sont à la nomination de l'Archevêque, excepté le *haut Doyen-*

 né,

né, qui est électif par le Chapitre. Outre ces cinquante-un Chanoines, il y en a huit petits, qu'on appelle des *quinze marcs* ou *quinze livres*, qui n'ont point de voix en Chapitre, & n'ont rang au Chœur que parmi les Chapelains, Chantres & Musiciens, & le reste. Il y a aussi quatre Colleges de Chapelains & Chantres, dont l'un se nomme d'*Albane*, pour avoir été fondé par *Pierre de Cormieu* Cardinal d'*Albe*, qui avoit été Archevêque de *Rouen*. Le College d'*Albe* doit être composé, selon la fondation, de dix Chantres, dont quatre doivent être Prêtres, trois Diacres & trois Soudiacres. Les trente Prébendes qu'on nomme *les Prébendes de saint Romain*, ont cela de singulier, qu'elles sont possedées par trente filles ou veuves. On croit qu'elles doivent leur institution à des filles ou à des veuves, qui travailloient autrefois au blanchissage & au racommodage du linge de cette Eglise; c'est l'Archevêque qui pourvoit à ces Prébendes, & c'est lui aussi qui en paye le gros. Ces Prébendieres sont aujourd'hui obligées, à fort peu de chose, puisqu'elles ne sont tenuës que d'assister à trois obits, qui se disent l'un, le 15 de Janvier; un autre le 23 Juin, & le troisiéme le 11 de Juillet. L'assistance commence la veille aux Vigiles, & continuë le lendemain à la Grande-Messe, où elles vont toutes à l'offrande. Le Chapitre distribuë six livres à celles qui sont presentes. Quoique chacune de ces Prébendes ne rapporte que très peu de chose; elles ne laissent point d'être fort recherchées, parce qu'en vertu des privileges du Chapitre, les filles ou les veuves qui en sont pourvûës, ont droit de *Committimus*, & leurs causes commises aux Requêtes du Palais. Elles peuvent, quand il leur plaît resigner leurs Prébendes.

C'est un droit de l'Eglise Cathedrale de *Rouen*, que les Evêques Suffragans de la Province; sçavoir, *Bayeux*, *Lizieux*, *Avranches*, *Coûtance*, *Seez* & *Evreux*, sont obligez de lui prêter serment d'obéïssance, comme à l'Archevêque

vêque. Ils prêtent ce ſerment entre les mains de ce Prélat, ou en ſon abſence entre les mains du Celebrant, dès qu'il eſt monté à l'Autel, avant que de dire l'Introït. Ces Evêques doivent auſſi donner à dîner à ceux qui compoſent le Chapitre ; mais pour ce dîner ils donnent ordinairement cent écus. Avant que d'avoir prêté ce ſerment, les Evêques Suffragans ne ſont point reconnus dans l'Egliſe Metropolitaine, ne ſont point admis aux Aſſemblées Provinciales, & ne peuvent point être députés de la Province pour les Aſſemblés generales du Clergé de *France*.

Le droit le plus ſingulier qu'ait l'Egliſe de *Roüen*, eſt le pouvoir qu'elle a de délivrer un criminel & ſes com plices tous les ans, au jour de l'*Aſcenſion*, après que ce Criminel a levé *la Fierte*, c'eſt-à-dire, la Chaſſe de *S. Romain*. La tradition populaire rapporte l'origine de ce privilege au Roi Dagobert, qui l'accorda à *ſaint Oüen*. Elle veut que du tems de ſaint *Romain* Evêque de *Roüen*, il y eût un horrible Dragon qui déſoloit le Païs, & devoroit les hommes & les animaux, que ſaint *Romain* demanda à la Juſtice un ou deux Criminels condamnez à mort, avec leſquels il délivra le Païs de ce Monſtre ; qu'en conſideration de ce grand miracle, le Roy Dagobert accorda à *Saint Oüen* ſucceſſeur de *Saint Romain* à l'Evêché de *Roüen*, le privilege de délivrer tous les ans un priſonnier ; & qu'en mémoire de cette délivrance, on porte en proceſſion le jour de l'*Aſcenſion*, la figure de ce Dragon, que l'on nomme la *Gargoüille*. L'an 1699. les Officiers du Baillage & Siége Préſidial de *Roüen* preſenterent une Requête au Roi, dans laquelle ils prétendirent faire voir trois choſes : 1°. Que le *Dragon* ou *Gargoüille* portée à Roüen aux Proceſſions des *Rogations* & du jour de l'Aſcenſion, n'eſt pas la figure d'un animal tué miraculeuſement par S. *Romain*, mais une ancienne ceremonie de l'Egliſe. 2°. Que le privilege de délivrer un priſonnier le jour de l'Aſcenſion, doit ſon origine à la pieté des Ducs de *Normandie*,

&

Florins	Revenu

 & non pas au prétendu miracle de la *Gargoüille.* 3°. Que ce privilege ne doit pas s'étendre aux crimes appellez *Cas Presidiaux*, & ne doit avoir lieu que pour des homicides malheureux, commis dans la Province. Ils prouverent la fausseté du miracle par le silence des Auteurs contemporains & de ceux des siécles suivans. *Saint Oüen* n'en dit pas un mot dans la vie de saint *Eloy*, ni dans son livre *de animâ Dagoberti.* Il n'est nullement croïable, qu'il eût oublié un fait de cette importance, qui regardoit le Roi *Dagobert* & saint *Oüen* lui-même. *Sigisbert* dans sa Chronique, *Jonas* dans ses vies, *Bede*, *Usuard*, *Vincent de Beauvais*, *Baronius*, ni la vie de saint *Romain* que *Rigaut* a fait imprimer, n'en disent pas un seul mot. On lit dans cette vie, que saint *Romain* obtint de Dieu par ses prieres, que la riviere de *Seine*, qui s'étoit débordée, rentrât dans son lit ordinaire. Un Poëte Grec, plusieurs siécles aprés, donna à ce débordement le nom d'Hydre, & c'est peut-être ce qui a donné lieu à la Fable du Dragon ou Gargouille. Quoiqu'il en soit, il est constant qu'on n'a commencé à parler de ce miracle que sur la fin du quatorziéme siécle, & ç'a toûjours été avec des contradictions qui le rendent peu croyable.

Tantôt le Dragon fut seulement chassé par saint *Romain*; tantôt il fut tué dans la forêt de *Rouvray*, emmené jusqu'au pont, & jetté dans la riviere; tantôt il fut dompté dans une caverne, qui étoit auprés des murailles de la Ville, & fut emmené avec l'étolle, & brûlé dans la place publique; tantôt le Saint avoit avec lui deux prisonniers, un voleur & un meurtrier, dont le voleur s'enfuit, & tantôt avec un seulement. Dans quelques titres le privilege est accordé à saint *Romain* Archevêque de *Rouen*, & Chancelier de *France*, par le Roi *Clotaire* II. l'an 520. Dans d'autres, il a été accordé à saint *Oüen*, par le Roi *Dagobert*; & dans un autre, il a été apporté du Ciel au Chapitre, par un Ange. A ces variations succedent les erreurs

erreurs de Chronologie. Saint *Romain* n'étoit point Evêque de *Rouen* en 530. il ne le fut qu'environ *626*. & le Roi *Clotaire* II. ne nâquit qu'en 584. On ne trouve pas mieux son compte à soûtenir, que ce privilege a été accordé à Saint Ouen par le Roi Dagobert. Tous les Chronologistes placent l'époque de la mort de ce Prince trois ans au moins avant que saint Ouen fût élû Evêque de Rouen. D'ailleurs, ce saint Evêque n'en dit pas un seul mot dans ses livres. Dans cette obscurité & au milieu de tant de contradictions, il paroît que les Ducs de *Normandie* faisant leur séjour dans leur Capitale, avoient la pieuse coûtume d'accorder un prisonnier à l'Eglise de *Rouen*, lorsqu'ils assistoient à la ceremonie du jour de l'*Ascension*, pour imiter, par cette délivrance réelle, la délivrance mysterieuse du genre humain de la captivité du demon, par *Jesus-Christ*, montant au Ciel. En effet, on remarque que *Richard* Duc de *Normandie*, & Roi d'*Angleterre* aïant été detenu prisonnier en *Austriche*, il n'y eût point cette année-là de prisonnier délivré, & qu'à son retour il en accorda deux l'année d'après, en actions de graces de la liberté qu'il avoit lui-même recouvrée. De cette coutume volontaire de la part des Ducs, l'Eglise de Rouen se prévalant des changemens arrivez en Normandie, par l'invasion des *Anglois*, s'en est fait un droit qui a été toleré par nos Rois, & confirmé même par *Louis* XII. & *Henry* IV. à condition de ne pouvoir user de ce privilege, pour des Criminels accusez de crimes de leze-Majesté, *hérésie, vol, viol, assassinat, guet-à-pent & fausse monnoye.* A ces restrictions le Conseil d'Etat en ajoûta d'autres par son Arrêt du mois de May de l'an *1699*. en faisant défenses aux Chanoines d'élire d'autre prisonnier, qu'un qui soit originaire de la Province, & qui y ait été decreté.

Voici les Ceremonies qui s'observent pour cette délivrance. Quinze jours avant l'*Ascension*, le Chapitre de la Cathedrale

Cathedrale députe quatre Chanoines au Parlement, à la Cour des Aydes & au Baillage, afin que depuis ce jour-là, jusqu'à ce que le privilege ait eu son effet, aucun des Criminels qui sont detenus dans les prisons de la Ville & des Faubourg, ne soit transferé, mis à la question, ni executé. Après le lundi des *Rogations*, le Chapitre nomme deux Chanoines Prêtres, qui se transportent avec leur Greffier, qui est aussi Prêtre, dans les Prisons pour y entendre les confessions des Criminels, qui prétendent au privilege, & par-là recevoir leurs dépositions sur le crime dont on les accuse. Le jour de l'*Ascension* sur les sept heures du matin, le Chapitre composé seulement des Chanoines Prêtres, s'assemble pour l'élection du Criminel, qui doit être délivré. Après avoir invoqué le *Saint Esprit*, & fait serment de garder le secret, on fait lecture des confessions des prisonniers, lesquelles sont brûlées dans le lieu-même, aussi-tôt que l'élection du Criminel est faite. Le même jour sur les neuf heures du matin, les Présidens & Conseillers du Parlement revêtus de leurs Robes rouges, se rendent dans la grande salle du Palais, pour y assister à une Messe solemnelle, qui est celebrée par le Curé de *S. Lo.* Après la Messe, ils vont dans la Grand'Chambre dorée, où à midi on leur sert un magnifique dîner. Vers les deux heures après midi, le Chapelain de la Confrairie de *saint Romain*, va en surplis, aumusse & bonnet quarré, porter au Parlement le Billet de l'Election que le Chapitre a faite d'un prisonnier detenu pour crime : Sur cela, la Cour ordonne à deux Huissiers d'aller avec le Chapelain de la Confrairie de *saint Romain*, prendre le prisonnier dans la prison. Ils le conduisent au Parlement, où il est mis sur la selette. Ayant été interrogé & ses informations ayant été rapportées, il est condamné au supplice que merite son crime, puis en vertu du privilege, sa grace lui est donnée ; & il est livré entre les mains dudit Chapelain de *saint Romain*, qui le conduit, tête nuë, à la place

 place de la vieille Tour, où l'on a bâti une Chapelle quarrée & ouverte de tous côtés, qui porte le nom de saint *Romain*, & la Procession y étant arrivée, l'Archevêque assisté du Celebrant, du Diacre, du Soûdiacre, & de quelques Chanoines, monte au haut du Perron avec eux & avec les deux Prêtres qui portent *la Fierte* ou Châsse de saint *Romain*; laquelle étant posée sous une arcade, sur une table decemment ornée, l'Archevêque, ou en son absence le Chanoine célebrant fait une exhortation au Criminel, qui est à genoux & tête nuë, lui represente toute l'horreur de son crime, & l'obligation qu'il a à Dieu, & à saint *Romain*, aux merites duquel il doit sa délivrance. Il lui ordonne ensuite de dire le *Confiteor*; puis lui met la main sur la tête, & dit le *Misereatur*, & *l'Indulgentiam*; enfin, lui fait mettre sur les épaules un bout de la Châsse, & la lui fait un peu élever. Après cela on lui met une couronne de fleurs blanches sur la tête, & la Procession retourne à l'Eglise de *Notre-Dame*, le Prisonnier portant la Châsse par la partie anterieure. La Procession étant rentrée, on dit la Grand-Messe, quoiqu'il soit cinq ou six heures du soir. L'Archevêque, les dignitez & le Chapitre font successivement une exhortation au prisonnier, qui est ensuite mené en la Chapelle de saint *Romain*, où il entend la Messe. L'on le conduit ensuite à la Vicomté de l'eau, où l'on lui donne la collation, & delà chez le Maître ou Bâtonnier de la Confrairie de saint *Romain*, où il soupe & couche. Le lendemain sur les huit heures du matin, il est conduit par le Chapelain dans le Chapitre, où le Penitencier ou un autre Chanoine lui fait encore une exhortation, après laquelle il le confesse; & enfin lui fait jurer sur le Livre des Evangiles, qu'il aidera de ses armes Messieurs du Chapitre, quand il en sera requis. Ainsi finit cette ceremonie, & le Prisonnier est renvoyé absous & libre.

Outre le Chapitre de la Cathedrale, il y en a encore

deux dans la Ville de Rouen ; celui de *ſaint George* & celui de la *Ronde*. On en compte ſept autres dans ce Dioceſe, qui ſont ceux d'*Andely*, d'*Ecouy*, de *Gournay*, de *Blainville*, de *Chalmenil*, d'*Yvetot* & *Saquenville*.

L'Archevêché de Rouen eſt un des plus beaux qui ſoient en *France*. Son Dioceſe comprend trente-une Abbayes, treize cens quatre-vingt-huit Paroiſſes diſtribuées ſous ſix Archidiaconnez de *Rouen*, d'*Auge*, du grand *Caux*, du *Vexin François*, du *Vexin Normand* & du petit *Caux*. Le premier eſt partagé en huit Doyennez, le ſecond en ſix, le troiſiéme en trois, le quatriéme en quatre, & les deux autres en ont chacun trois, non compris le Doyenné de la Ville & Banlieuë de Rouen, appellé le Doyenné de la *Chretienté*; ce qui fait vingt huit Doyennez Ruraux.

L'Egliſe de *Notre-Dame* eſt un vaiſſeau trés grand, bien bâti, élevé, & dont la ſtructure ſe fait admirer. Elle eſt ornée d'un grand & magnifique portail, qui ſoûtient deux hautes tours, où les étrangers ne manquent point de monter, pour y voir la groſſe cloche, appellée *George d'Amboiſe*, à cauſe qu'elle fut faite par l'ordre du Cardinal de ce nom, Archevêque de Rouen. Cette cloche eſt ſeule dans une groſſe tour, nommée la *Tour de beurre* : Elle fut fonduë par *Jean le Maſſon*, natif de *Chartres*, le ſecond d'Août de l'an 1501 Elle peſe trente-ſix mille livres, a trente pieds de tour par bas, dix pieds de diamêtre, & dix pieds de haut. On ne la ſonne que tous les vingt-cinquiéme des mois, qu'on chante un *Obit* pour le Cardinal *George d'Amboiſe* qui en a fait preſent à l'Egliſe, dont la ſonnerie eſt le plus bel uniſſon qui ſoit dans le Royaume. Dans le Chœur de cette Egliſe, parmi les tombeaux de marbre que l'on y voit, eſt celui d'un Duc de *Normandie* Dans une Chapelle derriere le chœur, il y en a d'autres ornez de pluſieurs figures, qui repreſentent la Foy, la Charité, la Prudence, la Temperance, la Force & la Juſtice avec leurs Hieroglyphes. Le cœur de *Charles*

TITULAIRES. *les* V. Roy de *France*, est dans un sepulcre de marbre noir & blanc, élevé de quatre pieds au milieu du Chœur. Ceux de *Henry* III. & de *Richard* I. Rois d'*Angleterre*, & Ducs de *Normandie*, sont aux deux côtez du maître Autel. Celui de *George* d'*Amboise* est dans la Chapelle de la *Vierge*; il est de marbre blanc, & enrichi d'une infinité d'ornemens. Au haut sont deux figures à genoux, qui representent les deux Cardinaux d'*Amboise*, l'Oncle & le Neveu. A l'extrémité du côté gauche de la croisée, on voit un escalier de pierre avancé dans l'Eglise, lequel conduit à la Bibliotheque. Elle a esté formée de celle de plusieurs particuliers, qui à l'exemple de *Pierre Acarie* donnerent leurs Livres à cette Eglise.

Jean le Prevôt, qui en a esté le Bibliothequaire, est celui qui a le plus contribué à l'enrichir. Il étoit si attaché à cette Bibliotheque, qu'il souhaita d'être inhumé au pied de l'escalier qui y conduit : elle est ouverte au public tous les jours; excepté les Dimanches, les Fêtes, les Jeudis, & le mois d'Octobre. Le Tresor de la Sacristie de la Cathédrale est encore très-beau ; mais il étoit bien plus considèrable avant qu'il eût été pillé par les Heretiques durant les guerres Civiles du seiziéme siecle. Le 25 de Juin 1683. la Ville de Rouen éprouva la fureur d'un ouragan, qui s'étant élevé sur les sept heures du soir y fit des dégats terribles en divers endroits. La Voûte de la Nef de la Cathedrale fut enfoncée par la chûte de trois des quatre hautes & assez grosses pyramides de pierres percées à jour en maniere de clocher, qui terminoient le grand portail entre les deux grosses Tours. Le positif de l'orgue en fut abbatu; & les gros tuyaux demeurerent tellement endommagez, qu'il a fallu les refondre entierement, & refaire l'Orgue tout à neuf. Quelques parapets & des balustrades de pierre des dehors de cette Eglise furent rasez & emportez par les vents, qui abbatirent quantité de jolies pyramides, & casserent une grande

partie des anciennes vitres de verre fort épais, & peints en apprêt ; enfin le dommage arrivé en toute la Ville de Rouen, monta à plus de deux millions.

L'Archevêché de Rouen n'a rien de remarquable ; mais il n'en est pas de même de la maison de plaisance des Archevesques ; c'est le Château de *Gaillon*, situé à une petite demie lieuë de la *Seine*, à trois lieuës de *Vernon*, à deux d'*Andely*, à neuf de *Rouen*, dans le Diocese d'*Evreux*, sur le penchant d'une montagne. C'est un Palais complet, qui contient trois cours de bâtimens, & autres accompagnemens & dépendances. Il forme un très-bel aspect par toutes ses faces, & particulierement du côté de la riviere, d'où l'on peut le considerer dans toute son étenduë, avec sa grande galerie, percée de soixante-dix arcades de chaque côté, faite par le Cardinal de Bourbon. Le Château est composé de quatre aîles de bâtimens, & accompagné d'une Chapelle flanquée à une de ses encoignures : le Chœur de cette Chapelle est hors d'œuvre, & porte un clocher tout à jour, revêtu de plomb, & orné de plusieurs figures du même métail ; & cet ouvrage est assez singulier dans son dessein. La pierre de marbre qui forme l'Autel, les figures des douze Apôtres en relief, les ouvrages de sculpture, les chaises du Chœur qui sont d'un bois rare, avec des ouvrages de pieces rapportées, les vitres, & tout ce qui paroît au dedans & au dehors, sont des objets qui attirent l'attention de ceux qui les examinent. La vûë de ce Château est une des plus belle de *France* ; car des quatre Galleries du Coridor, l'on découvre quatre lieuës du cours de la *Seine*, qui sépare en cet endroit le Diocese de *Rouen* de celui d'*Evreux*. L'on diroit que la *Seine* paroît ici un grand Canal que la nature semble avoir fait exprès pour servir à l'embelissement de ce Château. A droite on voit des côteaux chargez de vignes & de bouquets de bois, & à gauche il y en a autant. Dans la plaine sont plusieurs remises

ſes pour le gibier, qui y eſt en quantité, & d'un fumet excellent : Il y a auſſi une grande garenne dont les lapins ſont très-eſtimez. Une partie des embeliſſemens du Parc & du Château ſont dûs à feu M. Colbert. Il faudroit avoir un goût diſtingué ſur tout ce qui a rapport aux beaux arts, pour bien connoître tout ce qui merite d'être admiré dans un ſi beau lieu. La ſéparation du *Vexin* en *Normand* & en *François* n'apporta aucun changement à la Juriſdiction des Archevêques de *Rouen*, qui furent reconnus également pour Prelats dioceſains, par les habitans de *Pontoiſe* & du *Vexin*, cela eſt ſi vrai, que les Abbez du Monaſtere de *ſaint Martin*, ont toujours reconnu la Juriſdiction de ces Archevêques & de leur Chapitre, s'étant fait confirmer à *Rouen*, en prétant le ſerment de fidelité & d'obéiſſance à cette Egliſe Métropolitaine, juſqu'au Concordat de *Leon* X. avec *François* I. C'eſt donc une pure imagination que le *dépôt* d'un prétendu Dioceſe de *Pontoiſe* fait à l'Archevêque de Rouen, qui eſt auſſi bien Paſteur du *Vexin* François, que du *Normand*. On appelloit ce Vexin ſur la fin du douziéme ſiecle, *la partie de l'Archevêché de Rouen qui eſt ſituée dans le Royaume de France. Roger de Hoveden* dans la vie de *Richard* I. qui regnoit en *Angleterre* ſur la fin du douziéme ſiecle, rapporte que *Philippe Auguſte*, Roy de *France*, voulut obliger *Gautier* Archeveſque de *Rouen*, à lui faire ſerment de fidelité pour cette partie de ſon Archeveſché. *De parte Archiepiſcopatûs Rotomagenſis quæ eſt in regno Franciæ, diciturque Vougeſin le François.* L'an 1255. *ſaint Louis* donna & unit à l'Archevêché de *Rouen* l'Archidiaconné de *Pontoiſe*, qui étoit de Collation Royale, à la charge que l'Archevêque *Odo*, & ſes Succeſſeurs auroient un Vicaire à *Pontoiſe*, pour juger les cauſes des Bourgeois & des habitans des Villages voiſins qui en dépendent, & qui ſont en petit nombre. On reſervoit à l'Archevêque & à ſon Official de *Rouen*, la connoiſſance du crime d'*hereſie*

d'*heresie* & *de faux* avec l'appel au Tribunal Ecclesiastique de *Rouen*, du Jugement du Vicaire de *Pontoise*; ce qui confirme invinciblement le droit des Archevêques. Il n'est point fait mention dans les Actes, avant *saint Louis* du *Vexin François*, & ce n'est qu'en execution des Ordonnances des Rois, que le Grand Vicaire de *Pontoise*, connoît des causes de la partie de l'Archevêché de *Rouen*, qui est du ressort de *Paris*. Le Pâlais nommé le *Vicariat* à *Pontoise*, est un édifice considerable: il fut bâti par Guillaume d'Estouteville, Cardinal & Archevêque de *Rouen*; & les Archevêques de cette Ville, ont à la Ville d'*Eu* une Officialité pour juger les causes Ecclesiastiques, tant de ce Comté d'*Eu*, que du Duché d'*Aumale*.

La Ville de *Rouen* est l'entrepôt de tout le commerce que la *France* fait sur l'Ocean; on y compte trente six Paroisses, & plus de soixante mille ames. La taxe à *Rome* pour les Bulles est de . . . . 12000 | 60000l.

ABBAYES D'HOMMES. DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

AUMALE.

M. Colbert de Turgis Chanoine de Tournay.

Aumale, ou saint Martin d'Acy, en latin, *Albamala*, *aut Arbamarla*, *seu sanctus Martinus de Antracho*, *aut de Alceia*, située au Faubourg de la Ville d'*Aumale*, dans le pays de *Caux* en *Normandie*, sur le penchant d'une colline, bornée d'une prairie qu'arrose la *Bresle*, & éloignée de quatorze lieuës de *Rouen*, de cinq de *Neufchâtel* & de *Blangy*, de huit d'*Amiens*, & de trente de *Paris*. Elle a été fondée par Estienne & Guillaume son fils, Seigneurs d'Aumale, & par la Comtesse Adelise, qui la donna aux Moines de *saint Lucien de Beauvais*, comme nous l'apprenons d'Estienne Comte d'Aumale son fils, qui confirma cette donation par ses Lettres de l'an 1115. Les bâtimens de cette Abbaye, qui n'étoit autrefois qu'un Prieuré conventuel, dépendant de *S. Lucien de Beauvais*, étant tombez

TITULAIRES		Florins	Revenu
	bez en ruine, il n'y avoit plus qu'un Religieux, mais tout y eſt en bon ordre à preſent, & la reforme de la Congregation de *ſaint Maur* y a été reçûë en 1704. . .	100	9020.l.

LE BEC.

M. le Comte de Clermont, Prince du Sang. Il a eû cette Abbaye le 16 Novembre 1717. Il y a pluſieurs penſions ſur l'Abbaye du Bec; ſçavoir, 2000 l. pour M. Auteuil, Ecuyer de M le Duc 1200 l. pour M. l'Abbé de Bourſac. 1500 l. pour M. l'Abbé de Fortia. 2000 l v. pour M. Guyon Precepteur de M. le Comte de Clermont. 1200 liv. pour M. de Large, ſous Precepteur de ce Prince, & 600 l pour un Page tonſuré.

Le Bec, Bec, Bec-Helloin, ou Bec-Hellouin, en latin, *de Becco Hellini, ſeu Helluini, aut Beccum, vel Beata Maria Beccenſis*, ſituée dans le Bourg du même nom en Normandie, ſur un bec ou langue de terre, au confluent de la petite riviere du *Bec*, & de celle de *Rille*, à 9 lieuës de Rouen, à cinq de la *Bouille* & de *Ponteau de Mer*, à quatre de *Bernay*, à trois de *Bourgtheroulde*, à une lieuë ou environ d'*Harcourt* & de *Brionne*, & à trente-une de *Paris*. Elle fut fondée dans la Baronie de Burneville, vers l'an 1034. par le bienheureux *Herluin* ou *Hellouin* Seigneur *Danois*, qui ayant d'abord porté les armes, ſe fit enſuite Religieux, & en fut le premier Abbé vers l'an 1040. Le Bienheureux *Lanfranc* fut Prieur de la Maiſon ſous lui, juſqu'à ce qu'en 1063. on l'en ôta pour le faire premier Abbé de *ſaint Eſtienne de Caën*. *Saint Anſelme* depuis Evêque de *Cantorbery* fut fait Prieur du *Bec* en ſa place, puis Abbé l'an 1079. après la mort d'*Herluin*. La devotion particuliere que *ſaint Anſelme* avoit pour la *ſainte Vierge*, fit que les Religieux ont été pendant long-tems vêtus de blanc; mais la reforme de la Congregation de ſaint *Maur* ayant été introduite dans cette Abbaye en 1626. & c'eſt la quinziéme Maiſon unie à cette Congregation; ils ont pris l'habit de ceux de ſaint *Maur*. L'Egliſe bâtie en croix, porte le titre de *Notre-Dame*, & *ſaint Anſelme* en eſt le ſecond Patron. Le Chœur eſt un des plus grands du Royaume, puiſqu'il y a dix piliers de chaque côté dans ſa longueur. Le grand Autel qui eſt achevé depuis quelques années, eſt accompagné de huit colonnes de marbre blanc; elles ſont diſpoſées en demi cercle, & ſoûtiennent une grande demi couronne Imperiale, dont les

branches

branches font toutes dorées, & enrichie de fculpture. Il y a auffi de grands Anges, des Cherubins & autres ouvrages dorez, qui font un bel effet. Sur l'Autel qui eft entre ces colonnes, l'Enfant *Jefus* eft reprefenté dans fa crêche, accompagné de la *fainte Vierge* & de *faint Jofeph*, qui paroiffent l'adorer. La pierre qui forme l'Autel eft de porphyre d'une grandeur extraordinaire, & l'on tient qu'elle a été benite par S. *Anfelme*. Derriere le grand Autel, entre les deux derniers piliers du Chœur, l'on voit une grande figure de la *Vierge* de pierre dorée. Le marche-pied de l'Autel, & le pavé du Sanctuaire, qui eft fort grand, font de marbre noir, veiné de blanc, de même que le Chœur. Les deux gros chandeliers de l'élevation, une grande figure de *Moïfe*, & le Lutrin font de cuivre trés-bien ouvragé; mais le Lutrin eft d'un deffein fingulier, fort grand & digne qu'on l'examine en détail. La façade de la Tribune ou Jubé qui fepare le Chœur de la Nef eft toute incruftée, ornée & enrichie de marbre. Il y a onze Chapelles au tour du Chœur, chacune avec un contre table de different deffein; elles font toutes ornées de marbre, les unes entierement, les autres en partie, & on compte onze croifées au tour de celle de la *Vierge*, qui eft derriere le Chœur. La croifée du milieu de cette Eglife eft vafte; mais la Nef n'a que deux travées de longueur, le refte ayant été ruiné. L'Orgue que l'on eftime extraordinairement pour fa bonté, & pour le grand nombre des jeux qui le compofent, eft au-deffus du Portail qui eft d'une ordonnance d'Architecture affez propre. Les figures des douze Apôtres & autres Saints reprefentez en pierre beaucoup plus haute que nature, font adoffées contre les piliers de cette Eglife, qui eft entierement couverte de plomb, & dont les dehors font ouvragez & ornez de quantité de belles pyramides. Une baluftrade de pierre termine & couronne en dehors tout le corps de l'Eglife; & en dedans il y a une petite galerie tout à l'entour, au-

deffous

dessous des grands vitraux. La Sacristie est ornée d'une belle Menuiserie, avec une ferrure trés-bien travaillée. L'on y voit dans une armoire quelques saintes Reliques, & six gros chandeliers triangles, avec une croix d'argent, d'un fort bel ouvrage, & quantité d'ornemens trés-riches, pour le service de l'Autel, & pour celebrer l'Office divin dans les Fêtes solemnelles. La grosse sonnerie est dans une grande & haute tour, bâtie proche de l'Eglise; & l'on dit que la grosse cloche pese environ dix milliers. La petite sonnerie, qui est fort harmonieuse, est dans le clocher élevé sur le milieu de la croisée de l'Eglise. Le Cloître de cette Abbaye est beau, bâti à la moderne, large & orné de beaux pilastres. Les bâtimens qui l'accompagnent, sont solides & assez nouveaux, & la Bibliotheque qu'on y voit, est fournie de bons livres pour les differentes études des Religieux. Le Refectoire est grand, & une fontaine d'eau claire qui sert de lavoir, y donne de l'eau par six Robinets, & retombe dans un grand bassin d'Airain. L'on voit dans le Chapitre les Tombeaux de plusieurs anciens Abbez du Bec, & quelques Tableaux qui representent des Religieux de cette Abbaye vêtus de blanc, ce qu'on attribuë à la devotion particuliere que *saint Anselme* avoit pour la *sainte Vierge*. Quelques Auteurs mettent la fondation de l'Abbaye du Bec en 1077. Elle possede la Baronie de *Bonneville* ou *Burneville* proche le Bec, qui a été, selon la tradition du lieu, le patrimoine & le manoir du Bienheureux *Herluin*, ce qui est cause que le bourg du Bec est nommé le *Bec-Herluin*. Elle a aussi la Seigneurie & le patronage de ce Bourg, & nomme à quantité de Cures, & entre autres à celles de *saint Jean en Gréve* & de *saint Gervais de Paris*. La petite riviere du Bec prend ses sources trois quarts de lieuë au-dessus de l'Abbaye à *Buot*, Paroisse située au pied de la côte de *Calville*; & aprés avoir passé par saint *Martin du Parc*, & traversé le territoire de l'Abbaye, elle entre dans la *Rille*

TITULAIRES.		Florin	Reve
	à *Pontautout*, un quart de lieuë au-dessous du Parc de cette Abbaye. Ce Parc a environ une demie lieuë de longueur, & il est enclos de murailles. Cette Abbaye a haute, moyenne & basse Justice.	3000	60000.

SAINT GEORGE.

M. du Cambout Duc de Coaslin, Evéque de Mets, premier Aumônier du Roi & Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit.	Saint George de Bocherville, en latin, *sanctus Georgius de Bacherivilla, seu de Boscherivilla, aut de Bosquevillâ*, située dans le Bourg du même nom, au pays de *Caux* en *Normandie*, sur la riviere de *Seine*, à 30 lieuës de *Paris*, à deux de *Rouen*, ce qui fait que ce Bourg jouit des privileges de la Banlieuë de *Rouen*. L'Eglise est assez grande & solidement bâtie. Une figure colossale, qui represente *saint George* à cheval perçant un dragon, est à côté du grand Autel, auprés des Tombeaux des Comtes de *Tancarville*, qui ont été Fondateurs de cette Abbaye: Un gros clocher est porté sur le chœur, & deux hautes Tourelles s'élevent en maniere de clochers au-dessus du grand portail. Le dortoir neuf est un assez grand bâtiment de pierre de taille d'un beau dessein, trés bien dégagé, ce qui donne au Bourg un air de Ville. Ce bâtiment est accompagné d'un beau jardin qui s'éleve, & qui s'étend jusques aux Bois. *Saint George de Bocherville* étoit autrefois une Eglise Collegiale, où l'on mit des Religieux de *saint Benoist* l'an 1114. La reforme de saint Maur y est établie.	133	15000 l.

SAINTE CATHERINE.

Unie aux Chartreuses de Gaillon & de Rouen.	Sainte Catherine au Mont, en latin, *sancta Catharina in monte propè Rothomagum*, étoit autrefois une Abbaye de Benedictins, située au haut du Mont, prés de la Ville de Rouen, mais il n'y en a plus aucun vestige; quelques-uns l'appellent la *Trinité du Mont*, dont la mense Abbatiale a été unie à la *Chartreuse de saint Julien de Rouen*, qui est au bas du mont, & qui a aussi la mense du Prieuré de *Pavilly*.	1000	100 [illegible]

FECAMP

FECAMP.

M. de Villeroy Archevêque de Lyon, & Commandeur des Ordres du Roy.

Fecamp, Fescan, Fecan, ou Fescamp, ou Fescam, en latin, *Fiscanensis, seu de Fiscano, aut Fiscamnum*, située au Pays de *Caux* en *Normandie*, à 15 lieuës environ de *Rouen*, sur le bord de la mer au couchant d'Esté, à huit lieuës du *Havre de Grace*, à six de *Montivilliers* & de *saint Valery en Caux*, & à douze de *Dieppe* dans la petite ville de *Fecamp* en *Normandie*; sur une petite riviere qui a sa source un peu au-dessus du Bourg & de l'Abbaye de *Valmont*. *Fecamp* étoit un lieu bien connu dès le septiéme siécle, puisqu'un Seigneur *François* nommé *Waningue* ou *Waning*, que quelques-uns disent, Seigneur de *Fecamp*, y bâtit un Monastere de Religieuses en *662*. par l'autorité de *saint Oüen* Evêque de Rouen. *Sainte Hildemarque* qui en fut la premiere Abbesse est honorée le 25 Octobre, & le bienheureux *Waning* y est honoré le neuviéme Janvier. Ce Monastere ayant été ruiné par les Barbares, comme tous les autres de la Province, *Richard* Duc de *Normandie* y bâtit dans le milieu du dixiéme siécle, une Eglise magnifique, dédiée *à la Trinité*. Elle fut d'abord déservie par des Chanoines, d'autres disent des Clercs seculiers; mais aprés la mort du Fondateur son fils & successeur *Richard* II. y établit les Moines Benedictins vers l'an 1015 du tems de l'Archevêque *Robert*, ayant fait venir ceux de l'Abbaye de saint Benigne de *Dijon*, avec leur Abbé *Guillaume*, qui fut le premier Abbé de *Fecamp*; mais il conserva toujours son Abbaye de *Dijon* avec plusieurs autres, où il avoit établi la Regle ou la reforme. Il mourut à *Fecamp* l'an 1031. & son corps s'y conserve. Saint *Maurille* qui fut fait Archevêque de *Rouen* peu aprés le milieu de l'onziéme siecle, fut tiré de l'Abbaye de *Fecamp*; où il avoit passé plusieurs années. L'ancien édifice de *Fecamp* étoit bas & obscur; mais *Richard* II. fit bâtir dans l'enceinte du Château, qui a ses fossez & ses ponts levis, & l'on transfera

TITULAIRES. les Religieuſes à *Montivilliers*. Le Duc *Robert* III. ſon ſucceſſeur accrut encore de beaucoup de bien cette Abbaye, à qui il donna le droit de haute, moyenne & baſſe Juſtice. Il obtint même du Pape *Jean* XVI. que cette Abbaye fut exempte de la Juriſdiction Epiſcopale. Non ſeulement elle jouit de cette exemption, mais même elle exerce une Juriſdiction comme Epiſcopale ſur les dix Paroiſſes de la ville de *Fecamp*, & ſur ſeize autres qui ſont ſituées dans le Diocéſe de Rouen, ſuivant la conceſſion qui en fut faite à *Henry*, Abbé de *Fecan*, par *Hugues* Archevêque de *Rouen*, & que l'on peut voir dans le livre des Statuts ſynodaux de Rouen. L'Official de *Fecamp* a droit de viſite ſur toutes ces Paroiſſes, & peut y tenir Synode & Aſſemblée des Curez, & y faire des Reglemens, & il rend la Juſtice dans ſon Officialité. J'ai cru faire plaiſir au Lecteur de lui rapporter ici une copie exacte de cette conceſſion.

Florins Reven.

Diploma Exemionis Apibbatiæ Fiſcanenſis, Hugo Rhotomagenſis Archiepiſcopus, dilecto Henrico, Abbati Fiſcanenſi ejuſque ſucceſſoribus in perpetuum. Ecclesias quaſdam cum Paroæchiis ſuis, in noſtro Epiſcopatu perpetuo jure libertatis, abſolutas ab omni jure Epiſcopali, tibi tuiſque ſucceſſoribus, & Eccleſiæ Fiſcanenſi, habendas in perpetuum concedimus & confirmamus. Ut igitur nulla ſuper eis de jure libertatis oriatur contentio, eas huic chartæ noſtræ nominatim inſcrimus; ſcilicet, Eccleſiam de Eſlectot; Eccleſiam ſancti Gervaſii apud Rhotomagum; de Limpivilla, de Tormotvilla, de Wtteflue, de Paluel, de ſancti Richarii, de Ingovilla, de ſancti Wallerii, de Mannevilla, de wellis, de Penaſylva, de ſancti Petri de Senis, de ſanctæ Mariæ Gaillardæ, ſanctæ Mariæ de Vaſto & de ſancti Petri parvi

Fecamp eſt ſans contredit l'une des plus belles, des plus nobles & des plus riches Abbayes du Royaume. Elle poſſede quantité de précieuſes Reliques, & beaucoup d'argenterie. Son Egliſe qui porte le titre de la *ſainte Trinité*,

Trinité, est la plus grande & la plus majestueuse de toutes les Eglises du pays de *Caux*, avec seize piliers de chaque côté dans sa longueur. Elle est bâtie en croix, couverte de plomb, aussi-bien que sa grosse tour quarrée, qui est élevée sur le milieu de la croisée, & ouverte en dedans, en maniere de lanterne, & qui renferme une grosse sonnerie, & une cloche du poids de plus de dix milliers. Les bas côtez qui accompagnent la Nef, sont à double voûte. Le grand Autel est de marbre blanc enrichi de bas reliefs, qui servent comme de piédestal à une grande châsse, faite en forme de tombeau, accompagnée des figures de *saint Taurin* & *de sainte Susanne* en grand, le tout du même marbre. Dans cette châsse sont enfermez quatre corps Saints; sçavoir, celui de *saint Flavien*, Evêque d'*Autun*, celui de *saint Contest*, Evêque d'Evreux, celui de *saint Saën* Religieux, & ensuite Abbé de Saint *Saën*, & celui de *sainte Atre* martyre. Derriere le maître Autel qui est isolé, on voit un Calvaire, où l'on a representé un grand nombre de personnes. Les Chapelles d'autour du Chœur sont assez propres, & fermées d'une grande & haute balustrade de piere dure, bien ouvragée & chargée de sculptures. On distingue la Chapelle de la *Vierge*, bâtie hors d'œuvre derriere le Chœur; elle a la longueur de cinq croisées. L'Autel où est representé le trépas de *S. Benoist*, est un assez beau travail; mais celui qui represente le trépas de la *sainte Vierge*, en presence des Apôtres, attire sur tout l'attention des connoisseurs. Toutes les figures sont en pierre, & plus hautes que le naturel. On estime aussi beaucoup les huit figures qui accompagnent le tombeau de *Notre Seigneur*. L'Autel qui est appuyé contre une belle Tribune ou Jubé, dont le dessous sert de vestibule fort spacieux, pour entrer de la Nef au Chœur, est encore un grand ouvrage de pierre, où l'on n'a épargné ni le nombre des Figures en grand, ni les gros reliefs. L'Abbaye de *Fecamp*, dans l'Eglise de laquelle sont les tombeaux

Titulaires. tombeaux des anciens Ducs de *Normandie*, possede dix Baronies, dix hautes Justices, & dix Sergenteries, entre lesquelles la Baronie de *Fecamp* & celle de *Vitflexr*, qui font la Mense Abbatiale, produisent plus de 60000 l. de rente à l'Abbé. . . . . Florins 5000 Revenus 60000.

JUMIE'GES.

M. de S. Simon. Jumiéges, en latin, *Gemmeticum, vel sanctus Petrus de Gemeticis, seu Gemmeticis, aut sanctus Petrus Gemmeticensis* située dans le bourg du même nom dans le pays de *Caux* en *Normandie*, sur la riviere de *Seine*, cinq lieuës au-dessus de Roüen, à trois de *saint George*, de *saint Vandrille* & de *Caudebec*, & de cinq quarts de lieuë au dessus de *Ducler*. *Saint Filbert*, qui avoit été autrefois Abbé de *Rebais* en brie', y bâtit l'an 654. un Monastere sur un fonds que lui avoit donné *sainte Bathilde* mere du Roy *Clotaire* III. [dit M. *Baillet*.] Il en fut le premier Abbé, & il y vit jusqu'à 900 Religieux. Saint Achard ou Acaire premier Abbé de Quinçay en *Poitou*, fondé par saint *Filbert*, fut établi second Abbé de *Jumiéges* par le même Saint, vers l'an 683. D'autres Auteurs ne s'accordent pas avec M. *Baillet*; car ils disent que l'Abbaye de *Jumiége* fut fondée vers l'an 650. par S. *Philbert* ou *Philibert* son premier Abbé, sous le Regne de *Clovis* II. qui en a été le principal Bienfaiteur, avec sainte *Bathilde* sa femme. C'est aux Sçavans à decider sur ce fait. Les lieux reguliers furent presque entierement détruits, vers le milieu du neuviéme siécle par les *Danois*, qui étant entrez dans la *Neustrie* par la riviere de *Seine*, avec une puissante flotte que le fameux & redoutable *Hasting* commandoit sous les ordres du Prince *Bier*, surnommé *Côte de fer*, aborderent à *Jumiége*, saccagerent une grande étenduë de pays, y mettant tout à feu & à sang, & massacrant plusieurs Religieux, tandis que les autres se deroberent par la fuite à leur fureur, avec ce qu'ils avoient de plus precieux, & chercherent un azile dans

 dans le *Cambresis* au Prieuré d'*Aspres*, dépendant de l'Abbaye de *Jumiége*. *Guillaume de Longue Epée* Duc de Normandie, chassant dans la Forêt de Jumiége, y trouva deux Moines, qui lui raconterent comme leur Monastere avoit été ruiné; & lui presenterent du pain d'Orge & de l'eau, qu'il refusa avec mépris. Continuant sa chasse il rencontra un sanglier qu'il blessa, le sanglier se jetta sur lui, & le renversa. Le Duc revenu à soi, retourna aux Religieux, reçût leur present, promit de rebâtir leur Monastere. Il le fit; & y mit vers l'an 904. douze Moines, avec *Martin* leur Abbé, que sa sœur Comtesse de *Poitiers* avoit tiré de l'Abbaye de *saint Cyprien* de *Poitiers*. L'Eglise de Jumiége, qui porte le titre de saint *Pierre*, est grande & trés solidement bâtie, avec seize piliers de chaque côté dans sa longueur, & des Chapelles au tour du Chœur, dans lequel on voit un trés-grand candelabre de cuivre à neuf branches, un aigle & six grands Pupitres du même métail, trés-bien ouvragez. Cette vaste Eglise est couverte de plomb, aussi-bien que la grosse tour quarrée, ouverte en lanterne sur le milieu du Chœur. Les deux gros clochers de pierres bâtis à l'antique d'un même dessein & à trois étages, s'élevent beaucoup au-dessus du grand portail contre lequel est adossé l'Orgue, & ils se terminent en hautes pyramides, couvertes d'Ardoises. Entre les cloches de cette Abbayes, il y en a une du poids de sept milliers. On conserve dans le trésor de cette Eglise plusieurs Reliques trés-precieuses & anciennes, & entre autres celles de saint *Philbert* renfermées dans une trés-belle chasse d'argent; representant une Eglise des mieux ornée d'architecture & de sculpture. On y voit encore diverses figures d'argent, & deux chefs aussi d'argent, dans l'un desquels est la tête de saint *Valentin* Evêque & martyr, & dans l'autre une partie de celles de saint *Leger* Evêque d'Autun, & de saint Aicadre, ou Achard, ou Acaire second Abbé de Jumiége. Le Cloître, au côté de l'Eglise

est

Titulaires. | Florins | Rentes

est grand & trés-beau, & les bâtimens des Religieux tiennent beaucoup de l'antiquité. On en a commencé un nouveau de trois cens dix pieds de longueur sur une même ligne, & il repondra sans doute à la reputation de cette celebre Abbaye, dont la Bibliotheque est grande & trés-bien fournie de Livres pour toutes sortes d'études; avec divers manuscrits, dont quelques uns sont fort rares. La Maison Abbatiale bâtie à neuf & à la moderne au bout du jardin, a tous les appartemens & les offices qui conviennent à un Abbé de distinction, & tous les logemens necessaires pour les équipages. Le terrain que l'Abbaye de Jumiége occupe, est fort étendu, & les jardins sont trés spacieux. Le voisinage d'un bois, les prairies & la riviere en rendent le séjour agréable; elle a droit de pêche, & possede plusieurs Paroisses. *Tassillon* Duc de *Baviere* & *Teudon* son fils, sont enterrez dans cette Abbaye qui fut reformée l'an 1616. par les Benedictins de la Congregation de saint *Maur*, & c'est la quatriéme Maison qui lui a été unie. L'Abbaye de *Jumiéges* a produit plusieurs hommes illustres, entre lesquelles on compte saint *Hugues* Abbé & Archevêque de *Rouen*, saint *Eucher* Evêque d'*Orleans*, *Robert* Evêque de *Londres* & de *Cantorbery*, *Freculle* Evêque de *Lizieux*, *Jacques* d'*Amboise* Evêque de *Clermont*, & *Helisacar* Abbé, Chancelier de *Louis le Débonnaire*. Cette Abbaye joüit de 40000 liv. de rente, dont il y en a la moitié pour l'Abbé. . . . . . | 130. | 0000.

SAINT MARTIN DE PONTOISE.

M. de Thesut Conseiller d'Etat.

Saint Martin de Pontoise, en latin, *sanctus Martinus propè Pontisaram*, tout proche la ville de *Pontoise*, à trois lieuës de *Poissy*, à sept de *Paris*, & à vingt de *Rouen* dans le *Vexin François*, sur la riviere d'*Oise*. Cette Abbaye fut fondée l'an 1050. par Amaury fils de *Dreux*, & frere de *Vautier* Comte d'Amiens & de Pontoise. *Saint Gautier* fut choisi pour en être le premier Abbé, & le Roy *Philippe* I.

âgé

Titulaires.		Florins	Reven.
	âgé de huit à neuf ans s'en fit l'avoüé, & en confirma la fondation l'an 1069. Gauthier y mit la Regle de saint *Benoist*, en fit dédier l'Eglise sous le nom de saint Germain, qu'elle a quitté depuis pour prendre celui de saint *Martin*. Les Abbez du Monastere de saint Martin ont toujours reconnu la Jurisdiction des Archevêques de Rouen & de leur Chapitre, s'étant fait confirmer à *Rouen*, en prêtant le serment de fidelité & d'obéïssance à cette Eglise Metropolitaine, jusqu'au Concordat de *Leon* X. avec *François* I. C'est donc une pure imagination, que le *dépôt* d'un prétendu Diocése de *Pontoise* fait à l'Archevêque de *Rouen*, qui est aussi-bien Pasteur du *Vexin François* que du *Normand*. Le Cardinal de Bouillon Doyen du sacré Collége, se plaisoit tant à son Abbaye de *S. Martin* de *Pontoise*, qu'il y a fait bâtir un Palais Abbatial des plus superbes & à la moderne. Les Jardins en terrasse, sur le bord de la riviere d'*Oise*, sont magnifiques. Il y a la reforme dans cette Abbaye.	500.	12380.

SAINT OUEN.

M. de Saint Albin, Archevêque de Cambray : voyez les autres Abbayes à l'article de Cambray Il y a 6000. liv. de pensions sur l'Abbaye de saint Ouen.	Saint Ouen, en Latin *sanctus Audoënus*, située en la Ville de *Rouen*, & fondée par *Clotaire* I. Roy de France, vers l'an 534. sous l'invocation de *saint Pierre*: elle prit ensuite le nom de *saint Oüen*. Le Convent est trés-spacieux, & les jardins fort agréables; l'Eglise est admirable pour la beauté de la structure, il n'y en a point de mieux bâtie, aprés celle de *Nôtre-Dame* de *Rouen*; car elle a cent soixante-dix pas de longueur, & est devant une place qui la rend fort claire. Cette Eglise souffrit un fort grand dommage par sa fureur d'un ouragan qui s'éleva sur les sept heures du soir le 25 de Juin 1683. Cette Abbaye où il y a la réforme est trés-recommandable, tant par son revenu que par le grand nombre de Benefices qui dépendent de sa collation.	40 .	31000.

TITULAIRES.		Florins	Reven.

TRE'PORT.

M. de la Châtre le 8. Novembre 717.

Tréport, en Latin *Sanctus Michaël in, aut de Ulteriori Portu*, située dans le Bourg du même nom, dans le païs de *Caux* en *Normandie*, à six lieuës de *Dieppe* & d'*Abbeville*, à trois quarts de lieuë au-dessous de la Ville d'*Eu*, sur la riviere de *Bresle*. L'Eglise & le Convent sont bâtis vers le plus haut de la côte ; le Chœur est grand, & un large Corridor y regne tout à l'entour, la croisée est assez vaste, mais la Nef a esté détruite. Cette Abbaye fut fondée en 1036. en l'honneur de *saint Michel* par *Robert*, Comte d'*Eu* ; d'autres disent en 1056. par le Conseil de *saint Maurille*, Archevéque de *Rouen*, & de *Guillaume* le Conquerant, Duc de *Normandie*, & réformé en 1660. par les *Bedictins* de la Congrégation de *saint Maur*. *Ramerus* & *Drego* en ont esté les premiers Abbez. . . — 500. — 12000.

VALMONT.

M. de la Fayette.

Val-Mont, ou Valle-Mont, en Latin *Vallis-Mons, seu Validus-Mons*, située dans le Bourg du même nom, au pays de *Caux*, en *Normandie*, & sur une riviere encore du même nom, à deux lieuës de *Fécan*, & à douze de *Rouen*, entre le *Havre* & *saint Valery*. Cette Abbaye est possedée par des *Grands Benedictins*, où il n'y a plus que trois Religieux, fut fondée en 1161. ou en 1169. par *Nicolas d'Estouteville*. Ce fut depuis le lieu de la sepulture des Seigneurs de cette Maison. Le Chœur de l'Eglise de cette Abbaye, dediée à *Notre-Dame*, est beau & bien orné, mais la Nef n'a rien que de commun : la croisée du milieu de cette Eglise, & la Chapelle de la Vierge derriere le Chœur, sont assez propres. . . . . — 500. — 10000.

SAINT VANDRILLE.

M. de Fourci.

Saint Vandrille, ou saint Wandrille, en Latin *Sanctus Wandregisilus*, située dans le Bourg du même nom, au Pays de *Caux*, en *Normandie*, à une lieuë de *Caudebec*, &

à

TITULAIRES. à un quart de lieuë de la *Seine*, & à cinq ou six de *Rouen*. Cette Abbaye est située dans un Vallon sur le petit ruisseau de *Caillouville*. *S.* Wandrille bâtit ce Monastere vers l'an 648. en un endroit apellé Fontenelle, dit *Baillet*, à cause de quelques fontaines qui forment là un ruisseau considerable.

Florins. Revenu.

Il en avoit acquis le fond du Domaine de *Clovis* II. il fut le premier Abbé, & l'Abbaye quitta depuis le nom de *Fontenelle* pour prendre le sien, avec la Regle de *saint Benoist*, quoique ses Reliques en eussent déja esté enlevées. *Saint Godon* ou *saint Gon*, neveu de *saint Wandrille*, qui étoit venu du *Mont-Jou* avec son oncle à *Fontenelle*, eut part à la fondation de ce Monastere : il s'y fit Religieux des premiers, jusqu'à ce qu'il se retira au Diocese de *Troyes* où il bâtit l'Hermitage d'*Oye*. *Saint Landebert* ou *Lambert* en fut fait le second Abbé l'an 666. après le Fondateur *saint Wandrille*, & fut choisi l'an 678. pour être Evêque de *Lyon*. *Saint Erbland* qui fut depuis Abbé d'*Aindre*, avoit esté Religieux de *saint Wandrille* sous *saint Lambert*, comme *saint Albert* son oncle, *saint Condé*, Solitaire *Anglois*, & d'autres Saints encore. *Saint Erembert* fut tiré de l'Abbaye de *saint Wandrille*, pour être fait Evêque de *Toulouse*, en 656. il quitta son Evêché en 668. & revint à *saint Wandrille*, où il mourut en 678. *Saint Ansbert* fut fait troisiéme Abbé de *saint Wandrille* l'an 678. après *saint Lambert*, successeur de ce Saint Fondateur. *Saint Wlfran* ayant quitté son Evêché de *Sens*, se retira dans cette Abbaye vers l'an 685. y donna sa Terre de *Maurilly* où *Milly*, en *Gâtinois*. Il y revint mourir après ses Missions de *Frise*. Son Corps y fut retenu avec ceux de *saint Erembert* Evêque de *Toulouse*, de *saint Condé* Solitaire du pays de *Caux*, & des Martyrs *saint Maxime* & *saint Ventrand*, lorsqu'on emporta à *Gand* en *Flandres* ceux de *saint Wandrille* Fondateur du lieu, & de *saint Ansbert* Evêque de *Rouen*, qui en avoit esté Abbé; mais en 1205 il fut transporté à *Abbeville*. *Saint Bain* ayant quitté l'Evêché de Térouenne

pour se retirer à *saint Wandrille*, en fût fait Abbé au commencement du huitiéme siecle. Enfin ce Monastere est très-celebre dans le Martyrologe Romain, qui fait memoire des Saints, dont on honore encore aujourd'hui les Tombeaux dans les quatre Chapelles ou Eglises, bâties sur son territoire. On peut à juste titre appeller cette Abbaye la *Terre des Saints*, puisque sous le Gouvernement de ses trente-quatre premiers Abbez, dont il y en a vingt reconnus pour Saints : elle a donné des Prélats Illustres par leur sainteté & par leur science, aux Eglises de *Sens*, de *Toulouse*, de *Lyon*, de *Séez*, de *Rouen*, de *Terouenne*, de *Paris*, de *Bayeux*, de *Reims*, *d'Evreux* & autres. *Archinoald* Lieutenant du pays, donna ce lieu pour bâtir l'Eglise, & la premiere pierre y fût mise le premier jour de Mars de l'année 645. elle est bâtie en Croix, est belle, claire, bien voûtée, très-propre, & fort dégagée dans son dessein, avec un large Corridor. Le Chœur couvert de plomb a neuf piliers de chaque côté, & quinze Chapelles à l'entour, dont plusieurs sont ornées de marbre. On n'a pas épargné l'or au Tabernacle du grand Autel. Les trois portes du Chœur, & quatre grandes Arcades du *Sancta Sanctorum*, sont fermées d'une grande balustrade de fer assez richement ouvragée, & un grand nombre de saints Abbez, & autres Religieux de l'Abbaye, sont representez en peinture sur les murailles & sur les piliers de ce même Chœur, dont les Chaises sont d'une belle menuiserie. La Tribune qui sépare le Chœur de la Nef, est d'un agréable dessein, & terminée par une balustrade de pierre. Au milieu de l'Eglise, il y a un plafond en maniere d'une grande calotte, ornée d'architecture & de sculpture, au-dessous du clocher construit en forme de lanterne ; mais la voûte de la Nef ne couvre que trois arcades, & une muraille sépare le reste de la Nef que l'on n'a point achevée. La Sacristie est très-commode, & des mieux ornées de ménuiserie. On y admire sur tout la beauté du travail

de

de la ferrure, par grandes plaques cizelées, comme de l'argent. Outre les ornemens assez propres, & de toutes couleurs, pour célebrer solemnellement l'Office Divin ; on voit dans le Trésor de cette Sacristie quantité de Reliques précieuses, que l'on conserve dans des Chefs, dans des Bras, & dans d'autres Reliquaires d'argent ; & ces Reliques sont presque toutes de Religieux qui se sont sanctifiez dans ce Monastere, ou qui en ont esté appellez pour gouverner d'autres Abbayes, & même des Dioceses, en qualité d'Evêques ou Archevêques. Cette Abbaye ayant esté détruite par les *Normans Danois* en 850. ou 860. fut rétablie par *Richard II.* Roy d'Angleterre & Duc de Normandie, vers l'an 1035. La Maison des Religieux entierement rebâtie à neuf par les *Benedictins* de la Congrégation de *saint Maur*, qui y furent introduits avant la fin du dernier siecle, est grande & complette, & l'une des plus belles du Royaume. Le Cloître est fort beau, & la grande Salle tient du magnifique, elle a dix grandes croisées de chaque côté, & un rang de neuf colonnes de pierre dans le milieu qui porte la voûte. Les jardins sont vastes, & dans le grand Enclos qui s'éleve jusques vers le haut de la côte, & près d'un bois, il y a de longues terrasses, d'où l'on voit la riviere de *Seine.* Sur le terrain de cette Abbaye on trouve quatre Chapelles où l'on dit des Messes. Celle qui porte le Titre *Nôtre-Dame de Caillouville*, fut bâtie par *saint Wandrille*, qui vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-seize ans, & qui mourut le 22. de Juillet 685. selon les uns, & 689. selon les autres, en presence de *saint Ouen*, Archevêque de Rouen, & de trois cens Religieux. Cette Chapelle de *Nôtre-Dame de Caillouville* est un lieu de dévotion, célebre depuis onze cens ans. On baigne des enfans malades dans la source du ruisseau de *Caillouville* qui en sort, & qui passe à travers cette Abbaye. La Chapelle de *saint Saturnin*, Archevêque de *Toulouse*, où l'on vient de plusieurs Villes en pelerinage, fut construite l'an 660.

Le

Le Corps de *saint Hardouin* y repose ; après avoir vêcu long-tems en qualité de Religieux, reclus dans le même lieu où elle a esté bâtie. Celle qu'on appelle *la Chapelle de saint Paul*, est le lieu de la sépulture de la plus grande partie des Saints de l'Abbaye de *Fontenelle*, où de *saint Wandrille* ; & entre autres du Saint de ce nom, de *saint Leon* son Neveu, de *saint Hugues* Archevêque de Rouen, de *saint Ansberg* Archevêque de la même Ville, & de *saint Wulfran* Archevêque de Sens. La quatriéme est la Chapelle de la Maison Abbatiale, érigée en l'honneur de *saint Etienne* premier Martyr, & de *saint Pancrace* aussi Martyr. De plus, au Hameau de *Gauville* il y a une Chapelle du titre de *saint Amand*, où ce Saint qui a esté Abbé de *saint Wandrille* a sa sepulture. La Chapelle du titre de *saint Jacques* est encore de la dépendance de cette Abbaye, dont l'Abbé est Seigneur de *Caudebec*, & Patron de la Cure de cette Ville. La Sénéchaussée, haute Justice de *saint Wandrille* va tenir dans la même Ville la Jurisdiction du Bailliage durant une semaine de Carême.

SAINT VICTOR EN CAUX.

M. de Beauvau du Rivau, Archevêque de Narbonne, Prieur de Pomier Aigre D. de Tours, ci-devant Archevêque de Toulouse, & auparavant Evêque de Tournay, Abbé de Bonneval, D. de Rhodès, O. de Citeaux, & Commandeur des Ordres du Roy, en Fevrier 1724.

Saint Victor en Caux, en Latin *sanctus Victor in Caleto, seu de mortuo mari*, située dans le Bourg du même nom, dans la Normandie, entre Dieppe & Rouen, à six lieuës de l'une & de l'autre Ville, à une grande lieuë au dessus d'Aufray, en pleine campagne, très-fertile en grains, & éloigné d'environ trois cens pas d'une petite riviere, appellée *la Scie*. Cette Abbaye d'anciens *Benedictins*, & où il n'y en avoit qu'un, lorsque j'y ai passé en 1701. fut fondée par *Robert de Mortemar*, Baron de *saint Victor* en *Caux*, pendant que le Bienheureux *Maurille* étoit Archevêque de Rouen, Ce ne fut dabord qu'un Prieuré fondé par un Ecclesiastique nommé *Commor*, qui y établit des Moines de *saint Oüen*, & se fit Moine luy-même. Ce Monastere fut ensuite érigé en Abbaye dans le Concile de Rouen

Titulaires.		Florin.	Reven.
Dom Pierre Girardin, & Dom du Mas, Coadjuteur.	Rouen, de l'an 1074. par Jean Archevêque de *Rouen*, avec le consentement de *Nicolas* Abbé de *Saint Ouen*. L'Abbé nomme aux Cures de *Saint Victor*, de *Maclou*, de *Frené*, de l'*Oüilly*, d'*Etempuis*, de *Saint Elier* & de *sainte Marie de Dieppe*. L'Abbaïe consiste en un ancien Bâtiment assez beau.	300	1500.l.

ABBAYES D'HOM. DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BEAUBEC.

Dom Pierre Girardin, & Dom du Mas Coadjuteur.	Beaubec, en latin, *Bellus Beccus*, *aut Bellus locus*, située dans le pays de *Bray* en *Normandie*, à trois lieuës de la ville de *Gournay*, vers l'Occident septentrional, à une lieuë de *Forges* & *Gaillefontaines*, & à trente de *Paris*. Son Eglise bâtie en croix, est grande & vaste, & la Maison des Religieux est fort propre. Cette Abbaye premiere Fille de l'Abbaye de *Savigny* fut fondée sous l'invocation de S. *Laurent* le 1 Novembre 1127 ou 1128. par *Hugues de Gournay*, ou selon d'autres, par *Guillaume de Fecan*. Elle est en regle, & vaut en tout 18000 liv.	400	8000.l

FOUCARMONT.

Dom Beronvilie.	Foucarmont, en latin, *sanctus Joannes Baptista de fucaldimonte*, *vel Fulcardi-Mons*, située dans le Bourg du même nom au pays de *Caux*, sur la petite riviere d'*Hiere*, d'autres disent de *Sart*, à cinq lieuës de la ville d'*Eu*, vers le midi, & à quatre lieuës d'*Aumalle*. Elle est fille de *Savigny*, & fut fondée le 25 Juillet 1130. par *Henry* Comte d'*Eu*, Elle est reguliere & de la reforme.. . . .	50.	11000.

MORTEMER.

M. de Rataton ancien Evêque de Viviers.	Mortemer, en latin, *Mortuum mare*, *seu Sancta Maria de Mortuo mari*, située en *Normandie*, à demi lieuë de la petite ville de *Lyons*, du côté de l'Orient, & à 4 lieuës d'*Andely*, entre les rivieres d'*Epte* & d'*Andelle*, à une lieuë d'*Ecouy*, & à 20 de *Paris*, dans un vallon environné de tous		

Titulaires.		Florins.	Revenus.
	tous côtés de la Forêt de *Lyons*. Elle est Fille de l'Abbaye d'*Orcam*, & fut fondée le premier de Novembre 1134. ou 1136. par *Henry* I. Roy d'Angleterre & Duc de Normandie. Son Eglise est grande & vaste, & l'on y voit le tombeau de *Robert Poulain*, Archevêque de *Rouen*, & ceux des Barons de *Bec Crespin*.	50.	1000.

VALASSE.

M. de la Tour d'Auvergne, Chanoine & Grand Prévôt de l'Eglise de Strasbourg, Abbé & Chef de l'Ordre de Cluny, & en cette qualité Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, Abbé de saint Sauveur de Rhedon, D de Vannes & de Conches, D d'Evreux toutes deux de S. Benoît, Prieur de Souvigny, & cy-devant nommé à l'Archevêché de Tours en Novembre 1719. à present Archevêque de Vienne.

Valasse ou la Vallasse, ou Notre-Dame du Vœu, en latin, *Vallaita, seu Beata Maria de Voto, vel Valescia* Fille de l'Abbaye de *Mortemer*, située au pays de *Caux* en *Normandie*, à trois quarts de lieuë au dessus de l'*Islebonne*, & autant au-dessous de *Bolbe* sur la même petite riviere au pied des bois qui couvrent la côte, la Maison Abbatiale, le Cloître, le Chapitre, le Refectoire & les autres bâtimens de cette Abbaye sont assez grands & fort bien entretenus. L'enceinte des Jardins est vaste, & les tourelles qui flanquent les murailles, la font regarder de la côte de l'*Islebonne*, comme une petite Ville. L'Eglise bâtie en croix est grande, belle & achevée dans son dessein. Sa Nef est accompagnée de bas côtez, & dans chaque croisillon sont trois Chapelles tournées à l'Orient, de même que le grand Autel. Il y a un gros & fort beau clocher de pierres, porté sur une tour ouverte, en maniere de lanterne, élevée sur le milieu de la croisée de cette Eglise. Deux hautes tourelles servent d'ornemens au grand portail, où l'on voit une vitre en forme de rose assez bien ouvragée. Cette Abbaye a une haute Justice pour le petit Village du *Valasse*, où il y a deux Moulins à eau. L'Abbaye de la *Valasse* a été fondée par l'Imperatrice *Mathilde* l'an 1145. d'autres disent le trois des Ides de Juillet 1156. ou 1157. par *Valleran* Comte de Meulan, & beaucoup augmentée par *Mathilde* mere d'*Henry* II. Roy d'*Angleterre* & Duc de *Normandie*. en 1185. On y a uni une trés-belle Abbaye de Chanoines de l'Ordre de *S. Augustin*, fondée en l'honneur

de

TITULAIRES. | | Florins | Reven.

de *Saint Helier* en l'Isle de *Gersey*, par *Guillaume Hamon*, Seigneur Normand; on l'unit, dis-je, à l'Abbaye de *Notre-Dame du Vœu* près *Cherbourg*, quoiqu'elle fut trois fois plus riche que cette derniere; & ce ne fut plus qu'un Prieuré par succession de tems. . . . . . 100 | 12000 l.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

CORNEVILLE.

M. Joubert de Châteaumorant, le 22 May 1704.

Corneville, en latin, *Cornavilla*, *seu Beata Maria de Cornevilla*, située en *Normandie*, entre *Ponteau-de-mer*, dont elle est éloignée de deux lieuës, & *Monfort* dans le petit pays *Roumois*, sur la riviere de *Rille*. Elle a été fondée par *Gilbert de Corneville* vers l'an 1143. Elle est de *Chanoines Reguliers* de la Congregation de *sainte Geneviéve*, l'Abbé nomme aux Cures Regulieres des Paroisses de *Corneville*, *Calletot*, *Valtot*, *Perville* & *Vilquiers*. . . 80 | 5000. l.

NOTRE-DAME D'EU.

M. de Canillac Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, le 6 Avril 1706.

Notre-Dame d'Eu, en latin, *Sancta Maria de Augo*, située dans la ville *d'Eu*, à six lieuës de *Dieppe*, à cinq d'*Abbeville*, à sept de *Neufchâtel*, & à une petite lieuë de *Tréport*, à l'emboûchure de la riviere de *Bresle*, & fut bâtie par *Guillaume* Comte d'*Eu*, frere de *Richard* Duc de *Normandie*. Ce fut d'abord une Collegiale, où l'on mit l'an 1119. des *Chanoines Reguliers*. Cette Abbaye fut dédiée à la *Sainte Vierge*; mais *Saint Laurent* Evêque de *Dublin* y ayant été enterré l'an 1131. & ayant été canonisé en 1225. elle prit le nom de ce saint, qu'elle porte encore aujourd'hui. L'Eglise bien bâtie est grande, belle, couverte de plomb, aussi-bien que son clocher, qui est une grosse & haute pyramide, & elle a toute l'apparence d'une Cathedrale. On y voit dans sa longueur seize piliers de chaque côté. La Nef sert de Paroisse, & les Religieux font le service divin dans le Chœur, où sont les Tombeaux des anciens Comtes d'*Eu*, & celui de *Saint Laurent* Archevêque

TITULAIRES. | Florins | Reven.

de *Dublin* en *Irlande*, qui eſt reveré dans le Comté d'*Eu*, de même que ſainte Geneviéve l'eſt à *Paris*. La Chaſſe où ſont ſes Reliques, eſt élevée au-deſſus du Grand Autel, & ſon chef eſt dans un Buſte d'argent. Le Tréſor de cette Egliſe conſerve pluſieurs autres Reliques avec la mître & l'étolle de ce ſaint Prélat mort en la Ville d'*Eu* le 14 de Novembre 1181. & enterré dans l'Egliſe de l'Abbaye, alors déſervie par des *Chanoines Reguliers* de *ſaint Victor* de *Paris*, & qui l'eſt preſentement par ceux de *Sainte Geneviéve* de la même Ville, dits de la Congregation de *France*. 166 [illegible]00.l.

OUVILLE.

Unie aux Feüillans du lieu.

Ouville, ſituée dans le Bourg du même lieu, en *Normandie*, au païs de *Caux*, à ſept lieuës de *Rouen*, & à cinq ou à ſix de *Dieppe*, entre *Eſtouteville*, *Baſqueville & Engleſqueville*, & près d'*Hierville* dans une campagne où il croît quantité de bleds. Cette Abbaye étoit autrefois de l'Ordre de ſaint *Auguſtin*; & elle eſt maintenant unie aux *Feuillans*. . . . . 7000.l.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PREMONTRE'.

BELLOZANE.

M. Leger Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris.

Bellozane, en latin, *Bellozena*, ſituée en *Normandie*, à deux lieuës de Gournay, au païs de Bray, & à 20 de *Paris*. Elle fut fondée par *Hugues* de Gournay, l'an 1198. 200 3500.l.

ISLE-DIEU.

M. de la Ruë.

Iſle Dieu, en latin, *Sancta Maria de Inſula Dei*, ſituée en *Normandie*, dans le Village du même nom, ſur la riviere d'*Andelle*, à quatre lieuës de *Roüen*, à vingt-ſix de *Paris*, une lieuë & demie au-deſſus de *Charleval*, & immédiatement au-deſſus de *Vacueil* Elle fut fondée & dédiée à la *Vierge*, vers l'an 1187. par *Renaud* & *Gauthier* de *Pavilly* pere & fils, Barons de ce lieu, ſous le régne d'*Henry* II. Duc de *Normandie*, & Roi d'*Angleterre*; & enſuite augmentée par les Châtelains de Beauvais, comme

Titulaires.		Florins	Revenu
	me leurs tombeaux le font connoître. Cette Abbaye a de fort beaux droits, & nomme à douze Benefices. L'Eglise est bâtie en croix & le Sanctuaire, qui est assez grand, est tout lambrissé de menuiserie. La Maison des Religieux Prémontrés reformés, est toute neuve & fort propre, au pied de la Forêt de *Lyons*, dans une agréable vallée qui produit toutes sortes de bons grains. . . .	136	3000. l.

MACHEROUX.

Le P. Hiant le 15 Mars 1710.	Macheroux, ou Marcheroux, en latin, *Marchosium Rodulphi*, *aut Marchasium Radulphi*, située dans le Bourg du même nom au *Vexin François*, dans le grand Vicariat de *Pontoise*, à trois lieuës de *Beauvais*, du côté du couchant, à deux de *Chaumont*, & à 14 de *Paris*. Elle fut fondée en 1132. Elle est reguliere, & de la reforme. .	200	300[illegible]

RESSON.

M. du Bos.	Resson, en latin, *beata Maria de Ressonio*, Fille de l'Abbaye de *Saint Jean* d'*Amiens*, & située en *Normandie* dans l'Archidiaconé du Vexin François, Doyenné de *Chaumont*. Ce nétoit autrefois qu'un Prieuré, qui a été érigé en Abbaye l'an 1125. Elle reconnoît les Seigneurs d'*Aumont* pour ses Fondateurs, & en 1230. *Jean* I. Sire d'*Aumont*, & *Mabile* sa femme firent plusieurs donations à cette Abbaye reguliere & de la reforme. . . .	73	2000. l.

ABB. DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINT AMAND.

M. Durfort de Lorges de Qeintin.	Saint Amand, en latin, *Sanctus Amandus*, située en la ville de Rouen, fut fondée vers l'an 1030. par le Vicomte Goscelin & Ameline sa femme en l'honneur de la *sainte Vierge* & de S. *Amand* Evêque d'*Utrecht*. Comme les Bâtimens tomboient en ruine, Madame *Elisabeth* de Barentin, que j'ai eu l'honneur de connoître particulierement, laquelle est morte le 13 Juin 1721. fit bâtir des épargnes des		

Abbesses précedentes & des siennes un superbe Bâtiment, qui coûtoit 50000 écus, & il n'y en avoit que la moitié de faite, selon le dessein ; mais l'imprudence d'une Sœur converse y mit le feu au commencement de ce siecle, & tout ce nouveau Bâtiment a été reduit en cendres. Madame de *Barentin* a fait de grands biens à cette Abbaïe ; dont l'Abbesse nomme à la Cure de saint Amand, & à d'autres fort bonnes, soit dans la ville de Rouen, soit dans les environs. Les RR. Peres *Hautin Chanoines Reguliers* de *S. Antoine* de *Rouen* ont mis beaucoup d'ordre dans les titres de cette Abbaïe. L'Abbesse de S. Amand est la seule qui soit dans la ville de *Rouen*; car les autres qui prennent le titre d'Abbesses, ne sont que des Prieures. La vertu & la regularité des Dames Religieuses de l'Abbaye de *Saint Amand*, au nombre de plus de 50, presque toutes de qualité & d'esprit, surpassent tout ce qu'on en peut dire, & au milieu de leur vie exemplaire, elles font paroître une joye qui ne peut être qu'un fruit du *Saint Esprit*. Cette Abbaye a 40000 livres de rente, mais il y a tant de charges, qu'elle ne joüit au plus que de 27000 liv. . 27000.

SAINT JEAN D'ANDELY.

Me de la Rochecaymon. Saint Jean d'Andely, située en *Normandie*, dans la ville du *Grand-Andely*. On l'appelle communément l'Abbaye saint Jean, à cause d'une Chapelle de ce nom, qui sert de titre à cette Abbaye, fondée par la Reine Clotilde, & reparée par la Maison de *Baudry de Piancourt*. Il y a bien des gens qui prétendent, que *Saint Jean* n'est point une Abbaye, mais un Prieuré perpetuel de nomination Royale. Cette Abbaye étoit fort celebre dans le septiéme siécle, comme on le peut voir au chapitre trois de l'Histoire du venerable Bede. . . . . . . 6000 l.

MONTIERS.

Montiers, je n'en trouve aucuns Mémoires, & Pelletier ne met que ce nom à la page 98. de son livre, & le revenu de 800c liv. à la Table des Abbayes de Filles sans en

rien

TITULAIRES. rien dire dans le corps de son Ouvrage. . . .

Florins. Reven. 8000. L.

MONTIVILLIERS.

Me Cadot de Sebville.

Montivilliers, ou Monstiers-Villiers, en latin, *Monasterium villare, aut Monasterium vetus*, située dans la Ville du même nom au pays de *Caux* en *Normandie*, à 2 lieuës du *Havre de Grace*, sur la *Lezarde*, trois quarts de lieuë au dessus d'*Harfleur*, à six lieuës de *Fecamp* & de l'*Islebonne*, & à seize de *Rouen*. Cette Abbaye Royale est des plus anciennes de *Normandie*, & même plus ancienne que la ville de *Montivilliers*; car, selon les Mémoires de cette Abbaye, elle doit sa premiere fondation au Duc *Warathon* Maire du Palais, & a été bâtie vers l'an 674. On tient que *saint Philbert* premier Abbé de *Jumiéges* l'a gouvernée & y établit des Religieuses. Ces mêmes Mémoires portent qu'en 850 ou 860. le Monastere de *Monstiers-Villiers* fut détruit aussi-bien que les autres de la Province par les incursions de *Flastimagne* Duc des *Normands* ou *Danois*, peuples du Nord, & rétabli en 1035. par *Richard* I. & *Richard* II. Ducs de Normandie, à la priere de *Beatrix*, qui étoit sœur de *Richard* I. & tante de *Richard* II., dit *sans peur*, Roy d'*Angleterre*, qui lui accorderent de grands privileges. Cette Princesse aïant renoncé au monde, en fut la premiere Abbesse depuis son rétablissement, ce qui arriva l'an 1035. Plusieurs Dames illustres par leur pieté & par leur naissance ont depuis gouverné cette Abbaye, dont l'Eglise dédiée à Notre-Dame, ne fait qu'un même & seul Bâtiment avec la Paroisse de *Saint Sauveur*, à laquelle elle est jointe. Ce Bâtiment a beaucoup de solidité & de grandeur. Les Religieuses en occupent le Sanctuaire & le Chœur, & la Paroisse la Nef, frequentée par les gens de mer qui viennent accomplir les vœux qu'ils ont faits dans la Tempête. *Robert* Archevêque de *Rouen* accorda à l'Eglise de cette même Abbaïe, exemption de Jurisdiction Episcopale. Cette exemption confirmée par les Papes s'étend

Titulaires. | | Florins | Reven.

tend sur quinze Paroisses qui en jouissent, & dont l'Abbesse de *Montivilliers* est Dame & Patronne. Ces 15 Paroisses ressortissent de la Jurisdiction de l'Official de cette Abbaye, qui en est aussi Grand Vicaire; sçavoir, *Saint Sauveur*, *saint Germain & sainte Croix de Montivilliers*, *Roüelle*, *Sanvic*, *Octeville*, *Harfleur*, *Gournay*, dit *Notre Dame de Consolation*, *saint Martin du Manoir*, *Epouville*, *Rolleville*, *sainte Marie au Bosc*, *Gutteville les Plains*, *Notre Dame de l'Islebonne*, & *S. Paul* au Faubourg de *Rouen*. 2000l.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BIVAL.

Me de Guerchois.

Bival, ou Sainte Marie-Magdeleine de Bival, en latin, *Bivallium sancta Mariæ-Magdalenæ*, située au païs de *Caux* en *Normandie*, entre les Abbaïes de *Beaubec* & de Neufchâtel, à une lieuë de l'une & de l'autre sur la droite du chemin de Neufchâtel à Aumale, en l'Archidiaconé d'*Eu* & Doyenné de *Neufchâtel*; cette Abbaye est sous l'Archevéque de *Rouen*. 6000.L

BONDEVILLE.

Me Morel d'Aubigny.

Bondeville, en latin, *Nostra Domina de Bondevilla*, située en *Normandie* au pays de *Caux*. Voilà tout ce que j'en trouve, & qu'elle est sous l'Archevêque de *Rouen*. . 5000.l.

FONTAINE-GUERARD.

Madame du Troncq.

Fontaine-Guerard, en latin, *Fons Guerardi*, fille de l'Abbaye de *Citeaux*, située dans un lieu marécageux, au bas d'une côte qu'elle a au midi, sur la riviere d'*Andelle*, à quatre lieuës de *Rouen*, entre *Pont saint Pierre* & *Fleury*, & à 24. de *Paris*. Farin dans son Histoire de *Rouen*, dit que vers l'an 1187. *Amaury de Meulant*, Comte du lieu, de *Beaumont le Roger*, & de *Noyon sur Andelle*, fonda cette Abbaye, à laquelle il aumôna de grands biens. Depuis ce tems-là, ses revenus ont été fort augmentés par *Ide* de

TITULAIRES.		Flori.
	de *Meulant* Comtesse d'*Aumale*, veuve de *Jean* de *Harcourt*, tué à la bataille de *Courtray*. L'Abbesse de Fontaine-Guerard presente aux Cures de *Beaumont-Boscmouchel*, d'*Omouville*, de *Roquemont*, & de *saint Martin au Blanc*. Il y a à côté de l'Abbaye de belles prairies. . . .	10000.

GOMER-FONTAINE.

M. de la Viéville.	Gomer-Fontaine, en latin, *Gomeri*, *seu Gomerici fons*. Fille de l'Abbaye de *Citeaux*, & située en Normandie dans le Vexin François, entre *Gisors* & *Chaumont* près *Trie*, sur une petite riviere, fut fondée en 1208. par *Hugues* de *Chaumont*, ...	8000.

NEUF-CHASTEL.

Me de Bogefroy.	Neuf-Châtel, en latin, *Novum Castrum*, située dans la Ville du même nom, au pays de *Caux* en Normandie, à neuf lieuës de Rouen, à huit de *Dieppe* & d'*Eu*, & à cinq d'*Aumale*. On y a uni le Prieuré de saint *Thomas* le martyr, dit le *Clair-Ruissel*.	7000.

SAINT SAEN.

Me de Roquépine.	Saint Saën, ou saint Saëns, ou saint Sans, en latin, *sanctus Sidonius*, située dans le Bourg du même nom au païs de *Caux* en Normandie, dans un vallon au pied d'un bois, sur une petite riviere, à sept lieuës de *Dieppe*, à pareille distance de Rouen, & à deux ou trois de Neuf-châtel. L'Eglise de cette Abbaye, & le Monastere ont été rebâtis à neuf, & la Communauté est assez nombreuse. Ce n'étoit autrefois qu'un Prieuré qui a été érigé en Abbaye, appellé *Notre-Dame du Champ Soudain*; ou *Souverain lez-Saën*.	5000.

LE TRESOR.

Me de Roncherolle.	Le Trésor, en latin, *Beata Maria de Thesauro*, *vel Sacer Thesaurus Beatæ Mariæ Virginis*, Fille de l'Abbaye des *Vaux de Cernay*, & située au *Vexin Normand*, à 23 lieuës de	

TITULAIRES. Florins Reven.

de *Paris*, sur la Paroisse de *Bus*, à deux lieuës de *S. Clair* sur *Epte*, & de *Vernon*, près de *Baudemont*, & fondée en 1200. L'Eglise de cette Abbaye est assez grande, & les bâtimens du Monastere fort commodes & fort logeables sont dans un enclos très-vaste & bien planté, au pied d'une côte, le tout à quelque distance des Maisons de la Parroisse du *Bus*, dont l'Eglise construite près du Château ou Maison Seigneuriale, flanquée de quatre bonnes Tours aux quatre angles, porte le titre de *Notre-Dame*. . 10000.

PRIEUREZ D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOÎT.

SAINT CLAIR SUR EPTE.

Saint Clair sur Epte, en Latin *sanctus Clarus ad Eptam*, situé dans le Bourg de *S. Clair* en *Normandie*, au *Vexin François*, à trois lieuës au-dessous de *Gisors*, à neuf de *Pontoise*, à deux de *Magny*, & à douze de *Rouen*. Il y a grande dévotion à saint Clair Martyr, & le Prieur Titulaire est Seigneur en partie du Bourg. Ce Prieuré qui dépendoit de l'Abbaye de saint *Denis*, a esté cedé à l'Abbé de *Bourgueil*. . . . . 2000.

M. de Bonecourt de Prulay, le 21 Novembre 1721. Saint Pierre de Chaumont, en Latin *sanctus Petrus Calvomontii*, situé dans le *Vexin* François en *Normandie*, & dans la petite Ville de *Chaumont*, à deux lieuës de *Gisors*, entre la Ville de *Beauvais* & celle de *Mante*. Ce Prieuré dépend de l'Abbaye de *S. Denis*. . . . . 1100.

PRIEURÉ D'HOMMES DE L'ORDRE DE GRAMMONT.

NOSTRE-DAME DU PARC.

Nôtre-Dame du Parc est annexé, quant à la Mense Prieurale, au College des Jesuites de Rouen. Voyez l'article des Prieurez de l'Evêché de *Lizieux*. . . 9000.l

PRIEUREZ

PRIEUREZ D'HOM. DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN

BEAULIEU.

M. de Mayol, Abbé de saint Etienne de Bassac, D. de Saintes.

Beaulieu, en Latin, *Beata Maria de Bello loco*, Nôtre-Dame de Beaulieu, Prieuré situé à deux lieuës de Rouen : Il a eu pour Fondateur *Jean de Preaux*, se prétendant issu du Conquerant d'*Asie Saladin*, comme on peut voir par son histoire : il tira des *Chanoines Reguliers* du Prieuré de S. *Lô* en la Ville de Rouen, disciples du B*ienheureux Guillaume d'Evreux*, premier Prieur de *sainte* B*arbe en Auge*, Diocese de *Lizieux*, & Propagateur illustre des *Chanoine Réguliers* dans la Normandie, en l'onziéme siecle. Le Prieuré de Beaulieu est Patron, Presentateur en regle des Eglises Paroissiales du *Bois* l'*Evêque*, sur lequel il étoit situé ; de l'Eglise de *Préaux*, de *Heugleville* en *Caux*, & de S. *Jean* de la *Neuville* près *Rolbec*, du *Mont-Main*, *Bois* d'*Annebout* & de quelques autres. Il y a une grande Chapelle dans l'Eglise de *Beaulieu*, qui est le lieu de la sepulture de la famille de Messieurs de *Préaux*, que represente aujourd'hui Monsieur le Prince de *Rohan*, où l'on voit des Mausolées fort endommagez par les héretiques ; mais qui sont des Princes & Princesses du Sang Royal d'*Angleterre*, ausquels la Maison de *Préaux* est alliée. L'écusson de ce Prieuré porte un double Aigle éployé de sable. Le Parlement de *Normandie*, transporté sur les lieux, & informé par luy-même de l'aneantissement total de ce Monastere, par les Prieurs Commandataires qui se l'étoient resignez de main en main ; a ordonné par plusieurs Arrêts solemnels, que la discipline & les bâtimens y seroient rétablis par les soins des Archevêques de Rouen, en y appellant des *Chanoines Réguliers de saint Augustin* de la réforme du Vénerable M. *Moulin*. Ce qui a été confirmé par le Roy en son privé Conseil, & c'est bien inconsiderément que le Pere *Heliot Picquepus*, Auteur de la nouvelle Histoire Monastique, a voulu y traiter de cette matiere,

TITULAIRES. sur le Factum de l'Abbé Commandataire, Partie interessée, & non recevable contre des Arrêts si authentiques. Florin Revenu 1000.

BELLEN-COMBLE.

M. de la Pepiniere. Bellen-Comble, ou Belen-Combre, ou S. *Martin sous Bellem-Combre*, situé en Normandie dans le Bourg du même nom, entre Rouen & Dieppe, à six lieuës de l'une & de l'autre Ville, à deux de Boulehard, à une lieuë & demie de saint Saën. Le Prieuré sous *Bellem-Comble* porte le titre de *Tous les Saints*, fondé anciennement par les Seigneurs de *la Heuse*, pour les Religieux de l'Ordre de saint *Augustin*, qui l'ont déservi assez longtems; & aujourd'hui c'est un Prieuré simple à la nomination du Roy. 1400.

BOURGACHARD.

M Brochant, Chanoine de l'Eglise de Paris. Bourgachard, ou Bourg-Achard, ou saint Lô du Bocachard, en Latin *sanctus Laudus, sive Lautho de* Burgo, *aut Bosco-Achardi*, Prieuré Conventuel & Consistorial de Chanoines Réguliers, situé dans le Bourg de Bourgachard en Normandie, dans le Roumois, *in pago Rhothomagensi*, à cinq lieuës de Rouen, à cinq de Ponteau-de-Mer, & à deux de la Roüille L'Eglise de la Parroisse qui porte le titre de S. *Mathieu*, est une assez grande fabrique, bien bâtie, avec une grosse Tour, & ne fait qu'un corps de bâtiment avec celle du Prieuré Claustral des *Chanoines Reguliers de* saint *Augustin*, qui est le Noviciat de la réforme du Pere *Moulin*, mort Prieur de l'Abbaye *d'Hyvernaux*, au Diocese de Paris, au mois de Mars 1723 en odeur de sainteté, & agé de plus de quatre-vingt ans. Ce Prieuré fut fondé, premierement par *Nivelon du Bosc*, pour des Chanoines prébendez, vers l'an 1115 qui ne furent pas long-temps sans se déplaire de leur singularité, & appellerent les Chanoines Réguliers de *S. Jean de Falaise*, pour être formez à la discipline de la vie commune, en l'an 1143. *Roger du* Bosc, heritier de *Nevelon* son frere, acquit la qualité de

de Fondateur, en donnant son consentement à la suppression des Prebendes. Le premier Prieur, fut le Vénérable *Hugues du Châtel*, qui se trouvoit alors Doyen de la Collegiale. Il fut secondé par ses deux freres, Richard & Robert, qui donnerent tous ensemble des fonds considerables, qui font encore partie de l'Enclos & Terres adjacentes, & portent leur nom. Le Prieuré de S. *Lô de Bocachard*, possede en regle les Eglises Parroissiales de S. *Philbert de Bouquetot*, *de saint Paul de la Haye*, *de Nôtre-Dame de Hanquemar*, *de Nôtre-Dame de Caumont*, *de saint Oüen*, & *de la Trinité de Touberville*, en leurs origines simples Succursales dudit *Caumont*, *sainte Magdeleine de la Boüille*, & celle du *Bocachard* qui est dans la Nef, avec le Prieuré simple de *Nôtre-Dame du Bosc*, en la Forest de *Neufbourg*, de la donation de Henri de *Neufbourg*, vers l'an 1155. Ces Cures sont toutes à la nomination du Prieur Commandataire de cette Maison, & situées au milieu de belles campagnes de terres de labour, & qui produisent de bons grains. La Cure de la Parroisse est déservie par les Religieux ; & ce Prieuré est le Seminaire Episcopal de Rouen pour les Prêtres & autres Ecclesiastiques qui se sont oubliez de leur devoir. On conserve en l'Eglise de *Bocachard*, d'une antiquité attestée dans les Archives de *Nôtre-Dame de Rouen*, une portion considerable du chef de *saint Eustache* Martyr ; & le concours de la dévotion des peuples y est célebre. M. *Jacques Nicola Colbert*, Archevêque de Rouen, travailla à remettre en cette Maison la discipline en un meilleur ordre en 1685. en se servant de quelques *Chanoines Réguliers de Friardel*, qu'il y appella ; mais sur tout de M. *Moulin*. M. *Mathurin Brochant* Chanoine de *Paris*, en étant alors Prieur. 4000l

Les deux Amans, Prieuré Claustral de *Chanoines Réguliers* de *saint Augustin*, de la Congrégation de *France* dite de *sainte Genevieve*, il est situé dans le *Vexin Normand*, près de *Pont saint Pierre*, une lieuë au-dessus de l'*Arthe*, à

TITULAIRES		Florins	Reven.
	quatre de *Rouen*, & à trois d'*Andilly*, entre ces deux dernieres Villes. Ce Monastere dont l'Eglise porte le titre de *la Madeleine*, est très solidement bâti sur la Parroisse d'*Anfreville*, dont la Cure est deservie par un Religieux de cette Maison, où d'ordinaire il y a une Etude de Théologie pour les jeunes Religieux. Les Bâtimens sont sur la croupe d'une Montagne, dont la riviere d'*Andelle* arrose le pied; & l'on découvre de-là une trentaine de Villages, le long des bords des rivieres de *Seine*, d'*Eure* & d'*Andelle*, les Villes & Forêts du *Pont de l'Arche* & de *Louviers* & la Forêt de *Lions*, de vastes campagnes très-fertiles en bons bleds, de belles prairies, & des terres qui produisent du Tabac, ce qui fait une vûe charmante. La Manse Prieurale des *deux Amans*, est annexée au College des *Jesuites* de *Rouen*.		5000.
Uni aux Jesuites de Dieppe.	Saint Etienne d'*Arques*, Prieuré simple, situé dans le Bourg d'*Arques* au Pays de *Caux en Normandie*, à deux lieuës de *Dieppe* & à dix de *Rouen*.		1400.
M. Perrot, Instituteur du Roi Louis XV	Mont-aux-Malades, situé dans le Petit Village du même nom, proche de *Rouen*, au haut d'une Montagne qu'on trouve au sortir de la Porte *Cauchoise*, après que l'on a passé par *saint Gervais*. Ce Prieuré est considerable, & les Religieux de l'Ordre de *saint Augustin* le deservent: ils conservent une précieuse Relique d'un Bras de *S. Vincent*, qu'ils exposent dans leur Eglise à la vénération des fideles le 22 Janvier, jour de la Fête de ce saint Martyr. L'Eglise Paroissiale est sous l'invocation de *saint Jacques*, & c'est toûjours un Religieux de ce Prieuré qui la gouverne.		6000.
Le R. Pere Mallet.	La Madeleine de Rouen est un Prieuré Conventuel, la Mense Prieurale est unie en faveur de l'Hôtel-Dieu, deservi par des Religieuses Hospitalieres, & des Chanoines Réguliers de la Congrégation de sainte Genevieve deservent pour le spirituel; le Prieur est Régulier & de nomination Royale.		6000.
M. du Tot.	Saint Laurent en Lions, en Latin, *sanctus Laurentius*		

in

in Leonibus, est un ancien Prieuré de *Chanoines Reguliers*, situé en *haute Normandie*, à deux lieuës des Villes de *Lyons* & de *Gournay*. On le croit communément de la fondation de *Henri I.* Roy d'*Angleterre*, vers le commencement du onziéme siecle. On luy réunit alors le Monastere des *Chanoines Réguliers* de *saint Pierre de la Ferté* en *Bray* avec son Annexe de *saint Samson*, qui avoit esté fondé par *Vauthier de Gournay*, du temps du Roy *Robert*, & ruiné durant les Guerres que *Robert Courtebeuze* entreprit contre Henri premier son frere. Le Monastere de *S. Laurent* a toujours joüi de fort beaux privileges. Ses Chanoines sont Aumôniers nez de nos Rois de *France*, à raison de leur Château de la *Feuillie*, qui n'en est distant que demi lieuë. Ducange en fait mention en son glossaire. Il a eû des hommes illustres en sainteté, comme le bienheureux *Thurolde*, qui fut un de ses premiers Superieurs, dont le *Nécrologe*, dit *obiit Thuroldus vir magnæ Religionis, & miræ abstinentiæ*. M. *Châtelain*, en son Martyrologe, se souvient du Bienheureux Hugues de *saint Jovinien*, Chanoine de *saint Laurent*, reclus à *sainte Honorine*, & Auteur de la Fondation de l'Abbaye de l'*Isle-Dieu*. Le Prieuré de *saint Laurens* est Patron du Prieuré de *sainte Marguerite du Puybel*, du côté de *Dieppe*. Il est encore Patron des Eglises de *saint Maclou Labruyere*, au pays de *Caux*, de *la Frenaye*, de *saint Nicolas de Beauvoir*, de *Mesail-sous-Frix*, *du Mesnil sous Vienne*, de *Nôtre-Dame de Rozay*, de *Nôtre-Dame de Châtillon*, de l'Eglise Paroissiale de la *Feuillie*, ci-devant Chapelle Royale, du Prieuré simple de *saint Eustache de Montigny* près *Vernon*, & de quelques autres. Les Seigneurs *Portier de Marigny* en ont été insignes Bienfaiteurs. *Philippe de Marigny*, Archevêque de *Sens*, frere de l'infortuné *Enguerrand*, est inhumé en l'Eglise de *S. Laurent*, comme il est marqué dans le Necrologe, *Reverenter in hâc Ecclesiâ tumulatus*. Les Armes de l'Eglise de *saint Laurent* sont un gril de sable, & ont pour support deux Lyons de

Florins	Reven.

Titulaires. | Florins | Reven.

de ſinople. Cette Maiſon ſe trouvoit tombée dans un grand anéantiſſement, tant pour le ſpirituel que pour le temporel, lorſque *Jacques-Nicolas Colbert* Archevêque de Rouen, preſſé par M. Jean du Tot ſon illuſtre Prieur Commandataire, y appella les *Chanoines Reguliers de ſaint Auguſtin de ſaint Cyr de Friardel*, au Dioceſe de Lizieux, & de la réforme de M. Moulin l'an 1686. pour y rétablir le bon ordre. . . . . 4000.

M. de Rochechouart, en 1714.

Saint Lô de Rouen, eſt un Prieuré Conventuel de Chanoines Réguliers de la Congrégation de *France*, dite de *ſainte Geneviève* : il y avoit un Temple de l'*Idole Roth*, que ſaint Melon fit abattre, & bâtit au même lieu la premiere Egliſe à l'honneur de *la Trinité*. . . 2500.

Neuf-Châtel, ſitué dans la Ville du même nom, au Pays de *Caux*, à neuf lieuës de Rouen, & à huit de Dieppe; c'eſt un Prieuré ſimple. . . . . 3000.

Oynville en Chars. . . . . . 1000.

M. de Bonne-Dame, le premier Novembre 1708.

Sauçeuſe ou Sauſſeuſe, *Beata Maria de Salicoſâ, aut de Salecto*, ſitué dans le *Vexin Normand*, à trois lieuës de la Ville de *Vernon*, à une lieuë de *Gany*, & de *Panilleuſe*; l'Enclos de ce Prieuré eſt grand, l'Egliſe eſt aſſez bien batie, le Monaſtere & les jardins en ſont propres. Du côté de *Vernon* on voit un Bois, & du côté de *Tourny* des campagnes trés-fertiles en bons bleds. Le Monaſtere fut commencé en l'Egliſe Parroiſſiale de *ſaint Martin de Tilly*, aujourd'hui membre de ſa dépendance, par le vénerable *Richard* fils du Seigneur de *Tilly*, qui ſe trouvoit revêtu de la Cure; & y aſſembla des Eccleſiaſtiques pour y mener avec eux la vie Apoſtolique, vers l'an 1118. Le lieu s'étant trouvé trop ſerré, ils ſe transfererent à demi quart de lieuë de-là en un Hermitage de *ſaint Fiacre*, où ils étendirent leurs Enclos & bâtimens. *Geoffroy & Hugues d'Amiens*, Archevêques de Rouen, confirmerent cet établiſſement, & *Goüel de Baudemont*, Seigneur du Pays, ſe rendit leur Fondateur. On voit ſa tombe au milieu du Chœur,

Titulaires.		Florins	Revenu
	Chœur, auprés de l'Aigle. Les *Chanoines Réguliers* de *Nôtre-Dame de Sauceuse* furent en grande estime, comme on le voit par la Lettre d'*Etienne de Tournay* en leur faveur au Pape *Luce*, où il leur rend un illustre témoignage : ils ont esté honorez de la presence de S. *Thomas de Cantorbery* leur confrere, pendant son exil, & conservent son étole. Le vénerable Maurille, Archevêque de Rouen, de sainte memoire, y mourut étant au cours de ses visites. Le Prieuré de *Sauceuse* est Patron Presentateur des Eglises Régulieres de S. *Martin de Tilly*, *de saint Germain de Haricour*, *du Bois Jerôme*, *de saint Etienne du Val-Courbon*, *de Nôtre-Dame de Heubecour*, *de Nôtre-Dame de Bacqueville* près d'*Andely*, *de saint Leger d'Ameneucour*, *de saint Lucien* d'*Avernes*, *de la Cure de Fourres*, & du Prieuré simple du *Desert* vers le Mont *Javoul*. M. *Jacques Nicolas Colbert* Archevêque de Rouen, s'étant trouvé revêtu de la Commende, y voulut établir un meilleur ordre, en y appellant des *Chanoines Réguliers de saint Augustin*, de la réforme du vénerable Pere Moulin, qui avoient fait revivre la discipline canonique dans son Diocese.		4000.

PRIEUREZ DE FILLES.

Titulaires.		Florins	Revenu
Mad. de Ponceval.	Saint Louis, situé dans la Ville de Rouen, & bien bâti, avec une grande place devant l'Eglise. Ces Filles vivent très-regulierement, & ne sont pas riches : elles sont de l'Ordre de *saint Benoist*.		
	Saint Aubin est un Prieuré de l'Ordre de Citeaux.		6000.
	Bondeville, est encore de l'Ordre de Citeaux.		
	Clairvifelle.		4000.
Mad. Gu'net	Les Filles Dieu, sont dans la Ville de Rouen.		
Mad. de Gaillardebois de Marcouville.	Saint Jacques d'Andely est un Prieuré d'Hospitalieres hors la Ville du petit Andely ; ce sont des Chanoinesses de *saint Augustin*, dont la Maison est très-petite & pauvre, & presque toûjours en danger d'être ruinée par la riviere de *Seine*, qui en bat très-souvent les mauvaises murailles.		

murailles. Les Filles vivent très-régulierement ; la Prieure porte la Croix comme une Abbesse.

Yvetot, Prieuré de Bernardines, dans le Bourg d'Yvetot en Normandie, au pays de *Caux*. . . . 1400.

Mad. Benedicte Fitz Roi fille naturelle de Charles II. Roy d'Angleterre.

Saint Nicolas de Pontoise, est un Prieuré de Chanoinesses Hospitalieres de *saint Augustin*. Ce Prieuré de Filles, qui desservent l'Hôtel-Dieu de *Pontoise*, est à la presentation de M. le Duc de Bouillon, comme Engagiste. 10000.

EGLISES COLLEGIALES.

M. Roüaut de Gamache, Auditeur de Rotte,

Saint Melon de Pontoise, le Roy nomme l'Abbé ; le Doyen & les Prebendes de cette Eglise. . . . 3000.

Nôtre-Dame de la Ronde dans la Ville de Rouen : le Roy nomme au Doyenné, & à quelques Prebendes de cette Eglise Collegiale & Paroissiale, dont le Doyen est chef du Chapitre, & Curé de la Parroisse. Les Connoisseurs estiment une statuë de la Vierge, qui est au grand portail de cette Eglise, & l'Ange de cuivre qui est au milieu du Chœur, & qui sert de double Lutrin.

Il y a plusieurs Cures & Chapelles dans le Diocese de Rouen, qui sont à la nomination du Roy ; mais je n'en fais pas ici mention, parceque le titre de mon ouvrage ne les renferme pas.



EVECHE'

EVÊCHÉ DE BAYEUX.

M. François Armand de Lorraine Armagnac, abbé de Royaumont, D. de Beauvais, de Châteliers, D. de Poitiers toutes deux de l'Ordre de Citeaux & de S. Faron, O. de S. Benoist, D. de Meaux. Il a été sacré le 5 Nov. 1714. Il y a 10000 liv. de pensions sur l'Evêché de Bayeux.

BAYEUX, en latin, *Baïocensis*, ville Episcopale de la seconde *Lionnoise* & de l'exarcat des *Gaules* dans la *Basse-Normandie*, & suffragante de *Rouën*. Elle est à une lieuë & demie de la mer, sur la gauche de la riviere d'*Aure*, près celle de *Drome*, à soixante lieuës de *Paris*. Entre les Evêque qui ont gouverné l'Eglise de *Bayeux*, il y en a seize reconnus pour Saints; Sçavoir, *Saint Exupere* ou *Spire*, né à *Rome* de parens idolâtres, son premier Evêque. *S. Rufinien*, né à *Rome* de l'illustre famille des *Ruffins*. *Saint Loup*, né à *Bayeux*, de parens élevez dans le Paganisme. *S. Manvieu*, né à *Bayeux*, de parens trés-nobles & Chrétiens, succeda à saint *Loup*, l'an 465. après saint *Patrice*, né dans un des Fauxbourgs de Bayeux, successeur de S *Contêt*, né dans le pays Bessin. S. *Renobert*, ou *Regnobert*, ou *Raimbert*, né d'un pere idolâtre, dans le Château de *Noron*, prés de Bayeux, fut Evêque de cette Ville, au septiéme siécle. S. *Vigor* né à *Arras*, & élevé sous la conduite de S. *Waast* Evêque de cette Ville. S. *Ragnebert* douziéme Evêque de Bayeux, qui succeda à Leudorald. Saint *Gerbols*, né à *Livry*, Paroisse située à 4 lieuës de Bayeux. Saint *Frambaud*, reconnu pour Patron de l'Eglise de *Manneville*, proche de *Caën*. Saint *Geretran*, dont les Martyrologes de l'Eglise font mention. S. *Hugues* fils de *Drogon* ou *Dreux* Duc de Bourgogne & de Champagne, & petit fils de *Pepin le Gros*, dit *le Heristel*, Maire du Palais. Saint *Robert*, *Ratbert* ou *Radbert*, dix-huitiéme Evêque de Bayeux, & ensuite Archevêque de *Rouen*. Saint *Sulpice* de la Paroisse de *Livry*, & saint *Balifridus* ou *Walfridus*, vingt-troisiéme Evêque, que les *Danois* firent mourir l'an 958.

958. en haine de la Religion, comme on l'apprend des Annales de l'Abbaye de S. *Bertin.* Si on en veut sçavoir davantage, l'on peut consulter le I. Tome de l'Histoire de *Bayeux*, par M. *Hermant*, imprimé en 1705. Quelques Evêques de Bayeux, ont donné à leur Evêché la qualité de Prototrone de leur Province. On consulta le Pape là-dessus, l'an 1581. mais sa réponse ne fut pas favorable.

Le Diocese de *Bayeux* renferme 611 Paroisses, dont il y en a 17 dans la ville de Bayeux & les Fauxbourgs; quatorze Abbayes, douze d'Hommes, & deux de Filles. La Cathedrale dédiée à la *Vierge* est une des plus grandes & des mieux bâties de la Province. Son portail & ses trois Clochers, dont celui du milieu sert d'Horloge à la Ville, attirent les regards des curieux. On garde dans la Sacristie une Relique qu'on appelle la Chasuble de saint *Regnobert.* Elle est enfermée dans un petit coffre d'Yvoire, & de figure antique, dont la serrure est d'argent en plaque de figure ronde. Sur cette plaque on voit une inscription gravée au tour de la serrure. Elle est en langue Arabe appellée *Couphi* ou *Cuphique.* Feu M. *Petis de la Croix* fut le premier qui en connut les caracteres, & qui en fit la traduction que voici. *Quelque honneur que nous rendions à Dieu, nous ne pouvons pas l'honorer autant qu'il le merite; mais nous l'honorons par son saint Nom.* On est persuadé, que cette inscription a été mise par un *Mahometan*; mais il ne paroît pas aisé de deviner, comment la Relique de saint *Regnobert* & le petit coffre à inscription *Mahometane*, ont pû se rencontrer dans le lieu, où on les voit aujourd'hui. Le R. Pere de *Tournemine Jesuite*, dont les conjectures ne sont pas moins ingenieuses que sçavantes, va nous l'apprendre. Il croit que *Charles Martel* ayant vaincu les *Sarrasins* proche de *Tours*, leur camp fut pillé. La cassette fut apparemment prise en cette occasion, & donnée dans la suite par *Charles le Chauve* à la Reine *Ermantrude* sa femme, laquelle la consacra à renfermer les Re-

liques

Titulaires. liques de *S. Regnobert*, qui avoit gueri le Roy son mari. Les Historiens font mention de cette guerison & de la reconnoissance d'*Ermantrude*.

Florins | Reven.

Le Chapitre de la Cathedrale est composé de 12 dignitez qui sont le Doyen, le Chantre, le Chancelier, le Trésorier, quatre Archidiacres, un sous-Doyen, un sous-Chantre, un Ecolâtre, un Théologal & de 49 Chanoines, sans y comprendre le bas Chœur, qui consiste en 6 grands Vicaires, 6 petits, 12 Chapelains & 6 Enfans de Chœur. Le Doyenné vaut environ 6000 liv. de revenus, & quant aux autres dignitez & Canonicats, le revenu est inégal, & n'est pas considerable. Le Diocese de Bayeux est divisé en 4 Archidiaconnez ; sçavoir, de *Bayeux*, de *Caën*, de *Docimo* & de *Vé.* Il y a sous eux 15 Doyennez Ruraux. L'on compte 7 convens, 3 de Religieux & 4 de Filles dans Bayeux, & Messieurs *de la Mission de saint Lazare* ont le Seminaire. Quelques personnes disent que l'Evêché de Bayeux rapporte 60000 livres ; mais la plus commune opinion est cinquante mille liv. . . . . . . 4433 | 50000.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

CERISY.

M. le Prince de Vendôme cy-devant Grand Prieur de France.

Cerisy, en latin, *Ceriziacum, seu Ceriacense, aut Cerasium, vel sanctus Vigor Ciriacensis*, située dans la *basse Normandie*, à quatre lieuës de la ville de Bayeux & de celle de *saint Lo*, dans une Forêt nommée de *Cerisy*, Cette Abbaïe fut fondée par *Robert le Magnifique* Duc de Normandie, pere de *Guillaume* le Conquerant, vers l'an 1032. *Durand* Religieux de *saint Oüen de Roüen*, & *Almode* en ont été les premiers Abbez. Le Prieuré des Benedictins du *Mont Crismal*, proche de Bayeux, porte aussi le titre de saint *Vigor*, qui vivoit au sixiéme siécle, & c'étoit autrefois le lieu de la sepulture des anciens Evêques de cette Ville. Ce Prieuré qui dépend de l'Abbaïe de saint *Benigne de Dijon*, fut reformé en 1657. par les Benedictins de la Con-

gregation de *saint Maur.* M. *Herman* dans le Tome premier de son Histoire de Bayeux, imprimée à *Caën* en 1705. dit que *Hugues* II. trentiéme Evêque de Bayeux, a signé à la fondation de l'Abbaïe de *Cerisy*, & qu'il est rapporté dans les actes de la vie de *saint Vigor*, huitiéme Evêque de Bayeux, qu'à la priere d'un nommé *Volusien*, qui étoit un hômme fort riche, *Saint Vigor* alors Evêque de Bayeux délivra ses Terres, qui n'étoient pas beaucoup éloignees de cette Ville, d'un horrible Serpent qui y causoit de grands ravages, & que l'ayant fait tomber par terre en imprimant sur lui le signe de la *Croix*, il lui attacha son Etole au col, & le mit entre les mains de son compagnons *Theodemir*, qui le noya dans la rivierre de *Drome*. Ce fut en reconnoissance & en consideration de ce bienfait, que ce Seigneur donna à *saint Vigor* sa Terre de *Cerisy*, où l'on fonda dans la suite un Monastere, qui est maintenant une celebre Abbaïe, où l'on a bâti une Eglise sous l'invocation de ce saint Evêque. Dans le neuviéme siécle, les Maisons & l'Eglise furent détruites par la barbare fureur des *Normands*; mais *Robert*, I. du nom Duc de *Normandie* surnommé le *Magnifique*, employa ses soins & ses biens pour rétablir ces ouvrages, que la pieté avoit consacré au service & à la gloire de Dieu. On auroit peine à marquer le nombre de Serpens de toutes especes dont *saint Vigor* délivra *Reviers*, Village situé entre *Caën & Bayeux* & ses environs, *Cambrener* & d'autres Villages, où ces dangereux reptiles causoient d'étranges maux. Le nom de saint Vigor a été bien corrompu par les Auteurs. *Surius* l'appelle Victor, *Bollandus*, Behor, & le manuscrit de l'Archevêché de *Rouen*, Vehor. Il avoit pris naissance dans la Ville d'*Arras*, & succeda vers l'an 514. à *saint Contest* dans le siége de l'Evêché de Bayeux. Il mourut en 537. le premier jour de Novembre, sous le Regne de *Childebert* Roy de *France*. L'Abbaïe de *Cerisy* & celle de saint *Riquier* en *Ponthieu*, l'Eglise Paroissiale du Pont de l'Arche

che & celle de *Marly*, prés *saint Germain en Laye*, se glorifient d'avoir des Reliques de ce Saint; mais la celebre Eglise Collegiale de S. *Frambour de Senlis*, prouve qu'elle en possede les principales, dont elle produit les preuves.

SAINT ESTIENNE.

M. André Hercule Fleury ancien Evêque de Frejns, Precepteur du Roy Louis XV. Abbé de Tournay, O. de S. Benoist, D. de Chalons-sur-Saone, l'un des 40 de l'Académie Françoise, & honoraire de celle des Sciences. M. de Mailly de Rubanpré à 4000 liv. de pension sur cette Abbaye. M. de Fleury est aussi Abbé d'Aulnay, O. de Citeaux, D. de Bayeux.

Saint Estienne de Caën, en latin, *sanctus Stephanus de Cadomo*, située dans le Faubourg de son nom appellé *Bourg l'Abbé*, dans la ville de *Caën*, & fondée par *Guillaume* Duc de *Normandie*, qui fut depuis Roy d'*Angleterre* & surnommé le Conquerant. Comme il avoit épousé *Mathilde* fille du Comte de *Flandres* sa parente à un degré défendu, sans dispense; ils eurent recours l'un & l'autre au Pape *Nicolas* II. qui leur accorda l'an 1059. la permission necessaire pour demeurer dans leur mariage, en leur enjoignant pour penitence de fonder deux Abbaïes, à quoy ils satisfirent. *Guillaume*, en bâtissant l'Abbaïe de S. *Estienne* & *Mathilde*, celles des Religieuses *Benedictines de la Trinité de Caën*. Le livre intitulé, *Neustria Pia*, fait connoître que pendant qu'on bâtissoit l'Abbaye de S. *Estienne*, *Lantfranc* Prieur du Bec en fut le premier Abbé, l'an 1066. & qu'aprés que le Duc *Guillaume* eût subjugué l'*Angleterre*, ce qui arriva l'an 1070. il fit ce même *Lantfranc* Archevêque de *Cantorbery*, & donna la place qu'il tenoit à *Guillaume* Religieux de cette Maison, sous lequel tous les Bâtimens furent achevez. L'Eglise de cette Abbaïe a l'air d'une belle & vaste Cathedrale, ayant dix-sept piliers de chaque côté dans sa longueur, avec des bas côtez ou corridors à double voute, & seize Chapelles au tour du Chœur. Les deux grosses Tours de son grand portail portent deux belles pyramides de pierres fort hautes; mais la grande pyramide du milieu de la croisée de cette magnifique Eglise, fut détruite en 1562. par les *Prétendus réformés*, qui détruisirent aussi tous les Bâtimens Claustraux de l'Abbaïe, où ils n'épargnerent que ceux du Palais du Duc, que les

Religieux

Titulaires.		Florins	Revenu
	Religieux habitent presentement. L'Eglise de S. *Estienne* où l'on voit le tombeau d'Airain du Prince son Fondateur, regarde la place de la *Croix*, qui sert de marché un des jours de chaque semaine. Elle fut rebâtie l'an 1074. & achevée en 1077. dédiée en 1081 & dôtée en 1082. Cette Abbaïe est exempte de la Jurisdiction Episcopale, & elle a une Officialité avec Jurisdiction particuliere. Elle s'étend sur douze Paroisses. Il y a une Bulle du Pape *Clement* VII. en 1383. pendant le Schisme d'*Avignon*, & qu'*Urbain* VI. étoit à Rome, par laquelle il accorde à *Robert de Chambray* Abbé de saint *Estienne de Caën* le droit de porter les habits pontificaux.	1050	60000

FONTENAY.

M. Piedou de Charsigné en 1721.	Fontenay, en latin, *sanctus Stephanus de Fontenato, aut de Fontaneto, aliàs de Fonsenaco*, située *en basse Normandie*, à deux lieuës environ de *Caën*, & sur la riviere d'*Orne*. Elle fut fondée par *saint Evremond*, qui en fut le premier Abbé, & qui y mourut vers l'an 720. . . .	700	3000

LONGUES.

M. Huvet.	Longues, en latin, *Beata Maria de Longiâ, vel de Longis*. Elle est d'*anciens Benedictins*, prés de Bayeux au païs de *Bessin*. Elle est fondée en 1165. D'autres disent en 1148. par un Comte de Bessin.	100	1000

TROARN.

M. du Bouchet de Sourches Evêque de Dol & Docteur en Theologie de la Faculté de Paris.	Troarn, en latin, *Troarnum, aut sanctus Martinus de Troarno, seu Trojano*, située dans le Bourg du même nom, en *Normandie*, à trois lieuës de *Caën*, entre S. *Pierre sur Dive*, & la Mer, prés le Diocése de *Lizieux*, & sur la petite riviere de *Meance*, qui tombe dans celle de *Dive*, une lieuë ou environ au-dessous d'Argences. L'Eglise est sous l'invocation de *saint Martin*. C'étoit autrefois une Collegiale que *Roger* Comte d'*Hiesme* érigea en Abbaye vers		

TITULAIRES. — Florins — Reven.

vers l'an 1050. Au lieu de douze Chanoines que son pere ou son oncle appellé aussi *Roger* y avoit mis; il y fit venir l'Abbé de *Conches* nommé *Gilbert*, qui ayant été suivi de quelques Moines, y établit l'étroite observance de *saint Benoist*. On compte pour le premier Abbé de ce Monastere, *Durand* Religieux de l'Abbaye de *Fecamp*. Quelques uns mettent son élection en 1058. & d'autres en 1070 *Odon* ou *Eudes* I. trente-uniéme Evêque de Bayeux confirma l'érection de cette Abbaïe, qui est à present possedée par les Anciens Benedictins Il y a de trés-bons Offices Claustraux & plusieurs Benefices qui en dépendent. Les Religieux vivent en commun, mais ils sont logez chacun en particulier. . . . . 1100 | 14000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

AULNAY.

M. de Fleury, ancien Evêque de Frejus. Voyez les titres à l'article de l'Abbaye de S. Etienne de Caën. Ce Prélat a eu l'Abbaye d'Aulnay en Fevrier 1721 & a fait mettre 600 livres de pension pour ses deux Aumôniers, cent écus chacun,

Aulnay, ou Aulnet, en latin, *Beata Maria de Alneto, aut Alnetum*, Fille de l'Abbaye de *Savigny*, & située dans le Bourg d'*Aulnay* en *basse Normandie*, à six lieuës de *Caën*, assez prés de la petite riviere d'*Oudon*, entre *Torigny* & *Tury - Harcourt*. *Jourdain de Saye*, & sa femme nommée *Luce* fonderent l'Abbaïe d'*Aulnay* vers l'an 1131. & cette fondation fut faite sous le Pontificat de *Richard* II. trente-troisiéme Evêque de Bayeux. La reforme est dans l'Abbaïe d'*Aulnay*; & à cause de cela elle est bien bâtie, & en trés-bon état. M. *Huet* qui a été Evêque d'*Avranches*, & l'un des plus sçavans hommes de l'*Europe*, étoit pourvû depuis long-tems de cette Abbaïe, qui vaut aux Religieux 4000 liv. & à l'Abbé. . . . . 475 | 6000

BARBERY.

Dom d'Audenc de Lassours & Coadjuteur Dom du Poisson, en Avril 1722.

Barbery, en latin, *sancta Maria de Barberio*, *seu de Barbereio*, Fille de l'Abbaïe de *Savigny*, & située en *basse Normandie*, sur la riviere d'Aise, trois ou quatre lieuës au dessus de *Caën*, dans le territoire du Bourg de *Brette-*

ville

		Florins	Revenus
[illegible]	*ville*, entre *Caen* & *Falaise*, à 50 lieuës de *Paris*. Cette Abbaïe reguliere & de la reforme fut fondée le 13 Avril 1140 ou 1176. par *Robert Marmion*, & *Robert* son fils acheva de la bâtir.	60	13000

THORIGNY.

M. de la Châteigneraye-Sainte-Foy.	Thorigny ou Torigny, en latin, *Torigniacum*, *seu Thorigniacum*, *vel Toriniacum*, Fille de l'Abbaïe d'*Aulnay*, & fondée l'an 1307 ou 1308. par *Robert le Fevre* Archidiacre d'*Avranches*, au lieu de *Fabrits*; mais elle est à present au Bourg de *Thorigny* dans la *basse Normandie*, à deux grandes lieuës au-dessus de *saint Lo*, sur un ruisseau qui tombe à une lieuë & demie sur la droite de la riviere de *Vire* à *Condé*. Il y a la reforme.	130	4000

VAL RICHER.

N.	Val Richer, ou le Val Richer, en latin, *Vallis Richeria*, *aut Vallis Richerii*, Fille de l'Abbaïe de *Clairvaux*, & située dans le Bourg du même nom en *basse* Normandie, à cinq lieuës de *Caen*, & à deux ou environ de *saint Pierre sur Dive*. Cette Abbaïe qui est en regle, est assez bien bâtie : Elle fut transferée ou plûtôt fondée de nouveau en 1145. d'autres disent le 4 Juin 1146. & d'autres en 1147. dans le lieu où elle est presentement, par *Philippe de Harcourt*, trente-cinquiéme Evêque de *Bayeux*, avec Simon de *Bosville*. Elle avoit été d'abord établie entre *Vire* & *Torigny* par les soins de Saint *Bernard*, qui y mit son frere *Nivard* pour premier Abbé.	[illegible]	3000

ABB D'HOM. DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

LE VAL.

N.	Le Val, ou Nôtre-Dame du Val, en latin, *beata Maria de Valle*, située en *basse Normandie*, sur un ruisseau à la droite, & prés de la riviere d'*Orne* prés *Condé* sur Noircau, & le Diocese de *Seez*, à sept lieuës de *Caen*, entre *Falaise*		

Falaise & Tury-Harcourt. Elle fut fondée en 1155. & *Richard* II. trente-troisiéme Evêque de Bayeux, ratifia la donation qu'un Seigneur nommé *Gosselin de la Pommeraye*, fit à l'Abbaïe du *Val* de plusieurs Terres, patronages & autres revenus. . . . . 60. | 1100

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

ARDENNES.

M. de la Bastie.

Ardennes, Ardeine, ou Notre-Dame d'Ardenne, en latin, *sancta Maria de Ardenna*, *seu Ardena*, située en *Normandie*, sur une petite colline, à une petite lieuë de *Caën*, & à 50 de *Paris*. Cette Abbaïe de Prémontré Reformés est bien bâtie & bien ornée, où rien ne manque pour la propreté & pour lacommodité. Tout porte à la pieté & à la devotion, non-seulement dans l'Eglise, mais encore dans la maison des Religieux. Elle fut fondée en 1122. par un Seigneur d'*Hermanville*. *Gilbert* Chanoine de *Prémontré* & Disciple de *saint Norbert*, en fut le premier Abbé dans la deuxiéme année de la fondation de son Ordre, & sous le Pontificat de *Richard* II. trente-troisiéme Evêque de *Bayeux*. *Tusseline* ou *Asseline*, mariée avec *Arnoul* ou *Ayulphe Dufour* y fit bâtir une Eglise pour favoriser le pieux dessein de *Gilbert*, qui ayant attiré avec lui des imitateurs de sa vie Religieuse & de son zele, ils y bâtirent un Monastere. *Richard* III. trente-quatriéme Evêque de la même Ville, consacra en 1138. l'Eglise de cette Abbaïe en l'honneur de la *sainte Vierge*. *Philippe* de *Harcourt* son successeur dans cet Evêché, peu de tems après qu'il fut élevé sur ce Siége, alla à Rome avec *Gilbert* premier Abbé d'*Ardenne*, pour obtenir la confirmation des biens qu'il avoit aumônez à cette Abbaïe, où l'on voit encore à present fleurir la discipline monastique, avec l'esprit de charité. . . . . 100 | 1000.

Titulaires. | Florins. | Revenu.

BELLE ETOILE.

M. de Verneuil.

Belle Etoile, en latin, *sancta Maria de Bella Stella*, située en *Normandie* dans la Paroisse de *saint Jean de Cerisy*, entre *Tinchebray*, *Flers & Condé sur Noireau. Robert des Ableges* trente-huitiéme Evêque de Bayeux ratifia en 1216. la fondation que *Henry* de *Beaufort* avoit faite de cette Abbaye l'année précedente, & *Thomas* de *Freauville* son successeur lui donna la plûpart des dîmes qu'elle possede. Cette Abbaïe où il y a la reforme, est à deux lieuës de *Condé sur Noireau*, & à quatre de *Vire* vers l'Orient, entre deux montagnes & bien bâtie. Elle vaut 3000 liv. aux Religieux, & autant à l'Abbé. . . . 66 3000

ABB. DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

CORDILLON.

Me de Froulay.

Cordillon, ou Courdillon, en latin, *Cordilio*, située en *Normandie*, & fondée en 1200. je n'en trouve pas d'autres Mémoires. 10000

LA TRINITE'.

Me de Froulay Tessé le 30 avril 1720.

La Trinité de Caën, en latin, *sancta Trinitas de Cadomo*, située dans la Ville de *Caën* Je ne repete point ici ce que j'ai dit dans l'article de S. *Estienne* de *Caen*, par rapport au temps & aux motifs de la fondation de l'Abbaïe de la *Trinité*. J'ajoûteray ici seulement, qu'elle fut bâtie par *Mathilde* femme du Duc *Guillaume*, dans *Caluz*, c'est-à-dire, dans le territoire de *Calix*, selon ce que porte les vieilles Chartres. La premiere Abbesse fut une *Mathilde* que quelques-uns prétendent avoir été fille de Mathilde, Fondatrice de cette Abbaïe & du Duc *Guillaume* son mari. Son Eglise est grande. Les deux pyramides de pierres élevées au-dessus des deux tours de son portail furent ruinées en 1360. Madâme de *Beuvron* Abbesse de la *Trinité* de *Caën*, a fait construire un magnifique Bâtiment, pour y loger sa

Titulaires.		Florins	Reven.
	sa Communauté, qui est nombreuse. Cette Abbaïe tout joignant le Faubourg du *Vaux-Dieu*, est exempte de la Jurisdiction Episcopale, & a même une Officialité avec une Jurisdiction particuliere, qui s'étend sur quatre Paroisses. L'Abbesse est Baronne d'*Estrehan* en *basse Normandie*; & cette Baronie comprend trois Paroisses, outre celle d'*Estrehan*; sçavoir, *Colville*, *saint Aubin*, & *Benonville*. L'Abbaïe de la *Trinité de Caën* n'a été gouvernée que par des Princesses de la Maison Royale ou d'autres Maisons de la premiere distinction. M. *le Gras* Gentilhomme *Normand* rapporte dans son livre des Antiquitez de la ville de *Caën*, l'acte de la fondation de l'Abbaïe Royale de la *sainte Trinité*, faite dans cette ville, au mois de Juillet 1082.		

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

THORIGNY.

Me de la Tour d'Auvergne.	Thorigny, en latin, *Thorigniacum*, *seu Toriniacum*. Plusieurs disent, que c'est une Abbaïe, mais ce n'est qu'un Prieuré électif, situé dans le Bourg de son nom, à trois lieuës au-dessus de S. *Lo* en basse Normandie.		2000 l.

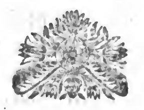
PRIEUREZ D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

SAINT NICOLAS.

M. Percheron.	Saint Nicolas de la Chesnaye est conventuel.		1800.

PLESSIS GRIMOULD.

M. de Matignon Evêque de Coûtances.	Plessis Grimould, en latin, *de Plesseio*, *seu Plessiaco Grimoldi*, est aussi conventuel.		7000 l.





EVÊCHE D'AVRANCHES.

M Cesar le Blanc en Nov. 1719.

AVRANCHES, en latin, *Abrincensis*, Ville Episcopale, de la seconde *Lionnoise*, dans l'exarcat des *Gaules*, en basse Normandie, dans l'*Avranchin*, vers les limites de *Normandie* & de *Bretagne*, élevée sur le haut d'une montagne, qui lui donne une vûë fort agréable sur la plaine & sur les prairies voisines, arrosée de la petite riviere de *Sée* qui en lave le pied, à trois lieuës du *Mont saint Michel*, de *Pontorson* & de la *Luserne*, à huit de *Mortain*, à neuf de *Coûtances* & de *Vire*, & à 70 de *Paris*, & peu éloignée du rivage de la mer, qui a son reflux dans la *Sée*. Saint *Louis* Roi de *France*, fit faire dans la ville d'Avranches une seconde enceinte avec de bons fossez, qu'il prit dans le Domaine de l'Evêque, & pour raison de quoi il lui constitua annuellement sur son Domaine douze livres de rente.

On ne peut pas dire précisement, quand l'Evêché d'Avranches suffragant de *Rouen* a été établi. On croit cependant, que c'est vers l'an 400. & que *saint Leonce* en a été le premier Evêque, que *Nepus* ou *Nepos*, qui assista au premier Concile d'*Orleans*, l'an 511. fut Evêque d'*Avranches*. Quoiqu'il en soit, c'est une des anciennes Villes Episcopales des *Gaules*. Ce Diocese, qui a dix lieuës de long & cinq de large, ne contient que 180 Paroisses, qui dépendent de deux Archidiaconnez. Il y a trois Paroisses dans la Ville ; sçavoir, *Notre-Dame*, *saint Gervais* & *S Saturnin*, & des Couvens. L'Eglise Cathedrale dédiée à *saint André*, fut consacrée l'an 1121. par l'Evêque *Turgis*, en presence d'*Henry* II. Roy d'*Angleterre* & d'une espece de Concile. Cette Eglise a 15 piliers de chaque côté dans sa longueur, avec des bas côtez tout au tour du Chœur

&

TITULAIRES. | Florins | Reven.

& de la Nef. Elle est accompagnée de deux grosses tours quarrées. La grosse Horloge est dans une troisiéme tour. *Louis de Bourbon*, qui fit bâtir cette Eglise, étoit le quarante-uniéme Evêque d'*Avranches*. *Saint Paterne*, vulgairement *saint Pair* ou *saint Patier*, fut fait Evêque de cette Ville, après la mort de *Gilles*, l'an 552. & tint le Siége jusqu'en 565. Le Chapitre de cette Eglise est composé d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Trésorier, d'un Ecolâtre, de deux Archidiacres & de 25 Chanoines. Devant le portail de la Cathedrale, est une plateforme bien terrassée & escarpée en précipice, d'où l'on découvre fort loin sur la mer & sur la terre. On voit du côté de la mer le *Mont saint Michel*, le Rocher, dit *Tombelaine*, & plusieurs autres rochers, dont les pointes s'élevent en pyramides. Sur la gauche, on distingue *Pontorson*, les côtes de *Dol*, & de *Cancale* en *Bretagne*, & sur la droite une partie de l'*Avranchin*. Parmi les Evêques d'*Avranches*, *Louis de Bourbon* a fait beaucoup d'honneur à ce Siége par son auguste naissance, & quelques autres par leur sçavoir, tels que *Robert Cenal*, & *Pierre-Daniel Huet*, sous Precepteur de M. le *Dauphin*, & si connu de tous les Sçavans. L'Evêché d'Avranches rapporte 15000 liv. mais il y a des charges à acquitter. 2510 15000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

MONT SAINT MICHEL.

M. de Broglio le 8 Janvier 1721. Il a été Agent du Clergé, & est Abbé de Vaux de Cernay, O. de Citeaux, D. de Paris & de Baulme les Moines, O. de S. Benoist, D. de Besançon. Il y a 1500 l. de pension sur l'Abbaye du

Mont Saint Michel, ou Mont de Tombe, Tombelaine, ou peril de Mer, en latin, *sancti Michaëlis in periculo maris*. On l'appelle encore *Tumba*, *aut sanctus Michaël ad duas Tumbas*, ainsi nommée, à cause des deux écüeils, dont le plus haut sur lequel est bâtie l'Abbaïe des *Benedictins*, s'appelle *Tombe*, & l'autre qui est proche, s'appelle *Tombelaine*, c'est-à-dire, petite *Tombe*. Le Mont saint Michel est situé en *Normandie*, sur un rocher de la hauteur de 300 pieds, au milieu d'une grande Grève de sable blanc, & même

TITULAIRES. Mont S Michel, pour M. Havet, & 6000 liv. pour M. de Rottembourg Envoyé du Roy en Prusse. | Florins | Reven.

même que la mer couvre de son reflux de toutes parts deux fois par jour, à toutes les nouvelles & pleines Lunes, & trois ou quatre jours devant & après, ainsi le tems le plus commode pour y passer sur le sable, c'est vers le commencement du premier & du troisiéme quartier de la Lune, parce qu'alors le flux ne monte point, & que le sable se trouve plus affermi. Ce Mont est à six ou sept lieuës de la grande mer Oceane, nommée *Britannique* ou d'*Angleterre*, à trois lieuës d'Avranches à l'Orient, & à pareille distance de *Pontorson* au Midi, à cinq de *Dol*, & à sept de S *Malo*, vers l'Occident, à six de la pointe de *Granville* au Nord, & à trois quarts de lieuë du rocher de *Tombelaine* du même côté, entre la riviere de *Caënon* ou *Couesnon*, qui vient de *Bretagne*, & celle de *Geneſt* qui prend sa source en *Normandie*, lesquelles coulent près ou loin du Mont, selon que la Mer, par les flots & par ses sables leur fait changer de lit & de cours. On dit que ce lieu a été entourré de plaines & de bois, & que peu à peu la mer à tout ruiné, & l'a reduit comme il est. On ajoûte que ce n'étoit qu'une solitude, au milieu de laquelle habiterent de bons Hermites nourris par la Providence. On dit que saint Aubert Evêque d'Avranches, ayant coutume de se retirer sur le rocher avec ces Hermites, l'Archange *saint Michel* lui apparut en 708. & lui dit d'y bâtir une Chapelle sous son invocation ; ce qui ayant été negligé par *saint Aubert*, l'Archange lui apparut une seconde fois, & lui fit au front un trou de la grosseur du doigt, ainsi qu'on le voit encore aujourd'hui dans un buste d'argent, qui represente ce saint Evêque. Il n'y eût pas moyen de resister à une inspiration aussi sensible. Saint Aubert fit bâtir sur le haut de ce rocher, qui est de son Diocése, une Eglise qu'il dédia en l'honneur de *saint Michel*, le 26 d'Octobre 709. Il en ôta les Hermites, & y établit douze Chanoines pour entretenir le culte de *saint Michel*, & s'y retira avec eux. L'an 966. *Richard*, I. du nom, Duc de *Normandie*, chassa

TITULAIRES. chassa du *Mont saint Michel* ces Chanoines, à cause de leurs déreglemens, & fit du Chapitre un Monastere, où il mit trente Moines de l'Ordre de S. *Benoist*, qu'il avoit rassemblez de tous les Monasteres de *Normandie*, & *Maynard* en fut le premier Abbé. Les Rois de *France*, ceux d'*Angleterre*, les Ducs de *Bretagne* & de *Normandie*, & plusieurs Gentilhommes firent de grands biens à cette Abbaïe; en sorte qu'on assure qu'elle joüissoit autrefois de plus de 100000 liv. de rente, quoiqu'aujourd'hui elle n'en ait pas 40000. Ce lieu est devenu trés-celebre par le pelerinage des peuples de l'*Europe*, & il a donné lieu à l'institution de l'Ordre Militaire des Chevaliers de *S. Michel* faite par le Roi *Louis* XI. *Jean le Veneur* Evêque de *Lizieux* & Cardinal en fut le premier Abbé Commandataire, & en prit possession en 1524. *Richard* II. Duc de *Normandie* fit rebâtir cette Eglise en 1024. telle qu'on la voit presentement. Elle est sur le sommet de la Roche, construite en croix & bien proportionnée dans toutes ses dimensions. Sa longueur est de 200 pieds, & elle a 13 piliers de chaque côté, avec des bas côtez tout à l'entour. Une grosse tour quarrée sur l'entrée de la Nef, & un clocher sur le milieu de la croisée. La menuiserie qui sépare la Nef du Chœur, est riche, & sert de retable à deux Autels. On voit en relief au grand Autel tous les mysteres du Sauveur du monde; & au-dessus des dossiers des chaises du Chœur, sont representez en grand les Instituteurs & Reformateurs d'Ordre, & autres illustres Saints de la Regle de *saint Benoist*. La Chapelle de la sainte Trinité est un grand ouvrage de Menuiserie couverte en dôme, & placée dans le croisillon du côté de l'Epître. Le Trésor de cette Eglise est renfermé derriere les trois grands tableaux de cette Chapelle, & ces tableaux étant levez, on voit d'un coup d'œuil un trés-grand nombre de precieuses Reliques, qu'on expose à la veneration d'une infinité de Pellerins de tout sexe & de tout âge, qui viennent dans

ce

Florins | Revenu.

TITULAIRES. ce saint lieu. La Chapelle de la *Vierge*, qui est hors d'œuvre derriere le Chœur, a été bâtie avec une trés-grande dépense, & pour en juger il faut considerer quelle est sa hauteur, en sortant du penchant du Rocher.

Florins Reven.

Les Religieux *Benedictins* de la Congregation de *saint Maur* possedent cette Abbaïe depuis 1622. & c'est la onziéme Maison qui leur a été unie, ils sont ordinairement trente dans l'Abbaïe du *Mont saint Michel*, dont le Prieur garde les Clefs, tant du Bourg, que du Château. Leur Maison est complette, & l'on y trouve tous les Bâtimens & offices necessaires & commodes pour une grande Communauté, & pour y loger un Prince, & même une garnisun de 2000 hommes dans des appartemens voûtez les uns sur les autres, le tout trés-solidement bâti de bonnes pierres tirées des carrieres des Isles de *Gersey* & de *Guernesey*. Les curieux regardent avec attention une machine avec laquelle l'on tire du bas du rocher à travers le jardin, & jusqu'à la hauteur du Château & de l'Abbaye les vivres, les provisions, les munitions, & tout ce que l'on y apporte par mer. C'est une espece de poulain ou coulisse continuée depuis le pied du Mont jusqu'au pied du Château, où l'on tire toutes ces choses jusqu'à l'Abbaïe, par le moyen des cordages qui dépendent d'une grande rouë fermée, dans laquelle des hommes montent pour la faire tourner. Ceux qui passent par la barre de *Courtis*, voyent comment on y fait du sel blanc, avec de l'eau de la mer, coulée sur le sablon pris durant un temps sec & chaud, sur la surface du passage de *Courtis* au Mont saint Michel, dont le Bourg bâti avec tout l'artifice imaginable est environ de cent feux. Lorsqu'on y entre, on est oblige de laisser les armes à la porte. Il est fermé par là de murailles, & a deux remparts. De l'autre côté, le rocher est escharpé & inaccessible. Aprés qu'on a passé cette porte, on monte par une grande ruë tournoyante, jusqu'à ce qu'en arrivant prés de l'Abbaye, on trouve une petite

petite plateforme, & le Château qui en défend l'entrée. La Paroisse porte le titre de *saint Pierre*, & comme il n'y a aucune fontaine dans le Bourg, il est permis à chaque ménage d'aller prendre toutes les semaines dans la grande citerne de l'Abbaye deux cruchées d'eau de pluye; car il y en coule beaucoup des toîts de ce grand Monastere. Il y a des Auteurs qui disent, que l'Abbaye du Mont saint Michel a été fondée par le Roi *Childebert* l'an 709. sous le saint Evêque d'*Avranches*, *Aubert*, à qui l'Archange *saint Michel* apparut en ce lieu; & ces mêmes Auteurs disent, que cette Abbaye ne vaut à l'Abbé que 12000 livres, toutes charges faites.

Je crois faire plaisir au Public, de lui donner ici une description, bien plus recente que la précedente, du *Mont saint Michel*. L'Abbaye, le Château & la Ville de saint Michel, sont situez sur un rocher isolé d'environ un demi quart de lieuë de circuit, au milieu d'une baye que forment en cet endroit les côtes de *Normandie* & celles de *Bretagne*, dont les plus proches sont éloignées d'une lieuë & demie de ce Mont. Le flux de la mer y monte deux fois en vingt-quatre heures, couvre toute la grêve des environs, & répand ses eaux une grande lieuë avant dans les terres; en sorte qu'il faut choisir l'intervalle des marées pour y arriver. Lorsqu'on a passé toute la grêve, qui est de sable mouvant, & toute semée de petites coquilles: On trouve la premiere porte de la Ville, qui est fermée d'une grille de fer, laquelle ne s'ouvre que pour les Carosses & les autres voitures. Les gens de pied & de cheval entrent par une autre petite porte, qui est à côté attenant le premier corps de garde, où les Voyageurs laissent les armes à feu, l'épée & leurs bâtons ferrez; puis ayant passé une petite place d'armes en tournant à droit, on entre dans la Ville par un pont-levis. On la traverse en montant insensiblement; & ayant passé à côté de l'Eglise Paroissiale, on prend à gauche, & l'on avance au second

corps de garde, où l'on est obligé de déposer les armes cachées, telles que sont les pistolets de poches, les bayonnettes, & même les coûteaux. L'on tourne ensuite à droite, & l'on monte par de larges degrez fort aisez & taillez dans le roc, jusqu'à l'entrée du Château, qui est au levant. On passe d'abord sous une herse armée de grosses pointes de fer, & après avoir monté quelques marches on trouve une grande porte fermée, épaisse d'un pied toute couverte de fer, où l'on trouve un guichet qui n'a gueres que trois pieds de haut. L'on n'y entre qu'en se ployant en deux, puis l'on se trouve sous une grande voûte obscure, dont les murs sont tous couverts de mousquets & de pertuisanes rangez sur leurs rateliers. Ensuite vient un grand corps de garde, où il y a toujours plusieurs Bourgeois en faction. De-là en continuant de monter, on passe une petite cour d'environ douze pas en quarré, dont les hautes murailles sont dèfenduës par des crenaux & des machecoulis. Enfin, on passe la derniere porte du Château, & l'on arrive devant celle de l'Eglise sur une plateforme, que l'on appelle le *Saut-Gauthier*. En cet endroit on se repose agréablement, en considerant par les fenêtres d'une petite gallerie une longue étenduë de grêve, de mer, & de terre. L'on entre aprés cela de plein pied dans l'Eglise, dont la porte est dans le flanc-meridional de la nef. Cet édifice est disposé en forme de croix d'une structure gothique & d'une couleur enfumée, qui marque sa grande ancienneté. Le grand Autel de *saint Michel* est placé entre le Chœur & la Nef, & lui sert de clôture. Son retable est fort enrichi d'ornemens de sculpture, le haut en est terminé par une niche, dans laquelle est posée une statuë de l'Archange *saint Michel*, de la hauteur d'un homme, que l'on dit être toute d'or. Quoiqu'il en soit, elle est d'un dessein peu correct, mais le grand tableau de l'Autel est assez bon. Sur un des murs de la croisée meridionale de l'Eglise, on voit en peinture les armories

armoiries & les noms de tous les Gentilhommes Bretons & Normands, qui défendirent cette forteresse contre les *Anglois* & les *Protestans François* du tems de la ligue. Dans une Chapelle qui est du même côté, on montre le Trésor qui est rempli de quantité de vases sacrez & de precieuses Reliques, parmi lesquelles on voit le chef de *S. Aubert* qui fonda cette Eglise, ainsi que je l'aï dit cy-dessus. On voit aussi au bout de l'armoire un bouclier quarré & une courte épée, qu'on a trouvée en *Irlande* auprès du corps d'un Dragon, dont on attribuë la mort à *Saint Michel*. Dans la Nef, il y a un escalier, qui conduit à une Chapelle basse, nommée *Nôtre-Dame sous-terre*. De l'Eglise on entre dans le Cloître, & l'on ne peut voir sans admiration que l'on ait si bien bâti sur la pointe d'un rocher tous les lieux reguliers d'un monastere. Ce Cloître a environ vingt pas en quarré, & est accompagné d'un côté de la salle des Chevaliers de *saint Michel*, qui est encore plus longue, & de l'autre d'un grand Refectoir & de ses offices, auprès desquelles est une machine à moulinet qui sert à monter pour le Couvent les provisions que les Chaloupes amenent au pied du Mont, qui est fort escarpé du côté du Nord. En haut sont les dortoirs, l'Infirmerie & une Bibliotheque bien fournie, dont la voûte est ornée de peintures. Ensuite on monte dessus l'Eglise, au tour de laquelle on peut se promener le long des balustrades, dont la couverture est environnée. Les curieux n'en demeurent pas là. Ils montent dans la lanterne du clocher qui est élevée de quelques soixante toises du niveau de la grêve. On découvre de ce lieu au Nord la pointe de *Granville*, & vers le Levant en suivant la côte de *Normandie*, on voit aisément la ville d'*Avranches*, au Midi celle de *Pont-Orson*, au Sud-ouest le *Montdol*, & la ville de *Dol* en *Bretagne*, au couchant le *Havre de Cancale*, & au Nord-ouest l'Isle de *Gerzey*, qui est éloignée de seize lieuës: Ainsi il faut une lunette d'approche pour la dis-

TITULAIRES. | Florins | Reven.

tinguer ; car à la vûë elle ne paroist que comme un nuage. Aprés avoir visité le dessus de l'Eglise, le Conducteur vous mene avec une lanterne dans les lieux soûterains de cette Edifice. C'est un vray labyrinthe de détours & de descentes obscures. On y montre deux cachots de sept ou huit pieds en quarré, où l'on descend les criminels d'Etat par une bouche qui se ferme avec une trape. On trouve dans le plus profond de ces cavernes quantité d'oiseaux marins, qui s'y retirent en hyver, & qui apparemment y meurent de faim. Pour achever la visite entiere de ce Mont, il faut sortir de ces murailles pour aller voir une Chapelle d'environ douze pieds de longueur, sur huit de largeur, dédiée à *saint Aubert*, & bâtie sur une roche qui étoit autrefois sur le sommet de la montagne, & qui à la priere de ce Saint s'en détacha, pour laisser la place libre aux ouvriers qui devoient construire l'Eglise, & alla se précipiter du côté du Nord. On monte à cette petite Chapelle par douze ou quinze dégrés taillez dans le roc. Elle n'est point fermée, & n'a qu'un Autel, & la statuë de ce Saint. Cette partie septentrionale du Mont n'est point habitée, n'étant qu'un rocher escarpé, qui n'a pas besoin de murailles pour sa défense. On peut juger par cette description que le *Mont saint Michel* est une place importante & très-forte. Les Bourgeois en font la garde ordinaire, mais en tems de guerre on y met des troupes en garnison. C'est l'Abbé qui est Gouverneur né de cette Forteresse, & en son absence c'est le Prieur, à qui on apporte les clefs tous les soirs. Personne n'ignore que le *Mont saint Michel* est un des plus fameux pelerinages de la *France*, particulierement pour les jeunes gens de basse naissance, qui y vont par troupes en Eté. Il n'est pas necessaire de parler ici de *Tombelaine*, qui est à une demie lieuë delà vers le Nord, puisque le Château qui y étoit, a été rasé en 1669. . . . . 400 | 12000

ABB.

TITULAIRES. | Florins | Reven.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

SAVIGNY.

M. Maſſillon Evêque de Clermont le 8 Janv. 1721.

Savigny, en latin, *Sabiniacum, aut Saviniacum, vel Savinneium, ſeu Savigniacum, aut Savigneium.* Elle ſe donna à l'Abbaïe de *Clervaux* en 1153. Elle étoit jadis chef d'Ordre: elle eſt ſituée en *baſſe Normandie*, entre *Avranches* & la *Haye-Paynel*, ou *Hepenel*, & entre *Pontorſon* & *Domfront*, environ à une lieuë de la riviere d'*Ardele*, ſur les confins de *Bretagne* & du *Maine*, à quatre lieuës de *Mortain*. Les anciennes chroniques de cette Abbaïe portent que le ſolitaire *Vital*, qui en fut le premier Abbé, acheva de la bâtir dans les bois de *Savigny* ſous l'invocation de la *ſainte Trinité* l'an 1112. par les liberalitez de *Robert*, Seigneur de *Fougeres*, & qu'il donna aux Religieux la Regle de *Citeaux dans toute ſa pureté.* Il mourut le ſept de Janvier 1119. & eut *Geofroy* pour ſucceſſeur. D'autres Auteurs diſent, que l'Abbaïe de *Savigny* a été fondée le 15 des Kalendes d'Octobre 1118. D'autres diſent, que *ſaint Vital* bâtit un hermitage au milieu de la Forêt vers l'an 1105. mais qu'en 1112. *Raoul de Fougeres* & *Jean de Landeur* y fonderent une Abbaïe. La plus commune opinion eſt, qu'elle fut fondée en 1112. par *Raoul de Fougeres* qui y eſt enterré avec ſon pere. Cette Abbaïe vaut 12000 livres pour les Moines, & 25000 livres pour l'Abbé. . . . . . . 750 | 25000

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

MONTMOREL.

M. de Be'zunce le 8 Janv. 1721.

Montmorel, en latin, *Noſtra Domina Montis Morelli*, ſituée en *baſſe Normandie*, à deux lieuës d'*Avranches*, ſur une petite riviere proche de ſon emboûchure dans l'*Ardée*. Ce fut Jean de *Haſcoüet de Subligny*, qui vers l'an 1180. jetta les fondemens de cette Abbaïe, laquelle fut d'abord déſervie par des Prêtres ſeculiers dans une maiſon de Campagne appellée *Longe Touche.* Le revenu en étant

fort

fort mediocre. Elle fut dôtée par *Rolland du Homet* Chevalier Seigneur de *Charcilly*, dont la posterité subsiste encore aujourd'hui. Le revenu des Religieux des *Chanoines Reguliers* de saint Augustin de la Congregation de *France*, dite de sainte *Geneviéve*, est de 3200 liv. & celui de l'Abbé de 2500 liv. 150 2500

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

LA LUZERNE.

Le Pere de Noirelеuе Terres, & le Pere Pelvé Coadjuteur le 15. Mars 1710.

La Luzerne, ou Lucerne, en latin, *Sanctissima Trinitas de Lucerna*, située en *basse Normandie*, à quatre petites lieuës par-delà Avranches, sur les limites de ce Diocese. L'Abbaïe qui est reguliere bien bâtie, a une partie de son enclos vers la mer, qui en est à une lieuë. Il y a des Auteurs qui mettent la fondation de cette Abbaye en 1145. mais je trouve qu'elle fut fondée en 1143. par *Asthulphe de Subligny*, qui lui assigna des terres & possessions dans le bois de *Courbe-Fosse*, qui lui appartenoit. *Richard de Subligny* frere du Fondateur & Evêque d'Avranches, consacra l'Eglise au nom de la *sainte Trinité* le 18 Octobre de l'an 1145. On voit sa figure en marbre sur son tombeau dans l'Eglise de cette Abbaye, & celle d'un autre Evêque d'Avranches nommé le Bienheureux *Achar*, qui avoit été *Chanoine de saint Victor*. Le revenu des Religieux est de 4000 liv. & celui de l'Abbé d'environ 2800. 100

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

MORTAIN.

N.

Mortain, autrefois la Blanche, ou les Blanches, en latin, *Alba Domina, vel Moretonium, seu sancta Trinitas in novo Burgo Moretorii.* Fille de l'Abbaïe de *Savigny*, située en *basse Normândie*, tout proche la petite Ville de *Mortain*, sur les frontieres du Maine, près de la riviere d'Ardée, entre Domfront & Avranches. Elle fut fondée en 1105. & elle est à deux petites lieuës de

l'Abbaye

Titulaires.		Florins	Revenu.
	l'Abbaye de *Lonlay*. Bien des gens disent *Blanches*, ou *Notre-Dame de la Blanche*, au lieu de *Mortain*. . . .		8000.

PRIEURE' D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOÎT.

MOUTONS.

Titulaires.		Florins	Revenu.
Madame de Cervon.	Moutons, est situé dans un des Fauxbourgs d'Avranches. Bien des gens disent, que c'est une Abbaye, mais ils se trompent.		6000



EVECHE'

EVÊCHÉ D'EVREUX.

M. Jean le Normant, originaire d'Orleans, Docteur de la Faculté de Paris, & de la Maison de Sorbonne. Il étoit Chanoine de saint Honoré & Official de l'Eglise de Paris, lorsqu'il fut nommé Evêque d'Evreux le 1 Novembre 1710. Il fut sacré le 21 Decembre de la même année dans la Chapelle de Sorbonne par M. le Cardinal de Noailles; & il prit possession de l'Evêché d'Evreux le Mercredi matin de la Semaine Sainte de l'année 1711 & en 1711 il fut nommé à l'Abbaye de S. Taurin d'Evreux.

EVREUX, *Ebroicensis*, ville de la seconde Lionnoise de l'exarcat des Gaules dans la *haute Normandie* & Episcopale depuis le quatriéme siécle sous la Métropole de *Rouen*, dans un assez belle vallée, fermée de Côteaux au Nort & au Midi, & arrosée des eaux de la riviere d'*Iton*, qui se partage en trois bras, avant que d'entrer dans la Ville. L'un passe au milieu, le second près des murailles, & l'autre tout à fait hors de la Ville, qui est située à quatre lieuës de *Pacy*, d'*Ouches* & de *Louviers*, & à pareille distance de *Rouen*, & à 22 de *Paris*. Il y a neuf Paroisses dans la Ville d'*Evreux*; sçavoir, *saint Pierre*, *S. Nicolas*, *saint Thomas*, *saint Denis*, *S. Leger*, *Notre-Dame de la Ronde*, *saint Gilles*, *S. Aquilin & S. Germain*. Deux celebres Abbayes dans la Ville qui sont celles de *S. Taurin* & de *saint Sauveur*, celle-ci est de Filles. La Cathedrale fut dédiée en l'honneur de la *sainte Mere de Dieu*, longtems avant que *Rol* entrat en *Normandie*. C'est une Eglise construite avec beaucoup d'art & de solidité, & qu'on peut mettre au rang des plus belles Eglises de *France*. Elle a 16 piliers de chaque côté, qui séparent la Nef & le Chœur d'avec les Chapelles, & les bas côtez. Elle est faite en forme de croix, dans le milieu de laquelle, c'est-à-dire, entre le Chœur, la Nef & les bras de la croisée*, s'éleve une espece de dôme octogone, qu'on nomme lanterne, parce qu'il en a la forme, bâti de bonnes pierres de taille, & soûtenu par quatre piliers, ouvrage du Roy *Louis* XI. par l'entremise & par les soins du fameux Cardinal *Baluë*, lorsqu'il étoit Evêque d'*Evreux*. Au-dessus de cette lanterne est un clocher fort haut, d'un ouvrage délié; & en même tems solide, couvert de plomb, tout percé à jour & terminé

terminé en forme de pyramide. Le Chœur, la Nef, la grande Chapelle de la *Vierge* qui est derriere, & qu'on nomme vulgairement *la Mere de Dieu*, les bas côtez, la gallerie, les trois grands vitraux en étoile ou rose, les deux tours à l'extrêmité de la Nef, & sur tout le portail du côté gauche, au bout de la ruë de S. Nicolas sont des pieces qui meritent qu'on les estime.

Il y a trente & un Chanoines qui composent le Chapitre, parmi lesquels on compte sept dignités ; le Doyen, le Grand Chantre, trois Archidiacres. Le premier qu'on nomme d'*Evreux*, le second du *Neubourg*, le troisiéme d'*Ouche*, qui tous trois n'ont point de Prébende affectée ; le Trésorier, & le Penitentier de même. De tous ces Chanoines, il y en a huit de l'ancienne fondation, qu'on nomme *Barons*, à cause de la Baronie d'*Angerville*, dont ils sont Seigneurs. Le premier de tous les Chanoines, après les dignités, est l'Abbé du *Bec*. Il y a encore quatre Vicaires qui ont été établis en differens tems pour suppléer à l'office du Chanoine semainier, en cas de maladie ou d'absence. Il y a outre cela quarante cinq Chapelains, qui doivent assister à l'office, & qui ont part aux distributions manuelles, à l'exception d'un petit nombre. Le Doyen est élû par le Chapitre, & les autres dignitez & toutes les Prébendes sont à la collation de l'Evêque qui est Baron de *Broville*, de *Condé* sur *Iton*, & d'*Illiers*.

Le Diocese d'*Evreux* a 25 lieuës de long & 15 de large. Il est borné par la *Seine*, à l'Orient, par le *Lievain*, à l'Occident, par le *haut Perche*, au Midi, & par le *Roumois*, entre *Brionne* & *Elbeuf*, au Septentrion. Il comprend 540 Paroisses & onze Abbayes, sans compter les Eglises Collegiales, les Prieurés, & les Chapelles en assez grand nombre. Ce Diocese a été si favorisé des graces de Dieu, qu'on ne voit presqu'aucun tems où l'heresie y ait pénétré, même lorsque les Protestans inondoient & corrompoient toute la *France* & particulierement la *Normandie*. On ne

peut pas cependant desavoüer qu'il y a eu de tems en tems quelques personnes qui se sont livrées à l'erreur : & l'on peut remarquer quatre statuës attachées à deux piliers au dehors du chancel de l'Eglise Cathedrale du côté du Cimetiere, dont trois representent trois Chanoines, la tête couverte de leurs Aumuces, selon la coutume de ce tems-là, & une quatriéme qui represente un Chanoine à un pilier plus éloigné, la tête nuë, tenant sa main sur le cœur, comme un signe de son repentir, parce que la tradition dit, qu'ayant été atteint & convaincu du crime d'heresie, le Chapitre l'avoit interdit des fonctions de son Benefice; mais qu'ayant ensuite abjuré son erreur, le même Chapitre le rétablit dans tous ses droits, honneurs & privileges ; cependant, il fut ordonné, qu'en mémoire de l'égarement & de la penitence de ce Chanoine, ces statuës demeureroient attachées aux piliers de leur Eglise, lorsqu'elle fut rebâtie des deniers de *Henry* I. Roi d'*Angleterre*, par les soins d'*Audoënus* Evêque d'*Evreux*.

C'est sur la fin du quatriéme siécle, ou au commencement du cinquiéme, que *saint Taurin* a été l'Apôtre, le Fondateur & le premier Evêque d'*Evreux* vers l'an 412. ou 413. Il eût pour successeur immédiat *saint Gaud* ordonné par *Germain* Evêque de Rouen, qui assista au Concile de *Tours* en 461. & *S. Gaud* fit élire *Maurution* en sa place, vers l'an 480. *Saint Ethern* ou *Etherius* fut son Successeur & le Prédecesseur immédiat de *saint Aquilin*, ou *Aquelin* I. vers l'an 515 & gouverna l'Eglise d'*Evreux* pendant 29 ans. Je ne prétens point donner ici la suite des Evêques d'*Evreux*, parce que cela me meneroit trop loin. Le Cardinal *Jean Baluë*, & le Cardinal *Jacques Davy du Perron* ont été Evêques d'*Evreux*, le premier en 1464. & le second en 1593. Le revenu de l'Evêché d'Evreux consiste en de fort belles Terres, qui sont les Baronies de *Condé*, d'*Illiers*, des *Beaux*, de *Bretheuil* & de *Broville*, qui ont toutes leurs hautes Justices, & dont la derniere a sa Jurisdic-

tion

tion dans le Faubourg *ſaint Gilles* d'*Evreux*, qui en releve pour la plus grande partie. Les vaſſaux ſont reconnus par une petite croſſe brodée ſur leurs manches, & ſont exempts par toute la *France*, & particulierement dans *Evreux* de tout péage, & autres droits dûs à l'Executeur des Sentences criminelles aux jours de Foire & de marché, ſuivant les titres revalidez dans les années 1522. & 1523.

Les Cérémonies qui s'obſervent à l'entrée ſolemnelle de l'Evêque d'*Evreux* ſont ſi ſingulieres, qu'elles méritent d'être rapportées ici. L'Evêque vient, monté ſur une haquenée de ſon Château de *Condé*, qui eſt à 5 lieuës d'*Evreux*, à la Paroiſſe de *ſaint Germain-des-Prez*, qui eſt à un quart de lieuë de cette Ville. Il reçoit ici les complimens des Corps de la Ville & du Clergé qui l'accompagnent juſqu'à la premiere porte de l'Abbaye de *S. Taurin*, où il eſt reçû par le Prieur & les Religieux, auſquels appartient la haquenée ſur laquelle le Prélat eſt monté, & l'anneau d'or qu'il porte ce jour-là. Après que le Prieur lui a preſenté de l'eau benite, qu'il lui a fait baiſer la croix, & qu'il l'a encenſé ; il eſt conduit proceſſionnellement par les Religieux au maître Autel, où étant monté, il dit l'Oraiſon de *ſaint Taurin*, puis le Prieur prend la Mître d'argent qui eſt ſur le chef de ce *Saint*, & la met ſur la tête du nouveau Prélat, qui ainſi mîtré, n'ayant pas encore de croſſe, donne la premiere Benediction au peuple. Le Prieur ayant pris la mître ſur la tête de l'Evêque la remet ſur le chef de *ſaint Taurin*, & le Prélat ſe retire dans l'appartement qu'on lui a préparé dans l'Abbaye. Le lendemain tous les Corps & le Clergé en chapes, s'étant rendus dans l'Egliſe de *ſaint Taurin*, l'Evêque vient à la Sacriſtie, & après avoir été revêtu de ſes habits Pontificaux, il eſt conduit par les Religieux au pied de l'Autel, où il entonne le *Veni Creator* : Enſuite on le conduit proceſſionnellement, les Religieux de *ſaint Taurin* marchants les derniers, & un d'eux portant ſa croſſe, à ſa maiſon de

 la *Crosse*, qui est située dans le Fauxbourg *saint Denis*, assez près de la Cathedrale. L'Hôte de ladite Maison de la *Crosse* lui ayant fait une profonde reverence, lui dit, *Monseigneur, soyez le bien venu en votre petite maison de la Crosse*, & lui presentant la main, le conduit à un Fauteüil, qui est auprès du feu, & lui dit, *Monseigneur, vous me devez aujourd'hui à dîner, & un mets séparé.* Aussi-tôt les Trésoriers de la Paroisse de *saint Leger* de la ville d'*Evreux*, se presentent devant lui, & un d'eux lui dit, *Monseigneur, nous sommes obligés de vous dechausser, & vos bas & vos souliers appartiennent à notre Trésor de S. Leger, ainsi que les titres que nous portons en font foy.* Ces titres sont une donation faite par un certain Prêtre au Trésor de S. *Leger*, par laquelle il paroît que l'emplacement, où autrefois l'on déchaussoit les Seigneurs Evêques le jour de leur entrée solemnelle lui appartenoit, comme aussi les bas & les souliers, & qu'il avoit vendu ledit emplacement pour y bâtir une maison, à condition que les bas & souliers que l Evêque a porté le jour de son entrée, & 5 sols de rente, appartiendront à l'avenir, à perpetuité audit Trésor. Les Trésoriers se mettent en devoir de le déchausser; mais ordinairement l'Evêque se contente de leur laisser toucher ses bas & ses souliers, & leur fait donner une paire de bas & de souliers neufs, pendant qu'il se fait déchausser par ses Domestiques. Le Seigneur de *Feuquerolles* & de *Gauville*, qui auparavant a eu soin de faire étendre quantité de paille, & plusieurs pieces de nâte le long du chemin par où doit passer l'Evêque pour se rendre à la Cathedrale, attend ledit Prélat à la porte de la *Maison de la Crosse*, & lorsqu'il sort, lui fait une profonde reverence, & lui dit, *Monseigneur, je suis votre homme de foy*, puis se baissant & étendant une poignée de paille coupée, d'environ la largeur d'un pied & demi, il ajoûte, *Ceci vous dois, & autre chose ne vous dois, ni moi, ni mes sujets*; & accompagnant ledit Seigneur Evêque à son

son côté droit, environ un pas devant lui ; il repete à diverses fois & à certaine distance les mêmes paroles, & étend de la paille jusqu'à la porte de la Ville, au delà du Pont, où le Chapitre l'attend. L'Evêque étant arrivé en ce lieu, le Prieur de *saint Taurin* le presente au Chapitre de l'Eglise Cathedrale, & s'adressant au Doyen, lui dit, *Messieurs, voici Monseigneur notre illustrissime Evêque, que nous vous amenons vif, nous vous le baillons, & mort vous le nous rendrez.* Le Doyen presente l'Aspersoir à l'Evêque, lui fait baiser la Croix, & lui fait une harangue, à laquelle le Prélat répond. Aussi-tôt se presente le Seigneur de *Convenant* ayant son manteau sur ses épaules, l'épée au côté, & étant botté & éperonné. Il quitte son manteau, son épée & ses éperons, & étant à genoux, il joint ses mains entre celles de l'Evêque & lui promet fidelité, *contre tous autres, fors le Roy.* Les Religieux de *saint Taurin* s'en retournent, & le Prélat est conduit à la Cathedrale par son Chapitre. La Messe du S. *Esprit* étant dite, & les autres cérémonies étant finies, l'Evêque donne un grand dîner, où il s'est quelquefois trouvé jusqu'à 360 personnes. La premiere fois que l'Evêque demande à boire pendant ce répas, ledit sieur de *Gauville* lui presente une coupe d'argent doré avec son couvercle, laquelle doit être du poids de quatre marcs, & appartient audit sieur. L'Evêque ayant bû cette premiere fois, il fait asseoir ledit sieur de *Gauville* à sa table.

Jacques le Noël du Perron neveu du Cardinal du *Perron*, Abbé de *saint Taurin* & Evêque d'*Evreux* est le dernier, qui ait fait son entrée solemnelle à *Evreux* le 15 de Novembre 1646. Il observa toutes ces cérémonies, hormis qu'il ne partit point de son Château de *Condé*, parce que la riviere d'*Iton*, étoit débordée, qu'elle avoit rompu les chemins, & même inondé toute la vallée.

Antoine le Veneur Evêque d'*Evreux* en 1511 a fait rebâtir le Château de *Condé*, maison de campagne des Evê-

Titulaires.		Florins	Revenu.
	ques d'*Evreux*, à six lieuës de cette Ville. C'est lui qui a fait clore le parc de murailles & de briques, & qui a renouvellé les droits & privileges de ses vassaux. *Gabriel le Veneur* en 1532. fut le premier Evêque d'*Evreux* nommé par le Roi, sans que le Chapitre fit la moindre resistance à sa reception, quoiqu'il ne fut âgé que de 14 ans. En 1496. le Roy *Charles* VIII. donna des Lettres Patentes, par lesquelles il confirme la Bulle du Pape obtenuë par Robert le *Fourbeur* Chanoine de l'Eglise Cathedrale d'*Evreux*, pour l'amortissement de la moitié de la Prébende de *Quillebeuf*, dont il étoit Titulaire. Il fit la démission de la moitié de cette Prébende pour la subsistance d'un Maître de Musique & de six enfans de Chœur, à la décharge du Chapitre, que les pertes causées par les guerres précedentes avoient fort oberé. En 1545. le 19 Mars l'Evêque d'*Epone* Suffragant de *Gabriel le Veneur* fit la dedicace de l'Eglise de *Notre-Dame d'Evreux*, dont les ruines qui étoient considerables, avoient été nouvellement réparées, & à l'occasion de cette Dédicace, *Gabriel le Veneur* fit present à l'Eglise, dont il avoit relevé la tour d'une trés-grosse cloche, & qu'il nomma de son nom *Gabrielle*. Les Evêques d'*Evreux* avoient autrefois leur Hôtel à *Paris*, dans la ruë *saint Antoine*; mais vers l'an 1581. *Claude de Saintes* le vendit pour subvenir à la misere des pauvres de son Diocese, & en 1585. le même Evêque fixa au second Septembre la Fête de la Dedicace des Eglises de son Diocese, que chaque Paroisse avant ce tems-là faisoit en particulier, & avec incertitude du jour auquel elle avoit été dédiée. Cet Evêque fameux controversiste & l'un des plus grands Théologiens du seiziéme siécle, gouverna l'Eglise d'*Evreux* avec beaucoup de réputation. Il eût pour successeur le celebre Cardinal du *Perron*. La taxe en Cour de Rome pour les Bulles de l'Evêché d'*Evreux*, qui rapporte 16000 livres est de . . .	1500	16000

ABB.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

CONCHES.

M. de la Tour d'Auvergne, Archevêque de Vienne.

Conches ou Châtillon, *sanctus Petrus de Conchis*, *Concha*, *Castillio*, *Castellio*, situé dans la petite Ville du même nom en Normandie dans le pays d'*Ouche*, sur la croupe d'une montagne, à trois lieuës de *Lyre*, à quatre de *Beaumont-le-Roger & d'Evreux*, à sept lieuës de l'*Aigle*, & à treize de *Rouen* : elle a été fondée l'an 1050. par les Seigneurs de *Toesny* qui y ont leur sepulture. On ne peut pas dire précisément qui en est le premier Fondateur. *Guillaume de Jumieges* le nomme *Radulphe de Toesny* ; & *Orderic Vital* le nomme *Roger*, de même que le sçavant M. *de Longue-Ruë*. Je crois qu'on pourroit concilier ces deux sentimens en les réunissant, & en disant que *Roger* & *Radulphe* étoient tous deux Fondateurs de ce Monastere, ils étoient freres, fils de *Radulphe* de *Toesny*, descendu de *Malahulsius*, oncle paternel de *Rol*, au rapport d'*Orderic-Vital*, & qui étoit un des plus distinguez entre les Seigneurs de Normandie. Etant unis par le sang, ils ont bien pû l'être par la charité, pour entreprendre cette œuvre pieuse & digne de la Noblesse de leur sang. Ils sont nommez tous deux en divers temps dans le Necrologe de cette Abbaye, d'où dépend le Prieuré de *saint Estienne* dans le Vexin, & celui d'*Aquigny* au Diocese d'Evreux. Le premier Abbé fut *Gislebert*, Moine de Fécan, qui signa à la fondation de l'Abbaye de *saint Euroulf*. L'Eglise de *saint Pierre* de *Conches* ayant été encore ruinée, l'Abbé *Huidulphe* la repara ; & *Bernard* de *Cariti*, Evêque d'Evreux, en fit la dédicace vers l'an 1383. Cette Eglise solidement bâtie en croix, est dédiée sous l'invocation de *saint Pierre* & de *saint Paul* ; c'est un assez grand vaisseau, avec un corridor bien voûté, & des Chapelles au tour du Chœur, dont on a élevé le Maitre Autel en forme de théatre, d'un goût que nos Peres auroient réprouvé. *Radulphe* de *Gierre* Evequ-

TITULAIRES. Evêque d'*Evreux*, fit la dédicace & la consécration de cette Eglise le 10. Janvier 1238. La Congrégation de *saint Maur* est entrée dans cette Abbaye en 1630. les Religieux sont Curez primitifs des trois Paroisses de *Conches*, & c'est la trente-sixiéme Maison unie à cette Congrégation

Florins. Revenu. 500 16000.

LA CROIX DE S. LEUFROY.

M. Pelot, qui a cette Abbaye en commende pour la premiere fois.

La Croix saint Leufroy, *Crux sancti Leofredi seu Madreacense*, située dans le Bourg du même nom, dans une vallée, entre la *Boulaye*, & *Heudreville*, à deux lieuës d'*Evreux*, & à pareille distance de *Louviers*, de *Gaillon*, & de *Vernon*, à trois lieuës de la *Seine*, & sur la droite de la riviere d'*Eure*. L'Eglise de l'Abbaye solidement bâtie en Croix, a dix piliers de chaque côté dans sa longueur; & la Maison Abbatiale est grande, belle, & accompagnée d'un Parc, de jardins, & d'avenuës d'arbres; c'est environ en l'année 696. ou 690. d'autres disent à l'an 450. qu'on peut rapporter la fondation de l'Abbaye de la *Croix saint Leufroy*, sous *Didier* Evêque d'Evreux; mais les premieres dates sont les plus sûres, en voici l'origine. *Saint Oüen* étant parti de Rouen vers l'an 674. pour aller à la Cour rendre compte de quelques affaires, dont le Roy l'avoit chargé, passa par le Territoire d'Evreux. Comme son grand âge ne lui permettoit pas de monter à cheval, il se servit, suivant les actes de la vie de *saint Leufroy*, d'une espece de litiere portée par deux mulets. Sa caducité ne l'empêchoit pas neanmoins de prêcher, & d'instruire les peuples dans tous les Villages par oû il passoit. Etant prêt de la riviere d'*Eure*, dans un Village nommé *Madrit*, en un endroit où deux chemins s'entrecoupoient en forme de croix; les deux mulets s'arrêterent tout court avec tant d'opiniâtreté, qu'il n'y eût aucun moyen de les faire avancer plus loin, quoi qu'il n'y eût aucun obstacle, & que le chemin fut parfaitement beau. Ceux qui accompagnoient ce saint Prelat, attribuerent cet accident au caprice

price de ces animaux fantasques. Le Saint en jugea autrement : il reconnut que l'immobilité de ces deux bêtes, insensibles à tous les coups qu'on leur donnoit, venoit d'une frayeur qui les avoit extraordinairement frappez. Dans cette pensée il descendit, & eût recours à la priere, selon sa coûtume. A peine eût-il commencé de lever les yeux vers le Ciel, qu'il apperçût en l'air une Croix toute brillante de lumiere, & qu'il sentit son esprit éclairé d'une celeste inspiration, qui lui apprit que Dieu avoit choisi ce lieu pour être la retraite d'un grand nombre de Solitaires, qui devoient se ranger sous les étendarts de la Croix, dans la Milice Chrétienne. Aussi-tôt, & sans perdre de temps, ce saint Pasteur commenda qu'on lui apportât de quoi faire une Croix. Comme ses gens ne trouvoient point sur ce lieu de bois propre pour ce qu'il vouloit faire ; il leur dit d'aller demander à un Païsan, qui cultivoit son champ, l'instrument dont il se servoit pour picquer ses bœufs, & de lui en payer la valeur ; ce qui fut executé. Puis ils couperent cet instrument en deux, suivant l'ordre du saint Prelat, qui croisant ensemble les deux pieces, & les attachant l'une à l'autre, en fit une Croix. Il fit construire une base avec des pierres & du gazon, & la plaça en cet endroit, & y mit au pied de saintes reliques qu'il portoit sur lui. Il adressa ensuite à Dieu ses Vœux & ses Prieres, & continua sa route sans aucun obstacle, & sans que ses mulets refusassent de marcher. Ceci ne fut que le commencement des merveilles qui arriverent ensuite. Après le Soleil couché, on vit en ce même endroit, selon *Fredegonde*, une colonne de feu ; & selon les actes de la vie de *saint Leufroy*, une nuée si lumineuse pendant plusieurs nuits de suite, qu'elle dissipoit les ténebres, & faisoit le même effet que le Soleil, non seulement dans ce Village, mais encore dans les contrées voisines ; ce qui attira en ce lieu un grand concours de peuple, qui venoient de toutes parts rendre

leurs adorations à l'Auteur de ce météore miraculeux. Cette dévotion s'accrut en peu de tems par les secours & les graces que Dieu répandoit sur ceux qui y venoient implorer sa misericorde. Plusieurs malades qu'on apportoit au pied de cette Croix, après y avoir adoré l'Auteur de notre rédemption, y furent guéris miraculeusement. Tous les Ecrivains assurent que des Aveugles, des Sourds & des Muets y recouvrerent chacun la santé & l'usage de leurs sens, semblables aux Israëlites qui furent guéris à la vûë du Serpent d'airain, élevé par Moïse dans le desert.

Tous ces bienfaits dont Dieu récompensoit la pieté des Fideles, continuerent encore après la mort de *saint Oüen*. On y bâtit une petite Chapelle en l'honneur de la *sainte Croix*, des *saints Apôtres*, & de *saint Oüen*, pour servir de monument à la mémoire de tant de prodiges ; & pour mettre à couvert plus décemment les reliques que le saint Evêque y avoit mises. Quelque temps après, *saint Leufroy*, de l'avis de *saint Ausbert* qui avoit succedé à *saint Oüen*, y fonda un Monastere, étant aidé du secours des personnes pieuses qui contribuerent avec plaisir à l'établissement d'un édifice, en faveur duquel le Ciel sembloit s'être déclaré par des signes si admirables. Ce saint Abbé nomma ce lieu la *Croix S. Oüen*, en memoire du saint Pasteur par qui ce lieu avoit esté comblé de benedictions. Quelque temps après la mort de *S. Leufroy*, sa sainteté & ses miracles l'ayant fait regarder comme le Protecteur & l'Intercesseur general de tout le païs, chacun l'invoqua, & eût recours à ses prieres, pour obtenir de Dieu par son moyen les secours dont on avoit besoin ; ensorte que la dévotion du peuple changea le nom du Village & de l'Abbaye, & l'appella *la Croix de S. Leufroy*, en reconnoissance des avantages reçûs par son intercession. Cette Abbaye a esté plusieurs fois ruinée par les *Normands* encore Payens, qui étoient venus ravager ce pays ; ce qui fut cause que du temps de *Rollon*, on transporta le corps de

de ce ſaint Abbé & d'autres ſaintes reliques à *ſaint Vincent de Paris*, qui eſt aujourd'hui l'Abbaye de *ſaint Germain des Prez*. Après les ravages des Normands, ce Monaſtere fut rebâti par les ſoins & aux dépens des Chrétiens, qui n'avoient pas encore oublié les graces du Ciel, qu'eux & leurs peres avoient reçûës dans ce lieu. *Helto de la Croix*, du temps de *Guillaume le Conquerant*, commença ſerieuſement le premier à réparer les ruines de ce Monaſtere : mais c'eſt ſur tout aux aumônes, & à la liberalité des Seigneurs de *Meulent*, qu'il faut rapporter ce bienfait, puiſqu'ils ont le plus contribué aux réparations & à l'entretien de ce ſaint lieu, auquel ils ont donné de grands biens. Ces Seigneurs furent *Hugues de Meulent*, & *Robert* ſon neveu, Vicomtes d'*Evreux*, en 1107. *Galeran*, fils aîné de *Robert*, en 1160. & pluſieurs autres de leurs deſcendans. On compte pluſieurs Abbez qui ont fait l'honneur de cette retraite par leur ſainteté & par leur merite, entre leſquels *ſaint Leufroy* eſt le premier. *Saint Agofroy*, frere de *ſaint Leufroy*, lui ſucceda en 731. au gouvernement de cette Abbaye, auſſi-bien qu'à ſa pieté & à ſon zele; ſon corps fut inhumé dans le même Monaſtere avec celui de *ſaint Leufroy* ſon frere : mais dans le ravage des *Normands*, qui arriva environ un ſiecle après, les Moines de *la Croix* ayant eſté obligez par cette perſecution de prendre la fuite, emporterent avec eux au Monaſtere de *ſaint Vincent de Paris*, maintenant *ſaint Germain des Prez*, les corps de *ſaint Oüen*, Evêque de Rouen, *de ſaint Leufroy*, *de ſaint Turiave*, & *de ſaint Agofroy*, pour les mettre en ſûreté. En l'an 920. les pillages des Normands étant ceſſez, ils revinrent en leur Monaſtere. Ils laiſſerent aux Religieux de l'Abbaye de *ſaint Vincent*, en mémoire du bon traitement qu'ils avoient reçûs ; les corps de *ſaint Leufroy* & de *ſaint Turiave*, & remporterent avec eux ceux de *ſaint Oüen* & de *ſaint Agofroy*, qui furent mis dans l'Abbaye de *la Croix*, qui eſt d'*anciens Benedictins*, & en très-

TITULAIRES. petit nombre, par la faute de M. *Pelot*, qui en est Abbé Commandataire, quoiqu'elle doive retourner en regle après sa mort. . . . . Florins. Reven. 250 1000

LIRE.

M. de Pardaillan d'Antin Evêque de Langres.

Lire, ou Lyre, ou la Lire, en latin, *Sancta Maria de Lira, seu Lyra*, située dans le Bourg du même nom de la *haute Normandie*, sur la gauche de la riviere de *Rille*, à prés de trois lieuës de l'endroit où elle se perd, & à 9 au-delà d'*Evreux*, à trois lieuës de *Conches*, à cinq de saint *Evroul*, à six de *Bernay*, & à quinze de *Roüen*. Elle fut fondée en 1047. où 1050. par *Guillaume* fils d'*Osberne* & sa femme *Alix*, fille de *Roger de Thoesny* & par *Robert de Chalet*, qui en fut le premier Abbé, & confirmée ensuite par *Guillaume* Duc de *Normandie*. Ce *Robert* faisoit la profession d'hermite dans le Village de *Chalet*, éloigné de *Lyre* d'environ une demie lieuë. Un jour étant à la chasse, Dieu lui revéla sa volonté, & lui ordonna de bâtir une Eglise en ce lieu. C'est à ce point que les Historiens rapportent l'origine de cette Abbaye. La même année *Guillaume* fils d'*Osberne*, Seigneur de *Breteüil*, & sa femme *Alix*, avertis par *Robert* & inspirez de Dieu, seconderent ce dessein & bâtirent ce Monastere dans un Village qu'on nomme la vieille *Lyre*, à l'endroit où étoit une Chapelle sous le nom de *S. Christophe*. Cette Eglise fut dédiée sous l'invocation de la *Mere de Dieu*, & consacrée par *Guillaume* Evêque d'Evreux. Elle est grande & belle, a onze piliers en sa longueur & des bas côtez; le Cloître est neuf, & bâti à la moderne. le Refectoir, la Sacristie & la Salle des Conferences sont des lieux ornés de Lambris de Menuiserie. En 1352. *Astorge*, ou *Eustorge* Abbé de *Lyre*, forma le dessein de quitter les habits blancs, que plusieurs Monasteres avoient pris depuis quelques siécles, & de reprendre les habits noirs qu'ils avoient au commencement de leur institution. Cela fit d'abord quelques difficultés dans le Chapitre, comme

Titulaires. | Florins | Reven.

comme il arrive ordinairement, quand on propose quelque point qui a l'air de nouveauté. Cependant la chose étant bien examinée, & toutes les objections resoluës, tout le monde en revint à l'avis d'*Astorge*, & il ne fut plus question que d'en écrire au Souverain Pontife. Cet Abbé s'en chargea en son nom & au nom de ses Religieux. Le Pape *Clement* VI. qui tenoit alors le Siége à *Avignon*, leur accorda une Bulle en 1352. qui non-seulement leur permet de prendre l'habit noir, mais qui leur défend même, sous peine d'excommunication, d'user à l'avenir d'autre couleur, & leur interdit absolument le blanc. La reforme de la Congregation de *saint Maur*, est entrée à l'Abbaye de *Lyre*, en 1647. & c'est la quarantiéme Maison qui lui a été unie. . . . . 300 | 10000

SAINT TAURIN.

M. le Normant Evêque d'Evreux.

Saint Taurin, en latin, *Sanctus Taurinus Ebroicensis*, située dans le Faubourg de la ville d'Evreux. On ne sçait pas précisement en quel tems cette Abbaye fut fondée; les uns disent vers l'an 660. sous *saint Aquilin* II. Evêque d'Evreux; les autres en mettent la fondation en 690. & d'autres en 1026. par *Richard* II. Duc de *Normandie*, & par son fils *Robert*; mais il est certain qu'elle est plus ancienne que cette derniere époque, & qu'elle fut seulement rebâtie par ces deux Princes, après avoir été ruinée par les *Normands* idolâtres; ce qui en a fait perdre tous les titres. Quoiqu'il en soit du tems & de l'origine de ce Monastere, l'Eglise fut bâtie sur le tombeau de *saint Taurin*, sur le bord d'un grand chemin à l'extrêmité d'un Faubourg qu'on nomme aujourd'hui de *saint Gilles*, parce qu'il dépend de cette Paroisse, sur la riviere d'*Iton* en la place de la Chapelle que saint *Laudulphe* avoit fait bâtir. Elle a été fondée pour des Religieux *Benedictins*, & elle est encore aujourd'hui occupée par ceux de la Congregation de *saint Maur*, où cette reforme fut introduite le 1. Mars

Florins Reven.

Mars 1642. Le premier Abbé regulier que l'on connoisse, est *Frotmont*, & le premier Abbé Commandataire a esté le Cardinal *Jacques d'Annebault*, qui ruina cette Abbaye, jusqu'à faire casser la grosse cloche, pour la vendre à son profit. Le celebre Cardinal du *Perron* qui succeda à *Claude de Saintes* fameux Controversiste dans l'Evêché d'Evreux, étoit en même tems Abbé de *saint Taurin*, & il y a laissé une trés-belle Bibliotheque. *Jacques Noël du Perron* neveu de ce Cardinal, & Abbé de *saint Taurin*, reforma cette Abbaye, conjointement avec *François Pericard*, Evêque d'Evreux. Cette Abbaye rapporte 20000 livres. 1144 | 20000

YVRY.

M. le Prince de Vendôme cy-devant Grand Prieur de France.

Yvry, ou Ivry la Chaussée, en latin, *Ybræa, aut Iberium & Euricum, seu Beata Maria, Iberiensis, vel de Ibrea, aut de Ebroio*, située en *Normandie*, dans le Bourg du même nom, sur la riviere d'Eure, entre *Anet* & *Pacy*, à quatre lieuës de *Dreux* vers le Nord, sur les limites du Diocése de *Chartres*, & à cinq lieuës de cette Ville. Elle fut fondée, disent quelques-uns, en l'honneur de la *sainte Vierge* en 1085. mais la plus commune opinion est 1077. par *Roger* Seigneur d'*Ivry*, & reformée en 1669. par les *Benedictins* de la Congregation de *S. Maur*, qui ne sont que trois ou quatre, le revenu ne suffisant pas pour en entretenir un plus grand nombre. Cette Abbaye a esté ruinee plusieurs fois par le feu & par les guerres, mais elle a toûjours été rebâtie. . . . . 66 | 6000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BONPORT.

M Melchior de Polignac Cardinal Diacre, créé par le Pape Clement XI. le 18 May 1712 mais reservé in petto jusqu'au 30 Janvier suivant qu'il fut déclaré. Abbé de Bonport, de Begars, O de Citeaux, D de Trequier, de Corbie, D. d'Amiens, de Mouzon, D. de Reims & d'Anchin, D. d'Arras, toutes trois de l'Ordre de S. Benoist, Prieur de Mondidier en Picardie & de la Voute sur Loire en Velay, Grand Maître de l'Ordre Régulier & Hospitalier du S. Esprit en deçà les Monts; dont le chef lieu est à Montpellier. L'un des 40 de l'Academie Françoise, où il fut reçû en 1704. à la place de Jacques Benigne Bossuet Evêque de Meaux, & honoraire de celle des belles Lettres, de même que de celle des Sciences. Il a été Ambassadeur extraordinaire en Pologne, Auditeur de Rote à Rome en 1706. Plenipotentiare à Gertruydenberg en 1710. puis à Utrecht en 1712. Maître de la Chapelle du Roy en 1713 charge dont il s'est demis en 1716. Il est né le 11 Octobre 1661. & a été chargé des affaires de France à Rome en 1724.

Ponport, en latin, *Bonus portus*, située en *Normandie*,

à

TITULAIRES. | Florins | Revenus

à 3 lieuës de *Roüen*, à la gauche de la riviere de *Seine*, du même côté que le *Pont de l'Arche*, dont elle n'est éloignée que d'un petit quart de lieuë. Elle fut fondée le 4 des Nones de Mars 1190. par *Richard* I. Roi d'*Angleterre* & Duc de *Normandie*, qui lui aumôna de grands biens en fiefs nobles & en Baronies. Il la fonda dans un lieu qu'on nommoit *Maresdans*. Quelques Ecrivains se sont trompez, quand ils ont dit, que cette Abbaye avoit été bâtie par *Philippe Auguste*. Ce qui les a induits dans cette erreur ; c'est que ce Roy s'étant rendu maître de ce pays, fit dans la suite de grands biens à ce Monastere, comme il paroît par les titres qu'on en a conservez. Ce fut veritablement *Richard* I. à l'occasion d'une chasse qui fonda l'Abbaye de *Bonport*. Ce Prince courant un Cerf, fut emporté par la fougue de son cheval alteré, si avant dans la Seine, qu'il fut en danger d'être noyé. Au milieu d'un si grand peril, il ne perdit point le jugement, & il fit vœu à Dieu de faire bâtir une Abbaye, au lieu où son Cheval aborderoit sur la terre ferme. Ce fut en effet en cet endroit, où son Cheval aborda, & où il accomplit son vœu, en faisant bâtir ce Monastere pour des Religieux de l'Ordre de *Citeaux*, & l'Eglise fut dédiée sous le nom & l'invocation de *N. D. de Bonport* le 4 Mars, jour auquel on célébre sa Dédicace. Cette preuve est fondée sur une charte de confirmation, & d'une nouvelle donation de plusieurs terres que ce Roy fit à cette Abbaye, la neuviéme année de son Regne, le 28 Fevrier 1198. Cette Abbaye est grande dans son Eglise, dans ses bâtimens, & dans son enceinte, dont les murailles sont flanquées de tourelles. Il y a beaucoup d'argenterie pour le service de l'Autel, & la Sacristie est ornée d'une Menuiserie qu'on estime, & dont la ferrure est trés-propre. La situation de cette Abbaye est dans un bon pays, & la vûë en est charmante. . . . . | 0 0. | 12000

BREUIL-

BREUIL-BENOIST.

M. Poncet de la Riviere d'Uzés, & Abbé de saint Eloy-Fontaine, O. de S. Augustin, D. de Noyon.

Breüil-Benoist, en latin, *Brolium Benedicti*, fille de l'Abbaïe des *Vaux de Cernay*, située en *Normandie* sur la gauche de la riviere d'*Eure*, sur les limites du Diocese de *Chartres*, entre *Dreux*, *Verneüil* & *Anet*. Elle fut fondée le 7. des Kalendes d'Avril, où le huit des Ides de May 1137. sous le Pontificat d'*Audoneus* en la Paroisse de *Marcilly*; & érigée sous l'invocation de la *sainte Mere de Dieu* & de *saint Jean-Baptiste*, pour des Religieux de l'Ordre de *Citeaux*. *Guillaume de Marcilly* fils de *Faucon* premier Fondateur, fut inhumé dans une Chapelle de cette Abbaye, qu'il fonda pour accomplir un vœu qu'il avoit fait pour sa délivrance miraculeuse d'entre les mains des Turcs. Les Monumens de ce Monastere rapportez par le Pere du *Moustier* dans sa *Neustrie pieuse*, page 786. font foy qu'ayant été pris par les Turcs, il obtint de Dieu par ses prieres de revoir ses parens, & son pays. Il fut transporté dans une espece de grand coffre qui lui tenoit lieu de prison & de cachot, & se trouva tout d'un coup enlevé dans l'Eglise de *saint Eutrope* à *Xaintes*, où l'on garde encore ce coffre, comme un monument de sa délivrance miraculeuse. Les Religieux de *Breüil-Benoist*, qui vouloient avoir cet instrument de la prison & de la liberté de leur Fondateur, le redemanderent avec instance. Le refus qu'on leur en fit, les obligea à intenter un procès. L'affaire fut portée devant le Pape, qui pour accommoder les uns & les autres, ordonna que le coffre resteroit aux Religieux de *Xaintes*, puisque la Providence divine le leur avoit donné, & que pour forme de dédommagement, ils donneroient aux Religieux du *Breüil-Benoist* un os du bras de saint *Eutrope*. On trouve encore que *Robert* frere de *Loüis* Roy de *France*, & Comte de *Dreux*, donna de grands biens à cette Abbaye, & la fonda, pour ainsi dire, tout de nouveau. La reputation de ce Monastere

TITULAIRES. ſtere étoit ſi grande en 1234. que *Desfontaines* Abbé de *S. Vandrille* quitta ſon Abbaye, pour être ſimple Religieux de *Citeaux* au *Breüil-Benoiſt*, qui eſt trés-bien bâtie, & il y a de fort beaux canaux. . . . . . | Florins | Rev. | 130 | 6000

ESTRE'E.

Unie à l'Evêché de Quebec pour le domaine, & des Religieuſes Bernardines ſont en poſſeſſion de la Maiſon.

Eſtrée, ou l'Eſtrée, ou Menil de l'Eſtrée, en latin, *Strata*, Fille de l'Abbaye de *Pontigny*, & ſituée en *Normandie*, ſur le bord, & à gauche de la riviere d'*Eure*, aux confins des Diocéſes d'*Evreux* & de *Chartres*, à une lieuë de *Dreux*. Cette Abbaye fut fondée en 1144. de l'agrément d'*Eugene* III. par *Ratherius Domton*, Seigneur de *Menzy*. *Godefroy* Evêque de *Chartres*, *Hugues* Seigneur d'*Avranches*, *Guichard* Abbé de *Pontigny*, & un Archidiacre commis & député par *Rotroeus* Evêque d'*Evreux*, reçûrent cette fondation; & l'Egliſe fut dédiée en l'honneur de *Notre-Dame*. *Eſmond* premier Abbé, & *Milon* le ſecond, obtinrent des Papes la confirmation de tous les privileges de cette Abbaye, qui demeura ſous leur protection, conformément à la Bulle du Pape *Alexandre* III. qui fut obtenuë par *Gervais* cinquiéme Abbé de ce lieu. Ce Monaſtere n'eſt plus poſſedé par les Religieux de *Citeaux*; mais le revenu eſt uni à l'Evêché de *Quebec*, & les lieux Clauſtraux Reguliers, auſſi-bien que l'Egliſe ſont occupez par une Abbeſſe, & quelques Religieuſes de l'Ordre de *ſaint Bernard* qui n'ont que trés-peu de revenu; mais dont la pauvreté trouve une grande reſſource dans la pieté & dans l'exacte obſervance de leur Regle. . | 130 | 7500

LA NOE.

M. Deſnots de Villermont le 8 Janvier 1721.

La Noë, ou la Nouë, ou Notre-Dame de la Nouë, en latin, *Sancta Maria de Noa, ſeu de Moa*, ſituée en *Normandie*, entre la ville d'*Evreux* & *Conches*, ſur la petite riviere de *Conches*. Elle eſt Fille de l'Abbaye de *Jouy*, & fut fondée le premier Janvier 1144. à deux petites lieuës

 d'Evreux.

TITULAIRES.		Florins	Reven.

d'*Evreux*. On croit que ce fut par l'Imperatrice *Mathilde* fille de *Henry* I. Roy d'*Angleterre*, & femme de *Geofroy*, Comte d'*Anjou*, devenu Duc de *Normandie*. Il y a un petit vignoble ſur le penchant du côteau de cette Abbaye, & c'eſt le dernier qu'on trouve en allant du côté de l'Aigle & de *Seez*. *Rotroeus* Evêque d'*Evreux* conſacra l'Egliſe de *la Noë*, ſous l'invocation de la *ſainte Vierge Mere de Dieu*. *Garinus* en étoit le premier Abbé, il fut appellé par d'autres Religieux d'une autre Abbaye du Diocéſe de *Sens*, pour former celle-ci ſur la regle de *Citeaux*. Ce Monaſtere de *la Noë* n'a plus que quatre Moines de la filiation de *Pontigny*, qui ne peuvent entretenir l'Office Canonial public, & dont le revenu ne leur ſuffiſant pas pour leur nourriture & leur entretien, ne peut auſſi ſuffire pour la reparation des Edifices qui ſont ruinez, ni de ceux qui ſont prêts de l'être. . . . . . 110 | 6000

VALLE'E.

Vallée, ou la Vallée, en latin, *Beata Maria de Valle*, ſituée en *Normandie*, & fondée le 15 Novembre de l'an 1137. lorſque *Audoneus* occupoit le Siége de cette Ville Epiſcopale. Elle embraſſa en 1148. la Regle de *Citeaux*, & conſerva long-tems une grande auſterité de vie. On ne connoît point les premiers fondateurs de ce Monaſtere. On ſçait ſeulement que dans la ſuite des tems, quand il fut uni à l'Ordre de *Citeaux*, il eut pour ſes principaux bienfaiteurs; les Comtes de *Longueville* en *Normandie*, & les Comtes de *Bukingham* en *Angleterre*. Cette Abbaye obtint auſſi des Lettres Patentes de *Philippe Auguſte*, qui lui conſervoient les privileges, les droits & les biens qui avoient été accordez à ce Monaſtere par *Henry* II. & *Richard* I. Rois d'*Angleterre* & Ducs de *Normandie*. Cet Acte eſt daté de *ſaint Germain-en-Laye* au mois de Septembre l'an 1218. Cette Abbaye ne ſubſiſte plus depuis long tems. On ne ſçait pas même le lieu où elle étoit ſituée. On ſoupçonne cependant

Titulaires.		Florins	Revenu

pendant, qu'elle fut bâtie au lieu, où est aujourd'hui l'Eglise Paroissiale de *Berengeville la Riviere*, où depuis quelques années on a découvert dans des masures & des decombres des tombeaux, avec quelques inscriptions effacées, & des representations fort usées de gens de guerre & de Moines. Je laisse ces conjectures à ceux qui ont le loisir de les examiner. . . . . 60 — 150.

ABB. DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINT JEAN DE NEUBOURG.

Madame de Bernieres.

Saint Jean de Neubourg, en latin, *sanctus Joannes de Neoburgo*, située en *Normandie*, dans le Bourg de *Neubourg*, à six lieuës de *Roüen*, & à quatre d'*Elbœuf*, au milieu d'une belle plaine. Quelques-uns disent, que *S. Jean de Neubourg* n'est qu'un Prieuré de *Benedictines*; d'autres disent, que c'est une Abbaye fondée en 1638. au Vicomté de *Beaumont le Roger*, par *Renée de Tournemine*, veuve douairiere de défunt *Alexandre de Vieuxpont*, Marquis de *Neubourg*, soûtenuë des Lettres Patentes du Roy *Loüis* XIII. & ratifiée par *François de Pericard* Evêque d'*Evreux*, & enfin confirmée par la Bulle du Pape *Urbain* VIII. accordée à la Dame de *Vieuxpont*, premiere Abbesse de ce lieu, à laquelle ont succedé de suite Dame *Françoise de Crequi*, nommée par le Roy *Loüis* XIII. le 10 d'Août 1640. Dame *Charlotte de Crequi* nommée par le Roy *Loüis* XIV. le 6. May 1678. Enfin Dame *Charlotte Magnard de Bernieres* nommée par le Roy *Loüis* XIV. le 19 May 1709. Le spirituel & le Temporel de cette Maison s'accroissent de plus en plus par les soins & par la prudente œconomie de la sage Abbesse, qui gouverne aujourd'hui cette Maison sous la Regle de saint *Benoist*. . . . 6000

SAINT NICOLAS DE VERNEUIL.

Madame de l'Aigle.

Saint Nicolas de Verneüil, en latin, *Sanctus Nicolaus de Vernolio*, située en *Normandie*, dans la ville de *Ver-*

TITULAIRES. | Florins | Revenu

neüil sur la riviere d'*Aure*, à sept lieuës de la ville d'E-*vreux*, & à huit de *Dreux*, entre *Tilliers* & *Chênebrun*, & près *le Perche*. Je n'en ai pas trouvé la fondation. . . 1000.

PACY.

Me Drouy

Pacy, ou Passy, en latin, *Paciacum*, située en *Normandie*, dans la Ville du même nom, sur la riviere d'Eure, à deux ou trois lieuës de *Vernon*; elle a été fondée il y a plus de cent ans par une Dame d'*Albret*, qui étoit auparavant Religieuse de l'Abbaye de Saint Sauveur d'Evreux. . 5000

SAINT SAUVEUR.

Me de la Rochefoucaut.

Saint Sauveur, en latin, *Sanctus Salvator Ebroicensis*, située en la ville d'Evreux, sur la riviere d'*Iton*, & fondée par *Richard* Comte d'Evreux en 1060. D'autres disent en 1056. à l'endroit où est aujourd'hui l'Eglise Paroissiale de *saint Nicolas*. On croit même que c'est dans cette ancienne Eglise que *Hersendes* premiere Abbesse de ce Monastere fût instruite; mais ayant été détruit dans les guerres qui ont suivi, il a été rétabli en un autre lieu de la ville d'Evreux. *Audoneus* qui en étoit Evêque en 1124 dédia & consacra l'Eglise de cette Abbaye, après qu'elle fut reparée, & *Amauric* Comte d'Evreux donna à cette Abbaye la Foire de *saint Leger*. En 1194. *Garin de Cierrey* qui étoit Evêque d'Evreux, fit bâtir pour les Religieuses de *saint Sauveur*, que la guerre & l'incendie avoient dispersées un nouveau Monastere à l'extrêmité d'un Faubourg, au lieu de celui qu'elles avoient dans l'enceinte de la Ville, & qui avoit été brûlé. La Charte de cette Abbaye en fait foy, & l'Abbesse, qui dans cette Charte est nommée A, est *Agnés de la Balloude*. Il paroît que *Simon de Montfort* Comte d'*Evreux* eût aussi grande part à cette fondation, au moins à la construction de l'Eglise; puisqu'on le voit encore aujourd'hui au haut de la voûte du Chœur de cette Eglise, representé à cheval, & en habillement de

Titulaires.		Florin	Reven.
	de guerre, avec cette inscription au tour *Comes Ebroïcensis.* En 1280. *Philippe de Chaours* Evêque d'*Evreux*, reduisit le nombre des Religieuses de l'Abbaye de *saint Sauveur* à cinquante, sans compter l'Abbesse.		15000

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

L'ESTRE'E.

Me Vigor.	Voyez cy-dessus, l'article des Abbayes d'hommes de l'Ordre de Citeaux ; il servira pour celui-ci, afin de ne point faire de repetitions inutiles.		

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

SAINT LOUIS.

Me Targot de S. Clair.	Saint Loüis de Vernon, en latin, *Sanctus Ludovicus Vernonii*, située dans la *haute Normandie*, dans la ville de *Vernon*, sur la gauche de la riviere de *Seine*, d'où l'on a une trés-belle vûë & amusante, à seize lieuës au-dessous de *Paris*, à cinq d'*Evreux*, à trois de *Gaillon*, à 4 d'*Andely*, & à 11 de *Rouen*, Ce sont des Chanoinesses Hospitalieres de *saint Augustin*, qui sont dans ce Prieuré; car ce n'est pas une Abbaye, comme plusieurs le croyent. On lui donne le titre d'Abbaye comme à bien d'autres. Ces Religieuses gouvernent l'Hôtel-Dieu, Hôpital pour les pauvres malades.		15000

PRIEUREZ.

N.	Beaumont, en latin, *de Bellomonte*, est situé au Doyenné de *Conches*, & c'est un Prieuré de l'Ordre de *Granmont*.		4000
N.	Montaré ou Montoere.		1100
N.	Notre-Dame de Lire, *de Lira*, est un Prieuré de Filles de l'Ordre de *saint Benoist*.		2000
N.	Le Parc, où saint Martin du Parc, en latin, *sanctus Martinus de Parco*, est conventuel, & de l'Ordre de *saint Augustin*		

TITULAIRES. *Augustin*, de la Congregation du *Val des Ecoliers*. Florins Revenu. 1100

N. Saint Pierre & saint Paul de Lierat, en latin, *de Lierato*, est de l'Ordre de *S. Augustin*.

EGLISES COLLEGIALES.

N. Conches, le Roy nomme au Doyenné de cette Eglise Collegiale, située en *Normandie*, dans la Ville du même nom.

Vernon, le Chapitre Collegiale de ce nom, est situé en *Normandie*, dans la ville de *Vernon*; & *Guillaume de Vernon* en est le Fondateur. Il y a mis dix Chanoines en

M. Martel. comptant le Doyen, qui tous sont de nomination Royale, & il leur a donné le quart de la Forêt dont ils joüissent encore. Cette Eglise qui porte le titre de *Notre-Dame*, est aussi Paroissiale, & le Curé qui est Chanoine y fait le service de la Paroisse, avec des Prêtres habituez. Elle est assez belle, & à douze piliers de chaque côté dans sa longueur, avec un Corridor & des Chapelles tout à l'entour. Le Chœur est couvert de plomb, aussi-bien que le gros clocher, qui renferme d'assez bonnes cloches. D'autres disent, que le Chapitre de *Vernon* est composé de douze Chanoines, de douze Vicaires, quatre Chapelains, quatre Clercs de Chaise, &c. & que c'est le Comte de *Gisors*, qui nomme aux Canonicats, qui valent année commune 800 liv. de revenus; que le Doyen est le premier, & n'a pas plus de revenu que les autres; que de ces Chanoines, il y en a un qui fait les fonctions de Curé, & un autre qui est le principal du College de la Ville, où l'on enseigne les humanitez & la Philosophie; que chaque Chanoine nomme son vicaire, qui a environ 330 liv. de revenu, & qu'enfin des quatre Chapelains, il n'y en a que deux qui resident.

EVECHE

EVÊCHÉ DE SEEZ.

M Dominique Barnabé Turgot de S Clair, Docteur en théologie, cy-devant premier Aumônier de feu M le Duc de Berry Il fut sacré le 4 Decemb. 1710.

SEEZ, en latin, *Sagiensis*, ville de la seconde *Lionnoise* & de l'exarcat des *Gaules*, en *basse Normandie*, sur la riviere d'*Ovre*, située au milieu d'une belle plaine de terres de labour, à cinq lieuës d'*Alençon* & d'*Argentan*, prés le *Maine* & le *Perche*, & à quarante lieuës de *Paris*. Elle est épiscopale sous *Roüen* dès le cinquiéme siécle, disent quelques Auteurs. Cependant il n'en est fait aucune mention dans pas un monument plus ancien que le sixiéme siécle, & avant les Rois de *France*, du tems desquels on voit que *Passivus* Evêque de *Seez*, assista l'an 533. au second Concile d'*Orleans*. *Robert du Mont saint Michel* a cru que *Hiesme*, autrefois Capitale d'un pays voisin, avoit été une Ville Episcopale; mais cet Auteur non plus que *Hugues de Fleury*, n'a aucune autorité, ayant vecû environ 700 ans après l'établissement des *François* dans les *Gaules*, & dans un tems où l'antiquité étoit tout-à-fait ignorée. Il ne faut pas s'arrêter à une tradition incertaine de ce pays-là, ou quelques-uns s'imaginent, que les Evêques de *Seez* ont tenu autrefois leur Siége à *Hiesme*, dont neanmoins il n'y a aucune preuve; il est vrai, que l'on trouve qu'un Prélat nommé *Littarede* assista l'an 511. au premier Concile d'*Orleans*, où il est qualifié *Episcopus Auximensis*; Mais on ne sçauroit faire voir que ce Siége soit *Hiesme*, & l'on doit plûtôt entendre une ville de *Bretagne*, ou l'une des anciennes Citez *Armoriques*, nommée *Auxima*, ou *Osisma* & *Osismi*. *Marlian* & après lui *Samson* ont voulu, que des peuples *Armoriques* nommez par *Cesar* au second livre de ses Commentaires, *Sessuvii*, & qu'il joint aux *Cariosolytes*, soient les mêmes que ceux de

Seez,

Seez, se fondant sur un simple rapport de nom qui est l'argument le plus captieux & le plus foible; ce qui est considerable, c'est qu'on ne trouvera point jamais que les Evêques *Sajenses* ou *Sagiences* ayent été appellez *Sessuenses*. Ce lieu cité des Commentaires de *Cesar* paroît manifestement corrompu, & doit être corrigé par un autre du troisiéme Livre, & au lieu de *Cariosolitas* & *Sessuvios*. Il est écrit *Curiosolitas* & *Sexubios*. Ainsi il fait mention là, non des peuples du Diocése de *Seez*; mais de celui de *Lizieux*; d'où il s'ensuit, que cette Ville *Saji* ou *Sagii* n'est pas un chef d'un ancien peuple; mais a été bâtie plusieurs années après *Jules Cesar*, dans un tems incertain. Elle est la derniere & la moins considerable des Villes Episcopales de *Normandie*, outre que le voisinage d'*Alençon*, qui de simple Château est devenu une Ville considerable, a empêchez *Seez* de s'agrandir, & de devenir fort puissante.

Saint Chrodegang ou *Godegranc* frere de *sainte Opportune* morte dans le Diocése de *Seez* à Montreüil, près d'*Almenesches* dans le pays d'*Auge*, étoit Evêque de *Seez*, au troisiéme siécle. *Sigibolde* a été, selon quelques-uns, le premier Evêque de Seez. *Froger* Evêque de Seez, mort en 1184. étoit Vicomte de Seez, selon ce que le Pape *Alexandre* III. écrivoit contre lui à l'Archevêque de *Roüen*. Car ce qu'il lui reproche, étoit des fonctions de cette charge. *Sane prædictum Sagiensem, qui ministerio Dei neglecto, tanquam Curialis factus est, sicut dicitur, rusticorum spoliator & scelerum ultor. Si ita est, vel ministerio Regio, vel Episcopatui ab renuntiare compellas.*

La Cathedrale est sous l'invocation des saints Martyrs *Gervais* & *Protais*. Elle est fort magnifique, particulierement le Chœur. Elle est en croix, & à douze piliers de chaque côté dans sa longueur, & des bas côtés tout autour du Chœur & de la Nef. Une belle gallerie ouvragée regne par tout au-dessus des grands arcs ou ceintres de cette Eglise, où il y a une calotte en forme de petit dôme sur

Titulaires. | Florins. | Revenu.

sur le milieu de la croisée, & deux grands & trés-beaux vitraux en roses au fond de deux croisillons. Le grand portail est orné de quantité de figures en gros relief, & accompagné de deux grosses Tours, qui portent deux belles pyramides de pierres, dont la plus haute est ouverte à jour.

Le Chapitre de cette Cathedrale est composé d'un Prévôt, d'un Chantre, d'un grand Archidiacre & des Grands Archidiacres d'*Hiemes*, du *Houlme*, de *Bellême* & de *Corbonnois*, d'un Penitencier, de seize Chanoines Prebendez, & de quatre autres demi-Prebendez. Ce Chapitre fut secularisé l'an 1547. & tous ces Benefices sont à la nomination de l'Evêque. Les Canonicats valent quatre ou cinq cens livres de revenu. Il y a sept Abbayes dans le Diocese de *Seez*, qui renferme cinq cens Paroisses, divisées en cinq Archidiaconez. Ceux de *Seez*, d'*Hiemes* & du *Houlme* sont sous divisez en 4 Doyennez ruraux, celui de *Bellême* en deux, & celui de *Corbonnois* en un. Outre une Chapelle de la Cathedrale, qui a titre de Paroisse. Il y a quatre autres Paroisses, sçavoir, *Notre-Dame du Vivier*, *Notre-Dame de la Place*, *S. Pierre* & *S. Oüen*. Outre ces Eglises, on y trouve une grande Abbaye de *Benedictins* de la Congregation de *saint Maur*, deux Seminaires, un College, quelques Conveuts, & l'Abbaye Reguliere de *Benedictins* du tire de *saint Martin*. . . . | 1000 | 10000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINT MARTIN DE SEEZ.

Elective & triennale.

Saint Martin de Seez, en latin, *sanctus Martinus Sagiensis*, située en la Ville de Seez, dans la *basse Normandie*. Elle a été fondée l'an 1060. par *Roger de Mongommery* & *Mabille sa femme*. La Communauté est nombreuse, le Chœur de l'Eglise est grand, la croisée assez vaste; mais il n'y a point de Nef. Cette Abbaye a une Sénechaussée, & elle est élective & triennale, unie à la Congregation

TITULAIRES		Florins	Revenu
	de *saint Maur*, en 1636. & c'est la cinquante-troisiéme Maison. On la prétend exceptée du Concordat fait entre *Leon* X. & *François* I.	350	3000

SAINT PIERRE SUR DIVE.

N.	Saint Pierre sur Dive, en latin, *sanctus Petrus super Divam*, située dans le Bourg du même nom en *basse Normandie*, à six lieuës de *Caën*, entre *Falaise* & la *Mer*, au dessus de *sainte Barbe en Auge*, sur la riviere de *Dive*. Elle fut fondée par *Esteline* Comtesse d'*Auge* en 1060. & reformée en 1668 par les *Benedictins* de la congregation de S. *Maur*, qui y sont au nombre de sept à huit Religieux, & ont le tiers du Revenu.	800	11000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

SAINT ANDRE'.

M. Colbert de Villaceif.	Saint André en Goufer, ou Goulfer, ou Gonfer, en latin, *sancta Maria de sancto Andreâ de Scoferno, vel sanctus Andreas in Goferno*, Fille de l'Abbaye de *Savigny*, & située en *basse Normandie*, à une lieuë & demie de la ville de *Falaise*, sur le chemin d'*Argentan*, & prés de *Trun*. Elle fut fondée les Kalendes de Mars 1130. par *Guillaume Talvas* Comte de *Seez* & de *Ponthieu*. Tout y est grand, son Eglise, sa Sacristie, son Cloitre, son Dortoir, ses jardins & tous ses Bâtimens sont fort bien entretenus, & la tour qui est sur le milieu de la croisée de l'Eglise est un ouvrage extrêmement estimé.	120	4000

LA TRAPPE.

Dom Isidore Dannetier.	La Trappe, ou Notre-Dame de la Maison-Dieu, en latin, *Domus Dei de Trappa*, Fille de *Breüil Benoist*, située vers les confins de la *Normandie*, dans le *Perche*, entre les ville de *Seez*, *Mortagne*, *Verneuil* & *l'Aigle*. Elle est dans un grand Vallon & les Collines & la Forêt qui l'environnent, sont disposées de telle sorte, qu'elles semblent		

la

TITULAIRES. la vouloir cacher au reste de la terre. Elles enferment des terres labourables, des plans d'arbres fruitiers, des pâturages, & neuf étangs qui sont autour de l'Abbaye, & qui en rendent les approches si difficiles, que l'on a besoin d'un guide pour y arriver. Elle fut fondée l'an 1140. par *Rotrou* Comte du *Perche*, & consacrée sous le nom de la *sainte Vierge* 1214. par *Robert* Archevêque de *Roüen*, *Raoul*, Evêque d'*Evreux* & *Sylvestre* Evêque de *Seez*. Le relâchement où elle étoit tombée depuis un fort grand nombre d'années, porta M. *Armand-Jean Bouthilier de Rancé* qui en étoit Abbé Commendataire, & qui se sentoit vivement touché de l'amour de Dieu, à exhorter les Religieux de demander eux-mêmes qu'elle fut mise entre les mains des Peres de l'étroite Observance de l'Ordre de *Citeaux*, pour y rétablir la premiere & la veritable pratique de la Regle, ce qui fut fait par un Concordat passé avec l'Abbé, & les anciens Religieux de la *Trappe* le 17 d'Août 1662. Ce fut en vertu de ce Concordat, que ceux de l'étroite Observance entrerent dans ce Monastere, & en prirent possession. Lorsqu'ils commençoient à y faire revivre le premier esprit des Peres & des Saints qui en ont été les Fondateurs, l'Abbé de *Rancé*, qui s'étoit retiré du monde depuis quelques temps, obtint du Roy la permission de tenir cette Abbaye en regle, & prit l'habit Regulier le 13 de Juin de l'an 1663. dans le Convent de *Notre-Dame de Perseigne* dans le *Maine*, où il fut admis au Noviciat, & où il fit Profession le 26 Juin 1664. Lorsqu'il eut reçû de la Cour de *Rome* ses expeditions, pour tenir l'Abbaye de la *Trappe* en regle, il s'y rendit le 14 de Juillet suivant, & ne songea plus qu'à inspirer par son exemple aux Religieux, dont il étoit devenu le Pere & le Pasteur, le desir de reprendre toutes les austerités & les penitences qui étoient en usage dans l'établissement de cette sainte Regle. Sa conduite toute édifiante, & l'éloquence qui lui étoit naturelle, l'en firent venir aisément à bout, & il n'y eût

TITULAIRES. aucun d'eux qui ne voulut l'imiter, & s'abstenir comme lui de boire du vin, de manger des œufs & du poisson, ajoûtant à cela le travail des mains, chaque jour pendant trois heures.

Florin. Reven.

On découvre l'Abbaye de *la Trappe* au sortir de la Forêt du *Perche*, lorsqu'on vient du côté du Midi; & quoi qu'il semble qu'on en soit fort proche, on fait encore près d'une lieuë avant que d'y arriver; mais enfin après avoir descendu la montagne, traversé des bruyeres, & marché quelque temps entre des hayes & des chemins couverts, on trouve la premiere cour ou loge le Receveur: elle est séparée de celle des Religieux par une forte palissade de pieux & d'épines. C'est là qu'ayant sonnez à la porte, un Frere lai vient ouvrir. On entre dans une grande cour assez spatieuse, & plantée d'arbres fruitiers, dans laquelle à main droite il y a un colombier; & à main gauche une autre basse cour, où sont les greniers, celliers, les écuries, les étables, & les autres lieux necessaires pour la commodité du Convent. Tout proche cette basse cour est un moulin, que fait tourner un ruisseau qui vient des étangs; & qui après avoir séparé la grande cour d'avec le jardin des Religieux du côté de l'Eglise, traverse sous terre une autre partie de la même cour, pour se rendre dans un réservoir. On trouve ensuite la porte du Monastere, où un Religieux de la Maison fait l'office de portier. Quand il a ouvert, on descend dans une espece de vestibule qui n'a que quatre toises de long, & neuf à dix pieds de large A main droite est une chambre pour recevoir les hôtes; & à main gauche une salle où ils mangent. Pendant que le Religieux qui a ouvert va donner avis à l'Abbé où au Prieur de l'arrivée de ceux qui sont entrez, on demeure dans la chambre, ou par ce qui est écrit dans de petits tableaux attachez à la muraille; on peut s'instruire de quelle maniere il faut se comporter en ce saint lieu. On peut aussi lire dans le vestibule quelques passages de

l'Ecriture

l'*Ecriture sainte*, qui sont comme les premiens avis qu'on donne à ceux qui arrivent, & souvent même les plus longs entretiens qu'ils puissent avoir dans cette Maison, où l'on peut dire que les murailles parlent, & que les hommes ne disent mot. On lit dabord en entrant ces paroles de *Jeremie* écrites sur la porte du Cloître, *sedebit solitarius, & tacebit.* Au-dessus est ce passage de JOB, *In nidulo meo moriar, & sicut palma multiplicabo dies meos.* A l'un des côtez de ce vestibule est écrit, *Elegi abjectus esse in Domo Dei mei, magis quàm habitare in tabernaculis peccatorum.* De l'autre côté du vestibule on lit ces autres paroles, *Melior dies una in atriis tuis super millia.* Le Pere Prieur, ou quelque autre Religieux, étant venu recevoir les nouveaux hôtes, qu'il saluë avec beaucoup d'humilité & de grandes prosternations, il les fait passer dans le Cloître, & les conduit à l'Eglise pour y adorer le *saint Sacrement.* Au retour ils entrent dans la chambre où dans la salle ; & en attendant le repas, un Religieux lit un chapitre de l'*Imitation.* Ce qu'on sert à la table des hôtes, est pareil à ce qu'on donne aux Religieux ; c'est à-dire, qu'on n'y mange que des mêmes legumes & du même pain, & qu'on y boit du cidre comme au Réfectoire. Les mets ordinaires sont un potage, deux ou trois plats de legumes & un plat d'œufs qui est la portion extraordinaire des Etrangers ; car on ne leur sert point de portion de poisson, quoique les étangs en soient fort remplis, Pendant tout le repas, on continuë à lire des chapitres de l'Imitation, après quoi chacun reste dans la chambre qui lui a esté destinée. Les Externes ont un appartement particulier qui a vûë sur la cour, & n'entrent dans les Cloîtres que pour aller à l'Eglise aux heures de l'Office. Cette Eglise n'a rien de considerable que la sainteté du lieu : elle est bâtie d'une maniere gothique, & le bout du côté du Chœur semble representer la poupe d'un vaisseau. Tout l'ouvrage en est grossier, & même contre les regles de l'architecture. L'E-

glise

glise ne laisse pas d'avoir quelque chose d'auguste & de divin, elle n'est ni trop sombre ni trop éclairée ; sa grandeur est de vingt-deux toises de long sur neuf de large, ou environ, les aîles qui tournent à l'entour ont deux toises de largeur ; une haute balustrade qui sépare l'Eglise en deux, empêche que personne n'entre par la nef du côté du Chœur. Dans la clôture de cette balustrade, au-dessous du Crucifix, sont deux Autels où l'on dit des Messes pour les hommes de dehors, qui demeurent au bas de l'Eglise, où les femmes n'entrent point. Il y a une Chapelle dans l'avant-Chœur, où elles entendent la Messe qui s'y dit les Dimanches & Fêtes. La clôture qui est devant le Crucifix sert de Chœur pour les Freres Convers ; & entre celle-là, & le Chœur des Religieux, il y a un autre espace qui tient lieu de Chœur pour les Malades. Celui des Religieux est garni de trente-six chaises hautes & de trente basses. L'Autel principal est fort simple, il n'y a qu'un contre-Autel de pierre, où est taillé d'une maniere fort antique *Nôtre-Seigneur* en Croix, & les *douze Apôtres* ; dans le milieu de la plate-bande qui regne en haut & qui sert de frise, est representé un Autel avec du feu allumé, & deux Anges prosternez des deux côtez : au-dessus est l'image de la *Vierge* dans toute sa hauteur, tenant son fils sur le bras gauche, & de la main droite un petit pavillon sous lequel est suspendu le *saint Sacrement*, selon l'ancien usage de l'Eglise. Il n'y a sur l'Autel qu'un petit Crucifix d'ébene, & aux deux extrêmitez du contre-Autel deux plaques de bois, d'où sortent deux branches qui portent deux cierges qu'on n'allume que pendant la Messe : aux jours de Fêtes on met de doubles branches, au lieu de deux cierges, il y en a quatre avec deux autres qui sont contre les piliers les plus proches, & qu'on allume à l'élevation : il n'y a ni chandeliers d'argent, ni d'autres riches ornemens. Les chasubles & les paremens des Autels ne sont pas même de soye.

Toutes

Toutes les actions de ces ſaints Anacoretes ſont des prieres continuelles à Dieu. En eſté ils ſe couchent à huit heures, & en hyver à ſept: Ils ſe levent la nuit à deux heures pour aller à Matines, qui durent ordinairement juſqu'à quatre heures & demie; parcequ'outre le grand Office, ils diſent auſſi celui de la *Vierge*; & entre les deux ils font une Méditation de demie heure. Les jours où l'Egliſe ne ſolemniſe la Fête d'aucun Saint, ils recitent encore l'Office des Morts. Au ſortir des Matines, ſi c'eſt en eſté, ils peuvent s'aller repoſer dans leurs Cellules juſqu'à Prime; mais l'hyver ils vont dans une Chambre commune proche du chauffoir, où chacun lit en particulier; les Prêtres prennent ordinairement ce tems pour dire la Meſſe des Morts. A cinq heures & demie ils diſent Prime, & vont enſuite au Chapitre, où ils ſont environ une demie heure, excepté certains jours, où ils y demeurent plus long-temps à entendre les Prédications que leur fait l'Abbé ou le Prieur. Sur les ſept heures ils vont travailler; c'eſt-à-dire, que chacun quittant ſon habit de deſſus, qu'ils appellent *une Coule*, & retrouſſant celui de deſſous, ils ſe mettent les uns à labourer la terre, les autres à la cribler, d'autres à porter des pierres, chacun recevant ſa tâche, ſans choiſir ce qu'ils doivent faire. L'Abbé lui-même eſt le premier au travail, & s'employe ſouvent à ce qu'il y a de plus abjet: quand le temps ne permet pas de ſortir, ils netoyent l'Egliſe, balayent les Cloîtres, écurent la vaiſſelle, font des léciues, épluchent des légumes; & quelquefois ils ſont deux ou trois aſſis contre terre les uns auprés des autres à ratiſſer des racines, ſans jamais parler enſemble Il y a auſſi des lieux deſtinez à travailler à couvert, où pluſieurs Religieux s'occupent, les uns à écrire des livres d'Egliſes, les autres à en relier, quelques uns à des ouvrages de ménuiſerie, d'autres à tourner, & ainſi à differens travaux utiles, n'y ayant guéres de choſes neceſſaires à la Maiſon & à leur uſage qu'ils

ne fassent eux-mêmes ; quand ils ont travaillé une heure & demie, ils vont à l'Office, qui commence à huit heures & demie. On dit Tierce, & ensuite la Messe & Sexte; aprés quoi ils se retirent dans leurs chambres, où ils s'appliquent à quelque lecture. Cela fait, ils vont chanter None, si ce n'est aux jours de jeûnes de l'Eglise, que l'Office est retardé, & qu'on ne dit None qu'un peu avant Midy. De-là ils se rendent au Réfectoire qui est fort grand : il y a un long rang de tables de chaque côté, celle de l'Abbé est en face au milieu des autres, & contient les places de six ou sept personnes : il se met à un bout, ayant auprés de lui, à sa main gauche, le Prieur ; & à sa droite les Etrangers, lorsqu'il y en a qui mangent au Réfectoire, ce qui arrive trés-rarement. Ces tables sont nûës & sans nappes, mais fort propres ; chaque Religieux a sa serviette, sa tasse de fayence, son coûteau, sa cuilliere & sa fourchette de buis, qui demeurent toûjours dans la même place. Ils ont devant eux du pain plus qu'ils n'en peuvent manger, un pot d'eau, un autre pot d'environ chopine de *Paris*, un peu plus d'amoitié plein de cidre ; parce que l'on garde pour leur collation ce qu'il en faudroit pour achever de le remplir. Leur pain est fort bis & gros, à cause qu'on ne sasse point la farine, & qu'elle est seulement passée par le crible, ce qui fait que la plus grande partie du son y demeure. On leur sert un potage quelquefois aux herbes, d'autres fois aux pois ou aux lentilles, & ainsi differemment d'herbes & de légumes ; mais toûjours sans beure & sans huile, avec deux petites portions aux jours de jeûnes ; sçavoir, un petit plat de lentilles, & un autre d'épinars ou de féves, de bouillie ou de gruau, des carottes ou quelques autres racines, selon la saison. Leurs sauces ordinaires sont faites avec du sel & de l'eau, épaissie avec un peu de gruau, & quelquefois un peu de lait. Au désert on leur donne deux pommes ou deux poires cuites ou cruës. Aprés le répas, ils

ils rendent graces à Dieu, & vont achever leurs prieres à l'Eglise, au sortir de laquelle ils se retirent dans leurs Cellules, où ils peuvent s'appliquer à la lecture & à la contemplation. A une heure ou environ, ils retournent au travail, reprenant celui quils ont quitté le matin, ou en commençant un autre. Ce second travail dure encore une heure & demie, ou deux heures quelquefois. La retraite étant sonnée, chacun quitte ses sabots, remet ses outils dans un lieu destiné à cela; reprend sa coule, & se retire dans sa chambre, où il lit & médite jusqu'à Vêpres, qu'on dit à quatre heures. A cinq heures on va au Réfectoire, où chaque Religieux trouve pour sa collation un morceau de pain de quatre onces, le reste de sa chopine de cidre, avec deux poires ou deux pommes, ou quelques noix, aux jeûnes de la Regle; mais aux jeûnes de l'Eglise, ils n'ont que deux onces de pain, & une fois à boire. Les jours qu'ils ne jeûnent pas, on leur donne pour leur souper le reste de leur cidre, une portion de racines, & le pain comme à dîner, avec quelques pommes ou poires, au désert; mais aussi dans ce premier repas, on ne leur presente qu'une portion de légumes avec leur potage. Quand ils ne font que la collation, un quart-d'heure leur suffit, & il leur reste encore une demi-heure pour se retirer, aprés laquelle ils se rendent dans le Chapitre où l'on fait la lecture de quelque Livre de pieté, jusqu'à six heures que l'on dit Complies; ensuite on fait une méditation de demi-heure. Au sortir de l'Eglise, on entre au dortoir, aprés avoir reçû de l'Eau-benite des mains de l'Abbé. A sept heures on sonne la retraite, afin que chacun se couche, ce qu'ils font tous vêtus, sur des ais où il y a une paillasse piquée, un oreiller rempli de paille, & une couverture; car jamais ils ne se désabillent, non pas même quand ils sont malades. Toute la douceur qu'ils ont à l'infirmerie, c'est que leurs paillasses ne sont pas piquées. Il arrive rarement, quelque malades qu'ils soient,

Titulaires: | Florins | Reven.

qu'on leur donne du linge, à moins que la maladie ne soit extraordinaire. Ils ne laissent pas d'y être gouvernez avec grand soin. Ils mangent des œufs & de la viande de boucherie, mais on ne leur donne ni volailles ni fruits confits ou sucrez; & lorsqu'un malade paroît en danger de mort, l'Infirmier prépare de la paille & de la cendre, surquoi on le met quand il est prest d'expirer. Le nombre de ces Solitaires s'est tellement augmenté depuis la reforme, que la réputation de leur sainteté ayant inspiré au Grand Duc de *Toscane* l'envie d'établir une Maison de cette même réforme dans l'Abbaye de *Buon Solasso*, qui est dans ses Etats, & qui lui a esté accordée par le Pape: il a fait demander au Roi dix-huit Religieux de *la Trappe*, qui en partirent au mois de Fevrier 1705 avec la permission de Sa Majesté pour se rendre en Italie. Un de ces Religieux connu dans le monde sous le nom du Comte d'*Avia*, Piémontois de sa naissance, & qui a fait autrefois une grande figure à la Cour de *Savoye*, a esté nommé Abbé de cette Mission. Le Frere *Arsene*, frere aîné de M. le Marquis de Janson, & de M. l'Abbé de Janson Archevêque d'*Arles*, & qui a porté dans le monde le nom de Comte de *Rosemberg*, est du nombre des dix-huit Religieux: je l'ai vû au mois de Juillet 1707. se portant trés-bien, ayant une belle voix, chantant fort bien & de toutes ses forces. Depuis la réforme de M. de Boutilier de *Rancé*, tous les Abbez sont Réguliers. — 131. | 9 000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

SAINT JEAN DE FALAISE.

M. de Beaupoil de Saint Aulaire.

Saint Jean de Falaise, en Latin, *sanctus Joannes propè Falesiam*, située près de Falaise en basse Normandie, près la riviere d'*Ante*, à dix lieuës de *Séez*; ce fut d'abord un Hôpital fondé par un nommé *Geofroy*, Bourgeois de *Falaise*, l'an 1127. & érigée en Abbaye en 1130. elle est de la réforme. — 300. | 7000

SILLY,

TITULAIRES. | Florins. | Revenu.

SILLY.

M. Bertrand de Tournefort.

Silly ou Silley, en Latin, *sancta Maria de Silleïo, vel Silliaco, aut de Silayo*, située en *Normandie*, à deux lieuës d'*Argentan*, entre la Ville de ce nom & celle d'*Hiemes*, sur un ruisseau qui tombe dans l'*Orne*. Ce fut *Drogon*, Gentilhomme Angevin, & Officier de l'Imperatrice *Mathilde*, mere d'un Roi d'*Angleterre*, qui la fonda en la Forest de *Gonfern* l'an 1150. & cette même Princesse en augmenta le revenu par ses liberalitez. Cette Abbaye a quatorze Benefices réguliers à sa collation. 700. 5000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

ALMENESCHES.

Madame Rouxel de Grancey.

Almenesches, en Latin *Almenacha, aut Almonacha, vel Almanisca, seu Monasteriolum in Algia*, située autrefois dans le païs d'*Auge* en Normandie, à deux lieuës d'*Argentan*, à trois de *Séez*, & à quarante-cinq de *Paris*: elle a été fondée en 700. Sainte Opportune, issuë de l'une des premieres Noblesses du païs d'*Hiesmes*, qui avoit de son temps beaucoup d'étenduë, voulant se consacrer au service de Dieu, se retira, avec la permission de ses parens, à Montreüil, prés d'Almenesches, dans un Monastere de Vierges, bâti au bord de la Forest d'Auge, au septiéme ou huitiéme siecle. L'Abbaye de Montreüil a esté ruinée depuis: les corps de sainte Opportune, & de saint Chrodegang son frere Evêque de *Séez*, en avoient esté enlevez dès le neuviéme siecle; celui d'Opportune transporté à *Moucy-le-neuf*, Village du Diocese de *Paris*, du côté de Senlis, d'où il s'en est fait diverses distributions: celui de Chrodegang à l'*Isle-Adam* sur *Oyse*, dans le Diocese de Beauvais. 5000.

VIGNATS.

Madame du Plessis Châtillon.

Vignats, située en Normandie; ce ne fut d'abord qu'un Prieuré, fondé par les Comtes de *Bellemes* en 1130. mais

Titulaires.		Florins	Reven.
	une Superieure du nom de *Rouxel Medavi*, le fit ériger en Abbaye en 1626.		6000.

Abbayes de Filles de l'Ordre de Citeaux.

ESSEY.

Madame Ravot d'Ombreval.	Essey, fort peu parlent de cette Abbaye ; les uns disent que c'est une Abbaye d'hommes de l'Ordre de saint Augustin ; & les autres de l'Ordre de saint Benoist, & fondée en l'an 1064. mais il n'en est point parlé, ni dans *Messieurs de Sainte Marthe*, ni dans *Neustria pia.* Ainsi je dis seulement que cette Abbaye est située dans le Bourg du même nom, en Normandie, à deux lieuës de la Ville de *Séez*, & à quatre d'*Alençon* ; & qu'elle a été fondée en 1064. sous le titre de *sainte Madeleine*. . .		10000

VILLIERS CANIVET.

Madame de Montgommery.	Villiers Canivet, ou Villers Canivet, en latin *Villare Caniveti, aut Villaria Caniveti*, fille de l'Abbaye de *Savigny*, & située en Normandie, à une grande lieuë de *Falaise*, fondée par *Roger de Montbray*, l'an 1140. .		12000.

Prieurez d'Hommes.

	Sainte Gauburge, est un Prieuré dépendant de l'Abbaye de *saint Denis*, & de l'Ordre de *saint Benoist* ; mais n'y ayant point d'Abbé à *saint Denis*, le Roy nomme à ce Prieuré.		3000.

NOTRE-DAME DE GUERANGALOIS.

Frere Nicolas Poulain de la Forestrie.	Notre-Dame de Guerangalois, ou Chesne Galon, en Latin, *de Quercu Galonis*, Prieuré de l'Ordre de *Grammont*.		6000.
	Courgeon, ...		2000.



EVECHE'



EVÊCHÉ DE LIZIEUX.

M Henry Ignace de Brancas Abbé de S. Gildas au Bois, O. de S. Benoist, D. de Nantes & de Chambre-fontaine, O. de Prémontré, D. de Meaux & Docteur en Theologie de la Faculté de Paris.

LIZIEUX, en latin, *Lexoviensis*, Ville de la seconde *Lionnoise* & de l'exarcat des *Gaules*, dans la *haute Normandie*, & Episcopale, sous *Roüen*, dès les premiers siécles ; cependant on n'en a guéres de preuves avant l'an 511. Elle reconnoît pour son premier Evêque *Litarde*, qui assista au premier Concile d'*Orleans* l'an 511. D'autres disent en 507. avec *Gildar* Archevêque de *Roüen*, & l'on compte parmi ses Successeurs *Nicolas Oresme* Precepteur du Roy *Charles* V. & *Branda Castiglioni* Cardinal.

La ville de *Lizieux* est située entre *Seez* & *Verneüil*, à trois lieuës de Pont l'Evêque, à cinq de la côte de la *Manche*, à dix de *Caën*, à dix-huit de *Roüen*, & à quarante de *Paris*. Elle est bâtie en partie sur une côte, & en partie dans une trés-belle vallée, où sont des pâturages d'un grand revenu, au confluent de deux rivieres, dont l'une appellée riviere d'*Orbec*, passe au travers de la Ville ; l'autre qu'on nomme la riviere de *Gassey*, en arrose les murailles, & depuis le confluant qui se fait à la pointe du jardin des *Dominicains*, la riviere prend le nom de *Touques*.

Le Diocese de *Lizieux* comprend huit Abbayes, six d'Hommes & deux de Filles, & il y a 580 Paroisses, & 5 Villes qui en dépendent. Ces Paroisses sont divisées en 4 Archidiaconnez. De ces Paroisses, il y en a une appellée *saint Cande le Vieil*, qui est dans la ville de *Roüen*, & 4 qui sont aux environs ; sçavoir, *saint Estienne de Rouveray*, *Soutteville*, *le petit Couronne*, & *Etrepagny*. S. *Cande* est une Eglise Collegiale & Paroissiale ; composée de 4. Chanoines qui sont Curez, & en font alternativemnt les

fonctions

Titulaires. fonctions chacun sa semaine. Le Doyenné de ce Chapitre est uni à l'Evêché de *Lizieux*, qui a droit d'exemption pour cette Paroisse, & les quatre autres, à la reserve de la connoissance du crime d'Heresie, & de la prestation de serment des Abbez & Abbesses, qui appartiennent de droit à l'Archevêque de *Roüen*

Florins Revenu

La Cathedrale de *Lizieux* dédiée à *saint Pierre*, est belle & fort ancienne, ayant été bâtie il y a 1200 ans. Cette Eglise au tour de laquelle sont de trés-belles Chapelles, est enrichie de Reliques de saint *Ursin*, de saint *Berlin* & de saint *Patrice*. La Chasse de saint *Ursin* est la plus considerable. Il y a une pyramide fort haute, dans laquelle, ainsi que dans une grosse tour, qui est de l'autre côté, sont douze cloches qui font un Carillon des plus agreables.

On voit dans cette Eglise Cathedrale plusieurs tombeaux d'Evêques, parmi lesquels ceux de *Hannuier Anglois* de nation, *de Guillaume d'Etoutteville*, qui a fondé à *Paris* le Collége de *Lizieux* & de *Pierre Cauchon*, sont remarquables. Les deux premiers, l'un de bronze & l'autre de marbre blanc, sont renfermez dans le Chœur. Celui de *Pierre Cauchon*, qui étant Evêque de *Beauvais*, jugea la Pucelle d'*Orleans*, est aussi de marbre blanc; mais il est dans la Chapelle de *Notre-Dame* qu'il fit bâtir, & où il fonda tous les jours à perpetuité, pour réparation de ce Jugement, qui lui procura l'Evêché de *Lizieux*, une haute Messe de la Vierge, que chantent les Enfans de Chœur.

Le Chapitre de la Cathedrale de *Lizieux* est composé d'un Doyen, d'un Grand Chantre, d'un Trésorier, d'un Chefcier, d'un Ecolâtre; d'un Théologal, d'un Penitencier, de quatre Archidiacres, de trente-six Chanoines, de deux demi Prebendez, autrement sous-Chantres, de quatre Vicaires, de trente Chapelains, de huit Officiers nommez douze Livres, de quatre autres qu'on appelle demi douze livres, de six Enfans de Chœur, d'un Maître de Musique & d'un Organiste. Le Doyen a son Official, dont

dont la Jurisdiction s'étend sur la Ville & Banlieuë. La plûpart des dignitez, des Chanoines & des Chapelains sont fort bien logez. Le Doyenné est de 1200 liv. de revenu, & les Prébendes depuis 300 jusqu'à 1000 liv. sans compter les distributions manuelles, qui vont par an à 500 livres. Ce Chapitre a un privilege singulier. La veille & le jour de S. *Ursin*, dont on célebre la Fête le onziéme de Juin, deux Chanoines qu'on élit au Chapitre pour être Comtes, suivant un accord fait avec l'Evêque, montent à Cheval en surplis, ayant de grandes Bandoulieres de fleurs par-dessus, & de beaux Bouquets aussi de fleurs à la main, & sont précedez de deux Bâtonniers, de deux Chapelains, & de 25 hommes d'armes, le casque en tête, la cuirasse sur le dos, & la halebarde sur l'épaule. Les Officiers de la haute Justice les suivent aussi à Cheval, en robes, avec des bandoulieres & des bouquets de fleurs à la main. En cet équipage ils vont prendre possession des 4 portes de la Ville, où ils laissent un nombre d'hommes armez de pied en cap pour les garder. Il y a plusieurs maisons obligées à fournir des hommes. Lorsque les Comtes arrivent aux portes, qui sont ornées de feuillages, aussi-bien que celles de leurs maisons, avec leurs armes dessus, on leur presente les Clefs de la Ville. Les droits de la Coutume & de la Foire, qui se tient le jour de *saint Ursin*, leur appartiennent, à condition qu'ils donneront à chaque Chanoine un pain & deux pots de vin. L'Evêque qui est Comte de *Lizieux*, cesse d'être Comte pendant ces deux jours, & les Chanoines Comtes font ses fonctions. Leurs Officiers mettent la police, & jugent toutes les causes civiles & criminelles. Si pendant ce tems quelque Benefice vient à vaquer les deux y presentent.

Le Palais Episcopal est trés-digne d'être vû, sur tout l'escalier, qui est parfaitement beau, & tous les appartemens. Il y a un jardin trés-agréable, non-seulement pour la belle vûë, qui s'étend plus de six lieuës le long de la vallée

TITULAIRES. | Florins | Revenu.

vallée du côté de là Mer, mais encore par les jets d'eau, & par les cascades qu'on y voit. La Chapelle de ce Palais est grande & d'une architecture de bon goût.

On a remarqué une chose singuliere à *Lizieux*. C'est que dans le tems que les Calvinistes étoient tolerez en *France*, aucun de cette religion n'a pû demeurer ni subsister à *Lizieux* depuis la journée de *saint Barthelemy* de l'an 1572. On attribuë cela à *Jean Tennier* alors Evêque de *Lizieux*, premier Aumônier & Confesseur de *Henry* II. qui ne voulut point souffrir, qu'on y massacrât aucun Heretique. Ceux qui étoient dans les erreurs de *Calvin* les abjurerent, sitôt qu'ils eurent appris la bonté de leur Evêque, & depuis ce tems-là on n'a vû aucun Religionnaire dans la Ville.

Le Château des Loges est la maison de plaisance des Evêques de *Lizieux*, qui se disent Comtes de *Lizieux*; mais comme ils ne l'ont point habité depuis plus de cinquante ans, il tombe en ruine. Les Peres de la Mission de l'institution du Pere *Eudes* ont la direction du College, & leur Maison est le Séminaire, où l'on instruit la jeunesse qui aspire au Sacerdoce. . . . . 4200 | 36000.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

BERNAY.

M. le Cardinal de Gèvres. Voyez ses titres & autres Abbayes à l'article de Bourges.

Bernay, en latin, *sancta Maria de Bernayo, vel Bernayum aut Bernacum*, située dans la petite Ville du même nom, en la haute Normandie, sur la *Carentone*, à trois lieuës de *Beaumont-le-Roger* & de *Brionne*, à quatre du *Bec*, à six de *Lizieux*, & a douze ou treize de *Roüen*, & à vingt-huit lieuës de *Paris*. Elle fut fondée l'an 1013. par *Judith* femme de *Richard* II. Duc de *Normandie*. La reforme de la Congrégation de saint *Maur* y est établie depuis 1628. & c'est la vingt-septiéme Maison qui lui a été unie, & comme ces *Benedictins* sont Curez primitifs de *Bernay*; c'est dans leur Eglise dédiée à *N. Dame*, que se font toutes les cérémonies

TITULAIRES. | Florins | Revenu

cérémonies publiques, & où le Clergé de la Ville & des Fauxbourgs, qui est assez nombreux, s'assemble pour faire des Processions generales. Cette Eglise est grande & belle, & l'on y garde un ossement de *saint André* Apôtre. La menuiserie des Chaises du Chœur est fort bien travaillée, & la Maison des Religieux bâtie trés-solidement est d'une grande apparence. Vingt-deux Prieurez dépendent de cette Maison. 1200 20000

CORMEILLES.

M. de Fequieres Evêque d'Agde.

Cormeilles, en latin, *sancta Maria de Cormeliis*, *vel Cormelus*, située dans le bourg du même nom, en la *haute Normandie*, sur la *Calone*, à trois lieuës de *Lizieux*, à 4 de *Ponteaudemer*, & à trois de l'Abbaye de *Préaux*. *Saint Pierre de Cormeilles* est la Paroisse de l'Abbaye de ces *Grands Benedictins*. Cette Abbaye fut fondée vers l'an 1060. par *Guillaume de Breteüil*. La Baronie de *Cormeilles*, composée de quatre Paroisses en Seigneurie & Patronage, appartient à l'Abbaye, qui a une haute Justice. . . 470 14000

SAINT EVROUL.

M. de S. Albin Archevêque de Cambray. Voyez ses autres Benefices à l'article de Cambray. Il a eu cette Abbaye le 8 Janvier 1721. Il y a 1200 liv de pension sur cet Abbaye pour M de Buat Conseiller à Mets, & 1500. liv. pour M. de la Broize, qui a été Docteur de M de saint Albin.

Saint Evroul, autrefois Ouche en *Hiesmois*, en latin, *sanctus Ebrulphus*, anciennement *Uticum*, *vel utica in pago Oximensi*, située dans le Bourg du même nom, en *Normandie*, dans la Forêt d'*Ouche*, à trois lieuës de l'*Aigle*, à six de *Seez* & de *Bernay*, à huit de *Lizieux*, & à dix-huit de *Roüen*. *Saint Evroul* ayant quitté la Cour de *Clotaire* I. se retira d'abord dans un Monastere du Diocese de *Bayeux*, d'où il sortit ensuite avec trois Religieux vers l'an 562. Ils s'arrêterent dans la Forêt d'*Utique*, vulgairement d'*Ouche*, dans le pays d'*Hiesmois*. *Saint Evroul* y fonda un Monastere vers l'an 565. prés des sources de la riviere de *Carentone*, qui sont à un quart de lieuë au-dessus de cette Abbaye, dont *saint Evroul* fut le premier Abbé. Il mourut le 29 Decembre 596. âgé de 80 ans, & son corps

TITULAIRES. | Florins. | Revenu.

fut enterré dans l'Eglise de *saint Pierre* qu'il avoit bâtie. L'Abbaye d'*Ouche* ou de *saint Evroul* a été désolée par les guerres, & presque entierement deserte ; mais elle fut rétablie vers le milieu du onziéme siécle, par *Guillaume* Seigneur d'*Echauffour*. C'est une des plus grandes & des plus ornées de la Province. On la trouve au pied d'une côte couverte d'un bois, sur le bord d'un étang, dont l'eau fait aller un Moulin à forge à fer. Son Eglise bâtie en croix & avec beaucoup de propreté, est grande & trés-claire. Elle a seize piliers de chaque côté dans sa longueur & des bas côtez, avec une galerie qui regne tout autour du Chœur & de la Nef. Cette Eglise à trois clochers. Le Cloître, la Salle des conferences, le Refectoire & la Bibliotheque sont des lieux dignes d'être vûs. La réforme de la Congregation de *saint Maur* a été introduite dans cette Abbaye en 1628. & c'est la vingt-neuviéme Maison qui lui a été unie. 850 15000

GRETAIN.

M. de Levy. Gretain, ou Grestain, en latin, *sancta Maria de Grestano, aut de Grosteno*, située en *Normandie*, dans le Bourg du même nom, à une lieuë & demie au-dessus d'*Honfleur*, & à pareille distance du Port & de la Collegiale de *saint Sanson*, vis-à-vis du Château de l'*Orcher* assis de l'autre côté de la *Seine*, qui a deux lieuës de largeur en cet endroit-là. Cette Abbaye est au pied d'une côte, & arrosée d'un ruisseau qui tombe dans la *Seine* devant les murailles, environ à une lieuë de sa source, qui est au-dessus de *saint Pierre du Chastel*, que les eaux traversent. Le Necrologue de l'Abbaye de *Gretain* de *Grands Benedictins*, regarde *Odon* ou *Eudes*, I. du nom, & trente-uniéme Evêque de *Bayeux*, comme son Fondateur, quoiqu'elle soit redevable de sa Fondation à la pieté d'*Herluin de Conteville* son pere, à cause seulement qu'il y avoit consenti, & que vers l'an 1040. le même *Herluin*, à la priere apparemment

Titulaires.		Florins	Revenu
	ment de son fils, l'avoit augmentée considerablement de ses biens. Les premiers Abbez de *Gretain*, ont été *Geofroy* Moine de *saint Sever d'Angers*, *Fulchre* & *Herbert*. *Rotrodus* Evêque de *Lizieux* fit en 1139. la Dedicace & la consecration de l'Eglise de l'Abbaye de *Gretain*, qui avoit été ruinée dans les guerres précedentes, & qu'on venoit nouvellement de reparer.	150	6500

PRE'AUX.

M Strickland de Sazerge Irlandois.	Préaux, en latin, *sanctus Petrus de Pratellis, seu Pratellus, vel sanctus Petrus Pratellensis*, située en *Normandie*, à une grande lieuë de *Ponteaudemer* dans un vallon sur la riviere de *Riselle*, qui fait tourner plusieurs moulins. L'Abbaye de S. *Pierre de Préaux* possedée par les *Benedictins* de la Congregation de S. *Maur*, depuis 1050. fut bâtie vers l'an 1055. D'autres disent 1040. & d'autres 1033. Elle reconnoît pour Fondateur *Onfroy de Vieilles* Baron de *Préaux*, Seigneur de *Ponteaudemer*, Comte de *Meulant* & de *Beaumont le Roger*. L'Eglise construite en croix est belle, complette, & à dix piliers de chaque côté dans sa longueur, avec des bas côtez, une bonne orgue & un clocher, en façon de dôme. Le Chœur est d'une riche menuiserie, & entierement couvert de plomb. Le grand Autel est assez bien doré, & la Sacristie fournie d'ornemens fort propres, & d'argenterie pour le service divin. Il y a deux Châsses posées aux deux côtez du Maître Autel qui renferment diverses reliques, sans celles que l'on conserve dans le Trésor de l'Eglise de cette Abbaye, qui nomme à vingt-six Cures, & entre autres à celle de *Notre-Dame de Préaux*, & aux quatre Cures de *Ponteau-de-mer*. *Anfroy* & *Gaufrid* ont été les premiers Abbez de *Préaux*. . . .	700	

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

MONTDE'E.

Le Pere Philippe l'Her-	Montdée, Mondée, ou Mont-Dieu, en latin *Mons*		

TITULAIRES. mite & le Pere Olivier Iahoüel Coadjuteur en 1719.

Florins Reta.

Dei, située dans le Village du même nom, en *basse Normandie*, à deux lieuës de *Bayeux* vers le midi, sur la riviere d'*Aure*; les Religieux de cette Abbaye reguliere de *Premontrés* reformés déservent les Cures des Paroisses de *Juez*, d'*Iselon*, & de *Trungi*. M. *Hermant*, dans le premier tome de son Histoire de *Bayeux*, dit que *Jourdain du Hommet*, compté dans les tables du Chapitre au nombre des Chanoines de *Bayeux*, en fut tiré dans le treiziéme siécle pour être mis sur le Siége Episcopal de *Lizieux*. Sa pieté l'avoit porté à fonder en 1213. l'Abbaye de *Mondée*, sous l'invocation de *saint Martin*; mais cette Abbaye étant de la dépendance des fiefs de la terre de *Nonant*, qui est à une lieuë de la ville de *Bayeux*, & qui appartenoit aux parens de ce *Jourdain du Pommet*; on croit qu'il obtint de *Robert des Ableges* alors Evêque de Bayeux, que la Jurisdiction spirituelle de ce territoire dépendroit à l'avenir de l'Evêché de *Lizieux*, dont cette Abbaye dépend encore aujourd'hui, pour ce qui regarde le spirituel. Il y a de beaux bâtimens & trés-reguliers dans cette Abbaye. 650 | 4000

ABB. DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

NOTRE-DAME DU PRE'.

N. Notre-Dame du Pré, ou Notre-Dame de Lizieux, ou l'Abbaye aux Dames, en latin, *Nostra Domina de Prato*, *vel sancta Maria de Prato*, située dans le Fauxbourg de *saint Desir* ou *saint Disier* à *Lizieux*, & fondée vers l'an 1050 par *Lesceline* femme de *Guillaume* Comte de *Brionne* & d'*Auge* frere naturel de *Richard* II. Duc de *Normandie*. *Hugues* Evêque de *Lizieux* & fils de *Lesceline* augmenta encore la fondation de cette Abbaye, & lui donna des biens considerables; quoi qu'aujourd'hui les revenus soient trés modiques. D'autres disent, que cette Abbaye a été fondée par *Henry* Duc de *Normandie* & Roy d'*Angleterre*, & par *Hugues* son neveu, qui fit bâtir l'Abbaye, & lui donna de grands revenus. *Hugues* mourut en odeur de sainteté,

Titulaires.		Florins	Reveni
	sainteté, en visitant son Diocese l'an 1077. & voulut être inhumé dans l'Eglise de cette Abbaye. Madame de Matignon qui en a été Abbesse, a fait rebâtir tout le Convent, & élever une Eglise magnifique, sur laquelle il y a un trés-beau dôme. Les Religieuses sont Benedictines mitigées, & l'un des deux Curez du Fauxbourg de *saint Desir*, est obligé de dire tous les jours une haute Messe à l'*Abbaye aux Dames*.		8000

PREAUX.

Me de Rohan de Montbazon.	Preaux, ou saint Leger de Préaux, en latin, *sanctus Leodegarius de Pratellis*, située à six lieuës de *Lizieux*, & fondée 1033. par *Hunfroy* Seigneur Châtelain du *Ponteau-de-mer* par sa femme & par ses enfans. D'autres disent qu'elle fut fondée en 1051. par la femme de *Onfroy de Vieilles* Baron de *Preaux*, Seigneur de *Ponteau-de-mer*, Comte de *Meulan* & de *Beaumont-le-Roger*, sous le titre de *S. Leger*. L'Eglise est assez grande, & a son Autel isolé, beau & fort dégagé. Six colonnes de marbre y portent une demie couronne imperiale, dont les branches ouvertes sont dorées, ornées & accompagnées de plusieurs ouvrages de sculpture. Le tabernacle est aussi de marbre. L'Abbesse presente aux trois portions de la Cure de *saint Michel de Préaux*, & ces trois Curez font les fonctions curiales par semaine à l'alternative.		10000
Me de Culan.	*Le R. Pere* Ange Augustin Déchaussé, *& Auteur de la derniere Edition de l'Etat de la* France, *page 572. article du Clergé, met au nombre des Abbayes de Filles* Notre-Dame du saint Desir, *& met encore le nom de l'Abbesse; mais il ne dit pas de quel ordre.* Pelletier *ne fait aucune mention de cette Abbaye, & je n'en ai trouvé aucuns mémoires.*		

PRIEURE' D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOÎT.

BEAUMONT.

M de Bouthilier de	Beaumont en Auge, ou Notre-Dame de Beaumont en Auge,		

Florins	Reven.

TITULAIRES. vigny Archevêque de Sens. Voyez les autres Abbayes & Prieurés à l'article de Sens,

Auge, en latin, *Bellomons in Algia*, situé dans le Bourg du même nom en *Normandie*, sur une montagne, à une lieuë & demie de *Pont l'Evêque*, & à deux de *Touques*. C'est un Prieuré Claustral de *Benedictins* de la Congregation de S. *Maur*, sous le titre de *Notre-Dame*, qui fut fondé en 1060. par *Robert Bertrand* Vicomte de *Roncheville*, & par *Suzanne le Tort* sa femme. De la Terrasse du jardin de ce Prieuré, qui dépend de l'Abbaye de saint *Oüen de Roüen*, l'on découvre jusqu'à 24 Paroisses du pays d'*Auge*. L'on voit *Pont l'Evêque*, *Roncheville*, *Touques*, & la mer. Les *Benedictins* y ont un Collége, où ils enseignent les Humanitez & la Rhetorique. 10000

ROYALPRE'.

M. l'Abbé de Heudey de Pomainville en a été pourvû le 16 Iuin 1725. en paiant 1500. de pen- à M. Sautereau, & 500 à M. Lucas.

Royalpré, ou Notre-Dame de Royalpré, autrefois Reaupré, en latin, *Nostra Domina de Regio prato*, Ordre du *Val des Choux*, sous la Regle de saint *Benoist*, fondé par *saint Loüis*, à une lieuë de la mer, sur la riviere de *Dive*, au pays d'*Auge*, à quatre lieuës de *Caën*, & à 7 de *Lizieux*, & 42 de *Paris*, près le Bourg de *Dauzulé*. Il n'y a que quatre Religieux dans cette Maison, & de droit il ne peut y en avoir davantage. L'Abbé & les Religieux ont 10000 livres de revenu, dont les deux tiers appartiennent à l'Abbé étant chargé des réparations. L'Eglise est assez jolie, l'Office s'y celebre avec beaucoup d'exactitude, vû le petit nombre. Sa situation est d'autant plus agréable qu'elle est entre deux côteaux, ornés de bois & de beaucoup d'herbages. Ce Prieuré vaut à l'Abbé charges faites. 6500

PRIEUREZ D'HOM. DE L'ORDRE DE S. AUGUSTN.

SAINTE BARBE EN AUGE.

Uni au Collège des Iesuites de Caën, quant à la Mense Prieurale.

Sainte Barbe en Auge, en latin, *sancta Barbara in Algia*, situé dans le Bourg du même nom en *Normandie*, sur la riviere de *Dive* au-dessous de l'Abbaye de *saint Pierre sur Dive*, à six lieuës de la Mer. *Sainte Barbe* est un prieuré considerable

considerable de *Chanoines Reguliers de saint Augustin* de la Congregation de *France*, dite de *sainte Geneviéve*. La Mense Prieurale Commendataire est attribuée aux Jesuites du Collége de *Caën*. L'Eglise de ce Prieuré est vaste, & les Religieux dont la Maison est fort grande, déservent beaucoup de Cures à la nomination de ce Prieuré qui possede trois Baronies, & duquel dépend le Prieuré Claustral de *Grasville sainte Honorine* dans le pays de *Caux*, & prés du *Havre*. 6000

FRIARDEL.

N. Friardel, en latin, *sanctus Cyricus de Friadellis*, situé près de la petite ville d'*Orbec* au pays d'*Auge*. Ce Prieuré Conventuel de Chanoines Reguliers, fut fondé ver la fin du onziéme siécle par les Seigneurs de *Friardel*, qui lui ont laissé pour armes trois coquilles d'or en champ d'azur. Le premier Prieur fut *Gilbert de la Saussaye*, homme de qualité. Le Patronage des Eglises de *S. Martin de Friardel*, les deux portions de *saint Pierre de Cerqueux*, le Patronage de l'Eglise de *saint Cyr d'Etrancour*, & du Prieuré simple de S. *Antoine du toit Bazot* près la *Ferté-Frenel* sont de sa dépendance. Cette Maison avoit eu de la reputation dans les siecles précedens, sur tout sous le gouvernement du Serviteur de Dieu, *Dom Loüis Pichot* Docteur en Théologie, qui en fut le dernier Titulaire Régulier, aprés la mort duquel tombée en commende, elle se trouva presque ensevelie sous ses propres ruines, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu en procurer le rétablissement par le soin de quelques Serviteurs de Dieu en 1674. (Ce sont ceux de la réforme de M. Moulin) dont d'autres Maisons du même ordre ont aussi profité, & les Chanoines y travaillent utilement à l'éducation de la jeunesse. 1500

Uni aux Jesuites de Rouen. Grandmont, ou Parc de Grandmont près de *Roüen*. Ce Prieuré, que bien des gens mettent du Diocése de *Lizieux*, est uni au College des Jesuites de *Roüen*, quant à la Mense Prieurale. 4000

EVECHE'

EVÊCHÉ DE COUTANCES.

M. Leonor Goyon de Matignon Docteur de la Maison de Sorbonne, Abbé de Lessay, de Grands Benedictins, D. de Coûtances, & Prieur de Plessis Grimoud, O. de Saint Augustin, D. de Bayeux.

COUTANCES, en latin, *Constanciensis*, ville de la seconde *Lionnoise*, & de l'exarcat des *Gaules* dans la *basse Normandie*, Capitale du *Cotentin*, sur la *Soule* & le *Bard*, vers les Isles de *Gersey* & *Grenezey*, à deux petites lieuës de la mer, à six de la ville de *saint Lô*, à neuf d'*Avranches*, & à 70 de *Paris*, & située dans un pays élevé sur une montagne qui s'applanit doucement, & qui est comme environnée de prairies & de ruisseaux. Cette ville est fort ancienne, & le Siége d'un Evêché sous la Metropole de *Roüen*, dès les premiers siécles, & avant l'an 400. *saint Ereptiole* a été le premier Evêque de *Coûtances*, & entre ses Successeurs on compte *saint Lô*, qui fut le cinquiéme, & qui vivoit, selon Baillet, vers l'an 528. & mourut vers l'an 567. Ce qui fait voir le contraire de ce que quelques Auteurs avancent ; sçavoir, que *saint Lô* vivoit en 473. Le Diocése de *Coûtances* est d'environ 24 lieuës de longueur, sur huit ou douze de largeur. La mer en environne plus des deux tiers. La riviere de *Vire* le sépare de celui de Bayeux, à l'exception de *saint Lô* & de *Pontfarcy*, qui sont du Diocése de *Coûtances* & celui d'*Avranches* le borne au-delà de *Granville*, de *Ville-Dieu* & de *saint Sever*. Outre les villes de *saint Lô* & de *Pontfarcy*, il comprend celles de *Cherbourg*, de *Valogne*, de *Barfleur*, de *Beaumont*, de *Granville*, de *Carantan*, le *Port de la Hogue* un grand nombre de gros Bourgs, & à peu près 550 Paroisses divisées en quatre Archidiaconnez. Il comprend aussi les Abbayes de *saint Sever*, de *Lessay*, de *S. Sauveur le Vicomte*, de *Montebourg*, de *Hambie*, de *saint Lô* & du vœu de *Cherbourg*. Les cinq premieres sont de l'Ordre de *saint*

TITULAIRES. *ſaint Benoiſt*, & les deux autres de celui de S. *Auguſtin*.

La Cathedrale qui porte le titre de *Notre-Dame*, eſt une grande Egliſe magnifique & bâtie en croix, avec un Corridor & une Galerie qui regne tout autour du Chœur & de la Nef. Il y a quinze piliers de chaque côté dans ſa longueur. Le grand Portail endommagé par les injures du tems, eſt accompagné de deux groſſes tours, qui portent deux hautes pyramides de pierres, & la haute tour qui eſt élevée ſur le milieu de la croiſée, eſt un ouvrage admirable, de figure octogone, ouverte en dedans, en forme de lanterne & aſſez bien éclairée. Enfin cette Egliſe Cathedrale eſt un des beaux morceaux d'Architecture gothique qu'il y ait peut-être en *Europe*. La Ducheſſe *Gonor* en fit jetter les fondemens; mais elle ne fut achevée que l'an 1046. ſous l'Evêque *Geofroy* Chancelier de *Guillaume le Conquerant*. Elle eſt d'une grande delicateſſe, & ceux du pays appellent fillettes, les petites tourelles qui accompagnent les deux grandes tours. Le dôme qui eſt au milieu de la croiſée de cette Egliſe, eſt porté par quatre gros piliers. C'eſt un ouvrage des plus hardis & des plus ſinguliers qu'il y ait. On peut voir la deſcription qu'en fait *Robert Cenal* dans ſon livre I.

Le Clergé de cette Egliſe Cathedrale eſt compoſé de 33 Chanoines, en y comprenant le Chantre, 4 Archidiacres, un Tréſorier, un Penitencier & un Scholaſtique. Il y a encore ſix Vicaires du Chœur, 42 Chapelains, & 14 Chantres habituez, ſix enfans de Chœur, & une muſique entretenuë. Il n'y a que deux Paroiſſes dans la ville de *Coûtances*; ſçavoir, *ſaint Pierre* & *ſaint Nicolas*. Le Séminaire de *Coûtances* eſt un Bâtiment ſpacieux. Il y a dix Prêtres de la *Miſſion*, & cinq freres. Le Bâtiment où ils ſont logez, eſt grand, ſolide & en bel air. Le Refectoire, les ſalles de conferences, & les autres appartemens ſont ornez de belle Menuiſerie, & la propreté y regne par tout. Les Ordinans s'y trouvent quelquefois au nombre

Florin Feves

Titulaires.		Florins	Revenu.
	de plus de 350. & l'Eglise est trés-propre, & son grand Autel est fort beau. La maison de plaisance de l'Evêque de *Coûtances* n'est séparée de la Ville, que par un vallon. Cette Maison est accompagnée d'un grand parc de haute futaye, fermé de Murailles.	2500	20000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

AMBIE.

M. le Pelletier de la Houssaye de saint Laurent le 8 May 1721.	Ambie, ou Hambie, en latin, *Ambia, vel Hambia, aut beata Maria de Ambia, seu de Ambeïa*, située en *Normandie* dans le Bourg du même nom, à 3 lieuës de *Coûtances*, entre cette Ville & *Granville de Gauray*, & à 64 de *Paris*. Elle a été fondée prés la mer en 1015. par *Guillaume Paisnel*, comme il se voit par la charte de cette fondation. D'autres disent en 1145. & mal. Cette Abbaye est de Grands *Benedictins*, qui ont 2000 liv. à partager entr'eux, & l'Abbé 7000 liv.	72	7000
N.	Celle, en latin, *Cella sancti Petri*, je n'en trouve aucuns Mémoire.		
N.	Saint Elier, ou Eloy, située dans l'Isle de *Jersey*, est aux *Anglois*. Elle fut fondée l'an 1125. par *Cuillaume Hamon*.		
M. de Roche-Dailly.	Saint Gal, ou saint Gall, en latin, *sanctus Gallus*, situé à trois lieuës de *Coûtances*.	60.	1500

LESSAY.

M. de Matignon Evêque de Coûtances.	Lessay, ou Lessey, ou Lessé, ou Essey, en latin, *sancta Trinitas de Exaquio, vel Exaquensis, vel Exaquium*, située en *basse Normandie*, à quatre grandes lieuës au-delà de *Coûtances*, près la mer, vers le Nord, à l'opposite de l'Isle de *Gersey*, & fut fondée en 1050. D'autres disent 1064. par *Turstin Halduc*. *Henry* I. Roy d'*Angleterre* confirma toutes les donations qui lui avoient été faites. Cette Abbaye est de *Grands Benedictins*, & elle jouit de beaucoup de		

Titulaires.		Florins	Reven.

de Privileges qui s'étendent sur plusieurs Paroisses voisines. Il y a des Auteurs qui disent que l'Abbaye de *Lessay* rapporte 25000. livres de rente; mais la plus commune opinion, est qu'elle rapporte 15000. livres. — 600. — 15000.

MONTEBOURG.

M. de Carbonel de Canisy, ancien Evêque de Limoges.

Montebourg, en Latin, *Montisburgus, vel Montanoburgum Cœnobium*, située dans le Bourg du même nom en Normandie, sur le haut d'une montagne, d'où l'on voit la Mer, qui en est peu éloignée, à une lieuë de Valogne, & à quatre de Carentan prés de la riviere d'Orne, & à soixante-douze lieuës de Paris : voici ce que dit *Cenalis* de cette Abbaye; *Montanoburgum Cœnobium, Gallicè, Montebourg à Roberto sanctæ Crucis Monacho extructum, qui & ipse primus Cœnobiarcha præfuit. Inchoavit hujusmodi Cœnobium Henricus Anglorum Rex, & Radulphi Renieri custodiæ fideique Commisit, qui curâ illius receptâ locum, illum ampliavit & auxit.* Le Pere *du Moustier* nomme aussi ce même Renier pour Fondateur de cette Abbaye, *Montisburgus*, dit-il, *Gallicè Montebourg: tempus fundationis hujus ad annum* 1090. *Balduinus de Reniere, vir Strenuus & inclitus fundator illius agnoscitur, Guillelmus Rufus & Henricus I. Reges Angliæ, præcipui illius Abbatiæ Benefactores.* D'autres disent qu'elle a esté fondée par *Baudouin de Revers*, environ l'an 1050. sous l'Evêque *Gaufroy*, & dotée du temps de l'Evêque *Richard* par *Guillaume* le Conquerant Roy d'*Angleterre*, Duc de *Normandie*, vers l'an 1125. D'autres, comme j'ai dit ci-dessus, disent que *Baudouin de Revers* fit jetter les fondemens de l'Abbaye de *Montebourg*; mais qu'elle ne fût achevée que plus de soixante ans aprés. Le Bourg de *Montebourg* fut donné par *Guillaume* II. dit *le Roux* aux Moines *Benedictins* de cette Abbaye, près le port de *la Hogue*. — 606. — 2000.

SAINT SAUVEUR DE VIC.

M de la Bussiere.

Saint Sauveur de Vic, ou le Vicomte, en Latin, *sanctus*

TITULAIRES. *Salvator Vice-Comitis*, ſituée dans la Ville du même nom, en *Baſſe Normandie*, dans des Marais, à la droite de la riviere de *Beaupuys* ou *Baupteis*, à trois lieuës de la côte Occidentale de la mer, à cinq de *Cherbourg*, à neuf de *Coûtances*, & à ſoixante-douze de *Paris*: elle fut fondée & bâtie l'an 1048. par *Niel de Corantin*. La Ville de ſaint *Sauveur le Vicomte*, a pris ſon origine de cette Abbaye, diſent quelques-uns, fondée par *Nigellus*, Vicomte du *Coſtantin*, ſous Guillaume le Conquerant, il y a environ ſix cens trente ans, elle eſt occupée par de *Grands Benedictins*. . . . . Florins 250 Reven. 5500

SAINT SEVER.

M. de la Grange Trianon, Chanoine de Paris. Saint Sever, en Latin, *ſanctus Severus, aut de ſancto Severo*, ſituée dans le Bourg du même nom, en baſſe Normandie, à trois lieuës de Vire, & ſur les limites des Dioceſes de *Coûtances* & d'*Avranches*: elle fut fondée vers l'an 523. ou 558. par *ſaint Sever*; mais ayant eſté ruinée & détruite, elle fut rétablie environ l'an 1085. par Hugues d'*Avranches*, ce ſont de grands Benedictins qui l'occupent, & qui ont entre eux 4000. livres. . 5000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

CHERBOURG.

Cherbourg, ou ſainte Marie au Vœu, en Latin, *ſancta Maria de Voto Cæſaris Burgi*, ſituée en baſſe Normandie, près la Ville de *Cherbourg*, dans le lieu le plus éloigné; puiſqu'elle eſt à ſoixante-dix-huit lieuës de *Paris*. Elle fut fondée en 1145 par l'Imperatrice *Mathilde*, & elle fut appellée *l'Abbaye du Vœu*, parce que cette Princeſſe ayant promis pendant une fort grande tempête ſur Mer (dans la Manche) de faire conſtruire une Egliſe en l'honneur de la *Vierge*, au lieu où elle pourroit arriver à bon port, débarqua heureuſement à *Cherbourg*, & y fit bâtir cette Abbaye près de la Ville. Quelques-uns tiennent qu'elle

a

a esté commencée par *Guillaume* le Conquerant, & que *Mathilde* en augmenta de beaucoup les bâtimens & les revenus. Ce fut aussi en 1145. que *Algare*, Evêque de *Coutances*, y mit des *Chanoines Reguliers*. *Mathilde*, fille de *Henri I.* & Mere de *Henri II.* Roy d'*Angleterre*, & veuve de l'Empereur *Henri*, avec son fils, voulant rendre leur fondation plus considerable, y firent unir après de longues contestations l'Abbaye de *saint Heliers* Martyr, située en l'Isle de *Gersey*, de la Congrégation d'*Arouaise*, qui possedoit de gros biens, tant au-delà qu'au deça de la Mer; parce que ce Prince dit, par une de ses Chartes, qu'il prétend que l'Abbaye de Cherbourg soit autant honorée de graces & de privileges, qu'aucune autre qui se puisse rencontrer dans tous ses Etats. La Congrégation de *saint Victor* en expulsa celle d'*Arouaise*. Cette Abbaye a souffert en ses biens, quand les *Anglois* ont esté chassez de *Normandie*, ou qu'ils y sont revenus à main armée. Le Schisme de *Henri* VIII. lui a enlevé beaucoup de Terres & de Domaines qu'elle possedoit en la grande *Bretagne* & dans les Isles, & *Guillaume le Geay* qui l'a possedée en Commande pendant plus de quatre-vingt ans, en a laissez perdre & dissiper la plûpart des droits, & ruiner tous les bâtimens. M. *Charles-François de Lomenie de Brienne*, très-digne Evêque de *Coûtances*, frappé de tant de malheurs, fit venir des *Chanoines Reguliers* du Diocese de Rouen, & de la réforme de M. *Moulin*, vers l'an 1687. pour y ressusciter l'esprit de *saint Augustin*. L'Abbé de *Cherbourg* a deux Baronies, & est Seigneur haut Justicier, il a nombre d'Eglises Paroissiales à sa nomination: les Eglises Paroissiales *de Gattebeville, de la Taille, de saint Michel, de Helqueville & de Jobours*, au fond de la Hague-hay, sont demeurez en regle; mais presque toutes les autres sont desservies par des Séculiers L'Oratoire de saint *Sauveur*, qui n'est éloigné de cette Abbaye que de demi quart de lieuë, est demeuré celebre de nos jours par la

sainte

		Florins	Reven.
Titulaires	ſainte vie, mort précieuſe, & miracles quotidiens du vénerable ſerviteur de Dieu, *Barthelemy Pigray*, Prêtre, qui s'y étoit retiré avec la permiſſion de la Communauté, pour deſſervir cette Chapelle, & y vivre dans les exercices de la retraite & de la pénitence. L'Egliſe de *Biville*, célebre pélerinage où repoſe le corps du Bienheureux *Thomas Elies*, l'un des Chapelains de *ſaint Louis*, eſt encore de la dépendance de l'Abbaye de *Cherbourg*. . . .	600	4000

ISLE.

Dom Caſamajor.	Iſle ou l'Iſle, en Latin, *Inſula*, *ſeu Inſuria*, ſituée en baſſe Normandie, & réguliere, je n'en trouve pas d'autres Mémoires.	800	6000

SAINT LO.

M. de Tarigny au mois de May 1724.	Saint Lô, en Latin, *ſanctus Laudus*, *ſeu de ſancto Laudo*, ſituée en baſſe Normandie, dans le *Bourg l'Abbé*, de la Ville de ſaint Lô, dans le *Cotentin*, ſur la riviere de *Vire*, à trois lieuës de Torigny, à ſix de Coûtances, & à ſept ou huit de Bayeux : elle eſt occupée par des *Chanoines Réguliers* de la Congrégation de *France*, dite de *ſainte Genevieve*, dont trois Religieux deſſervent les trois Paroiſſes de la Ville. Le Chœur de l'Abbaye eſt grand, le Réfectoire eſt orné de belle menuiſerie, & la ſalle des Hôtes eſt vaſte & propre ; & la Parroiſſe de *ſainte Croix*, eſt la Nef de l'Egliſe de l'Abbaye, que *Charlemagne* fonda en Collegiale en 805. & qui portoit le nom de S. *Eſtienne*, & étoit deſſervie par des Chanoines Séculiers ; mais le relâchement de ces Eccleſiaſtiques fût cauſe qu'en 1142 d'autres diſent qu'en 1150. *Algare*, Evêque de *Coûtances*, y mit des *Chanoines Réguliers*.		

ABB.

Titulaires.		Florins.	Revenu.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

BLANCHE-LANDE.

M. Valar. Blanche-Lande, en Latin *Blanchelandila, aut Blancharda, seu sanctus Nicolaus de Blancâ Laudâ*, située en basse Normandie, entre les Abbayes de *Lessey*, & de *saint Sauveur le Vicomte*, proche le Château & le Bourg de *la Haye du Puy*, sur la gauche d'une petite riviere, qui passe à *Carentan*, & qui en est à deux lieuës : elle fut fondée par *Richard*, Baron de la *Haye*, Connêtable de Normandie en 1155. d'autres disent par *Bernard de la Haye*. *Jean Columbris*, Jesuite, a fait une ample description de cette Abbaye, qui est ordinairement Réguliere, & d'où dépendent vingt-huit Benefices. . . . . . — 100 — 5000

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

NOTRE-DAME DES ANGES.

M. Pelvé de Flers, le 17 Decembre 1710. Notre-Dame des Anges. Je n'en trouve aucuns Mémoires, sinon qu'elle est dans la Ville de Coûtances, & que la Communauté est fort nombreuse.

NOTRE-DAME DE PROTECTION.

Notre-Dame de Protection, située dans la Ville de *Valogne*, en basse Normandie.

PRIEUREZ.

M. Aubery de Vatan. Frémont ou Fremoict, en Latin, *Fremondus*, est de l'Ordre de *saint Benoist*. . . . . . — 1000

La Blouttiere, en Latin *Blotteria*, Prieuré Conventuel de *Chanoines Réguliers* de la réforme de M. *Moulin*, à cinq lieuës de *Coûtances*, près *Ville-Dieu lez-Poiles*, sur la riviere de *Sienne* : il a été dédié sous l'invocation de *saint Thomas de Cantorbery*, incontinent aprés sa mort arrivée

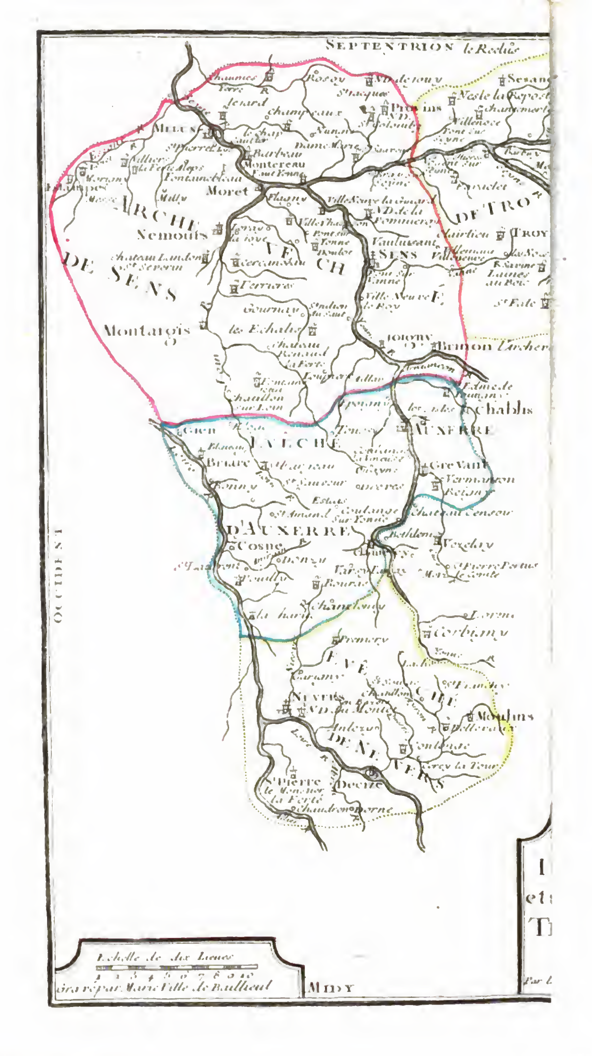
Titulaires.		Florins	Revenu
	rivée en 1170, c'étoit auparavant un hermitage près du Château du Baron de *Rollos*, qu'il changea en Chanoinie, & lui donna enfin sa Baronie qui s'étend dans les Paroisses de la *Blouttiere le Fleury*, & lieux circonvoisins. Le Monastere a sous sa dépendance l'Hôtel-Dieu de la *Haye Pesnel*, réuni avec le Prieuré-Cure de *Hocquigny*, où il y a hospitalité actuelle. Le Prieuré-Cure de *Foligny* en est aussi membre, comme l'Eglise Paroissiale de *Helqueville la Bloete* près *Coûtances*.		2000

EGLISES COLLEGIALES.

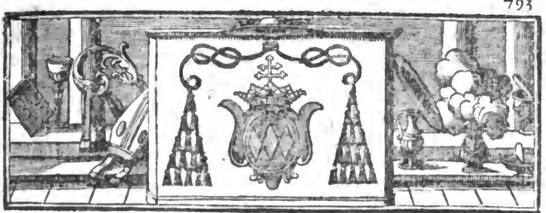
Le Roy nomme au Chapitre de la Chapelle Royale de Coûtances.



ARCHEVECHE'



SEPTENTRION
MIDY
OCCIDENT
ARCHEVECHE DE SENS
Melun
Provins
Montereau
Fontainebleau
Moret
Nemours
Montargis
Sens
Joigny
Chablis
Auxerre
Gien
Briare
D'AUXERRE
Cosne
Vezelay
Corbigny
Nevers
DE NEVERS
Moulins
Decize
Echelle de dix Lieues
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Gravé par Marie Fille de Baillieul



RECUEIL
HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, ET TOPOGRAPHIQUE, DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE, TANT D'HOMMES QUE DE FILLES, DE NOMINATION OU COLLATION ROYALE.

ARCHEVÊCHÉ DE SENS.

Florins	Reven.

TITULAIRES.

M. Denis-François Bouthillier de Chavigny, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, Abbé d'Oigny D. d'Autun & de saint Loup de Troyes, toutes deux de S. Augustin & de Vauluisant, O. de Citeaux D. de Sens, Prieur de Beaumont en Auge, & de Marnay, ci-devant Evêque de Troyes. Il fut nommé à l'Archevêché de Sens le 10. Janvier 1716. par M. le Duc d'Orleans, Régent du Royaume, sous Louis XV qui y mit le même jour huit mille livres de pension; Sçavoir, trois mille pour M. l'abbé Genest, aumônier de Madame la Duchesse d'Orleans, deux mille livres pour M. l'abbé d'Avaise, mille livres pour M. le Chevalier de Gersy, & deux mille pour M. l'abbé du Bos.

SENS, en Latin, *Senonensis*, Ville Capitale du *Senonois*, sur les confins de la *Bourgogne* & du *Gastinois*, à quatorze lieuës d'*Auxerre*, à quinze de *Troyes*, & à vingt-six de *Paris*, sur la droite de la riviere d'*Yonne*, & à six lieuës de la gauche de la *Seine*. La petite riviere de *Vanne* remplit les Fossez de la Ville, & four-

nit presque à toutes les ruës de petits ruisseaux qui les lavent, & servent aux habitans pour differens usages. Sens est Métropole ancienne de la quatriéme *Celtique* ou *Lyonnoise*, comprise pendant quelque temps dans le Gouvernemennt de *Bourgogne*, & maintenant dans celui de *Champagne*. C'est une Ville plus considerable par sa grandeur & par ses Eglises, que par son monde, car elle n'est pas peuplée: elle eût des Prelats dès le troisiéme siecle. *Charles le Chauve* les voulut établir Primat des *Gaules* & de *Germanie*, dans le Concile de *Ponthyon*, l'an 876 ce qui leur en fait prendre le titre; mais cela eut si peu de succés, qu'ils ont été obligez de reconnoître la Primatie de Lyon. *Saint Sabinien* ou *saint Savinien*, fut premier Evêque de la Ville : il eut pour associez dans la Mission de ce païs *saint Potentien* venu de *Rome* avec lui; *saint Victorin* & S. *Serotin* qui étoient de Sens même, & quelques autres Martyrs, vers la fin du troisiéme siecle. S. *Leu* fut fait Evêque de Sens aprés S. Arthéme, l'an 609. & il mourut en 613. S. *Amé* fut fait Evêque vers l'an 669 aprés la mort de *saint Emmon* ou *Senecion*, & fut chassé de son Siege l'an 674. S. *Wlphran* fut fait Evêque de Sens vers l'an 682. il se démit de l'Evêché l'an 685. lorsque vivoit encore le légitime Evêque de cette Eglise *saint Amé*, qui avoit esté banni injustement par le Roy *Thierri*, l'an 674 & qui avoit survêcu à deux Evêques consecutifs, *Mery* & *Lambert*, qu'on lui avoit substituez, & qu'on avoit fait suivre de S. *Wlphran*. S. *Ebbes* ou *saint Ebbon*, Abbé de *saint Pierre le Vif*, fut fait Evêque de Sens l'an 709. aprés son oncle maternel *Geric*, & mourut vers l'an 743. Saint *Aldric* ou saint *Audry*, fut fait Evêque de Sens en 829 jusqu'en 840. ou 841. Pour ce qui est de plusieurs Saints du Diocese de Sens, je n'en parle point, parce que cela me meneroit trop loin : il suffit de dire que l'Archevêché de Sens reconnoît S. *Savinien* pour son premier Prélat; la tradition dit que ce saint Evêque fut envoyé dans

les

les Gaules, par S. *Pierre*; mais cela ne s'accorde point avec *Sulpice Severe* & *Gregoire de Tours*, qui ne mettent la naissance des Eglises des *Gaules*, que sur la fin du second siecle. Il y a beaucoup d'apparence que les Actes du Martyre de S. *Savinien* ont esté alterez.

L'Eglise de Sens compte cent sept Prélats, depuis saint *Savinien* jusqu'à M. *Denis-François Bouthillier de Chavigny*, qui la gouverne aujourd'huy 1724. *Ansegise*, Archevêque de Sens, donna un grand éclat à son siege. *Charles le Chauve* obtint du Pape *Jean* VIII. en sa faveur, la Primatie des Gaules & de Germanie l'an 876. les Evêques de France assemblez à *Ponthyon* desaprouverent cette élevation de l'Eglise de Sens. Cependant les Archevêque de Sens ont joui de cette prérogative pendant deux cens ans. L'an 1079. le Pape *Gregoire* VII. confirma à l'Archevêque de *Lyon* la Primatie sur les quatre Provinces *Lionnoises*, qui sont *Lyon*, *Rouen*, *Tours* & *Sens*. Les Archevêques de Sens ont plusieurs fois essayé de revenir contre cette concession; mais *Charles de Bourbon*, Cardinal & Archevêque de *Lyon*, ayant porté la décision de ce procés au Parlement de *Paris*; l'Archevêque de Sens, qui étoit de la Maison de *Melun*, s'y laissa condamner par défaut; & depuis ce jugement, la Primatie des *Gaules* est demeurée à l'Archevêque de Lyon; & celui de Sens, n'a conservé que le titre de Primat des Gaules & de Germanie : il avoit autrefois pour Suffragans les Evêques de *Paris*, *de Chartres*, *de Meaux*, *d'Orleans*, *d'Auxerre* & *de Nevers*; mais depuis l'érection de l'Evêché de Paris en Archevêché en 1622. il n'est resté à l'Archevêque de Sens pour suffragans que les Evêques de *Troyes*, *d'Auxerre* & de *Nevers*; & pour l'indemniser de ce démembrement, on a uni à son Archevêché la Manse Abbatiale de l'Abbaye du *Mont saint Martin* en Picardie & dans le Diocese de Cambray, qui vaut douze mille livres de rente. L'Archevêque de Sens est Chanoine honoraire de l'Eglise de

saint Martin de Tours. Le Diocese de *Sens* s'étend au-delà du Gouvernement de Champagne, & comprend 765 Paroisses soûmises à cinq Archidiaconnez, seize Chapitres, 29 Abbayes, & 60 Convens, Communautez ou Colleges. Dans la seule ville de *Sens* il y a 16 Paroisses, & des 16 Curez il y en a 13 qui sont qualifiez *Prêtres Cardinaux*, parce qu'ils assistent l'Archevêque à la Messe, lorsqu'il officie dans sa Cathedrale. Autrefois, & même sous M. de *Gondrin* ils l'assistoient toutes les fois qu'il officioit pontificalement aux grandes Fêtes; mais à present cette cérémonie ne s'observe qu'aux deux Fêtes de *saint Estienne* Patron de l'Eglise Cathedrale, à la Dedicace de la même Eglise, & le Jeudi Saint pour les saintes Huiles.

Le Chapitre de l'Eglise Metropolitaine de *saint Estienne de Sens*, à qui *saint Bernard* donne de grands éloges, est composé de cinq dignitez, qui sont l'Archidiaconné de *Sens*, la Tresorerie, le Doyenné, la Préchantrerie & la Celererie; de quatre personnats qui sont les Archidiaconnez de *Gatinois*, de *Melun*, de *Provins* & d'*Estampes*; de trente & un Canonicats, & de 14 semi-prebendes, & le reste. Les dignitez d'Archidiacre de *Sens*, & de Trésorier, les Personnats & tous les Canonicats sont à la collation de l'Archevêque. Le Doyen, le Préchantre, & le Celerier sont électifs par le Chapitre, & confirmatifs par le Pape. Les deux hautes Vicairies dépendent du Chapitre qui a aussi la presentation des quatorze Semiprebendes, à la reserve d'une qui dépend du Trésorier. L'Eglise Metropolitaine de *Sens* a quelques privileges que les autres n'ont pas. *Louise de Savoye* Duchesse d'*Angoulême*, & Regente en *France*, pendant l'absence de *François* I. son fils, lui donna des Lettres de concession, datées du 14 Octobre 1515. par lesquelles elle lui donne pouvoir de faire faire par ses Officiers les inventaires de ceux du Chapitre, & habituez de cette Eglise qui decederont dans le Cloître, sans que les Officiers du Roy s'en puissent entremettre.

Ces

Ces lettres furent confirmées par d'autres de *François* I. du 17 de Fevrier de l'an 1516. Cette Eglise a aussi des lettres de protection, & de sauvegarde, semblables à celles du Chapitre de *Notre-Dame de Paris*, avec le droit de *committimus* aux Requêtes du Palais. Ces lettres sont datées du mois de Novembre de l'an 1548.

Les autres Chapitres de ce Diocese, sont le Chapitre de *Notre-Dame d'Estampes*, fondé par le Roy *Robert*, pour un Chantre & dix Chanoines.

Celui de sainte Croix de la ville d'*Estampes*, fondé en 1183. & composé d'un Doyen, d'un Chantre, & de dix-neuf Canonicats. Le Doyen & le Chantre sont élûs par le Chapitre, & confirmez par l'Archevêque de *Sens*; quant aux Canonicats ils sont tous à la collation de l'Archevêque.

Le Chapitre de *Notre-Dame de Melun* est composé d'un Chantre & de sept Chanoines, qui sont tous à la collation du Roy. Celui de *Notre-Dame de Milly*, qui a un Doyen qui est Curé, & que l'Archevêque confere sur la presentation du Seigneur, & quatre Chanoines que le Seigneur confere.

Celui de *saint Quiriace de Provins* a un Doyen, un Prévôt, un Chantre, un Tresorier qui sont dignitez, & ont chacun 800 livres de rente, & 20 Canonicats qui valent 400 livres chacun. Le Doyen est électif par le Chapitre, les autres Dignitez & les Canonicats sont à la Collation du Roy.

Celui de *Notre-Dame du Val*, fondé hors la ville de *Provins*, vers l'an 1171. & transferé dans cette Ville en 1358. est composé de trois Dignitez, qui valent chacune 800 livres, & de seize Canonicats, qui valent 400 livres.

Celui de *saint Nicolas de Provins* fut fondé en 1218. Il est composé d'un Doyen, qui est électif par le Chapitre, & de neuf Canonicats qui sont à la Collation de l'Archevêque, & à la nomination du Chapitre de *saint Quiriace*

alternativement,

TITULAIRES. alternativement, ils ne valent que cent livres.

Celui de *Notre-Dame de Montreau* a un Doyen, un Chantre & neuf Chanoines. Le Doyené est électif, & les Canonicats sont à la Collation de l'Archevêque.

Celui de *Birenon* près de *Joigny* a une dignité qui vaut quatre cens l. & sept Canonicats qui valent 200 l. chacun.

Celui de *saint Julien du Saut*, est composé d'un Chantre & de dix Canonicats qui valent 200 liv.

Celui de *Ville-folle* est composé d'un Chantre, d'un Tresorier & de huit Canonicats, qui ne rapportent que 40 livres.

Celui de *Bray* est composé de trois Dignitez, qui sont le Doyen, le Trésorier & le Chantre, qui ont chacun 600 livres, & deux Canonicats qui valent 400 l. chacun. Le Doyen est élû par le Chapitre; le Trésorier & le Chantre sont à la Collation du Seigneur de *Bray*, & les Canonicats à celle de l'Archevêque de *Sens*.

Dans la Paroisse de *Courpalay*, il y a un Chapitre fondé en 1213. par *Pierre de Corbeil* Archevêque de *Sens*. Il est composé d'un Doyenné électif, & de douze Canonicats. Le Doyenné vaut 700 liv. de revenu, & les Canonicats 350 livres. Ces Benefices sont à la nomination de l'Archevêque de *Sens*. L'Eglise Cathedrale de *Sens* dédiée à *saint Estienne*, est aussi grande que celle de *Notre-Dame de Paris*; mais elle l'a surpassé, en ce qu'elle est mieux bâtie. C'est une Eglise Cathedrale des plus considerables de *France*, soit qu'on en considere les dehors, ou sa belle façade enrichie de differentes figures, où s'élevent deux grosses tours quarrées, dont l'une porte un horloge qui se fait entendre dans tous les quartiers de la Ville L'on descend quelques marches pour entrer dans cette Eglise, où l'on voit dans la Nef la Chapelle des *Salezards*, où sont leurs tombeaux soûtenus de colonnes de marbre, & enrichis de leurs figures en marbre blanc. Dans la Nef sont ceux des *Perauls*. Celui de l'Archevêque de *Sens*, ne ce-
de

Florin | Revenu

 de en rien à celui de l'Evêque d'*Angoulême*, & sur l'un & sur l'autre sont élevées leurs figures de marbre blanc. On estime sur toutes choses un soubassement du maître Autel, qu'on ne montre qu'aux grandes Fêtes, à cause de ses richesses qui paroissent sur une table d'or, distinguée de pierres fines, où sont representez en bas relief les 4. *Evangelistes*, & dans le milieu *saint Estienne* à genoux. Les Chapelles qui sont autour du Chœur, sont toutes très-belles, principalement celle dont la clôture represente une sphere avec toutes ses constellations. Dans le Chœur sont les tombeaux des derniers Archevêques, parmi lesquels l'on remarque principalement ceux du Chancelier du *Prat* & du Cardinal du *Perron*. Je dis des derniers Archevêques de *Sens*; car les quarante premiers ont été enterrez à *saint Pierre le vif*. On fait encore remarquer dans cette Eglise le lieu où *saint Loüis* épousa *Marguerite de Provence*.

M. le Doyen de *Sens* & M. *Maçon*, ont fait des remarques sur les Archevêques de *Sens*, & sur la dignité de la Cathedrale. Si j'avois pû les avoir en communication, cet article seroit sans doute plus curieux; on ne peut trop presser ces Messieurs de faire part au Public de leurs recherches. Je ne puis m'empêcher de dire, que M. le Doïen de *Sens* a fait un nouveau Missel beaucoup plus beau que le nouveau Breviaire qui a été si estimé de tous les habiles gens, excepté le Canon & les Collectes, & peut-être quelques Proses, il n'y a pas un seul mot qui ne soit tiré de l'Ecriture, mais avec tant de justesse, que tout convient parfaitement aux mysteres que l'on celebre, & aux Fêtes que l'on solemnise. Ce qu'il y a encore de particulier, c'est qu'on n'y repete jamais deux fois le même Texte. Le Trésor de la Cathedrale de *Sens* est très-riche, & rempli d'un grand nombre de Reliques, dont l'une des principales est un doigt de *saint Luc* Evangeliste, en chair & en os. On tient que la plûpart de ces Reliques avoient été

données

TITULAIRES. | Florins | Revenu.

données au Monastere de *saint Riquier*, par l'Empereur *Charlemagne*, & que le Moine *Hieremie* qui les avoit apporté à *sainte Colombe*, ayant été ensuite élû Archevêque de *Sens*, les donna à son Eglise. La musique est proscrite de cette Cathedrale. On n'y chante qu'un beau plain chant, qui est plus agréable.

Il s'est tenu plusieurs Conciles à *Sens*. Un des plus celebres est celuy de l'an 1140. auquel le Roy *Loüis le jeune* assista, & où *saint Bernard* fit condamner *Abeillard*, qui en appella au Pape. Le Séminaire de Sens joüit d'environ 13500 livres de rente, que le Roy a permis qu'on imposât annuellement sur le Clergé du Diocese. La taxe de Rome pour les Bulles de l'Archevêché de Sens, étoit autrefois de *6166* florins, mais maintenant elle a été reduite à 6000 florins. . . . . . . | 6000 | 50000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

CHAUME.

M. de Breteuil nommé à l'Evêché de Rennes le 17 Octobre 1723 & il a eu cette Abbaïe le même jour, & on y a mis aussi le même jour une pension de 2000 liv. pour M. Lallier Curé de la Paroisse de S. Louis en l'Isle, à Paris.

Chaume, en latin, *sanctus Petrus de Calmis*, *aliàs de Calamis in Bria*, située dans la petite Ville du même nom en Brie, à 9 lieuës de *Paris*, à 4 de *Melun*, & à deux de *Rosay*, & fondée l'an 1181. sous le Roy *Philippe Auguste*. L'Eglise, qui est grande & belle, porte le titre de S. *Pierre*; elle n'est pas achevée. On y voit deux Tombeaux élevez, qu'on croit être du Fondateur, & du premier Abbé. On trouve aussi dedans la Nef les tombes des Seigneurs de *Vernеüil*. Le tableau du grand Autel, haut d'environ 15 pieds, est un original de M. de *Champeaux*. C'est un Crucifix qui ravit tous ceux qui le voyent. Au-dessus est une Châsse, qu'on prétend être de *saint Domnole* Evêque du *Mans*, auquel on a une grande veneration dans le Pays. L'Historien *Nicole Gilles* rapporte, que vers l'an 1530. au mois de Juin l'on trouva le corps de *S. Dome* dans l'Eglise de *Chaume*, & que l'on prétendoit que ce Saint avoit été fait Evêque du *Mans*. C'est effectivement *saint Domnole*,

TITULA RES- *nole*, que l'on honore dans ce lieu, & l'Historien remarque, que l'on y conservoit son chef avec grande veneration, comme une Relique celebre par des miracles. Ainsi les Reliques de *saint Domnole* se trouvent partagées entre ceux du *Mans*, ou le peuple l'appelle *saint Tonnolé* ou *Tannoley*, & ceux de *Chaumes* en *Brie*, où il est appellé *S. Dome*; & chacun s'y vante en general de posseder son corps, parce que chacun en a une portion considerable, & les Moines de *saint Vincent du Mans*, où le corps de *saint Domnole* Fondateur de cette Abbaye fut enterré, nous apprennent eux-mêmes, que le corps de *saint Domnole*, qui est dans une Châsse de vermeil, faite par les soins & aux dépens du Cardinal de *Luxembourg*, n'est pas entier, & que la tête y manque avec quelques autres ossemens. L'Abbaye de *Chaumes* est occupée par d'anciens *Benedictins*; mais qui peuvent servir de modele à tous ceux qui ne sont pas reformez; car ils vivent en commun, couchent dans un Dortoir, mangent dans un même Refectoire, font leur exercice à heures reglées, s'appliquent à la lecture & à l'étude, & ont banni toute sorte de jeux de leur Monastere. . . . .

Fleur. P. vos. 100 2000

SAINTE COLOMBE-LEZ-SENS.

M. Choiseul Beaupré, cy-devant Evêque de S. Papoul, & transferé à l'Evêché de Mende le 17 Octobre 1723. Il est aussi Abbé de Tironneau, O. de Citeaux, D. du Mans.

Sainte Colombe-lez-Sens, en latin, *sancta Columba prope Senonas*, située tout proche la Ville de Sens, & fondée l'an *620*. par *Clotaire* II. Roi de *France*. Il y a la reforme de la Congregation de S. *Maur*, depuis *1636*. & c'est la cinquante-unième Maison. Cette Abbaye est considerable par beaucoup d'endroits, Les Bâtimens simples, mais propres, ont une beauté qu'il est permis aux Moines d'affecter, sans blesser la modestie. L'Eglise est magnifique, & a été consacrée par le Pape *Alexandre* III. *Raoul* Roy de *France*; & *Richard* Duc de *Bourgogne* y ont choisi leurs sepultures, mais aujourd'hui il ne reste aucun vestige de leurs tombeaux. On voit dans la Nef celui de saint *Loup*, Archevêque de Sens. Ses Reliques sont conservées au

TITULAIRES | Florins Reven.

Trésor, dans une belle Châsse d'argent, aussi bien que celles de sainte *Colombe* & de S. *Favit*, celles de S. *Thibaut* ne sont que dans une Châsse de bois. Ce n'est pas une petite gloire à l'Abbaye de sainte *Colombe*, d'avoir servi d'azile à *saint Thomas de Cantorbery*, Il est parlé de cette illustre Abbaye dans les monumens de l'Histoire Ecclesiastique, dès l'an 859. On y conserve les Reliques de sainte *Colombe*, qui souffrit le martyre à Sens en 273. au premier voyage que l'Empereur *Aurelien* fit dans les *Gaules* contre *Tetricus*. Quelques Auteurs prétendent, mais sans fondement, que cette Sainte souffrit le martyre à *Rimini* en *Italie*, que ses Reliques y sont. Son nom se trouve avec la qualité de Vierge & de martyre dans les Martyrologes de *saint Jerôme*, dans *Bede*, *Usuard*, & plusieurs autres qui conviennent, que cette Sainte souffrit le martyre sous l'Empereur *Aurelien*. M. du *Bousquet*, liv. 3. ch. 42. cite des Actes de *sainte Colombe*, où il est dit, que l'Empereur *Aurelien* promettoit à cette Sainte, de lui faire épouser le Prince son fils, qu'il avoit déja fait declarer *Cesar*, si elle vouloit renoncer à la Religion Chrétienne ; mais cette genereuse fille rejetta avec indignation de pareilles offres, & protesta à l'Empereur qui la pressoit, qu'elle n'auroit jamais d'autre époux que *Jesus-Christ*. *Le Chartreux Surius* en cite plusieurs Actes, & qui sont titez de *Vincent de* Beauvais. *Baronius* en cite aussi de *Mombritius*. . . | 1000 | 6000

FERRIERES.

M. Philibert.

Ferrieres en Gastinois, & appellée quelquefois Bethléem, en latin, *sanctus Petrus & beata Maria de Ferrariis*, *alias de* Bethleem, *vel Ferrariæ*, située dans la petite Ville du même nom aux confins du *Senonois*, à deux lieuës de *Montargis*, sur la petite riviere de *Clairy*, qui se rend dans le *Loing*, à peu de distance de là. On prétend que l'Abbaye de *Ferrieres* est bâtie dans le lieu même, ou *saint Savinien* premier Archevêque de Sens eût une vision le

jour

TITULAIRES. jour de *Noël*, dans laquelle tout le mystere de la naissance du *Sauveur* lui fut revêlé si clairement, qu'en revenant à lui il s'écria, c'est veritablement ici *Bethleem*, & c'est pour cette raison qu'on l'appelloit autrefois Bethléem, comme il paroît par les lettres de *Loup de Ferrieres*. Les plus brillantes lumieres qui ont éclairé cette illustre Maison, sont *saint Aldric* Archevêque de *Sens*, *Alcuin*, *Loup de Ferrieres*, & dans les derniers siécles *Louis de Blanchefort*, qui peut en être consideré comme le restaurateur, puisqu'il en a rétabli les édifices, & qu'il l'a édifié luy-même par ses vertus & par la sainteté de sa vie, dont l'odeur depuis près de 200 ans s'est conservée jusqu'à present parmi le peuple. Il y a dans cette Abbaye deux Eglises, l'une desquelles est encore appellée Bethléem, & une Chapelle fort propre dédiée à la *sainte Vierge*, & deux Cloîtres. Pour ce qui est du Trésor, la Relique la plus précieuse qu'on y conserve, est le corps de saint *Aldric* Archevêque de Sens, & la piece la plus curieuse est un ancien Ciboire d'yvoire, dans lequel on conservoit le S. *Sacrement*. Cette Abbaye est à la presentation de M. le *Duc d'Orleans*, comme étant située dans son appanage. Elle a été fondée par *Clovis* I. Roy de *France* l'an 507. & c'est la quarantiéme Maison unie à la Congregation de S. *Maur*. 800 8000

MORIGNY.

M. le Besque de Majamville Chanoine de Chartres, le 8 Janvier 1711.

Morigny, en latin, *Morigniacum*, située à un petit quart de lieuë de la ville d'*Etampes*, vers les confins de la Beauce, sur la riviere de *Loüet*, & à douze petites lieuës de *Paris*. Elle fut fondée en 1106. Ce sont de *Grands Benedictins* qui occupent cette Abbaye, où les places sont fort bonnes. 465 4000

SAINT PIERRE.

M. de Brancas Aumônier du Roy, Agent du Clergé, Evêque de La Rochelle.

Saint Pierre de Melun, ou saint Pere de Melun, en latin, *sanctus Petrus de Meloduno*. Cette Abbaye est située dans le Fauxbourg de *saint Lienes* à *Melun*, sur

TITULAIRES. Florins. Reven.

la riviere de *Seine*, à dix lieuës au-dessus de Paris, & fondée en 546. Il y a la reforme. 700 4000

SAINT PIERRE LE VIF.

M. de l'Argentier.

Saint Pierre le Vif, en latin, *sanctus Petrus vivus Senonensis*, située au Fauxbourg de saint *Savinien* de la ville de *Sens*. C'est la premiere & principale Eglise après la Cathedrale de *Sens*. Elle est bâtie dans le premier Cimetiere des Chrétiens, où un grand nombre de Martyrs ont reçû l'honneur de la sepulture, & l'on compte jusqu'à quarante Archevêques de *Sens*, qui y sont enterrez. L'on prétend que *sainte Theodecilde*, qu'on fait fille du Roy *Clovis*, y bâtit un celebre Monastere, & qu'elle voulut y estre enterrée. On montre ses Reliques dans une belle Châsse, & une pierre qui fut trouvée dans son tombeau, sur laquelle étoient gravées ces paroles: *IV. Idus Julii transiit Theodecilda Regina*. Ce n'est pas la l'unique Relique qu'on conserve dans le tresor du monastere; on y montre encore un grand nombre de corps Saints, la plûpart du pays, dont les principaux sont de saint *Savinien* & de *saint Potentien*, qui reposent dans une belle Châsse d'argent que leur a donné le Roy *Robert*. Le chef de saint *Gregoire le Grand*, qu'on prétend y avoir, parut une Relique si authentique au Pape Urbain VIII. qu'il en demanda une parcelle, laquelle il garda toute sa vie, & la donna avant de mourir aux *Peres de l'Oratoire de Rome*. On est surpris que l'Abbaye de *Saint Pierre le Vif* subsiste encore avec tant de splendeur, puisqu'elle a été détruite neuf ou dix fois, tant par les Barbares & les ennemis de l'Etat, que par divers incendies. L'Eglise qui a été rebâtie par les Religieux Reformez de la Congregation de saint *Maur* est parfaitement belle, grande, delicate & éclairée. Le Chœur a quelque chose de majestueux, les chaires sont trés-bien travaillées. L'Autel est tout de marbre. Dans le fond est la Chapelle de la Vierge un peu élevée, dont les grandes colonnes

Titulaires.		Florins	Reven.
	colonnes de marbre font un trés-bel effet. Il y a dessous cette Chapelle une Eglise soûterraine, qui sert de Sacristie, où plusieurs Saints ont été enterrez. On prétend que sous la table où les Prêtres s'habillent pour dire la sainte Messe, il y a un puits profond, dans lequel les Idolâtres ont jetté les corps d'un grand nombre de Martyrs qu'ils avoient massacrez. Il y a des Auteurs qui disent que la Fondatrice de saint *Pierre le Vif*, la Princesse *Theodecilde* n'est point fille de *Clovis*, mais fille de Thierry, & petite fille de *Clovis*. Les Benedictins de la Congregation de saint *Maur* sont entrez à saint *Pierre le Vif*, l'an 1639. & c'est la soixante-septiéme Maison qui lui a été unie. . .	700	3000
	SAINT REMY-LEZ-SENS.		
Unie.	Saint Remy-lez-Sens, en latin, *sanctus Remigius Senonensis*, située près de la Ville de Sens, & fondée en 527. Elle est unie à perpetuité à la Cure de *Versailles*, possedée par les *Peres de la Mission*, & les places Monachales à l'Abbaye de S. *Pierre le Vif*. Elle étoit autrefois taxée à .	400	4000
	ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.		
	BARBEAUX.		
M de Canillac Comte de Lyon, le 8 Janvier 1721.	Barbeaux, autrefois Barbel, ou Port sacré, en latin, *Barbella, aliàs de sacro Portu*, Fille de l'Abbaye de *Prully*, située dans la *Brie*, sur la riviere de *Seine*, à 3 lieuës au-dessus de la Ville de *Melun*, & à 12 de *Paris*, près *Fontainebleau*. Cette Abbaye fut fondée par le Roy *Loüis* VII. dit *le jeune* le 15 Mars 1147. Il y est enterré devant le grand Autel, & c'est le Cardinal de *Furstemberg* qui a été Abbé de *Barbeaux*, qui a fait élever & raccommoder ce tombeau. Il y a d'autres tombeaux de gens de distinction & d'Abbez, tant dans l'Eglise que dans le Cloître. Cette Abbaye est nommée en latin dans le titre de la fondation *sanctus Petrus*, & ailleurs *sacer Portus*, ou *sequanæ Portus*, & *Barbellus*. Il y a la reforme, & par conséquent trés-bien bâtie.	800	6000

ESCHALIS

Titulaires. | Florins | Reven.

ESCHALIS.

M. de Courtenay.

Eschalis, ou Eschalles, en latin, *Eschalea, vel Escalaria, seu Escarlea, aut de Escaleriis*, Fille de l'Abbaye de *Fontenay*, & de la filiation de *Clairvaux*, située au Bailliage de *Sens*, à quatre lieuës de *Joigny*, & fondée le 11 des Kalendes d'Aoust, ou le 22. Juillet 1131. Cette Abbaye a été entierement ruinée, tant par les *Anglois* que par les *Huguenots*, & par les guerres civiles. Les Religieux travaillent à la reparer. Il y a devant le logis Abbatial une Fontaine d'eaux minerales, ausquelles on attribuë une grande vertu, principalement pour la gravelle. . . 1000 | 5000

FONTAINE-JEAN..

M. Charbonneau de Fortécuyere.

Fontaine-Jean, en latin, *Fons Joannis*, Fille de l'Abbaye de *Pontigny*, à six lieuës de *Montargis*, à trois de *Châteaurenard* dans le *Gatinois*. Plusieurs titres font connoître que cette Abbaye est de fondation Royale, & que *Pierre de Courtenay* qui l'a fit bâtir le 20 Mars 1124 y fit de grands biens avant son voyage de la *Terre sainte*. On y voit les tombeaux de plusieurs Princes de cette famille, avec le manteau Royal. *Guillaume* Archevêque de *Bourges* a été Abbé de *Fontaine-Jean*, qui selon quelques-uns, a été fondée par *Pierre de Courtenay* cinquiéme fils de *Loüis le Gros* Roy de *France*, qui n'oublia rien pour en faire une Abbaye illustre; mais les Heretiques animez par les exemples du Cardinal *Eudes de Châtillon* qui en étoit Abbé, & dont on montre l'infâme contrat de mariage avec *Isabeau de Haute Ville*, passé le premier Decembre 1564. l'ont tellement ruinée, qu'à peine y reste-t-il quelques vestiges de son ancienne splendeur. Le sept Octobre 1562. après avoir massacré quatre Religieux, ils brûlerent tous les bâtimens, & mirent l'Eglise, qui étoit grande & magnifique, dans l'état où on la voit aujourd'hui. Il n'en reste qu'une bien petite partie, dans laquelle on voit à côté du grand Autel un tombeau assez beau, où *Jacques de Courtenay* est representé avec le manteau Royal, & derriere

Titulaires. | Florins | Reven.

riere lui son frere *Jean de Courtenay*. Il y a quelques manuscrits dans cette Abbaye, entr'autres un *Eusebe* de Cesarée, avec des vignettes & des mignatures d'une grande beauté. . . . . 100 | 4000.

JOUY.

M. d'Argouges Evêque de Perigueux.

Jouy, ou Notre-Dame de Jouy, en latin, *Nostra Domina de Jouy, seu Joiacum*, Fille de l'Abbaye de *Pontigny*, située en *Brie*, dans la Forêt de son nom, à deux lieuës de *Provins*, & fondée le 14 Aoust 1124. Cette Abbaye est de l'étroite observance de *Citeaux*, & elle peut passer pour une des plus considerables de la reforme. L'entrée est belle, les Cloîtres grands, le Refectoire trés-propre, voûté & d'une juste étenduë, la Bibliotheque admirablement bien parquetée, & ornée d'une Menuiserie magnifique, mais peu remplie de Livres. Il y a pourtant environ cent Manuscrits trés-bien conservez, la plûpart de S. *Ambroise*, *saint Jerôme*, *saint Augustin*, *saint Bernard*, & d'*Hugues de saint Victor*. Il y a aussi une vie de *saint François* écrite par un de ses Religieux, qui l'avoit connu, & qui vivoit avant *saint Bonaventure*, Auteur de celle que nous avons de ce Saint. L'Eglise de l'Abbaïe de *Jouy* est fort grande, trés-propre & d'une belle étenduë ; mais il n'y a pour toute antiquité que le tombeau de *Simon de Beaulieu* Archevêque de *Bourges*, & Cardinal qui est devant le grand Autel. Sa mere & son frere ont leur sépulture dans le Cloître. . . . . 500. | 14000

PRULLY.

M. de Vaujouy. M l'Abbé d'Harcourt Beuvron s'en est demis le 17 Oct. 1713.

Prully, Pruilly, ou Preüilly, en latin, *de Prulliaco, seu Prulcio*, située sur la riviere de *Seine*, à deux lieuës de *Montereau-faut-yonne*, vers le levant d'Esté, & à 2 lieuës de *Braye-sur-Seine*. Elle est Fille de *Citeaux*, & la Communauté de *Citeaux* ayant acheté la terre, y commença la fondation de cette Abbaïe, & *Thibaud* Comte de Champagne l'acheva & la dota le 15 des Kalendes de Septembre 1118. D'autres disent 1116. Il y a la reforme, & si les

premiers

TITULAIRES.		Florins	Revenus
	premiers projets n'avoient point été interrompus, l'Abbaye de *Pruilly* passeroit devant *Clairvaux* & *Mormond*; mais si elle ne précede point ces deux illustres Abbaïes, elle a eu au moins l'honneur de les suivre immédiatement & d'être la cinquiéme fille de *Citeaux*. Les manuscrits de la Bibliotheque sont pour la plûpart de *saint Augustin*, de *saint Ambroise*, de *saint Jerome*, de *Paschase Radbert*, & de *saint Anselme*. On voit aussi un manuscrit de *Claudien, de Triplici statu animæ*; un du Diacre *Ferrand*, *ad Regiinum Comitem*, & un Commentaire de *George de Breteüil* sur l'*Exode*. L'Eglise, le Cloître, le Refectoire, les Jardins sont grands, mais la charité envers les pauvres dans le tems de famine est encore plus grande. Elle s'est perpetuée dans le Monastere, depuis que *saint Pierre de Tarentaise* en eut distribué aux pauvres toutes les provisions, & assuré les Religieux que rien ne leur manqueroit, tandis qu'ils seroient charitables. On voit devant l'Autel le tombeau de *Gautier* Evêque de *Chartres*, & dans le Cloître celui d'*Artaud* premier Abbé de *Pruilly*, que les Religieux saluent en entrant. Il y a des Auteurs qui disent que cette Abbaïe rapporte 8000 livres de rentes aux Religieux, & 12000 livres à l'Abbé. D'autres disent seulement 8000 livres.	200	8000
	CERCANCEAU.		
M. Coëtfy.	Cercanceau, en latin, *Sacracella, aut Cercamcellum*, Fille de l'Abbaye de la *Cour-Dieu*, située dans le *Gatinois*, sur la riviere de *Loing*, à deux lieuës de *Nemours*, & fondée & dotée en 1181. par *Philippe Auguste*. Elle vaut tant à l'Abbé qu'aux Religieux 4500 livres. . . .	200	4500
	VAULUISANT.		
M. Bouthillier de Chavigny Archevêque de Sens. Voyez ses autres Benefices à l'article de Sens.	Vauluisant, en latin, *Vallis lucida, aut Vallis lucens*, Fille de l'Abbaye de *Pruilly*, située à six lieuës de *Sens*, du côté de l'orient en Champagne, à une demie lieuë de *Villeneuve-l'Archevêque*, & à six de *Bray-sur-Seine*, & fondée		

Titulaires. dée le 5 des Kalendes d'Oct. 1129 ou 1127. par Artaud premier Abbé de *Preuilly*. L'Abbaïe de *Vauluisant* est une des plus considerables de l'étroite observance de *Citeaux*. L'Eglise est grande & delicate ; tous les lieux reguliers sont magnifiques, & bien entretenus, & les Jardins trés-beaux. D'où l'on peut conclure quel bien la reforme fait dans les Monasteres, puisque cette Abbaye, avant que d'avoir réçu l'étroite observance, étoit dans un état si pitoïable que les anciens la cederent avec plaisir aux reformez, pour celle de *Cercanceaux* qu'on leur avoit donnée. Le vaisseau de la Bibliotheque de l'Abbaïe de *Vauluisant* est trés-beau, les livres bien choisis & les manuscrits bien conservez. La plûpart sont des Peres de l'Eglise, sur tout de S. *Augustin*, de S. *Ambroise*, de *saint Jerôme*, d'*Origene*, de S. *Gregoire*, de *Bede*, de *Raban Maur*, & de S. *Bernard*. Outre les ouvrages de ces Peres, il y a encore l'Histoire de *Joseph*, l'Histoire Ecclesiastique d'*Angleterre* du venerable *Bede*, la Concorde des Evangelistes de *Zacharie de Chrysople*, *Lanfranc de Corpore Domini* ; les Sermons du Docteur *Jean d'Orleans*, les Sermons de *Maurice* Archevêque de *Paris*, les Sermons d'*Estienne de Langton* sur les petits Prophêtes, la Grammaire du Docteur *Guillaume*, & le livre du Cloître de l'ame, sous ce titre, *Hugonis de Fulleio Canonici & Prioris sancti Laurentii de Claustro materiali.* Il y avoit autrefois dans le Cloître de l'Abbaïe de *Vauluisant* plusieurs tombes de personnes de distinction ; mais elles ont eu le sort des monumens les plus considerables, qui ne sont pas à l'épreuve du tems, & quelques Religieux en ont seulement conservé les Epitaphes. Il y a des Auteurs qui disent que cette Abbaye ne rapporte que 16000 livres de rente. . . . . . . | Florins: 200 | Revenu: 10000

ABB. D'HOM. DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

CHATEAULANDON.

Le Pere de la Grange. Châteaulandon, ou saint Severin de Châteaulandon,

TITULAIRES. | Florin. | Reven.

en latin, *sanctus Severinus de Castro Nantonis*, située dans la petite ville de *Châteaulandon* en *Gatinois*, à deux lieuës de *Nemours*, à quatre de *Montargis* & de *Puiseau*, sur la petite riviere de *Fusin*, près celle de *Loing*, à six lieuës de *Sens*. Saint Severin retournant de *Paris* en son pays, s'arrêta au Diocése de *Sens* sur la montagne de *Châteaulandon*, où l'on avoit vû autrefois une petite Ville, sur les ruïnes de laquelle on avoit construit une petite Chapelle de bois. Il y demeura avec deux Prêtres qui y vivoient en solitude, & les deux compagnons de son voyage. Il y mourut en 507, & y fut enterré. Les miracles qui se firent à son tombeau, rendirent le lieu celebre, & porterent le Roi *Childebert* vers le milieu du sixiéme siécle à y bâtir une Eglise. Le concours des peuples y fit ensuite un si grand assemblage de maisons, que l'ancienne ville s'y retablit sous le nom de *Châteaulandon*, c'est-à-dire, ville de *Nanton*. On la partagea depuis en 4 Paroisses, dont les Prêtres vivant en communauté, firent profession avec leur Abbé ou Superieur *Garnier*, d'embrasser la regle de *saint Augustin*, sous le nom de *Chanoines Reguliers* au douziéme siécle. La Ville & l'Abbaïe furent ruinées par les *Anglois* au quinziéme siécle; mais l'Abbaïe avec l'Eglise de *saint Severin* fut rebâtie ensuite par l'Abbé *Jacques d'Aubusson*, qui y introduisit la reforme de *Windesheim* en *Gueldres*, vers l'an 1480. Il y a dans la Bibliotheque de cette Abbaïe peu de manuscrits; le principal contient les Lettres de *Rusbroch*, l'un des plus fameux contemplatifs de son tems, qui avoit mis autrefois la reforme dans cette Abbaïe qui est reguliere, & maintenant possedée par les *Chanoines Reguliers* de *saint Augustin* de la Congregation de *France*, dite de *sainte Geneviéve*. . . . . . . 600. 800.

SAINT EUGENE.

M. de Longueruë.

Saint Eugene, en latin, *sanctus Eugenius propè Senonas*, située près de la Ville de *Sens*. Je n'en ai point trouvé d'autres

Titulaires.		Florins	Reven.
	d'autres mémoires ; mais j'ai trouvé que l'Abbaïe de S. *Eugene* & celle de S. *Jean de Sens*, n'en faisoient qu'une.	100	2000

SAINT JACQUES.

M. Pajot. Saint Jacques de Provins, en latin, *sanctus Jacobus de Provino*, située dans la ville de *Provins* en *Brie*, à quatre lieuës de la *Seine*, à dix de *Melun*, à seize de *Troyes*, & à 18 de *Paris*, sur la petite riviere de *Vouzie*, qui se décharge dans la *Marne*, & fondée en 1124. M. François d'*Aligre* fut nommé Abbé Commendataire de cette Abbaïe par le Roy *Loüis* XIII. au mois d'Avril 1643. & il mourut le 21 Janvier 1712. âgé de 92 ans On ne sçauroit décrire tout le bien qu'il a fait à cette Abbaye, où sont les Chanoines Reguliers de *saint Augustin* de la Congregation de *France*, dite de *sainte Geneviéve*. Il y a des Auteurs qui disent que cette Abbaye ne reçut que 7050 l. de revenu pour l'Abbé, & 4050 l. pour les Moines ; & d'autres disent qu'elle rapporte 15000 livres. . . . . — 250 — 15000

SAINT JEAN DE SENS.

Unie à l'Archevêché de Sens. Saint Jean de Sens, ou saint Jean-lez Sens, en latin, *sanctus Joannes Senonensis*, située dans la ville de *Sens*, près l'Abbaye de *saint Pierre le Vif*. Elle a été bâtie pour des Filles, par *saint Heraclite* Archevêque de *Sens*, qui siégeoit en 507 Dans le neuviéme siécle, cette Abbaye fut donnée aux *Chanoines Reguliers*. Il ne reste plus de l'Eglise que le Chœur & le tour des Chapelles qui sont fort belles & fort propres La Mense Abbatiale a été unie à perpetuité à l'Archevêché de Sens l'an 1607. Ce sont les *Chanoines Reguliers* de *saint Augustin* de la Congregation de *France*, dite de *sainte Geneviéve*, qui occupent maintenant cette Abbaye, qui étoit taxée autrefois à . . — 500 — 6000

LE JARD.

M. du Four de Longuerue. Le Jard, ou Jard, en latin, *Sanctus Joannes de Jardo*,

 située

Titulaires		Florin	Reven.
	ſituée en Brie, à une lieuë de Melun : elle commença par le Prieuré de *la Miſericorde de Dieu*, appellé *Jard*. L'an 1171. elle fût nommée de *ſainte Marie de Pacy*. Cette Inſtitution fut approuvée par le Pape *Alexandre* III. *Michel* Archevêque de Sens convertit le Prieuré en Abbaye en 1194. & *Adele*, Reine de France, ayant bâti un Monaſtere dans ſon Palais du *Jard*, y tranſporta les *Chanoines Réguliers* de Pacy en 1203. L'on voit dans l'Egliſe de cette Abbaye pluſieurs tombeaux des Vicomtes de Melun; & devant l'Autel celui de *Jean de Melun*, Evêque de Poitiers. L'Abbaye du *Jard* eſt poſſedée par les *Chanoines Réguliers* de ſaint Auguſtin de la Congregation de *France*, dite de *ſainte Genevieve*.	125	5000
	ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.		
	DILOT.		
M. Iſarn de Villefort, en 1711.	Dilot ou Dilo, en Latin, *Dei Locus*, ſituée à ſix lieuës de Sens, fille du *Val-Secret*, & fondée en 1235.	80	1600
	S. PAUL SUR VANNE LEZ-SENS.		
M. de Rouville.	Saint Paul ſur Vanne lez-Sens, en Latin, *ſanctus Paulus*, ſituée prés de Sens, & fondée l'an 1220. ou 1221. par *Pierre de Corbeil*, Archevêque de Sens, ſur la riviere de Vanne.	100	1210
	ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.		
	LA POMMERAYE.		
Madame de Crenan.	La Pommeraye, en Latin, *Pomaria*, *Pomeriæ*, *vel Pomarium*, ſituée d'abord à deux lieuës de Sens, & fondée l'an 1180. par *Mathilde*, Comteſſe de *Blois*, qui y a eſté enterrée avec ſon mari. Cette Abbaye étoit réduite à cinq ou ſix Religieuſes, ſans diſcipline, lorſque Madame *Batilde de Harlay*, Religieuſe de *Chelles*, en fut nommée Abbeſſe. Cette vertueuſe Dame ne croyant pas pouvoir entretenir la régularité dans une Abbaye champêtre preſque ruinée, & avec ſi peu de ſujets aſſez mal diſpoſez, la transfera à Sens au Faubourg de cette Ville en 1622.		

d'autres

TITULAIRES. d'autres disent en 1659. cette Abbaye est belle, & bien bâtie à la moderne ; car Madame de *Harlay* l'a entierement rétablie dans une bonne observance, par sa sagesse & son œconomie, & l'a mis en état d'avoir jusqu'à soixante Religieuses. Sa sœur a marché sur ses traces, & Madame de *Crenant* les a suivies. Les Abbesses de la Pommeraye ne portent point de Croix, contre la coûtume des autres Abbesses & par un effet d'humilité. Cette Maison n'a rien de somptueux, mais on y a toutes les commoditez ; l'enclos est fort grand, & renferme prez, vignes, bois, eaux, arbres fruitiers, & jardin potager ; & tout cela est disposé de telle maniere que l'on y a joint l'agréable au commode. . . . . — Florins — Reven. 6000

VILLECHASSON.

N. Villechasson autrefois Rosoy ou Roselles, en Latin, *Rosetum vel Roseta*, située à trois lieuës de Sens, entre le Nord & le Couchant, à une lieuë de *Pont sur Yonne*, elle a esté richement dotée par *Pierre de Courtenay*. . 4000

ABB. DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LA COUR NOTRE-DAME.

Unie à Citeaux. La Cour Nôtre-Dame, en Latin, *Curia Beatæ Mariæ*, située au Senonois, Paroisse de *Vilvis*, prés de *Pont sur Yonne*, & fondée en 1225. 4000

LE LIS.

Madame d'Aspremont, en Novembre 1710. Le Lis, en Latin, *Lilium Beatæ Mariæ, seu Beata Maria Regalis*, située à une lieuë de Melun, & fondée vers l'an 1230. par la Reine *Blanche*, & par le Roy *saint Louis* son fils ; car les titres du Monastere donnent la qualité de Fondateur à *saint Louis*, qui quelquefois se nomme seul Fondateur, & d'autres fois conjointement avec sa mere ; & il y a bien de l'apparence que l'un & l'autre ont également contribué à l'établissement de cette Maison : quoiqu'il en soit, elle est belle, & se ressent de sa fondation Royale On y conserve sous l'Autel le cœur de la Reine *Blanche*, qui

qui voulut être enterrée à *Maubuisson* : le Cilice de *saint Louis*, qui est trés-rude: un os du bras & quelques-uns des doigts de ce saint Roy, dont *Philippe le Hardy* son fils fit present au Monastere. Cette Abbaye ayant perdu le premier esprit de son Ordre; Madame *de la Trimouille* qui en fut Abbesse, en fit une Maison de benediction, par le soin qu'elle eût d'y établir la réforme. Pour mieux réussir dans ce dessein, elle se retira quelque temps chez les Meres *Carmelites de Paris*, & prît d'elles l'esprit de Retraite, d'Oraison, de Pénitence, & même leur habit; que les Religieuses du *Lys*, néanmoins, ont quitté depuis, pour reprendre celui de Citeaux; quoiqu'elles se soient soustraites à l'Ordre pour se soûmettre à l'Ordinaire. Le Soleil où l'on expose le *saint Sacrement* est le plus magnifique que l'on voye, & d'un prix inestimable; c'est le monument de la pieté d'une sainte Abbesse, qui ayant ramassé pendant plus de vingt ans tout ce qu'elle avoit pû d'argenterie & de pierreries des filles de qualité qu'elle avoit reçûës à profession, fit un sacrifice à Dieu de ce qui avoit servi à la vanité du monde. La Reine Mere de *Louis* XIV. fût avertie du dessein de cette pieuse Abbesse, & y contribua beaucoup en lui envoyant cent diamans pour enrichir le Soleil; mais on dit que le porteur en déroba quarante. Ce qu'il donna, toutefois, est si riche & si précieux, qu'on ne s'apperçoit pas du vol. La façon de l'ouvrage est encore plus estimée; car on assure que chaque rayon du Soleil a coûté cinq cens livres de façon. Pour ce qui est du vaisseau, sa base, qui est de vermeil doré, a la forme d'un Autel, sur lequel s'éleve une coupe d'or, de la hauteur & façon d'un petit Calice, duquel sort un Soleil d'or garni de perles & diamans. La Communauté du *Lys*, est ordinairement de quarante-cinq Religieuses.

LA JOYE LEZ-NEMOURS.

Madame de Montmorin de S. Herem.

La Joye lès-Nemours, en Latin, *Gaudium Beatæ Maria*

riæ Nemorii, *vel Nemorosii*, fille de l'Abbaye de Citeaux, située en Gâtinois, prés de Nemours, sur la gauche de la riviere de *Loing* au Canal de *Briare*; & fondée par *Gauthier*, Seigneur de *Nemours*, l'an 1181.

MONT NOSTRE-DAME LEZ-PROVINS.

Madame Dauvet des Marets.

Mont Nôtre-Dame lès-Provins, autrefois les Filles-Dieu, en Latin *Mons nostræ Dominæ*, *vel sancta Maria de Monte Pruvinensi*, *seu sancta* Maria *de Monte propè*, *aut juxta Provinum*, fille de l'Abbaye de *Preuilly*, située à un quart de lieuë de Provins en Brie, & fondée l'an 1225. d'autres disent l'an 1230. par *Thibault* Roy de *Navarre*, Comte Palatin de Champagne & de Brie: d'autres mettent la fondation de cette Abbaye vers l'an 1236. & disent qu'elle fut brûlée l'an 1298. & ensuite pillée par les Anglois, au commencement du quinziéme siecle. L'Abbé de Citeaux dispersa les Religieuses en differentes Maisons de son Ordre, mit l'Abbesse au Trésor en Normandie, & réunit le revenu à l'Abbaye de Preüilly, dont l'Abbé envoya depuis un de ses Religieux sur les lieux, tant pour avoir soin du temporel, que pour acquiter les Messes qui étoient de fondation. Le Religieux dans la suite prit la qualité de Prieur en titre du *Mont Nôtre-Dame*. Les choses demeurerent en cet état jusqu'en 1648. que Dom *Nicolas des Lyons*, Religieux de *Preuilly*, & Prieur du Mont Nôtre-Dame, remit les choses en leur premier état. Un jour que ce Religieux étoit dans sa chambre, un essein de mouches y vint fondre tout à coup: il fit tout ce qu'il pût pour le dissiper; mais fort inutilement. Alors son esprit fût saisi de cette pensée: autrefois cette Maison a esté habitée par de saintes Vierges, qui par la douceur de leur vie ressemblent à des abeilles: Dieu ne voudroit-il pas me faire connoître par cet évenement, que je dois y rétablir des abeilles spirituelles, & remettre les choses en leur premier état. Comme il rouloit cette pensée en son esprit, un de ses amis le trouvant tout pensif, & ayant sçû

de

Titulaires. de lui le sujet, le confirma dans cette pensée, & lui suggera de résigner en Cour de *Rome* son Benefice à *Madame d'Auvet des Marets*, Abbesse du *Mont sainte Catherine*; ce qu'il fit à l'instant. On fit venir des Bulles de *Rome*: on demande le consentement du Roy; on fit faire à la nouvelle Abbesse son noviciat au Monastere de *saint Jean-Benoist*: elle fit sa profession entre les mains de M. l'Abbé de Citeaux, ou d'un de ses Subdeleguez; & depuis ce temps-là, Dieu a donné une telle benediction à cette Abbaye, qu'il y a au moins vingt-quatre Religieuses qui n'ont cependant qu'un très-modique revenu.

Florins. Revenu. 6000.

VILLIERS AUX NONNAINS.

Madame de Clermont de Châte, & Madame de Berton Crillon, Coadjutrice, en Mars 1712.

Villiers aux Nonnains, en Latin, *Villare seu Villarium*, fille de l'Abbaye de Citeaux, située dans le *Hurepoix* en *l'Isle de France*, prés *la Ferté Alais*. *Villiers*, dans son principe, étoit une Maison qui appartenoit aux *Jacobins de Paris* de la rue *saint Jacques*; mais comme ces Religieux, dans un de leurs premiers Chapitres generaux, resolurent de vivre dans une extréme pauvreté & sans revenus: ils cederent ce lieu, & tout ce qui en dépendoit, à l'Ordre de Citeaux, qui y bâtit un Monastere de Filles. L'Abbaye de Villiers est de fondation Royale. C'est dans l'Eglise de ce Monastere que le Pere *Menestrier*, Jesuite, découvrit le tombeau d'*Agnés de Russie*, femme du Roy *Henri* I. Ce monument est une tombe plate, dont les extrémitez sont rompuës. La figure de cette Reine y est gravée, ayant sur sa tête une couronne, faite à peu-prés comme les bonnets que portent les Electeurs: il y a un retour en demi-cercle, où commence son Epitaphe, en ces termes: *Hic jacet Domina Agnes uxor quondam Henrici Regis*, le reste est rompu: & sur l'autre retour on lit, *eorum per misericordiam Dei requiescant in pace.* Ce fragment d'Epitaphe suffit pour refuter quelques-uns de nos Historiens, qui disent qu'elle s'appelloit *Anne*; & qu'ayant épousé en secondes nôces *Raoul de Peronné*, Comte de *Crepy* & de

Titulaires.		Florins	Reven.
	de *Valois*, elle s'en retourna *en Russie*, son pays.		1500

PRIEUREZ D'HOMMES.

M. Leuze. Saint Blaise du Grand Puys, est de l'Ordre de saint Benoist ; & il dépend de l'Abbaye de saint Denis en France. Le Roy y nomme au lieu & place de l'Abbé.

Uni. Saint Sauveur de Melun, est de l'Ordre de saint Augustin, & uni à la Collegiale du lieu. Ce Prieuré est en regle & Conventuel.

N. Saint George de la Grange, est de l'Ordre de saint Augustin du *Val des Ecoliers*.

Uni. Saint Franchart, est de l'Ordre de saint Augustin, & uni aux Mathurins de Fontainebleau.

M. Sevin. Dimonne ou Ansourchu, est de l'Ordre de Grammont. — 4000

Saint Maurice de Sens, ou Vieuxpou, est de l'Ordre de Grammont, & situé prés de la Ville de Sens. Il a été fondé l'an 1172. par *Dreux de Mellote*, Seigneur de *Loches* & de *saint Maurice* : Il y a sept à huit bons Solitaires qui font revivre dans leurs personnes le premier esprit de *saint Estienne de Grammont* leur pere. Leur Monastere est fort petit & fort pauvre : ils ne vivent presque que de légumes, & n'usent que trés rarement de poisson ; depuis la *Toussaint* jusqu'à *Noël*, & depuis la *Septuagesime* jusqu'à *Pâques*, ils ne mangent ni œufs, ni beure, ni fromage. . . . . — 3000

PRIEURE' DE FILLES.

Madame Pigray, le 22. Novembre 1721. Dannemarie, est de l'Ordre de saint Augustin.

EGLISES COLLEGIALES.

Nôtre-Dame d'Estampes, à douze lieuës de Paris, fondée par le Roy *Robert*, pour un Chantre & dix Chanoines.

Nôtre-Dame de Melun, à dix lieuës de Paris,

TITULAIRES. située dans l'Isle, & l'une des quatre que *Charlemagne* a fait bâtir, est composé d'un Chantre, & de sept Chanoines; l'Archevêque de Sens n'a dans ce Chapitre qu'une Prébende à sa nomination. Florins Reven.

A l'égard des Doyennez, Chantreries, Prevôtez, & vingt-quatre Prébendes de *saint Quiriace de Provins*; des six Prebendes du Château de Provins, & des vingt-quatre Prebendes de Nôtre-Dame de la même Ville; le Roy & l'Archevêque y nomment alternativement, & l'on peut voir l'article des Chapitres du Diocese de Sens, qui est aprés l'article de l'Archevêché de Sens, afin de ne point répeter ici les mêmes choses.



EVECHE'

TITULAIRES. | Florins | Revenus

EVÊCHÉ DE TROYES.

M. Jacques Benigne Bossuet, Abbé de S. Lucien de Beauvais, O. de S. Benoist. L'ancien Evêque de Troïes. M. François Bouthillier de Chavigny Docteur de la Maison & société de Sorbonne, Abbé de Sellieres, O. de Citeaux, D. de Troïes, Prieur de Pont sur Seine & de Marnay.

TROYES, en latin, *Trecensis*, ville capitale de la Province de *Champagne*, quoiqu'elle n'ait à present aucune prérogative au-dessus de plusieurs autres. Elle est de la quatriéme *Lionnoise* dans l'exarcat des *Gaules*, & située sur la riviere de Seine, où elle se sépare, & fait une trés-longue Isle, à huit lieuës de *Bar-sur-Aube*, à 12 de *Nogent-sur-Seine*, à 22 de Langres, à 32 de Dijon, & à 34 de *Paris*. Troyes est un Evêché suffragant de Sens dès le troisiéme siécle, selon quelques Auteurs; cependant on ne sçait point la suite de ses Evêques, jusqu'à S. *Loup*, qui en 426. après saint *Ours* a été un des plus celebres Prélats des *Gaules*, dans le tems qu'elles furent ravagées par *Attila*, & qui mourut en 478. saint *Prudence* fut fait Evêque de *Troyes* au neuviéme siécle, sous *Charles le Chauve*. Quelques Auteurs prétendent que l'Evêché de *Troyes* reconnoit saint *Amator*, qui vivoit vers l'an 340. pour son premier Prélat, & on en compte 82 depuis ce Saint jusqu'à M. *Bossuet*, qui en est aujourd'hui Evêque. L'Eglise Cathedrale de *Troyes* est dédiée à S. *Pierre*. Elle est magnifique tant en dedans qu'en dehors. Son portail est orné de plusieurs figures, & de bas reliefs trés-bien travaillez. Trois grandes portes en font la face, où s'éleve une haute tour quarrée, dans laquelle on voit une des plus grosses cloches de *France*. Enfin cette Cathedrale est une des plus belles du Royaume, soit pour la grandeur, la largeur, l'élevation & les ouvertures, soit pour les ornemens & les sacrées Reliques qu'on y conserve. Les principales sont un morceau de la *vraie Croix* de 8 ou 10 pouces de longueur, avec les deux croisons, sur lesquelles il y a deux émaux, où sont gravés des caracteres grecs qui en

TITULAIRES. Florins Revcn.

font foy. Le baſſin, dont on prétend que *Notre Seigneur* ſe ſervit à la Cêne, lorſqu'il lava les pieds à ſes Diſciples, dans le fond duquel on voit un beau ſmaragde, & autour on lit quatre vers grecs, qui prouvent ſon antiquité ; le crâne de *ſaint Philippe* Apôtre, dans un trés-beau Reliquaire, orné de la couronne du Comte *Henry*. Cette couronne eſt d'or, enrichie de pierres precieuſes, qui ſont toutes enchaſſées dans une petite couronne ducale d'or. Le pied de *ſainte Marguerite* en chair & en os, trés-palpable dans un riche Reliquaire d'or, orné d'un grand nombre d'émaux, qui repreſentent la vie & le martyre de la Sainte. Le rochet de *ſaint Thomas de Cantorberi*, d'une toile trés-fine fait en façon d'une grande tunique, ſur lequel on voit encore des endroits tachez de ſa cervelle ; quoiqu'il ſoit conſervé dans un lieu tres-humide, il répand néanmoins une odeur digne d'admiration. C'eſt dans l'Egliſe Cathedrale qu'on voit la ſepulture du ſçavant *Nicolas Camuſat*, qui en étoit Chanoine.

Le Chapitre de l'Egliſe Cathedrale de *Troyes* eſt compoſé d'un Doyen, d'un Tréſorier, d'un Chantre, d'un ſous-Chantre, d'un Grand Archidiacre, des Archidiacres de *Sezanne*, des *Arcs*, de *Brienne* & de *Margueries*, de trente-ſept Chanoines, & de 4 autres Chanoines de la Chapelle de *Notre-Dame*. Les trente-ſept Canonicats valent environ 600 livres de revenu chacun ; mais ceux de *Notre-Dame* ne ſont que de 250 livres. Les Canonicats ſont à la collation du Roy, & de l'Evêque alternativement.

Le Dioceſe de *Troyes* renferme 372 Paroiſſes, & 98. Annexes, diviſées en 8 Doyennez ſous cinq Archidiacres.

Lorſque les Eveques de *Troyes* font leur premiere entrée dans cette Ville, la veille de la ceremonie l'Evêque doit venir à l'Abbaye de *Notre-Dame aux Nonains*, monté ſur une mule, qui reſte à l'Abbeſſe, il y paſſe la nuit, & le lit où il couche, lui appartient. Le lendemain l'Abbeſſe le conduit dans le Chapitre du Monaſtere, le revête de

TITULAIRES. | Florins. | Reven.

de ses habits Pontificaux, lui met la chappe sur le dos, la mitre sur la tête, & la croix en main, & en exige un serment sur l'Evangile de garder les privileges & franchises de cette Abbaye, & le Prélat en donne un acte par écrit à l'Abbesse. Après cela l'Abbesse le conduit au grand Autel de l'Eglise de l'Abbaye, où après avoir fait les mêmes ceremonies qu'elle a faites dans le Chapitre, elle le presente au Clergé, en s'adressant au Doyen du Chapitre, & leur disant, *Voilà votre Evêque que je vous presente.* Ensuite le Prélat est porté processionnellement dans une chaise couverte d'un poële, depuis l'Abbaïe de *Notre-Dame* jusqu'à la Cathedrale, par les Barons d'*Anglure*, de *saint Just*, *des Moulins*, & *Riviere Banale de Mery sur Seine*, & de *Poussey*, lesquels étant à genoux lui rendent foi & hommage. Cette cerémonie a été constamment observée jusqu'à *François Bouthillier de Chavigny*, qui s'en dispensa, lorsqu'il prit possession de l'Evêché de *Troyes*, qui contient 20 Abbaïes.

Le Chapitre de *saint Estienne* est dans la ville de Troïes, & j'en parle dans l'article des Eglises Collegiales, après les Abbayes & Prieurés de ce Diocése. Le Chapitre de S. *Urbain* est aussi dans la ville de *Troyes*, & j'en parle au même endroit. Celui de *saint Nicolas* dans la ville de *Sezanne en Brie* est de la fondation des Comtes de *Champagne*, & son revenu est de trois mille livres pour 12 Chanoines, dont il est composé, mais il n'est point de collation Royale. Le College est occupé par les *Peres de l'Oratoire*, & le Seminaire par les *Prêtres de la Congregation de la Mission de saint Lazare*. . . . . | 2500 | 3000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

MOUTIERS LA CELLE.

M. Berard de Breteüil.

Moutiers la Celle, en latin, *Cella sancti Petri Trecensis*, située à une demie lieuë de Troyes, dans un lieu fort marecageux & mal sain. *Saint Frobert* natif de Troyes bâtit

ce

		Florins	Reven.
	cé Monastere vers l'an 653. en un lieu appellé l'*Isle Germanique*. Il fut nommé d'abord la *Celle de saint Frobert* du nom de son Fondateur & de son premier Abbé, puis la *Celle de saint Pierre*, sous le nom duquel il étoit dédié; après la *Celle de Bobin* du nom d'un Evêque de Troyes son Bienfaiteur. Cette Abbaye conserve les Reliques de *saint Frobert*, avec celles de *saint Bobin* & de plusieurs autres Saints. Elle a donné à l'ordre Monastique le grand S. *Robert* Fondateur de l'Ordre de *Citeaux*, & à l'Eglise le fameux *Pierre de Celle*, qui en fut premierement Abbé, ensuite de *saint Remi de Reims*, puis Evêque de *Chartres*. Elle a aussi tiré du Monastere de *Marmoutier* l'Abbé *Gauzmarus*, qui assista au Concile de *Clermont*, & comme je crois, l'Abbé *Bernard*, qui fut élû à la persuasion d'*Albert* Abbé de *Marmoutier*. Quoique l'Abbaye de *Moutiers-la-Celle* ait conservé peu de chose de son ancienne splendeur, l'Eglise néanmoins est une des plus belles du Diocese de Toyes, & l'on est sur-tout frappé de la beauté de ses vitres peintes. Toutes les figures qui sont à la Chapelle de la *Vierge*, celle de *saint Jean* sur la porte du collatéral, & celle de l'*Ecce Homo*, qui est dans le Cloître, sont admirables Les *Benedictins* de la Congregation de *saint Vannes*, y ont introduit leur reforme. Leur revenu est de 4000 livres, & pour l'Abbé.	1000	3000

MOUTIER RAME'.

M. l'Abbé d'Antin le 15 Aoust 1711. & nommé à l'Evêché de Langres en Avril 1724.	Moutier Ramé, ou Montier-Ramey, & par corruption Montiramé, en latin, *Arremarum, vel Monasterium Arremarense, aut Monasterium Adremari*, située en *Champagne*, sur la petite riviere de *Barse*, à 4 lieuës de Troyes, vers la ville de *Bar-sur-Aube*, l'an 837. sous *Louis le Débonnaire*; & fondée par *Adremar* ou *Arremar*, dont elle porta le nom. Le corps de *saint Victor*, dit S. *Victre* d'*Arcis-sur-Aube* en *Champagne*, fut enterré dans sa Cellule de *Saturniac*, à trois petites lieuës de cette Ville. Il fut transporté		

Titulaires. | Florin | Reven.

porté depuis dans le Monastere du *Manoir de Corbon*, appellé *Montier-Ramey*. Ce fut à cette occasion que ce Saint fut choisi pour Patron du lieu, & saint *Bernard* en a composé l'Office, que nous avons dans ses ouvrages. L'Eglise de *Montier-Ramé* est assez belle, & *les Benedictins de la Congregation de saint Vannes* l'occupent. C'est de *Montier-Ramey* qu'étoit profés le fameux *Nicolas de Clairvaux*, & il en sortit pour se faire Religieux à *Clairvaux*. Il sçut si bien captiver l'amitié de *saint Bernard*, que ce Saint Abbé le fit son Secretaire, mais abusant de la confiance qu'avoit en lui un si bon maître, il tomba dans les dernier desordres, & méme dans l'apostasie. Après une chûte si déplorable, il ne fit qu'errer jusqu'après la mort de saint Bernard, qu'il se retira en son premier Monastere de *Moutier-Ramé*, où par son adresse & la subtilité de son esprit, il sçut gagner l'amitié des Grands du siécle. Heureux, si par sa penitence il avoit sçu gagner celle de Dieu. 1000 | 12000.

NESLE LA REPOSTE.

M. Gaste. Nesle la Reposte, en latin, *sancta Maria de Nigella absconditа*, située en *Brie*, près du Bourg de *Villenoce*. Il n'y a rien de remarquable que le portail de l'ancienne Eglise, que les *Benedictins de la Congregation de saint Vannes*, qui possedent cette Abbaye ont transferé à la nouvelle, & que le *Pere Mabillon* a eu soin de faire graver en ses Annales. Je n'ai point trouvé la fondation de cette Abbaye. 200 | 1600

Pelletier fait mention, pag. 113. d'une autre Abbaye, sous le nom de Nesle, *de l'Ordre de* saint Benoist; *mais il n'en parle point dans la seconde partie de son ouvrage, qui en est l'essentiel, ni dans la table; ce qui me fait croire qu'il s'est peut-être trompé, ou que c'est une faute d'impression.*

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

L'ARIVOUR.

M. de Vienne. L'Arivour, ou Arrivour, ou la Rivour, en latin, *Ripartorium*,

TITULAIRES. | Florins | Revenu

Conseiller au Parlement de Paris.

partorium, *seu Arripatorium*, Fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, située en *Champagne*, dans le Village du même nom, à deux lieuës de Troyes du côté de l'Orient, & fondée le 10 ou le 13 Avril 1140. par *Hatton* Evêque de *Troyes*. S. Bernard y mit pour premier Abbé *Alain*, qui fut depuis Evêque d'*Auxerre*, & après avoir gouverné saintement son Diocese durant quelques années, il renonça à l'Episcopat, reprit les exercices de son premier état, & voulut être enterré à *Clairvaux*, lieu de sa profession. L'Abbaye de *Larivour* & l'Eglise sont toutes bâties de briques & assez belles. Le retable de l'Autel est quelque chose d'admirable; il est fait d'un jaspe de *Venise*. On y voit la vie de la *Vierge* en bas relief, d'un travail, qui semble surpasser l'art. Toutes les figures sont admirables, & il y en a, si l'on en veut croire *Girardon*, le plus fameux Sculpteur qui ait été de nos jours, qu'on ne payeroit pas leur pesant d'or. La Balustrade de la Chapelle de *saint Bernard* & de la Chapelle suivante sont d'un travail presque semblable. On voit dans un autre Chapelle un tableau de *Michel Ange* ou de *Raphaël*; c'est une descente de la Croix, où la *sainte Vierge* paroît aussi morte que son fils, & trois autres femmes avec des attitudes differentes. Les chaires du Chœur ressentent la simplicité du tems de saint Bernard; aussi-bien que l'ancien Dortoir. Les Manuscrits de cette Abbaye ne sont pas en grand nombre, mais ils sont assez bons. . . 1500 | 6000

BOULENCOURT.

M. Catellan Evêque de Valence.

Boulencourt, ou Boulancour, en latin, *Bulencuria, seu Bullencuria, aut Burlencuria*, Fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, situeé en *Champagne*, à dix lieuës de *Troyes*, & fondée le 4 des Nones de Mars 1149. pour des Chanoines Reguliers, qui la cederent l'an 1149. D'autres disent en 1152. à saint Bernard. Il y avoit tout proche un Monastere de Filles, où l'on dit, que *sainte Asceline* cousine germaine de *saint Bernard* étoit Religieuse, aujourd'hui il n'y

Titulaires.		Florins	Revenus
	n'y a plus qu'une grange & une petite Chapelle. L'Abbaye de *Boulencourt* étoit autrefois si considerable, qu'on y comptoit environ deux cens Religieux, & l'Abbé de *Clairvaux* fut obligé de reduire ce nombre à celui de cent soixante, & aujourd'hui il n'y a que cinq Religieux, & souvent ils ne sont que trois. Grand Dieu quelle metamorphose ! On voit dans l'Eglise du côté de l'Evangile le tombeau de *sainte Asceline* fait en forme d'autel, sur lequel on dit la Messe. Un peu plus bas du même côté, il y a un autre tombeau élevé. Du côté de l'Epître on voit le superbe Mausolée qu'*Elion d'Amoncour* Abbé de Boulencour, se fit bâtir de son vivant, & qui passe les bornes de la modestie, que doit avoir un Abbé en cette rencontre. Il y a plusieurs autres tombeaux. Cette Abbaye rapporte 3000 livres aux Religieux, & à l'Abbé 5000 liv. . .	140	5000

RAMERU.

Dom Fit Hubert.	Rameru, ou la Pieté-lez Rameru, en latin, *Pietas Nostræ Dominæ de Rameru, seu Ramerudense Monasterium, aut Ramerucum & Ramerudum*, Fille de l'Abbaye de *Citeaux*, située en *Champagne* dans le Bourg du même nom, sur la riviere d'*Aube* entre *Vitry-le-François & Troyes*, presque à pareille distance de l'une & l'autre Ville; c'est-à-dire, à sept lieuës, & à cinq quarts de lieuës d'*Arcis* vers le levant. *Rameru* est celebre par le martyre & le culte de S. Bauslenge. Cette Abbaye fut fondée par *Erard* Comte de Brienne, & *Philippe de Champagne* sa femme, pour des Filles en 1260. & elle fut donnée à des Religieux du même Ordre en 1440. D'autres disent en 1490. Cette Abbaye est reformée & reguliere.	100	2000

RECLUS.

Monsieur Doé Chanoine de Troyes.	Reclus, ou le Reclus, en latin, *Nostra Domina de Recluso, vel Reclusium*, Fille de l'Abbaye de *Vauclair*, située en *Champagne*, & bâtie par saint Bernard, au commencement		

Titulaires		Florins	Reven.
	du douziéme siecle. *Henry* Comte de *Champagne* la dota en 1164. D'autres disent qu'elle a été fondée le 6 des Ides de Janvier 1141. Il y a la reforme.	180	3000

SELLIERES.

M. François Bouthillier de Chavigny ancien Evêque de Troyes.	Sellieres, en latin, *Sigillaria*, *Saleria*, *seu Sceleria*, Fille de l'Abbaye de *Joüy*; d'autres disent de *Pontigny*, située en *Champagne*, près de *Pont-sur-Seine*, & fondée en 1167. L'on trouve dans cette Abbaye un Antiphonaire, à la tête duquel est le traité du chant composé par S. *Bernard*. Cette Abbaye vaut 2000 liv. pour les Moines, & 4000 liv. à l'Abbé.	200.	4000

ABB D'HOM. DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

CHANTEMERLE.

M. de Montevqy.	Chantemerle, en latin, *de Cantu merulæ*, située en *Champagne*, à douze lieuës de *Troyes*, & à trois lieuës de la riviere d'Aube, où elle tombe dans la *Seine*. Cette Abbaïe a été fondée l'an 1165. & les Religieux ont été transferez dans l'Abbaïe de *saint Loup de Troyes*. Il y a la reforme à *Chantemerle*.	120	2000.

SAINT LOUP.

M. Bouthillier de Chavigny Archevêque de Sens.

Saint Loup, en latin, *sanctus Lupus Trecensis*, située en la ville de *Troyes*. C'est une des plus anciennes Abbaïes de cette Ville, & elle fut donnée en 1104. aux *Chanoines Reguliers*. On y trouve une fort belle Bible en trois grands volumes d'environ 600 ans, un texte des *Paralipomenes* & des *Machabées*, écrit en lettres lombardes, il y a près de mille ans, un trés-beau Pontifical, un traité de S. *Antonin* Archevêque de *Florence* pour l'instruction des Confesseurs, dont le Prologue commence par ces mots; *Defecerunt scrutantes scrutinio.* Je doute que cet ouvrage soit imprimé. L'Eglise de l'Abbaïe de saint *Loup* est trés-belle & d'une structure singuliere; elle est en forme de croix, tous les croisons sont de même grandeur & de même forme

me. Le grand Autel, lorſqu'on découvre les Châſſes de *ſaint Loup*, de *ſaint Commelien*, de *ſaint Winebaud* eſt d'une magnificence achevée; mais ce qui en fait le plus bel ornement, c'eſt le chef de *ſaint Loup*. Il eſt d'une grandeur ſurprenante, d'une matiere trés-riche & d'un travail immenſe. Les ornemens qui ſont deſſus, ne cedent en rien au reſte, & l'on eſtime un ſeul rubis plus de 20000 livres. Les émaux qui ſont autour, ſont d'une beauté & d'un prix qui ne ſe peuvent payer. M. le Cardinal de *Boüillon*, l'ayant vû, avoüa qu'il n'avoit rien vû de ſi beau en *Italie*; & l'on dit que 200000 livres ne le payeroient pas, & cependant c'eſt l'ouvrage de *Nicolas Frejot*, Abbé Regulier de cette Maiſon, qui n'étant que fils d'un ſimple Maréchal de Village, s'éleva par ſon propre merite à cette dignité. Pour y conſerver l'humilité & avoir toûjours devant les yeux ſa premiere condition, il prit dans ſes armes trois fers de cheval, & pour que ſon Abbaye ne tomba pas en commande, il la reſigna à un Religieux, & ſe retira dans une Cure de *Campagne*, où il vécut encore fort long-tems. Il eſt enterré à ſaint *Loup*, où l'on voit ſur ſon tombeau un cadavre à trois pieds de terre rongé par les vers, d'un travail ineſtimable. L'Autel de ſaint *Auguſtin*, où ſon Baptême par ſaint *Ambroiſe* eſt repreſenté, eſt admirable; mais la figure de ſainte *Moniqüe* qu'on y voit, eſt ſi bien faite, qu'il ne lui manque que la parole. Il y a dans la Sacriſtie une petite table de porphyre, ſur laquelle on prétend que ſaint *Loup* a dit la Meſſe; & l'on y voit ſon étole, ſon manipule & quelques autres de ſes ornemens. Les premiers *Chanoines Reguliers de S. Loup* furent tirez de l'Abbaye de S. *Martin*, qui eſt auſſi poſſedée par les Peres de la Congregation de *France*, dite de *ſainte Geneviéve*, qui ont à S. *Louq* 3000 l. de rente. | 600 | 3000

SAINT MARTIN DES AIRES.

Saint Martin des Aires, en latin, *Sanctus Martinus de Areis*, *ſeu Adris*, ſituée dans la Ville de *Troyes*, & poſſedée

MMmmm ij par

Titulaires.		Florins	Reven.
	par les *Chanoines Reguliers de saint Augustin* de la Congregation de *France*, dite de *sainte Geneviéve*, qui ont environ 1200 livres. Je n'en ai pas trouvé la fondation. . .	600	2000
	ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.		
	BASSE-FONTAINE.		
M. le Fevre, Archidiacre, Chanoine & Grand Vicaire de Troyes, le 17. May 1710.	Basse-Fontaine, en Latin, *Bassacum, seu Bassus-Fons*, située sur le bord de la riviere d'Aube en Champagne, à quarante lieuës de Paris, & fondée l'an 1143. par *Vautier*, Comte de *Brienne*. Il y a d'ordinaire six Religieux qui prétendent avoir un doigt de saint Jean-Baptiste, auquel on a grande dévotion dans le pays. Les Religieux ont pour eux 1300. livres, & l'Abbé 2000. livres.	150.	2000.
	BEAULIEU.		
Dom Mathon Docteur de Sorbonne.	Beaulieu, en Latin, *Bellus Locus*, située en Champagne, à deux lieuës de *Bar-sur-Aube*, sur la riviere d'Aube, à quarante-trois lieuës de Paris. Ce n'étoit anciennement qu'une Chapelle abandonnée, qu'on appelloit *saint Marc*, & qu'*Osbert* & *Alard*, Prêtres, demanderent à *Philippe*, Evêque de Troyes, pour s'y retirer & y mener une vie plus parfaite, l'an 1112. Ils suivirent la regle de saint Augustin; mais en 1140. ils reçûrent la réforme de Prémontré. Cette Abbaye est reguliere, & vaut environ 5000. liv. de rente, tant pour l'Abbé que pour les Religieux. .		5000
	LA CHAPELLE AUX PLANCHES.		
M. Boursaut de Viantals.	La Chapelle aux Planches, en Latin, *Capella ad Plancas Beatæ Mariæ, seu ad asseres*, située en Champagne, à deux lieuës de Troyes, prés le Bourg de Brienne, à quarante-huit lieuës de Paris, & fondée l'an 1147. par *Simon de Beaufort* : elle vaut aux Religieux autant qu'à l'Abbé 2500. livres.	100	2500
	ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.		
	NOTRE-DAME DE BRICO.		
N.	Nôtre-Dame de Brico, ou Nôtre-Dame de Sezanne, transferée dans la Ville de Sezanne, sur les confins de la Champagne, à dix lieuës de Château-Thierry, à douze de		

TITULAIRES. de Troyes, & vingt-quatre de Paris. . . Florins Reven.

6000

NOTRE-DAME DE TROYES.

Madame d'Arest.

Nôtre-Dame de Troyes, en Latin *Beata Maria Trecensis*, située dans la Ville de Troyes en Champagne : elle est si ancienne qu'on en ignore la fondation : elle a de beaux droits, comme à l'entrée de l'Evêque de Troyes ; & l'on peut voir ici l'article de l'Evêché de Troyes, afin de ne point répeter ce que j'en ai déja dit. Le Pape *Urbain* IV. a esté baptizé dans cette Abbaye, & son pere y a été enterré ; ses os sont dans une caisse au Chapitre. La Communauté est nombreuse, & jouit au moins de . 10000

LE PARACLET.

Madame de la Rochefoucault de Roye.

Le Paraclet ou Paraclit, en Latin, *Paraclitus*, située en Champagne, à dix lieuës de Troyes, & à une de Nogent sur Seine, vers le Nord, sur le chemin de Paris, & sur le ruisseau d'*Arduc* qui passe au travers. Ce Monastere doit son origine à Pierre *Abailard*, le plus bel esprit de son siecle, & le plus persecuté : il obtint enfin de l'Abbé de *saint Denis*, son Superieur, permission de se retirer en quelque lieu solitaire ; & il choisit dans le Diocese de Troyes une solitude assez agréable, où il se bâtit un Oratoire, sous l'invocation de la *sainte Trinité* : il fut ensuite agrandi par les Ecoliers de cet habile Maître, qui attirez par son esprit accouroient de toutes parts, pour profiter de ses instructions, comme il s'en explique lui-même. Abailard donna à ce lieu le nom de *Paraclet*, pour conserver le souvenir des consolations qu'il avoit reçû dans ce desert. *Suger* ayant chassé du Monastere d'*Argenteuil* les Religieuses ; *Eloïse*, qui en étoit Superieure, se retira avec ses filles au *Paraclet*, que *saint Bernard* & *saint Norbert* obligerent Abailard de leur abandonner. Le Pape *Innocent* II. confirma cette donation en l'année 1131. & Eloïse s'y étant établi avec ses Religieuses, en fut la premiere Abbesse. *Abailard* se retira à *Cluny* pour y faire pénitence des troubles qu'il avoit causez dans l'Eglise,

&

& il mourut réligieusement au Prieuré de saint Marcel de Châlons sur Saone ; où *Pierre* le venerable Abbé de *Cluny*, l'avoit envoyé, comme dans un air plus pur; mais qui ne fut pas capable de lui sauver la vie : Il y fut enterré, & j'y ai vû son tombeau ; mais *Eloïse*, qui ne pouvoit se séparer d'un homme qu'elle avoit trop aimé, pria l'Abbé de *Cluny* de lui envoyer son cadavre ; & *Pierre le Venerable* eut pour elle la complaisance de le tirer de son tombeau & de l'envoyer *au Paraclet*. Il fut dabord enterré en l'Oratoire de *saint Denis*, qui étoit apparemment la premiere Eglise du *Paraclet*, qu'*Abailard*, qui étoit Religieux de saint Denis, avoit fait consacrer en l'honneur de ce saint Martyr, & qui ne subsiste plus aujourd'hui. De cet endroit il fut transporté dans l'Eglise, il y a environ deux cens ans, & mis avec *Eloïse* dans un caveau, devant l'Autel de la *Trinité*, qui est derriere le Chœur, des Religieuses, sous les cloches, où ils n'ont aucune épitaphe. Quelques personnes d'esprit ayant vû cet Autel, & remarqué que la figure de la *Trinité* étoit d'une seule pierre ; qu'on y voyoit les trois personnes sous la forme de trois hommes de même grandeur, & de même parure, avec cette distinction que celui du milieu avoit sur sa tête une couronne d'or, avec cet écriteau en main, *Filius meus es tu*. Celui de la droite une couronne d'épine sur la tête, & en main une Croix, avec cette inscription : *Pater meus es tu* ; & celui de la gauche, une couronne de fleurs avec ces mots : *Utriusque spiraculum ego sum* ; au lieu qu'aujourd'hui les Peintres nous representent la *Trinité* sous la figure d'un vénerable Vieillard, qui a devant ses pieds un Crucifix, & de la bouche duquel il sort une colombe. Ces personnes, dis-je, ayant remarqué cela, conseillerent à l'Abbesse d'ôter cette pierre de l'endroit où elle étoit, & de la remettre dans un lieu où elle pût être vûë de tous les Etrangers qui viennent au *Paraclet*, & qui n'ont ni la liberté, ni la permission d'entrer dans l'interieur

l'interieur du Monastere. Ce qu'elle a executée depuis peu d'années, la faisant transferer dans le Chœur des Religieuses assez proche de la Grille, d'où l'on peut facilement la voir. On a mis une inscription au bas, qui semble faire connoître qu'en transferant la pierre, on a aussi transferé au même lieu les cendres d'*Abailard* & d'*Eloïse*; ce qui, sans doute, jettera avec le temps plusieurs personnes dans l'erreur; car on n'a point touché à ces deux corps, qui restent sous les cloches dans leur caveau. Il n'y a aucun vestige d'antiquité dans l'Abbaye & dans l'Eglise du *Paraclet*; & c'est en memoire *d'Eloise*, sçavante en Langue Grecque, que les Religieuses de cette Abbaye ont accoutumé de faire l'Office en Grec le jour de la *Pentecôte*, où elles chantent à Tierce sept fois la premiere strophe de l'Hymne *Veni Creator*, cinq fois à Sexte, & trois fois à None. *Eloïse* gouverna & édifia long-temps cette Maison, qui est nombreuse & trés-réguliere; & elle mourut en 1163.

La Vie de ces deux Grands Personnages est écrite par Dom Gervaise, ancien Abbé de la Trappe, & les veritables Lettres qu'ils se sont écrites, imprimées en Latin & en François par les soins de M. l'Abbé Richard, Censeur Royal. Elles détruisent entierement celles qui ont été données au Public par les faiseurs de Romans & les libertins.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LES PREZ.

Madame Arnoult, & Madame de Courseulle de Rouvray, Coadjutrice, en 1719.

Les Prez, ou Nôtre-Dame des Prez lès-Troyes, en Latin, *Prata, seu Beata Maria de Pratis ad Trecas*, filles de l'Abbaye de *Clervaux*, située prés de *Troyes* en Champagne, où elle a esté fondée l'an 1231. d'autres disent l'an 1130. par *Estienne de Champ-Guyon, de Campo Guidonis*, en sa Grange de *Chichery*; ce qui fut approuvé la même année par *Robert*, Evêque de *Troyes*. Cette Abbaye est

composée

Titulaires		Florins	Reven.
	composée ordinairement de vingt-cinq Religieuses, quoique le revenu soit très modique ; & elle a esté unie à l'Ordre de *Cîteaux* en 1235. ce qui prouve que la premiere date de la Fondation est la plus sure, à moins que cette union n'ait esté faite plustard. . . .		2000

PRIEUREZ D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOÎT.

N.	Nôtre-Dame de Grace près de Montmirel, est un Prieuré de l'Ordre de saint *Benoist*, & ci-devant Abbaye de filles.		
M. Boutillier de Chavigny, Archevèque de Sens	Marnay, Prieuré de l'Ordre de *saint Benoist*, le Roy y nomme au droit de l'Abbé de saint Denis en France.		
N	Le Char-Dieu, ou Char-Dieu. . . .		1100
N.	La Vau-Dieu, est de l'Ordre du *Val des Ecoliers*, d'autres disent *du Val des Choux*. , . .		400
Uni.	Nôtre-Dame en l'Isle de Troyes, est de l'Ordre de saint Augustin, & uni à l'Evêché de Troyes. .		4000
N.	Choiseul, est du *Val des Ecoliers*.		
N.	L'Hermitage est de l'Ordre de saint Augustin.		
Uni.	Le Jardinet, prés Pleurs, autrefois Abbaye de filles, & maintenant Prieuré d'hommes, & annexé à l'Abbaye de Jouy.		8000
	Marcheret, Macheru ou Macheroux, en Latin, *de Marchereto*, est de l'Ordre de *Grammont* ; c'étoit autrefois une Abbaye, & elle est unie à l'Evêché de *Troyes*.		

EGLISES COLLEGIALES..

N.	Saint Estienne de Troyes ; après la Cathedrale de Troyes, la Collegiale de saint Estienne est la plus considerable : elle fut fondée pour cinquante Chanoines par le Comte *Henry*, qui y a son tombeau au milieu du Chœur, dont l'ouvrage est admirable. Le Jubé de cette Eglise est sur tout estimé des connoisseurs : on y voit quatre figures qui sont d'un trés-beau travail. Le Trésor n'est pas si considerable pour le nombre des Reliques ; mais pour les richesses,		

TITULAIRES. richeſſes, il y en a peu en France, je ne dirai pas qui le ſurpaſſe, mais qui l'égale ou qui en approche : on n'y voit qu'or & pierreries, qu'agathes, rubis, topaſes d'une groſſeur merveilleuſe, & taillées avec tant d'adreſſe, qu'il eſt difficile de l'exprimer. On y voit pluſieurs Textes couverts d'or, & enrichis de pierres précieuſes de diverſes couleurs ; mais ſi bien placées, qu'on diroit que ces couleurs ont eſté miſes exprés pour l'ornement de l'ouvrage. On y voit des Croix d'or ornées de même maniere ; le Pſeautier du Comte *Henri*, écrit en lettres d'or, d'un caractere qui a plus de huit cens ans. L'Autel de porphire de ſaint Martin, large d'un pied & demi, & long d'environ un pied, & orné d'une bordure d'or, & de pierres précieuſes ; une patene faite ſur le modele de l'ancienne patene de *ſaint Martin*, qui étoit creuſe & d'or, laquelle fut venduë avec ſon calice d'or pour la rançon de *François premier*: une Chaſuble auſſi ancienne, qu'on prétend être du même ſaint, ce qui me ſemble un peu douteux ; car elle ne paroît pas avoir le caractere d'une ſi grande antiquité. On demandera, peut-être, comment l'Autel, le Calice & la patene de *ſaint Martin*, ont pû venir à Troyes : on peut répondre à cela que les Comtes de *Champagne* étant auſſi Comtes de *Blois* & de *Touraine*, ils ont pû facilement les avoir de l'Abbaye de *Marmoutier* & de l'Egliſe de *Tours* ; qu'ils les ont premierement gardées dans leur Tréſor, & que le Comte *Henry* les a enfin données à ſon Egliſe de *ſaint Eſtienne*, qui n'eſt pas ſeulement riche en or & en pierres précieuſes, mais encore en Manuſcrits. Les principaux ſont les Epitres de ſaint *Auguſtin*, ſes Livres de la *Cité de Dieu*, & de la *Trinité* ; ſes Homelies & ſes Sermons ; *ſaint Jerôme* ſur *Iſaïe*, Jeremie, Ezechiel & Daniel. Deux volumes des Sermons de *ſaint Bernard* ; les Livres du ſouverain bien de *ſaint Iſidore*. *Alcuin* ſur les Vertus ; l'Hiſtoire Eccleſiaſtique d'*Euſebe* de la verſion de *Rufin* ; l'Hiſtoire de Freculfe, la

Florins	Revenus

TITULAIRES. | Florins | Revenu.

la Tripartite, & le reste. Il y a dans cette Collegiale huit dignitez & cinquante-sept Prébendes, toutes à la nomination du Roy, excepté le Doyen qui est electif.

Saint Urbain de Troyes est l'ouvrage du Pape *Urbain* IV. qui étant né à Troyes, la fit bâtir pour douze Chanoines dans sa maison paternelle. La mort de ce Pape l'empêcha d'y faire tout le bien qu'il s'étoit proposé : elle est pourtant exempte de la Jurisdiction Episcopale, & immédiate au saint Siege ; il y a deux dignitez & neuf Prebendes à la nomination du Roy, & du Doyen de cette Eglise à l'alternative; & le Doyen est electif.



EVECHE'

A EVÊCHÉ D'AUXERRE.

M. Charles Gabriel de Pestel de Levis de Tubieres, de Caylus Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & Abbé de S. Iean de Laon, O. de S. Benoit.

AUXERRE, en latin, *Antissiodorensis*, *seu Altissiodorensis*, ville de la quatriéme *Lionnoise*, & de l'exarcat des *Gaules* sur l'*Ionne* en *Bourgogne*, & Episcopale avant l'an 304. sous la Metropole de *Sens* qu'elle a toujours reconnu. *Auxerre* est située sur le penchant d'un côteau, sa figure est presque ronde; car elle a 1100 pas de long, sur mille de largeur, & elle est à 40 lieuës de *Paris*. De beaucoup de Prélats que la Ville d'Auxerre honore d'un culte public, comme ses Evêques, il y en a six dont là Fête arrive au mois de *May*. Celle de *saint Amateur* est le premier *May*; celles de *saint Valere* & de *saint Valerien* ensemble le 6 May. Celle de *saint Hellade* le 8 May; celle de *saint Marcellin* le 13 May, & celle de *saint Peregrin* premier Evêque d'Auxerre le seiziéme jour de May. Il fut envoyé de Rome en 261. par le Pape *Sixte* II. & martyrisé sous *Aurelien*. En 273. *S. Germain* né à *Auxerre* du tems de *Theodose*, premier du nom, fut Gouverneur de la Ville sous *Honorius*. Il en fut fait ensuite Evéque l'an 418. après la mort de *saint Amateur*, & mourut à *Ravennes* l'an 449. Son corps fut rapporté à Auxerre. Saint *Eleuthere* fut fait Evêque d'Auxerre depuis l'an 532. jusqu'en 561. & il mourut en 605. Du tems de l'Episcopat de *S. Aunaire* vers la fin du sixiéme siécle, l'Evêché d'Auxerre consistoit en sept Abbaïes, & 37 Paroisses. L'Evêque est Chanoine honoraire de l'Eglise de *saint Martin de Tours*. Le Diocese d'Auxerre, dans lequel il y a six Abbaïes renferme 238 Paroisses, qui dépendent des Archidiaconnez d'*Auxerre*, de *Puisaye*, de *S. Prix*; & de *Varsi*.

La Cathedrale dédiée à saint *Estienne*, est assez belle,

TITULAIRES. | Florins | Reven.

mais elle n'a rien d'extraordinaire. Elle a une haute tour, diverses Reliques, & un fort beau Chœur ; & le Palais Episcopal est un des plus beaux qu'il y ait en *France*. Le Chapitre avoit autrefois le Prévôt à sa tête, mais *Guy de Noyers* ayant été fait Archevêque de *Sens* en 1177. il fit annexer la Prévôté à la Mense Capitulaire. Il y a presentement un Doyen, élû pat le Chapitre, & il porte la Robe violette & le Rochet, & a succedé au Prévôt. Les autres dignitez sont le grand Archidiacre & le petit Archidiacre, un Trésorier, un Penitencier, & 52 Canonicats, dont le revenu est année commune de 250 livres. Le Doyen, le Chantre & le Trésorier joüissent chacun du revenu de deux Prébendes, & le grand Archidiacre à 300 livres de revenu outre sa Prebende. Les dignitez & les Canonicats sont à la nomination de l'Evêque. La tradition veut que ce Chapitre ait eu des biens considerables, & qu'il se soit ruiné à la poursuite de plusieurs procès, entr'autres d'un qui commença sous l'Episcopat du fameux Amiot, pour faire ôter aux Chanoines une Bordure d'Hermine qu'ils avoient au bas de leur habit de Chœur. Le Chapitre se partagea sur ce differend, & l'on donna aux Chanoines les noms de *Bordez* ou de *Débordez*, suivant le parti qu'ils suivoient. Par Arrêt du Parlement de *Paris*, les Bordez perdirent leur procés, quoique leur prétention parût fondée sur les statuts du Chapitre. L'on prétend que ce seul procès leur coûta plus de 80000 livres. Le Comte d'Auxerre, ou celui qui le represente, les Barons de *Donzy*, de saint *Vrain*, & de *Toucy*, relevent de l'Evêché, & doivent hommage à l'Evêque. Ils portent le dais le jour de son entrée solemnelle, & portoient même ce Prélat dans un fauteuil, depuis l'Eglise de *saint Germain* jusqu'à la Cathedrale, ce qui n'a pas été observé aux entrées des 4 derniers Evêques. Sous les *Carlovingiens*, le Comté d'Auxerre, qui avoit alors autant d'étenduë que le Diocése, fut donné par les Rois à l'Evêque & à la Cathedrale de

saint

saint Estienne. Les Evêques donnerent en fief plusieurs grandes Seigneuries, comme *Gien* & *Donzy*, à divers Laics, & Auxerre même, à la charge que ses Seigneurs seroient tenus de faire foi & hommage à ces Prélats. Ce fut à ce titre que *Landry* Comte de *Nevers* fut premier Comte proprietaire d'Auxerre, sous le regne de *Robert*, & l'Episcopat de *Hugues de Châlon*, au commencement de l'onziéme siécle. Il seroit trop long de rapporter ici comment le Comté d'Auxerre est venu à la Couronne, mais on n'a point dédommagé l'Evêque d'Auxerre Seigneur direct & féodal de ce Comté, à qui le Roi ne pouvoit rendre le devoir de vassal. Il ne reste plus à l'Evêque d'Auxerre, qu'une seule marque de son ancienne superiorité sur le Comté d'Auxerre, qui est, que lorsqu'il fait son entrée solemnelle, le Procureur du Roy, comme premier vassal de l'Evêché, aide à porter l'Evêque jusqu'à la chaire Pontificale. Les Comtes de *Chatelus* joüissent des fruits d'un Canonicat de cette Eglise, toutes les fois qu'ils assistent au service, soit en habit & surplis, s'ils veulent, ou sans surplis, ainsi qu'il plaît aux Seigneurs de *Chatelus*. Cette concession fut faite à *Claude de Beauvoir*, Seigneur de *Chatelus* le 16 d'Aoust 1423. en reconnoissance de ce qu'il avoit remis au Chapitre de *saint Estienne d'Auxerre* la Ville de *Crevant*, qu'il avoit défenduë contre certains voleurs & robeurs, l'an 1423.

Je ne parle point ici des autres Chapitres, comme de *Toussy*, de *Pougny*, de *Varzy*, de *Donzy*, de *Cosne*, de S. *Fargeau* & de *N.D. de la Cité*, parce qu'ils ne sont pas de nomination Royale. Je dirai seulement que *Toussy* est une des Baronies qui doivent foy & hommage à l'Evêque d'Auxerre, à cause de la tour de *Varzy*, bâtie par *Gaudry* quarante-quatriéme Evêque d'Auxerre. Il y a dans Auxerre huit Paroisses & plusieurs Couvens de Religieux & Religieuses, & les Peres *de saint Lazare* y gouvernent le Seminaire Episcopal. Outre cela l'on compte cinq Ab-

bayes

TITULAIRES. | Florins | Reven.

bayes dans la ville d'Auxerre, qui sont *saint Germain*, *saint Marien*, *saint Pere*, & celle des *Isles*, & de *S. Julien*, dont je parlerai plus au long dans leurs articles, à la suite de celui-ci. L'Evêque d'Auxerre a droit d'assister en Camail & Rochet aux Etats de *Bourgogne*, qui se tiennent ordinairement tous les trois ans; & il siége après celui de *Châlons*, sans pouvoir le preceder, ainsi qu'il est porté par l'Arrêt d'union du Comté d'Auxerre aux Etats Generaux du Duché de *Bourgogne*. L'Evêque de *Mâcon* a formé quelques contestations contre celuy d'Auxerre, pour la préséance, & l'affaire n'est pas encore reglée. L'Evêque d'Auxerre est comme les autres Prélats dans un fauteuil. L'Evêché d'Auxerre est taxé à Rome à 4400 florins pour les Bulles, & il rapporte 33000 liv. . . . 4400 | 33000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINT GERMAIN D'AUXERRE.

M. de S. Romain de Feugerolles, sur la demission de son oncle. M. Charpin des Halles, qui s'est reservé 3000 livres de pension sur cette Abbaye. Le Roy y a mis 1000 liv. de pension le 8 Ianvier 1721 pour M. le Chevalier de Boissieu, jour que M. de S. Romain a eu cette Abbaye.

Saint Germain d'Auxere, en latin, *sanctus Germanus Antissiodorensis*, située dans la ville d'Auxerre, & fondée par *saint Germain* en 422. dans sa maison paternelle. Il dedia cette Eglise sous le nom de S. *Maurice*, & y mit pour la déservir le S. Prêtre *Saturne*, & des Religieux, c'est là qu'il fut enterré en 448. & l'Eglise ayant été rebâtie plus magnifiquement qu'elle n'étoit par *sainte Clotilde* environ l'an 500. elle prit le nom de *S. Germain* son fondateur, qu'elle conserve encore aujourd'hui. On y compte jusqu'à soixante corps Saints & une prodigieuse quantité de saintes Reliques, Ce sont les Papes *Nicolas* I. *Jean* VIII. & *Jean* IX. qui ont enrichi cette Eglise de ces precieux restes, qui sont dans des grottes, que *Conrard* frere de l'Imperatrice *Judith*, & Abbé Commendataire de S. *Germain* fit bâtir en 950. M. *Seguier* Evêque d'Auxerre fit ouvrir tous les tombeaux en 1636. & fit un procès verbal de l'état où il avoit trouvé les corps Saints. On conduit d'abord les curieux au tombeau de saint *Heribalde* Prince

de

de la Maison de *Baviere*, qui sous *Charlemagne*, *Loüis le Débonnaire* & *Charles le Chauve*, eut beaucoup de part au Gouvernement de l'Etat. Il fut Moine, puis Abbé de ce Monastere, & enfin Evêque d'Auxerre, & Archichapelain; c'est-à-dire, Grand Aumônier de *France*. Le Tombeau de saint *Fraterne* Evêque d'Auxerre vient ensuite. Il fut martyrisé l'an 481. le 29 de Septembre. Saint Abbon frere de saint *Heribalde* Religieux dans ce Monastere, & successeur de son frere dans l'Evêché de cette Ville. M. *Seguier* rapporte. qu'il trouva son corps revêtu d'un cilice, d'un habit Religieux & de ses ornemens Pontificaux. Il ajoûte que son habit est fait de la même maniere que celui des *Benedictins* d'aujourd'hui; mais que la couleur est d'un noir naturel, & non pas de teinture. Saint *Censure* Evêque, on trouva avec son corps une Châsse remplie de Reliques. Le pilier qui est attenant l'Autel de *saint Benoist*, porte cette inscription: *Polyandrion*, c'est-à-dire, *Cimetiere des Saints*. Ce pilier est profond de dix pieds, & est fait comme celui qui est près de *saint Pierre de Rome*. M. *Seguier* y trouva trente corps Saints & les instrumens de leur penitence & de leur martyre. *Saint Romain* y est peint, non-seulement parce qu'il a été le pere nourricier de saint Benoist; mais aussi parce qu'on y conserve plusieurs de ses Reliques. Près du tombeau de *saint Heribalde* on voit aussi la figure de *saint Gregoire*, parce que son corps y a reposé jusqu'en 1370. qu'il fut transporté dans la Nef, où il est à present. A la Fenêtre de saint Benoît sont les Reliques trouvées avec le corps de saint *Censure*. Dans la Chapelle de *sainte Maxime* sont les corps de *sainte Maxime* Dame *Italienne*, venuë en *France* à la suite du corps de *saint Germain*, lorsqu'on le transporta ici de *Ravenne*, où ce saint mourut; de *saint Optat* Evêque d'Auxerre, de *saint Santin* & de *saint Memorien* Prêtres. *Saint Geran* Religieux de l'Abbaïe de *Soissons*, ensuite Evêque d'*Auxerre*, *saint Marien* Prêtre, & Religieux de l'Abbaïe de

 de son nom, *saint Aunaire* Prince de la premiere race de nos Rois, Religieux & Abbé de ce Monastere, puis Evêque d'*Auxerre* ; & *saint Desiré* parent de la Reine *Brunehaud*, ont aussi leur sepulture dans cette Eglise. Le corps de saint *Martin de Tours* a reposé pendant trente & un ans dans la Chapelle de cette Eglise, qui est dédiée à ce Saint. Les corps de saint B*atton*, de saint *Allode*, de S. *Urse* Evêque d'Auxerre, reposent ici. Cette Chapelle est d'ailleurs remplie de Reliques. Le corps de saint *Germain* fut porté ici de *Ravenne*. Il avoit été mis dans une Châsse d'or enrichie de pierreries d'un prix inestimable ; mais elle a été enlevée par les *Calvinistes*, & les Reliques dissipées : en sorte qu'il ne reste plus dans ce tombeau que de la cendre du corps de ce Saint, & quelques petits ossemens. Cette Chapelle de saint *Garmain* est comme le centre de la sainteté de l'Eglise de cette Abbaye. Il n'y a point de lieu plus rempli de corps saints & de saintes Reliques Du côté de l'Epître sont deux corps Saints, & de l'autre côté il y en a trois. Le fond de la Chapelle en est rempli. On y remarque principalement les tombeaux de *saint Theodore* & de *saint Romain* Evêques ; celui de *saint Loup* Evêque. Quelques-uns ont crû qu'il étoit Archevêque de *Besançon*, d'autres Evêques de *Lausane* ; on ne le trouve neanmoins dans aucun Catalogue des Evêques de ces Eglises. Il y a beaucoup d'apparence que c'étoit un Evêque Regionaire ou Corevêque, sans titre d'aucune Eglise, selon l'usage du cinquiéme siécle. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut le Directeur de la Princesse *Clotilde*, à laquelle nous devons la conversion de *Clovis*, & celle des *François*. Enfin ce lieu est peut-être le plus venerable du Royaume, & aprés les Catacombes de *Rome*, je ne sçai, si on en peut trouver un plus Saint ; car on prétend qu'il y a plus de soixante corps Saints bien averez & reconnus pour tels par l'Eglise. Le jour de l'Octave de la *Toussaint*, on fait une Fête solemnelle pour les honorer, & une

Titulaires.		Florin	Revenu

une procession fort devote & fort longue à leurs tombeaux. Le Pape *Urbain* V. qui a été de S. *Germain d'Auxerre*, y fit bâtir trois Eglises l'une sur l'autre. Le tombeau de saint *Germain* est dans celle du milieu, & tout autour ceux de la plûpart des saints Evêques les successeurs, dont on conserve encore les corps entiers dans des Tombeaux de Pierre.

La Bibliotheque de l'Abbaye de saint *Germain d'Auxerre*, répondoit autrefois à la grandeur du Monastere; mais les Héretiques, & la negligence des anciens Moines, ont dissipé un si grand nombre de manuscrits, qu'il n'en reste aujourd'hui que fort peu, mais qui ne laisse pas d'avoir leur merite. Il y a entr'autres un ancien recueil d'Homelies des saints Peres, compilées par ordre de l'Empereur *Charlemagne*, pour être lûës aux Offices divins durant le cours de l'année; & écrit de son tems. Le R. *Dom George Viole*, qui a été Prieur de cette Abbaye, a fait l'Histoire des Evêques d'Auxerre, & de tous les Monasteres du Diocese. La reforme de saint *Maur* entra dans l'Abbaye de saint *Germain d'Auxerre* en 1629. & c'est la trente-troisiéme Maison, qui lui a été unie.

L'Abbé de saint *Germain d'Auxerre* a droit d'assister aux Etats de *Bourgogne*, qui se tiennent ordinairement tous les trois ans, & il est assis comme les autres Abbez qui ont pareil droit sur une chaise à dos. Les Religieux ont 9000 livres de rente & l'Abbé 8000 livres. 500 8000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BOURAS.

M. l'Anglois. Bouras, ou Bonras, en latin, *bonus Radius*, située dans le *Nivernois*, dans le Bourg de *Bouras*, à peu de distance de la petite ville de *Chamlemi*. Elle est la premiere Fille de *Pontigny*, & fut fondé le six des Ides de Septembre 119. à deux lieuës de *Varzy*, & à huit de *Nevers*. L'Abbaye de *Bouras* a été autrefois considerable, car c'est d'elle que

TITULAIRES.		Florin.	Reven.
	furent tirez les premiers Religieux de l'Abbaye de *Chalivoy* dans le Diocése de Bourges ; mais elle est toute ruinée maintenant, & c'est peu de choses. . . .	160	1000

PONTIGNY.

Dom Calvetac, élective.

Pontigny, ou saint Edme, ou Edmond de Pontigny, en latin, *Pontiniacum*, *seu Pontigniacum*, seconde Fille de l'Abbaye de *Citeaux*, & située en *Champagne*, au Bourg de *Pontigny*, aux limites des Diocéses de *Langres* & de *Sens*, sur la riviere de *Serain*, à une lieue de *Ligny-le-Château*, à quatre & demie de la Ville d'Auxerre, vers le levant d'Esté. L'Abbaye de *Pontigny* a été fondée le 1 de Juillet de l'an 1114. par *Thibaud* Comte de *Champagne*. Elle a servi de retraite à trois saints Archevêques de *Cantorbery* en Angleterre, persecutez par leurs Rois, & les grands de leur pays, à saint *Thomas*, dit *Becket*, à *Estienne Langton* mort en 1228. dont la canonisation n'a point été terminée, & à *saint Edme* qui mourut l'an 1241. près de *Provins* en *Brie*, & dont le corps fut rapporté à *Pontigny*. On l'y a choisi pour Patron du lieu, & l'Abbaïe s'appelle de son nom, *saint Edme de Pontigny*. On y voit sa Chasube qui est toute ronde par le bas, comme les anciennes Chasubes, & son corps est élevé sur le grand Autel, dans une grande Châsse de bois doré ; il s'est conservé sans corruption jusqu'à present par un miracle continuel, & l'on voit par un cristal la tête du Saint, qui est toute nuë ; le reste du corps est revétu de ses habits Pontificaux. Son bras en fut separé, pour être exposé à la veneration des peuples, à la priere de *saint Louis* Roy de *France*, qui le fit mettre dans un Reliquaire d'or, où on le voit à nud ; mais la chair en est toute noire, au lieu que celle de son corps est fort blanche. *Matthieu Páris* Auteur Anglois, qui vivoit en ce tems-là, en rapporte la cause, & dit, que lorsqu'on fit la séparation du bras, les Religieux craignant qu'étant détaché du corps, il ne se

corrompit,

Titulaires.		Florin	Reven.

corrompit, (comme si la même main qui la conservoit attaché au corps, n'eut pû le conserver detaché de ce même corps) pour empêcher un si grand malheur, l'embaumerent; & qu'en punition de leur peu de foy, il devint en même tems tout noir. Je crois cependant que le miracle continuë encore; car il n'est pas naturel que le baume, quelque vertu qu'il ait, pût conserver durant près de 500 ans cette sainte chair. Ce même Auteur rapporte aussi qu'en consideration de *saint Edme*, ou *Edmond* on permit aux femmes Angloises d'entrer dans l'Eglise de *Pontigny*, mais elles n'entrent point encore dans celles de *Citeaux* & de *Clervaux*. On voit aussi dans le Trésor l'anneau pastoral de *saint Edme*, le Calice & la Patene, avec lesquels il fut enterré, sa Coupe & le bras de *saint Irenee* martyr. L'on montre encore dans l'Abbaye de *Pontigny* les ornemens Pontificaux de S. *Thomas de Cantorbery*, & la Chapelle où il avoit coutume de faire ses prieres, où l'on tient qu'il eut revélation de son martyre.

Quant à l'Eglise de *Pontigny*, elle est belle, & a quelque chose de majestueux. On voit derriere cette Eglise les mazures de l'ancienne, c'est-à-dire, de la premiere Eglise de *Pontigny*; elle étoit petite, mais assez belle pour le tems. Le logis Abbatial étoit tout proche; il consistoit en quatre petites Chambres, semblables aux Cellules des Religieux d'aujourd'hui, dans l'une desquelles il y a seulement une cheminée. On peut juger de-là de la difference qu'il y a entre les logis des Abbez de ce tems-là, & les Palais des Abbez de notre tems. A l'entrée du Monastere on voit un vieux bâtiment, qui a été autrefois assez somptueux. On tient que c'est un ancien Palais des Comtes de *Champagne*, où ils se retiroient, lorsqu'ils faisoient quelques parties de chasse. Aujourd'hui il sert d'écurie & de cuisine à M. l'Abbé, qui a tout proche un logis magnifique. L'Abbaye de *Pontigny* est élective & reguliere. . . . . 400 | 16000

 RIGNY,

TITULAIRES. | Florins | Reven.

RIGNY.

M. Marion de Druy.

Rigny, en Latin, *Rigniacum seu Rigneium*, fille de l'Abbaye de Clairvaux, située à cinq lieuës de la Ville d'Auxerre, & à un quart de lieuë de la Ville de Varmenton, & fondée le sept des Ides de Septembre 1128. les Cloîtres, le Chapitre, l'ancien Réfectoire & le Dortoire sont fort beaux L'Eglise n'est pas désagréable, mais elle est plus simple. On y conserve une dent de *saint Guillaume*, Archevêque de Bourges, qui a la vertu de dissiper le venin des personnes qui ont été piquées par des serpens. Il vient tous les jours des lieux circonvoisins des gens tout enflez, & on n'a jamais remarqué qu'aucun s'en soit retourné sans être soulagé. On les pique d'abord avec une aiguille d'argent à l'endroit où ils ont été piquez par les serpens, on en fait sortir quelques gouttes de sang; on lave la partie affligée avec de l'eau ou vin benit exprés, ensuite on leur fait boire le reste de cette eau ou de ce vin benit; à l'heure même ils se sentent soulagez, & dans un jour ou deux entierement gueris. On assure aussi que les serpens ne piquent jamais personnes sur les Terres de *Rigny*. Cette Abbaye rapporte trois mille livres aux Religieux, & cinq mille livres à l'Abbé. . . . 200 | 5000

ROCHES.

M. de Vissaich.

Roches, ou Nôtre-Dame des Roches, en Latin *Nostra Domina de Rupibus*, fille de l'Abbaye de *Pontigny*, située au Nivernois, à une lieuë de Cosne, & à trois de Donzy vers la Loire, en la Paroisse de Comere, & fondée les Nones de Fevrier 1136. par les Barons de *saint Verain*. 140. | 3000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN

S. LAURENT DES AUBATS.

Saint Laurent des Aubats, ou saint Laurent prés de Cosnes, en Latin, *Cænobium sancti Laurentii propé Conadam, vel sanctus Laurentius de Abbatiis*, située dans la *Puisaye*, à deux lieuës de la petite Ville de Cosne, au Midi, vers les

Titulaires. | Florins. | Reven.

les frontieres du Nivernois, sur la riviere de Loire. Je n'ai point trouvé la fondation . . . . . — 1'3. — 1000

SAINT PIERRE.

M. de Courtenay.

Saint Pierre, ou saint Pierre d'Auxerre, en Latin, *sanctus Petrus Antissiodorensis*, située dans la Ville d'Auxerre, & fondée l'an 749. il y a la réforme des Chanoines Réguliers de saint Augustin, de la Congrégation de France, dite de sainte Genevieve : elle rapporte douze cens livres aux Religieux, & sept cens livres à l'Abbé. — 66. — 700.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

SAINT MARIAN.

M Racine, Conseiller au Parlement de Paris. Il a eû cette Abbaye le 13 Fevrier 1719. à charge de 1200. livres de pension pour M. du Barail, qui s'en est demis.

Saint Marian ou saint Marien lez-Auxerre, en Latin, *sanctus Marianus*, située dans la Ville d'Auxerre, & fondée en 423. par *saint Germain*, Evêque de cette Ville, sous l'invocation de *saint Cosme* & *S. Damien*. S. Marian qui s'y sanctifia, fut cause que dans la suite on lui donna son nom : elle fut ruinée par les *Normands* en 903. Les *Prémontrez* s'y établirent vers l'an 1159. Les *Calvinistes* la détruisirent en 1565. & la Communauté fut transferée dans l'Eglise de *Nôtre-Dame de la Dehors* ou *Ladore*. La Bibliotheque de l'Abbaye de *S. Marian* est fort riche en Manuscrits, la plûpart des ouvrages de *S. Augustin*, & des autres Peres de l'Eglise; on y voit encore un Commentaire de *Remy d'Auxerre*, sur le Prophete *Osée* : celui d'Hervée, Moine du *Bourg-Dieu*, sur les petits Prophetes ; & les Sentences ou la Théologie d'un *Othon*, d'un caractere d'environ cinq cens ans. Cette Abbaye vaut en tout quatre mille livres de rente, que l'Abbé partage avec les Religieux. . . . . — 200 — 4000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

CRISSENON.

Madame de Beausoleil, le 13 Novembre 1721.

Crissenon ou Chrissey, en Latin, *sancta Maria Crissennonii*

Titulaires. | Florins | Revenu

nonii, vel Crisennonum, située dans le Duché de *Bourgogne*, à cinq lieuës de la Ville d'Auxerre, à une de Crevant, à à un quart de lieuë du Bourg de Baserne, & à deux lieuës de celle de Rigny, n'étoit dans son origine en 1030. qu'une Chapelle de Bois bâtie par *Adelaïs*, fille de *Hugues Capet*, & femme de *Regnaud*, Comte de *Nevers*. *Robert de Nevers*, Evêque d'Auxerre, la donna l'an 1094. à *saint Robert*, Abbé de *Molesme*, qui par les liberalitez des Seigneurs de *Toucy*, y bâtit une Eglise de pierres, & des Officines pour des Religieux de *Molesme*. Depuis *Hugues de Montaigu*, Evêque d'Auxerre, du consentement de *Gui*, Abbé de *Molesme*, & avec la permission du Pape *Innocent* II. y mit des Religieuses *Benedictines*, tirées de l'Abbaye de *Julli*, lesquelles furent soumises aux Religieux de *Molesme*, qui resterent au nombre de quatre à *Crisenon*, pour les diriger. Cette Abbaye étoit autrefois fort illustre ; & comme elle étoit fort frequentée, *Guillaume*, Archevêque de Sens, Légat du saint Siege, pour la soulager de la dépense qu'elle faisoit pour tant d'Hôtes, réduisit le nombre des Religieuses à cent ; aujourd'hui elles ne sont pas trente. . . . . . . 8000.

SAINT JULIEN.

Madame de la Madeleine de Raigny.

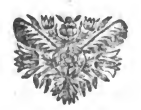
Saint Julien, en Latin, *sanctus Julianus*, située prés de la Ville d'Auxerre, fondée l'an 620. par *saint Pallade*, Evêque d'Auxerre, sous le titre de *saint Julien*, dans le Faubourg saint Martin qui en dépend, tant pour le spirituel que pour le temporel ; mais cette Abbaye doit le rétablissement de l'Observance à Madame de *Raigny*, qui y a introduit la réforme des Religieuses du *Val de Grace*. . . . . 6000.

RANTAULME.

N.

Rantaulme, en Latin, *Rantelmus*, située dans un des Fauxbourgs de la Ville d'Auxerre, & dédiée à la *sainte Vierge*: elle a été bâtie par *S. Pallade*, Evêque d'Auxerre, qui vivoit environ l'an 624. . . . . 7000.

Titulaires.		Florins	Revenu.
	ABB. DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.		
	LES ISLES.		
Madame de Hangest d'Argenlieu, & Madame de Mongault de Nersac, Coadjutrice le 4. Aoust 1720.	Les Isles, en Latin, *Insulæ Beatæ Mariæ, vel Insulæ in Urbe*, située dabord prés de la Ville d'Auxerre, & depuis transferée dans la Ville. Je n'en ai point trouvé la fondation. Cette Abbaye jouit d'environ cinq mille liv.		5000.
	LE RECONFORT.		
Madame de Bellebat.	Le Reconfort ou de la Consolation de sainte Marie, en Latin, *Consolatio beatæ Mariæ*, fille de l'Abbaye de Citeaux, située à trois lieuës de *Vezelay*, & à quatre de *Clamecy* en Nivernois, & fondée en 1234. d'autres disent en 1244. par *Mathilde*, Comtesse de *Nevers*. Cette Abbaye est presque redevable de tout ce qu'elle est aujourd'hui à Madame *Angelique de Rieure de Launay*, Religieuse de *Faremoutier*, qui en ayant esté faite Abbesse l'an 1364. y rétablit la régularité avec l'Office divin, & en rebâtit les lieux réguliers, aussi sa mémoire y est-elle en benediction. Le Reconfort a esté du Diocese d'Autun. .		5000.
	PRIEUREZ D'HOMMES.		
M. de Bussy aburin.	Lespau, est de l'Ordre du *Val des Chaux*.		
N.	Saint Eusebe d'Auxerre, est conventuel, & de l'Ordre de saint Augustin.		4000.
N.	Marciac, est de l'Ordre du *Val des Ecoliers*.		
N.	Nôtre-Dame des Prez.		800.



EVECHE'

EVÊCHÉ DE NEVERS.

M. Charles Fontaines des Montées, Abé de S. Cyran, D. de Bourges O. de saint Benoist, pour être unie à son Evêché, quant à la Manse Abbatiale; car la Conventuelle est pour les Jesuites de Nevers; Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, & ci-devant Doyen de l'Eglise d'Orleans. Il a été nommé à l'Evêché de Nevers au mois d'Aoust 1719. & fut sacré le 12 Novembre de la même année.

NEVERS, en Latin, *Nivernensis*, Capitale du Nivernois, située au bord de la Loire qui passe sous un pont de pierre, composée de vingt arches, au bout duquel il y a une levée fort large & fort longue, qui rend l'abord de cette Ville (du côté de Moulins) très-magnifique. *Nevers* est bâtie en forme d'amphitéatre, les ruës sont étroites, & le terrain fort inégal; on y compte huit mille ames, & mille huit cens feux. La petite riviere de Nieure s'embouche à Nevers dans la Loire; & cette Ville est à douze lieuës de Moulins, à quatorze de Bourges, à vingt d'Autun & d'Auxerre, & à cinquante-cinq de Paris. On ne voit point que Nevers soit dans les Notices Romaines; mais elle ne laissa pas d'avoir des Evêques dés le quatorziéme siecle, sous la Métropole de Sens. *Saint Arey* ou *Arige*, fut Evêque de Nevers, vers le milieu du sixiéme siecle. *Saint Agricole*, vulgairement *saint Arille*, en fut Evêque à la fin du même siecle: il mourut vers l'an 594. & saint *Deodat*, vulgairement saint *Dié*, fut fait Evêque de Nevers vers l'an 655. il quitta son Evêché vers l'an 664. pour se retirer dans les deserts de *Vosge*. Je ne suis pas du sentiment de ceux qui reconnoissent pour premier Evêque de Nevers saint Are, saint Arey ou Arige, en Latin, *Aregius*, qui vivoit du tems du Pape *saint Gregoire le Grand*, qui occupa le Siege de *saint Pierre*, depuis l'an 590. jusqu'en 604. car comment accorder ce sentiment avec ce qu'on lit ailleurs, que l'an vingtiéme de *Childebert*, Roy de France; c'est-à-dire, environ l'an 534. *Rusticus*, Evêque de Nevers, assista au Concile National, assemblé à Orleans. *Clementinus*, autre Evêque de Nevers, se trouva au cinquiéme Concile tenu à Orleans

leans, l'an trente-huit dudit *Childebert*, environ l'an 552. Il n'eſt donc point poſſible que *ſaint Are* ait été le premier Evêque de Nevers, où il faut qu'il ait vêcu avant le Pontificat de *ſaint Gregoire*. Je n'ai garde d'un autre côté de croire que cet Evêché ait eû *ſaint Auſtremoine*, diſciple des Apôtres, pour ſon premier Prélat, pluſieurs bonnes raiſons rendent ce ſentiment inſoûtenable. Le Dioceſe de Nevers renferme trois Abbayes, il a cinquante mille d'étenduë, & comprend deux cens ſoixante & onze Paroiſſes, partagées entre les Archidiaconnez de Nevers & de Déciſe : le premier a ſous lui les Archiprêtrez de Vaux, de Nevers, ſaint Pierre le Moutier, Premery & Lurcy le Bourg. Le ſecond à ceux de Déciſe, Moulin-Engilbert, Caſtillon & Thianges.

L'Evêque de Nevers eſt Seigneur temporel des Châtellenies de Premery, d'Urzy, & de Parzy ; & de ſon Evêché relevent pluſieurs Fiefs, entre autres quatre principaux ; qui ſont, Druy, Poiſeux, Cours-les-Barres & Givry, chacun deſquels a titre de Baronie de l'Evêché ; & ceux qui les poſſedent, ſont tenus de porter l'Evêque le jour de ſon entrée à Nevers. Les appels des Juſtices de l'Evêque & du Chapitre de Nevers, reſſortiſſent au Bailliage de ſaint Pierre le Moutier, parce que l'Egliſe Cathedrale de Nevers, ne reconnoît pour le temporel d'autre Seigneur que le Roy, qui y a droit de *Régale*.

L'Egliſe Cathedrale de Nevers étoit autrefois dédiée à *ſaint Gervais*; mais *Charles le Chauve* l'ayant aggrandie, la fit conſacrer à *ſaint Cyr*, par une dévotion toute particuliere pour ce ſaint, dont il lui donna les précieuſes reliques; c'eſt ſans contredit la plus belle Egliſe de toute la Ville : elle a cela de ſingulier, qu'elle a un Autel à l'Orient, & un à l'Occident, conſacré à *ſaint Cyr* ; ce qu'on ne voit point ailleurs. Il y en avoit autrefois un ſemblable à *ſaint Gall* en *Suiſſe*, dont on peut voir la deſcription dans les Annales du R. Pere *Mabillon*. Le grand

Autel, qui eſt à l'Orient eſt trés-riche, & bien travaillé; toûtes les figures qu'on y voit ont été faites en Italie; les Tombeaux des derniers Ducs de Nevers qui ſont à côté, ſont d'un travail qui ſurpaſſe infiniment la matiere, quelque riche qu'elle ſoit. Ce fut dans cette Egliſe que *Jacques Spifames*, Evêque de Nevers, communiant une perſonne, lui dit: *Accipe figuram Corporis Chriſti*, en préſence du Doyen, qui l'en reprit aigrement, & lui dit: *Mentiris impudentiſſimè.* Le miſerable Evêque ayant abjuré la Foi, ſe retira à Geneve; où *Calvin*, qui ſe défioit de lui, le fit mourir par la main du Boureau; & ce fut lui qui donna occaſion à ce proverbe: *Il eſt devenu* d'*Evêque Meunier.* Mais pour revenir à l'Egliſe Cathedrale de Nevers, la Tour eſt admirée de tous le Connoiſſeurs; ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'elle eſt auſſi large & auſſi épaiſſe par le haut que par le bas. La plûpart des Egliſes de Nevers ſont fort anciennes; & l'on compte dans cette Ville onze Parroiſſes, & pluſieurs Maiſons Religieuſes de l'un & l'autre ſexe, & l'Abbaye de *ſaint Martin* & de *Nôtre-Dame.*

Le Chapitre de la Cathedrale de Nevers étoit autrefois de ſoixante Chanoines, établis par *Herman*, Evêque de Nevers; mais maintenant il eſt compoſé d'un Doyen, de l'Archidiacre de Nevers, d'un Tréſorier, d'un Chantre, & de l'Archidiacre de *Déciſe*, qui ſont dignitez, d'un Sacriſtain & d'un Scolaſtique, qui ſont perſonats, & de quarante Prébendes, dont quatre ſont amorties, y en ayant une qui eſt unie au Doyenné, une autre affectée à l'entretien des Enfans-de-chœur: la troiſiéme & la quatriéme aux Religieux de *ſaint Gildard.* Tous ces Benefices ſont à la collation de l'Evêque, à l'exception des quatre Prébendes qui ſont amorties. Le Doyenné vaut environ douze cens livres, & les Prébendes trois cens livres au plus Le Tréſorier a droit par un ancien uſage d'aſſiſter au Chœur l'épée au côté, l'oiſeau ſur le poing, &

étant

TITULAIRES. étant boté & éperonné. C'est à cause de ce privilege que les Trésoriers de l'Eglise de *Nevers* font mettre sur l'écu de leurs Armoiries au lieu de timbre, *l'épée & l'oiseau.* Les autres Chapitres du Diocése de *Nevers* sont ceux de *Franay les Chanoines*, de *Premery*, de *Tannay*, de *Notre-Dame*, de *saint Pierre le Moustier*, de *Dorne* & de *Molins.* Il y a à Nevers un trés-beau cartulaire, qui contient beaucoup de Chartes anciennes, qui servent à rectifier le Catalogue des Evêques de *Nevers*, & M. l'Abbé *Braise* a fait des remarques sur ces Evêques, tirées des titres du Chapitre de *saint Cyr.* Il y a encore d'autres remarques faites par un Auteur Anonyme. Le revenu de l'Evêché de *Nevers* est augmenté depuis peu d'années, car M. *des Fontaines* Evêque de cette Ville a obtenu que la Mense Abbatialle de l'Abbaye de saint *Siran* fut unie à cet Evêché, & la conventuelle au College des *Jesuites de Nevers.* . — Florins: 2000 — Revenu: 14000

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

SAINT MARTIN.

M. de Vienne Conseiller au Parlement de Paris.

Saint Martin de Nevers, en latin, *sanctus Martinus Nivernensis*, située dans la ville de *Nevers*, & fondée par *Hervé* Baron de *Donzy*, & *Mathilde de Courtenay* sa femme, sur la riviere de *Loire*, à une grande lieuë du confluant de celle d'*Allier* qui y tombe. *Heriman* Evêque de *Nevers* fonda dix-huit Chanoines dans cette Maison, ils vivoient en commun; mais vers le douziéme siécle ils convertirent leurs Eglise, où l'on conserve les Reliques de *saint Hierôme* Evêque de *Nevers* en un Monastere de *Chanoines Réguliers*, & ce sont ceux de la Congregation de *France*, dite de *sainte Geneviéve*, qui l'occupent maintenant, ils ont autant que l'Abbé. . . . . — Florins: 100 — Revenu: 3000

Titulaires.		Florin	Reven.
M. de Bussy.	**ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.** **BELLEVAUX.** Bellevaux, en latin, *Bella vallis*, située dans le *Nivernois*, & fondée par un Seigneur de *Marmagne* qui avoit embrassé la vie Religieuse lui & sa femme dans leur Monastere; car anciennement les Monasteres de *Prémontré* étoient double, & proche du Monastere des hommes, on en bâtissoit un de femmes. Les *Prémontrés* de la commune observance occupent l'Abbaye de *Bellevaux*, & ont 1000 livres de rente, & l'Abbé 800 livres. . . .	100	800
Me de Levis Charlus.	**ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.** **NOTRE-DAME** Notre-Dame de Nevers, ou sainte Marie de Nevers, en latin, *sancta Maria Nivernensis*, située dans la ville de *Nevers*. L'on prétend que les Disciples de *saint Colomban* en ont jettez les fondemens, & qu'ils y mirent des Religieuses. Ayant été détruite par les *Wandales*, *Heriman* Evêque de *Nevers* la rebâtit dans le neuviéme siécle pour des Religieuses *Benedictines* qui la possedent encore aujourd'hui, & la choisit pour le lieu de sa sepulture. On voit encore son tombeau dans l'Eglise. *Fromondus* Evêque de *Nevers* dans le douziéme siécle y réünit trois autres Abbayes, & de quatre n'en fit qu'une seule, qui par cet endroit devint considerable. Il y a dans le Jardin de cette Abbaye une petite Chapelle, dans le lieu même où l'on dit, que *saint Reverien* Eveque d'*Autun* souffrit le martyre. La pierre sur laquelle il eut la tête tranchée se conserve dans l'Eglise, & ses sacrées Reliques dans le Trésor dans une Châsse d'argent, avec plusieurs autres Reliques fort considerables.		10000

PRIEUREZ

Titulaires.		Florins	Reven.

PRIEUREZ D'HOMMES.

FAYE.

Titulaires.		Florins	Reven.
Dom Molineau.	Faye, Faix, ou la Faye, en latin, *de Fagia*, est de l'Ordre de Grandmont.		2500
N.	Saint Sauge, est de l'Ordre de Saint Benoist, & est Conventuel.		2000

PRIEURE' DE FILLES.

Titulaires.		Florins	Reven.
Madame du Blosset, le 2. Mars 1720.	La Fermeté.		

Je ne doute point que plusieurs Lecteurs critiques, & qui ne sont point au fait de la matiere que je traite, ne trouvent l'article de l'Evêché de Nevers, trop peu rempli, comme bien d'autres de mon Ouvrage; mais je prie ces Lecteurs trop vifs à decider & à juger, de considerer qu'il y a des Evêchés plus grands les uns que les autres, & par consequent où il y a plus de matieres. Nous avons des Evêchés si petits, qu'il n'y a pas une seule Abbayes dans ces Dioceses. Il est vray qu'ils sont rares, mais il y en a. Je prie encore ces Lecteurs de lire attentivement ma Préface, & ils trouveront réponses à toutes leurs critiques précipitées. La plus grande partie de ces Juges, ne lisent jamais les Préfaces des Livres; c'est cependant par où il faut commencer, afin de sçavoir le plan & les raisons de l'Auteur. Les articles de mon Ouvrage seront mieux remplis, quand ces critiques voudront bien me fournir des Mémoires sûrs, ou m'indiquer les sources pour y avoir recours. Ce n'est pas ici un ouvrage d'éloquence, ou l'Auteur peut donner l'essor à son imagination, mais une compilation de faits sur faits & de dates sur dates; ce qui est si difficile, qu'avant moy, personne ne l'a entrepris; il faut donc m'excuser & me fournir de Memoires, pour lors je tacherai de contenter mes Juges, en continuant de travailler sept à huit heures par jour, comme je fais depuis plus de dix ans.

EVECHE'

TITULAIRES. | Florins | Reven



EVÊCHÉ DE BETHLE'EM.

M. Loüis le Bel ci-devant Recolet, dit le Pere Cherubin. Il a 1200 livres de pension sur l'Archevêché de Vienne; & il a eu outre cela en 1724. l'Abbaye de Lieu restauré, Ordre de Prémontré, D. de Soissons.

BETHLE'EM, en latin, *Bethleemitanus*, Bourg de *Judée* dans la Tribu de *Juda*, éloigné de 2 lieuës de *Jerusalem* vers le midi, bâti sur une montagne pleine de roches, où l'on avoit creusé des maisons & des étables pour l'usage des Habitans. Il avoit été Ville au tems des *Juges* & de *David*, qui étoit né plusieurs siécles avant *Jesus-Christ*. Cette premiere dignité lui fut renduë sous les Empereurs Chrétiens. On y érigea un Siége Episcopal, l'an 1110. *Jesus-Christ* nâquit à *Bethléem* dans une grotte qui servoit d'étable aux Troupeaux, & qui étoit au dehors du Bourg, parce qu'il n'y avoit point de place dans l'Hôtellerie. Il y reçût aussi l'adoration des *Mages*. Ce fut dans Bethléem & dans le territoire d'alentour que le Roy *Herode* fit massacrer les enfans mâles au-dessous de deux ans, appellez les *saints Innocens*, pour la cause de *Jesus-Christ*. *Sainte Paule* Dame *Romaine* s'étant renfermée dans *Bethléem* vers l'an 387. ou 386. y bâtit d'abord des retraites pour les Pelerins, & en 389. elle y fit deux grands Monasteres, l'un d'Hommes où se retira *saint Jerôme*, l'autre de Femmes où elle se renferma avec sa fille *sainte Eustoquie*, qui gouverna le Monastere des Filles après *sainte Paule*. Elle y mourut, & sa fille après elle, aussi-bien que *saint Jerôme* Docteur de l'Eglise, & *saint Eusebe de Cremone*, qui fut Directeur du double Monastere après *saint Jerôme*, & peut être après le Prêtre *Paulinien*, frere de ce Saint. *Bethléem* est un village aujourd'hui de cent feux, tant *Grecs* qu'*Arabes*, avec une belle Eglise, déservie par les *Grecs* & les *Latins*. Nos Croisez y mirent un Evêché en 1110. & les *Grecs* les en ayant chassez, ont continué d'y en avoir.

L'Evêché

L'Evêché de *Bethléem* a été établi à *Clamecy*, dans le *Nivernois*, sur la riviere d'*Yonne*, à sept lieuës au-dessus d'Auxerre, de la maniere qui suit. Les Chrétiens ayant été chassez de la *Terre-Sainte* par les *Sarrasins*, *Rainier* ou *Rainaud* Evêque de Bethléem suivit *Guy* Comte de *Nevers* en *France*. Celui-cy lui donna le Bourg de *Pantenor*-lez-*Clamecy* vers l'an 1180. d'autres disent en 1228. outre la riviere d'*Yonne*, avec le *Gaignage* & *Domaine* de *Cembeuf* ou *Sambert*, & la ville *Sous-Saisi*, appellée la *Maison-Dieu de Bethléem*, & le Bourg qui est outre les ponts de *Montruillon*; ce qui est prouvé par une Charte de l'an 1223. L'Evêque de *Bethléem-lez-Clamecy* transporta dans la suite à *Robert* Comte de *Nevers* la *Jurisdiction*, *Festaige* & *Foires* qu'il avoit audit Bourg lez *Clamecy*, & au Bourg de *Montruillon*, & ne retint à son Eglise que le Domaine & la Jurisdiction sur ses Freres & Convers de sa Maison, & sur ceux qui se donnent à l'Hôpital de *Bethléem*, qu'on dit estre une dépendance de l'Eglise de Bethléem en *Palestine*, moyennant la recompense de certaine rente. La Charte est de 1292. Il y a aussi des titres qui font voir que ces biens qui appartenoient à l'Eglise de Bethléem, près de *Clamecy*, avoient été donnez à celle de *Palestine*, par *Guillaume* IV. Comte de *Nevers*, qui étant mort à *Acre*, ville maritime de, *Syrie* avoit voulu estre enterré en cette Eglise de Bethléem de *Palestine*. Le Roy *Charles* VI. dans les Lettres Patentes données l'an 1412. au mois de Février, confirma tous les dons, biens & privileges des Evêques de Bethléem, dont il veut que les Prélats joüissent en cas qu'ils soient naturels *François*, ou qu'ayant demeuré long-tems en *France*, ils ayent prêté le serment de fidelité, ce Roy voulant qu'en ce cas là ils joüissent des mêmes prérogatives, que les autres Evêques de *France*. En ce lieu de Bethléem près *Clamecy*, ledit Eveque a dans son très-petit territoire, Jurisdiction Episcopale, avec les droits Pontificaux, qu'il exerce neanmoins fort

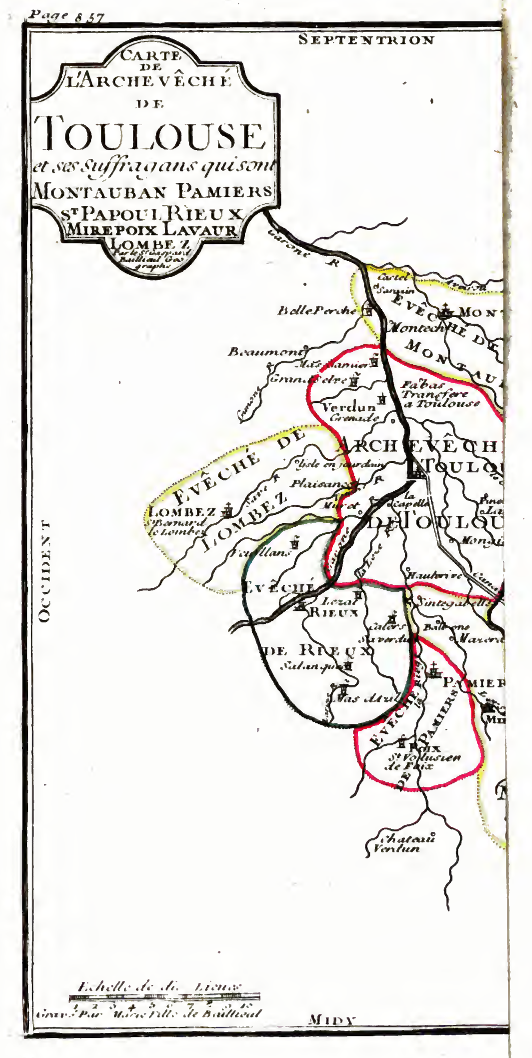
rarement,

TITULAIRES. Florins Reven.

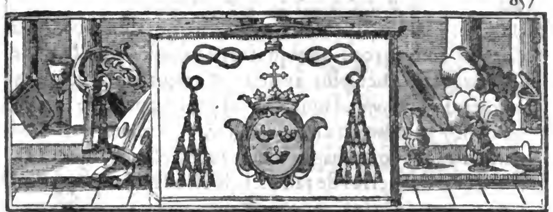
rarement, pour ne pas s'attirer l'indignation des Eveques de *France*, à qui cet établissement déplaît beaucoup. L'Eveché de Betlhéem n'est point à la nomination du Roy ; mais à celle du Comte ou Duc de *Nevers*, à qui ce droit, à cause qu'il en est le Fondateur, a été confirmé par les Papes, qui donnent les provisions & les Bulles. Ce Prélat soulage ordinairement quelques Eveques du Royaume dans les penibles fonctions de l'Episcopat. Il fait pour eux les Ordinations, & la plûpart des autres fonctions de l'Ordre Episcopal: ainsi il pourroit se dire dans un sens *servus servorum Dei. Geofroy de perfectis* fut fait Eveque de *Bethléem* après la mort de *Rainaud*, & ils ont eu des Successeurs jusqu'aujourd'hui, quoique, pour ainsi dire, sans territoire & sans Diocese. Cet Eveché est de trés-modique revenu. 90.



ARCHEVECHE'



Page 857
SEPTENTRION
CARTE DE L'ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE et ses Suffragans qui sont MONTAUBAN PAMIERS St PAPOUL RIEUX MIREPOIX LAVAUR LOMBEZ
Garone R
Belle Perche
Montech
EVÊCHÉ DE MONTAU
Beaumont
Grenade
Verdun
Fabas Transfere a Toulouse
ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE
EVÊCHÉ DE LOMBEZ
LOMBEZ
Plaisance
Muret
Hauterive
Lezat
RIEUX
EVÊCHÉ DE RIEUX
Saverdun
Mazeres
PAMIERS
EVÊCHÉ DE PAMIERS
FOIX
St Volusien de Foix
Chateau Verdun
OCCIDENT
MIDY



RECUEIL
HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, ET TOPOGRAPHIQUE, DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE, TANT D'HOMMES QUE DE FILLES, DE NOMINATION OU COLLATION ROYALE.

****

Titulaires. **ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE.** Florin. Reven.

M. Henry de Nemond abbé du Mas Garnier, D. de Toulouse, O. de S. Benoît, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, cy-devant Archevêque d'Alby, & auparavant Evêque de Montauban. Il a été nommé à Toulouse en Novembre 1715.

TOULOUSE, en latin, *Tolosanus*, Ville trés belle de la premiere *Narbonnoise*, & de l'exarcat des *Gaules*, & Capitale du *Languedoc*, sur la *Garonne*, qui la divise en deux parties fort inégales, qui se joignent par un grand pont de pierres, qu'on appelle le *Pont neuf*. Cette Ville est située à sept lieuës de *Montauban*, à douze de *Castres*, à 14 de *Carcassonne*, à 15 d'*Agen*, à 22 de *Narbonne*, à 30 de *Bordeaux*, à 160 de *Paris*. c'est une des plus grandes Villes du Royaume, mais une des moins riches ; parce que les Habitans sont plus portez à joüir de la Noblesse du

du Capitoulat, & à entrer dans les charges de Robe, qu'à faire le commerce, quoiqu'il n'y ait point de Ville dans le Royaume ſituée plus avantageuſement pour cela que la ville de *Toulouſe*, laquelle n'eſt pas fort peuplée; puiſqu'on n'y compte que 1840 familles. Les maiſons en general n'y ſont point magnifiques, tout y eſt de brique, car il n'y a pas de pierres de tailles. Elle eſt aſſez bien percée, & quelques-unes de ſes ruës vont d'une de ſes portes à l'autre.

Toulouſe étoit un Evêché dès les premiers ſiécles ſous *Narbonne*; car *ſaint Saturnin* envoyé de *Rome* dans les *Gaules* dès l'an 245. vint à *Toulouſe* l'an 250. ſous le Conſulat de *Decius* & de *Gratus*; il en fut le premier Evêque, & fut martyriſé quelques années après ſous *Valerien* ou *Gallien*. *Saint Exupere* fut fait Evêque après ſaint *Silve* Succeſſeur de ſaint *Rhodane*. S. *Germer* fut fait Evêque de *Toulouſe*, l'an 510 ou 511. juſqu'en 560. Saint *Erembert* fut fait Evêque de *Toulouſe* en 656. ſe demit en 668. ou 669. & retourna dans le Monaſtere de *Fontenelles* ou de *ſaint Wandrille* au pays de *Caux*, où il mourut vers l'an 678. Saint *Loüis* fils de *Charles* II. Roy de *Sicile*, & petit neveu de S. *Loüis* Roy de *France*, fut fait Evêque de Toulouſe au mois de Decembre de l'an 1296. & ſacré au mois de Fevrier ſuivant Il mourut au bout de ſept mois d'Epiſcopat, & vingt ans après en mil trois cens dix-ſept. *Toulouſe* fut érigé en Archevêché par le Pape *Jean* XXII. Sa Conſtitution commence par le mot *Salvator*, & eſt rapportée dans les extravagantes communes au titre de *Præbendis & dignitatibus*, & quoique le Pape dans cette Conſtitution ne donne à l'Archevêque de *Toulouſe* que cinq Suffragans; ſçavoir, les Eveques de *Montauban*, de *Pamiers*, de *ſaint Papoul*, de *Rieux* & de *Lombez*, il en a cependant encore deux autres, qui ſont *Lavaur* & *Mirepoix*. Le premier Archevêque de *Toulouſe* a eté le Cardinal *Jean Raimond de Comminges*. Le Diocéſe de Toulouſe étoit autrefois fort vaſte, de ſorte qu'on en a démembré une partie, pour

fournir

 fournir à quelques-uns de ses Suffragans, & le Diocése de *Toulouse* ne contient plus que deux cens cinquante Paroisses & sept Abbayes. L'Eglise dédiée à la *Vierge*, & appellée *la Daurade*, étoit un Temple dédié à *Minerve*.

L'Eglise Cathedrale de *Toulouse* dédiée à *saint Estienne* cederoit à peine en beauté & en magnificence à aucune autre, si elle étoit achevée. Le Chœur est beau, clair & élevé; mais la Nef n'y répond pas. On y voit la propre Chaise où *saint Bernard* & *S. Dominique* ont prêché, qu'on a conservée jusqu'à present, & qui merite d'être préferée avec raison à une plus somptueuse. La lapidation de *saint Estienne*, qui est au grand Autel, peut passer pour un chef d'œuvre. Le chef d'argent de ce Saint qui est derriere, est d'un travail immense, trés-riche & d'une grandeur prodigieuse. On estime beaucoup une pierre precieuse, qui est à l'instrument de la paix. Le grand Autel est du dessein de *Gervais Droüet*, qui a fait lui même les figures de lapidation de saint *Estienne* en 1670. L'Architecture est d'ordre Corinthien à colonnes, frises & paneaux de marbre de *Languedoc*, La cloche appellée la *Cardaillac* est d'une grosseur extraordinaire; elle fut donnée par *Jean de Cardaillac* Patriarche d'*Alexandrie*, & Administrateur perpetuel de l'Eglise & de l'Archevêché de *Toulouse*, qui mourut le sept du mois d'Octobre de l'an 1390 Cette cloche pese cinq cens quintaux, c'est-à-dire, cinquante mille livres. Le Cloître est fort vaste, & le Palais de l'Archevêque d'une structure bien entenduë. Cette Metropolitaine est dans une grande place, ornée d'une belle fontaine, sur laquelle s'éleve un obelisque trés-bien travaillé. Son Chapitre est composé d'un Prévôt, d'un Grand Archidiacre, d'un Archidiacre de *Lauraguais* & de 24 Chanoines.

Sous *Raimond* V. Comte de *Toulouse*, l'Hérefie des *Albigeois* donna lieu à l'établissement d'un Tribunal de l'inquisition à Toulouse, pour achever de détruire le reste de ces Héretiques. Un Arrest du Parlement de *Paris* du

TITULAIRES.		Florins	Reven.
	17 de May de l'an 1331. declara que ce Tribunal étoit une *Cour Royale*. Les *Albigeois* ayant été entierement détruits dans la suite des tems, ce Tribunal dont la rigueur faisoit trembler même les plus innocens, eut à peu près la même décadence que l'Héresie qui avoit donné lieu à son établissement. Il ne lui reste que quelques legers attributs. Un de ceux qu'il a conservé le plus long-tems, étoit celui de se faire apporter l'élection des Capitouls, pour examiner, si parmi ceux qui étoient élûs, il n'y en avoit point quelqu'un qui fut suspect d'Héresie; mais dans le siécle dernier, M. de *Montchal* Archeveque de *Toulouse* se fit attribuer ce droit à l'exclusion de l'Inquisiteur par Arrest du Conseil, parce que, selon les constitutions canoniques, les Eveques sont Inquisiteurs nez dans leurs Diocéses. Quoique l'Inquisiteur de Toulouse n'ait aujourd'hui qu'un vain titre sans fonctions, les *Dominiquains* ne laissent pas cependant de faire pourvoir par le Roy un Religieux de leur Ordre de cet office, parce qu'il y a quelques gages attachez à cette charge. L'Archeveque de Toulouse assiste aux Etats de *Languedoc*. .	5000	60000
	ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST. MAS GARNIER.		
M. de Nemond Archevêque de Toulouse.	Mas Garnier, ou Garnier, ou Garnier Court, ou la Courte, autrefois saint Pierre de la Cour, en latin, *Mansus Granesii, vel Mansus Garmesii, aliàs sanctus Petrus de Curte*, Fille de l'Abbaye de *saint Michel de la Cluse en Piedmont*. Cette Abbaye étoit autrefois connuë sous le nom de *saint Pierre de la Cour*. Je n'en ai point trouvé la situation ni la fondation.	600	3000
	ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX. EAUNES.		
M. de Foucault.	Eaunes, ou Eaulne, en latin, *Heluarium, vel Ulna, seu Elna*, Fille de l'Abbaye de *Bardoües*, située entre *Toulouse* & *Foix*, & fondée l'an 1137. . . .	210	2500.

GRAND-

Titulaires.		Florins	Reven.
M. de Lanty.	**GRAND-SELVE.** Grand-Selve, ou Grande Selve, en latin, *Grandis silva*, située en *Bourgogne*, à quatre lieuës de *Toulouse*. Elle est Fille de *Clairvaux*, & ce fut *saint Gerard* religieux de l'Ordre de *saint Benoist*, qui en fut le Fondateur, elle passa dans l'Ordre de *Citeaux* l'an 1144. . . .	4000	16000.

ABB. D'HOM. DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

SAINT SATURNIN.

M. Sanguin de Livry.

Saint Saturnin ou saint Sernin, en latin, *sanctus Saturninus Tholosanensis*. On nomme dans le pays par corruption, cette Abbaye saint *Cernin*, & c'est une ancienne Abbaye de l'Ordre de saint Benoist, qui fut donnée dans l'onziéme siécle aux *Chanoines Reguliers*; & aujourd'hui elle est secularisée. *Charles le Chauve* logeoit dans cette Abbaye dans le tems qu'il assiegeoit Toulouse. L'Eglise est d'une ancienne structure, mais très-belle; elle a double collateraux, & est fort recommandable pour le grand nombre des Reliques qu'elle conserve. Dans chacune des Chapelles qui environnent le Chœur, il y a des Reliques particulieres d'un Saint en une Châsse enfermée dans une armoire, où le nom du Saint est écrit dessus, & dans une cave sous le méme Chœur sont les Reliques entieres de sept Apôtres, dont les Châsses sont d'argent doré, les corps de ces Apôtres sont ceux des deux *saint Jacques*, de *saint Philippe*, de *saint Barthelemy*, de *saint Simon*, de *S. Jude* & de S. *Barnabé*. Il y a encore ceux de *saint Gilles*, de *saint Gilbert*, de *saint Edmond* Roi d'*Angleterre*, & de plusieurs autres. La Châsse de *saint Sernin*, qui est au-dessus du maître Autel, est faite sur le modele de l'Eglise même qui porte son nom. Il fut le premier Evêque de *Toulouse*; & fut martyrisé par ceux de la Ville qui le firent traîner dans les ruës par un taureau, qu'on ne pût faire passer au-delà du lieu, où Dieu vouloit qu'il fut enterré. C'est ce qui lui a fait consacrer cette grande Eglise, & une Châsse d'argent qui la represente dans toutes ses parties,

Titulaires.		Florins	Reven.
	ties, & qui pese plus de deux cens marcs, à cause de son haut clocher. On voit hors de l'Eglise quelques tombeaux des Comtes de *Toulouse*, & devant le Portail la figure de *saint Saturnin*, qui donne le Baptême à une femme plongée dans les Fonds Baptismaux. L'Abbaye de S. *Saturnin* ou de S. *Cernin* a été érigée en Collégiale. Son Eglise est grande & majestueuse, mais fort sombre. Le clocher est beau & élevé. La tradition veut qu'elle ait été bâtie sur un lac & sur des pilotis. Dans le Chœur à côté de l'Evangile est un endroit, où un canal répond depuis les fondemens de l'édifice jusqu'à hauteur d'homme, en prêtant l'oreille sur ce lieu, l'on entend un certain murmure, que l'on dit estre celuy des eaux qui coulent au-dessous jusqu'aux soûterrains. Tout y inspire la sainteté ; car elle se vante d'avoir vingt-six corps Saints. On garde dans cette même Eglise une autre Châsse qui est d'un prix inestimable, c'est celle de *saint George* ; elle represente un temple à l'antique d'ordre Corinthien, avec des figures de ronde bosse dans les entre-colonnes, & quatre autres qui representent les quatre Evangelistes, & sont assises, une à chaque coin du socle. Cette Châsse est le chef d'œuvre de Bachelier Orfévre trés-habile, & frere de ce fameux Sculpteur, à qui les Toulousains ont donné une place parmi les illustres qui sont dans la galerie de leur Capitole. Les Bulles de l'Abbé sont taxées à .	4000	18000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

CAPELLE.

M. de Montlezun de saint Lary.	Capelle, ou la Capelle, en latin, *sancta Maria de Capella*, située près de la *Garonne*, à trois lieuës de Toulouse.	300	2000

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

FAVARS.

N.	Favars, ou Lume-Dieu de Fabas, en latin, *Lumen Dei de*		

		Florins	Revenus
Titulaires.	*de Favasio*, *seu Favasium*. Cette Abbaye étoit autrefois du Diocese de *Comminges*, dans une profonde vallée au bout d'un bois, & éloignée de toutes sortes de Villes. L'Eglise ne fut consacrée que l'an 1231. quoique le Monastere fut fondé long-tems auparavant. Il y a dans le Chapitre le tombeau de l'Abbesse *Rubea*, fille d'un Comte de *Comminges*. Ces Religieuses ont été transferées dans la ville de Toulouse.		2000

PRIEURE'.

PINEL.

		Florins	Revenus
Uni.	Pinel, en latin, *de Pinello*, est de l'Ordre de *Grandmont*, & il est uni aux *Jesuites* de Toulouse. . .		3000



EVECHE'

EVÊCHÉ DE PAMIERS

M. Jean-Baptiste de Verthamont Docteur de Sorbonne.

PAMIERS, ou Pamiés, qu'on écrivoit autrefois Apamiés, en latin *Appamiensis*, Ville Capitale du *Bas-Foix* en *Languedoc*, à trois lieuës de *Foix*, à six de *Rieux*, à huit de Toulouse, à trois de *Mirepoix*, & à 175 de *Paris*, sur la riviere d'*Ariege*. *Saint Antonin* martyr, né à *Pamiers*, selon quelques uns, fut l'Apôtre de son pays, & fut tué par des Payens du lieu. D'autres veulent que ce soit un Saint de *Syrie*, dont les Reliques ont été transportées à *Pamiers*. On joignit à son Eglise un Monastere du tems de *Charlemagne*, où l'on mit dans la suite des *Chanoines Reguliers*. Vers la fin de l'an 1295. le Pape *Boniface* VIII. detacha la Ville & le Territoire de *Pamiers* qui étoit du Diocése de Toulouse pour en faire un Evêché, auquel il nomma *Bernard de Saisset* Abbé du Monastere de *saint Antonin*, dont il fit la Cathedrale, & les Reguliers Chanoines; mais voyant que le Roi *Philippes le Bel* n'étoit pas content d'une érection faite sans sa participation, il empêcha Bernard *Saisset* de prendre possession, & le nouvel Evêché fut administré à *saint Louis*, Evêque de *Toulouse*, fils de *Charles* II. Roi de *Sicile*, jusqu'à l'an 1298. que le Roy reçût en grace Bernard Saisset, & lui permit de prendre possession de cet Evêché. Le Pape *Jean* XXII. ayant érigé Toulouse en Archevêché en 1317. lui soûmit *Pamiers*. L'Abbaye de *S. Antonin* contemporain de *S. Saturnin* premier Evêque de Toulouse fut fondée dans le 8[e] siécle par les Comtes de *Carcassonne* pour des *Chanoines Reguliers*, lesquelles se maintiennent dans leurs droits contre les Comtes de *Foix*, qui vouloient les assujettir, parce que le Comte de *Carcassonne*, la

 donna dans l'onziéme siécle la ville de *Pamiers* à l'Eglise de *saint Antonin*. L'Abbé & le Convent du Monastere de *saint Antonin* voulant se faire un puissant protecteur, se mirent l'an 1226. sous la saufgarde du Roy *Louis* VIII. mais les Rois *Philippe le Hardi* & *Philippe le Bel*, donnerent aux Comtes de *Foix* le droit de garde, qu'ils avoient à *Pamiers*, ce qui ne plût pas aux Abbé de *saint Antonin*, qui se plaignirent des usurpations du Comte. Pour satisfaire l'Evêque de *Pamiers*, le Comte *Roger Bertrand* fit hommage à ce Prélat, tant du Château de *Pamiers* que de la Justice & de la Seigneurie de la Ville. L'Evêque & son Chapitre prétendirent que cette cession n'étoit pas une alienation perpetuelle, faite en faveur du Comte, & pour se tirer entierement de ses mains ils associerent l'an 1308. *Philippe le Bel* & les Rois de *France* ses successeurr en tous les droits, tant de la Justice que de la Seigneurie directe & utile qui leur appartenoit dans la ville de *Pamiers* & ses dépendances. Les *Chanoines Reguliers* sont toûjours demeuré en possession de leur Eglise, & ont composé le Chapitre de la Cathedrale jusqu'à present, n'ayant pas été secularisée. L'ancienne Cathedrale de saint Antonin & la plûpart des autres Eglises ont été ruinées par les *Calvinistes* durant les troubles, & cette Ville ayant été plusieurs fois saccagée, a été reduite à un état pitoyable, n'ayant pas aujourd'hui la cinquiéme partie des Habitans qu'elle avoit autrefois ; car on n'y compte qu'environ 4400 personnes.

Le Diocése s'étend jusqu'aux *Pyrenées*, & il contient cent Paroisses & 50 Annexes dépendantes des Archiprêtres de *Montal* & de *Neas*. La nouvelle Eglise Cathedrale dédiée à la *sainte Vierge*, bâtie par M. de *Caulet*, & ornée par M. de *Vertamont* est trés-somptueuse. C'étoit un Temple des *Prétendus Reformez*, où le Siége Episcopal fut transferé, après que les *Calvinistes* eurent ruiné l'Eglise de *Notre-Dame*. On voit encore hors la Ville quelques

Titulaires		Florin:	Reve.

restes de l'Eglise de *saint Antonin*, ou l'érection de l'Evêché avoit été faite. Le Chapitre de l'Ordre de *S. Augustin* est composé d'un Archidiacre, d'un Archiprêtre, d'un Sacristain, d'un Précenteur, d'un Infirmier, d'un Aumônier, d'un Théologal & de neuf Chanoines. Le Palais Episcopal est magnifique ; il y a des peintures admirables & des tapisseries trés-riches. L'Evêque se prétendoit exempt de la *Regale*, & c'est ce qui a causé tant de broüilleries. L'Evêque de *Pamiers* est Président des Etats du Comté de *Foix*, qui sont convoquez tous les ans par le Roi en Automne, & en l'absence de l'Evêque c'est l'Abbé de saint *Volusien de Foix* qui preside. Il y a eû en 1212. à *Pamiers* une Assemblée du Clergé, *conventus Appamiensis*. Elle est imprimée dans *Labbe*, t. 11. pag. 80. & l'Evêque assiste aux Etats de *Languedoc*. 1500 1700

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

SAINT VOLUSIEN.

M. de Gournay.

Saint Volusien de Foix, en latin, *sanctus Volusianus de Fuxo*, située en la Ville de *Foix* en *Languedoc*, à 3 lieuës de *Pamiers*. Les uns disent que cette Abbaye fut fondée l'an 806. par *Charlemagne*, en mémoire de la victoire par lui remportée sur les Sarrazins. D'autres disent que les Comtes de *Carcassonne*, à qui *Foix* appartenoit, y fonderent une Eglise dédiée à S. *Volusien* martyr, à laquelle ils donnerent la ville de *Foix*, & d'autres grands biens dans l'onziéme siécle. Dans le suivant on y mit des *Chanoines Reguliers*, & cette Eglise de *saint Volusien* devint une Abbaye. Les Comtes de *Foix* Successeurs de ceux de *Carcassonne* n'avoient que le Château de Foix, pour la Ville elle appartenoit entierement aux *Chanoines Reguliers* de *saint Volusien*, ce qui dura jusqu'à l'an 1168. que l'Abbé *Pierre* associa le Comte en *Pariage* pour la Justice, & le haut Domaine de cette Ville, à la charge que le Comte s'obligeroit à défendre les droits de cette Abbaye, & ce pariage dure



Titulaires. dure encore aujourd'hui. L'Abbaye de ſaint *Voluſien* a été ruinée par les *Calviniſtes* durant les troubles de la Religion ; mais elle a été rétablie dans le dernier ſiécle, & l'Abbé joüit toûjours de ſes anciens droits, ayant le premier rang à l'Aſſemblée des Etats de la Province de *Foix*, après l'Evêque de *Pamiers* qui en eſt le Preſident né, & l'Abbé preſide en ſon abſence. Cette Abbaye étoit originairement de l'Ordre de ſaint *Benoiſt*, & dépendoit de l'Abbaye de *ſaint Tibery* ; mais ſur la fin du onziéme ſiécle ou au commencement du douziéme, elle fut donnée aux *Chanoines Reguliers*, & depuis la reforme de ſainte *Geneviéve* a reparé tous les deſordres que l'Hereſie & le relâchement des anciens Religieux y avoient cauſé. Ils ſont douze *Chanoines Reguliers* qui joüiſſent de 1400 liv. de rente. Tant qu'il y a eu des Comtes de *Foix* qui ont fait des biens conſiderables à cette Abbaye, ils ont eu dans ce Chapitre une place de Chanoine, & avoient part aux diſtributions manuelles, lorſqu'ils aſſiſtoient aux Offices, en reconnoiſſance de tant de bienfaits. . . . 833 | 1000



TITULAIRES. | Florin | Revenu.

EVÊCHÉ DE MONTAUBAN.

M. François d'Haussonville de Nettancourt Vaubecourt, Abbé d'Aitnay, de l'Ordre de S. Benoît, D. de Lyon, & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris.

MONTAUBAN, en Latin, *Mons-Albanensis*, dans le *Quercy*, à sept lieuës de *Toulouse*, à neuf de *Cahors*, à dix d'*Agen*, & à cent cinquante lieuës de *Paris*, sur la riviere de *Tarn*, à quatre lieuë sur la droite de la *Garonne*. *Saint Theodard*, ou *Thodart*, Evêque de *Narbonne*, mourut l'an 893. dans une Terre de sa famille, qu'on appelloit *Mont-Oriol*, & depuis *Montauban*, où l'on dit que son pere avoit fondé l'Abbaye de *saint Martin* sur les frontieres du *Quercy* : il fut enterré dans ce Monastere, qui fut depuis appellé de son nom l'Abbaye de *saint Théodard*, & par abbreviation *saint Audard*. La dévotion que l'on eût pour *saint Theodard*, après qu'il eût esté enterré dans cette Abbaye qui étoit de l'Ordre de S. Benoît, y attirant beaucoup de monde, on fit bâtir insensiblement un petit Bourg sur la montagne ; & *Alphonse*, Comte de *Toulouse*, fils de *Raymond* de *saint Gilles*, fit bâtir l'an 1144. dans le voisinage de ce Monastere, une Ville qui fut nommée *Montauban* ; ce qui engagea les Vassaux de l'Abbaye à se retirer dans cette nouvelle Ville, laquelle étoit dans une situation plus commode. L'Abbé s'en plaignit au Comte *Raymond*, fils & Successeur d'*Alphonse* ; & *Raymond* pour dédommager l'Abbaye, lui accorda la moitié de la Seigneurie de *Montauban* ; depuis ce tems-là les Comtes de *Toulouse*, & nos Rois qui leur ont succedé, ont été Seigneurs en partage de Montauban, avec les Abbez de saint *Theodard*, qui sont representez par les Evêques. Cette Abbaye fut ensuite donnée aux Abbez de la *Chaize-Dieu*, qui y établirent des Superieurs, qui leur payoient tous les ans des redevances. Cette Jurisdiction des Abbez de la *Chaize-Dieu*, sur le Monastere de Montauban, dura jusqu'au Pontificat de *Jean XXII*. qui érigea l'an 1317. un

Evêché

TITULAIRES. | Florin | Revenu

Evêché à Montauban, dont il créa premier Evêque *Bertrand Dupuis*, ou de *Podio* qui fut le dernier Abbé du Monastere de saint *Theodard*. Le même Pape par une autre Bulle, après avoir séparé le Territoire de ce nouvel Evêché, des Dioceses de Toulouse & de Cahors, il l'assujettit à la nouvelle Métropole de Toulouse, & l'exempta de la Jurisdiction de l'Archevêque de Bourges, Métropolitain de l'Eglise de Cahors: Il rendit aussi ce Monastere indépendant de l'Abbaye de la *Chaize-Dieu*. Aprés cette érection, les Moines demeurerent encore plusieurs années dans la Cathedrale de Montauban; de sorte que l'an 1379. lorsque l'Evêque *Pierre de Chalais* fit son testament, la communauté Réguliere de Montauban subsistoit, & avoit son *Prieur-Mage*. Quelque temps aprés, les Séculiers s'y introduisirent, & se mirent en possession non seulement des portions ou Prébendés, mais encore des Offices claustraux. *George d'Amboise* étoit pourvû de l'office ou dignité d'Aumônier de cette Eglise l'an 1484. lorsqu'il fut élû Evêque de Montauban: il fut depuis Archevêque de Rouën, & Cardinal. L'Evêque de Montauban a séance dans les Assemblées des Etats Generaux de Languedoc; quoique la Ville n'y entre pas, à cause qu'elle est du Gouvernement de Guyenne. Il n'y a que quatre-vingt-dix Parroisses dans le Diocese de Montauban, dont quarante-sept sont dans le Languedoc; & ce Diocese a huit lieuës de longueur, dont la plus grande partie est en *Quercy*. L'Eglise Episcopale est dédiée à *saint Martin*, & son Chapitre est composé d'un Prevôt, d'un Archidiacre & de douze Chanoines; & *saint Theodard* est le Patron de la Ville de Montauban. . . . . . 2500. | 14000.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BELLE PERCHE.

M. de Vintimille du Luc, Archevêque d'Aix; il a eu cette Abbaye le 8. Janvier 1721.

Belle Perche, en Latin *Bella Pertica*, *seu Bella Perca*, fille de Clairvaux, située dans le Quercy sur la Garonne, à 2 ou 3 lieuës de Montauban, & fondée le 3. des Nones d'Août 1143. 600 | 6000.

EVECHE'



EVÊCHÉ DE MIREPOIX.

M. François Honoré de Maniban, Abbé de Sendras, de l'Ordre de S. Benoist, D. de Nismes, Docteur en Théologie, & cidevant Grand Archidiacre de Toulouse: il a été nommé à cet Evêché le 8. Janvier 1721.

MIREPOIX, en Latin, *Mirapicensis*, Ville dans le haut Languedoc, à trois lieuës de *Foix* & de *Pamiers*, à douze de *Toulouse*, & à cent soixante-quinze de *Paris*, sur la riviere de *Lers*; ce n'étoit autrefois qu'une simple Parroisse, qui fût érigée en Cathedrale l'an 1317. par le Pape *Jean* XXII. sous la Métropole de Toulouse, & il créa premier Evêque *Raymond Athon*, Abbé de *S. Sernin* de *Toulouse*. *Jacques Fournier*, ou *Dufour*, Moine de l'Abbaye de Bolbone, a été Evêque de Mirepoix, & depuis Pape en 1334. sous le nom de *Benoist XII.* aprés *Jean* XXII. quatre autres Evêques de Mirepoix ont été Cardinaux; sçavoir *Guillaume*, prédecesseur d'*Eustache*; *Louis-David Bethon*, dit le Cardinal de *saint André*; le Cardinal du *Mont*, qui lui succeda en l'Evêché; & *Jean Suarius*, qu'on appelloit le Cardinal de *Rieumes*, à cause qu'il étoit né à *Rieumes* en *Gascogne*. *Mirepoix* a eu aussi trois Evêques de suite qui furent nommez Archevêques de Vienne. *Pierre de Villars* II. du nom, *Pierre de Villars* son neveu, troisiéme du nom; & *Pierre de Donnaud* qui avoit été un sçavant Religieux de l'Ordre de S. Benoît.

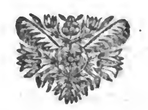
Le Diocese de Mirepoix a huit lieuës de long, & quatre de large: il confine avec ceux d'Aleth, de Pamiers, de Carcassone, & de S. Papoul. Il n'y a que cent cinquante Paroisses, & une Abbaye. L'Eglise Cathedrale porte le nom de *saint Maurice*, elle n'a rien de remarquable que le tombeau & les reliques de *S. Gauderic*, Berger; & l'argenterie & les tapisseries que *Philippe de Levis*, Evêque de Mirepoix, & Abbé de la *Grasse*, y a donné. Il y a dans les Archives des Livres de Chœur faits par un *Cordelier* manchot, où il y a de trés-belles mignatures. Le Chapitre de

		Florins	Reven.
TITULAIRES.	de la Cathedrale consiste au Prevôt, au Sacristain, au Théologal, à douze Chanoines. L'Evêque assiste aux Etats de Languedoc.	1501	18000.

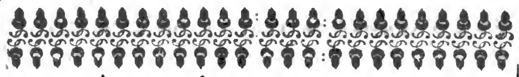
ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BALBONE.

M Andraut de Langeron, Grand'Croix de Malthe: il a eu cette Abbaye le 8 Janvier 172[illegible].	Balbone, en Latin, *Balbona, vel Borbona, seu Borbonia,* fille de *Bonnefont*, située au Comté de *Foix lès-Mazeres*, elle fut fondée en 1150. auprès de la Ville de *Mazeres*; mais dans la suite on l'a rebâtie au confluent de l'*Ariege* & de l'*Ers*, avec tant de magnificence, que c'est une des plus belles & des plus riches de l'Ordre de Citeaux. *Roger*, Comte de *Foix*, fut enseveli en 1273. dans l'Eglise qu'il y avoit fait bâtir. *Jacques Dufour*, qui fut Pape sous le nom de *Benoist XII.* avoit été Moine de cette Abbaye de Bolbone, avant que d'être Evêque de Mirepoix. *Mazeres* n'étoit qu'un Village en 1251. lorsque *Berenger*, Abbé de Bolbone, y fonda une Ville, du consentement de *Roger*, Comte de *Foix*, à qui il accorda la moitié de la Justice, de la Seigneurie, & des Cens de ce lieu de *Mazeres*. Le pariage du Comte & de l'Abbé, fût confirmé par un Arrest de la Cour du Roy *S. Louis*, qui condamna *Alphonse*, Comte de *Toulouse* son frere, qui avoit usurpé ce lieu de *Mazeres* sur l'Abbé de *Bolbone*, & le Comte de *Foix*.	1200.	9000.



EVECHE'



EVÊCHÉ DE LAVAUR.

M Nicolas Malesieu, Abbé de Moreille de l'Ordre de Citeaux, D. de la Rochelle, & Docteur de la Maison de Sorbonne.

LAVAUR ou la Vaur, en Latin, *Vaurensis*, Ville du Languedoc sur la riviere d'*Agoust*, à trois lieuës au-dessus où elle tombe dans le *Tarn*, entre *Toulouse* & Alby, & à cent cinquante lieuës de *Paris*. Comme elle appartenoit en propre à *Isarn*, Evêque de Toulouse; il en fit don, ainsi que des Droits & des Domaines qui en dépendoient à *Frotard*, Abbé du Monastere de *saint Pons de Thomieres*. Cela fut fait en 1098. à condition qu'il feroit rétablir l'Eglise de *saint Elan*, qui étoit ruinée, en laquelle les Religieux Benedictins de l'Abbaye de *saint Pons*, ayant établi un Prieuré, le Pape *Jean* XXII. l'érigea en Evêché, sous *Toulouse*, l'an 1317. & créa pour premier Evêque de *Laveur Royer d'Armagnac*. Le Patron de l'Eglise Cathedrale est *saint Alaire*, en Latin, *Alanus*: & il y a dans le Chapitre un Prevôt, un Archidiacre, un Sacristain & douze Chanoines. Le Diocese de *Lavaur* n'a que soixante & huit Parroisses; d'autres disent quatre-vingt-huit, & une Abbaye: Il est entre ceux de *Toulouse*, de *Castres* & de *Montauban*, & il y a eu plusieurs Prélats d'un merite distinguez dans cet Evêché; entre autres, *Pierre* d'*Ailly*; de *Alliaco*, qui fût Cardinal; *Gilles de Bellemere*; *George de Selva*, dont *Pierre Bunel* a fait l'éloge dans ses Lettres Latines; & *Pierre Danez* que *Scevole de Sainte Marthe*, a mis au rang de ses hommes Illustres. Il y a eu un Concile à *Lavaur* en 1212. & le Pape Urbain V. y en fit tenir un autre. L'Evêque de Lavaur assiste aux Etats de Languedoc. . . . . 3500. | 22000.

TITULAIRES. | | Florins | Reven.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SOREZE.

M. de Ceilles de Rocozel, le 8 Janvier 1721.

Soreze ou la Souscalade de Soreze, en Latin, *Soricinium, vel Beata Maria de Soricinio*, elle est située dans la petite Ville de *Soreze* en *Languedoc*, sur le *Sor*, prés de la montagne noire, à deux lieuës de *saint Papoul* à l'Orient, & à neuf de *Toulouse*, & à cinq lieuës de *Lavaur* : elle fût fondée en 817. par *Pepin*, Duc d'*Aquitaine* ; & il en est fait mention dans le dénombrement qui fut fait sous le regne de *Louis le Debonnaire*. Cette Abbaye a été ruinée par les guerres Civiles, & par les gens de la Religion *Prétenduë Réformée* ; mais elle est bien rétablie par les Peres de la Congrégation de *saint Maur* qui y sont entrez en 1646. & c'est la soixante-douziéme Maison qui lui a été unie. On éleve gratuitement dans cette Abbaye douze pauvres Gentils-hommes, elle s'appelloit autrefois l'Abbaye de *la Paix*, & l'an 1273. l'on y tint un Parlement. . . . , 1300. 1000.



EVÊCHÉ DE RIEUX.

M. Alexandre Johanne de Saumery, Docteur de Sorbonne, Abbé de celle de l'Ordre de S. Augustin, dans la Ville de Poitiers & de la Magdeleine de Châteaudun du même Ordre, Dioceſe de Chartres, & Conſeiller d'honneur au Parlemet de Toulouſe. Il a été ſacré le 17 Mars 1720.

RIEUX, en Latin, *Riuenſis*, Ville du haut Languedoc, & principale Ville du *Toulouſain*, ſur la petite riviere de *Riſe*, qui ſe jette un peu au-deſſous dans la *Garonne*, entre *Toulouſe* & le païs de *Comminges*, à cent ſoixante-ſix lieuës de *Paris*. La rencontre de pluſieurs petites rivieres ou ruiſſeaux qui ſe joignent en cet endroit, lui a donné le nom de *Rieux*. Il y avoit autrefois un Monaſtere de *Benedictins* dédié à *Nôtre-Dame*, que le Pape *Jean* XXII. qui avoit une eſtime particuliere pour l'Ordre de *ſaint Benoiſt*, érigea en Evêché en 1317. ſous *Toulouſe*. *Rieux* étoit pour lors ſi peu de choſe, que le Pape *Jean* XXII. en l'érigeant en Evêché, dit ſans ſa Bulle, *eam oppiduli nomine decoramus*, & en créa premier Evêque le Cardinal *Pilefort de Rabaſtens*, qui étoit auparavant Evêque de *Pamiers*. D'autres diſent que le premier Evêque de *Rieux* a été *Guillaume de Brutia* ou *Brochia*, qui étoit Doyen de *Bourges*; c'eſt le ſentiment de *Catel*. L'Egliſe Cathedrale de *Rieux* eſt dédiée à la *Vierge*, le Chapitre conſiſte en quatre dignitez, qui ſont celles de Prevôt, d'Archidiacre, de Précenteur & de Sacriſtain : Il y a outre cela douze Chanoines. Le Dioceſe de *Rieux* contient quatre-vingt-dix Paroiſſes, quatre Abbayes d'Hommes & une de filles; il confine avec ceux de *Toulouſe* & de *Pamiers*. Le Palais Epiſcopal eſt aſſez beau, l'entrée ſur tout eſt magnifique; On y voit au-deſſus de la porte en dedans, les noms & les armes de tous les Evêques de *Rieux*, que M. *Berthier*, Evêque de cette Ville y a fait mettre; & a fondé pour eux tous les ans un Anniverſaire, dans lequel il a ordonné qu'à l'Oraiſon, *Deus qui inter apoſtolicos Sacerdotes*, on nommeroit tous les Evêques l'un aprés l'autre. Ce ſçavant Prélat

Titulaires.		Florins.	Revenu

Prélat ayant déterré huit têtes de quelques anciennes Divinitez, les a fait mettre dans la Cour du Palais Episcopal pour servir d'ornement avec cette inscription : *Hi sunt Dii, in quibus habebant fiduciam.* & autour, *miratur artifex, irrideat Christianus.* & plus bas, *has idololatriæ reliquias & ignotæ famæ delubri mutilata fragmenta, in agro de Martris Tolosanis reperta, ad ornatum Episcopalis aulæ. Ant. Franc. Berterius Episcopus Rivorum P. anno 1699.* Il y a dans la Sacristie de la Cathedrale de *Rieux* une fort belle mître, que M. *Berthier* a acheté d'un *Anglois*, & dont il a fait present à son Eglise, ordonnant qu'on s'en serviroit les grandes Fêtes. C'est aussi à ce Prélat qu'on est redevable de la ceremonie d'aller chanter l'Evangile à *Rieux* les grandes Fêtes au Jubé, & de fléchir le genoüil, lorsqu'il passe dans le Chœur ou qu'on le baise, ce qui se pratique même par le Celebrant. Mais puisque me voilà sur les céremonies, il ne sera pas inutile d'observer ici que l'on conserve à *Rieux* le saint *Sacrement* à l'Autel de la Paroisse, & que jamais on ne l'expose au grand Autel de la Cathedrale. La Prévôté de l'Eglise Cathedrale de *Rieux* est de nomination Royale, & l'Evêque assiste aux Etats de *Languedoc*. . . 1500 | 18000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

LEZAT.

M. de Berulle.

Lezat, en latin, *sanctus Petrus Lezatensis, vel sanctus Petrus Lezaren, alias de pede Laxato*, située dans le Bourg du même nom dans le *haut Languedoc*, sur la riviere d'*Ariege*, à trois ou quatre lieuës de *Toulouse* vers le midy au bas Comté de *Foix*, & dans le petit pays appellé le *Lazardois*. Cette Abbaye étoit autrefois du Diocése de Toulouse. Elle fut fondée vers l'an 840. par *Atton* Vicomte de *Beziers*. Les anciens *Benedictins* qui la possedent, ont un ancien Cartulaire très-beau, qui donne beaucoup de lumieres, non-seulement pour l'Abbaïe de *Lezat*, mais encore pour plusieurs autres Eglises. C'est dans ce Cartu-

TITULAIRES. Florins Reven.

laire que l'on apprend qu'il y a plus de huit cens ans, que l'on croit à *Lezat* être en possession du corps de S. *Antoine* Abbé, pere de tant de Saints solitaires d'*Egypte*. On y montre encore ses Reliques, ausquelles il y a beaucoup de devotion dans le pays, il s'y fait même plusieurs miracles, & autrefois le Parlement de Toulouse faisoit jurer sur ces Reliques, pour connoître la verité. La tradition du Monastere est, que ce fut deux Religieux de la Maison, qui étant allé en *Orient*, enleverent le corps de S. *Antoine*, & l'apporterent à *Lezat*; cependant on prétend l'avoir au Diocese de *Vienne* en *Dauphiné*, dans une Abbaye qui porte son nom, & qui est chef d'Ordre. La Ville d'*Arles* croit aussi l'avoir. On y montre une trés-belle Châsse, dans laquelle on prétend que sont ses Reliques, dont les Magistrats ont la clef; & on dit que lorsque les Religieux de S. *Antoine de Vienne*, qui originairement n'étoient que des Hospitaliers destinez à secourir les malades du feu de saint Antoine, érigerent leur Maison en Abbaye, & prirent la Regle de saint *Augustin*, les Religieux *Benedictins de Montmajor lez Arles*, ausquels ils avoient été soûmis jusques alors, voyant qu'ils avoient secoüé leur joug, emporterent le corps de saint Antoine en se retirant, comme un bien qui leur appartenoit, & le deposerent dans une Paroisse de leur dépendance. C'est aux Sçavans critiques de nos jours, à exercer leur plume sur une si belle matiere, & à nous développer les difficultez qui s'y rencontrent. On montre encore dans l'Abbaye de *Lezat* le chef de saint *Vincent* martyr, celuy de saint *Aubin*, & dans la Paroisse du lieu une sainte épine, où il y a une inscription écrite du tems de saint *Louis*. Il y a aussi dans une Chapelle de l'Eglise de l'Abbaye un grand Crucifix ancien & habillé. 1000 6000

MAS D'AZIL.

M. de Morteil

Mas d'Azil, en latin, *Mansus Agilius, vel Mansus Azilii*

Titulaires.		Florins	Reven.
	lii, *seu Mansus Arelis*, *aut Mansiarelis*, *aliàs Mansirilis*, *seu Mansus Arilis*, située au Comté de *Foix* dans le *Languedoc*, dans la petite Ville du même nom, en un beau vallon, entouré de tous côtez de montagnes assez hautes & des plus fertiles, sur le bord de la *Rise*. Elle fut fondée dès l'an 817. au commencement du regne de *Loüis le Debonnaire*. *Isnard* Evêque de *Toulouse* l'a prit sous sa protection l'an 1077. Ce Monastere ayant été ravagé par les *Calvinistes* dans le seixiéme & dix-septiéme siécle, a été rétabli par les *Benedictins* de la Congregation de *S. Maur*. La ville de *Mas d'Azil* a pris son origine de cette Abbaïe.	600	4000
	ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.		
	CALERS.		
M. Barthelemy Gramont de Lanta.	Calers, en latin, *Calersium*, *seu Calertium*, *aliàs Colertium*, fille de *Grande Selve*, située en *Languedoc*. Elle a été entierement détruite par les *Huguenots*; mais elle a été rebâtie avec tant d'habilité dans la Nef de l'Eglise, que l'on y a menagé tous les lieux reguliers. Cette Abbaye a été fondée l'an 1148.	300	1500
	FEUILLANS.		
	Feuillans, en latin, *Fulius*, *seu beata Maria Fuliensis*, située dans le *haut Languedoc*, dans le Bourg de Feuillans, à deux lieuës de *Rieux*, & à six de *Toulouse*, vers le midi, & fondée le six des Ides de Juillet 1162. sous la dépendance du Pere Abbé de *Morimont* en *Bassigny*. Elle étoit fille de la *Creste*, au Diocése de *Langres*, mais à present c'est le chef de la Congregation de la plus étroite observance de *Citeaux*, appellée de son nom Congregation de Feuillans. Cette Abbaye étoit presque ruinée, & il n'y avoit que quatre ou cinq Religieux dont la vie n'étoit pas tout a fait irreprochable., lorsqu'en 1573. *Jean de la Barriere* qui en étoit Abbé Commendataire, fit profession de l'Institut le plus austere de *Citeaux*, se maintint contre l'Abbé		

Titulaires | Florins | Revenu

bé General de tout l'Ordre, par l'autorité du Pape *Sixte* V. & appuyé par le même Pape, & par *Henry* III. Roi de France, il se rendit entierement indépendant, & il institua la nouvelle Congregation des Feuillans, qui eut permission de s'établir dans tout le Royaume de France. *Jean de la Barriere* assembla à Feuillans plus de deux cens Religieux; ils rebâtirent le Monastere avec beaucoup de magnificence, & s'étant séparez de l'Ordre de *Citeaux* ils formerent une Congregation, qui est répanduë en France & en *Italie*. Le Pape *Sixte* V. par sa Bulle de l'an 1587. donna aux Religieux de Feuillans, l'Eglise de sainte *Pudentienne* de *Rome*, pour y établir une Communauté & les Regles d'un ancien Ordre Militaire érigé l'an 1229. & confirmé l'an 1231. par Amanieu Archevêque d'Auch sous le nom de l'Ordre de la *Foy* & de la *Paix*, lequel étoit soûmis à l'Abbé de *Feuillans*, qui est chef d'Ordre, & *Raynulphe* son premier Abbé vivoit vers l'an 1145. L'Abbaye de *Feuillans* est élective & triennale. — 100 — 3000

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

SALANQUES.

Madame de Dercé.

Salanques, en latin, *Salanquia, vel Sallencia, aliàs Abundantia Dei*, Fille de *Morimond*, & fondée au Comté de Foix en *Languedoc*, Paroisse de *saint Felix* l'an 1353. par *Gaston Phoebus* Comte de *Foix*, & la Comtesse *Eleonore* sa mere. Elle a été beaucoup ruinée par les Heretiques, l'an 1574. . . . . — 5500



EVECHE'

TITULAIRES. | Pouir | Reven.

EVÊCHÉ DE LOMBEZ.

M. Charles-Guillaume de Maupeou, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris cy-devant Chanoine de l'Eglise de Paris & Agent du Clergé. Il a été nommé le 12 Juin 1720. & sacré le 13. de Juillet 1721.

LOMBEZ, en latin, *Lombariensis*, ville de *Gascogne*, dans le petit pays de *Samatan*, sur la riviere de *Seve* ou *Save*, à cinq lieuës de la *Garonne*, à 4 lieuës d'*Auch*, à cinq de *Rieux*, à huit de *Toulouse*, & à 150 lieuës de *Paris*. Il y avoit une ancienne Abbaye de *Chanoines Reguliers*, que le Pape *Jean* XXII. érigea l'an 1317 en Evêché sous Toulouse, dont il crea premier Evêque *Arnaud Roger*, fils du Comte de *Comminges*, & supprima en même tems l'Abbaye. MM. de sainte Marthe dans la Gaule Chrétienne disent, que *Lombez* & le Pays circonvoisin étoit pour le spirituel du Diocése d'*Auch*; mais *Jean* XXII. dans ses Constitutions qui sont parmi les extravagantes: témoigne que l'Eglise de Lombez étoit du Diocese de Toulouse, qui dépendoit de la Metropole de *Narbonne*; de sorte que *Lombez* ne reconnoissoit en aucune chose l'Archevêque & l'Eglise d'Auch. L'Eglise Cathedrale de Lombez est sous le titre de *l'Assomption de la Vierge*. Le Chapitre consiste en un Prévôt, un Archidiacre, un Précenteur, un Sacristain, & douze Chanoines. Il n'y a que 90 Paroisses dans ce Diocese. L'Evêque est Seigneur de *Lombez*, & assiste aux Etats de Languedoc. . . . 2500. 8000.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

SAINT BERNARD.

Saint Bernard, en latin, *Sanctus Bernardus*, Fille de *Morimond*, située en la Ville de Lombez. On n'en trouve rien davantage, ... 4000.

EVECHE'

EVÊCHÉ DE SAINT PAPOUL.

M de Segur Abbé de Vermand, O. de Premontré, D. de Noyon le 8 Janvier 1721. & il fut nommé à l'Evêché de saint Papoul le 17 Octobre 1723 Il a été Prêtre de l'Oratoire.

SAINT PAPOUL, en latin, *Sanctus Papulus*, Ville au haut *Languedoc*, dans le *Lauraguais*, à sept lieuës de *Carcassonne*, à huit ou neuf de Toulouse, entre le levant & le midi, à 168. de *Paris*, & à trois de *Castelnaudary*. *Saint Papoul* Prêtre, l'un des principaux compagnons de l'Apostolat de saint *Saturnin* premier Evêque de *Toulouse*, fut martyrisé dans le territoire de cette ville, au canton que nous appellons *Lautaquais*. Long-temps aprés sa mort, l'on bâtit une Eglise, puis un Monastere autour de son Tombeau. Le concours des peuples qui y vinrent satisfaire leur devotion, y forma ensuite un Bourg ou une petite Ville, où le Pape *Jean* XXII. érigea un Evêché en 1317. sous *Toulouse*. C'étoit avant ce tems une Abbaye de *Benedictins* fondée en 817. sous le regne de *Louis le Debonnaire*, & qui aprés avoir été ruinée, fut rétablie. *Bernard de la Tour* le dernier Abbé, fut le premier Evêque de *S. Papoul*. Les Moines Benedictins demeurerent toûjours en l'Eglise Cathedrale, & ils en ont formé le Chapitre jusqu'au regne du feu Roy *Louis* XIV. sous lequel ils ont éte secularisez. On dit sans aucune preuve certaine, que l'Empereur *Charlemagne* a fondé cette Abbaye, peut-être l'avoit-il ornée ou enrichie, ou peut-être en avoit-il aggrandi le Bâtiment. Le Diocese de saint *Papoul* dont l'Eglise Cathedrale conserve le nom, comprend seulement cinquante six Paroisses. Ce Chapitre est composé de douze Chanoines dont il y en a six qui ont des Dignitez. *Raimond de Moscueroles* successeur immediat du premier Evêque de saint *Papoul* fut fait Cardinal, & six autres des Evêques qui lui ont succedé sont parvenus à la même dignité de Cardinal; sçavoir, *Pierre du Cros* qui avoit

Titulaires | Florins | Reven.

avoit été Religieux, *Raimond Mairosii*, *Jean de Roquetaillade*, qui avoit été enfant de Chœur à *Lyon*, & les trois *Salviats* de suite. Le Diocese de *saint Papoul* n'a point de Ville qui remplisse le tour Diocesain aux Etats; c'est le Syndic du Diocese nommé à l'assiette, qui remplit cette place tous les ans. Il n'y a rien de remarquable dans la Cathedrale de *saint Papoul*, sinon que le saint *Sacrement* ne se conserve pas au grand Autel, mais à celui de la Paroisse qui est dans l'Eglise Cathedrale. L'Evêque assiste aux Etats de *Languedoc*. . . . . 2500 | 16000

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE SAINT DOMINIQUE.

PROUILLE.

Prouille, ou Notre-Dame de Prouilhe, ou Proulhe, en latin, *Prulhanus*, Prieuré de Filles de l'Ordre de saint *Dominique* qui étoit autrefois du Diocese de *Toulouse*, & qui est maintenant de celui de saint *Papoul* depuis l'établissement fait en 1317. d'un Siége Episcopal dans cette Ville. On donne le nom d'Abbaye à ce Prieuré, parce qu'il est riche. 15000

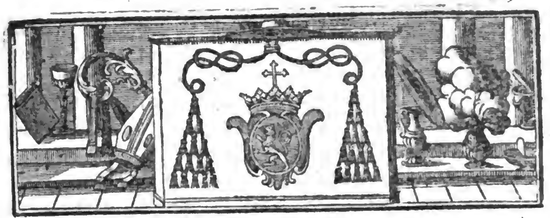


CARTE
DE L'ARCHEVÊCHÉ
DE TOURS
et ses Suffragans, qui Sont
LE MANS, ANGERS,
RENNES, NANTES,
QUINPER CORENTIN
VENNES, S.t PAUL DE LEON,
TREGUIER, S.t BRIEUC,
S.t MALO, et DOL.

Echelle de 12 Lieues

Baillieul Geographe

Gravé Par Marie Fille de Baillieul



RECUEIL
HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, ET TOPOGRAPHIQUE,
DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE,
TANT D'HOMMES QUE DE FILLES, DE NOMINATION OU COLLATION ROYALE.

TITULAIRES. ✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠ | Florin | Reven.

ARCHEVÊCHÉ DE TOURS.

M. Louis-Jacques de Chant de Rastignac, Docteur de Sorbonne, dont il a été Prieur & Grand Vicaire à Luçon, lorsqu'il fut nommé à l'Evêché de Tulles le 29 Septembre 1720. Il a été sacré le 1 Février 1722 & a eu l'Abbaye de la Couronne, O. de S Augustin, D. de Carcassonne le 17 Octobre 1723. & le même jour il fut nommé à l'Archevêché de Tours, à la place de M Bloüet de Camilly.



OURS, en latin, *Turonensis*, Métropole de la troisiéme *Lyonnoise*, de l'exarcat des *Gaules* & Ville Capitale de la Province de *Touraine*, située dans une plaine sur la rive gauche de la *Loire*, & entre cette riviere & le *Cher*, qui se jette dans la *Loire*, environ à 15000 pas au dessous de Tours. Cette ville est à six lieuës d'*Amboise*, à dix de *Chinon*, & à 65 de *Paris*. Elle étoit beaucoup moins

Ttttt ij grande,

grande qu'elle n'eſt aujourd'hui, ſous la domination des *Romains* & des Rois *Merouingiens*, puiſque du temps de *Gregoire de Tours*, l'Egliſe de ſaint *Martin* étoit, comme il l'aſſure, éloignée de la ville de 530 pas, & ce ne fut qu'en 903. qu'on enferma de murailles cette Egliſe & le Bourg voiſin, pour le garantir des ravages des *Normands*. On appelloit encore ce quartier *Caſtrum novum*, c'eſt-à-dire, *Château-neuf*, au commencement du douziéme ſiécle, comme le témoigne l'Auteur de l'Hiſtoire des Comtes d'Anjou. La ville de Tours ne comprenoit pour lors que ce qui eſt depuis la porte *Hugon* juſqu'au portail des priſons; mais le concours des peuples qui venoient viſiter le tombeau de *ſaint Martin* fut cauſe que pluſieurs perſonnes s'établirent auprès de ce ſaint lieu, & formerent inſenſiblement une petite Ville appellée d'abord *Martinopolis*. Ces deux villes ſi proches l'une de l'autre ſe joignirent enfin par l'accroiſſement qu'elles prirent.

Les *Tourangeaux* croyent que ſaint Gatien a été leur premier Evêque, parce qu'ils n'en connoiſſent point de plus ancien; mais on voit parce que *Gregoire de Tours* dit de ſes prédeceſſeurs, qu'on n'avoit en ce pays-là aucune connoiſſance de la premiere antiquité Eccleſiaſtique, & que l'on n'y debitoit que des fables abſurdes. Mais la plus commune opinion eſt que S. *Gatien* a été le premier Evêque de Tours, & il mourut vers la fin du troiſiéme ſiécle *S. Lidoire* lui ſucceda l'an 338. après une interruption de pluſieurs années. S. *Martin* en fut fait Evêque l'an 371. & mourut l'an 397. S. *Brice* ſucceda à *S. Martin*, & mourut l'an 444. après 47 ans d'Epiſcopat. S. *Euſtoche* lui ſucceda & mourut l'an 460 S. *Perpet* ſucceda à ſaint *Euſtoche*, il mourut en 491. & eut pour ſucceſſeur S. *Voluſien*. On ne compte plus d'Evêques ſaints honorez d'un culte public depuis S. *Voluſien* juſqu'à S. *Euphrone*, qui fut le 18e depuis S. *Gatien*. Il fut ſacré en 556. & mourut l'an 573. S. *Gregoire* a été Evêque de Tours après ſaint *Euphrone*, & eſt

eſt mort en 595. L'Archevêché de Tours a eu des Prélats dès l'an 250. Saint *Martin* en a été le premier Métropolitain, & *Laudran* le premier qui a été revêtu du titre d'Archevêque, au commencement du neuviéme ſiécle.

La ville de Tours fut longtems dans la dépendance de la Métropole de *Rouen* Elle fut érigée en Métropole civile du tems de l'Empereur *Honorius* vers les commencemens du V. ſiécle. D'autres diſent en 380. lorſqu'on diviſa la *Gaule Celtique* ou *Lyonnoiſe* en cinq Provinces, contenant la *Touraine*, le *Maine*, l'*Anjou* & toute *la Bretagne* Quelques-uns eſtiment qu'elle ne fut pas long-tems ſans devenir enſuite Métropole Eccleſiaſtique ; cela n'empêcha point que ſaint *Martin* ne fut de ſon temps regardé comme le maître des Evêques, & ſaint *Victrice* de *Rouen* lui déferoit en toutes rencontres. Il paroît que ce fut ſous *Valentinien* III. & durant l'Epiſcopat de ſaint Brice qu'elle devint Métropole Eccleſiaſtique.

L'Egliſe Cathedrale fut premierement bâtie par *ſaint Martin* & dédiée à ſaint *Maurice*, dont elle a long-temps porté le nom, & elle ne l'a quitté que pour prendre celui de ſaint *Gatien* ſon premier Evêque. On l'appelloit encore l'Egliſe de ſaint Maurice en 1099. Elle a un beau portail accompagné de deux belles tours, & orné au milieu d'une roſe trés délicatement travaillée. On y voit une belle Chapelle de *Notre-Dame*, & une Horloge de pluſieurs rouages & mouvemens differens, qui repreſentent le cours du Soleil, de la Lune & des principales planettes. Le Palais de l'Archevêque eſt tout proche de la Cathedrale. Il a pour Suffragans les Evêques du *Mans*, d'*Angers*, de *Rennes*, de *Nantes*, de *Cornouaille*, de *Vannes*, de ſaint *Malo*, de ſaint *Brieux*, de *Treguier*, de *Leon*, & de *Dol*. Il eſt vray qu'en 884. d'autres diſent en 844 l'Evêque de *Dol* voulut faire ériger ſon Siége en Métropole, prétendant que la Bretagne formant un état ſéparé de la *France*, ſes Evêques ne devoient pas être ſoûmis à une

une domination étrangere, & que son Siége étant le plus ancien, il devoit joüir des droits de Métropolitain. Ce different dura jusqu'au Pontificat d'*Innocent* III. l'Archevêque de Tours consentit pour lors à l'érection de *Dol* en Métropole, pourvû qu'il en eût la primatie; mais cette condition n'ayant pas été du goût du Pape *Innocent* III. il décida l'an 1199. & soûmit tous les Evêques de Bretagne à la Métropole de Tours, qui a été obligée de reconnoître la primatie de *Lyon*, depuis l'an 1312. & dont le Diocese est composé de trois cens Paroisses, de douze Chapitres, de dix-neuf Abbayes, de 98 Prieurés simples & de 191 Chapelles, sans y comprendre celles qui dépendent des Chapitres.

Le Chapitre de la Cathedrale de Tours est un des plus illustres du Royaume, on y compte jusqu'à 191 Beneficiers qui déservent cette Eglise. Les huit dignitez sont le Doyenné, le Grand Archidiaconné, la Tréforerie, la Chantrerie, la Chancellerie, l'Archidiaconé au-delà de la *Loire*, l'Archidiaconé au-delà de la *Vienne*, & le Grand Archiprêtré. Outre ces dignités, il y a 49 Canonicats dont quatre ont été unis pour divers établissemens pieux Il y a encore un Secretaire, huit Personnats, seize Vicaires, deux Diacres, deux Marguilliers Clercs, & plus de cent Chapelains, sans compter un Officier qu'ils appellent Maistre de *Psallette*, un soûmaistre & dix Enfans de Chœur, qui forment tous ensemble un des plus nombreux & des plus beaux Clergés du Royaume. Le Doyen est élû par le Chapitre, l'Archiprêtré est à la collation du Grand Archidiacre; les autres dignités & les Canonicats sont de plein droit à la collation de l'Archevêque.

La Bibliotheque de l'Eglise de Tours occupe toute la longueur d'un côté du Cloître; elle est remplie de manuscrits enchaînez sur des pupitres. Les deux plus curieux sont un *Pentateuque* de mille ans, écrit en lettres majuscules, & les quatre Evangiles écrits en lettres *saxo*

niques.

Titulaires.		Florins.	Reven.
	niques. On croit à *Tours* que ce dernier a douze cens ans d'antiquité, & qu'il a été écrit par *S. Hilaire*, Evêque de *Poitiers*; mais le sçavant Auteur du *Voyage Liturgique*, croit qu'on se trompe, & que ce Manuscrit ne passe point mille ans. Le Chapitre de cette Eglise a obligation à l'Abbé Jouhan, Chanoine & Grand Archidiacre de cette Eglise, du bon ordre & de l'arrangement qui se trouve dans cette Bibliotheque : il y a donné tout son tems pendant près de cinquante ans. On a lieu d'attendre de Monsieur son Neveu, à qui il a résigné ses Benefices, les mêmes marques de son zele.	2500	16000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

BEAULIEU.

M. de Blamont de Frison.	Beaulieu prés Loches, en Latin, T*rinitas de Belloloco*, située dans la petite Ville de *Beaulieu* près l'*Indre*, & si proche de la Ville de *Loches*, qu'il n'y a qu'une prairie, & un pont qui sépare les deux Villes. Cette Abbaye fut fondée l'an 1010. par *Foulque Nera*, Comte d'*Anjou*, & Seigneur de *Loches*, qui y mit des Religieux de *S. Benoît*, & la choisit pour le lieu de sa sépulture. L'on y voit encore son tombeau près de la Sacristie. Le revenu des Moines de la Congrégation de *saint Maur*, est de trois mille deux cens soixante-douze livres, & celui de l'Abbé de quatre mille livres.	100	7000

BOIS-AUBRY.

Dom Martin l'Aslier, au mois d'Aoust 1722. mais après sa mort elle doit retourner en Commande.	Bois-Aubry, ou Luzay, en Latin, *Boscus-Alberici*, *seu Monasterium Lucisense*, située à trois lieuës de l'*Isle Bouchard*, & fondée par *Brice de Cheille*, sous le Titre de Prieuré, que *Hugues* II. Evêque de *Tours* érigea en Abbaye l'an 1138. Le revenu, tant pour l'Abbé que pour les Moines, qui ne sont que deux, n'est que d'environ mille quatre cens livres.	60.	1400.

CORMERY.

M. de Bautru Vaubrun.	Cormery, en Latin, *sanctus Paulus de Cormerico*, *seu Cormeriaco*,		

TITULAIRES. | Florins. | Reven.

Cormeriaco, située dans la petite Ville du même nom en Touraine, à quatre lieuës de Tours, sur la riviere d'*Indre*. Elle fût fondée en 780. par *Ithier*, Abbé de *S. Martin*, du consentement de *Charlemagne*, qui en donna ses Lettres de confirmation l'an 791. Les Abbez de *Cormery* ont toûjours été Seigneurs de la Ville du même nom, depuis la fondation de l'Abbaye, & il est un des onze Dignitaires de l'Abbaye de *saint Martin* de Tours, & il reçoit du Chapitre l'investiture de son Abbaye, dont le fameux *Joachin Perion* qui a traduit les Oeuvres d'*Aristote* & de *saint Denis* a été Abbé. Le revenu de l'Abbé est de quatre mille livres, & autant pour les Benedictins de la Congrégation de *saint Maur*. 200. 8000

SAINT JULIEN.

M. de la Croix Chapelain du Roy, Obéancier, & Chef du Chapitre de saint Just de Lyon.

Saint Julien, en Latin, *sanctus Julianus de Scalariâ, au de Soclariâ, seu sanctus Julianus Turonensis*, située dans la Ville de *Tours*, fondée dans le sixiéme siecle, & dotée l'an 945 par *Thæotole*, Archevêque de Tours. Le revenu de l'Abbé, qui est Chanoine honoraire de saint Martin de Tours, est d'environ sept mille livres, & celui des Religieux est de quatre mille cent cinquante livres. La Congrégation de *saint Maur* est entrée dans cette Abbaye en 1637. & c'est la soixante-cinquiéme Maison qui lui a été unie. Le revenu des Religieux est de quatre mille cent cinquante livres, & celui de l'Abbé est de sept mille liv. 400 7000

MARMOUTIER.

M. le Comte de Clermont, Prince du Sang. Il a eû cette Abbaye en 1721.

Marmoutier ou Marmonstier, en Latin, *Majus Monasterium. Saint Martin*, l'année d'aprés son ordination qui avoit été faite en 371. voulant se ménager une retraite hors de la Ville de *Tours*, se bâtit un Monastere à deux milles de la Ville, selon la situation où elle étoit alors, dans un désert formé d'un côté par une roche fort escarpée ; & de l'autre par la riviere de *Loire* ; on n'y entroit que par un chemin fort étroit. Il y fit quelques Cellules de bois ; mais le nombre de ses disciples s'étant accrû jusqu'à qua-

tre

tre-vingt, la plûpart se logerent dans des trous qu'ils avoient creusez dans le rocher. Telle fût l'origine du célebre Monastere de *Marmoutier*, qui subsiste toûjours; mais sous la regle de *saint Benoist*, à une petite lieuë de *Tours*, audeça de la *Loire*. Ce Monastere que l'on fait passer pour le premier & le plus ancien de ceux qui sont en Occident, & qui étoit tout autrement considerable que celui de *Ligugey*, que S. *Martin* avoit bâti en *Poitou* avant son Episcopat, fut la source de plusieurs autres qu'il fonda encore depuis. Il fut outre cela un excellent Seminaire d'Evêques, & il n'y avoit point d'Eglise qui ne desirât d'avoir un Pasteur tiré du Monastere de saint *Martin*; on voit dans cette Abbaye le Baume avec lequel se fit le Sacre du Roy *Henry le Grand*, dans l'Eglise de *Chartres*. L'Abbaye de *Marmoustier* dépend immédiatement du saint Siege: elle fut détruite par les *Normans* l'an 853. ensuite desservie par des Chanoines, puis remise dans l'Ordre de saint *Benoist*, à la priere d'*Eudes* II. Comte de *Touraine*: elle est considerable, tant par le grand nombre de collations de ses Benefices, que pour la magnificence de ses bâtimens à la moderne faits depuis quelques années, par les Religieux reformez de saint *Maur*, qui y tiennent leurs Chapitres Generaux, à cause de la vaste étenduë de ses bâtimens, jardins & enclos, & dont l'Eglise est un grand édifice orné d'un haut clocher, bâti sans fondemens sur le rocher. L'Abbé est Chanoine honoraire de saint *Martin de Tours*. Le revenu des Religieux est de dix-huit mille livres, & celui de l'Abbé est de seize mille livres de rente. . . . . 7000. 16000.

SAINT MARTIN.

Le Roy en est Abbé.

Saint Martin de Tours, en Latin, *sanctus Martinus Turonensis*. Les miracles que Dieu avoit operez à la priere de *saint Martin* pendant sa vie, éclaterent encore infiniment aprés sa mort. *S. Brice*, successeur de *saint Martin*, éleva une petite Chapelle sur son tombeau; mais vers le milieu

du cinquiéme siecle, *S. Perpet*, second successeur de *saint Martin*, fit bâtir au même endroit un temple magnifique des sommes considerables dont les habitans de *Tours*, & les peuples qui venoient en foule implorer le secours de *S. Martin*, l'avoient rendu dépositaire. *Gregoire de Tours* dit que cette Eglise fût brûlée du temps du Roy *Clotaire*, & que ce Roy donna à *S. Euphrone* de quoi la réparer, & la couvrir d'étain. Dès le temps de *S. Perpet*, il se forma dans ce lieu une Communauté de Moines gouvernez par un Abbé, laquelle devint bien tôt nombreuse & florissante, & que nos premiers Rois Chrétiens comblerent de leurs liberalitez. Ce Temple étoit un asyle inviolable, & les Rois venoient jurer sur le tombeau du saint les Traitez qu'ils faisoient avec les Princes Etrangers. *Clovis* partagea avec l'Eglise & les Moines de *S. Martin* les dépouilles qu'il avoit remportées sur *Alaric*.

Outre le nombre considerable de Moines qui desservoient cette Eglise au commencement du sixiéme siecle, il se forma aux environs plusieurs autres Communautez de Religieux, comme *S. Venant*, *S. Pierre le Puellier*, *S. Eloy*, & une de Vierges qui avoient soin des linges & des ornemens, & ausquelles on doit raporter les commencemens de l'Abbaye, qui dans la suite a été transferée à *Beaumont*, prés de *Tours*.

Il y avoit aussi des Hôpitaux pour les Pelerins & les Malades, & toutes ces Communautez étoient sous la direction de l'Abbé & des Moines de S. *Martin*. Il se fit même plusieurs établissemens hors de cette Province sous la dépendance de cette Abbaye, tels que le Chapitre de *saint Irier* en *Limousin*; celui de *Montier-Roseil*, dans la Marche; de *Chablis* en *Champagne*. *Crotper*, Archevêque de *Tours*, au milieu du septiéme siecle, par dévotion pour *saint Martin*, son saint Prédecesseur; & pour illustrer son Eglise, déja si vénerable dans tout le monde Chrétien, accorda à l'Abbé & aux Moines de *S. Martin*, & à toutes les

les dépendances, l'exemption de la Jurisdiction Episcopale, ne se reservant que le *Droit d'ordonner les Prêtres & les Levites, & de consacrer les saintes huiles seulement.* Cet Acte fut transcrit par tous les Evêques du Royaume, approuvé par le Roy regnant, & porté à Rome par l'Abbé *Geric*, qui demanda la confirmation du Pape *Adeodat*, & l'obtint. *Ibbo*, autre Archevêque de Tours, confirma la Concession de *Crotper*, & se soûmit à la Bulle du Pape *Adeodat*.

L'Abbaye de S. Martin de Tours, fut secularisée quelque temps après ; & le Roy *Charles le Chauve*, par ses Lettres Patentes de l'an 849. fixa à deux cens le nombre des Chanoines qui servoient cette Eglise. Plus de cent Bulles des Papes ont, dans la suite des siecles, affermi l'indépendance du Chapitre de saint *Martin*. *Hugues Capet* étoit Abbé de saint *Martin*, lorsqu'il parvint à la Couronne, & y unit ce titre. Il avoit succedé en cette Abbaye à *Hugues le Grand* son pere ; à *Robert* II. son Ayeul ; & à *Robert le Fort*, son Bisayeul. C'est depuis cette union que nos Rois sont devenus Chefs & premiers Chanoines de cette Eglise, & non pas à cause de la réunion de l'*Anjou* à la Couronne, comme quelques-uns le prétendent mal à propos.

Le serment que font nos Rois en qualité d'Abbez de saint *Martin*, merite d'être rapporté ici.

Ego annuente Domino Francorum Rex, Abbas & Canonicus hujus Ecclesiæ beati Martini Turonensis, juro Deo, & beato Martino, me de cætero protectorem & defensorem fore hujus Ecclesiæ, in omnibus necessitatibus suis, custodiendo & conservando possessiones honores, jura, privilegia, libertates, franchisias, & immunitates ejusdem Ecclesiæ, quantùm divino fultus adjutorio, secundùm posse meum, rectâ, & purâ fide, sic me Deus adjuvet.

Les Arrests du Parlement de *Paris*, ont détruit depuis quelques années l'immédiation au S. Siege, & ont don-

né à cette Eglise en la personne de l'Archevêque de *Tours*, un Superieur Ecclesiastique dans le Royaume, tout le reste subsistant & demeurant dans son entier.

Le Chapitre de l'Abbaye de *S. Martin de Tours* est composé de Chanoines d'honneur Ecclesiastiques, qui sont le Patriarche de *Jerusalem*, l'Archevêque de *Mayence*, l'Archevêque de *Cologne*, l'Archevêque de *saint Jacques en Compostelle*, l'Archevêque de *Sens*, l'Archevêque de *Bourges*, l'Evêque de *Liege*, l'Evêque d'*Angers*, l'Evêque de *Poitiers*, l'Evêque d'*Auxerre*, l'Evêque de *Quebec* en *Canada*, l'Abbé de *Marmoutier*, & l'Abbé de *saint Julien de Tours*.

De Chanoines d'honneur laïques, qui sont les *Dauphins de France*, les Ducs de *Bourgogne*, d'*Anjou*, de *Bretagne*, de *Bourbon* & de *Vendôme*, les Comtes de *Nevers*, de *Flandres*, de *Dunois*, d'*Angoulême*, de *Douglas* en *Ecosse*, & des Barons de *Preüilly* en *Touraine*, & des Barons de *Parthenay* en *Poitou*. Le Baron de *Preüilly* est Porte-étendart de l'Eglise de *saint Martin de* Tours: il assiste à l'Eglise avec le surplis & l'aumuse sur le bras gauche, dans une des stalles du côté droit du choeur, vers le grand Autel au-dessous du Doyen : il assiste de même aux Processions, & marche entre les Dignitaires, & les Prevôts de l'Eglise. Il y a onze Dignitaires, sçavoir, le Doyen, le Trésorier, le Chantre, le Maître d'Ecole, le sous-Doyen, le Cellerier, le Granger, le Chambrier, l'Aumônier, l'Abbé de *Cormery*, & le Prieur de *saint Cosme lez*-*Tours*. Le Doyen & le Trésorier sont à la présentation du Roy, comme Abbé de saint *Martin*, & à la collation du Chapitre. Le Chantre, le Maître d'école, le sous-Doyen, le Cellerier & le Granger, sont à la presentation du Doyen, & à la collation du Chapitre ; le Chambrier & l'Aumônie, à la presentation du Trésorier, & à la collation du Chapitre. Quant à l'Abbé de *Cormery*, & au Prieur de *saint Cosme*, ils reçoivent du Chapitre l'Investiture de l'Abbaye & du Prieuré.

De

Outre les dignitez il y a 15 Prévôtés qui ont droit de Châtellenie, & ceux qui en sont pourvûs ont la presentation à plusieurs Benefices. Ces Prévôtés sont de *Mahet*, de *S. Espain*, d'*Oé*, de *Chablis*, de *Seré*, de *Milcey*, de la *Varenne*, de *Sueure*, de *Coursay*, de *Chalautre*, de *Brassey*, de *Restigny*, d'*Antony*, d'*Anjou*, & de *Vallieres*. Elles sont toutes à la presentation du Doyen, & à la Collation du Chapitre.

Après les dignitez & les Prévôtez on compte cinquante-un titres de Chanoines à la pleine collation du Chapitre, compris les huit semiprebendes.

Plus sept Officiers ou dignitaires inferieurs en titres, qui sont le sous-Chantre, le sous-Peltier, le sous-Ecolâtre, le Sénechal, le Prestimoine de *Morignan*, le Prestimoine de *Châtillon*, & le Prestimoine de *Milan*. Le sous-Chantre & le sous-Peltier sont à la nomination du Chantre, & à la Collation du Chapitre. Le sous-Ecolâtre est à la presentation du Maistre d'Ecole, & à la Collation du Chapitre. Le Sénechal est à la presentation du Doyen, & à la Collation du Chapitre, de même que les trois Prestimoines.

Plus de cinquante-six Vicaires en titre, à la presentation & collation des Dignitaires & Chanoines.

De six Aumoniers à la presentation du sousdoyen, dont les fonctions sont de porter le Benitier aux Processions, assister spirituellement les dignitaires, Prévôts & Chanoines dans leurs maladies, & garder leurs corps après leur decés jusqu'à la sepulture.

De trois Clercs d'Aumône en titre, à la presentation de l'Aumônier dignitaire, pour répondre les Messes & garder le cors de l'Abbesse de *Beaumont* après son decès, jusqu'à la sepulture.

De quatre Marguilliers en titre, à la presentation des Chambriers & Chefcier, pour parer le grand Autel, garder le tombeau de saint *Martin*, dire les Evangiles aux Pelerins,

Pelerins, prendre soin des Reliques, & sonner le premier coup de Matines.

De deux Intercepteurs en titre, à la nomination & institution du Chapitre, pour chanter aux Fêtes semidoubles, simples & feries, le *Venite exultemus*, les premieres Antiennes & Répons de l'Office, & remplir les fonctions de sous-Chantre & de sous-Peltier à la Messe.

De deux Penitentiers & deux Sacristains à la nomination du Chapitre.

D'un Oblatier chargé de fournir le pain pour le sacrifice, & pour la sainte Communion, à la presentation du Doyen.

De quatre-vingt Chapelains, dont quelques-uns sont à présentation du Roy & en patronage laïque, les autres à la présentation des Chanoines, & tous à la collation du Chapitre.

De six Enfans de Chœur, d'un Maistre de Musique, d'un Maistre de Latin pour les instruire, non compris les Musiciens gagistes.

Du pauvre de saint *Martin*, fondé par *Louis* XI. & de plusieurs Officiers laïques, pour le service de l'Eglise, qui est une des plus vastes du Royaume. Elle est flanquée du côté du Nord, par un grande Tour appellée de *Charlemagne* & du côté du midi par celle de l'Horloge, on les voit de plus de dix lieuës à la ronde. Le tombeau de saint *Martin* est derriere le grand Autel; il est de marbre noir, blanc & jaspé, & n'est élevé de terre qu'environ de trois pieds. Le pauvre de saint Martin est élû par le Chapitre à la pluralité des voix; & pour être élû il faut qu'il ne lui paroisse aucun bien. Il est logé, vêtu, nourri & entretenu de toutes choses, sain ou malade, aux frais du Chapitre, & il ne peut être destitué, que pour déreglement de mœurs. Il assiste aux Processions solemnelles & à l'Office des jours solemnels, vêtu d'une robe mipartie de rouge & de blanc.

Comme

Titulaires. | For. | Reven.

Comme cette Abbaye a été secularisée & le revenu partagé entre tant de personnes, on n'en sçait pas au juste le revenu.

NOYERS.

M. Pinson.

Noyers, en latin, *Nucerix, vel sancta Maria de Nuceriis, seu de Nucariis*, située en *Touraine*, sur le bord septentrional de la riviere de *Creuse*, & à droite de celle de *Vienne*, à quatre lieuës de la ville nommée *l'Isle-Bouchard* vers l'Orient septentrional, à demie lieuë du *Port de Piles*, à trois lieuës & dans le Bailliage de *Chinon*, & à quatre petites de *Châtelleraut*. Elle a été fondée en 1030. elle rapporte autant aux Religieux Benedictins de la Congregation de saint *Maur* qu'à l'Abbé. On a cru qu'il y avoit quelques mines d'or dans le terrain de cette Abbaye, à cause qu'il est chargé & mêlé d'or trés-fin, que l'on sépare par des operations de chimie; mais on a ouvert la terre inutilement pour les trouver, les fosses qu'on y a creusées ont été remplies aussi-tôt de l'eau de la riviere.. . . 300 | 2000

PRUILLY.

M. d'Argenson Archevêque de Bourdeaux Voyez ses autres Benefices & Titres à l'article de Bordeaux.

Pruïlly, ou Preuïlly, en Latin, *Pruliacum, seu Pruleium*, située dans la petite ville du même nom en *Touraine*, sur la riviere de *Claye*, à six lieuës de *Châtelleraut*, du côté de l'Orient, & à deux de la *Rochepozay* où elle a été fondée l'an 1001. par *Ecfroy* Seigneur de *Pruilly* & de la *Rochepozay*, qui se reposa sur *Hervé* Trésorier de *saint Martin de Tours*, pour y mettre des Religieux. L'an 1100. l'on y en comptoit trente-quatre, qui sont nommez dans l'Acte de l'Election de l'Abbé *Arraldus*. L'Eglise est grande & belle pour son antiquité; elle contient des fonts Baptismaux, où l'on baptise les enfans de toutes les Paroisses de la Ville. Il y a des Reliques de S. *Melaine* Evêque de *Rennes* dans un petit chef, un doigt & un os de S. *Loup*, & quelques autres assez mal enchassées. Il n'y a pas long-tems qu'on voyoit encore le tombeau du Fondateur

&

Titulaires		Florins	Reven:
	& de quelques autres Seigneurs de Prüilly, qui ont été démolis du consentement de la Dame de *Prüilly*. Quant aux Religieux anciens Benedictins de cette Abbaye, ils sont maintenant sept, conformément à leur fondation, & joüissent chacun en particulier des Offices Claustraux, & tous ensemble de 3500 livres de revenu. Il y en a qui disent, que l'Abbaye de *Prüilly* ne rapporte à l'Abbé que 2000 liv. mais d'autres disent 4000 liv.	100	4000

SUILLY.

M. Valon.	Suilly, ou Seüilley, en latin, *Beata Maria de Sulleyo, vel Seulliaco*, située en *Touraine*, à une lieuë de *Chinon*, à douze de *Tours*, & à 75. de *Paris*, & fondée par les Comtes d'*Anjou*, ausquels les Abbez de *Seüilly* prêtoient autrefois serment. Cette Abbaye est fort ancienne & occupée maintenant par les *Benedictins* de la Congregation de *saint Maur*.	100	2400

TURPENAY.

M. du Vignaut.	Turpenay, ou Turpigny, en latin, *Turpiniacum*, située en la Forêt de *Chinon*, à trois lieuës de l'*Isle-Bouchard*, proche la riviere d'*Indre*, & à six lieuës de *Tours*, vers le couchant d'hyver. Elle a été fondée l'an 1208. par les Seigneurs de l'*Isle-Bouchard*. On remarque dans cette Abbaye le Tombeau de *Henry Clement* sieur de *Mez*, Maréchal de *France*, qui à cause de sa taille fut surnommé le *petit Maréchal*. Il mourut en *Poitou* l'an 1214. Ce sont les *Benedictins* de la Congregation de saint Maur qui occupent maintenant l'Abbaye de *Turpenay*, qui ont autant que l'Abbé.	100	1500

VILLELOIN.

M. de Lée. Villeloin, ou Villeloup, en latin, *Villa Lupa*, *Villa Lupi*, *aut sanctus Salvator Villalupensis*, située sur la riviere d'*Indre*, à trois petites lieuës de *Loches*, à dix lieuës de Tours, en tirant vers Bourges. Elle fut fondée par *Audacher*

TITULAIRES.		Florins	Reven.

dacher Abbé de *Cormery*, à la priere de *Mainard* Seigneur de *Villeloin*, qui donna *Villeloin* & ses dépendances. Il y a dans les Archives de cette Abbaye une suite d'Abbez fort bien remplie, & composée par M. de Maroles qui en a été Abbé. C'est le même qui nous a donné plusieurs versions. C'étoit un homme fort curieux, & il a enrichi son Abbaye de plus de trois cens Tableaux antiques qui se voyent dans une grande salle. Messieurs de sainte Marthe se sont servis de cette liste d'Abbez. L'on voit dans le Chartrier deux beaux Cartulaires écrits de la main de M. *Brunet* ancien Prieur de *Villeloin*. On voit dans l'Eglise qui est assez jolie, le Tombeau de M. de *Cognac* Abbé Commandataire & bienfaiteur de ce Monastere, où l'on garde un bras de *saint Xiste*, un de *saint Gilles*, une portion du crane de *saint Leger*, & une de *saint Fraimbauld*. Cette Abbaye rapporte 3000 livres à l'Abbé, & 4000 livres aux Religieux *Benedictins* de la Congregation de S. Maur. . . . . 120 | 7000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BEAUGERAIS.

M. de la Châtegneraye. Il s'est demis en 1724. & le Roi a donné cette Abbaye au second fils de M. le President de Blamont.

Beaugerais, ou Baugerais, en latin, *Baugerum*, *vel Baugeriacum*, *seu Baugeretum*, *aut Baugesium*, Fille de *Loroux*, située à trois lieuës de *Châtillon* sur *l'Indre*, & à pareille distance de *Loches*. Quelques personnes devotes firent bâtir en cet endroit une Eglise l'an 1153. pour y faire le service divin. *Henri* II. Roy d'*Angleterre* & Comte de *Touraine* donna cette Eglise avec ses dépéndances aux Moines de *Loroux* en *Anjou*, lesquels y établirent une Abbaye de leur Ordre en 1173. Le revenu de l'Abbé est de 2500 livres, & celui des Religieux qui ne sont que trois, de mille livres. Il y a dans cette Abbaye des Mémoires de M. de Marolles qui en a été Abbé, & qui a tiré la suite des Abbez sur les titres originaux. L'Eglise est petite, & n'a rien de remarquable, que le tombeau du Maréchal

de *Boucicaut*, qui est à côté de l'Evangile, mais caché par une boiserie. . . . . 566 1500.

FONTAINES.

M. Tacheteau de Baudry.

Fontaines les Blanches, en latin, *Fontanæ albæ*, Fille de *Savigny*, entre Blois & *Tours*, & à deux lieuës d'*Amboise*. Elle doit son origine à quelques *Hermites*, qui se donnerent à l'Ordre de *Savigny* fondé au commencement du douziéme siecle, par le Bienheureux *Vital*, dans le Diocese d'*Avranches*, d'où il passa en l'Ordre de *Citeaux*, sous le Bienheureux *Serlon*, qui se donna avec tous ses Monasteres à saint Bernard environ quarante ans après sa fondation. L'Abbaye de *Fontaines les Blanches* a pris son surnom de la couleur de l'habit de ses Religieux. Cet Hermitage fut fondé le sept des Ides d'Aoust 1127. & érigé en Abbaye le trois des Ides de Novembre 1134. par *Regnauld* Seigneur de *Château-Regnauld*, & par quelques autres Gentilshommes des environs. L'an 1240. *Isabelle* de Blois Comtesse de *Chartres* donna à cette Abbaïe *un millier de Harangs & deux cruches d'Huiles* tous les ans à l'Octave de Pâques, à la charge de faire un service pour le repos de son ame & de celle de son mari; comme aussi de nourrir un Pauvre ce jour-là. Peu d'années après les Religieux obtinrent que cette donation seroit changée en trente sols d'argent par an, ce qui prouve combien l'argent étoit rare, & les denrées à vil prix. Cette Abbaye ne paroît pas avoir été jamais fort considerable. L'Eglise néanmoins est assez jolie, le Chœur propre & l'Autel d'un trés-bon goût. Dans une Chapelle à côté du grand Autel, on voit le tombeau d'un Evêque, avec une Epitaphe presque toute effacée. Il y a au bas de la Nef une Chapelle trés-propre, qu'une *Mathilde d'Amboise* a fait faire, dans laquelle est le tombeau du Seigneur *Tiercelin de Brosses*, *Chevalier des Ordres du Roy* & autres titres, mort en 1548. Assez proche de ce tombeau on en voit encore un autre élevé d'un Seigneur de *Pocé*, qui mourut le 24 Avril 1508.

Titulaires.		Florins	Revenu.
	Il y a quelques manuſcrits dans l'Abbaye de *Fontaines les Blanches*, entr'autres la vie de *Mahomet* avec l'*Alcoran*, traduit de l'*Arabe* en latin. Le revenu de cette Abbaye eſt de 4800 livres, tant pour l'Abbé que pour les Moines, qui ne ſont ordinairement que trois. . . .	33	4800

LA CLAIRTE'-DIEU.

M de Betz de l'Hatthe-loire le 8 Janvier 1721.	La Clairté-Dieu, ou la Clarté-Dieu, en latin, *ſancta Maria de Claritate Dei*, Fille de *Citeaux*, ſituée en *Touraine*, près de *ſaint Chriſtophe*, bâtie & fondée l'an 1240. ou 1243 par *Jean* Abbé de la *Pieté-lez-Rameru*, lequel avoit reçû une ſomme d'argent de Pierre Evêque de *wingthon* en *Angleterre*. Le revenu de l'Abbé eſt d'environ 2300 livres, & celui des Religieux de 4000 livres. On voit dans cette Abbaye un ancien monument de la famille de *Courcillon*.	100	6300

ABB. D'HOM. DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

AIGUE-VIVE.

M. de Tuffetu	Aigue-vive, en latin, *ſancta Maria de Aqua viva*, ſituée dans une grande ſolitude, au milieu des Bois, à une lieuë de *Montrichard*, vers le Midi en *Touraine*, & à quatre de l'Abbaye de *Villeloin*, fondée l'an 1147. par *Garlet de Montrichard* & *Payenne* ſa femme, qui donnerent les Bois & les Eaux-vives qu'ils avoient auprès de *Belvau*. Cette Abbaye eſt occupée par des *Chanoines Reguliers* de l'Ordre de *ſaint Auguſtin* & de la Congregation de *ſainte Geneviéve*. Le revenu de cette Abbaye eſt d'environ 2000 livres, tant pour l'Abbé que pour les Religieux. . .	120	2000

GATINES.

M. le Chevalier de Gaſt.	Gatines, ou Gaſtines, en latin, *ſancta Maria de Gaſtina, vel de Gaſtineta*, ſituée à quatre lieuës de Tours, vers le Septentrion, & fondée par les Comtes de Blois, & de *Vendôme*, dans un lieu qu'habitoit auparavant un S. Hermite ; & ce lieu fut érigé en Abbaye l'an 1138. par *Hu-*		

TITULAIRES.		Florin	Reven.
	gues Archevêque de Tours. Le revenu de l'Abbé est de dix-huit cens livres, & celui des Religieux de mille quatre cens livres.	50	3200

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

BEAUMONT.

Me de Rochechouart de Mortemar.

Beaumont-lez-Tours, en latin, *Bellus mons*, située près de la Ville de Tours, & fondee vers l'an 1007. par *Hervé* Trésorier de l'Eglise de saint Martin de Tours, qui y transfera les Religieuses du Monastere de l'*Ecrignol*, qui étoit contigu à l'Abbaye de saint Martin. Les trois Clercs d'Aumône de l'Abbaye de saint Martin de Tours, doivent garder le corps de l'Abbesse de *Beaumont*, après son decès jusqu'à la sepulture. La Communauté est ordinairement de 60 Religieuses, & le revenu de 10000

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

Me de Menou.

La Bourdelliere, je n'en ai trouvé aucuns Mémoires.

MONCEY.

Me de Bonsens des Espinés.

Moncey, ou Moncé, en latin, *Monceyum, vel Mons cœlestis*, Fille de *Fontaines les Blanches*, situéeen *Touraine*, à une lieuës d'*Amboise*. Cette Abbaye doit son origine à quelques Filles de pieté, qui s'étant retirées dans ce desert, pour y vivre dans la penitence & dans les exercices de la contemplation; repandirent une odeur si grande de leur vertu dans tout le pays, que *Sulpice* Seigneur d'Amboise en fut touché, & leur offrit de bâtir un Monastere, si elles vouloient garder la clôture, & s'engager par vœu. Elles accepterent ses offres, & se donnerent à l'Ordre de *Citeaux*, dont elles dépendent encore aujourd'hui. La Superieure ne prit d'abord que le nom de Prieure, & elle étoit élective par la Communauté; ce qui a duré jusqu'en 1652. que le Pape *Innocent* X. à la demande du Roy, l'érigea

TITULAIRES | | Florins | Reven.

rigea en Abbaye en faveur de Madame d'*Epinoy*. Le revenu de cette Abbaye est d'environ. . . 4000

PRIEUREZ D'HOMMES.

SAINT COSME.

N. — Saint Cosme-les-Tours est de l'Ordre de *S. Augustin*, & il y a trente Benefices qui en dépendent. . . 1900

Uni. — Saint Jean de Degrey, ou Grez, est de l'Ordre de *S. Augustin*. Il est uni aux *Jesuites* de *Tours*.

M. de Laubanie. — Bois-Rayer, ou Bois-Raye, en latin, *de Bosco Raberii*, est de l'Ordre de *Grammont*. . . . , . . 800

M de Beauveau du Rivau Archevêque de Narbonne. — Pommier aigre, ou Pomme d'Aigre-lez-Chinon, en latin, *de Pomerio acri*, est de l'Ordre de *Grammont*. . . 1500

N. — Villiers, est de l'Ordre de *Grammont*.

N. — Grandmont-lez-Tours, est du même Ordre.

EGLISES COLLEGIALES.

N. — Le Chapitre du *Plessis-lez-Tours* a été fondé par le Roi *Louis* XI. & est composé d'un Doyen, d'un Chantre qui est Dignitaire, & de six Chanoines, sans compter huit Vicaires. Tous les Benefices sont à la collation du Roy. On l'appelle le *Plessis-lez-Tours*, à cause qu'il est dans le voisinage de *Tours*. L'Eglise Collegiale est assez étroite.

Le Chapitre d'*Amboise* sous l'invocation de *S. Florentin* est composé d'un Doyen, de dix Chanoines, de deux Vicaires hebdomadaires, & douze Chapelains, tous de collation Royale.

Le Chapitre de *saint Ours de Loches* est situé dans l'enceinte du Château, & est composé d'un Prieur, dun Chantre & de dix Chanoines C'est le Roy qui confere tous ces Benefices. Il y a outre cela vingt trois Chapelains. Le Prieuré vaut 8000 livres, & les Prébendes valent

 lent chacune 400 livres. On voit au milieu du Chœur de cette Egliſe un magnifique tombeau de marbre noir & élevé de trois pieds de terre. Au-deſſus eſt une figure de marbre blanc, qui repreſente *Agnés Sorel* maîtreſſe de *Charles* VII. qui étoit née au Village de *Fromenteau* en *Touraine*, & auprés de *Loches*. Deux Anges tiennent l'oreiller, ſur lequel repoſe ſa tête, & à ſes pieds ſont deux belliers. Les Chanoines lui accorderent cette ſepulture, en conſideration des liberalitez qu'elle leur fit; car elle leur donna deux mille écus d'or, qui furent employez à l'achat des terres de *Fromenteau* & de *Bigorre*, pour la fondation d'une Meſſe perpetuelle, qui eſt appellée des Enfans de Chœur, & de quatre Anniverſaires ſolemnels. Elle leur fit auſſi preſent d'une trés-belle tapiſſerie, de pluſieurs joyaux, reliquaires & ornemens, entr'autres d'une image d'argent de la *Madeleine*, & d'une des côtes de cette ſainte.



EVECHE'

EVÊCHÉ DU MANS.

M. Froulay Aumônier du Roy a été nommé à cet Evêché le 17 Octobre 1723.

LE MANS, en latin, *Cœnomanensis*, ville de la troisiéme *Lionnoise* & de l'exarcat des *Gaules*, Capitale de la Province du *Maine*, dans le Gouvernement d'*Orleans*, située au *Nord-ouest*, sur une colline qui s'éleve audessus de la riviere de *Sarte*, à main gauche où la riviere d'*Haisne* perd son nom, à dix lieuës d'Alençon, à 16 de *Laval*, & à 48 de *Paris*.

Si on vouloit s'en rapporter à la tradition, aux Pontificaux, & aux Registres qu'on garde dans les archives, l'Eglise du *Mans* auroit été fondée dès le tems des Apôtres, par un des 72 Disciples appellé *Julien* ou par *Simon le Lepreux*, qui après avoir prié *Jesus-Christ* à souper le suivit, prit le nom de *Julien* dans le Baptême, passa à Rome, d'où il fut envoyé dans les *Gaules*, & fixa son domicile au Mans; mais comme l'a fort bien remarqué un Historien, qui n'est pas suspect (c'est *Courvaisier* dans son histoire des Evêques du *Mans*.) La tradition est ordinairement incertaine & corrompuë, sans autorité. Les Romans & les fables se transmettent souvent à la posterité, pour des histoires, & ceux qui ont écrit les Registres, y ont écrit tout ce qu'une sainte ambition leur a suggeré, & ont employé tout ce qui pouvoit relever la gloire de leur Province & de leur ville. S. *Liboire* qui vivoit sur la fin du regne de *Constantin*, & qui fut ami de *saint Martin*, entre les mains duquel il mourut, est le premier Evêque du *Mans*, qui paroisse dans les monumens authentiques. La tradition veut à la verité, que S. *Liboire* n'ait été que le quatriéme Evêque du Mans; mais en remontant depuis luy jusqu'au premier, il est impossible qu'il ait vécu sous *Domitien*

 mitien, ou même sous *Adrien*, & qu'il ait quitté en ce tems là l'*Italie*, pour venir prêcher l'Evangile en *France*.

Cependant, comme je ne prétens point embrasser aucun parti dans ces contestations litteraires, je rapporterai ici les sentimens des uns & des autres; je dirai donc, que plusieurs croyent que *S. Julien* a été le premier Evêque du *Mans*, & qu'il est maintenant le Patron Titulaire de la Cathedrale; que *saint Liboire* fut le quatriéme Evêque du Mans, après *saint Pavace* qui avoit succedé à *S. Turibe* Successeur de *saint Julien*, que *S. Victeur* fut Evêque de cette Ville au cinq ou sixiéme siécle, & qu'on n'est point sûr qu'il ait précedé immediatement *Saint Innocent*; que *saint Domnole* fut fait Evêque du Mans après *saint Innocent* en 543. mais qu'il n'accepta l'Evêché qu'en 545. que le Chorevêque *Scienfroy* avoit usurpé le Siége dans cet intervalle, & qu'il mourut 581. que *saint Bertrand* fut fait Evêque du Mans l'an 586. après *Baldegisile* avant lequel les neuf premiers Evêques avoient été tous Saints; que *Baldegisile* s'étoit mal comporté, mais que S. *Bertrand* eut encore deux saints Evêques de suite après luy. Ce saint laissa pour heritiere son Eglise Cathedrale, & l'Abbaye, de la Coûture qu'il avoit bâtie que S. *Chadoin* succeda à S. *Bertrand* l'an 623. & mourut en 642. & qu'il laissa aussi sa Cathedrale son heritiere par son Testament; que *saint Aldric* a été le 23e Evêque du Mans, qu'il mourut au neuviéme siécle, & qu'il fut enterré dans l'Eglise de S. *Vincent*; & pour abreger, j'ajoûterai que l'Eglise du Mans a été feconde en Saints Evêques, & que l'affection ou pieté du peuple de cette Ville envers la memoire de ses Evêques a été plus grande qu'en beaucoup d'autres.

L'Evêque du Mans se dit le premier Suffragant de l'Archevêque de *Tours*, & il prétend avoir le droit de faire les fonctions de Métropolitain en son absence, & la préséance sur tous les autres Evêques de la Province, ce qui lui est contesté. Il prétend encore à la qualité de Prototrône,

trône, non-seulement parce que sa Ville est la premiere dans les Notices anciennes, mais encore sur ce que le Pape accorda le *Pallium* à un Evêque du Mans, l'an 685.

L'Eglise Cathedrale fut d'abord dédiée à *Notre-Dame*, puis à *saint Gervais*, & enfin l'an 1201. à *saint Julien*, & est aujourd'hui dediée à *saint Pierre*. Quoiqu'elle ait été plusieurs fois endommagée par la fureur des guerres civiles entre les Catholiques & les Prétendus Reformez, elle ne laisse pas de paroître encore magnifique dans ses ornemens, superbe dans la grandeur de son bâtiment & dans son architecture fort bien entenduë. Ce qu'on y remarque de plus curieux, c'est la structure du Chœur admirable dans sa largeur, proche lequel on voit en dehors le tombeau de *Charles* III. Comte du Maine, qui mourut le 10 Avril de l'an 1472. Ce tombeau est de marbre & d'une architecture de bon goût. L'on voit encore le Mausolée de *Geoffroy* dans la Chapelle de *Notre-Dame*, & sur tout une Horloge qui est assez près de la porte de l'Evêché ; c'est l'un des plus excellens ouvrages de tout le Royaume, ainsi que sa tour pour sa grosseur & pour sa hauteur, & c'est le Cardinal *Philippe* de *Luxembourg* qui le fit faire pendant son Episcopat.

Le Chapitre de l'Eglise du Mans est composé de neuf dignitez, le Doyen, le Chantre, le Scholastique, le Grand Archidiacre, l'Archidiacre de *Sablé*, l'Archidiacre du *Château du Loir*, l'Archidiacre de *Laval*, l'Archidiacre de *Passais*, & l'Archidiacre de *Montfort*, & de trente-huit Chanoines Prébendez, quatre semi-Prébendez, chacun de sept à huit cens livres de revenu, cent Chapelains, un Maistre de *Psallette*, & dix Enfans de Chœur. Ce Chapitre a prétendu être exempt de la Jurisdiction de l'Evêque, mais par Arrêt contradictoire du Parlement de *Paris* rendu le 27 de Juin de l'an 1686. l'Evêque du Mans & ses successeurs audit Evêché sont maintenus aux droits de *Jurisdiction*, *visite*, *correction*, & en tous actes qui en dépendent

pendent, sur l Eglise & le corps dudit Chapitre, & les personnes particulieres des Doyen, Dignitez, Chanoines Prébendez, semi-Prébendez, Chantres & autres Ecclesiastiques servans en ladite Eglise du Mans, & pareillement en tous droits de jurisdiction spirituelle & Ecclesiastique sur les Curez, Clergé & peuple des quarante Paroisses, dont les Cures sont à la collation dudit Chapitre.

Il y a dans la Ville & dans les Fauxbourgs du *Mans* seize ou dix sept Paroisses, qui renferment 3200 feux, & environ 14 ou 15000 ames. Le Diocese du Mans a près de trente lieuës de circuit, on y compte *696* Paroisses, partagées entre six Archidiaconnez qui ont chacun plusieurs Doyennez ruraux Il y a dix Chapitres & vingt-trois Ab bayes, dix-huit d'Hommes, & cinq de Filles.

Le Séminaire a dix mille livres de rente, & est gouverné par les Missionnaires de la Congregation de saint *Lazare*.

Le Palais Episcopal a de beaux appartemens, & sa Chapelle est trés-bien ornée. Son Jardin est dans le Faubourg de *saint Vincent*. Les divers compartimens de ses parterres & de ses belles allées en font un lieu tout charmant.

Sainte *Scholastique* vierge, sœur de *saint Benoist*, dont le corps a été apporté d'*Italie* au *Mans* au septiéme siecle dans l'Eglise Collegiale de *saint Pierre de la Cour* est reverée des habitans du Mans comme leur Patrone, depuis que par son intercession les *Prétendus Réformez*, qui s'étoient multipliez en grand nombre dans la Ville, dont ils s'étoient rendus maistres à la faveur de quelques gens de guerre de leur même religion, saisis d'une terreur panique l'abandonnerent tout à coup sans être poursuivis des Catholiques, après avoir pillé les Eglises & sur tout la Cathedrale, d'où ils emporterent entre plusieurs riches ornemens un Crucifix d'argent, aussi precieux pour sa matiere que celui qu'on porte le jour des *Rameaux* à la Procession,

Titulaires. | Florins. | Reven.

procession, qui se fait de l'Abbaye de *saint Vincent* à l'Eglise de *saint Julien*, où il est exposé pendant la *Semaine-Sainte* à la veneration des Fidelles. Cette Procession est fort solemnelle, en ce qu'elle est accompagnée de *Lanciers*. Ce sont douze hommes à cheval armez de pied en cap, avec la lance à la main, qui après la Procession vont à la place des Halles tirer les lances en presence des Officiers de Police. Il se fait au Mans une autre solemnité fort curieuse à la Procession de la *Fête-Dieu*, l'une des plus belles de France, à cause des Torches que chaque Corps de métiers à coutume d'y porter; c'est à l'envie l'un de l'autre, à qui fera mieux paroître ce qu'il y a de plus beau dans l'architecture, par une sorte de Château tout de cire que ces Torches representent, de telle grosseur, qu'on y voit des figures grandes au naturel, & des bas reliefs d'histoire du *vieux* ou du *nouveau Testament*.

Il y en a qui disent, que ce ne fut pas *saint Julien* qui prêcha le premier le Christianisme au Mans; mais un Citoyen Romain de noble famille, que *saint Clement* y envoya; & que *Defensor* Gouverneur de ce pays pour les Romains, ayant été baptisé par lui avec tous les siens, lui donna sa maison pour bâtir un Temple, qui est aujourd'hui la Nef de l'Eglise Cathedrale: à quoi ils ajoûtent, qu'aux piliers de cette Nef, on remarque encore quelques vieilles armoiries de crapauts, & sur le portail les marques & les vestiges du Palais de ce même Gouverneur. Nos Rois sont reputez Chanoines de cette Eglise par le titre seul de leur Couronne, & *Henry* II. Roi d'*Angleterre* & fils de *Geoffroy* comte du *Maine* y fut baptisé la veille de *Pâques* de l'an 1033. Il y a des Auteurs qui disent que *Childeric* III. pere de *Dagobert* a fondé l'Evêché du Mans, & qu'il rapporte 17000 livres de rente. D'autres disent 24000 livres. . . . . | 2216 | 24000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT CALE'S.

M. de Charon le 17 Octobre 1723.

Saint Calés du desert, ou saint Calais, en latin, *sancti Carilephi monasterium*, *alias Anisolense monasterium*, située au *Maine*, dans la petite Ville de son nom, sur la petite riviere d'*Anisle*, à deux lieuës des limites de la *Beausse* & du *Vendômois*, à six de *Vendôme*, à neuf du *Mans*, vers les limites de *Normandie*, près de *Jauron*, lieu de la retraite & du culte de *saint Calés*, fort éloigné de son Abbaye, dont elle a porté le nom vers l'an 529. ou 532. *Hugues de saint Carilef*, autrement de *saint Calés* Evêque du *Mans*, ainsi appellé du nom de sa famille, & non pas comme l'a écrit *Courvaisier* du lieu de sa naissance, quoiqu'il fut de *saint Calés*, vivoit sous *Childebert*, & bâtit le Monastere de *saint Calés*, dans un fonds de la terre de Madwal, où plûtôt il le rebâtit; car il avoit été déja bâti par T*uribe* Evêque du *Mans*, dans un lieu appellé *Villa Caïani*, sur la riviere d'*Anisle*; c'est pourquoi il est appellé dans plusieurs titres & en plusieurs martyrologes *Cœnobium Anisolense*; mais il a été plus communément appellé du nom de ce Saint *saint Carilef*, & par corruption *saint Calés*. *Claude Robert*, & *Scevole* & *Louis* de sainte Marthe, qui dans leur *Gallia Christiana*, à l'article de *saint Caletricus*, dix-huitiéme Evêque de *Chartres*, ont écrit que l'Abbaïe de *saint Calés* avoit été ainsi appellée du nom de cet Evêque, se sont étrangement trompez; car *sanctus Caletricus*, c'est *saint Caltric*. *Saint Siviard* ou *saint Sevard* fut Abbé de *saint Calés* au septiéme siécle. *S. Sigeram* ou *S. Siran* son pere en avoit été Abbé auparavant, mais non pas immediatement. L'Abbaye de *saint Cales* est presque aussi ancienne que l'Evêché, & l'on trouve une succession d'Abbez de *saint Calais* aussi suivie que celle des Evêques du *Mans*. On remarque dans l'Histoire Ecclesiastique qu'il y a toûjours eu une étroite confraternité entre ces Evêques

&

Titulaires.		Florins	Reven.
	& ces Abbez. Cette Abbaye a produit de saints Personnages, & elle a esté long-temps une pépiniere de Sçavans qu'on en tiroit pour peupler les Academies. Le revenu des Religieux *Benedictins* de la Congrégation de S. *Maur*, est de neuf mille livres; & celui de l'Abbé, de dix mille livres.	250	19000

LA COUTURE.

Titulaires.		Florins	Reven.
M. Caillebot de la Salle, ancien Evêque de Tournay.	La Coûture du Mans, en Latin, *sanctus Petrus de Culturâ*, située dans le Fauxbourg du même nom, & fondée l'an 589. par *saint Bertrand*, Evêque du *Mans*, dotée par *Hugues* premier, & par d'autres Seigneurs du païs. L'Eglise est magnifique, la hauteur de ses deux Tours la rend remarquable, aussi bien que la beauté de son Maître Autel; on y voit le tombeau d'*Helie de la Fléche*, Comte du *Maine*: il y est representé en relief, avec une épitaphe gravée sur une table de marbre noir, ornée de deux colonnes de marbre jaspé. Ce sont les Benedictins de la Congrégation de S. *Maur*, qui occupent cette Abbaye.	300.	18000

EURON.

Titulaires.		Florins	Reven.
M. Castel Saint Pierre.	Evron, en Latin, *sancta Maria de Ebronio, vel Ebronium, aut Aurio, seu Aurionense Monasterium*, située dans la Province du *Maine*, à une lieuë de la petite riviere d'*Eure*, à neuf lieuës de la Ville du Mans, du côté de l'Occident, & bâtie par S. *Chadoin*, Evêque du Mans, vers l'an 630. ou 632. il y a des Auteurs qui disent *Hardouin* au lieu de *Chadoin*: elle fut ruinée par les *Normans* dans le neuviéme siecle, & rétablie cent ans aprés par le Comte de *Blois*. Les *Benedictins* de la Congrégation de S. *Maur* entrerent en cette Abbaye en 1639. & c'est la soixante-neuviéme qui lui a été unie. Le revenu de l'Abbaye, tant pour l'Abbé que pour les Religieux, est d'environ vingt-un ou vingt-deux mille livres de rente.	300	22000

LE GUE' DE LAUNAY.

Titulaires.		Florins	Reven.
M. Aunillon de la Barre.	Le Gué de Launay, je n'en trouve aucuns Memoires, & c'est ce qui me fait croire que c'est la même Abbaye que		

TITULAIRES | Florins | Revenu

que celle de *Lonlay*; cependant je trouve qu'il n'y a plus de Religieux, & le nom du Titulaire dans la derniere édition de l'*Etat de la France*.

LONLAY.

M. Baudin.

Lonlay ou Longley, en Latin, *sancta Maria de Lonlayo, seu Lonleyo vel de Longo Lato*, située en *Normandie*, aux confins du païs du *Maine*, à 2. lieuës de *Domfront* vers l'Occident septentrional, sur la riviere d'*Egrenne*, en un gros Bourg de ce nom, qui porte titre de Baronie. Cette Abbaye fût fondée en 1020. par *Guillaume Talvas*, Comte de *Bellesme*, les Benedictins de la Congrégation de *S. Maur* y mirent la réforme en 1657. eux & l'Abbé ont environ six mille livres de revenu. 250. 6000

PELICE.

M. de Ponsac.

Pelice, Plisse ou la Pelice, en Latin, *Beata Maria de Pelitiâ aut Pelliceâ*, située au *Maine*, près le *Perche* & la *Ferté Bernard*, autrefois dépendante de l'Abbaye de *Tiron*, qui y a encore droit de Justice: elle a été fondée l'an 1205. par *Bernard de la Ferté*: elle n'est point réformée, & jouit de six mille livres de revenu. 85. 6000

S. VINCENT LEZ-MANS.

Réguliere & Triennale.

Saint Vincent lez-Mans, en Latin, *sanctus Vincentius Cœnomanensis*, située dans un des Fauxbourg du Mans, appellé du même nom, & fondée au sixiéme siecle, par *S. Domnole* Evêque du Mans: elle étoit autrefois de la Congrégation de *Chezal-Benoist*; mais à present elle est de celle de saint *Maur*, depuis 1636. & c'est la cinquante-deuxiéme Maison qui lui a été unie. Il est à remarquer qu'en cette même année 1636. on a uni à cette fameuse Congrégation quatorze Abbayes pour les réformer. L'Abbaye de *saint Vincent* est élective & triennale; & l'on prétend qu'elle a été exceptée du Concordat fait entre *Leon* X. & *François* I. L'Abbé est régulier & triennal; son revenu est d'environ trente-six mille livres. . 300 36000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BELLE-BRANCHE.

Unie au College des Jesuites de la Flêche.

Belle-Branche, en Latin, *Beata Maria de Bellâ-Brancâ*, fille de *Loroux*, située dans le *Maine*, sur la petite riviere de *Verjette*, à deux lieuës du Bourg de *Sablé*, du côté de l'Occident, & à six lieuës de *Laval* : elle fût fondée le 27 Juillet 1152. dans la Paroisse de *saint Brisse*, par *Robert de Sablé* ; & la fondation fut confirmée en 1165. par le Pape *Alexandre* III. c'est la plus belle & la plus riche Abbaye de l'Ordre de Citeaux, dans les Provinces d'*Anjou* & du *Maine*. La Manse Abbatiale & plusieurs autres Benefices ont été unis aux Jesuites de la Flêche, par le Roy *Henri IV*. qui ayant fondé ce College par son Edit du mois de May 1607. à l'instigation de *Guillaume Fouquet de la Varanne*, assigna aux *Jesuites* vingt mille livres de rente, & non pas deux mille, comme l'a dit *Ménage* dans son Histoire de *Sablé* page 165 ni onze mille écus, comme l'a écrit *Mezeray* ; & pour faire ces vingt mille livres de rente, ce Roy donna aux Jesuites l'Abbaïe de *Belle-Branche*, celle de *Melinaye* en *Anjou*, le Prieuré de *saint Jacques* prés la Flêche, celui de *Lucbé* au *Maine*, & quelque revenu sur le *Papegay de Bretagne* ; & il leur donna outre cela son Palais de la *Flêche*, dont ils ont fait leur Eglise ; ce qui a donné sujet à ces beaux Vers de M. *des Bois*, Lieutenant General de la *Flêche*.

Quæ quondam fuerant mortalis numinis ædes,
Nunc immortalis numinis aula patet.
Fœdere felici mutarunt Numina sedes.
Rex habitat Cœlum : regia tecta Deus.

L'Abbaye de *Belle-Branche* a esté fort augmentée par *Alard de Château-Gontier*, & par les Seigneurs d'*Antenaise*, comme l'ont remarqué *Courvaisier* & *Bondonnet* dans leurs

Evêques

Titulaires.		Florin	
	Evêques du Mans. L'Abbaye de Belle-Branche, vaut environ sept mille livres de rente, tant pour l'Abbé que pour les Religieux.	133.	7000

CHAMPAGNE.

M. de Fiennes. Champagne, en Latin, *Beata Maria de Campagiâ, seu Campania*, située dans le *Maine*, à huit lieuës de la Ville du *Mans*, du côté de l'Occident ; d'autres disent seulement à cinq lieuës, & à trois de *Beaumont le Vicomte* : elle est fille de *Savigny*, & fondée le 28 de Novembre de l'an 1188. d'autres disent 1151. par *Foulque Riboule*, Seigneur d'*Assé* & de *Lavardin*, mal nommé *Riboulé* par *Courvaisier* & *Bondonnet*, dans leurs Histoires des Evêques du *Mans*. Il y a la réforme dans cette Abbaye, qui vaut par an à l'Abbé trois mille livres, quoique le bail general soit de trois mille huit cens livres. . . . — 83. — 3800

CLAIRMONT.

M. Campain de S. Martin. Clairmont, ou Claire-Fontaine, en Latin, *sancta Maria de Claro-Monte, seu de Claro-Fonte, aut Clarus Mons*, située au *Maine*, à trois lieuës de *Laval* : elle est fille de *Clervaux*, & fût fondée en 1230. par *Edme*, fille de *Geoffroy le Bel*, Comte de *Touraine*, d'*Anjou* & du *Maine*, veuve de *Guy* septiéme, Comte de *Laval* ; & cette fondation fût augmentée par la Reine *Berengere de Castille*, veuve de *Richard*, Roy d'*Angleterre*. . . . . — 166. — 1500

FONTAINE-DANIEL.

M. Bouhier Grand Vicaire de Langres, a eu cette Abbaye le 17 Octobre 1723. Fontaine-Daniel, ou la Fontaine-Daniel, en Latin, *Fons-Danielis*, fille de *Clervaux*, & située au *Maine*, à une grande lieuë de la Ville de *Mayenne*, du côté du couchant d'hyver, & fondée le quatre des Nones d'Aoust 1204. par *Juhel de Mayenne*, troisiéme du nom, qu'on enterra dans le Chœur de son Eglise ; son tombeau est de cuivre doré, & élevé de deux à trois pieds, avec son épitaphe. Le revenu de l'Abbaye, tant pour l'Abbé que pour les Moines, est d'environ quinze mille livres. . . . — 166 — 15000

L'Espeau

Titulaires.		Florins	Reven.

L'ESPAU.

M. de la Vergne de Tressan Archevêque de Rouen, voyez ses autres Benefices à l'article de l'Archevêché de Rouen.

L'Espau, Espau, Epau, ou la Pieté de Dieu, en Latin, *sancta Maria de l'Espau, seu de Sspallio, aut Pietas Dei*, fille de Citeaux, située au *Maine*, à une demie lieuë de la Ville du *Mans*, & fondée le huit des Calendes d'Avril 1229. par la Reine *Berengere de Castille*, qui est inhumée dans l'Eglise. Cette Abbaye fût détruite par les habitans du M*ans* en 1365. afin d'empêcher que les *Anglois* ne s'en rendissent les maîtres, & ne la fortifiassent. Le total du revenu est de quatre mille livres par an. — 100. — 4000.

PERSEIGNE.

M. Dusson.

Perseigne, en Latin, *Beata Maria de Persegniâ*, fille de *Citeaux*, située au Maine en la Forest de son nom, & fondée le 16. Juillet l'an 1145. par *Guillaume Talvas*, Comte de *Bellesme*, de *Ponthieu* & d'*Alençon*; d'autres disent en 1030. & que *Hameline*, femme de ce Fondateur, morte le dernier Fevrier 1191. est enterrée dans l'Eglise de cette Abbaye, lieu de la sépulture des Comtes d'*Alençon*. Il y a la réforme, & elle rapporte en tout cinq mille livres. — 75. — 5000

TIRONNEAU.

M. Choiseul Beaupré.

Tironneau ou Tironnel, en Latin, *Beata Maria de Tironello*, vel *Tironellum*, fille de *S. André en Gonfern*, située à cinq lieuës du Mans, entre le *Maine* & la *Normandie*, sur la riviere d'*Orne*, & fondée en 1151. par *Patri* ou *Payen* de *Chaourches*; d'autres mettent la fondation le dix-huit des Calendes d'Octobre 1149. Il y a la réforme, & elle jouit en tout de deux mille cinq cens livres: sa taxe ne se trouve point à *Rome* dans les Livres de la Chancellerie. — 73 — 2500

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN

BEAULIEU LEZ-MANS.

M. Boucher d'Orsai.

Beaulieu lez-Mans, en Latin, *de Bello-Loco*, située au-delà de la riviere de *Sarte*, dans le Faubourg du *Mans*. Elle fût fondée au mois d'Octobre 1114. par *Bernard*, *Saron de Sille*

TITULAIRES. | Florins. | Revenu.

Sillé le Guillaume : il y a la réforme des *Chanoines Réguliers* de la Congrégation de *France*, dite de *sainte Genevieve*. . . . . 112 | 8000l

SAINTE CATHERINE.

N.

Sainte Catherine, en Latin, *sancta Catharina extrà oppidum de Laval*. Je n'en ai pas trouvé plus de Memoires, sinon qu'elle est occupée par les *Chanoines Réguliers* de l'Ordre de *saint Augustin*, de la Congrégation de *France*, dite de *sainte Genevieve* ; & qu'elle est taxée *cum unitis*. L'Etat de la *France* n'en fait nulle mention. . 66

SAINT GEORGES DES BOIS.

M. Hamon des Roches, en 1721.

Saint Georges des Bois, en Latin, *sanctus Georgius de Nemore*, fondée dans le onziéme siecle par *Geoffroy Martel*, Comte d'*Anjou*. . . . . 66. | 1500l.

VAAS.

M. Vesnier, le 17. Octobre 1723.

Vaas, en Latin, *sancta Maria de Vadaliâ*, *seu de Vadacio*, située en la Ville de son nom sur le *Loir*, à une lieuë du Château du *Loir*. Cette Abbaye est très-agréable, bien bâtie, en bel air ; l'Abbé est le Seigneur de la Ville, & y a tout droit de Justice. L'ignorance où l'on est de la fondation de cette Abbaye, a donné lieu à la tradition fabuleuse, qui veut que les biens de *Ganelon* ayant esté confisquez à cause de sa perfidie, une partie en fût donnée aux Religieux de *saint Augustin* qui y établirent cette Abbaye, qui jouit d'environ quatre mille livres de rente, d'autres disent deux mille trois cens livres. . 3[illegible] | 4000

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

ESTIVAL EN CHARNIE

Madame de Courtavel de Pezé.

Estival en Charnie, en Latin, *Stivallium*, *seu Estivallium*, *aut Æstivalium*, *Estivale*, *Stivale*, située à neuf lieuës du *Mans*, du côté de l'Occident, dans le Doyenné de *Brullon*, & fondée en 1109. en la Forest de *Charnie*, par *Raoul* de *Beaumont*, Vicomte de *Lude*, & Seigneur de *Monreveau*

TITULAIRES *veau*, à la sollicitation d'un S. Hermite, appellé *Aleaume*; & le Fondateur y mit sa sœur, nommée *Godechilde*, Réligieuse de l'Abbaye du *Roncetay*, pour premiere Abbesse. Le Prieuré du *Boulay* en *Touraine*, dépend, selon quelques Auteurs, de l'Abbaye d'*Estival*, & fut fondé par *Thibaud* de *Champagne* Grand Sénéchal de *France*; mais la date de la fondation de ce Prieuré, qui est de 1083. ne s'accorde pas avec celle de la fondation d'*Estival*, de 1109. Cette Abbaye n'est que d'environ deux mille livres. . — Florins Re ven. 2000.

LE PRE'.

N. — Le Pré, ou saint Julien du Pré, *sanctus Julianus de Prato*, située près le *Mans*. Ce seroit la plus ancienne Abbaye du Royaume, s'il étoit vrai que son Eglise eût esté bâtie par saint Julien, premier Evêque du Mans. L'Evêque *saint Innocent*, l'augmenta beaucoup depuis, & y mit des Réligieuses sous la conduite d'une sainte fille, appellée *Adnette*. Le revenu de cette Abbaye est d'environ huit mille livres. . . . . — 8000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BON-LIEU.

Madame Forget du Juglar. — Bon-lieu, en Latin, *Bonus-Locus*, fille de *Lorroux*, située à demi-lieuë du *Château du Loir*, & fondée dans la Terre de *Boutigny*, au mois de May de l'année 1219. le lendemain de l'*Ascension*, par *Guillaume des Roches*, Sénéchal de *Touraine*, d'*Anjou* & du *Maine*, qui fut inhumé dans l'Eglise de cette Abbaye en 1222. . . — 400.

LA VIRGINITE'.

La Virginité, en Latin, *Virginitas*, située à trois lieuës de *Vendôme*, & fondée en 1208. par *Jean de Montoire*, Comte de *Vendôme*, & *Aiglantine* sa femme. Mais les Mémoires de M. l'Abbé *Goyet*, portent que ce fut *Pierre de Vendôme*, qui fonda l'Abbaye de *la Virginité* en 1247. dont

Titulaires		Florins	Reven.
	la Communauté est nombreuse, & jouit d'environ douze mille livres de rente.		12000.

LA PERIGNE.

Madame Morel d'Aubigny	La Perigne, ou la Perrine, située près de la Ville du *Mans*; ce ne fut dabord qu'un Prieuré, fondé par un de la famille des *Usages*. *Guillaume des Usages* augmenta en 1393. la fondation de quarante livres de rente, & obtint que ce Prieuré seroit érigé en Abbaye, sous le nom de *saint Louis*.		5000.

PRIEUREZ D'HOMMES.

N.	La Fontaine saint Martin des Nonnains, est un Prieuré conventuel de l'Ordre de *saint Benoist*.		8000.
M des Chams dit Morel de Cressy, le 23. Mars 1721.	Château-l'Hermitage, est un Prieuré conventuel de l'Ordre de *saint Augustin*.		7000.
M. de Bethune	Burcey, Berçay, ou Burçay, est un Prieuré de l'Ordre de *Grammont*.		5500
N.	Mont de Guyon, ou Mont-Guyon, en Latin, *de Monte Guidonis*, est un Prieuré de l'Ordre de *Grammont*.		1500.
N.	Villiers, est un Prieuré de l'Ordre de *Grammont*.		

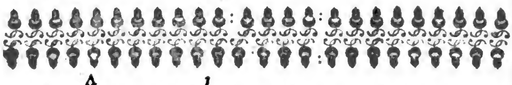
EGLISES COLLEGIALES.

	Sainte Chapelle du Gué de Mauny, le Roy nomme le Tréforier & les six Prébendiers & deux Clers. Cette Eglise Collegiale a retenu le nom du Château du *Gué de Mauny*, auprès du Mans, où le Roy Philippe de *Valois* fonda en 1329. une Chapelle Royale; mais le Château ayant esté ruiné pendant les Guerres, ils furent transferez dans la Ville du Mans.		3000
	Saint Pierre de la Cour, en Latin, *sanctus Petrus de Curiâ Cænomanensis*. Le Roy nomme aux Prébendes de ce Chapitre, qui est dans la Ville du Mans; c'étoit la Chapelle des anciens Comtes du Mans. Elle fut ruinée par les Guerres; rétablie par *Helie de la Flèche*, Comte du Maine,		

Maine ; réparée par *Henri* II. Roy d'*Angleterre*, & érigée en College ; composée d'un Doyen, d'un Chantre, & de dix-huit Chanoines. Ces Benefices sont de trois cens soixante livres par an. L'Eglise de cette Collegiale est d'autant plus estimée, qu'elle est dépositaire des Reliques de *sainte Scholastique*, que les habitans ont toûjours réverée comme leur Patronne ; depuis que par son intercession, les prétendus *Réformez*, qui s'étoient multipliez en grand nombre dans la Ville, dont ils s'étoient rendus maître, à la faveur de quelques gens de Guerre de leur même religion, saisis d'une terreur panique l'abandonnerent tout à coup sans être poursuivis des Catholiques, après avoir pillé les Eglises, & sur tout la Cathedrale ; d'où ils emporterent, entre plusieurs riches ornemens, un Crucifix d'argent, aussi précieux pour sa matiere, que celui qu'on porte le jour des *Rameaux* à la Procession, qui se fait de l'Abbaye de *saint Vincent* à l'Eglise de *saint Julien*. J'ai parlé de cette procession à la fin de l'article de l'Evêché du Mans.

L'Eglise Collegiale de *Toussaint de Mortagne*, fut fondée par *Mathilde* veuve de *Geoffroy* troisiéme Comte du *Perche*, du consentement de *Thomas* premier du nom, son fils, par Lettres Patentes données à *Long-Pont* au mois de Mars 1203. les Chanoines élisent le Doyen ; mais le Roy qui a les droits des Comtes du *Perche*, nomme le Chancelier & le Prevôt : le Chapitre nomme le Chantre & le Trésorier. Quant aux Canonicats, le Roy y nomme alternativement avec le Chapitre ; mais ce dernier confere toutes les Chapelles qui dépendent de cette Eglise ; les dignitez de ce Chapitre sont d'environ cinq cens livres de revenu ; & les Chanoines qui sont au nombre de sept, ont chacun trois cens livres.





EVÊCHÉ D'ANGERS.

M. Michel Poncet de la Riviere, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, abbé de Vierzon & de Noaille, toutes deux de l'Ordre de S. Benoist, la premiere au Diocese de Bourges, & la seconde au Diocese de Poitiers. Il a eu cette derniere le 8 Janvier 1721.

ANGERS, en latin, *Andegavensis*, ville de la troisiéme *Lionnoise*, dans l'exarcat des *Gaules* & Capitale de l'*Anjou*, située à 64 lieuës de *Paris*, un peu audessous de l'endroit, où les rivieres du *Loir* & de la *Sarte* se perdent dans la *Majenne*. Celle-cy divise la ville en deux parties, la plus grande s'étend sur le penchant d'une colline jusqu'au bord de la riviere. *Angers* est un Evêché second Suffragant de *Tours* sous la Primatie de *Lyon*. Il étoit établi avant l'an 380. & *saint Défenseur* qui vivoit dans le quatriéme siécle, est le plus ancien Evêque de cette Ville, dont on ait connoissance, ce fut lui qui dédia au nom de *saint Pierre* la premiere Eglise qui fut autrefois Episcopale. *Saint Maurille* fut fait troisiéme ou quatriéme Evêque d'*Angers* vers l'an 406. & mourut vers l'an 437. *S. Aubin* en fut Evêque vers l'an 529. & tint ce siége jusqu'en 550. Saint *Lezin* en fut fait Evêque vers l'an 586. & mourut en 605. après 19 ans & 5 mois d'Episcopat. Le Bienheureux *Cardulphe* lui succeda, & ne tint son Siége qu'un an. S. *Maimbeuf* fut fait Evêque l'an 606. & mourut l'an 654. après un Episcopat de 48 ans. Saint *Gobert* ou *Godebert* lui succeda. Saint *Rene* que l'on a voulu faire passer pour un Evêque de la Ville, en est au moins le Patron ou le saint Titulaire. On le met après saint *Maurille* entre les années 437 & 453. où *Thalassius* fut ordonné Evêque. D'autres y mettent *Nessingue* I.

Le Diocese d'*Angers* est composé de 462 Paroisses, dont douze sont dans la Ville & quatre dans les Fauxbourgs, & de 23 succursales. Ces seize Paroisses sont toutes franches de taille, à l'exception d'une qui est en partie taillable

 ble. Outre ces Eglises Paroissiales il y a dans Angers huit Chapitres, & un grand nombre de Convens de l'un & de l'autre sexe. Elle renferme 9000 feux, & environ 36000 Habitans. On remarque une chose assez singuliere dans seize de ces Paroisses ; c'est qu'elles relevent immediatement de l'Evêque, independamment des Archidiacres. De ces seize Paroisses il y en a dix qui sont dans le territoire de *saint Florent le vieil*, & sur lesquelles l'Abbé de *saint Florent* pretendoit autrefois *Loy diocesaine*, c'est-à-dire, une Jurisdiction presque Episcopale, dont l'appel se releve à *Tours* devant le Métropolitain, ainsi qu'il a été reglé par des Arrêts du 19 de Mars & cinq de Juin de l'an 1619, & du quinze de Juin de l'an 1626. Ce differend de l'Evêque d'Angers & de l'Abbé de *saint Florent* fut terminé par transaction du 23 Juin de l'an 1673 & l'Evêque rentra dans son droit, à la charge que l'Abbé de *saint Florent* seroit le grand Vicaire de lEvêque dans ces dix Paroisses. Il y a six autres Paroisses sur lesquelles le Chapitre de la Cathedrale d'Angers a aussi sa *Loy diocesaine*, comme aussi sur les habituez de l'Eglise Cathedrale. Il y en a deux autres ou le Tresorier a la *Loy diocesaine*, qui s'étend aussi dans la Nef de l'Eglise, & sur le métier des Ciriers. Toutes les autres Paroisses sont sous la Jurisdiction des Archidiacres.

Le Diocese d'*Angers* à vingt lieuës de longueur & 16 de largeur. Il est divisé en trois Archidiaconnez; celuy d'Angers est partagé en trois Archiprêtrés ; sçavoir, de la *Fléche*, du *Lude* & de *Bourgueil;* celui de deçà la *Loire*, en ceux de *Craon*, de *Candey* & d'entre *Sarte & Mayenne*, & l'Archidiaconé de delà cette derniere riviere comprend l'Archiprêtré de *Saumur* & les Doyennez de *Mangy* & de *Chemilly*. Il y a dix-neuf Abbayes dans le Diocese d'Angers, & plusieurs Eglises remarquables dans la Ville, sur tout *saint Julien*.

Le Chapitre de la Cathedrale est composé de huit Dignitaires,

gnitaires, le Doyen, l'Archidiacre d'Angers, le Tresorier, le Chantre, l'Archidiacre d'outre *Loire*, & l'Archidiacre d'outre *Mayne* ou *Mayenne*; le Maiſtre d'Ecole, que l'on nomme autrement le Chefcier & le Penitencier. Outre ces dignitez, il y a trente Canonicats, dont il y en a un qui eſt uni à la Penitencerie, & un à la *Pſallette*. Les 28 autres ſont effectifs, & un de ces Chanoines eſt Théologal. Les Canonicats étoient autrefois d'un revenu conſiderable; mais ils ne valent plus preſentement que mille liv. par année. Le bas Chœur eſt compoſé de plus de 16 Eccleſiaſtiques qui ont divers titres, ſans compter les gagiſtes qui déſervent cette Egliſe. Il eſt à remarquer que le Chapitre d'Angers eſt recommandable, non-ſeulement par ſon antiquité, ſes titres, droits & prééminences; mais encore plus par l'honneur qu'il a d'avoir le *Roy* pour premier Chanoine, & Sa Majeſté preſente à tous les Canonicats de la même Egliſe, dont l'Evêque eſt Chanoine honoraire de l'Egliſe de ſaint Martin de Tours.

L'on voit dans la Cathedrale d'Angers, dédiée à *ſaint Maurice*, les armes des anciens Chevaliers de l'Ordre du *Croiſſant*, inſtitué par le Roi *René* Duc d'*Anjou*, & dont l'Ordre fut trés-celebre au tems de ce Prince. L'on voit auſſi dans le Tréſor de cette Cathedrale l'épée de ſaint Maurice, & l'une des cruches des Nôces de *Cana*; elle eſt de couleur rouge & d'une pierre ſemblable à du jaſpe; on dit que *René* Roi de *Sicile* la fit apporter de *Jeruſalem*, dont il ſe diſoit Roi, ſon ſepulchre ſe voit en cette Egliſe, y ayant été apporté d'*Aix*, où il mourut. Son portrait y eſt peint par lui-même, ayant la Couronne & l'habit royal. Il y a trois hauts clochers ſur le portail de cette Egliſe; celui du milieu qui eſt appuyé ſur les fondemens des deux autres, ſemble être comme ſuſpendu en l'air. La voûte de cette Egliſe eſt fort haute & fort large, & d'autant plus hardie qu'elle n'eſt point ſoûtenuë par aucun pilier, ce qui rend la Nef trés-degagée & fort belle.

Le

Titulaires. Le Chœur est aussi fort beau, & cette Eglise renferme un Trésor, que l'on ne montre que dans les grandes Fêtes. Le *Jeudy Saint* après la Messe, l'Evêque, le Doyen vont dans le Cloître laver les pieds à douze enfans de l'Hôpital, & cette céremonie est particuliere en ce que l'*Executeur de la haute Justice*, fait ici la fonction de Bedeau. Le Seminaire est un assez beau bâtiment, qui a été établi par *Michel le Pelletier* Evêque d'*Angers*, & il est associé à la Congregation de saint Maur de *Paris*.

Florins Reven.

Quatre Barons qui sont vassaux de l'Evêché d'Angers, sont obligez de porter l'Evêque à la céremonie de son entrée. Ces 4 Barons ou vassaux sont les Barons de *Briolé*, de *Chemillé*, de *Grate-Cuisse*, autrement de *Beaumont* en *Chemiré*, & de *Blou*. La Baronie de *Grate-Cuisse* a été reünie à l'Evêché d'*Angers*, ayant été donnée par *Hardoüin de Beüil* Evêque d'Angers, à qui elle appartenoit en propre.

Le *Sacre d'Angers*, c'est-à-dire, la procession du jour de la *Fête-Dieu* est une des plus curieuses qui se fasse dans le monde Chrétien, & attire un grand concours de peuple dans la Ville. Cette céremonie a été principalement instituée pour être dans tous les siécles une reparation publique de l'Hérésie de *Berenger* Archidiacre de l'Eglise d'Angers, qui a été le premier à dogmatiser contre la *Presence réelle*, & qui fit abjuration à *Rome* de son erreur l'an 1079. devant le Pape *Gregoire* VII. Cette Procession qui est annoncée par de grands préparatifs, commence le jour de la *Fête-Dieu* de grand matin, & ne finit que le soir Outre le Clergé qui est des plus nombreux, & les Ordres Religieux, on y voit l'Etat seculier par ordre de corps, de Compagnie & de Communauté, au nombre d'environ 4000 personnes, marchant la torche allumée à la main. Le Chapitre de la Cathedrale marche le dernier. Tous les Musiciens sont en chape, & suivent la Croix. Douze enfans de Chœur occupent le milieu de la ruë entre les Musiciens, qui chantent un Verset en musique. Les

TITULAIRES. Chanoines sont tous en chapes derriere le dais, qui est trés beau, & porté par quatre Chanoines en Diacres. L'Evêque & deux de ses grands Archidiacres portent le *saint Sacrement* sur un brancard. La procession va d'abord à l'Abbaye du *Ronceray*, dans l'Eglise de laquelle elle trouve un reposoir magnifique, Les Religieuses sont au Jubé devant l'Autel, où elles font un trés-beau concert de musique; au sortir de là la procession dirige sa marche vers le *Tertre de saint Laurent*, qui est une montagne hors la ville, où il y a une Chapelle qui porte le nom de ce saint, dans la chaire de laquelle on prétend que *Berenger* a prêché contre la *présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie.* On fait un sermon dans cette même Chaire, aprés la procession revient dans le même ordre, qu'en allant avec cette seule difference, qu'en revenant ce sont les trois grands Archidiacres qui portent le *saint Sacrement*, & l'Evêque marche aprés les Chanoines, en chape, mitré & crossé, & donnant la Benediction au peuple. Les ruës sont tenduës de toiles en dessus, faisant une espece de platfond, qui empêche que la procession ne soit mouillée, quand il pleut, ou que le soleil n'incommode, quand il fait beau. Toutes les boutiques sont ouvertes & remplies par des amphiteâtres, sur lesquels tout le beau monde se place. Quoique cette Procession parte du matin; elle n'arrive à la Cathedrale qu'à trois heures aprés midi, & dès qu'elle est arrivée, l'Evêque celebre une Grand'-Messe, que l'on chante en musique. Pendant l'Octave il y a tous les jours sermon dans cette Eglise. Les Paroisses & les Communautez Religieuses font alternativement des Processions particulieres, qui n'inspirent pas moins de devotion & de ferveur que la procession generale. Enfin la Foire commence le lendemain de la *Fête-Dieu*, & ne finit que le Samedi d'aprés l'Octave. Elle retient encore à *Angers* ce qui s'y trouve de beau monde & de personnes distinguées dans la Province.

Eventart

Florin ... seven.

Titulaires.		Forces	Reven.
	Eventart est la Maison de plaisance de l'Evêque d'Angers, qui joüit de 16000 livres de rente. . .	1700	1900

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

ASNIERES-BELLAY.

Dom de Botloy.	Asnieres-Bellay, en latin, *Beata Maria de Asineriis, vel de Asneriis-Bellay*, située entre *Montreüil-Bellay* & *Doüé* en Anjou, & fondée par *Bernard d'Abbeville* compagnon de *Robert d'Arbrissel* en 1134. D'autres disent en 1133. lequel *Bernard* avoit auparavant fondé celle de *Tiron*. *Giraud de Berlay*, second du nom, dota l'Abbaye d'Asnieres, qui est reguliere & du grand Ordre de S. Benoist. D'autres Auteurs disent, que l'Abbaye d'*Asnieres-Bellay* a été fondée l'an 1139. par *Borlay de Montreüil*, Seigneur de *Montreüil* Bellay, Si on en veut sçavoir davantage ; l'on peut voir *Bourdigne & Hiret, in antiquitatibus Adegavensibus*.	100	1500

SAINT AUBIN.

M. Pelletier.	Saint Aubin d'Angers, en latin, *Sanctus Albinus Andegavensis*, située en la ville d'Angers, & fondée en 534. par le Roi *Childebert*, à la priere de *saint Germain* Evêque de *Paris*. Il y a plusieurs Benefices qui dépendent de cette Abbaye occupée par les Benedictins de la Congregation de *saint Maur*.	750	18000

BOURGEUIL.

M. d'Alegre le 17 Octobre 1723.	Bourgeuil en Vallée, en latin, *sanctus Petrus de* Burgolio, *seu* Burgulio, *aut* Burgolium, située dans la petite ville du même nom dans l'Anjou, à une lieuë de la *Loire*, à deux lieuës & demie du Bourg de *Vermantes*, & environ à quatre lieuës de *Saumur*, sur la riviere de *Lanthoin*. Elle fut fondée en 990. par *Edme* ou *Emme* de *Chartres* femme de *Guillaume* troisiéme du nom, Duc d'*Aquitaine*, & Comte de *Poitou*. D'autres mettent sa fondation en 910. par *Guillaume* troisiéme Duc de *Guyenne* & Comte d'*Auvergne*. Le revenu de cette Abbaye est d'environ 25000 livres, dont il y en a dix-sept pour l'Abbé. *Theodelin* en		

fut le premier Abbé du consentement de *Hugues* Roi de *France*, de *Guillaume* Duc d'*Aquitaine*, & du Pape *Sylvestre* II. *Baudry* qui fut ensuite Evêque de *Dole*, succeda à *Théodelin*. La Congregation de *saint Maur* est entrée à l'Abbaye de B*ourgueil* en 1630, & c'est la trente-cinquiéme Maison qui lui a été unie. 710 1700

SAINT FLORENT-LEZ-SAUMUR.

M de Bissy frere du Cardinal de ce nom, & Religieux de l'Abbaye de saint Claude, O. de S. Benoist, D de Lyon. Il a outre cela 2000 livres de pension sur l'Evêché de Viviers. Il y a une pension de 2000 livres sur ladite Abbaye pour M le Chevalier de Bissy, neveu du Cardinal, & pareille somme pour M. Babin, Chanoine de l'Eglise d'Angers.

Saint Florent-lez-Saumur, ou saint Florent sur Loire, en latin, *sanctus Florentinus super Ligerim, & propè Salmurium. Saint Florent* en *Poitou*, Prêtre disciple de saint Martin, aprés la mort de son Maistre, se retira dans une caverne de la montagne de *Glonne* ou *Glan*, sur la rive gauche de la *Loire* au Diocese d'Angers, du côté de celui de *Nantes*, & il y finit ses jours l'an 445. âgé de 105 ans. De son Hermitage on fit vers la fin du septiéme siécle un Monastere qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de *saint Florent le vieux*. Ayant été pillé l'an 947. & brûlé par les *Normans*, le Comte de Blois, *Thibaut* en fit rebâtir en 950. un autre dans le Château de *Saumur*, où l'on déposa les Reliques de *saint Florent*, qui donna encore le nom à cette Abbaye. Elle fut détruite avec le Château l'an 1025. par *Foulque Nerra* Comte d'Anjou; mais l'an 1030 l'Abbé *Frederic* fit bâtir hors du Château, & à un quart de lieuë de la ville de *Saumur* un nouveau Monastere vers le couchant, & c'est ce qui s'appelle aujourd'hui saint *Florent-lez-Saumur*, sur la petite riviere de *Thoüé* qui va se décharger de là dans la *Loire*. Elle fut fondée par l'Empereur *Charlemagne*, & rebâtie par *Louis le Débonnaire* & *Charles le Chauve*. Cette Abbaye releve immediatement du saint Siége; elle se dit de nul Diocése, quoiqu'elle soit dans celui d'*Angers*, & l'Abbé est Grand Vicaire sur dix Paroisses de l'Evêché d'Angers, comme on le peut voir dans l'article de cet Evêché. La Congregation de S. *Maur* est entrée à saint *Florent* en 1637. & c'est la soixante-quatriéme Maison qui luy a été unie. L'Abbaye

Titulaires. | | Florins | Reven.

baye de saint Florent est trés-belle & environnée de fossez, l'on y va de *Saumur* par un pré fort long appellé le *Chardonnet* ; elle a beaucoup souffert pendant les troubles de la Religion, par l'Amiral de *Châtillon*, comme on le voit par quelques ruines. . . . . . — 3000 — 22000

SAINT MAUR.

M. de Fronlay Aumônier du Roy, & Comte de Lyon. Il a eu cette Abbaye le 8 Janvier 1721.

Saint Maur sur Loire, en latin, *sanctus Maurus super Ligerim*, située à quatre grandes lieuës d'*Angers*, autrefois *Glannafolium*, *Glanfeuil* ; mais elle a pris le nom de son Fondateur & de son premier Abbé saint *Maur* Disciple de saint *Benoist*, que l'on met vers le milieu du cinquiéme siécle 542. Quelques critiques prétendent qu'il n'est pas bien sûr que *saint Maur* soit venu de *Mont Cassin* en *France*, ni qu'il ait eu pour cela une mission de *S. Benoît* ; Mais le R. Pere *Ruinart* sçavant *Benedictin* de la Congregation de *saint Maur* a fait une dissertation pour prouver la verité de cette tradition, & c'est le chef de la Congregation de *saint Maur*. . . . . . — 150 — 4000

SAINT NICOLAS.

M de Roquépine.

Saint Nicolas-lez-Angers, en latin, *sanctus Nicolaus Andegavensis*, située dans un des Fauxbourgs d'*Angers*, & fondée par *Foulque Nerra* Comte d'*Anjou* en 1020. . . — 450 — 15000

SAINT SERGE.

M. de Court.

Saint Serge-lez-Angers, en latin, *S. Sergius & Bacchus*, située dans la Ville d'Angers. Elle est quelquefois appellée dans les anciens titres l'Abbaye de *saint Bach* & de *S. Medard*. Elle a été fondée par *Neomene* Prince des *Bretons*, où selon d'autres, par le Roi *Childebert*. D'autres disent par le Roi *Clovis* II. vers l'an 711. La Congregation de *saint Maur* occupe cette Abbaye depuis 1629. & c'est la trentiéme Maison qui lui a été unie. . . . — 516 — [illegible]

Titulaires.		Florins	Revenu
	ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.		
	CHALOCE'.		
Dom de Beaurepaire & Coadjuteur D. Mallinaire.	Chalocé, ou Challoché, en Latin, *Challocheyum*, *Calocheum*, *seu Calocerium*, *vel sancta Maria de Chalocheio*, fille de *Savigny* en *Anjou*, à quatre lieuës d'Angers, & à 45 de *Paris*. Elle fut fondée le 20 Octobre 1119. par *Hamelin d'Ingrande*, & augmentée par *Hugue de Mathefelon*, *Jeanne de Sablé* sa femme, & *Thibaut* leurs fils l'an 1127. Cette Abbaye est en regle.	133	5000
	LA BOISSIERE.		
M. du Pré, le 17 Octobre 1715.	La Boissiere, ou Boessiere, en latin, *de Boesseriis*, *seu de Buxeria in Parochia de Donnezay*, fille de *Savigny*, située en Anjou, à deux lieuës du *Lude*, dans l'Election de *Beaugé*, & fondée aux Ides de Juillet de l'an 1131. . .	93	4006
	LOROUX.		
M. le Chevalier de Comminges.	Loroux, ou le Loroux, en latin, *Beata Maria de Oratorio*, *Loroutia*, *Oratorium*, *de Oratorio ad Ligerim*, fille de *Citeaux*, située en Anjou, à trois lieuës de *Saumur*, & à quatre de *Beaufort* vers l'Orient, sur la petite riviere de *Latan*, & fondée le 18 des Calendes d'Octobre 1121. par *Foulque* V. Comte d'Anjou, & par *Aremburge* du Maine sa femme.	250	5000
	PONTRON.		
M. de Valbelle Evêque de S. Omer.	Pontron, en latin, *Pons Octranus*, *seu beata Maria de Ponte Altronii*, *aut Pons Otronus*, *vel sancta Maria de Ponte Atronii*, *sive Otrani*, fille de *Loroux*, située en Anjou, & fondée le 29 May 1134.	100	5000
	ABB D'HOM. DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.		
	LA ROE.		
M d'Arche.	La Roë, ou Notre-Dame de la Rouë, en latin, *Rota*, *seu sancta Maria de Bosco*, située en Anjou, à trois lieuës de *Craon*.		

TITULAIRES. *Craon*. Le Bienheureux *Robert d'Arbrissel* ayant quitté la ville d'Angers en 1091 pour se retirer dans la Forêt de *Craon* en Anjou vers les limites du *Maine* & de la *Bretagne*; assez près du lieu de sa naissance, y attira grand nombre d'Anachoretes, à qui il fut obligé de faire bâtir diverses cellules; mais comme plusieurs de ceux qui venoient servir Dieu sous sa Discipline, étoient portez à la vie Cenobitique, il bâtit pour eux une espece de Monastere dans la même Forêt du côté de la *Guierche*, au lieu appellé *la Roé* ou *la Roë*, & il leur donna la Regle de S. Augustin qu'*Ives* de *Chartres* venoit de rétablir en *France*. Il en fut le premier Abbé, mais ayant été fait Missionnaire Apostolique par le Pape en 1096. pour aller par les Provinces, il remit cette Abbaye entre les mains de l'Evêque d'Angers dans le Diocese duquel elle se trouvoit, & bientôt après il jetta les fondemens de l'Abbaye de *Fontevrauld*. *Renaud de Craon* donna à ces Chanoines un bois dans le voisinage de *Craon* pour y bâtir une Eglise sous l'invocation de la *Vierge* qui est aujourd'hui l'Abbaye de la *Roë*, & a été appellée l'*Eglise de sainte Marie du Bois*. M. *Baluze* a fait imprimer dans le second volume de ses Mélanges le titre de cette donation; mais il l'a mal daté de l'an 1093. car cette donation fut faite en 1096 la Vigile de la Dedicace de l'Eglise de *saint Nicolas d'Angers* faite par le Pape *Urbain* II. le 12 Fevrier 1096. Cette donation fut confirmée à *Tours* par le même Pape le 21 Mars de la même année. *Robert* dans son *Gallia Christiana* dit, que la consecration de l'Eglise de *la Roé* fut faite en 1099. par *Renaud de Martigné* Evêque d'Angers, en quoi il s'est trompé; car selon la Chronique de saint Aubin d'Angers, ce *Renaud* n'a été sacré Evêque d'Angers qu'en onze cens deux, ou selon un manuscrit d'un autre Chronique d'Anjou, qu'en onze cens six, à cause de l'opposition faite à son Election par *Geoffroy* Abbé de *Vendôme*; mais *Jean Hiret* s'est bien plus trompé dans ses antiquitez

Florin | Leven.

TITULAIRES. | Florins | Reven.

quitez d'Anjou, à la page 116. de la premiere édition, en appellant le Fondateur de l'Abbaye de *la Roë*, *Albros de Bourgognino*. La réforme des *Chanoines Réguliers* de l'Ordre de *saint Augustin* de la Congrégation de *France*, dite de *sainte Genevieve*, est dans cette Abbaye. La Communauté est ordinairement de huit Chanoines Réguliers, dont le Prieur fait les fonctions de Curé de Paroisse. 83 | 6000.

SAINT GEORGES SUR LOIRE.

M. de Court. Saint Georges sur Loire, en Latin, *sanctus Georgius ad Ligerim*, située à trois lieuës d'*Angers*, je n'en ai pas trouvé la fondation; & elle jouit de quatre mille livres de revenu, à partager entre l'Abbé & les Religieux, qui sont des *Chanoines Réguliers* de l'Ordre de *saint Augustin*, de la Congrégation de *France*, dite de *sainte Genevieve*. 136. | 4000

MELINAIS.

Unie aux College des Jesuites de la Flêche. Melinais, Melinois, ou saint Jean de Melinais, en Latin, *sanctus Joannes Melinensis*, située à une lieuë de la Ville de *la Flêche*, & fondée en 1183. par *Henry* II. Roy d'*Angleterre*, & Comte d'*Anjou*. On voit dans cette Abbaye le tombeau de *Raoul*, Vicomte de *Beaumont*, qui fut inhumé dans cette Eglise, avec *Jeanne de Poitiers* sa femme, & quelques-uns de leurs enfans; on y conserve aussi les reliques de *saint Regnaud*, qu'un grand nombre de fideles invoquent pour être gueris de la fiévre. La Manse Abbatiale de cette Abbaye est unie au College des *Jesuites* de la Flêche, & les *Chanoines Réguliers* de l'Ordre de *saint Augustin*, de la Congrégation de *France*, dite de *sainte Genevieve*, jouissent de la conventuelle. . . 428. | 6000

TOUSSAINTS.

M. le Bussy. Toussaints, en latin, *Omnes sancti Andegavi*, située dans la Ville d'*Angers*, entre celle de *saint Aubin* & le Château d'*Angers*, & près la porte qui conduit à *Saumur*: elle fût foudée

TITULAIRES fondée dans le 11e siecle par *Girard*, Chanoine & Chantre de l'Eglise de *saint Maurice* d'*Angers*; & c'est en mémoire de ce Fondateur, que l'Abbé de *Toussaints* est Chanoine né de l'Eglise de *saint Maurice*, Cathedrale d'*Angers*. *Chopin* s'est trompé, lorsqu'il rapporte la fondation de l'Abbaye de *Toussaints*, à *Geoffroy Martel*, Comte d'*Anjou*. Le revenu de cette Abbaye est de douze mille cinq cens livres, tant pour l'Abbé que pour les Religieux, qui sont Chanoines Réguliers de l'Ordre de *saint Augustin*, de la Congrégation de *France*, dite de *sainte Genevieve*. L'Abbaye de *Toussaints d'Angers*, a produit des Réligieux d'une grande réputation, & sur tout dans le quinziéme siecle, & dans le temps du Concile de *Constance*. . . 50 12500.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

PERRAY-NEUF.

M de saint Andiol. Perray-neuf, Perray, ou le Perray Blanc, en latin, *Porretum novum, seu Perredium, vel Perretum novum, aut Porredium, vel Perrodium*, située en *Anjou*, près le Maine, à une lieuë de *Sablé*, & fondée par *Robert de Sablé*, troisiéme du nom, & par *Pierre de Brion*, en 1150. dans un lieu appellé le *Bois Renou*, autrement *Gaut*. *Pierre de Brion* ne contribua que d'un tiers pour cette fondation; *Robert de Sablé* donna tout le reste. Cette Abbaye fut ensuite transferée au *Perray-neuf*, l'an 1209. par *Guillaume des Roches* & *Margueritte de Sablé* sa femme, qui en augmenterent considerablement le revenu. On lui a donné le nom de *Perray-neuf*, par raport au *Perray-Nonnains*, dont l'Abbaye est plus ancienne que celle-ci. C'est encore pour distinguer ces deux Abbayes, que celle du *Perray-neuf* est appellée le *Perray-blanc*, à la difference du *Perray aux Nonnains*, où il y avoit anciennement des *Benedictins* ou *Moines noirs*: il y a la réforme dans cette Abbaye. . 60. 2500

Titulaires — Florins. — Reven.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

NOTRE-DAME DE RONCERAY.

Madame de Bellunce.

Nôtre-Dame de Ronceray, ou le Ronceray, autrefois la Charité aux Nonnains, en Latin, *Moniales de Charitate*, *seu Beata Maria Virgo de Roncereio*, *vel sancta Maria Charitatis*, située autrefois dans un des Fauxbourgs de la Ville d'*Angers*; mais maintenant au milieu de cette Ville, au bord de l'eau : elle fût fondée en 1028. par *Foulque Nera*, Comte d'*Anjou*, & par *Hildegarde* sa femme. Il fonda aussi quatre Chanoines pour desservir l'Eglise de ces Religieuses. L'Abbesse a à sa presentation & à sa collation un grand nombre de Cures, de Prébendes & de Chapelles. Il y a huit Prieurez d'un revenu considerable, qui sont possedez en titre par des Religieuses de cette Abbaye. On n'y reçoit que des Demoiselles qui sont obligées de faire preuve de leur Noblesse, tant du côté paternel que du côté maternel. Dès qu'une Novice a fait ses vœux dans le Chœur de l'Abbaye, l'Abbesse la conduit processionnellement à l'Eglise Paroissiale *de la Trinité*, qui est contiguë à celle de l'Abbaye : elle prend sa place dans un fauteuil qui est placé exprès, vis-à-vis le trône Episcopal. Après plusieurs prieres & un examen des Religieuses qui sont presentées par l'Archidiacre, l'Evêque commence la Messe, qui est chantée en Musique; puis il benit les nouvelles Professes, & leur met le voile noir sur la tête & un anneau d'or au doigt. Ensuite, d'anciennes Religieuses qu'on appelle *Paranymphes*, leur attachent sur la tête une couronne de perles & de diamans. La Communauté de cette Abbaye est nombreuse. . . . 24000

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LE PERRAY AUX NONAINS.

Madame de Quatrebarbes la Rongere.

Le Perray aux Nonains, en Latin, *Perredium*, *vel Perrodium*, *seu Porretum*, fille de *Lorroux*, & fondée en 1120.

à

TITULAIRES. | Florins | Reven.

à une lieuë & demie d'*Angers*, quasi sur le chemin de la *Flêche* ou de *Paris* : l'on prétend qu'elle fût fondée pour des *Benedictins*, à la place desquels on mit des Religieuses de l'Ordre de Citeaux.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

NID-OYSEAU.

M. du Camboût, en Novembre 1719. Nid-Oyseau, ou Nôtre-Dame du Nid-Oyseau, en Latin, *Nidus Avis*, située en *Anjou*, entre *Craon* & *Château-Gontier*, à une lieuë de *Segré*, vers le Nord : il y a plusieurs Bénefices qui en dépendent. . . 10000

PRIEUREZ D'HOMMES.

Uni. Saint Jacques près la Flêche, en Latin, *sanctus Jacobus propè Fixam*, est un Prieuré ou Aumônerie de l'Ordre de *saint Augustin*, & uni au College des Jesuites de la Flêche. 2000

N. Saint Jean l'Evangeliste d'Angers, est un Prieuré Régulier, ou Aumônerie Réguliere.

N. Les Liévres-les-Angers, en Latin, *de Aquariâ*, est un Prieuré de l'Ordre de *saint Benoist*. . . . 1500.

La Haye aux Bons Hommes, est un Prieuré de l'Ordre de *Grandmont*, situé proche de la Forest de *Craon*, en *Anjou*, en 1193. ou 1196. par *Maurice de Craon*. . 2000

Longué est un Prieuré de l'Ordre de *Grandmont*, le titre est supprimé en faveur de l'Hôpital d'*Angers*. 1500.

N. Mouens, Monney, Monves, Monnes, ou Monnoyes, ou Nôtre-Dame du Verdelet ; car j'ai trouvé tous ces noms sous ce Prieuré de *Grandmont*.

N. La Primaudiere, en Latin, *Primauderia*, est un Prieuré de l'Ordre de *Grandmont*, situé dans la Forest de

Bbbbbb ij *Juigné*,

TITULAIRES. *Juigné*, ſur les confins d'*Anjou* & de *Bretagne* : il a eſté fondé en 1207. au Mois de Mars par *Geoffroy*, Seigneur de *Château-Briant*, & par *Guillaume de la Guerche*, Seigneur de *Pouancé*, ſelon la Charte que j'ai vû. | Florins. | R. ven. 1500

EGLISES COLLEGIALES.

N. Saint Martin d'Angers, le Roy nomme au Doyenné, à la Chantrerie, & aux onze Prébendes de cette Egliſe.

Saint Lô lez-Angers, le Roy nomme auſſi au Doyenné & aux onze Prébendes de cette Egliſe ; mais le Chantre eſt élû par le Chapitre.



EVECHE'

EVÊCHÉ DE RENNES.

M. Charles le Tonnelier de Breteuil Docteur de Sorbonne, Abbé de Chaumes d'anciens Benedictins au Diocese de Sens, & Maître de la Chapelle-musique du Roi, depuis le 8 Septembre 1716. sur la démission volontaire de M. le Cardinal de Polignac. Il a eu cet Evêché & l'Abbaye de Chaumes le même jour 17 Octobre 1719. mais aussi le même jour on a mis une pension de 2000 liv. pour M. Leullier Curé de S. Louis à Paris.

RENNES, en latin, *Redonensis*, Ville de la troisiéme *Lionnoise*, dans l'exarcat des *Gaules*, Capitale de la *Bretagne*, & Evêché sous *Tours* dès le quatriéme siécle. Quelques Auteurs prétendent qu'il y a eu des Evêques à *Rennes* dès le commencement de l'Eglise; mais on n'en a rien de certain devant *Athenius*, qui assista au Concile de *Tours* l'an 461. & à celui de *Vannes* l'an 465. La ville de *Rennes* est située sur la riviere de *Vilaine*, qui la divise en haute & basse ville. Elle est à sept lieuës de *Vitrey*, à quatorze de *saint Malo*, à vingt & une de *Vannes*, à vingt de *Nantes*, & à 63 de *Paris*. Plusieurs prétendent que *saint Moran* ou *Moderan*, en latin, *Moderamnus*, qui vivoit vers l'an 300. fut le premier Evêque de *Rennes*; mais comment accorder leur décision avec d'autres, qui disent que *saint Melaine* fut fait Evêque de *Rennes* après *saint Amand* du tems de *Clovis* I & de ses enfans, & que *saint Moran* en fut Evêque vers l'an 702 & fit sa demission vers l'an 717. pour aller être Abbé de *Berzeto* en *Italie*. Ce n'est pas à moi à décider après MM. d'*Argentré* & de *sainte Marthe*, qui sont du premier sentiment, & après M. *Baillet*, qui est du second; je me contente de rapporter ce qu'ils en ont dit, & c'est au sçavant Lecteur à prendre parti ou à decider.

Marbodus qui vivoit dans l'onziéme siécle, & qui fut Evêque de *Rennes*, fit une description de cette Ville, qui n'étoit guéres propre à lui attirer l'estime & l'amitié de ses Diocesains. La voici:

Urbs Redonis, spoliata bonis, viduata colonis,
Plena dolis, odiosa polis, sine lumine solis;

TITULAIRES. Florins Revenu

In tenebris vacat illecebris, gaudetque latebris
Desidiam putat egregiam, spernitque sophiam.

. . . .

Causidicos per falsidicos absolvit iniquos
Veridicos & pacificos condemnat amicos.

. . . . . .

Nemo quidem sçit habere fidem, nutritus ibidem.

Dom Beaugendre sçavant Benedictin de la Congregation de *saint Maur*, & qui m'honoroit de son amitié, lorsqu'il a demeuré à Paris ma patrie, a donné depuis quelques années une Edition des œuvres de *Marbodus*, & il conjecture qu'il avoit composé ces vers, avant qu'il fut Eveque de *Rennes*; mais une satyre si peu charitable & si cruelle devoit sans doute prévenir les esprits contre lui, & donner des impressions difficiles à effacer.

Le Diocese de *Rennes* renferme 265. Paroisses & quatre Abbayes. L'Eglise Cathedrale est dédiée à *saint Pierre*, & ses deux hautes tours se presentent au premier regard. Son Chapitre est composé d'un Trésorier, d'un Chantre, d'un Ecolâtre, de deux Archidiacres, de seize Chanoines Prébendez, & de quatre qui n'ont que demie Prébende. Outre ce Chapitre, il y a trois Collegiales dans ce Diocése; celle de la *Guerche* fut fondée en *1266.* par *Guillaume* II. Seigneur de la *Guerche*. Celle de *Vitré* fut fondée la même année par *André* Baron de *Vitré*, & celle de *Champeau* en 1441. par *Robert* II. Seigneur d'*Epinay*.

Les anciens Evêques de *Rennes* ont prétendu que le droit de couronner leurs Souverains leur appartenoit, & en effet ils ont des exemples qui sont pour eux. Leurs Successeurs sont Conseillers nez du Parlement de la Province de *Bretagne*, Seigneurs de la Ville de *Rennes*, & assistent aux Etats de *Bretagne*. 1000 10000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT MELAINE.

Saint Melaine, en latin, *sanctus Melanius*, située dans un

Titulaires.		Florins.	Revenu.

un des Fauxbourg de *Rennes*, & fondée l'an 630. ou 648. par *Salomon* Roi de *Bretagne*, & second du nom, mais selon d'autres, ce *Salomon* est un personnage fabuleux, & c'est à *saint Patern* Evêque d'*Avranches*, qu'il faut rapporter l'origine de cette Abbaye, où il y a la reforme des Benedictins de la Congregation de saint Maur, depuis 1627. & c'est la vingt-troisiéme maison qui lui a été unie. . . . 1016 — 8000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

RILLÉ.

Unie. Rillé, ou Rilley, ou Relay, en latin, *sanctus Petrus de Releio, seu Relleïo*, située en la haute Bretagne, à une lieuë de la ville de *Fougeres* du côté de l'Orient d'Hyver, sur le *Coesnon*, vers les frontieres de la *Normandie* & du pays du Maine, entre *Dol* & *Avranches*. Elle fut fondée vers l'an 1024. par *Alfrid* Seigneur de *Fougeres*, & fut donnée 118 ans aprés à des *Chanoines Réguliers* de l'Ordre de *saint Augustin*; & la reforme de la Congregation de *France*, dite de *sainte Geneviéve* y est maintenant. L'Etat de la *France* de l'édition de 1722. dit que l'Abbaye de *Rillé* a été unie à la Cure de S. *Loüis* de l'Orient, au Diocese de *Vannes*. 1330 — 4500

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT GEORGES.

Med'Alegre. Saint Georges, en latin, *sanctus Georgius Redonensis*, située dans la ville de *Rennes*, & fondée en 1032. par *Alain* Duc de *Bretagne*, & sa sœur *Adelle* en fut la premiere Abbesse. D'autres disent qu'elle fut fondée l'an 1006. par *Gaufroy* Duc de *Bretagne*, qui y fit établir *Adele de Bretagne* sa fille pour premiere Abbesse. Il est d'usage de ne recevoir dans l'Abbaye de *saint Georges* que des filles nobles, sans qu'il y ait néanmoins aucune constitution à ce sujet. 20000

Titulaires.		Florins	Reven.
	SAINT SULPICE.		
Me de Lesquen de Villeneuve, le 8 May 1720.	Saint Sulpice, en latin, *sanctus Sulpicius Redonensis*, située à trois grandes lieuës de *Rennes*, & fondée dans la Forest de *Nid de Merle*, vers l'an 1096. par *Raoul de la Fustaye*, qui avoit été Moine de *saint Joüin de Marnes*. D'autres disent qu'elle a été fondée par *Conan* Comte de Bretagne vers l'an 1050. ou plûtôt l'an 1112. par Alain Duc de Bretagne.		15000



EVECHE'.

EVÊCHÉ DE NANTES.

M. Christophe Louis Turpin Crissé de Sanzay, abbé de Moreaux d'anciens Benedictins, D. de Poitiers & de Kimperlé, de l'Ordre de S. Benoist, D. de Cornoüailles, & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ci-devant Evêque de Rennes, & transferé à Nantes le 17 Octobre 1723.

NANTES, en latin, *Nannetensis*, ville de la troisiéme *Lionoise* & de l'exarcat des *Gaules*, dans la haute *Bretagne*; & Evêché dès le quatriéme siécle, sous la Métropole de *Tours*. La ville de *Nantes* est située à vingt-deux lieuës de *Rennes* au midy, à pareille distance de *Vannes*, sur le bord de la *Loire* & de l'*Ardre*, à cent lieuës de *Paris*. Il y a des Auteurs qui prétendent que l'Eglise de *Nantes* a eu des Evêques peu aprés le premier établissement de la Religion Chrétienne dans les *Gaules*, ce qui est obscur. On sçait seulement qu'*Eusebe* Evêque de *Nantes*, assista au premier Concile de Tours l'an 461. & qu'en 465. *Nunechius* Evêques de *Nantes*, assista au Concile Provincial tenu dans l'Eglise de *Vannes*. L'on croit que *saint Clair* a été le premier Evêque de Nantes vers l'an 277. On ne trouve point le nom de son Successeur; mais *saint Semblein* ou *Similien* étoit Evêque de *Nantes* au quatriéme siécle, & il est compté pour le troisiéme. *Saint Felix* en fut fait Evêque l'an 550 & mourut en 584.

L'Evêché de *Nantes* a plus d'étenduë que le Comté *Nantois*, car *Château-ceaus* & sa Châtellenie sont du Diocese de Nantes, quoique de la Province d'Anjou. Il est divisé en deux parties par la riviere de *Loire*. Celle d'outre *Loire* est à la gauche en descendant cette riviere, & celle d'en deçà de la Loire est à la droite. Le Diocese de Nantes renferme 212 Paroisses & 10 Abbayes. Il a pour bornes l'Anjou à l'Orient, le *Poitou* au Midi, la Mer *Oceane* à l'Occident, & la *Bretagne* au Septentrion.

L'Eglise Cathedrale est dédiée à S. *Pierre*. On voit dans les actes de S. *Felix*, que du tems de *Constantin* on éleva à Nantes une Eglise composée de trois voûtes qui subsiste-

 rent jusqu'au tems de *Clotaire* fils de *Clovis*. Pour lors *Eumelius* Evêque de cette Ville, jetta les fondemens d'une plus grande Eglise, & mourut avant qu'elle fut achevée. Saint *Felix* son Successeur conduisit cet édifice sacré jusqu'à sa perfection, & le fit benir en 568. avec beaucoup de solemnité. Cette Eglise étoit couverte d'étain, & la grande Nef étoit flanquée de deux autres Nefs, & au dessus s'élevoit une tour quarrée, terminée en dôme, & soûtenuë de plusieurs arcades. La decoration interieure étoit somptueuse, un grand nombre de colonnes, dont les châpiteaux étoient de marbre de diverses couleurs, soûtenoient cet édifice, & les Autels étoient enrichis des marbres les plus rares, de couronnes d'or, de vases d'argent & d'ornemens precieux. Saint *Felix* fit poser au milieu de l'Eglise sur une colonne de marbre un Crucifix d'argent, ceint d'un jupon d'or, enrichi de pierres précieuses, & attaché à la voûte par une chaîne d'argent. Tout le pavé étoit de differens marbres, & *Felix* avoit fait mettre sur une colonne aussi de marbre un gros rubis qui éclairoit toute l'Eglise pendant la nuit. Ce magnifique Temple fut détruit par les *Normans*, & après que leur fureur fut appaisée on bâtit dans la même partie de la Ville une nouvelle Eglise, que les Ducs de Bretagne, avoient resolu d'agrandir. *Jean* V. Duc de *Bretagne* posa la premiere pierre de la façade que l'on voit aujourd'hui au mois d'Avril 1434. Elle est d'une architecture gothique, flanquée au dehors de deux tours quarrées & fort hautes, qui augmentent la façade sur les ouvertures des grandes portes. On voit dans l'Eglise quelques anciens tombeaux des Ducs de *Bretagne*.

Le Chapitre de la Cathedrale de *Nantes* est composé d'un Doyen, d'un grand Archidiacre, d'un Chantre, d'un Trésorier, d'un Archidiacre de *Lamec*, d'un Ecolâtre, d'un Penitencier, & de vingt Chanoines. Il y a dans *Nantes* quantité de belles Maisons Religieuses. Cet Evêché

Titulaires.		Florins	Revenu.
	ché est un des plus considerables de la Province pour le revenu ; car sans compter le Secretariat, le droit de procuration, & autres revenus qui ne s'afferment point ; son temporel est affermé 30000 liv. L'Evêque de *Nantes* est Seigneur d'une partie de la Ville, est Conseiller né au Parlement de *Bretagne*, & assiste aux Etats de la Province.	2000	30000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

BLANCHE COURONNE.

Titulaires.		Florins	Revenu.
M. de Bethune d'Orval.	Blanche Couronne, en latin, *Alba Corona*, *alias de Alba Corona veteri*, située à dix lieuës de *Nantes*, & au-dessous vers la mer, à deux lieuës de la riviere de *Loire*, & en une si méchante situation, que les Religieux ont beaucoup de peine à se conserver en santé. Je n'ai point trouvé sa fondation, mais il y avoit un Abbé dès l'an 1161.	100	4000

LA CHAUME.

Titulaires.		Florins	Revenu.
M. de Lopriac.	La Chaume, ou Chaume, en latin, *sancta Maria de Calma*, *seu de Calamarria*, située dans le Bourg du même nom, dans le Duché de *Retz*, sur la riviere de *Tenu*, un quart de lieuë au-dessous de *Machecou*, & à une lieuë des confins du *Poitou*, & à douze lieuës de *Nantes* vers la mer. Elle a été fondée en 1055. par *Harcoid* Baron de *Retz*. Il y a dans cette Abbaye la réforme des *Benedictins* de la Congregation de saint Maur, depuis 1636. & c'est la cinquante-neuviéme Maison qui lui a été unie. . . .	66	2500

SAINT GILDAS.

Titulaires.		Florins	Revenu.
M. de Brancas Evêque de Lizieux.	Saint Gildas des Bois, ou saint Guildas, en latin, *sanctus Gildasius in nemore*, située dans le Bourg du même nom, à dix lieuës de *Nantes* vers le couchant d'Esté, à deux de la riviere de *Villaine*, & autant de la ville de S. *Brieux*, fut fondée par *Simon de la Roche-Bernard* l'an 1026. .	100	3000

Titulaires.		Florins	Revenus
	ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.		
	BUZAY.		
M. de Caumartin Evêque de Blois. Voyez ses titres à l'article de Blois.	Buzay, en latin, *Beata Maria de Buzayo*, fille de *Clervaux*, située en *Bretagne*, sur la gauche de la riviere de *Loire*, à sept lieuës au-dessous de *Nantes*, & à 107. de *Paris*. Elle a été fondée le 17. ou le six des Kalendes de Juillet 1135. ou 1136. par *Ermengarde d'Anjou* Duchesse de *Bretagne*.	66	15000
	MELLERAY.		
M Ollier de Verneüil.	Melleray, ou Meilleray, en latin, *beata Maria de Mellereïo, vel Melerio*, fille de *Pontron*, située en Bretagne, à huit lieuës de *Nantes*, entre les rivieres de *Loire* & de *Villaine*, vers le Maine sur la source de la riviere d'Adon, & fondée en 1130. d'autres disent en 1132. & d'autres le 5 des Kalendes ou des Nones d'Aoust 1145. par *Alain Hamon* Seigneur en partie de *Maidon* & le *Bigot*. La réforme est dans cette Abbaye.	106	3300
	VILLENEUVE.		
M. Mongault Précepteur de M. le Duc de Chartres. Il a eu cette Abbaye en 1719. & il est un des 40 de l'Academie Françoise	Villeneuve, en latin, *Villa nova*, située en *Bretagne*, à deux lieuës de *Nantes*, en la Forest de *Touffou*, & de la filiation de *Buzay*. Elle a esté fondée l'an 1201. où 1202. où le huit des Kalendes d'Avril 1212. (car j'ai trouvé toutes ces dates) par *Constance* Duchesse de Bretagne. Tous les Evêques de *Bretagne* se trouverent à la Dédicace de l'Eglise de cette Abbaye, dont on peut voir l'acte de fondation dans l'histoire de Bretagne de *Bertrand d'Argentré*. La Fondatrice y a sa sepulture, & la reforme est dans cette Abbaye, qui est sous l'invocation de la *sainte Vierge*.	108	10000
	ABB. D'HOM. DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.		
	GENESTON.		
M. Ourceau.	Geneston, en latin, *Sancta Maria Magdalena de Genestonio*,		

Titulaires.		Florins	Revenus.
	stonio, seu Genertonio, aut Genertrino, vel Genestum, située en *Bretagne*, à la droite de la riviere de *Boulogne* près le lac, à quatre ou cinq lieuës de la ville de *Nantes* vers le *Poitou*, du côté de l'Occident d'hyver, & fondée avant l'an 1163. Il y a la réforme des *Chanoines Réguliers* de l'Ordre de *saint Augustin* de la Congregation de *France*, dite de *sainte Geneviéve*.	50	1000

NOTRE-DAME DU BOURG.

M. de Coëmadeuc.	Notre-Dame du Bourg près Pornid, en latin, *beata Maria de Burgo propè Porundum*, située en *Bretagne* près de *Nantes*. Je n'ai point trouvé sa fondation. . .	66	4000

PORNID.

M. Molunier Doyen de la Collegiale de Saint Jean en Gengoul.	Pornid, ou Pornic, en latin, *sancta Maria de Pornidio, seu de Pornido, aut de Porindio*, située en Bretagne, dans les Marais salez, à la gauche de la *Loire*, au Duché de *Retz* vers l'Ocean, à quatorze lieuës de *Nantes*, & à cinq de *Machecou*. Je n'en ai point trouvé la fondation. . .	133	1000

PRIEURE'.

Uni.	Notre-Dame de Jasseron, est un Prieuré dependant de S. Michel en l'Herm, & uni aux *Chartreux de Nantes*. .		5000



EVÊCHÉ DE VANNES.

M. Antoine Pagon Docteur en Theologie de la Faculte de Paris, Abbé de Boheries, D. de Laon, & de la Vieville, D. de Dol, toutes deux de l'Ordre de Citeaux, & de saint Mean, D. de S. Malo, O. de S. Benoist, cy-devant Evêque de Lombez, avant le 29 Aoust 1719: qu'il a eu l'Evêché de Vannes.

VANNES, en latin, *Venetensis*, ville de la troisiéme *Lionnoise* & de l'exarcat des *Gaules* dans la *basse Bretagne*, située à vingt-deux lieuës de Nantes, à autant de *Quimper* & de *Brest*, à 120 de *Paris*, & à 2 lieuës de l'Ocean, qui y a son flux & reflux, par un canal, dit le *Morbihan*, qui est une baye assez grande. *Vannes* est un Evêché sous *Tours*, vers l'an 540. L'Evêque est en partie Seigneur de la Ville, & assiste aux Etats de la Province. *Saint Paterne* natif du territoire de Vannes, après avoir vecû long-tems en Angleterre, & y avoir exercé l'Episcopat, fut fait premier Evêque de *Vannes*, depuis 540. jusqu'en 555. mais ce sentiment ne laisse pas d'être fort équivoque; car de l'aveu même des Evêques assemblez dans cette Ville pour la consecration de S. *Paterne*, il y avoit déja à Vannes une Eglise établie, & il est malaisé de se persuader, que dans un tems où il y avoit autant d'Evêques que d'Eglises, il n'y en eut point ici. Ce qu'il y a de constant, c'est que S. *Paterne* est le premier qui nous soit connu.

Le Diocese de *Vannes* a vingt-cinq lieuës de long, & quinze de large, & l'on y compte 160 Paroisses & plusieurs succursales, quatre Abbayes d'Hommes & une de Filles. Les Paroisses sont divisées en quatre Archiprêtrés. L'Eglise Cathedrale est dédiée à *saint Pierre*, & son Chapitre est composé d'un Archidiacre, d'un Trésorier, d'un Chantre, d'un Ecolâtre, d'un Penitencier, & de 15 Chanoines. 350 1600

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

M. de Roquette un des 40 de l'Academie Françoise.

SAINT GILDAS.

Saint Gildas de Rhuys, en latin, *sanctus Gildasius Rivensis*,

 venſis, *ſeu Rouviſium*, ſituée dans le village de *Ruys* en Bretagne, ſur une langue de terre qui avance dans la mer, entre le midi & le couchant de la ville de *Vannes*, à trois ou quatre lieuës delà. *Saint Gildas le ſage* qui vivoit dans le ſixiéme ſiécle, bâtit ce Monaſtere, dont il fut premier Abbé. Il fut ruiné depuis par les irruptions des *Normans*, puis rétabli & mis ſous la Regle de *ſaint* Benoiſt. *Abeillard* qui en fut Abbé dans le douziéme ſiécle, fut obligé d'abandonner cette Abbaye, à cauſe de la mechanceté de ſes Moines, qui le voulurent empoiſonner, & enſuite aſſaſſiner. La reforme de *ſaint Maur* y fut introduite l'an 1649. par les ſoins de *Michel Ferrand*, qui en étoit pour lors Abbé Commendataire. 50 5000

REDON.

M. de la Tour d'Auvergne Archevêque de Vienne. Voyez ſes Benefices & titres à l'article de Vienne.

Rédon, ou Rhedon, ou ſaint Sauveur de Rhedon, en latin, *ſanctus Salvator de Rethono*, *vel Rotono*, *vel Reginodo*, *aut Roccono*, ſituée dans la petite ville de *Redon* en *Bretagne* au-deſſus du confluent des rivieres de *Vilaine* & d'*Oult*, entre *Rennes* au ſeptentrion, & à l'emboûchure de la *Loire* au midi, à neuf lieuës de *Vannes*, & à douze de *Nantes Saint Convoion* ou *Couvoïon* Archidiacre de Vannes, s'étant retiré avec cinq Eccleſiaſtiques, choiſirent pour leur ſolitude un lieu du Dioceſe de Vannes appellé *Redon*; leur exemple leur attira bientôt des compagnons, & *Ruvvil* Seigneur de ce pays leur en donna le fonds en 831. à condition qu'ils s'en feroient confirmer la poſſeſſion par *Nominoé* Duc de *Bretagne*, & par l'Empereur *Louis le Débonnaire*. *Saint Convoyon* y jetta les fondemens de cette celebre Abbaye, qui a ſervi de modéle de regularité à beaucoup d'autres Maiſons Religieuſes, & qui ſubſiſte encore maintenant ſous la Regle de *ſaint Benoît*, qu'elle embraſſa dès ſon origine. *Saint Convoïon* fit dédier l'Egliſe de ſon Monaſtere, ſous le titre de *ſaint Sauveur*, & il ſe ſervit d'un ſaint Hermite nommé *Gerfroy*, homme

me de longue experience dans les pratiques de la vie spirituelle, pour regler toute l'observance dans sa Communauté. *Gerfroy* y apporta la Regle de *saint* Benoist qu'il avoit apprise à *Glanfeuil*, ou *S. Maur* sur *Loire* en *Anjou*, où il avoit passé quelques années avant que de se retirer dans le desert. Il employa deux ans à la mettre en usage, & voyant la discipline bien affermie à *Redon*, il s'en retourna à saint Maur, & delà à son hermitage, laissant toute la conduite de la Maison à *saint Convoïon*, qui en fut établi le premier Abbé. *Nominoi* ou *Nominoé* Prince de *Bretagne*, & puissant dans le pays donna en 834. à ce Monastere une partie du village de *Bain* au nom du Roy *Louis le Débonnaire*, qui donna ensuite le reste de la terre de *Bain* & celle de *Langon* entiere, en 835. *Charles le Chauve* son fils & successeur continua sa protection à ces Religieux, confirma les donations de son Pere, & leur permit de s'élire des Abbez, selon la Regle de *saint Benoît*. *Saint Convoyon* a mis dans l'Abbaye de *Redon* les Reliques de *saint Hypothême*, qu'on nomme aujourd'hui *S. Apothême*, qui vivoit au cinquiéme siécle, & qui avoit été Evêque d'*Angers*, & selon d'autres de *Chartres*. Il y a mis aussi les Reliques de *saint Marcellin* Pape & martyr. En 853. les *Normans* ravageant toute la côte meridionale de la *Bretagne* respecterent l'Abbaye de *Redon*, & ils apporterent de l'argent & des cierges au lieu de la piller & d'y mettre le feu; mais en 865. les mêmes ou plûtôt d'autres Barbares de la même nation contraignirent *S. Convoyon* de se retirer chez le Prince *Salomon*, qui lui donna le lieu de *Plelan*, où il bâtit un nouveau Monastere en sa consideration. C'est celui qui fut appellé d'abord du nom de *Salomon* son fondateur, puis de celui de *saint Mexent* où les Reliques de *Redon* furent déposées pendant quelque temps, mais qui est maintenant reduit en Prieuré dépendant de *Redon*. *Saint Convoyon* s'y enferma, & mourut à *Plelan*, âgé d'environ 80. ans. Il y fut enterré vers l'an 868.

Titulaires.		Florins	Rever.
	868. L'Abbaye de *Redon* ayant été rebâtie dans le dixiéme siécle, on y transporta le corps de *saint Convoyon*, que l'on y garde encore aujourd'hui. De l'Abbaye de *Redon* est venu la Ville de ce nom, & c'est la troisiéme de la basse *Bretagne*. La réforme de *saint Maur* est dans cette Abbaye soûmise immediatement au Pape, & ces *Benedictins* y sont depuis 1628. C'est la vingt-septiéme Maison qui leur a été unie. Il y a des Auteurs qui disent, que cette Abbaye rapporte 17000 liv.	526	9000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LANVAUX.

M. de Gomer de Luzancy Chanoine de l'Eglise de Paris.	Lanvaux, en Latin, *Landavallis, seu sancta Maria de Lanvaux*, située en *Bretagne*, à quatre lieuës de la Ville de *Vannes*, vers l'Occident, & sur le bord de la mer dans la Paroisse de *Belair*, qu'on nomme par corruption *Biliers*. Elle est fille de l'Abbaye de *Begars*, & fut fondée le onziéme Septembre 1138. par *Alain* Baron de *Lanvaux* Il y a la réforme dans cette Abbaye.	33	2000

PRIERES.

Dom de Lesscrantt

Prieres, en latin, *Nostra Domina de Precibus*, fille de Buzay, située en *Bretagne* à l'emboûchure de la riviere de *Villaine*, à trois lieuës de la *Roche-Bernard* & à cinq de *Vannes*, où elle a été fondée au mois de Novembre l'an 1252. en l'honneur de la *Vierge*, par Jean Duc de *Bretagne*, pour faire des prieres en faveur de ceux qui font des naufrages. D'*Argentré* dans son Histoire de Bretagne, dit que cette Abbaye fut bâtie en 1280. pour faire prier Dieu pour le repos de l'ame de ceux qui faisoient naufrage sur les côtes voisines; mais cet Historien se trompe sur l'année de la fondation; car il est certain qu'on commença à la bâtir en 1250. & qu'en 1252. les bâtimens étoient achevez, ainsi qu'il paroist par les Chartes rapportées dans la *France Chrétienne* de MM. de *sainte Marthe*,

Titulaires.		Florins	Reven.
	the, tom. 4. p. 757. L'Abbaye de *Prieres* est réformée & réguliere.	1500	10000

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LA JOYE.

Me du Fay-d'Athy de Cilly en 1719.	La Joye près Hennebont, en latin, *Gaudium Nostræ Dominæ, seu beatæ Mariæ propè Hennebon*, fille de l'Abbaye de l'*Aumône*, située en *Bretagne* près *Hennebon*, où elle a été fondée l'an 1250. par *Blanche* fille de *Thibault*, Roi de *Navarre*, & femme de *Jean* Duc de *Bretagne*. . .		10000



EVECHE:

EVÊCHÉ DE CORNOUAILLES OU DE QUIMPER-CORENTIN.

M. François Hyacinthe de Ploeuc du Timeur.

QUIMPER-CORENTIN, Kemper ou Cornouailles, en Latin, *Corisopitensis*, Ville de la *basse Bretagne*, & la Capitale du Comté de *Cornouailles*, à quatre lieuës de la Mer, sur la riviere d'Oder, au-dessus du confluent de celle de *Benaudet*, & à cent trente-cinq lieuës de *Paris*. Quimper en langue *Bretonne*, signifie *entouré de murailles*; & *Corentin* vient de *saint Corentin*, Evêque des *Curiosolites*, ou *Corisopites*, que les gens du païs ont en grande véneration; & qui étoit, à ce qu'ils prétendent, disciple de *saint Martin*. On nomme l'Evêché de *Kimper-Corentin*, ou *Quimper-Corentin*, *Cornouailles*, *Cornu Galliæ*, à cause que s'avançant en maniere de presqu'Isle dans l'*Ocean*, il fait comme une corne à la *Gaule*; & c'est par la même raison qu'on a ainsi nommé une Province de la *Grande-Bretagne*; d'où il s'ensuit que la *Cornouailles* comprenoit non seulement le Diocese des *Curiosolites*, mais celui des *Osismiens*; quoiqu'aujourd'hui on ne donne ce nom de *Cornouailles* qu'au seul Diocese de *Kimper-Corentin*. Selon quelques Auteurs, il fut érigé en Evêché sur la fin du quatriéme siecle, si *saint Martin de Tours* en fit l'érection; ou dans le cinquiéme, sous le regne de *Valentinien* III. selon d'autres; & si l'on en croît quelques Critiques, ce ne fut qu'au neuviéme siecle: quoiqu'il en soit, la Ville de *Kimper-Corentin* reconnoît *saint Corentin* pour son premier Evêque.

La Cathédrale est dédiée à la *Vierge* & à *S. Corentin*, &

TITULAIRES. Florins. Revenu.

& c'est l'une des grandes de la Province : elle est ornée de deux hautes Tours, & dans la Chapelle *Nôtre-Dame* qui est derriere le Chœur, sont plusieurs tombeaux dignes d'être vûs. Son Chapitre est composé d'un Doyen, de l'Archidiacre de *Cornouailles*, & de celui de *Poher*, d'un Trésorier, d'un Chantre, d'un Théologal ; ce qui fait six Dignitaires, & de douze Chanoines. L'Abbé de *Daoulas*, est premier Chanoine de ce Chapitre : il a sa Chaire dans le Chœur vis-à-vis celle de l'Evêque ; & dans les Processions, ses Religieux marchent à la gauche des Chanoines, & l'Abbé à la gauche de l'Evêque.

Ce Diocese comprend huit Abbayes, sept d'hommes & une de filles ; & plus de deux cens Paroisses, dont une partie dépend de l'Archidiaconé de *Cornouailles*, & l'autre de celui *de Poher*. La Maison de l'Evêque est l'une des plus belles du Royaume ; l'on diroit d'un Château fort, à cause de ses tours & de ses hautes murailles, toutes de grosses pierres de taille, qui renferment un très-beau jardin : elle regarde la grande place, à laquelle commencent presque toutes les ruës de la Ville, dont l'Evêque est Seigneur temporel, & se dit Comte de *Cornouailles* : il assiste aux Etats de la Province de *Bretagne*. *Pelletier* met le revenu de cet Evêché à quarante mille livres, & d'autres disent à quatorze mille livres. J'ai suivi ce dernier sentiment, & peut-être me suis-je trompé. 1000. 14000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

KIMPERLE'.

M. Turpin de Crissé de Sanzay, Evêque de Nantes, & Abbé de Moreaux, voyez l'article de Nantes.

Kimperlé, Kemperlé ou Quimperlay, ou sainte Croix de Quimperlay, en Latin, *sancta Crux Kimperlæ*, *seu Carumpellæ*, située en *basse Bretagne*, dans la Ville de *Kimperlay*, à trois lieuës de *Port-Louis*, & à huit de *Quimper*, entre les rivieres de *Laitta* & d'*Isotte* : elle a esté fondée selon quelques-uns en 550. & selon d'autres le 14. Octobre l'an 1029. par *Alain Cagnart*, Comte de *Cornouailles*, en l'honneur

Titulaires		Florins	Revenus

l'honneur de la *sainte Croix*, à l'embouchure de la riviere d'*Ellé*, dans un lieu qui s'appelloit *Anaurot*, & il lui donna *Belle-Isle*, & plusieurs autres Terres. L'Eglise de cette Abbaye a une haute Tour quarrée, & la structure de son Chœur environné de plusieurs belles Chapelles, & très-anciennes, fait en *Pantheon* de *Rome*. Il y a des Auteurs qui ne mettent la taxe de Rome pour les Bulles de cette Abbaye qu'à 177. florins; mais Pelletier la met à — 221 — 8000

LANDEVENECH.

M. de Varennes a cette Abbaye, comme Chapelain du Louvre, parcequ'elle est unie à la Chapellenie

Landevenech, en Latin, *sanctus Guigniolетus de Landevenecco*, située en *basse Bretagne*, dans le Bourg de *Landevenech*, sur la Baye de *Brest*, de l'autre côté & vis-à-vis de la Ville de ce nom, dont il est éloigné de trois lieuës. *Saint Guinolé* autrement *saint Guingalois*, jetta les fondemens de ce Monastere vers l'an 480. & en fut le premier Abbé. La Maison devint très-florissante par la discipline qu'il y établit, jusqu'à ce que dans la suite elle embrassa la regle de *saint Benoist*, l'an 818. *Saint Guenau* ou *Guenoël*, son disciple, lui succeda dans cette administration; mais il la quitta au bout de sept ans, & il se retira en *Angleterre*: il revint ensuite en *Bretagne*, où il bâtit d'autres Monasteres. Quelques Auteurs disent que l'Abbaye de *Landevenech* a esté fondée par *Grallon*, Roy des *Bretons*; mais d'autres assurent avec plus d'apparence, qu'elle le fût dans le cinquiéme siecle par *Grallon*, Comte de *Cornouaille*. La réforme de *saint Maur* est dans cette Abbaye, depuis 1636. & c'est la cinquante-septiéme Maison qui lui a esté unie. . . . . — 110 — 1500

LE GARD WINGOLAR.

Le Gard Wingolar, en Latin, *Valum*. Je n'en ai rien trouvé: *Pelletier* n'en dit pas davantage dans sa premiere partie, page 50. & dans la seconde, il n'en parle point, non plus que dans la Table.

Titulaires.		Florins.	Revenu.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BON REPOS.

M. de Monault Navailles saint Geniés.

Bon Repos, en Latin, *Bona Requies*, fille de *Boquien*, située en *basse Bretagne*, dans un Village auquel elle donne le nom, sur la riviere de *Blavet*, à trois lieuës audessus de *Pontivy*, prés le Diocese de *Rennes* : elle a été fondée le premier Mai 1172. ou 1182. ou même 1184. par *Alain* II. Vicomte de *Rohan* ; & par *Constance de Bretagne* sa femme, à huit lieuës de *Carhais*. Il y a des Auteurs qui mettent la taxe de cette Abbaye à cent florins, & le revenu à six mille livres, & d'autres à . . . . — 66. — 8900

COETMALOEN.

M. Languet de Gergy, Evêque de Soissons, voyez l'article de Soissons

Coëtmaloën ou Coëmaloën, en Latin, *Silva Melonis, vel Bonitas Dei, seu sancta Maria Coëtmalium*, fille de *Begard*, située en *basse Bretagne*, dans la Paroisse de *saint Gily Plezeau*, à trois lieuës de *Guingamp*, & fondée en 1142. par *Alain le Noir*, Gendre de *Conan* III. Il y a la réforme dans cette Abbaye. . . . . — 100. — 4000

LANGONET.

M. de Marbeuf.

Langonet, en latin, *sancta Maria de Langonio vel de Langonet*, fille de *Relecq*, située en *basse Bretagne*, à huit lieuës de *Quimperlay*, à trois & demie de *Karhais*, sur les limites des Dioceses de *Cornouailles* & de *Vannes* ; & fondée au mois de Juin 1136. par *Conan* III. du nom, Duc de *Bretagne* : il y a la réforme dans cette Abbaye. — 66 — 5000

SAINT MAURICE.

M. de la Vieuville Pourpris, Evêque de S. Brieuc.

Saint Maurice ou Carnouet, en latin, *sanctus Mauritius de Carnoeto, seu Carneti, aut de Carnoyet*, fille de *Langonet*, située en basse Bretagne, à deux lieuës de *Quimperlay* près la Mer, à l'embouchure de la riviere d'*Elle*, & fondée selon les titres de cette Abbaye, au mois de Novembre 1176. car *saint Maurice* qui en fut le premier Abbé, mourut l'an 1191. après l'avoir gouvernée pendant quinze

Titulaires.		Florins	Reven.

quinze ans : il y a des Auteurs qui mettent la taxe pour les Bulles à cent florins ; & le revenu à deux mille livres, & d'autres à . . . . 50. 5000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

DOULAS.

Unie aux Jesuites de Brest en 1707. par cession de M. d'Aspremont.

Doulas, Daoulas, ou Nôtre-Dame de Doulas, ou Doulas de Plougastel, en latin, *Beata Maria de Doulas, aut Daoulasium*, située dans le Bourg ou Village du même nom, en *Bretagne*, sur une petite riviere prés la mer, & sur le chemin de *Paris* à *Brest*, dont elle est éloignée de quatre lieuës du côté de l'Orient, & à la même distance de *Landernau*, du côté du Midy. Cette Abbaye est bien bâtie, & en une trés-belle situation : elle a esté fondée, selon quelques-uns l'an 1125. par Alain Seigneur de Rohan, d'autres disent en 1173. par *Guiomark*, Vicomte de *Leon* sa femme *Nobile* ; leurs enfans, *Guiomark* & *Hervé* ; & par *Geoffroy* Evêque de *Quimper*. Elle est à present unie à la Maison des *Jesuites* de *Brest*, qui ont la direction du Seminaire pour la Marine. L'Abbé de *Daoulas* est premier Chanoine du Chapitre de la Cathedrale de *Quimper-Corentin*, il a sa chaire dans le Chœur, vis-à-vis celle de l'Evêque ; & dans les Processions, ses Religieux marchent à la gauche des Chanoines, & l'Abbé à la gauche de l'Evêque. Des Auteurs mettent la taxe à Rome à huit cens neuf livres, & le revenu à huit mille livres. 80 8000.

ABB. DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

NOTRE-DAME DE KERLOT.

Madame de Goëbriant,

Nôtre-Dame de Kerlot, Kerlet, Kerley, Karles, Herlain ou Carles, fille de Citeaux : elle a esté fondée l'an 1652. à dix lieuës de *Quimper*, au lieu de son nom, & depuis a esté transferée à *Quimper*. Cette Abbaye est trés-petite. 1000

EVECHE'

EVÊCHÉ DE S. POL DE LEON.

M. Jean-Louïs de la Bourdonnaye, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris.

SAint Pol de Leon, ou saint Paul de Leon, en latin, *Sanctus Paulus Leonis*, Ville de *basse Bretagne*, sur la côte maritime, vers l'*Angleterre*, à dix lieuës de la Ville de *Tréguier*, & à cent vingt de *Paris*, vis-à-vis le pays de *Cornouailles*. L'an 529. des deux territoires d'*Ack* & de *Leon* ou *Leondoul*, le Pape *Jean* III. sous le regne de *Childebert*, d'autres disent *Chilperic*, fit un Diocese suffragant de *Tours*; & l'on y établit pour premier Evêque un nommé *Paul Aurelien*, recommandable par sa pieté; ce qui l'a fait depuis appeller *saint Pol de Leon* : il mourut, selon *Baillet*, l'an 573. ou 579. d'autres disent en 600. & *saint Germain* lui succeda. On ne sçait point avec certitude la suite des Evêques de *saint Paul de Leon*, ni la Chronologie, à cause que tout est obscur dans l'ancienne Histoire de ce pays-là.

Le nom de *saint Paul* fut donné à la Cathedrale; aprés que *Salomon* Roy de *Bretagne* en eût enlevé les reliques de *saint Mathieu*, qui en étoit le premier Patron. Son Chapitre est composé d'un Chantre, d'un Grand Archidiacre, des Archidiacres de Quinimidli, d'Acre, d'un Trésorier, & de seize Chanoines : le Diocese contient deux Abbayes, & cent vingt Paroisses. L'Evêque qui est Seigneur temporel de la Ville, se qualifie *Comte de Leon*. C'étoit autrefois un Monastere de *Benedictins* ; mais aujourd'hui cet Evêché occupe toute la longueur de la côte, depuis la rade de Brest jusqu'à la riviere de Morlaix. Les principales Villes de ce Diocese sont *saint Pol de Leon*, qui seroit cependant peu de chose, sans le voisinage du Port de *Roscof*, qui lui sert comme de Faubourg; *Brest*, *Lesneven*

Titulaires.		Florins	Reven.
	Lesneven, *saint Renand*, *Landernau*, *Porzal*, l'*Isle d'Ouessans* & autres.	800	8000

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

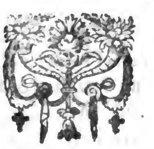
SAINT MAHE' DE FINETERRE.

M de Romigny, le 17. Octobre 1723.	Saint Mahé de Fineterre, ou saint Mathieu de Fineterre, en latin, *Sanctus Matthæus finis terræ*, *seu Matthæus in finibus terræ*, située en *basse Bretagne*, à cinq lieuës de Brest, sur le bord de la Mer, dans un Bourg du même nom, au Cap qui est à l'extrémité de la basse Bretagne où finit nôtre continent. On ignore précisément le tems de la fondation de cette Abbaye, mais on sçait qu'elle étoit déja fondée en 555. il y a la réforme de saint Maur.	300	2500

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

RELECQ.

M. d'Argenson, Archevêque de Bourdeaux. le 12. Juin 1720.	Relecq, Restes, ou les Relec, en latin, *Nostra Domina de Reliquiis*, *aut de Relec*, *seu de Reliquiis*, fille de *Begars*, située en basse Bretagne, sur le commencement d'une petite riviere, à trois lieuës & demie au-dessus de Morlaix, prés les Dioceses de *Tréguier* & de *Cornouailles*, au pied d'un vallon, au-dessus duquel est une grande Forest. Cette Abbaye a esté fondée le douze des Kalendes d'Aoust 1132. & il y a grande dévotion.	130	1200



TITULAIRES. | Florin | Reven.

EVÊCHÉ DE TREGUIER.

M. Olivier Jegou de Quervillo, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris.

TREGUIER, en latin, *Trecorensis*, ville de la basse *Bretagne*, sur la côte septentrionale vers le couchant d'Esté, au milieu des eaux, à neuf lieuës de *S. Brieuc*, à vingt deux de *Rennes*, & à 110 de *Paris*. Elle est souvent arrosée du flux & reflux de la mer, & a un assez bon port, avec un confluent de deux petites rivieres Cette Ville s'appelloit autrefois *Lan-Triguier*, ou *Land-Triguet*; mais elle fut détruite par *Hastan* Pirate Danois l'an 836. *Neomene* la fit rebâtir dans la presqu'Isle de *Trecor*, & voulut qu'on la nommât *Treguier*. L'Epoque de l'érection de l'Evêché, de même que celle de plusieurs autres, est trés-incertaine; les uns la mettent dès le cinquiéme siecle, & les autres dans le neuviéme siécle, l'an 844. sous *Tours*, & ils disent que le Prince *Neomene* avoit fondé un Siége Episcopal dans le Monastere de *Rabutual*, ruiné par les courses des Barbares. *Saint Tugal* ou *Tugdual* Evêque de *Lexobie* fut le premier Abbé de *Treguier*, où l'on transfera dans la suite le Siége Episcopal de cette Ville, & il en a été le premier Evêque. Ses successeurs prennent la qualité de Comtes, & sont Seigneurs de la Ville.

L'Eglise Cathedrale est sous l'invocation de saint *Tugdual* natif d'Angleterre Le Chapitre est composé de cinq dignitaires; sçavoir, d'un Trésorier, de deux Archidiacres, d'un Chantre, d'un Ecolâtre & de quinze Chanoines. Il y a deux Abbayes dans ce Diocese, & 70 Paroisses qui dépendent des Archidiaconez de *Treguier* & de *Plusqualec*. Son étenduë est de quinze lieuës, & il en a huit de large. L'Evêque de *Tréguier* assiste aux Etats de la Province de *Bretagne*. . . . . 460 | 14000

ABB.

Titulaires.		Florins.	Reven.
	ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.		
	BEGARS.		
M. le Cardinal de Polignac. Il a plusieurs autres Abbayes.	Begars, en latin, *Begardum*, *seu* Begarium, *aliàs Putrida silva*, fille de *l'Aumône*, dit le *petit Citeaux*, située en basse *Bretagne*, en un village à qui elle donne le nom, sur une petite riviere à trois lieuës de *Guingamp*, & à six de Treguier du côté du Midy. Elle est de la reforme, & a été fondée le six des Ides de Septembre 1130. par *Etienne* III. Comte de *Penthievre* & *Avoise de Guingamp sa femme*. Cet établissement se fit dans la solitude de *Plusccoat*, où il y avoit déja un hermite, à cause duquel cette Abbaye a pris le nom de *Begar*; car on appelloit les Hermites *Begars*, mot *Anglois*, qui signifie *Mendians* . .	700	12000
	ABB D'HOM. DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.		
	SAINTE CROIX.		
M. du Plessis d'Argentré Aumônier du Roy.	Saint Croix de Guingamp, en latin, *sancta Crux Trecorensis*, située en basse *Bretagne*, à une demie lieuë de la petite ville de *Guingamp*, & fondée en 1135. par *Estienne* Comte de *Penthievre* & *Avoise de Guingamp* sa femme. .	180	4000
	EGLISES COLLEGIALES.		
Unie aux Jesuite de Brest.	Notre-Dame de Falgoüet ou Folgoet, le Doyenné & le Chapitre sont unis au College des Jesuites de Brest. Cette Collegiale a été fondée l'an 1422. par *Jean*, V. du nom, Duc de *Bretagne*, lequel confirma cette fondation le 14 de Fevrier de l'an 1425. Ce lieu est fameux par les Pelerinages qu'on y fait.		



EVÊCHÉ DE S. BRIEUC.

M. Pierre-Guillaume de la Vieuville Pourpris, Abbé de Carnouet, D. de Quimper, O. de Citeaux, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, cy-devant Grand Vicaire & Doyen de Nantes. Il a été nommé à l'Evêché de S. Brieuc le huit Janvier 1721. & il a été sacré le 6 Juillet de la même année.

SAINT BRIEUC, en latin, *Briocensis*, ville maritime de la basse *Bretagne*, située à 90 lieuës de *Paris*, dans un fonds environné de montagnes qui lui ôtent la vûë de la mer, quoiqu'elle n'en soit éloignée que d'une demie lieuë. *Neomene* ou *Numenoius* chef des *Bretons* s'étant emparé de *Nantes* & de *Rennes*, eut la hardiesse de se faire proclamer Roi, & il chassa ensuite de ce pays-là les anciens Evêques, sous prétexte qu'ils étoient simoniaques, ce qui étoit une pure calomnie, & il crea de son autorité des Evêques & de nouveaux Siéges Episcopaux, comme on le voit dans S. *Brieuc*, qui étoit un Monastere fondé en l'honneur de S. *Brieuc* Apôtre de ce pays-là, & où le Prince *Numenoius* établit un Evêché en 844. sous la Métropole de *Dol* : d'où il est venu sous *Tours*, quand on supprima cet Archevêché. Il y a des Auteurs qui disent qu'il y avoit à S. *Brieuc* un Evêché dès le cinquiéme siécle, ou en 552. établi par le Pape *Pelage*, & que S. *Brieuc Irlandois* de nation, & Disciple de *saint Germain* Evêque de *Paris* en fut le premier Evêque ; mais ils se trompent, & *Baillet* dit, que le tombeau de saint Brieuc Evêque regionaire du pays au septiéme siécle, & la celebrité de son culte, ont donné la naissance à cette Ville, où l'on érigea un Evêché long-tems après sa mort. *Saint Guillaume* a été Evêque de *saint Brieuc*, il est mort en 1227. & a été canonisé par le Pape *Innocent* IV. l'an 1247. mais *Baillet* dit en 1253. & on l'honnore le 29. de Juillet. Il y a une Eglise Collegiale qui lui est dédiée, & dont les Prébendes sont d'un revenu considerable.

L'Eglise Cathedrale de *saint Brieuc* est dédiée à *saint Estienne*.

Estienne. Elle a deux hautes tours, qui regardent la place du *Martroy* & le Palais. Le Chapitre de cette Eglise est composé de six Dignitaires, sçavoir, d'un Doyen, d'un Trésorier, de deux Archidiacres, d'un Ecolâtre, d'un Chantre & de 20 Chanoines.

Le Diocése de *saint Brieuc* long de quatorze lieuës, & large de dix, renferme 200 Paroisses, comprises sous les Archidiaconez de *Penthievre* & de *Godentis*, & plusieurs de ces Paroisses étant situées sur la côte ont la facilité du commerce. Saint Brieuc n'étoit autrefois qu'un village appellé *Bidué*, lorsqu'on y établit un Siége Episcopal. L'Evêque assiste aux Etats de la Province de *Bretagne*, composés par le Clergé des neuf Evêques de la Province, des deputez des neufs Chapitres des Cathedrales, & de 42 Abbez. Les Evêques & les Abbez entrent dans l'Assemblée en rochet & en Camail, & les Capitulaires en bonnet & en soûtane. C'étoit autrefois le plus ancien Evêque qui présidoit l'Ordre du Clergé ; mais c'est aujourd'hui l'Evêque, dans le Diocese duquel les Etats sont assemblez, & en son absence le plus ancien des Evêques ou des Abbez. 800. 18000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

LANTENAC.

M. de Montileaud.

Lantenac, en latin, *sancta Maria de Lanteniaco*, située en *Bretagne*, à une demie lieuë de la petite ville de L. *Chese*, sur la riviere de *[illegible]*, & fondée en 1153. par *Eudon* pour lors paisible possesseur du Duché de *Bretagne*. Il y a la reforme de *saint Maur* depuis 1646. & c'est la soixantiéme Maison unie à cette Congregation. . . 80 500

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

SAINT AUBIN.

M. de Bethune le 8. Novembre 1717.

Saint Aubin des Bois, en latin, *sanctus Albinus de Bonays, aliàs de Bosco*, fille de Begars, située en *Bretagne*, entre

Titulaires.		Florins	Reven.
	entre S. Brieuc & Dinan, & fondée le 3 des Nones de Février 1137 par le Comte de *Lamballe*.	66	4000

BOQUIEN.

M. de Duras le 17. Octobre 1715.	Boquien, en latin, *Boquianum*, fille de *Begars*, située en *Bretagne*, sur un petit ruisseau, près le Diocése de *Tréguier*, & près la gauche de la rive de *Lier*, à cinq lieuës de *saint Brieuc*, & fondée en 1137. ou 1139. par *Olivier* de *Dinan*, I. du nom. Il y a la reforme. . . .	60	1200

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE PREMONTRE'.

BEAUPORT.

M. de la Rochefoucault de Roye. Il y a 1500 liv. de pension sur cette Abbaye pour M. le Chevalier de Cugnac de Dampierre.	Beauport, en latin, *de Bello portu*, située en *Bretagne* sur le bord de la mer, vers le Diocese de *Treguier*. Elle est fille de la *Luzerne*, & fut fondée par *Alain* Comte de *Goello*, & par *Petronille* sa femme l'an 1202. . . .	100	5000



EVECHE'

EVÊCHÉ DE S. MALO.

M. Vincent-François Desmarests Prieur de S. Denys de Nogent le Rotrou, de l'Ordre de Cluny Il a été Capitaine aux Gardes.

SAINT MALO, en latin, *Maclovienſis*, ville de la haute Bretagne, & port de mer de *France*, à cinq lieuës de *Dol* & de *Dinan*, à quinze de *Rennes* & de *ſaint Brieuc*, & à 75 de *Paris*, ſituée ſur un rocher au milieu de la mer dans la petite Iſle de *ſaint Aaron*, que l'on a jointe à la terre ferme, par le moyen d'une langue de terre, qu'on appelle le *Sillon*, à la tête de laquelle ſont le Château & les fortifications.

S. *Malo*, ou *Maclou Anglois* ayant quitté ſon Evêché de *Guic-Caſtel*, paſſa en *France* vers l'an 538. & aborda à une preſqu'Iſle aſſez près de la ville d'A*leth* Il y demeura quelque tems avec un ſaint Hermite nommé *Aaron*, de qui la preſqu'Iſle fut depuis nommée l'*Iſle d'Aaron*. Aïant été engagé depuis à travailler aux converſions dans la ville d'*Aleth*, il ſe trouva obligé à prendre ſoin de ce nouveau troupeau, & devint ainſi le premier Evêque d'*Aleth*, vers l'an 541. Cette Ville étoit alors une des plus marchandes & des plus frequentées du Royaume. Après la mort du bienheureux *Aaron*, il prit ſoin de ſon Monaſtere dans la preſqu'Iſle, appellée long-tems le Monaſtere de *ſaint Vincent*. S'étant démis de l'Evêché d'*Aleth* entre les mains de *ſaint Gurvval*, il ſe retira en *Saintonge*, où il mourut vers l'an 565. Son corps fut rapporté en B*retagne* au ſeptiéme ſiécle; mais il fut diviſé; l'on en mit une partie dans l'Egliſe Cathedrale d'Aleth, & l'autre dans le Monaſtere de l'Iſle d'*Aaron*, à mille pas delà. Ces Reliques furent réünies en *966*. pour être apportées à *Paris*, avec beaucoup d'autres qu'on vouloit garantir de la fureur des *Normans*. On en reporta une partie en B*retagne* dans

dans le 12[e] siécle ; mais au lieu de les déposer dans sa ville Episcopale d'Aleth, qui se trouvoit reduite alors en un village nommé *Guic-d'Aleth*, ou *Guidalet* (*Vicus Alethi*,) & que l'on croit être aujourd'hui celui de *Servans*, à l'embouchure de la *Rance*, on les mit dans la nouvelle Ville de l'Isle d'*Aaron*, où l'on transporta le Siége Episcopal, l'an 1141. sous la Métropole de *Tours*, & qui prit le nom de *saint Malo* qu'elle a toûjours gardée depuis. D'autres disent que la ville de *saint Malo* a pris son origine d'un Monastere de *Chanoines Réguliers*, dédié à *saint Vincent*, & que plusieurs habitans s'étant établis aux environs de cette Maison Religieuse dans l'Isle d'*Aaron*, il s'y forma une Ville, qui a depuis été fort considerable; ils ajoûtent qu'elle prit le nom de *saint* Malo, lorsque *Jean de la Grille* Evêque d'Aleth y transfera son Siege Episcopal l'an 1149. Le Chapitre fut le Convent du Monastere de l'Isle, qui prit aussi le nom de S. Malo, qu'on croit avoir été le premier Evêque d'Aleth.

L'Evêché de S. Malo est assez étendu, il renferme cinq Abbayes & deux cens Paroisses partagées entre les Archidiaconez de *Dinan* & de *Porrhoüet* ; & comme la plûpart de ces Paroisses sont situées au milieu des terres, elles sont hors d'état de faire le commerce ; mais elles vendent bien leurs denrées aux autres.

L'Eglise Cathedrale dédiée à *saint Vincent* est dans la place qui porte son nom, c'est une des Eglises des plus anciennes du Royaume. Son Chapitre est composé d'un Doyen, de 2 Archidiacres, d'un Chantre & de 20 Chanoines. Je trouve que cette Eglise doit sa fondation à S. Malo, qui ayant été nommé Evêque d'Aleth, Cité voisine de l'Isle d'Aaron, bâtit une Eglise Cœnobiale dans ladite Isle, dans une terre qui lui appartenoit, *in prædio Machutis*, comme dit l'Auteur de la vie de Saint Malo, trouvée en la Bibliotheque de *Fleury* sur *Loire*. L'Eglise de saint Malo ayant été ruinée sur la fin du huitiéme sié-

cle

Titulaires. Florins Reven.

cle, *Benoist* Eveque d'Aleth fit venir au commencement du douziéme des Moines de l'Abbaye de *Marmoutier*, & leur donna l'Eglise que ses predecesseurs avoient fait bâtir dans l'Isle de S. Malo, avec le temporel de ladite Isle, sous certaines reserves. *Donoald* successeur de *Benoist* dans l'Evêché d'Aleth, ne voulut point ratifier l'alienation de patrimoine de l'Evêché que son Predecesseur avoit faite. *Jean de la Grille* qui succeda à *Donoald*, & qui aprés sa mort a été canonisé, ne voulut point aussi ratifier ce qui avoit été fait par Benoist, & sur l'opposition que formerent les Moines pour l'empêcher de joüir de cette partie des revenus de son Evêché, il y eût procès, qui fut porté jusqu'à Rome. Aprés dix-huit années de contestation, la Communauté desdits Moines étant éteinte dans l'Isle de saint Malo, & l'Evêque *Jean* reconnu maître absolu des Eglise & possession de ladite Isle, comme dépendante de son Evêché, y transfera son Siége Episcopal, & créa & établit un Chapitre pour être celui de sa Cathedrale. Il le composa de *Chanoines Réguliers de saint Augustin*, lesquels il fit venir de l'Abbaye de *saint Victor-lez-Paris*. En 1142, 1157, & 1181. les Papes *Eugene* III. *Adrien* IV. & *Luce* III. approuverent cette fondation, & le Pape *Jean* XXII. secularisa en 1320. les *Chanoines Réguliers* de ce Chapitre, dans le tems qu'*Alain Gontier* étoit Evêque de Saint Malo. Ses successeurs assistent aux Etats de la Province de *Bretagne*. . . . . . . 5000 | 36000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINT ME'EN.

M. Fagon Evêque de Vannes Voyez ses autres Benefices à l'article de Vannes.

Saint Méen, ou saint Melaine, ou saint Méan, ou saint Mehen de Ghé, ou saint Mehaen de Gaël, en latin, *sanctus Melanus, vel sanctus Mevennus de Gaëlo*, bâtie par *saint Judicaël* ou *saint Giguel* petit Roi ou Seigneur du pays, à huit lieuës environ de *Rennes* vers le couchant, appellé d'abord *saint Jean de Gaël*, & depuis *saint*

Titulaires. | Florins | Reven.

Mein du nom du Saint, qui y avoit bâti au septiéme siécle un hermitage, & formé une Communauté dont il avoit été Abbé. L'Abbaye de *saint Mehen de Gabel* est située dans le bourg du mêmé nom, à six lieuës de *Moncontour*, & l'Empereur *Charlemagne* confirma la fondation qui fut faite en 565. par *saint Judicaël*. Elle a été donnée aux Prêtres de la Mission vers l'an 1640. pour y établir un Séminaire. . . . . — 200 — 10000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

BEAULIEU.

M. de la Bretonniere le 1. Janvier 1706.

Beaulieu-lez-Dinan, en latin, *Bellus locus*, située dans un village de *Bretagne*, à qui elle donne le nom, à trois lieuës de *Dinan* vers le couchant d'Hyver, & fondée par *Roland* Seigneur de *Dinan*, l'an 1163. La reforme des *Chanoines Réguliers* de l'Ordre de *saint Augustin*, de la Congregation de *France*, dite de *sainte Geneviéve* est dans cette Abbaye. . . . . — 100 — 2000

SAINT JACQUES.

M. de Marbeuf le 8 Janvier 1721.

Saint Jacques de Montfort, en latin, *sanctus Jacobus Montis fortis*, située dans la ville de *Monfort*, en la haute *Bretagne*, à cinq lieuës de *Rennes*, bâtie & dôtée par le Comte de *Montfort* en 1151. La réforme des *Chanoines Réguliers* de l'Ordre de *saint Augustin* de la Congregation de *France*, dite de *sainte Geneviéve* est dans cette Abbaye. — 105 — 4000

SAINT JEAN.

M. le Comte de Louvenstein Doyen de Strasbourg. Il a eu cette Abbaye en 1702.

Saint Jean des Prez, ou la Prée, en latin, *sanctus Joannes de Pratis*, située dans la petite ville de *Josselin* en la haute *Bretagne*, sur la riviere d'*Ouste*, à trois lieuës de *Malestroit*, à quinze de *Rennes*, & à pareille distance de *saint Brieuc*. Je n'ai pas trouvé la date de sa fondation. la reforme des *Chanoines Réguliers* de la Congregation de *France*, dite de *sainte Geneviéve* est dans cette Abbaye. — 100 — 4000

PAINPONT.

Titulaires.		Florins	Reven.
M. de Lort de Serignan de Valgras.	**PAINPONT.** Painpont, ou Sainte Marie de Painpont, en latin, *Panis Pons*, ſituée en *Bretagne*, dans le Bourg du même nom, à neuf lieuës de *Rennes*. Il y a une grande devotion à la *ſainte Vierge*, & elle fut fondée en 630. par *Judicaël* Seigneur du Pays. D'autres diſent en 1231. La reforme des *Chanoines Réguliers* de l'Ordre de *S. Auguſtin* de la Congregation de *France*, dite de *ſainte Geneviéve* eſt dans cette Abbaye.	100	5000



EVÊCHÉ DE DOL.

M. Jean Louis du Bouchet de Sourches Abbé de Troarn d'anciens Benedictins au Diocese de Bayeux.

DOL, en latin, *Dolensis*, ville de la haute *Bretagne* sous le Parlement de *Rennes*, & l'Archevêché de *Tours*, située dans un pays marécageux, à deux lieuës de la mer qui regarde l'*Angleterre*, à quatre de *saint Malo*, à huit de *Normandie*, & à 85 de *Paris*. Ce n'étoit d'abord qu'un Château, auprès duquel on bâtit une Abbaye, & peu à peu on construisit des maisons en assez grand nombre pour former une Ville, où l'on établit un Evêché, selon quelques Auteurs vers l'an 559. comme il paroît par le quatriéme tome des Conciles, recueillis par le Pere *Labbe*, par la vie de *saint Magloire*, & par la Chronique du *Mont saint Michel*; cependant les Peres *Sirmond* & *Mabillon* ont cru qu'il n'y avoit point eu d'Evêché à *Dol*, avant le neuviéme siecle. *Baillet* est du même sentiment, il dit que le Monastere de cette Ville ne fut érigée en Evêché qu'au neuviéme siecle; & il ajoûte que ses Abbez depuis *saint Sanson* qui en fut le Fondateur au sixéme siecle, ont presque tous été Evêques regionaires, & faisoient leur residence épiscopale dans cette Abbaye. *Saint Turiaf* succeda l'an 733. à *saint Thiarmail* dans l'Abbaye de *Dol*, & fut comme lui & ses autres Predecesseurs Evêques regionaires en *Bretagne* residant en ce Monastere. *S. Sanson* ou *Samson* étoit Archevêque de *Leon* ou de *Meneve* dans la grande *Bretagne*; il se retira de cette Isle dans l'*Armorique*, avec ses Compagnons. Les *Bretons* veulent que ce Prélat ait transporté à ce Monastere son pouvoir d'Archevêque & de Métropolitain, se fondant sur des Legendes apocriphes, & sur d'autres écrivains modernes & fabuleux, ce qui est d'autant plus absurde, qu'on voit par les témoignages invincibles de l'Histoire Ecclesiastique

que

 que de *France*, & par les Lettres des Papes que les Archevêques de *Tours*, ont toujours esté reconnus Métropolitains du Pays, qu'on a nommé *Bretagne* jusqu'au tems de *Charles le Chauve*. Ce fut alors que *Neomene* ou *Numenoius*, ou *Nomenoy* Prince des *Bretons*, s'étant emparé des Villes de *Nantes* & de *Rennes*, & du pays voisin, s'étant revolté contre le Roi de *France*, en se mettant la Couronne sur la tête, entreprit de sa propre autorité d'ériger l'Eglise de *Dol* en Métropole pour ses Etats vers l'an 848. d'autres disent 844 & par une espece d'anticipation, il fit donner la qualité d'Archevêque à *saint Sanson* & à *saint Magloire*; & il érigea deux autres nouveaux Evêchez dans le Monastere de *saint Brieuc* & dans celuy de *saint Rabutual*, dont le Siege a esté depuis établi à *Treguier*. Le Pere *Sirmond* a trouvé au *Mont saint Michel*, une relation imprimée & trés-ancienne de cette usurpation, faite par *Numenoius*, laquelle étant confirmée par les Conciles de *France*, tenus en ce tems-là, & par les Lettres du Pape *Nicolas* I. C'est en vain que les Auteurs *Bretons* osent par une hardiesse surprenante s'inscrire en faux, contre une piece si authentique, en lui opposant leurs fausses Legendes, & leurs Auteurs tres modernes, qui en parlant de l'institution de l'Archevêché de *Dol*, le placent au sixiéme siecle, & la rapportent à *saint Sanson*, qui n'a jamais esté Archevêque que dans la grande *Bretagne*; & si son Disciple *saint Magloire* a après lui porté le titre d'Evêque dans le Monastere de *Dol*; ce n'est pas qu'il y eût un veritable Siege Episcopal, mais ce Saint estoit de ces Evêques, que l'on appelle *Regionaires*, dont il se trouvoit plusieurs en ce temps-là, tant au deçà qu'au delà de la mer. Les Archevêques de *Tours*, qui avoient exercé leur droit de Métropolitain en *Bretagne*, jusqu'en 847 aprés le tems de *Charles le Chauve*, se plaignirent de l'usurpation qu'on avoit faite sur eux, & de ce que *Numenoius* avoit fait deposer les Evêques, qui avoient reçû l'ordination

nation de leurs mains, dans le Synode qu'il convoqua à *Coetlou*, au commencement de l'an 848. Ces plaintes durerent long-temps, & depuis l'érection de *Dol* en Archevêché, il n'y eût presque point de Pape auquel le different de l'Archevêque de *Tours* & de l'Evêque de *Dol* ne fut porté. Ils deciderent tantôt pour l'un & tantôt pour l'autre; leurs réponses estoient ou vagues ou incertaines, & cette contestation faisoit encore grand bruit dans le douziéme siecle, comme on le peut voir par les Lettres d'*Ives* Evêques de *Chartres*, & d'*Estienne* de *Tournay*; mais *Philippe-Auguste* fit paroître tant de chaleur, en poursuivant cette affaire par son Ambassadeur à *Rome*, qu'enfin le Pape *Innocent* III. qui estoit grand Jurisconsulte, donna un Jugement definitif le premier de Juin de l'an 1199. par lequel aprés avoir condamné l'usurpation de l'Evêque de *Dol*, comme injuste, il le contraignit à reconnoître avec les autres Evêques *Bretons* pour Métropolitain, l'Archevêque de *Tours*, & à lui rendre la même obeïssance que les Suffragans. Le Duc *Artus* consentit à l'execution de cette Sentence, & depuis ce tems-là les Eglises de *Bretagne* ont toûjours été soûmises à la Jurisdiction de l'Archevêque de *Tours*, qui a un Official Métropolitain, pour juger les appels des Tribunaux Ecclesiastiques du pays, & duquel il y a appel immediatement à Rome. Les Papes ont cependant accordé aux Evêques de *Dol* quelques prerogatives. *Boniface* VIII. ordonna l'an 1299. que quand l'Archevêque de *Tours* convoquera ses Suffragans, il écrira separement à l'Evêque de *Dol*, ou tout au moins mettra son nom à la tête des autres, s'il lui écrit dans la même Lettre. Le Pape *Alexandre* VI. permit aux Evêques de *Dol* l'an 1492. de faire porter devant eux dans leur Diocese la Croix Archiepiscopale; ils ont conservé ce droit & ils precedent les autres Evêques de *Bretagne* dans l'Assemblée des Etats de cette Province, comme l'Arrest du Conseil de l'an 1626. les y ont maintenu.

Le

Titulaires.		Florin.	Reven.
	Le Diocese de *Dol* est d'une petite étenduë, n'ayant que cinq lieuës de circuit. Il renferme trois Abbayes & 80 Paroisses. Les terres des environs de *Dol* sont humides, & produisent quantité de chanvres, dont une partie est convertie en toiles, les autres terres de l'Evêché produisent des bleds & des fruits, dont on en fait du cidre. L'Evêque est Seigneur de la Ville, & prend la qualité de Comte de *Dol*.		
	L'Eglise Cathedrale est sous l'invocation de la *Vierge*, & son Chapitre est composé de quatre dignitez & de 24 Prébendes ou Canonicats.	4000	20000
	ABB. D'HOM. DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.		
	SAINT JACET.		
M. de l'Aubanie le 3 Avril 1706.	Saint Jacet, en latin, *sanctus Jacutus*, située sur la côte de *Bretagne*, à l'embouchure, & sur la rive gauche de la riviere d'*Arguenon*, à cinq ou six lieuës de *saint Malo*, & à pareille distance de *Dinan* vers l'Ocean. Les *Benedictins* de la Congregation de *saint Maur* occupent cette Abbaye, ils l'avoient rétablie depuis les fondemens, étant fort incommodez des sables de la mer, qui étant desséchez par les ardeurs du Soleil, & enlevez par les vents, se répandoient dans leur Jardin & dans les lieux reguliers, qui s'en trouvoient quelquefois remplis. Le seul moyen qu'ils ont pû trouver pour s'en garantir, a esté de les couvrir de gazons jusqu'à la pleine mer. L'on dit que l'Abbaye de *saint Jacet* a esté bâtie dans le cinquiéme siecle.	226	5500
	DU TRONCHET.		
M. Fiot de Vagimois le 14 May 1712.	Tronchet, ou le Tronchet, en latin, *beata Maria de Troncheto*, située en *Bretagne*, où elle a esté fondée en 1150. Ce lieu fut donné à l'Abbaye de *Marmoutier*, puis à celle de *Tyron*, par Alain Sénechal de *Dol*. Il fut ensuite érigé en Abbaye vers l'an 1170. sans cesser d'être de la dépendance de *Tyron*, jusqu'à la fin du quinziéme siecle. Les		

Benedictins

Titulaires.		Florins	Revenu
	Benedictins de la Congregation de *saint Maur* sont dans cette Abbaye depuis 1636. & c'est la cinquante-huitiéme Maison qui lui a esté unie. . . , ...	58	3000

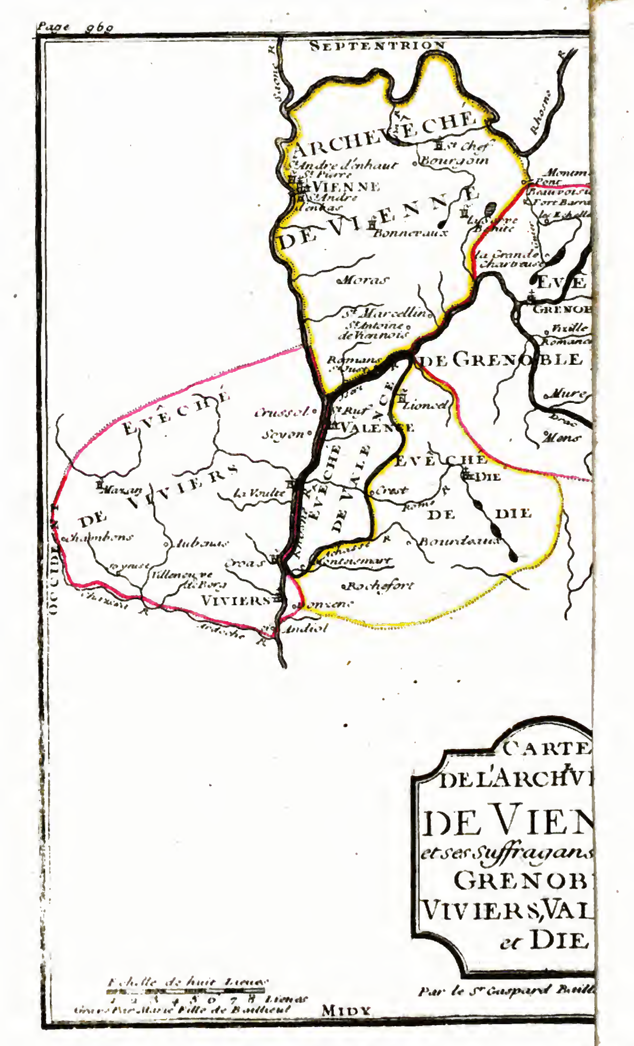
ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

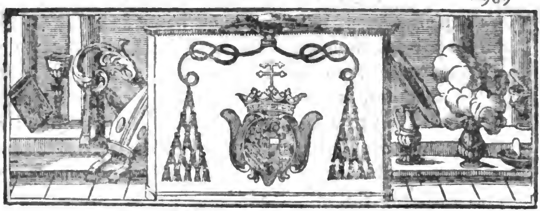
LA VIEVILLE.

M Fagon Evêque de Vannes.	La Vieville, ou la Vieuville, ou la Vieuxville, ou Vieille vallée, en latin, *sancta Maria de Valla veteri, sive de Veteri villa, aut Vetus villa*, fille de *Savigny*, située en *Bretagne*, à deux lieuës de *Dol*, & fondée le six des Ides d'Aoust 1137. par *Gilduin* fils de *Hamon*, avec l'agrément d'*Alix* sa femme, & de ses enfans *Jean* & *Hamon*.	162	3000



ARCHEVECHE'


SEPTENTRION
MIDY
OCCIDENT
ARCHEVÊCHÉ DE VIENNE
VIENNE
Bonnevaux
Moras
St Marcellin
Romans
DE GRENOBLE
GRENOBLE
EVÊCHÉ DE VIVIERS
VIVIERS
VALENCE
EVÊCHÉ DE VALENCE
EVÊCHÉ DE DIE
DIE
Crest
Rochefort
Rhosne
CARTE DE L'ARCHV DE VIEN et ses Suffragans GRENOB VIVIERS, VAL et DIE
Par le Sr Gaspard Baill
Echelle de huit Lieues



RECUEIL
HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, ET TOPOGRAPHIQUE, DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE, TANT D'HOMMES QUE DE FILLES, DE NOMINATION OU COLLATION ROYALE.

TITULAIRES | Florins | Reven.

ARCHEVÊCHÉ DE VIENNE.

M. Henry Osvval de la Tour d'Auvergne, Chanoine & Grand Prevôt de l'Eglise de Strasbourg. Abbé & Chef de l'Ordre de Cluny, D de Mâcon; & en cette qualité Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, Abbé de saint Sauveur de Rhedon, D. de Vannes & de Conches, D. d'Evreux, toutes deux de l'Ordre de saint Benoist & de la Valasse, D de Rouen, Ordre de Citeaux, Prieur de Souvigny, & ci devant nommé à l'Archevêché de Tours, en Novembre 1719. il a esté nommé à l'Archevêché de Vienne le 8. Janvier 1721. Il y a une pension sur l'Archevêché de Vienne de douze cens livres, pour M. Louis Cherubin Evêque de Bethléem; & 600. liv. pour M. l'Abbé de Maupertuis.

VIENNE, en latin, *Viennensis*, Métropole de la premiere *Viennoise*, & de l'exarcat des *Gaules*, Capitale autrefois du Royaume de *Bourgogne*, & ensuite du Dauphiné, sur la rive gauche du *Rhône*, & sur la riviere de *Jere*, à cinq lieuës de *Lyon*, à onze de *Valence*, à treize de *Grenoble*, & à cent cinq de *Paris*. La situation de cette

Ville n'est point belle, car elle est haute & basse, & resserrée par des montagnes qui semblent la devoir noyer dans le *Rhône*. L'on voit dans la Ville de Vienne tant de restes d'antiquitez *Romaines*, qu'on ne sçauroit douter qu'elle ne soit fort ancienne : elle a esté sous l'Empire *Romain* une des plus puissantes Villes de la *Gaule Transalpine* : elle ne ceda point à *Narbonne*, qui étoit une bien plus ancienne Colonie; c'est pourquoi *Eusebe de Cesarée*, dans son Histoire Ecclesiastique, dit que les plus illustres Métropoles des *Gaules* étoient *Lyon* & *Vienne*.

Si on en croit quelques Auteurs, *Vienne* eut des Prélats dès l'an 200. & *saint Crescent*, disciple de *S. Paul*, en a été le premier Evêque ; mais cette tradition est sujette à de grandes difficultez. Ceux d'Arles voulurent se les soumettre dans le quatriéme siecle, à cause de la justice Civile qu'ils avoient chez eux, & le Pape Zozime sembloit y consentir; mais le Concile de *Turin*, & le Pape *saint Leon*, leur partagerent les Evêchez de la Province *Viennoise*, ce qui ne se fit pas sans contestations. *S. Mamert* fut Evêque de *Vienne*, depuis environ le milieu du cinquiéme siecle jusqu'en 475. *S. Avit* fût Evêque de *Vienne* l'an 490. aprés son pere *S. Isique*, successeur de *S. Mamert*, & mourut en 525. *S. Didier* Evêque, succeda à *S. Ver*, II. du nom, l'an 596. & fut tué l'an 608. *S. Bernard* ou *Barnart* Evêque de *Vienne*, mourut en 842. *S. Adon* fut fait Evêque aprés *Agilmar*, mort le 6. de Juillet de l'an 859 & mourut le 16 de Novembre 875.

Selon M. de Maupertuis dans son Histoire de l'Eglise de *Vienne*, sous *Rodolphe le Lache*, Roy de *Bourgogne*, & sous l'Empereur *Conrard le Salique* son heritier, les Archevêque de *Vienne* eurent un trés grand pouvoir dans la Ville & dans le pays voisin. *Rodolphe* ayant fait une donation du Comté de *Vienne* à l'Archevêque *Burcard*, & à son Eglise l'an 1023. par sa Patente donnée à Orbec en Suisse; ce qui n'empêcha pas *Renaud* Comte de *Bourgogne*,

 gne de s'emparer de *Vienne*, que l'Empereur *Henri le Noir* lui laissa, en faisant la paix avec lui l'an 1044. *Guillaume* son fils laissa le Comté de *Vienne* à ses fils *Renaud* & *Estienne*; celui-ci, allant à la *Terre sainte*, engagea le Comté à son frere *Guy* Archevêque de *Vienne*, qui l'acquit pour son Eglise. *Estienne* étant mort dans cette expedition l'an 1102. l'Archevêque demeura en possession. C'est ce Prélat qui fut depuis élû Pape, & prit le nom de *Calixte* II. Il donna en 1120. aux Evêques de *Vienne* la Primatie sur sept Provinces; sçavoir, *Vienne*, *Bourges*, *Bourdeaux*, *Auch*, *Narbonne*, *Aix* & *Ambrun*; ce qui n'a eû d'autre effet que de leur acquerir le vain titre de *Primats des Primats*. L'Empereur *Conrad*, de la Maison de *Suabe*, appuya le Droit des Archevêques de *Vienne*, par une Patente qu'il donna l'an 1146. en faveur de cette Eglise, & où il accorda à ses Prélats la Garde de la Ville, & tous les Droits de Régale; ce qui fut confirmé par *Frederic Barberousse*, l'an 1153. Cet Empereur donna à perpetuité l'an 1157. la dignité d'Archi-Chancelier du Royaume de *Bourgogne* & d'*Arles*, aux Archevêques de Vienne. Comme il restoit encore des héritiers descendans par mâles des Comtes de *Vienne* & de *Mâcon*; celui qui paroissoit avoir le meilleur droit, étoit *Hugues de Vienne*, Seigneur de *Pagny*, & il vendit tout ce qui lui pouvoit appartenir dans la Ville & le Comté de *Vienne*, l'an 1255. à l'Archevêque *Jean de Burnins*. On ne voit point que les Comtes de *Vienne* ou leurs descendans, qui portoient le nom de *Vienne*, ayent été Vassaux des Archevêques; mais il est certain que les *Dauphins de Viennois* ou Comtes d'*Albon* l'ont toûjours été, & ont fait foi & hommages de leur Comté ou *Dauphiné* aux Archevêques de *Vienne*, *André de Bourgogne*, *Dauphin* & Prince du Sang de *France*, fit hommage à l'Archevêque *Humbert*, & ensuite à *Burno*, l'an 1123. *André* prenoit alors le nom de *Guigues*. Son fils aussi nommé *Guigues*, rendit le même devoir l'an 1243.

à l'Archevêque *Jean de Burnins*. *Humbert de la Tour du Pin*, mari d'*Anne Dauphine*, fit hommage l'an 1283. à l'Archevêque *Guillaume de Valence*. Ses successeurs ont rendu le même devoir aux Archevêques, quoique les *Dauphins* ayent tâché de secoüer le joug ; ce qui a excité à diverses fois de grands differens. *Humbert*, dernier *Dauphin* de la Maison de la *Tour du Pin*, se fit ceder la Seigneurie & la haute Justice de la Ville de *Vienne*, par le Chapitre de l'Eglise Métropolitaine, ce que l'Archevêque *Bertrand de la Chapelle* fit casser l'an 1339. par le Pape *Benoist XII.* qui rendit son jugement à *Avignon*, au mois de Décembre dans la sixiéme année de son Pontificat. *Humbert* ayant transporté ses Etats à *Charles* petit fils du Roy de *France*; ce grand Prince ne se dispensa pas de rendre les mêmes devoirs que les *Dauphins* ses prédecesseurs à l'Archevêque, & à l'Eglise de *Vienne*. Les Archevêques n'étoient pas Seigneurs absolus de la Ville de *Vienne*, dont les habitans ne vouloient reconnoître d'autres Souverains que l'Empereur seul. Ils avoient de grands Privileges, qu'ils ne pûrent conserver contre un si puissant Prince que le Roy de *France*. Je passe ici sous silence ce que fit le jour de *Noël* 1378. *Charles de Bouille*, Lieutenant General de *Charles* IV. en entrant dans Vienne, où il exerça de grandes violences pour obliger les Ecclesiastiques & le corps de Ville à se soûmettre à l'autorité suprême du *Dauphin*, Vicaire de l'Empire, il interdit les Juges & les Magistrats ordinaires, & fit abattre les armes de l'Archevêque au-dessus des portes ; & en même tems il fit mettre les armes de l'Empereur & du *Dauphin* son Vicaire. Je ne dis rien de plusieurs autres differens qui ne furent terminez entierement qu'au mois de Septembre de l'an 1448. car le *Dauphin Louis*, fils de *Charles* VII. gagna le Chapitre de saint *Maurice*, & le peuple de *Vienne*, qui se déclarerent pour lui ; de sorte que l'Archevêque *Jean Poitiers* fût contraint de reconnoître le *Dauphin* pour son Souverain, de lui faire

faire hommage pour tout son temporel, & de lui ceder tout droit de superiorité & de ressort. A l'égard de la Justice ordinaire, il se fit un pariage entre le Dauphin & l'Archevêque. Trois ans après le même Dauphin établit dans la ville de *Vienne*, le Siége du Bailliage du *Viennois*, qui avoit esté auparavant à *Bourgoüin*, & depuis ce tems-là l'autorité temporelle de l'Archevêque a toûjours diminué, & la ville même est beaucoup d'échuë de son ancienne puissance & splendeur.

Le Diocese de *Vienne* renferme une partie du *Dauphiné*, du *Lyonnois*, du *Forez*, & du *Vivarais*. Il comprend 355 Cures, d'autres disent 414 Paroisses qui dépendent de sept Archiprêtrez, qui sont ceux d'*Annonay*, *Romans*, *S. Vallier*, du *Marc*, *Bressieu*, *Val d'Eine* & la *Tour*. Il y a six Abbayes d'Hommes dans le Diocese de *Vienne*, & cinq de Filles. On a compté autrefois dans *Vienne* douze Abbayes de notre Ordre de *saint Benoist*; mais aujourd'hui ce nombre est bien diminué. L'Archevêque qui se prétend *Primat des Primats*, a pour Suffragans les Evêques de *Valence*, de *Die*, de *Grenoble*, de *Viviers*, de *saint Jean de Maurienne* & de *Geneve*. M. de *la Tour d'Auvergne* aujourd'hui 1725. est le cent-huitiéme Archeveque de Vienne. Dans ce nombre il y en a 37 ou 38 qui sont reconnus pour Saints. Cette Eglise étoit autrefois fort riche, mais les guerres & les malheurs des tems ont si considerablement diminué ses revenus, qu'en 1385. les Commissaires du Pape, après avoir vû & examiné ce qui lui restoit, reduisirent les Ecclesiastiques à cent, au lieu de trois cent, dont elle étoit auparavant composée.

L'Eglise Cathedrale fut d'abord dédiée sous le nom des *Machabées*, & au commencement du huitiéme siécle, sous celui de *saint Maurice*; elle est fort belle en ouvrage gothique. Le parvis qui est au-devant, est une plate-forme, sur laquelle on monte par 28 degrez. Il y a encore trois autres marches sur cette plate-forme pour monter dans

l'Eglise

 l'Eglise. Le frontiſpice eſt aſſez beau, & chargé d'une infinité de figures taillées dans la pierre qui eſt percée à jour en pluſieurs endroits. Il eſt auſſi orné de pluſieurs niches, où il y a quelques figures de grandeur naturelle. Deux hautes tours qui ſervent de clocher, ſont élevées chacune ſur quatre piliers. Le vaiſſeau eſt grand, bien percé & élevé. Sa longueur eſt de cent quatre pas, ſur trente-neuf de large. La voute eſt ſoûtenuë ſur quarante-huit colonnes, dont 24 ſont engagées dans le vif du bâtiment. Elle eſt environnée de hautes galeries. Le chœur eſt un peu plus élevé que la Nef. A côté du grand Autel on remarquera un tombeau, ſous lequel eſt le cœur du *Dauphin François* fils aîné de *François* I. Roi de *France* l'inſcription eſt ſur une lame de bronze. L'Egliſe eſt pavée de grandes pierres, & la voute eſt azurée & chargée d'étoiles dorées. Ces couleurs ſont paſſées. Il n'y a dans cette Cathedrale ni tapiſſeries ni tableaux, en quoy les Chanoines imitent ceux de *ſaint Jean de Lyon*. L'Office s'y fait en tout tems, avec une gravité qui ne ſe peut exprimer. On en a banni entierement l'Orgue & la Muſique, mais le plein chant eſt ſi beau, & ſe chante avec tant de meſure, qu'il n'y a point de Muſique qui en approche. Les Matines ſont fort longues, & ſe commencent les grandes Fêtes à deux heures, quelquefois à trois, & tout au plus tard à quatre heures. On les chante tout de bout ſans s'aſſeoir, & l'on y eſt ſi exact, qu'un Chanoine qui y manque, excepté aux Fêtes ſimples, perd ce jour-là ſa retribution pour tout le jour, ne peut aſſiſter à aucun autre Office, ni même dire ce jour-là la Meſſe dans l'Egliſe. Les Enfans de Chœur ſont incorporez au Chapitre, & ne peuvent eſtre chaſſez ; on les appelle Novices. Les murailles du Cloître de cette Egliſe ſont bâties de pierres de marbre, de morceaux de colonnes, & de quelques figures que l'on croit être les reſtes de ſon amphitheatre, ce qu'on remarque aux deux portes qui ferment ce Cloître.

TITULAIRES. tre. Au haut de la premiere, il y a la tête d'un Empereur, & au-dessus de l'autre sont les figures de quelques joueurs de violons & autres instrumens.

Le Chapitre de la Cathedrale de Vienne est composé de vingt Chanoines, en y comprenant le Doyen, le Precenteur, le Chantre, le Capiscol, le Sacristain, les quatres Archidiacres & le Chancelier. L'Archevêque confere les Offices de Sacristain, de Chancelier, les quatre Archidiaconnez, & deux petites Chapellenies. Le Doyen confere la dignité de Capiscol, la Cure de l'Eglise, & 18 places de Clercs. Le Capiscol pourvoit à celles des Clergeons; c'est par ces places de Clercs & de Clergeons qu'on peut entrer dans ce Chapitre, & qu'on est capable d'en posseder les Benefices, nul de dehors n'y pouvant estre admis. Tous les Ecclesiastiques de cette Eglise sont incorporez & point amovibles, que pour crime ou pour desobéïssance. Le Chapitre confere toutes les autres Dignitez Canoniales & Offices. Les *Dauphins* se faisoient honneur autrefois d'estre reçûs Chanoines de la Métropolitaine de Vienne, & y siégeoient en cette qualité, lorsqu'ils venoient dans cette Ville. Le Chapitre protestoit dans ces occasions, que la séance qu'on leur accordoit, ne préjudicieroit point à la qualité de feudataires de l'Eglise, comme Comtes d'*Albon*. Les *Dauphins* rendoient cet hommage tous les ans la veille de *saint Maurice* en personne, ou par quelqu'un de leurs Officiers, & offroient un cierge de cire jaune, du poids de douze livres. Cette céremonie se pratique encore aujourd'hui. Le Juge de Vienne présente ce Cierge au nom du *Roy*, & proteste *que ce n'est que par devotion*. Le Chapitre répond par la bouche de celui qui le reçoit, *que c'est par hommage*.

L'Archevêché est une maison assez commode. A côté de ce Palais est la *Salle des Clementines*, ainsi nommée des Constitutions qu'on y fit pendant la tenuë du Concile General, auquel le Pape *Clement* V. presida. M. *de Moleon* dit

T. [illegible] dit dans son voyage *Liturgique*, que cette Salle sert aujourd'hui à serrer le foin d'une Auberge. Ce Concile fut assemblé à *Vienne* l'an 1311. par Ordre de *Clement* V. ce Pape s'y trouva à la tête de trois cens Prélats, des Patriarches d'*Alexandrie* & d'*Antioche*. *Philippe le Bel* y vint accompagné de son frere & de ses trois fils, dont l'aîné étoit Roi de *Navarre*. Il y a des Auteurs qui disent que les Rois d'*Angleterre* & d'*Arragon* s'y trouverent aussi; mais *Sponde* le nie formellement. La suppression de l'Ordre des *Templiers*, & celle des procedures de *Boniface* VIII. contre la *France*, furent des decisions de ce Conciles, & sans parler de plusieurs autres qui regardoient le dogme & les mœurs, la Fête du *saint Sacrement* fut établie dans ce Concile

Les grandes Fêtes, lorsque l'Archevêque de *Vienne* officie, il y a à l'Autel sept Prêtres, sept Diacres, & sept sous-Diacre, & l'on commence la Messe tout au bas de la Nef, à dix pas de la grande porte. Je n'en dis pas davantage, parce que je n'ai point entrepris de rapporter ici les differens rits, céremonies & liturgies des Cathedrales, je dirai seulement que dans celle de *Vienne* il n'y a sur le grand Autel que la Croix & quatre Chandeliers, & le *saint Sacrement* n'y est point; on le garde à un autre Autel, comme dans la plûpart des autres Cathedrales.

Florins | Reven.

§ ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINT ANDRE'.

M. Sicault Evêque de Synope, & Abbé de Bonlieu. Il fut sacré le 30 Nov. 1711.

Saint André le Bas, en latin, *sanctus Andreas, alias Monachorum extra muros*, située au bas de la ville de *Vienne*, fondée par *Ancemond* Duc de *Bourgogne*, & restaurée par *Conrard* Roi de *Bourgogne*, ils y sont enterrez l'un & l'autre. L'Eglise de cette Abbaye est d'une excellente architecture. La voute du Chœur est soûtenuë par deux colonnes de marbre d'une hauteur & d'une beauté singulieres. Celle de la Nef est soûtenuë par des colonnes d'ordre *dorique*. Cette Abbaye peut avoir été autrefois plus considerable

considerable qu'elle n'est aujourd'hui. L'on croit que l'Office du *saint Sacrement* a commencé dans cette Eglise, & que c'est pour cela qu'on y préchoit autrefois l'Octave de la Fête du *saint Sacrement*; mais je ne vois pas sur quoy cela peut estre appuyé, à moins que cela ne s'entende de la reception de l'Office du *saint Sacrement*, dans *Vienne* seulement. L'Abbaye de S. *André* est composée d'anciens *Benedictins*, & l'Abbé Commandataire confere tous les Offices claustraux & les places monacales. . . . 100. 8000

SAINT CHEF.

Secularisée & unie à l'Archevêché de Vienne.

Saint Chef, ou saint Cherfs, ou saint Theudere, située à sept lieuës de *Vienne*. C'étoit autrefois un Monastere de notre Ordre de *saint Benoist*, appellé *saint Theudere*, fondé vers le milieu du sixiéme siécle, & secularisé sous le regne de *François* I. l'an 1535. *Paul* III. qui en fit un Chapitre de vingt-huit Chanoines, y compris le Doyen & les Officiers Claustraux. Pour pouvoir obtenir un de ces Canonicats, il faut estre habitué dans cette Eglise; & pour estre reçû habitué, il faut faire preuve de noblesse de quatre quartiers du côté paternel, & d'autant du côté maternel. L'Archevêque de *Vienne* confere en qualité d'Abbé tous les Canonicats; mais il ne peut les donner qu'à des habituez. Le Théologal & le Capiscol ne sont pas obligez d'être Gentils-hommes. L'Abbé joüit de douze mille livres de revenu, & le Doyen de quatre mille livres. *Saint Theudere* premier Abbé de ce Monastere, & *saint Theobalde* Archevêque de *Vienne* sont enterrez en ce lieu, mais aujourd'hui on n'a aucune de leurs Reliques. 12000

SAINT BERNARD.

Unie à l'Archevêché de Vienne.

Saint Bernard de Romans, en latin, *sanctus Bernardus de Romano Oppido*, située en *Dauphiné* dans la ville de *Romans*. C'étoit autrefois un célebre Monastere de *Benedictins*, fondé sous le regne de *Charlemagne*, dans le com-

TITULAIRES.		Florins	Reven.
	mencement du neuviéme siecle par *Bernard* Archevêque de *Vienne*. L'Eglise qui subsiste aujourd'hui est grande, belle & delicate, mais elle se ressent un peu du ravage des *Huguenots*. Il y a plus de deux cens ans que cette Abbaye a esté secularisée, & la Mense abbatiale unie à l'Archevêché de *Vienne*. Les Archevêques avoient, à cause de cette dignité abbatiale toute la Justice, & le haut Domaine de *Romans*, dont le Pape *Clement* VI. dépoüilla ces Prélats & leur Eglise, pour en revêtir le *Dauphin Humbert* l'an 1344. un peu avant que ce Prince transporta ses Etats aux Princes de *France*. Le Chapitre de cette Eglise est considerable, il est Seigneur en pariage avec le Roi de la ville de *Romans*, & a de trés-beaux droits. Il a pour Abbé l'Archevêque de *Vienne*, quoiqu'il soit immédiat par la fondation au *saint Siége*; on croit même que l'Abbaye ne s'appelle *Romans*, que parce que *saint Bernard* ou *Barnard* la soûmit à l'Evêque de *Rome*. Elle a eu le malheur d'estre ruinée six fois, la premiere par les *Maures*, la seconde par l'Archevêque *Sebon*; la troisiéme & quatriéme par le feu, la cinquiéme par *Guigue Dauphin* dans le douxiéme siécle, & la sixiéme par les *Calvinistes*.	120.	8000
	SAINT PIERRE.		
M. de Chabannes de Curton en 1713.	Saint Pierre de Vienne, en latin, *sanctus Petrus Viennensis*. *Saint Leonien* frere de *saint Agnan*, Evêque d'*Orleans* finit ses jours à Vienne, dans une Cellule qui a donné la naissance au celebre Monastere de *saint Pierre*, qui a esté secularisé en 1612. tant en son chef qu'en ses membres, par le Pape *Paul* V. en faveur de *Pierre des Barres* Abbé du lieu & de ses Successeurs. Il est composé d'un Abbé & de 24 Chanoines, qui sont obligez de faire preuve de noblesse de trois quartiers du côté du pere, & d'autant du côté maternel. L'Abbé seul a la Jurisdiction & correction, & en son absence le Chapitre. Il doit estre Prêtre, & porte le Camail & le Rochet, par tout où il va en habit d'Eglise, & la Croix pectorale dans ses Cloîtres.		

Titulaires		Florins	Reven
	Il officie dans son Eglise avec la Mitre & la Crosse, a la collation de toutes les Dignitez & Offices de ce Chapitre, & quant aux Canonicats il les confere alternativement avec son Chapitre. Il a encore la collation de six Prieurez, & d'un Prieuré de Filles, qui est à *sainte Colombe-lez-Vienne*, & qui rapporte 1600 livres. L'Eglise de *saint Pierre* de Vienne est un veritable sanctuaire. On y compte jusqu'à vingt-deux Archevêques enterrez, & la plûpart sont reconnus pour Saints canonisez. Je ne rapporte point ici les Epitaphes de tant de grands Prélats, & de quelques autres personnes illustres qui y ont choisi leur sepulture. On peut les voir dans *Chorier*, qui rapporte celles qui avoient esté découvertes jusqu'à lui, & l'on trouve celles qui l'ont esté depuis dans le voyage litteraire de deux Religieux *Benedictins*, & dans le voyage *Liturgique* de M. de *Moleon*. L'Abbaye de *saint Pierre* est ancienne; elle est environnée de solides murailles. La voute de la Nef n'est que lambrissée; celle du Chœur est peinte, & soûtenuë par deux colonnes fort élevées. L'on n'enterre dans cette Eglise que les Archevêques de Vienne, & les Abbez de *saint Pierre*. Cette Abbaye est taxée à *Rome* à 369 florins pour les Bulles, & rapporte 6000 liv. de rente à l'Abbé.	369	6000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BONNEVAUX.

M. Bret le 13 Octobre 1723.	Bonnevaux, en latin, *Bona vallis*, *seu bonæ valles*, fille de *Citeaux*, située en *Dauphiné*, à cinq lieuës & au Bailliage de *Vienne*, & fondée le 11 Juillet 1119. d'autres disent 1117. par *Guy* Archevêque de *Vienne*, qui peu après fut fait Pape, sous le nom de *Calixte* II. C'étoit autrefois la demeure des Saints, & l'on y en compte jusqu'à quinze; mais aujourd'hui c'est une Maison toute ruinée. On voit dans les mazures de la Nef quelques tombeaux, entr'autres celui de *Gautier* Eveque d'*Aire*, qui avoit esté		

Titulaires.		Florin	Reven.
	Religieux de *Clairvaux*. La Paroisse où elle est située s'appelloit autrefois *saint Simphorien de Mare*, comme il paroist par l'acte de la fondation du 25 Septembre 1120. Ce ne fut d'abord qu'un établissement que l'Abbé de *saint Pierre* accorda à la priere de Beauvoir pour quelques Religieux de *Citeaux*. L'Abbaye de Bonnevaux vaut 2000 l. à l'Abbé, & 4000 liv. aux Religieux.	300	6000.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

SAINT ANTOINE.

Le P. d'Anthon.

Saint Antoine de Vienne, en latin, *sanctus Antonius Viennensis*, située en *Dauphine* dans le gros Bourg de son nom, sur le ruisseau de *Furan*, à une lieuë ou deux de S. *Marcellin*, vers le couchant, à quatre de *Romans*, & à demi-lieuë de l'*Isere*. Ce n'étoit d'abord qu'un Prieuré de Notre Ordre de *saint Benoist*, dépendant de l'Abbaye de *Mont-majour* prés d'*Arles*, dans un lieu nommé *la Motte*. On transfera à la fin de l'onziéme siecle, en 1095. le corps de *saint Antoine* Patriarche des *Cénobites* en *Egypte*, de *Constantinople* à ce Prieuré de *la Motte*, à ce que l'on dit. Il y avoit alors une maladie populaire qui couroit par toute l'*Europe*, & qu'on appella le feu *saint Antoine*, parce qu'on croyoit que les Reliques de ce Saint & son intercession guerissoient cette maladie. Les malades y vinrent en si grand nombre, qu'on fût obligé d'y bâtir deux Hôpitaux, l'un pour les Hommes, & l'autre pour les femmes. *Gaston* gentilhomme *François* & son fils *Guerin*, qui y avoit recouvré la santé, s'y consacrerent au service des pauvres, & leur exemple en ayant excité d'autres à faire la même chose, ils formerent une petite communauté de Freres Hospitaliers, qui fut soûmise aux Religieux de *Mont-majour* residans dans ce Prieuré, dont ils dépendoient entierement. Les services que ces Hospitaliers rendoient aux Pauvres malades, leur attirant l'estime de tout le monde, on leur permit de se bâtir une petite Chapelle,

pelle, où ils pûssent prier Dieu, mais à condition qu'ils iroient à l'Office dans l'Eglise des Moines, & qu'ils recevroient d'eux les Sacremens. Il se forma ensuite plusieurs établissemens en divers lieux de l'Europe, à l'exemple de celui-ci, qu'on nomma *Commanderies* ou *Maîtrises de S. Antoine*; c'est le nom que cette premiere Maison de l'Ordre a conservé pendant près de 200 ans, cela dura jusqu'à *Aimon de Montagny*, que d'autres appellent *Aymar de Montaigu*, qui ennuyé de la qualité de *Maistre de l'Hôpital* & portant avec impatience le joug des Religieux, obtint du Pape *Boniface* VIII. une Bulle donnée l'an 1297. qui sépara à perpetuité de la dépendance de *Mont-majour* le Monastere de *saint Antoine* en *Viennois*, l'érigea en Abbaye chef d'Ordre, sous la regle de *saint Augustin*, & il en crea premier Abbé le Prieur *Aymar de Montaigu*, à condition que lui & ses successeurs, feroient une redevance annuelle à l'Abbaye de *Mont-majour*: ainsi s'est formé en 1095. un nouvel Ordre de Religieux, ou Clercs Réguliers en Occident du nom de *saint Antoine*, sous la Regle des *Chanoines Réguliers de saint Augustin*, & sous le nom de la *Croix bleuë de saint Antoine*. Le Pape *Boniface* VIII. ordonna, que *les Freres Hospitaliers* vivroient sous la Regle de *saint Augustin*, qu'on les appelleroit *Chanoines Reguliers*, que leur chef prendroit la qualité d'Abbé, & que toutes les Maisons de l'Ordre dependroient de *saint Antoine de Vienne*. Pour corriger les abus qui s'étoient glissez dans les Maisons de cet Ordre, *Loüis* XIII. ordonna qu'on y mettroit la reforme. Les nouvelles constitutions dressées dans un Chapitre General furent approuvées par le Pape *Urbain* VIII. les Maisons des pays étrangers qui ne se sont pas soûmises à cette reforme, ne laissent pas de reconnoistre pour chef l'Abbé de saint Antoine. Cette Abbaye est assurément magnifique. Son Eglise après la Cathedrale de *Vienne* est la plus belle du *Dauphiné*, & le Pape *Calixte* II. qui avoit été Archevê-

que

TITULAIRES. | Florins | Reven.

que de Vienne, étant venu en *France* en 1119. la consacra. L'Autel est d'un marbre noir accompagné de quatre belles figures de bronze, d'un travail admirable. On conserve, dit-on, dans l'Autel le corps de *saint Antoine*, dans une belle Châsse d'Ebene, couverte de lames d'argent. Le Chœur est derriere l'Autel dans le fond de l'Eglise, orné de plusieurs tableaux de prix, aussi-bien que tous les Autels de cet auguste Temple. La Sacristie est fournie d'ornemens & d'argenterie; on y garde aussi les saintes Reliques, parmi lesquelles on voit plusieurs corps tirez des Catacombes, que les Religieux de *saint Antoine* ont pû avoir facilement, d'autant que la vigne de leurs Confreres de *Rome*, qui m'ont fort bien reçûs en 1707. est située dans un ancien cimetiere. Les Religieux de l'Abbaye de saint Antoine sont trés-bien logez; mais une des belles choses qu'on voye dans cette Abbaye, c'est le Refectoire qui a 111 pieds de long, 34 de large; il est élevé à proportion, bien percé, sans piliers, & soûtient trois étages qui sont dessus. Je ne parle point des beaux tableaux d'*Italie*, dont il est orné. La Bibliotheque n'est pas fort grande, mais les livres sont assez bons. En 1722. les *Chanoines Réguliers* de l'Ordre de *saint Augustin* de la Congregation de *France*, dite de *sainte Geneviéve* intenterent un grand procès aux Religieux de S. Antoine, qui furent confirmez par Arrest du Grand Conseil *Chanoines Réguliers* de l'Ordre de S. *Augustin*. En 1306. le *Dauphin Humbert* accorda à l'Abbé de saint Antoine, le droit de presider aux Etats de *Dauphiné* après l'Evêque de *Grenoble*. Il a seul dans son Ordre le titre d'Abbé, & les Superieurs des autres Maisons n'ont que celui de Maître ou de Commandeur. Aux Etats de *Blois* de l'an 1576. on voulut assujettir cette Abbaye à la nomination Royale; mais le credit du General l'emporta, & elle est encore élective & réguliere. On croit qu'elle joüit de 40000 livres de rente. . . | 2000 | 40000

Titulaires. | Florin | Reven.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT ANDRE' LE HAUT.

Madame du Veinay.

Saint André le haut, ou ſaint André de Hauteville, ou Abbaye aux Nonnains de ſaint André le haut, à Vienne, en Latin, *ſanctus Andreas Monialium de urbe*, ſituée dans le haut de la Ville de Vienne, & fondée par *Conrard*, Roy de *Bourgogne* en 992. & par *Mathilde* ſa femme. D'autres diſent que cette Abbaye reconnoît *ſaint Leonien* pour ſon fondateur. Il y a eu juſqu'à cent Religieuſes; mais elle fut détruite par les *Vandales*. *Ermengarde*, femme du Roy *Raoul*, obtint de ce Prince qu'il la feroit rétablir. Aujourd'hui on n'y reçoit que des filles Nobles, ſans pourtant les obliger à faire des preuves. . 4000.

LA CLAIRE.

Madame de Luſſe de la Poipe, & Madame de Scaglia de Verrué, Coadjutrice.

La Claire, Nôtre-Dame des Colonnes, ou de ſainte Colombe lès-Vienne, mal nommée ſainte Claire, en Latin, *ſancta Columba*, ſituée dans un des Fauxbourgs de *Vienne*, de l'autre côté ; elle eſt de l'Ordre de *Cluny*, dit *Pelletier*, dans ſa troiſiéme partie, page quatorziéme. Je n'ay rien trouvé ſur cette Abbaye.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

SAINT JUST DE ROMANS.

Madame Armand.

Saint Juſt de Romans, en Latin, *ſanctus Juſtus* : elle étoit autrefois du Dioceſe de *Die*, mais elle a été transferée en la Ville de *Romans* au *Dauphiné*, ſur la droite de l'*Iſerre* au-deſſus de Valence : elle a eſté fondée en 1352. par *Beatrix de Hongrie*, mere du *Dauphin Humbert* ſecond. Elle vaut par an, ſans les penſions des Religieuſes. . 6000.

S. PAUL LA VILLE.

N.

Saint Paul la Ville, en Latin, *ſanctus Paulus*, fille de *Bonnevaux* : elle a eſté fondée à ſaint Paul de *Niſeaux*, Dioceſe

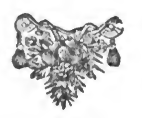
Titulaires.		Florins	Reven.
	Diocese de *Grenoble*; & depuis transferée à *Beaurepaire*, Diocese de *Vienne*.		4000.

VAL-BRESSIERE.

Madame de Bocsozel.	Val-Bressiere, Val-Broissiere, la Val-Bressiere, ou de Brissiac; autrefois Nôtre-Dame du Val-Bressiere ou de Brissiac, en Latin, *Beata Maria Monialium de Valle Bresseriâ, seu Briciaci*, fille de *Bonnevaux*; elle a esté fondée & bâtie sous *Brissiac* en *Dauphiné*; d'où elle a été transferée à la côte de *S. Andrô*.		5000

PRIEURE'S.

Uni aux Jesuites.	Saint Donat est un Prieuré Conventuel de l'Ordre de *saint Augustin*, & uni au College des *Jesuitès* de *Tournon*.		6000.
	Saint Valier, en Latin, *Sanctus Valerius*, est un Prieuré Conventuel de l'Ordre de *S. Augustin*: il est uni à l'Abbaye de *S. Ruf*, & il a esté adjugé au Roy par le même Arrest, donné pour *S. Felix de Valence*. , .		4000.
	Saint André de la Côte, est un Prieuré Conventuel de l'Ordre de saint Augustin, & de la Congrégation de S. Ruf.		
	Annonay, est un Prieuré de Filles Urbanistes, dite de sainte Claire, dans la Ville d'*Annonay*. .		1000
	Saint Martin de Vienne est semblable à celui de *saint André de la Côte*.		
	La Prévôté de saint Euvalde, autrefois de sainte Nurtile, est de nomination Royale.		



EVECHE'

EVÊCHÉ DE VALENCE.

M. Jean de Catelan Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de Boulencourt, O. de Citeaux, D. de Troyes.

VALENCE, en Latin, *Valentinensis*, Ville Capitale du *Valentinois*, sur le bord Oriental du *Rhône* en Dauphiné, au-dessous du Conflant de l'*Isere*; c'est une des plus anciennes Villes des *Gaules*, puisqu'elle étoit déja colonie *Romaine* du temps du vieux *Pline*, qui vivoit sous *Néron* & sous *Vespasien*. Aprés l'institution des nouvelles Provinces, *Valence* demeura sous la premiere *Viennoise*; elle est à sept lieuës de *Die*, à trois de *Romans* & de *Casal*, à neuf de *Viviers*, à onze de *Vienne*, entre ces deux dernieres Villes, & à cent vingt-huit de Paris. *Saint Felix* Prêtre, *S. Fortunat*, & *S. Achillée* Diacres, envoyez par *saint* Irenée sur la fin du second siecle, sont regardez comme les Apôtres du *Valentinois*: ils souffrirent le martyre à *Valence*, sur le *Rhône*, vers l'an 211. Quelques Auteurs prétendent que Valence est un Evêché sous Vienne, dès le troisiéme siécle; d'autres disent dans le quatriéme siécle, & qu'*Amilien* ou *Emilien*, qui vivoit du temps de *Marcelin*, Archevêque d'*Ambrun*, en a été le premier Evêque. *Saint Apollinaire*, fils de *S. Isique*, Evêque de *Vienne*, & frere aîné de saint *Alcime Avit*, Evêque de la même Ville, fut fait Evêque de celle de *Valence* sur le *Rhône*, vers l'an 480. Les Evêques de *Valence* étoient autrefois fort puissans. *Frederic Barberousse* étant dans la Ville de *Besançon*, donna la proprieté & la Seigneurie absoluë de la Ville de *Valence*, à l'Evêque nommé *Eudes*; & par ses Lettres, il voulut que tous les Monasteres & les autres Eglises fussent pour la jurisdiction temporelle assujettis à ce Prélat, qui ne devoit reconnoître au dessus de lui, non seulement pour la Ville de *Valence*, mais pour tout ce qui

appartenoit à l'Evêché, que l'Empereur seul. Depuis ce tems-là, les Evêques de *Valence* prirent le titre de *Cômtes de Valence*, qu'ils conservent encore aujourd'hui. Ils ont eû le haut Domaine de leur Ville, jusqu'à l'an 1449. que l'Evêque *Louis de Poitiers*, reconnut la Souveraineté de *Louis Dauphin de Viennois*, Comte de *Valentinois & Diois*, à qui il fit hommage, ayant suivi l'exemple de *Jean Gerard*, Archevêque de *Vienne* son Métropolitain; de sorte qu'il n'est resté à l'Evêque de *Valence* que la Seigneurie utile; & le Roy y établit non seulement un Siege Royale, mais un Présidial. En 1182. l'Empereur *Frederic* II. donna les droits de *Régale* dans la Ville de *Valence* à un autre Evêque, nommé *Eudes de Retortour*, & en 1276. d'autres disent en 1275. l'Evêché de *Die* lui fut uni sous *Amedée de Roussillon*, *Benedictin de S. Claude*, Abbé de *Savigny*, & l'un des plus grands Prélats de *Valence* & de *Die*; mais il en a été séparé en 1688. ou 1692.

L'Eglise Cathedrale de Valence a esté consacrée en 1096. par le Pape *Urbain* II. & par douze Evêques, en l'honneur de *S. Corneille* & de *S. Ciprien*, quoiqu'elle porte aujourd'hui le nom de S. *Apollinaire*. Elle est assez belle pour son tems. On croit dans Valence que c'étoit autrefois une Abbaye de *Benedictins*; & que la Cathedrale étoit à *S. Jean*, qui est aujourd'hui une Paroisse. Le Chœur de cette Cathedrale est plus élevé que la Nef. Le Chapitre est composé d'un Doyen, d'un Prevôt, de l'Abbé de *S. Felix*, & d'un Archidiacre, qui occupent les quatre dignitez; d'un Précenteur & d'un Sacristain, qui ont rang avant les Chanoines; mais qui ne sont que Personats, & de quatorze Chanoines. Le revenu des Canonicats est different, selon l'ancienneté des Chanoines, depuis trois cens livres jusqu'à onze cent cinquante.

Le Diocese de Valence où il y a six Abbayes d'hommes, & deux de filles, est partagé en quatre Archiprêtrez; sçavoir, *Royans*, *Livron*, *Loriol* & *saint Silvestre*, qui

contiennent

		Florins	Revenu
Titulaires	contiennent cent quatre ou cinq Paroisses, desquelles soixante-dix sont en *Dauphiné*, & trente-cinq en *Vivarais*. L'Evêché est une belle Maison, les vûës du jardin donnent sur le Rhône, & sont fort étenduës. On a tenu trois Conciles à Valence : le premier, en 374. le second, en 584. & le troisiéme, en 855.	2258.	15000ᵗ

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

S. BERNARD DE ROMANS.

Unie à l'Archevêché de Vienne.	Saint Bernard de Romans, prés Valence, en Latin, *sanctus Bernardus propè Valentias* ; c'est la même dont j'ai déja parlé aprés l'article de l'Archevêché de Vienne, & maintenant dans son Diocese, du moins je le crois, parce que je n'en trouve point de Mémoires, & que l'Etat de la France met cette Abbaye dans le Diocese de Vienne. A l'égard des Bulles pour cette Abbaye, Pelletier les met dans sa premiere partie, page 115. à cent douze florins : & dans la seconde partie, page 22. à cent vingt florins. Si je ne me trompe point dans ma conjecture, cette Abbaye est unie à l'Archevêché de Vienne, comme je l'ai dit ci-dessus.	120	8000ᵗ

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BON-LIEU.

Unie.	Bonlieu, en Latin, *Bonus-locus*, quelques Auteurs mettent cette Abbaye dans le Diocese de Genéve ; mais les autres dans celui de Valence ; c'étoit autrefois une Abbaye de Religieuses ; mais elle a esté unie en 1400. à l'Abbaye de *Valcroissant*, de l'Ordre de *Citeaux*, au Diocese de *Die*.	79	1500ᵗ

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

MONT-FLEUR.

Mont Fleur, en Latin, *Mons-Floris* ; je n'en ai rien trouvé, & *Pelletier* n'en dit pas un seul mot. .

SAINT RUF.

Le R. Pere de Serre, en 1719.

Saint Ruf, en Latin, *sanctus Ruffus*, *seu Rufus*, *aut Ruphus*; cette Abbaye doit son origine à *Amalde*, *Odillon*, *Ponce* & *Durand*, Prêtres de l'Eglise d'*Avignon*, qui voyant la vie licentieuse du Clergé de ce tems là, & ayant dessein de vivre solitairement, instituerent un Ordre de Clercs; lesquels, sans abandonner leur Profession, joignirent à la vie Clericale une partie des austeritez de la vie des Moines, en s'engageant par des vœux à la vie Religieuse. Ils demanderent vers l'an 1039. à *Benoist*, Evêque d'*Avignon* l'ancienne Eglise de *S. Ruf* ou *Roux*, dans son Diocese, hors de la Ville, prés la *Durance*, pour en pouvoir disposer. Ils l'obtinrent, & comme ils se logerent prés de cette Eglise, & leur Communauté en prit le nom. Ils demeurerent en ce lieu-là cent dix ans; mais les guerres des *Albigeois* ayant tout ruiné, l'Abbé *Raymond* transfera en 1162. ce Monastere, prés la Ville de *Valence*, dans une Isle du *Rhône*, nommée l'*Esparviere*, que cet Abbé avoit achetée d'*Eudes*, Evêque de cette Ville, & où il avoit fait bâtir un somptueux Monastere, qui fut rétabli en 1210. par les liberalitez des Seigneurs Barons de *la Voute*. Ils y ont demeuré jusqu'en 1562. que les *Huguenots* ayant ruiné de fond en comble cette Abbaye avec tous ses bâtimens & l'Eglise dans les premiers troubles pour la Réligion, sous *Charles* IX. l'Abbé & les Religieux se retirerent, & s'établirent dans la Ville de Valence, où ils avoient le Prieuré de *S. Jacques*, qui en dépendoit; on en fit le Chef d'Ordre, ou Congrégation de *Chanoines Reguliers* de l'Ordre de *S. Augustin*, auquel neanmoins *le Roy* nomme, comme à tous les Prieurez Conventuels qui en dépendent. L'Abbé General s'y établit, & y porta en 1600. les droits de l'autorité, & la dignité de l'Isle *Esparviere*, avec le consentement du Roy *Henry* IV. Les Papes & les Empereurs ont accordé de grands privileges à cette Abbaye, qui est Réguliere. On doit remarquer que l'Eglise

Titulaires | Florins | Reven.

glise de *saint Ruf* avoit eu le titre d'Abbaye, dès le tems du *Roy Bozon*, comme l'Empereur *Loüis* son fils le témoigne en ces termes. *Abbatiam B. Ruffi munificentia genitoris nostri Ecclesia Protomatyris Christi Stephani Avenionensis sedis olim collatam. Bouche*, hist. de Prov. tom. 1. p. 914. dans les additions, Ces paroles font entendre que l'Eglises de *saint Estienne d'Avignon* avoit possedé autrefois cette Abbaye, qu'elle tenoit de la liberalité de *Bozon*. Il y a eu trois Papes de cette Congregation, *Anastase* IV. *Adrien* IV. & *Jules* II. trois Cardinaux & un grand nombre d'Evêques. *Saint Ruf* qui en est le Patron, est, selon la tradition du pays, fils de *Simon le Cyrenéen*, & un de ceux que les Juifs mirent avec *Magdeleine*, *Marthe* & *Lazare* sur un Vaisseau sans voiles & sans cordages. Cette tradition est fort combattuë. L'Abbaye de S. *Ruf* est fort belle. Les Religieux logent dans le même enclos, qui n'est pas fermé; ils vivent séparement, comme des Chanoines seculiers, & n'ont point d'autre Office à faire, que celui de l'Eglise. 300 4000

SAINT THIERS DE SAON.

Mr de saint André. Saint Thiers de Saon, ou de Saou, en latin, *sanctus Tiraucius, seu Tertius de Saone, vel de Rupe Saonensi* Je n'en ai rien trouvé, sinon qu'elle dépend entierement du pape. Les sentimens sont partagés sur le revenu de cette Abbaye, car les uns disent qu'elle rapporte 4000 l. de rente; les autres mille liv & quelques-uns que cinq cens l. 80. 500

N. Vaux dignes, en latin, *Valles dignæ*. Je n'en ai trouvé que la taxe pour les Bulles. 50

N. Velonne ou Volonne. Je n'en ai rien trouvé, ce qui me fait croire que c'est peu de chose, ou que ces Abbaïes dont on ne trouve aucuns, ou trés-peu de Mémoires, sont détruites par les injures des tems, par leur peu de revenu, ou par la faute des Abbés Commandataires, qui presque tous en sont la ruine.

ABB.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SOYON.

Soyon, ou Soiron, en latin, *Soyonum*, située autrefois hors de la ville de *Valence*; mais ayant été ruinée les Religieuses furent obligées de se retirer à *Valence*, où *Jean de Montluc* qui en estoit Evêque, les reçût dans son Palais Episcopal, leur permit sans peine de faire l'Office dans sa Cathedrale, & d'y tenir un chœur avec les Chanoines. Quelques-uns ont prétendu justifier cet Evêque, qui d'ailleurs étoit sçavant, & avoit de l'esprit; mais il fut soupçonné d'avoir abusé de cette Abbesse, laquelle depuis prostitua sa Religion, étant morte Calviniste hors de son Cloître. 6000

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

VERNAISON.

Vernaison, en latin, *Vernaisio*, fille de *Citeaux*, fondée en *Dauphiné* près de *Romans*, & de-là transferée dans la ville de Valence. 8000

PRIEURE'S.

Saint Felix, de l'Ordre des *Chanoines Réguliers* de *saint Ruf* est un Prieuré qui a esté adjugé au *Roy*, par Arrest du Conseil d'Etat du 26 Aoust 1678. . . . 4000

Saint Martin de Sanzer, ou de Sauzay. . . . 3000

Beaumont.

Sainte Marie de Dorat, ou Durat. . . . 2000

La Grace.

Rocherault. 2000

Du Roux. 0000

D'Alais. 1500

Marcheville.

Le Prieuré de *Valence*, dépend de la *Charité-Dieu*. . 2000

EVECHE'

EVÊCHÉ DE DIE.

M. Gabriel de Cisnac Abbé d'Orbestier, O. de S. Benoist, D. de Luçon.

DIE en latin, *Diensis*, petite Ville de la premiere *Viennoise*, & de l'exarcat des *Gaules* dans le *Dauphiné* & capitale du *Diois*, ayant plusieurs montagnes au levant. Elle est située sur la riviere de *Drome*, à 9 lieuës de *Valence*, autant du *Rhône*, à dix de *Gap* & de *Grenoble*, & à 135 lieuës de *Paris*. Quelques Autêurs prétendent que la Ville de *Die* est Episcopale depuis l'an 220. & que *saint Martius* a esté son premier Evêque sous *Arles*. Ce qui est de certain, c'est qu'en 1178. l'Empereur *Frederic de Barberousse* étant à *Arles*, donna à *Robert* Evêque de *Die*, la proprieté avec lesdroits utiles & les regales, & même le droit de battre monnoye; il lui confirma ses autres biens, & sur tout la Bourgade d'*Aost* ou *Augusta*, près de *Crest*, avec la moitié de cette ville de *Crest*, que l'Evêque *Hugues* avoit eu dès l'an 1145. d'un Seigneur nommé *Arnauld*, & que l'Evêché de *Die* est maintenant sous *Vienne*. Cent ans après ou environ le Pape *Gregoire* X. voyant que cette Eglise étoit appauvrie, aussi bien que celle de Valence, & qu'elles étoient l'une & l'autre opprimées par les Tyrans, il les unit à perpetuité, par sa Bulle donnée à *Vienne*, au mois de Septembre 1275. Après la mort d'*Amedée* Evêque de *Genéve*. Les Evêques de Valence, & de Die ont alienè Crest, & ont soûmis leur temporel aux Rois de *France*, Dauphins de *Viennois*, Comtes de *Valentinois* & *Diois*. L'union des Evêchez de *Valence* & de *Die* ayant duré plus de quatre cens ans, a été revoquée par le Pape *Innocent* XII. à la priere du Roy *Loüis* XIV. l'an 1692. D'autres disent en 1688. en faveur de M. *Armand de Montmorin de S. Heran*, l'un des Directeurs du *Seminaire étranger à Paris*. Ainsi *Die* a aujourdhui son

Evêque

TITULAIRES.		Florins	Reven.

Evêque particulier, qui est Seigneur de sa Ville Episcopale, de 95 Paroisses, & de 24 Châteaux, & de plus de 30 fiefs considerables qui en relevent. Il y avoit autrefois de belles Eglises & de beaux Monasteres à Die, mais tout a été ruiné de fond en comble au seiziéme siecle en 1577. & en 1585. par les *Religionaires*, dans les premiers troubles ; ils étoient fort puissans en cette Ville, & dans les lieux d'alentour, où ils ont été en trés-grand nombre, jusqu'à la revocation de l'Edit de *Nantes*, faite par le Roi *Louis* XIV. l'an 1685. *Saint Nicaise* qui a été le cinquiéme Evêque de *Die* au cinquiéme siecle, est le seul Prélat des *Gaules* qui ait assisté au premier Concile de *Nicée*. Saint *Estienne* auparavant *Chartreux*, fut fait Evêque de *Die* dans le treiziéme siecle, depuis 1208. jusqu'en 1213. *Amedée de Roussillon* a esté l'un des plus grands Prélats qui ayent gouverné les Diocéses de *Die* & de *Valence*. Il avoit été *Benedictin* Religieux de *saint Claude* Abbé de *Savigny*, & ensuite Evêque de Valence & Die. Ce fut lui qui procura l'union des deux Evêchez arrivée en 1276.

L'Eglise Cathedrale de Die, que les Heretiques ont ruinée, est sous le titre de l'*Assomption de la Vierge*. Son Chapitre est composé de douze Chanoînes & de deux autres qui sont honoraires, & n'ont aucun revenu ni voix deliberative dans le Chapitre. Des Douze Canonicats il y en a deux qui sont dignitez, le Doyenné & l'Office de Sacristain. Le premier vaut 1100 ou 1200 l. & la Sacristie 8 ou 900 liv. Les Canonicats valent au moins 600 liv.

Le Diocese de *Die* contient deux Abbayes, l'une & l'autre de l'Ordre de *Citeaux*, & deux cens Cures. D'autres disent 170, dont trois ou quatre sont dans le Comtat *Venaissin*, autant en *Provence*, & toutes les autres en *Dauphiné*. Ces Paroisses sont divisées en quatre Archiprêtrez, qui sont *Die*, *Crest*, le *Desert* & *Triéves*.

Le revenu de l'Evêché de Die consiste en terres & en droits seigneuriaux, & est d'environ 12 ou 13000 l. de rente. | 1257 | 13000

ABB.

Titulaires.		Florins	Revenu.
	ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.		
	LEONCEL.		
M. de Saint Aulaire le 17 Octobre 1723.	Leoncel, en latin, *sancta Maria de Leoncello, seu de Lioncello, aut de Liuncello, vel Leuncello*, fille de *Bonnevaux*, située en *Dauphiné*, à trois lieuës de *Romans* sur l'*Issere*, & fondée le 23. Aoust 1137.	66	4000
	VALCROISSANT.		
M. Bareges.	Valcroissant, ou Vaucroissant, en latin, *Vallis crescens*, fille de *Bonnevaux*, située en *Dauphiné*, & fondée le trois des Ides de Novembre 1188.	79	6000
	PRIEURÉ.		
	Saint Pierre de Die est un Prieuré de *Chanoines Réguliers de saint Ruf.*		



A EVÊCHÉ DE GRENOBLE.

GRENOBLE, en latin, *Gratianopolitanus*, Ville de la premiere *Viennoise* dans l'exarcat des *Gaules*, Capitale du *Dauphiné*, residence du Parlement, & située sur l'*Isere* qui la partage en deux parties inégales dans le *Graisivaudan*. Ce pays n'a reconnu que les Rois de *Bourgogne*, & sous leur autorité les Evêques de *Grenoble*, jusqu'à l'an 1040. ou environ. Ce fût pour lors que *Guigues le Vieux*, pere de *Guigues le Gros*, prit le premier la qualité de Comte de *Graisivaudan*, dont il ne joüissoit pas encore du tems d'*Isarn* Evêque de *Grenoble*. Cette Ville est à 118 lieuës de *Paris*; elle avoit déja un Evêque dès le quatriéme siecle sous Vienne, puisque *Domninus* Evêque de *Grenoble*, est un de ceux qui assisterent l'an 381. au Concile d'*Aquilée*, où présidoit *saint Ambroise*. *Saint Hugues* a tenu le Siége Episcopal de *Grenoble* depuis 1080. jusqu'en 1132. Il est le premier Saint que les Papes ayent canonisé. La céremonie s'en fit deux ans après sa mort, par *Innocent* II. Sa vie a été écrite par *Guigues* Prieur de la *grande Chartreuse*. *Rodolphe* & *Conrard* donnerent de grands priviléges à la ville de *Grenoble* & à son Evêque, qui commença à être troublé dans la joüissance de ses droits par les Comtes d'*Albon* & de *Graisivaudan*, nommés ensuite *Dauphins*; mais l'Empereur *Frederic Barberousse* condamna le Comte, & remit l'Evêque en tous ses droits l'an 1161. Cet Empereur défendit par ses Lettres à tous les Seigneurs voisins, de troubler l'Eglise de Grenoble & son Evêque, qu'il appelle un de ses *Fideles*, c'est-à-dire, *Vassaux*, & outre cela il lui donna le nom de *Prince*. C'est pourquoi les Evêques de Grenoble prétendent avoir esté Souverains, & prennent

prennent encore la qualité de *Prince*. Le fondement de cette prétention est assez leger, puisqu'il ne porte que sur ce que l'Empereur *Frederic*, en confirmant les privileges de cette Eglise dans sa Bulle de l'an 1161. qualifie l'Evêque de *féal & cher Prince*, compliment qui, selon quelques Auteurs, étoit assez ordinaire dans ce tems-là. Les differens pour la Jurisdiction temporelle de la ville de *Grenoble*, ont duré plusieurs années entre le Dauphin & l'Evêque ; mais ils furent entierement terminez par la transaction passée l'an 1313. entre le *Dauphin Guigues de la Tour du Pin*, & l'Evêque *Guillaume de Rhuin*, par laquelle on convint que la Jurisdiction seroit commune à perpetuité entre l'Evêque & le Dauphin, dans la ville & le territoire de *Grenoble*, & que la Justice y seroit renduë par un seul Juge agréé des deux Seigneurs. Les Evêques de Grenoble n'ont été entierement assujettis, que depuis que le *Dauphiné* a été donné aux Rois de *France*. Les Evêques de Grenoble ayant été chassé de leur siege par les *Sarrasins*, comme dit *saint Hugues*, se refugierent à *saint* Donat dans le IX. siecle, & y firent leur residence jusqu'à leur retablissement par l'Evêque *Izarne*. On y voit encore la maison qu'ils y habitoient, La Chapelle où ils faisoient faire le service y sert au même usage à une Confrerie de Penitens. On y remarque plusieurs autres vestiges du séjour de ces Prélats. Le Prieuré est de l'Ordre de S. Augustin, & depend de la Prévôté d'*Oulx*.

L'Eglise Cathedrale de *Notre-Dame*, dédiée autrefois à *saint Vincent*, est d'une architecture qui l'a fait croire ancienne. Son Chapitre est composé d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Archidiacre & de dix-neuf Chanoines. La Prébende du vingtiéme a été unie à l'Evêché. D'autres Auteurs soûtiennent que le Chapitre de cette Cathedrale est composé d'une seule dignité qui est le Doyenné, & de dix-huit Canonicats. Le Doyenné vaut environ deux mille sept cens livres. Quant aux Canonicats, les

TITULAIRES. quatre premiers valent environ 800 livres; les huit suivans cinq ou six cens livres, & les six autres trois cens livres au plus. Le Chapitre nomme le Doyen & les Chanoines. L'Evêque y préside, & y a sa voix. Ce Chapitre a un degré de Jurisdiction, de laquelle on appelle à l'Officialité de l'Evêque. | Florin | Leven.

Le Diocese de *Grenoble* est divisé en quatre Archiprêtrez qui contiennent 304 Paroisses, dont il y en a 240. en *Dauphiné*, & 64. en *Savoye*. Le Palais Episcopal est un beau bâtiment qui doit sa beauté à M. le Cardinal *le Camus* Evêque de *Grenoble*. Au lieu de riches tapisseries, il a mis dans ses salles des Tableaux de prix, de la vie & de la Passion de *Notre Seigneur*, les portraits de tous les Evêques de Grenoble, les noms de toutes les Paroisses de son Diocese, des Villages dont il tire les dixmes, & de tous les lieux où il donne des Predicateurs. Cela est modeste & instructif en même tems. L'Evêque de Grenoble a la Justice de la Ville en pariage avec le Roy. Comme les quatre Archiprêtrez, qui sont ceux de *Grenoble*, de *Vienne*, de *Savoye*, & delà *le Drac* avoient une trop grande étenduë, le Cardinal *le Camus* les a sous-divisez en Archiprêtrez ruraux, dont chacun renferme douze Paroisses. L'Evêché de Grenoble, toutes charges acquittées, vaut 20000 livres de revenu. . . . . 1000 | 20000

Selon quelques Auteurs, il y a dans le Diocese de Grenoble deux Abbayes d'Hommes; sçavoir, celle de saint Just, *de l'Ordre de* saint Benoist, *& l'autre de* saint Martin de Miseré, *unie à l'Evêché de* Grenoble, *& la Mense conventuelle au Séminaire. Mais outre que je n'en ai point trouvé de Mémoires, d'autres Auteurs prétendent qu'il n'y a point d'Abbayes d'Hommes dans le Diocese de* Grenoble, *mais seulement une de filles, qui est celle des* Hayes.

CHARTREUSE.

Dom Antoine de Mongetton fut élû en 1703.

Chartreuse, autrefois Chartrousse, en latin, *Cartusia*, auparavant *Catorissium*, maintenant la *grande Chartreuse*, située

TITULAIRES. ſituée dans le *Dauphiné* & dans le *Graiſivaudan*, & à trois ou quatre lieuës environ de la ville de *Grenoble*, au *Nord-Eſt*, en latin, *magna Carthuſia. Saint Hugues* Evêque de *Grenoble* donna ce lieu nommé *Chartreuſe* en 1084. à *ſaint Bruno* & à ſes Compagnons, qui ſe retirerent dans cet affreux deſert dans des rochers preſque inacceſſibles. C'eſt là où a commencé l'Ordre des *Chartreux*, qui s'eſt répandu depuis par toute l'*Europe*. Tous ceux de cet inſtitut reconnoiſſent pour Chef & General le Prieur de cette premiere *Chartreuſe* qu'ils éliſent dans leur Chapitre General. Je crois faire plaiſir de dire ici quelque choſe de cette Maiſon, appellée *Chartreuſe*, parce que ce lieu où *ſaint Bruno* ſon Fondateur ſe retira, s'appelloit ainſi. Ce fut vers l'an 1084. que ce ſaint homme natif de *Cologne* & Chanoine de *Rheims* vint dans ce deſert affreux avec ſix de ſes amis, pour y vivre en cette ſolitude, où l'on n'arrive qu'aprés avoir monté deux lieuës par un chemin trés-étroit, au-deſſous duquel ſont des précipices, & au deſſus des rochers à perte de vûë. Elle n'a rien d'agreable, que ce qui plaît aux ames touchées d'une vive componction, & animées des ſentimens d'une trés-auſtere penitence. On ne peut preſque concevoir, comme il eſt pû venir dans l'eſprit d'un homme, d'établir une Communauté dans un lieu auſſi horrible que celui-là ; mais ce qu'il y a de plus admirable, c'eſt que l'horreur d'une ſi vaſte ſolitude n'ôte point la joye aux Religieux qui l'habitent. *Saint Bruno* & ſes Compagnons bâtirent d'abord quelques cabanes, pour pouvoir ſe mettre à l'abri des injures du tems, qui ſont preſque inſupportables aux hommes en ce lieu-là, ſur tout le grand froid, à cauſe des neiges, qui pendant la plus grande partie de l'année couvrent les montagnes qui environnent ce ſaint hermitage. C'eſt une prairie un peu montueuſe, qui a plus d'une demie lieuë de long, & qui n'eſt large que de deux ou trois cens pas, en façon d'une vallée qui entoure des montagnes

Florins | Reven.

montagnes pleines de ſapins, qui ſervent comme de muraille à cette prairie, à l'entrée de laquelle eſt ſitué le Convent. Si-tôt qu'on en ſort pour aller viſiter le lieu où *ſaint Bruno* a fait penitence, on découvre une eſpece de vallée fort raboteuſe environnée de rochers & de montagnes inacceſſibles, au haut de laquelle ſe forme un petit torrent de pluſieurs ſources qui ſortent des rochers voiſins. Ce torrent s'écoule le long de l'enclos, & ſert beaucoup au Convent, tant pour faire tourner des moulins pour battre à la forge, qu'à faire aller des meules à aiguiſer des outils pour ſçier des ais, & pour d'autres commoditez de quelques Religieux en particulier, qui travaillent, les uns à la menuiſerie & au tour, & d'autres à la ſculpture, à la peinture, à la gravûre, & même à l'architecture, le tout pour orner & embellir leur Convent. On monte à meſure qu'on avance dans cet enclos, où l'on trouve pluſieurs de ces moulins, que le petit torrent fait aller, & plus avant des bois de ſapins, où il n'y a que le chemin de tracé, juſqu'à ce que l'on arrive à la Chapelle de *Notre-Dame*, que l'on a bâtie au lieu où l'on tient qu'elle apparut à *ſaint Bruno*, pour lui dire que ſes prieres lui étoient agréables. Cette Chapelle qui eſt à la fin de la vallée, eſt grande & remplie de belles peintures. Il y eſt ſi bien repreſenté à genoux devant une croix, qu'à dix pas de lui on le croiroit un homme vivant. On fait voir aux voyageurs un petit rocher, ſur lequel les Peres aſſurent que l'Ange lui apparoiſſoit, lorſqu'il lui apportoit à manger, & à ſix de ſes Compagnous, dont on montre les premieres cellules, qu'ils taillerent dans le roc, lorſqu'ils arriverent en cet hermitage, où ils furent tellement incommodez des neiges & du grand froid, qu'ils reſolurent de ſe retirer plus bas dans la vallée; mais ayant ôté tous les ornemens de leur Chapelle pour les emporter, on prétend qu'étant ſur le point de l'abandonner, *ſaint Pierre* leur apparût, tenant en ſa main le petit livre de

l'Office de la *Vierge*, qu'il leur presenta, en leur disant qu'elle seroit leur secours dans leurs souffrances, s'ils le recitoient tous les jours ; ce qu'ils firent, & ils ont toûjours continué de le faire jusqu'à present, quoique le Convent soit à une demie lieuë plus bas dans la vallée. Le plancher de l'Eglise de ce Convent est parqueté d'une trés-belle menuiserie, & toutes les murailles sont boisées, ce qu'on a fait pour détourner l'humidité de ce lieu, où les Religieux sont en prieres près de seize heures dans un jour & une nuit. Le Cloître a trois cens pas de longueur. Aprés que l'on a fait voir l'appartement du Prieur, à côté duquel est sa Chapelle trés-bien ornée ; on montre celui du *Roy* & des personnes qualifiées qui viennent de tems en tems visiter cet hermitage. L'Evêque de *Grenoble* y a aussi son appartement, qui est des plus propres & des mieux meublez. Sa Chapelle où les Novices font profession est trés-belle, tant pour son marbre, ses bas reliefs trés-estimez & ses petites colonnes, que pour ses Tableaux, ses peintures & son petit Tabernacle d'ambre, qui est un present d'un *Polonois*. On descend de-là dans une grande salle, ornée de plusieurs Tableaux, où les principales *Chartreuses* de l'*Europe* sont representées. Comme cette Maison n'a aucune symmetrie dans son dessein, & que l'assiette en est mal unie, & le bâtiment fait à differentes reprises, il faut toûjours descendre ou monter pour aller d'un lieu à un autre. Les ornemens d'Eglise sont trés-riches, sur tout celui qui leur a esté donné par *saint Louis* Roi de *France*, & une fort belle Châsse de Cristal, qui est un present du Pape *Innocent* XI. La Maison ayant été brûlée sept fois, a été fort bien rebâtie, & au lieu de bardeau, on l'a couverte d'ardoises. Elle est belle, mais elle n'a rien de trop magnifique, ni qui blesse la modestie religieuse. A l'entrée, on trouve quatre gros pavillons fort solidement bâtis, pour recevoir les Prieurs de divers Royaumes, qui viennent au Chapitre General,

surquoy,

TITULAIRES | Florins | RENTE.

ſurquoi il eſt à remarquer, que tous les Prieurs venant à la *Grande Chartreuſe* mettent pied à terre à la porte, mais les *Prieurs Allemands*, à cauſe que *ſaint Bruno* étoit de leur pays, par un privilege ſpecial, entrent à cheval dans la Cour. Outre ces quatres pavillons, dans leſquels il y a bien du logement, il y a un grand Corridor, où ſont beaucoup de Cellules pour les Capitulans. Dans ce Corridor on voit les plans de la plûpart des *Chartreuſes* de l'Ordre. Celui de la *Chartreuſe de Marſeille* qui eſt admirablement beau, ſe reſſent du zele du R. Pere *Dom Innocent Maſſon*, car ce Grand General indigné d'y voir trop d'ornemens, prit plaiſir à le defigurer. Au bout de ce Corridor eſt la ſalle du definitoire, dans laquelle on voit de fort belles peintures de la vie de *ſaint Bruno*, & au-deſſus les portraits de tous les Generaux de l'Ordre. Quoique les incendies frequens qui ſont ſurvenuës à la *Grande Chartreuſe*, en ayent fait perir preſque tous les anciens monumens, on ne laiſſe pas d'y trouver encore un nombre de manuſcrits; mais ce n'eſt que par les ſoins du R. Pere *Maſſon*, qui les a fait venir de la *Chartreuſe des Portes*. Aprés le Convent il y a l'autre partie de l'enclos de montagnes qui fait la *Chartreuſe*, & l'on y marche entre de grands bois, en côtoyant le torrent. Cet enclos eſt par tout fort raboteux, & par tout rempli de ce grand bois juſques à la porte, que l'on ne peut regarder ſans étonnement. Il ſemble que la nature, qui a environné ce lieu de hautes montagnes, ait pris plaiſir à la faire entre deux rochers eſcarpez, comme des murailles qui ſe joignent preſque par le haut en façon de voute, où il n'y a de la place que pour faire paſſer un mulet chargé, & pour le torrent qui y entre. Ces rochers ſont d'une telle hauteur, qu'on a de la peine à voir leur ſommet. A ce détroit qui fait l'entrée du clos de la *Grande Chartreuſe*, eſt une Maiſon, où ſont quelques Peres, pour ouvrir la porte à ceux qui viennent à cet Hermitage. Au ſortir de-là on paſſe le torrent

ſur

ſur un pont, & à main gauche on voit *Chartrouſet*, Village dépendant de la *Chartreuſe*, ainſi que tout le pays à plus de deux lieuës des environs, ce qui lui rapporte un grand revenu, que je ne ſçaurois fixer ici, parce que les ſentimens ſont trop partagés. Le General de l'Ordre fait ſa reſidence dans cette *Chartreuſe*, & les Religieux de cette Maiſon ont ſeuls le droit de l'élire.

ABB. DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LES HAYES.

Me Girard de Preuille.

Les Hayes, en latin, *Haimæ*, fille de *Tamie*, ſituée en *Graiſivaudan*, prés la droite de la riviere d'*Iſſere-lez-Crolles*, & fondée le ſix des Ides de Fevrier 1163. par *Marguerite de* Bourgogne, femme de Guy Dauphin, Comte d'*Albon*, qui y eſt enterrée. 4000

MONTFLEURY.

Montfleury, eſt un Prieuré électif de Filles de l'Ordre de *ſaint Dominique*, ſitué à deux lieuës de Grenoble, ſur le chemin de la Grande Chartreuſe, & fondé par les anciens Dauphins. Les Religieuſes ſont toutes de qualité, & ne ſont pas aſſujetties à garder la clôture. D'autres diſent, que c'eſt un Monaſtere de *Jacobines* en *Dauphiné*, fondé en 1342. par le Dauphin *Humbert*, il y mit d'abord 80 Religieuſes, enſuite il y en ajoûta 40 en 1344 Il pourvût en même tems à leur entretien par de nouveaux fonds. Il y eut encore ſur cela quelques changemens dans la ſuite, le nombre de ſix vingt Religieuſes ayant paru exceſſif, il le reduiſit à ſoixante-dix & à dix Sœurs converſes. Au ſurplus pour ne les pas laiſſer dépourvûës des ſecours ſpirituels, ce Prince y établit treize Religieux *Jacobins*, pour leur adminiſtrer les Sacremens. Il voulut de plus, qu'il y eut quatre Freres Convers pour le ſervice de la Maiſon, & pour y exercer tous les métiers propres à l'uſage des Religieuſes. . . . . . 6000.

TITULAIRES. | Florins | Reven.

CHARTREUSES.

Chartreuses de Prémol, ce Monastere de Filles *Chartreuses*, est situé dans le *Dauphiné*. Elles sont sacrées des mains de l'Evêque de *Grenoble*, quand elles le demandent, après dix ans de Religion. Alors ce Prélat leur donne avec de grandes céremonies le Manipule & le droit de chanter l'Epître à la Messe; & ces Religieuses répondent en quelque maniere aux Diaconesses des premiers siecles Elles ont encore d'autres Monasteres, dont l'un est dans le *Bugey*.

PRIEURE'S.

SAINT ROBERT.

N. Saint Robert de Cornillon, est un Prieuré Conventuel de l'Ordre de *saint Benoist* Congregation de *S. Maur*. Il est situé à une lieuë & demie de la ville de *Grenoble*, il dépend de la *Chaise-Dieu*, & a été fondé dans le onziéme siécle par *Guigue le Gras Dauphin de Vienne*, qui s'y fit Religieux, & dont on voit le Tombeau dans le Cloître. Ce Prieuré est de nomination Royale par les Arrests du Grand Conseil du dernier Septembre 1642. & du Conseil Privé en 1687. 4000

M. de Bocozel de Montgontier. Saint Jean le Vif, est un Prieuré de l'Ordre de *saint Benoist*.

M. Canel. Notre-Dame de Vizille.

N. Saint Michel de Conex.

EGLISES COLLEGIALES.

N. Saint André, est une Collegiale située dans la ville de *Grenoble*, & fondée par les anciens *Dauphins*. Elle est composée d'un Prévôt & de douze Chanoines. Ce Chapitre élit le Prévôt, les Chanoines & les Chapelains, les Canonicats sont peu considerables par leur revenu, & ce Chapitre est en tout soûmis à la Jurisdiction de l'Evêque

M. l'Evêque de Grenoble. Le Doyenné de Savoye est dans la ville de *Chambery*, & soixante Paroisses situées dans les Etats de *Savoye* en dépendent.

EVECHE'



EVÊCHÉ DE VIVIERS.

M. de Villeneuve, il fut facré le 13. Aoust 1724. l'ancien Evêque de Viviers M. Martin de de Ratabon Docteur en Théologie de la Maison de Navarre, Abbé de Hert en Alsace, dont il n'a jamais rien retiré. Abbé de Mortemart O. de Citeaux D. de Rouen, & de S. Barthelemi, dans la Ville de Noyon, O. de S Augustin. Ce Prélat s'est reservé 7000 livres de pension sur l'Evêché de Viviers en faisant sa démission en 1723. & il a été ci-devant Evêque d'Ypres.

Il y a sur l'Evêché de Viviers 400 l. de pension, pour M. le Prevost, Chanoine de Chartres, & 2000 livres pour M. l'Abbé de, Bissy.

VIVIERS, en Latin, *Vivarienſis*, Ville de la premiere *Viennoiſe*, & de l'exarcat des *Gaules*, Capitale du *Vivarais* ou *Vivarez*, en Languedoc, ſituée ſur une hauteur, dont le bas eſt arroſé à deux lieuës d'*Albe* ou *Albs*, & du Bourg de *S. Andéol*, à quatre du *Pont ſaint Eſprit*, à neuf de *Valence*, & à cent trente de *Paris*. *Viviers* qui eſt ſuffragant de *Vienne*, doit ſon origine ou ſon aggrandiſſement à la ruine d'*Albe* ou *Alps*. On tient communément dans le païs, qu'un Roy des *Vandales*, nommé *Crocus*, détruiſit cette Ville, lorſque ces Barbares ravagerent les *Gaules*, dans le commencement du cinquiéme ſiecle; mais comme cela n'eſt appuyé que ſur des traditions populaires, ou ſur des Legendes fort ſuſpectes, il n'y faut pas avoir beaucoup d'égard. Ce qui eſt certain; c'eſt que, lorſque l'Empire *Romain* fut ruiné, & diſſipé dans le même ſiecle, qui eſt le cinquiéme de *Jeſus-Chriſt*, la Ville d'*Albe* & les peuples *Helviens*, furent conquis par les *Bourguignons*. *Sigiſmond*, leur Roy, en étoit le Maître au commencement du ſixiéme ſiecle, lorſqu'il aſſembla le Concile d'*Epaone*, l'an 517. composé des Evêques ſes Sujets, entre leſquels étoit *Venantius*, Evêque d'Albe. Les *François*, après la mort de *Sigiſmond*, ayant conquis le Royaume de *Bourgogne*, il fut partagé entre les Princes de la Maiſon du Grand *Clovis*. La Ville d'*Albe* avec ſon territoire, vint au pouvoir des Rois de *Metz*. *Theodebert*, fils de *Thiery* & petit fils de *Clovis*, ayant aſſemblé un Concile dans la Ville d'*Auvergne*; le même *Venantius*, Evêque d'*Albe*, y aſſiſta, & y prit la qualité d'Evêque de Viviers, *Vivarienſis*. Ce qui démontre que dès-lors il avoit transferé ſon Siege ou ſa réſidence d'*Albe* à

Viviers. Neanmoins le titre d'Evêque d'*Albe* subsistoit toujours; puisque *Cautinus*, successeur de *Venantius*, assistant au cinquiéme Concile d'*Orleans* l'an 549. prit encore la qualité d'Evêque d'*Albe* : mais depuis, ce nom fut entierement aboli, puisqu'il n'en est plus fait mention que dans des Notices composées ou ramassées, bien ou mal, des Auteurs précedens, par des Ecrivains de peu de sçavoir. Depuis le sixiéme siecle, on a nommé le Vivarais, *Vivariensis pagus*, à cause de la Ville de *Viviers*, qui est fort médiocre L'Evêque a établi sa résidence la plus ordinaire, à deux ou trois lieuës au-dessous, à un lieu nommé le Bourg S. *Andiol*, où il a son Palais Episcopal, sur la rive gauche du Rhône : ce Prélat est Comte de Viviers, & Seigneur temporel de son Diocese. Il n'est fait aucune mention de ce droit dans la Patente de *Charles le Chauve*, où sont marquez tous ceux de cette Eglise, & les biens dont elle étoit en possession dans le neuviéme siecle Les Rois de Bourgogne & d'Arles possedoient le Vivarais, & les Empereurs Allemands qui succederent à ces Rois avoient le même droit; ce fût l'Empereur *Conrard* II. de la Maison de *Suabe*, qui étant parent de *Guillaume*, Evêques de Viviers, lui donna & à son Eglise, dans le milieu du douziéme siécle 1147. la Ville & le Comté de *Viviers*. Ces Evêques jouirent toujours depuis librement du Comté, sans aucune dépendance des Rois de *France*, ou des Seigneurs voisins, jusqu'aprés la réunion du Languedoc à la Couronne. Ce fut pour lors que sous le regne de *Philippe le Hardi*, les Officiers Royaux, & particulierement le Sénéchal de *Beaucaire*, voulurent étendre leur jurisdiction sur le Vivarais ; prétendant que tout ce qui étoit situé à l'Occident du *Rhône*, relevoit de la Couronne de *France* : l'Evêque de Viviers s'opposa à cette entreprise, & implora la protection du Pape *Gregoire* X. qui s'étant informé de cette affaire, trouva qu'elle avoit été commencée du tems de *saint Louis*, & que le Pape

Clement

Titulaires *Clement* IV. avoit donné l'an 1265. une Bulle, par laquelle il étoit déclaré que les titres gardez dans les Archives de l'Eglise de *Viviers*, démontroient que tout son temporel dépendoit de l'Empire ; de sorte que ces poursuites furent suspenduës en 1265 pendant quelques années Mais *Philippe le Bel* s'étant rendu Maître de *Lyon* & de tout le cours du *Rhône*, contraignit *Albert de Peyre*, Evêque de *Viviers*, & son Chapitre, à soûmettre leur temporel, situé à l'Occident du *Rhône*, au Roy & à la Couronne de *France*, par un Acte du 10. Juillet 1365. & un de l'an 1307. qui fut confirmé par un Traité passé l'an 1365. entre *Charles* V. dit *le Sage*, Roy de *France*, & *Bertrand de Châteauneuf*, Evêque de Viviers: & par les Transactions de l'an 1305. & de 1367. il fut convenu que les Evêques de Viviers porteroient à l'avenir dans leur sçeau les armes de France, & non pas celles de l'Empire qu'ils portoient auparavant, & qu'ils seroient du Conseil du Roy. En exécution de ces Traitez, *Bertrand* Evêque, préta serment de fidelité, l'an 1374. entre les mains du Chancelier d'*Orgemont*. Viviers a cet avantage, que ses Evêques prennent la qualité de Princes de *Donzere*, qui est un Village de Dauphiné, où ils faisoient autrefois battre monnoye à leur coin. *Jean de Broniace*, Evêque de Viviers, fut fait Cardinal en 1385. & présida au Concile de *Constance* : d'autres Auteurs disent, qu'après la ruine de la Ville d'*Albe*, à deux lieuës de Viviers, par *Crocus*, au commencement du quatriéme siecle ; *Auxonius*, Evêque de cette Ville désolée, en transfera le Siege à Viviers, qui n'étoit pour lors qu'un simple Bourg, & il voulut qu'il fut appellé l'*Abbé* : & que ses Evêques fussent aussi appellé à l'avenir *Episcopi Albenses*. C'est de là sans doute, que dans les anciens Monumens comme sont les Conciles & les anciennes Histoires les Evêques de Viviers sont fort souvent désignez sous ce nom, ainsi que la Ville sous celui de *Alba Helviorum*. Cependant la volonté de l'Evêque *Auxonius* ne fut pas longtems

Florins | Revenu

temps suivie. *Viviers* recouvra son nom veritable, & le donna même au Comté dont elle étoit le chef, & qu'elle étendit encore par tout ce païs, connu aujourd'hui sous le nom de *Vivarais* ou *Vivarez*.

Le Diocese de *Viviers* renferme trois Abbayes, & environ trois cens quatorze Paroisses : il a près de vingt lieuës de circuit, & comprend le bas Vivarais, & une partie du haut, dont le reste est de l'Archevêché de Vienne. Il y a quatre ou cinq Paroisses qui sont du Diocese de *Viviers*, & de la Viguerie d'*Usez*; & vingt-deux, comme *Montlaur* & *Pradelles*, qui sont aussi du Diocese de Viviers, & de la Sénêchaussée du *Puy*.

L'Eglise Cathedrale est sous l'invocation de *saint Vincent*, & son Chapitre est composé d'un Prevôt, d'un Archidiacre, d'un Précenteur, d'un Sacristain, d'un Archi prêtre, d'un Vicaire, & de trente Chanoines. Je crois avoir trouvé des preuves que cette Cathedrale a esté desservie par des *Benedictins*; car *Louis le Debonnaire*, dans une ancienne Charte pour l'Eglise de *Viviers*, appelle ceux qui y faisoient le service, *Servi Dei*, qui est le terme ordinaire dont les Princes se servoient dans leurs privileges pour marquer les *Moines*, ne lui donnant point d'autre signification. De plus, l'Auteur de la Vie de *saint Venant* Evêque de Viviers, dit qu'il fit profession de la Regle de *saint Benoist*, au Monastere d'*Albavic*. *Beatus Venantius filius Sigismundi Regis Burgundiæ, Monasterium sub regulâ sancti Benedicti in Albavico, in supercilio Montis ad Rhodanum ædificatum, adiit, ubi Monachus factus ob vitæ sanctitatem defuncto beato Valerio, in Episcopum eligitur.* Or, on sçait trés-certainement que ce Monastere d'*Albavic* sur la Montagne au bord du *Rhône*, est la Cathédrale de Viviers. Il est vrai que du temps de *saint Venant*, la Regle de *saint Benoist* n'avoit point été encore apportée en *France*; mais l'Auteur de sa vie, qui a écrit long-temps aprés, ne dit qu'il avoit fait profession de la Regle de *S. Benoist*,

que

TITULAIRES. que parce qu'il la voyoit obſervée de ſon temps à *Viviers*. | Florins. | Revenu.

Dans l'etat particulier du Vivarais, pour faire la répartition ſur toutes les Communautez du Dioceſe, des impoſitions qui ont eſté départies par les états ſur chaque Dioceſe, les Barons préſident à cette Aſſemblée, & l'Evêque n'y vient qu'à ſon tour comme Baron; & le grand Vicaire de l'Evêque y entre comme Baron de Viviers, & l'Evêque eſt du nombre de ceux qui aſſiſtent aux Etats de Languedoc. . . . . 4400 | 3000

ABB. D'HOM. DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

CRUAS.

M. Coriolis, le 17. Octobre 1713.

Cruas ou Crudas, en latin, *Crudatum ſanctæ Mariæ, vel de Crudato, aut Crudaco, ſeu de Crudacio*, ſituée en Vivarais, dans le Bourg de *Cruas*, ſur le bord du *Rhône*, à trois grandes lieuës au-deſſus de *Viviers*, & à cinq au-deſſous de *Valence*; elle eſt ancienne, fut d'abord bâtie ſur le penchant de la Montagne, à l'endroit où eſt aujourd'hui le Château, où l'on voit encore l'Egliſe & une partie des lieux réguliers, & fondée par le Comte *Teydon*. L'Empereur *Louis le Debonnaire* en confirma les Privileges. Le Château étoit autrefois fort beau, & a ſoutenu des ſiéges; mais il eſt maintenant preſque ruiné. Les Abbez de *Cruas* ont rebâti en bas l'Abbaye pour leur commodité, & elle eſt toute ruinée. Je ſuis bien trompé ſi le Pape *Urbain* II. n'a point fait la Dédicace de l'Egliſe de cette Abbaye; car ſur le pavé du Sanctuaire, qui eſt à la Moſaïque, on lit ces Vers.

Urbanus decorat Templum quo ſæpiùs orat,

. . . . *anni* MXCV.

Qui eſt tout juſte l'année que ce Pape paſſa en *France*, & célebra un Concile à *Clermont*. On voit dans l'Egliſe l'Armoire où l'on enfermoit les Livres, contre la coutume des autres Monaſteres de l'Ordre, qui avoient cette

Armoire

		Florins	Reven.
TITULAIRES.	Armoire dans le Cloître L'Abbaye de *Cruas* est possedée par d'anciens *Benedictins*, & elle a de belles collations.	400.	1600.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

CHAMBON.

M. de Belzunce Evêque de Laon, & ci-devant Evêque de Marseille.	Chambon, Chambons, ou les Champs bons, en Latin, *Cambonium, seu Cambolium, aut* Bonorum *Camporum*, située en Vivarais dans le Bourg de *Chambon*, entre la Ville d'*Annonay* & celle du *Puy*, près des sources de la riviere de *Laignon*; elle est fille de *Senanque*, & aux confins du *Veslai*: elle a été fondée le dix-huit des Calendes d'Octobre 1152.	80	9500.

MAZAN.

M. de Montesquiou d'Artagnan.	Mazan ou Maucade, en Latin, *Mansiada, seu Manssada*, fille de *Bonnevaux*, située en Vivarais, où elle a esté fondée le 30. Octobre 1119. il y a des Auteurs qui disent que cette Abbaye est unie à l'Evêché de Viviers, & rapporte à l'Evêque cinq mille quatre cens livres; d'autres disent que cette Abbaye vaut huit mille livres de rente.	150.	8000

PRIEUREZ D'HOMMES.

	Charisses ou Chausses.		
	Vesseaux, est un prieuré de		1000.

Quoique l'Evêché de Genève *ne soit pas à la nomination du* Roy de France, *je ne laisse pas d'en parler ici; parceque cet Evêché est le cinquéme Suffragant de* Vienne, *& qu'il est enclavé pour ainsi dire dans la* France. *Cet article est un peu long, parce que ce morceau d'histoire est très-curieux & rare.*



EVECHE'

TITULAIRES.

EVÊCHÉ DE GENEVE.

M. de Roussillon de Bernex.

GENEVE, en latin, *Genevensis*, Ville de la premiere *Viennoise*, & de l'exarcat des *Gaules*, Capitale aujourd'hui d'une petite République alliée à la *Suisse*, & qui n'a gueres qu'une lieuë de Domaine au tour de sa Ville en *Savoye*, sur le lac à la sortie du *Rhône*, & sous la Métropole de *Vienne* en *Dauphiné*. Son territoire est fort petit, consistant en quelques Villages, qui appartenoient au Chapitre de *saint Pierre de Geneve*, & au Prieuré de S. *Victor* de l'Ordre de *Cluny*. L'Eglise Cathedrale de *saint Pierre* est dans la vieille Ville sur une montagne, & ses portes ont subsisté jusqu'au dernier siécle. Quelques Auteurs prétendent qu'il y a eu des Evêques à *Geneve* dès l'an 337. Il en est fait mention dans le Concile d'*Epaone* en 517. sous *Sigismond* Roy. des *Bourguignons*, auquel assista l'Evêque *Maxime*. Dans celui d'*Orleans* en 549. où assista le Prêtre *Tranquillinus*, envoyé par l'Evêque *Pappolus*. Dans le second de *Lyon* l'an 567. & dans le quatriéme de *Paris* tenu l'an 573. ausquels assista *Salonius*. Dans celui de *Valence* tenu l'an 584. & au second de *Maçon* tenu l'an 585. où assista l'Evêque *Cariathon*.

L'Empereur *Frederic Barberousse* accorda une Bulle, au commencement de son Empire, à *Ardutius* Evêque de *Geneve*, par laquelle il lui conservoit tous les droits temporels de son Eglise sur la ville de Geneve, même ceux qui appartenoient à l'Empire, sans se reserver que les droits purement honoriques, dont il ne joüiroit que lorsqu'il iroit en personne à Geneve. En ce tems-là le Comte de *Genevois* étoit *fidelis Advocatus*, *féal Avoüé* de cette Eglise, dont on étoit convenu par un traité fait entre l'Evê-

que & le Comte, l'an 1153, qui avoit été confirmé par le Pape *Adrien* V. l'an 1157. & quant au Comte de *Genevois*, il tiroit le droit qu'il avoit à Geneve de l'Investiture que l'Evêque *Wido* de Geneve avoit donné au Comte *Amé* son frere. Cet Evêque pour rendre sa maison plus puissante, donna à son frere l'investiture en titre du Comté de *Genevois*, avec plusieurs Domaines, qui étoient de la Mense Episcopale, & dans la Ville le *Vidamé*, que l'on nomme en ce pays *Vidomnat*. Cet Evêque étant mort l'an 1120. *Humbert de Grammont* lui succeda, & prétendit faire casser l'inféodation faite par son prédécesseur au Comte de *Genevois*, au préjudice de l'Eglise de Geneve. Ce different fut terminé l'an 1124. par l'Archevêque de *Vienne*, Métropolitain de l'Eglise de *Geneve*, qui étoit alors Legat Apostolique. On accorda que l'Evêque devoit avoir la Justice & la Seigneurie dans la Ville, avec la fabrique de la Monnoye; que le Comte ne pourroit faire bâtir aucune Forteresse, sans le consentement de l'Evêque, & qu'à l'égard du *Vidamé* ou *Vidomnat*, le Comte auroit à *Geneve* un Lieutenant pour les causes civiles, & qu'enfin il feroit hommage à l'Evêque, sans excepter aucun autre Seigneur, que l'Empereur seul. *Ardutius* qui étoit de la maison de *Faucigny* succeda à *Humbert* à l'Evêché de *Geneve*, & fut zelé pour les droits de son Eglise. Il les défendit contre le Duc de *Zeringue*, qui ne garda pas long-temps ce que l'Empereur luy avoit octroyé sur *Geneve*; car il ceda à *Amedée* II. Comte de *Savoye* fils d'*Amedée* I. mort l'an 1162. la souveraineté ou le haut Domaine sur *Geneve*, à quoy l'Evêque *Ardutius* s'opposa de toutes ses forces, & alla à un lieu au Comté de *Bourgogne* prés de *Besançon*, où étoit pour lors *Frederic Barberousse*: Il lui representa & prouva si bien les droits de son Eglise, que cet Empereur revoqua la donation qu'il avoit faite au Duc de *Zeringue*, comme obtenuë par surprise, & il remit à l'Evêque de Geneve l'autorité temporelle, avec

avec les droits de *Regale* sur la Ville. L'Eglise de Geneve avoit seule la Seigneurie & la Principauté de Geneve & de ses dépendances ; néanmoins l'Evêque n'étoit pas maître absolu ; il étoit élû par le Clergé & le peuple, & après son élection il étoit obligé de jurer qu'il garderoit les privileges & les franchises de la Ville. Les Habitans avoient leur part au Gouvernement, les cris publics se faisoient, non-seulement au nom de l'Evêque, & de son *Vidomne* ou *Vidame* ; mais des *Syndics* & des *Prud'hommes*. Le Prélat avoit pour Assesseurs les quatre Syndics, vingt Conseillers & le Trésorier qui étoient élûs par les Bourgeois. A ce conseil des vingt-cinq, on en joignoit plusieurs autres dans les affaires importantes ; ce Conseil étoit subordonné au grand Conseil des deux cens, comme il est aujourd'hui, & enfin il y avoit pour Tribunal supréme l'Assemblée generale du peuple, composée de tous les chefs de famille. Les Syndics avoient la garde de la Ville, le tiers de ses revenus & le jugement souverain des criminels, excepté les personnes Ecclesiastiques, qui étoient reservées au Tribunal de l'Evêque. Ce Prélat ne pouvoit rien resoudre d'important, sans la participation des Citoyens, de sorte que sa principauté n'étoit pas de la même nature que les souverainetez seculieres ont accoûtumé d'être.

Le peuple de Geneve avoit fait alliance avec le canton de *Fribourg* dès l'an 1518. mais ils n'en avoit tiré aucun avantage réel, Enfin le Duc *Charles de Savoye*, aprés avoir fait tous ses efforts pour engager les *Genevois* à le reconnoître Prince & Souverain, contraignit ces gens-là à se jetter entre les bras des deux cantons leurs voisins, qui étoient ceux de *Berne* & de *Fribourg*, qui reçûrent les *Genevois* dans leur alliance. Le Conseil General du peuple de *Geneve* accepta solemnellement cette alliance le 25. Fevrier l'an 1526 malgré l'opposition de l'Evêque *Pierre de la Baume*. Huit Deputez de la Ville allerent

rent jurer cette alliance à *Berne* & à *Fribourg*, & & huit de *Berne* & de *Fribourg* en firent autant à Geneve. Aprés cela les Bourgeois qui tenoient le parti des Ducs de *Savoye*, furent forcez de se retirer de la Ville avec le *Vidomne* & le *Geolier* où le Concierge du Château de l'*Isle*.

Cependant, comme les Habitans craignoient d'offenser le Duc de *Savoye*, ils gardoient beaucoup de mesures, & ils conservoient les biens & les droits de l'Evêque & de son Chapitre. On ne paroissoit pas encore avoir envie de changer de Religion, & de bannir le Clergé & les Religieux ; mais plusieurs du parti des Confederez commencerent à goûter les opinions de leurs bons amis de *Berne*. Au contraire les partisans des Ducs de *Savoye*, témoignerent une grande aversion pour la doctrine prêchée depuis peu en *Suisse*, & un grand attachement pour l'*Eglise Romaine*; de sorte que l'an 1528. les *Genevois* se declarerent, du moins une grande partie contre le *Pape*, quoiqu'ils ne renonçassent pas si-tôt à l'ancienne Religion.

L'Evêque depuis long temps s'étoit retiré en *Franche-Comté*, il fit une tentative pour rentrer dans la ville de *Geneve*, aux environs de laquelle il se rendit l'an 1534. pour tâcher d'y être le plus fort, mais cette entreprise échoüa. Il cassa ses Officiers de Geneve, & il en crea d'autres, qui s'établirent à *Gex*. L'année suivante, les Syndics & le Conseil de la Ville firent publier une Ordonnance le 27 d'Aoust, par laquelle il étoit enjoint à tous les Citoyens & Habitans de faire profession de la *Religion Protestante*, & l'exercice de la *Religion Catholique* fut interdit

Le Chapitre de l'Eglise Cathedrale de *saint Pierre* se retira à *Annecy* ville Capitale du *Genevois*, & tous les Prêtres, les Religieux & les Religieuses furent chassez. Le parti des *Mamelus* fut ainsi exterminé à Geneve, de ceux, dis-je, qui étoient affectionnez au Duc de *Savoye* & à l'Evêque, & celuy des *Eignots* demeura absolument le maître; c'est à dire, des gens qui avoient un grand amour

pour

pour la liberté & le gouvernement populaire, & qui avoient embrassé la même Religion que les Republicains de *Berne*.

On appella ensuite *Eignots*, tous ceux qui embrasserent cette Religion en *France*, où l'on corrompit le mot *Eignot* en *Huguenot*, ou *Ugnots*, d'où les *Italiens* firent *Ugonotti*; & c'est là la vraye étymologie du nom *Huguenot*, pour signifier les *Zuingliens* ou *Calvinistes*, que l'on a appellé autrement *Sacramentaires*, parce qu'ils nient la presence réelle du corps de *Jesus-Christ* dans l'Eucharistie, en quoi ils sont opposez aux *Lutheriens*, qui reçoivent la Confession d'*Ausbourg*.

L'an 1536. les Syndics de *Geneve* firent publier une Ordonnance, par laquelle il étoit enjoint à toutes personnes d'assister aux Prêches, & où l'on défendoit trés-rigoureusement de dire la Messe. Les *Genevois* s'étant joints aux *Bernois*, qui envahirent les Etats de *Charles* Duc de *Savoye*, se saisirent de plusieurs villages autour de la Ville, & se rendirent absolument les maîtres de ceux qui avoient appartenu au Chapitre de *saint Pierre*, & au Monastere de *saint Victor*. Les Prêtres y avoient eu jusques-là le libre exercice de leur Religion, aussi-bien que le peuple de la campagne. Le premier Syndic accompagné d'autres Magistrats, ayant fait assembler les Prêtres, leur ordonna, qu'avant le dimanche de *Quasimodo*, ils eussent à montrer par la *sainte Ecriture*, que la Messe & les autres institutions, qu'ils appelloient *Papales*, étoient approuvées de Dieu, sinon que tout exercice leur en seroit défendu. Un de ces Prêtres répondit pour tous, qu'il étoit juste de leur donner du temps pour s'instruire, & se convaincre des raisons qu'on leur apportoit pour quitter une Religion qu'ils avoient succée avec le laict, & qui étoit professée depuis tant de siécles. Le Magistrat, à la persuasion du Ministre *Farel*, refusa de leur accorder leur demande, quoiqu'elle parût juste à quelques-uns. De sorte

sorte que ces Prêtres furent contraints de se retirer, & on établit à la campagne, par une autorité armée, la même Religion qu'à la Ville.

Les *Fribourgeois* fort zelez Catholiques, ne voulurent plus avoir de communication avec les *Genevois*, & leur ôterent le droit de Bourgeoisie, & leur alliance ; mais les *Bernois* les prirent sous leur protection ; & quarante ans après, ceux de *Soleure*. Quoique les Catholiques, voyant combien la ville de Géneve étoit importante à tout le *Corps Helvetique*, s'unirent avec les *Bernois*, pour l'empêcher de tomber entre les mains du Duc de *Savoye*, qui songeoit perpetuellement aux moyens de s'en rendre le maître, & à faire valoir les prétentions qu'il avoit sur cette Ville ; de sorte que les deux Cantons prirent le parti de supplier le Roy de *France Henri* III. de vouloir comprendre *Geneve* dans la paix perpetuelle avec le *Corps Helvetique* ; ce qu'il leur accorda par un Traité conclu l'an 1579. où ce Roy reçût Geneve, au nombre des Villes alliées, & promit aux Cantons des subsides, tant pour la solde des troupes qu'ils y mettroient en garnison, quand il seroit necessaire, que pour payer celles qui iroient au secours de la place, si elle étoit assiegée. Le même Roy s'allia encore avec les Genevois au mois d'Avril 1589. contre le Duc de *Savoye*, leur commun ennemi ; ce qui fut accepté & ratifié par *Henri* IV. l'an 1592.

Quoique Geneve ne fut pas expressément nommée dans le Traité de *Vervins*, on soûtint que les *Genevois* y étoient compris sous le nom General d'*Alliez* ou *Confederez* des Cantons, & que *Charles Emmanuel* Duc de *Savoye* avoit violé les Traités de *Vervins* & de *Lyon*, lorsqu'il avoit essayé de surprendre de nuit cette Ville par escalade le 21 de Decembre 1602. On s'est contenté dans les traitez suivans de sous entendre cette Ville, sous le nom General d'*Alliez* & de *Confederez*, mais dans le traité de *Risvvick*, de l'an 1697. les *Etats Generaux*, & ensuite l'Empereur

Leopold

TITULAIRES. *Leopold* I. ont compris nommément entre leurs Alliez la République de Geneve.

Depuis la revolution de ceux de la *Religion Prétenduë reformée* arrivée en 1535. sous *Pierre de la Baume*, qui en étoit alors Evêque, il se retira à *Annecy* ou *Anneſſi*, en latin *Anniſiacum*, ville Capitale du Duché de Genevois dans les Etats du Duc de *Savoye*, & située au bord d'un grand lac du même nom. Les Chanoines choisirent la plus belle Eglise de la Ville, pour y faire le service, & la nommerent *S. Pierre*, nom qu'avoit l'Eglise Episcopale de Geneve. Cependant les Cordeliers à qui cette Eglise appartient, y chantent l'Office à leur tour, comme à l'ordinaire; ce qui fait qu'on l'appelle aussi l'Eglise de *saint François*, qui est son ancien nom. On l'a rebâtie depuis peu d'années, & elle est magnifique. Il y a trente Chanoines.

Le Diocese de Geneve ou d'*Anneſſi* est fort grand, car il contient le *Fauſſigny*, le *Chablais*, le pays de *Gex*, & une partie du *Bugey*, & il n'a perdu pour le spirituel que la ville de *Geneve*, avec un petit nombre de Villages alentour, & ce qui étoit de son Diocese dans le pays de *Vaud*; mais ses revenus & ceux de son Chapitre sont à present fort mediocres, & ces Evêques ont perdu tous les beaux droits de *Régale* dont ils joüissoient. *S. François de Sales* qui a été Evêque de Geneve, luy a donné beaucoup d'éclat. On prétend que *saint Salone* ou *Salonius* frere de *saint Veran* fils de *saint Eucher* de *Lyon* fut Evêque de Geneve, mais c'est une chose fort incertaine.

L'Evêque de Geneve *est à la nomination du Roy de* Sardaigne, *comme Duc de* Savoye. *Son Siége étant à* Annecy *dans ce Duché. Il y a dans le Diocese de* Geneve *quelques Benefices à la nomination du* Roy *de* France, *&* *à la presentation de M. le Duc de* Bourbon, *comme Baron de* Gex. . .

Florins.	Revenu.
600	3000

TITULAIRES.

	Florins	Reveu.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

CHISSERY.

Chiſſery, ou Sizerieu, en latin, *Beata Maria de Ciſſiriaco, ſeu Cheſeriaco*, ſituée en *Savoye*, & fondée en 1140. à trois lieuës, *ab urbe Seyſſelienſi*, de Seyſſel, du côté du Midi. . . . . 600 | 3000

HAUTECOMBE.

Hautecombe, en latin, *Alta Columba*, ſituée en *Savoye*, ſur le lac du *Borget*, au pied du *Mont du Chat*, & fondée en 1135. d'autres diſent 1115 par *Amée* IV. à la priere de *ſaint Bernard* dans un lieu fort agreable; car le lac du *Borget* a trois lieuës de longueur & une de largeur. Les Ducs de *Savoye* choiſirent autrefois l'Abbaye de *Hautecombe* pour leur ſepulture, & ils aimerent tant cette Maiſon, qu'ils avoient un Palais tout proche, où ils paſſoient ordinairement trois ou quatre mois de l'année, pour s'édifier des bons exemples des ſaints Religieux qui l'habitoient, & y prendre auſſi le divertiſſement de la chaſſe. On voit auſſi dans l'Egliſe pluſieurs de leurs tombeaux & de quelques perſonnes de qualité, mais il n'y a point d'inſcription. Il y en a un de bronze fort beau à côté du grand Autel. Cette Abbaye étoit autrefois fort jolie, & le Refectoire, dont on voit encore les mazures, fort beau. On dit que S. *Bernard* l'ayant vû, en fut ſcandaliſé, & que d'un eſprit prophetique il dit: Tu es trop belle, *Hautecombe* ma mignone, & tu ne pourras pas ſubſiſter. Elle n'eſt effectivement rien aujourd'hui, en comparaiſon de ce qu'elle a été. . . . . . 533 | 5000

Sainte Marie d'Aups, ou de vaux.

BENNEMONT.

N. Bennemont, ou Bonnemont, ou Bernont, en latin, *Bonus mons*, fille de *Clervaux*, fondée en 1131; à une lieuë de *Nyon* en *Suiſſe*. . . . . 220 | 8000

Notre-

Titulaires.		Florins	Reven.
	Notre-Dame des Alpes.		
N.	Tamiers, de l'Ordre de saint Benoist.	231 1/3	4000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

ENTREMONT.

M Viala Prévôt d'Oulx.

Entremont, en latin, *sancta Maria Inter montes*, *seu Inter-montium*, située au pays du *Bugey* prés la *Bresse*, & pas trop éloignée de la montagne appellée le *grand saint Bernard*. Les *Chanoines Réguliers* qui occupent cette Abbaye, & qui sont Hospitaliers, reçoivent tous les passans, & l'Hôpital peut loger six cens personnes. Il a été fondé dans le milieu du douziéme siecle, lorsque l'institut des *Chanoines Réguliers Hospitaliers* fleurissoit. Ce Monastere est dédié à un *saint Bernard* qui n'est pas Abbé de *Clervaux*, mais un Prêtre de la *Val-d'Aoste*, qui a autrefois détruit l'Idole du Dieu *Jupiter*, que l'on y a adoré long tems. . . . . 133 1/3 — 12000

SIX.

Six, ou Siz, ou Scitz, en latin, *Sitis, vel Sitiacum, seu Sixtus*. 300

NOTRE-DAME D'ABONDANCE.

M de Tencin.

Notre-Dame d'Abondance, en latin, *Beata Maria de Abundantia*, située au Duché de *Chablais*, voisine du *Bugey*, sur la riviere de *Durance*, & aujourd'hui tenuë par des *Feüillans* qui y furent établis à la persuasion de *S. François de Sales*. 300

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BELLERIVE.

N.

Bellerive, en latin, *Bella ripa*, fille de *Clervaux*, située à une lieuë sur le lac de *Geneve*, vers le midi,

Me de Saillant.	Bonlieu.		
Me d'Allery.	Beton.		

Titulaires. Florins Reven.

SAINTE CATHERINE.

Sainte Catherine, en Latin, *sancta Catharina*, située à une petite demi-lieuë d'*Annecy*, sur une haute montagne, d'où l'on découvre toute la Ville. Les Religieuses ne gardent point la clôture.

PRIEURE'.

Préservin, il a le titre de Baronnie, & dépendoit autrefois de *Bonnemont* dans le Canton de *Berne*, laquelle a esté convertie en Hôpital. Ce Prieuré étoit devenu une Commanderie de l'Ordre de *saint Maurice* & de *S. Lazare de Savoye*; mais le Roy, *Henri* IV. le revendiqua. C'est M. le Duc de *Bourbon*, comme *Baron de* Gex, qui presente au Roy.

Filly ou Filiac, en Latin, *Filiacum*, située à une lieuë d'*Hyvoire*, au pays de *Chablais*; quelques-uns l'appellent Abbaye, & d'autres Prieuré de l'Ordre de *saint Benoist*. Dans la taxe de la Chambre Apostolique, *sainte Marie de Filiac* est une Abbaye d'Hommes de l'Ordre de *saint Augustin*. . . . . 500.

EVÊCHÉ DE METS.

AVERTISSEMENT.

Quoi que l'Evêché de *Mets* soit Suffragant de *Trêves* en *Allemagne*, il est néanmoins à la nomination du Roy de *France*, comme on le verra plus détaillé dans l'article suivant.

M Henry-Charles du Cambout, Duc de Coislin, Pair de France, Premier Aumônier du Roy, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, Abbé de saint Georges de Boscherville, de l'Ordre de S Benoist, D. de Roüen, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & un des quarante de l'Academie Françoise. Il prit séance au Parlement de Paris le 31. Mars 1711. en qualité de Duc de Coislin, Pair de France.

METS, en Latin, *Metensis*, Ville de la *Gaule Belgique*, & de l'exarcat des *Gaules*, en *Lorraine*, sur les rivieres de Moselle & de Seille qui passent au travers; elle est Capitale du Païs *Messin*, à quatre lieuës de *Thionville*,

ville, à douze de *Nancy* & de *Verdun*, à treize de *Tréves*, & à 72. de *Paris*. C'est une des belles & des plus agréables Ville de *France*; son enceinte est de deux mille cinq cens toises; ses ruës sont fort étroites, & les maisons antiques & à creneaux pour la plûpart : elle est divisée en seize Paroisses, & renferme environ vingt-deux mille habitans. Elle a esté autrefois une Ville très-florissante; mais ayant esté ruinée par les *Huns*, lorsqu'ils envahirent les *Gaules* sous leur Roy *Attilla*, il ne resta sur pied que l'Eglise & l'Oratoire de *saint Etienne*, qui est la Cathedrale. Les *François*, sous *Childeric*, s'emparerent de *Mets* & de *Tréves*, & ils y dominoient du tems de *Sidonius Apollinaris*. *Clovis* en fut toûjours le Maître; mais après sa mort, ses Etats furent partagez entre ses quatre fils. *Mets* échut à *Thierry* qui y établit sa résidence, & après lui elle fût toûjours le siege de la *France* Orientale où *Austrasie*.

L'Evêché de *Mets* a toûjours reconnu l'Archevêque de *Tréves* pour Métropolitain, & quoi qu'il ait passé sous la domination de la *France*, néanmoins par le Traité de *Munster* du 24. Octobre 1648. les droits du Métropolitain de *Tréves*, sur l'Evêché de *Mets*, furent reservez; & c'est par là que l'appel y ressortit toûjours.

L'usage universellement observé dans le Royaume de *France*, selon lequel les Evêques ou Archevêques sont obligez d'avoir un Official dans chaque partie de leur Diocese, qui ressortit à un Parlement different, n'a point ici de lieu; & le Parlement de *Mets* ne l'ayant point exigé de l'Archevêque de *Tréves*; on s'en tient, en temps de paix, à l'ancien usage, d'aller plaider à *Tréves*, sur les appellations des Sentences renduës par l'Official de *Mets*, mais en tems de guerre avec l'Empire; le Parlement de *Mets* nomme un Official *à parte Regni*.

L'Evêque de *Mets* commença dans la décadence de l'autorité de l'Empire, à prendre part au gouvernement temporel; & c'est de-là que viennent les titres qu'ils pren-

nent de *Princes & Comtes du saint Empire*. Les differentes dominations qui s'établirent ensuite aux environs de cet Evêché, en diminuerent le temporel. On lui laissa la puissance spirituelle ; mais pour la temporelle, il ne lui en resta que ce qu'on ne pût lui ôter. Pendant le quatorziéme & quinziéme siecle, les Ducs de *Lorraine* firent souvent donner cet Evêché à des Princes de leur Maison, à laquelle étant plus attachés qu'à leur Eglise, ils l'agrandirent considerablement aux dépens du temporel de leur Evêché, qui par les échanges ou autres aliénations, fut réduit aux bornes étroites où on le voit aujourd'huy.

L'Evêque de *Mets* étoit élû autrefois par le Chapitre de la Cathedrale, & puis étoit confirmé par le Pape. Sa nomination aux Canonicats étoit partagée entre le Chapitre de la Cathedrale, qui nommoit pendant six mois, & le Pape, qui nommoit pendant les six autres. Le Pape *Alexandre* VII. accorda au Roy un Indult le 11. Decembre 1664. pour nommer à l'Evêché de *Mets*, pendant la vie de Sa Majesté, comme aussi aux Abbayes & Canonicats qui sont dans le Diocese. Le Pape *Clement* IX. par son Bref du 23. Mars 1668. donna bien plus d'étenduë à cet Indult, en accordant au Roy & à ses Successeurs la nomination audit Evêché, Abbayes, Canonicats, Prébendes, premieres dignitez des Eglises Cathedrales, & les premieres après les Pontificales ; & aux Personats, Administrations & Offices des Eglises Collegiales. Il étend cette grace jusqu'à la nomination aux Monasteres Consistoriaux, & taxez dans les Livres de la Chambre Apostolique, aux Prieurez Conventuels, Prevôtez, Préceptoreries & Offices, (à l'exception des Offices Claustraux des Eglises Paroïssiales, & de leurs Vicaireries perpetuelles, dont le Pape dit que la Provision & Collation lui appartient) & même lui permet de nommer des Séculiers aux Benefices Réguliers, qui ont coûtume d'être conferez en titre à Clercs Séculiers, ou bien des Réguliers, quoique d'autres

Titulaires tres Monasteres ; à condition que la nomination s'en fera au Pape dans les six mois de la vacance, d'en obtenir Bulles sous plomb, & de païer les droits de la Chambre Apostolique, autrement le Pape s'en reserve la disposition. Mais si on veut croire M. *François Pinson*, dans son Traité des *Régales*, *t. 1. c. 14. n. 22.* cette réserve ne se peut faire, parcéqu'elle est condamnée par le Concile de Trente, *sess. 24. c. 19.*

Flo. in. Revca.

Cet Evêché a esté autrefois qualifié d'Archevêché, sans avoir néanmoins aucun droit de Métropole, & seulement parce qu'elle étoit Capitale du Royaume d'*Austrasie* ; & c'est pourquoi l'Evêque prétend au titre d'Archevêque, c'est-à-dire de *Prototrône. Saint Arnoul*, fut Evêque de *Mets* du tems du Roy d'*Agobert* I. pere de *saint Sigebert*. Avant *saint Arnoul* la Ville de *Mets* avoit eû d'autres saints Evêques, dont le culte est public ; mais dont l'histoire est peu certaine. *Saint Clou*, fils de *saint Arnoul*, fut fait Evêque de *Mets* après *Goëry*. *Saint Grodegang* fut fait Evêque de *Mets* au huitiéme siécle, du tems du Roy *Pepin*. Le Bienheureux *Pierre de Luxembourg* fut fait Evêque de Mets en 1383. n'ayant pas encore quatorze ans, à dix-sept ans il fut créé Cardinal ; & il n'en avoit pas dix-huit lorsqu'il mourut à Avignon en 1387. *Urleïcius*, *Chrodegang*, *Angelramne*, *Drogon* & *Robert*, Evêques de Mets, ont esté honorez du *Pallium* ; & cela a donné lieu à quelques-uns de les appeller Archevêques de Mets, & de croire que cette Eglise étoit Métropole.

Comme j'ai parlé souvent dans mon ouvrage du *Pallium*, je crois devoir dire ici ce que c'est en faveur de ceux qui l'ignorent ; & ceux qui le sçavent, me pardonneront bien cette petite digression. Tous les ans le jour de la fête de *sainte Agnés*, le Cardinal Titulaire de cette Eglise à *Rome*, y va celebrer la Messe, & benit deux jeunes agneaux blancs en vie, offerts par les Religieuses de ce Monastere. Aprés la bénediction, deux Chanoines de l'Eglise de

de *S. Jean de Latran* les reçoivent, & les remettent à des sous-Diacres chargez du soin de les faire paître & tondre dans la saison. De cette laine blanche on en fait faire les *Pallium* destinez pour les Archevêques, qu'on porte ensuite à l'Autel sous lequel repose les corps de S. *Pierre* & *saint Paul*; sur lesquels on fait les prieres ordonnées par le Cérémonial Romain. Le *Pallium* est un petit ornement qui distingue les Archevêques des Evêques; il est fait en forme d'une bande large de trois doigts, qui entoure les épaules, à peu près comme de petites bretelles, ayant des pendans devant & derriere, longs d'environ un pied, avec de petites lances de plomb, arondies aux extrémitez, couverte de soye noire, avec des Croix rouge aux quatre bouts. Les Archevêques s'en servent lorsqu'ils officient pontificalement; cela marque l'autôrité qu'ils ont sur leurs Suffragans; & sans avoir reçû le *Pallium*, ils n'exerçent aucune des fonctions de l'Ordre Episcopal, qu'ils ne peuvent porter que dans l'étenduë de leur Diocese & de leur Province. Cet ornément Pontifical étoit autrefois accordé par le Pape aux Métropolitains, & quelquefois à des Evêques, à la priere des Rois & des Princes, non en leur imposant la necessité de le demander, & de promettre une soumission & une obéissance au saint Siege, comme quelques-uns l'ont crû; mais comme une confirmation des droits de Métropolitains, & comme le sceau de leurs Privileges, avec celui de ne pouvoir estre jugé en dernier ressort que par le Pape. C'est ainsi que le Pape *Adrien* I. envoya le *Pallium* à *Tilpin*, Archevêque de *Reims*; & à *Ermenberge* Archevêque de *Bourges*, à la priere de *Charlemagne*; & *Nicolas* I. à *Egilon* Archevêque de *Sens*, à la priere de *Charles le Chauve*.

Les Evêques de Mets avoient autrefois beaucoup d'autorité dans la Ville; mais ils n'en étoient pas souverains, ils étoient au-dessus des Magistrats, & ils ne reconnoissoient que l'Empereur. Ces Prélats battoient monnoye; ce

TITULAIRES ce qui leur étoit commun avec la plûpart des autres Evêques & plusieurs Abbez en *France*. Dans le dixiéme, onziéme & douziéme siécle, les Evêques de Mets prétendirent créer le Magistrat ou le Maître Echevin ; & cette prétention excita souvent de grandes séditions contre eux. Les *Messins* trouvoient de la protection parmi les Princes voisins & les Evêques ; pour avoir des Alliez, engageoient les Terres de ce riche Evêché, qui ne cédoit à aucun autre en puissance & en avantage ; mais pour faire la guerre, il en coûtoit toûjours quelque piece de leur Domaine. Le Cardinal de *Lenoncourt*, Titulaire de l'Evêché de Mets, fit ouvrir les portes de Mets au Connétable de *Montmorenci*, & à l'Armée du Roy *Henri* II. qui y entra le 18. d'Avril 1552. mais il ne prit que le titre de Protecteur. Le Cardinal de *Lorraine* ayant repris l'Evêché de Mets, que le Cardinal de *Lenoncourt* son Résignataire avoit quitté : il ceda au Roy, avec le consentement du Chapitre & des Interessez, les droits temporels que l'Evêque avoit à Mets.

Si l'on veut s'en rapporter aux ames crédules, l'Evêché de Mets doit son établissement au Pape *Clement*, disciple de *saint Pierre*, qui en fût le premier Evêque Ce sentiment ne mérite point d'être refuté ici ; & je me contenterai de dire, que dès l'an 304. il y avoit un Evêque à Mets.

La Cathedrale qu'on appelle *saint Etienne*, est bâtie sur le penchant d'une coline ; de sorte qu'au lieu qu'ordinairement, pour entrer dans les Eglises, il faut monter quelques marches, il en faut descendre six ou sept pour entrer dans celle ci : elle est renommée par son ancienneté & par sa délicatesse. On dit que ce fût *Thiery* II Evêque de Mets qui l'a fit commencer, vers l'an 1000. & qu'étant demeure fort long tems imparfaite, l'Evêque *Ademar* fit publier en 1324. des Indulgences pour la faire continuer. Cependant la Nef ne fût achevée qu'en 1480. Pour

Pour lui rendre le Chœur semblable, le Chapitre se taxa volontairement vers l'an 1500. *Henri de Lorraine* Evêque de *Mets* y contribua de son côté, mais étant mort en 1505. & *Jean de Lorraine* ayant été pourvû de l'Evêché dans un trés-bas-âge, on en donna l'administration au Chapitre, qui employa la troisiéme partie du revenu à la fabrique de l'Eglise, qui fut enfin achevée en 1519. Elle est faite en Croix, qui traverse le Chœur. La Nef a deux cens vingt-sept pieds sept pouces de longueur, quarante-sept pieds de largeur, & cent trente-trois pieds de hauteur. Le Chœur a cinquante-un pieds six pouces de longueur, & quarante-cinq de largeur. Le Sanctuaire jusqu'à l'Autel du Tresor, qui est dans le fond à 59 pieds deux pouces de longueur ; de sorte que la Nef, le Chœur & le Sanctuaire ont 338 pieds trois pouces de longueur, à quoy ajoûtant le derriere du Chœur, l'Eglise a 373 pieds de longueur. L'architecture est toute gothique, mais belle; on admire sur tout la voute du milieu de la croisée sur le Chœur, qui est trés-hardie. On y voit une étoile entre les ogives à huit rayons, l'angle ou la pointe desquels est appuyée sur les quatre arcs doubleaux de la voute, & semble être hors d'œuvre. Les Collateraux n'ont de hauteur que 44 pieds & de largeur 22 pieds deux pouces, au-dessus desquels regne un plate forme. Toute l'Eglise est percée à jour de grandes fenêtres, & en si grand nombre, que je doute fort qu'aucune Eglise de *France* l'égale en delicatesse.

Dans la Nef, l'on voit une cuve de porphyre qui sert de fonds Baptismaux, elle est d'une seule piece, & a environ dix-pieds de longueur.

Le Chapitre est composé de douze dignités ; sçavoir, du Primécier, qui joüit de 6000 de rente, du Doyen qui en a 3000. du Chantre, du Chancelier, du Trésorier, des quatre Archidiacres de *Mets*, *Marsal*, *Vic*, & *Sarbourg* ; de l'Aumónier, de l'Ecolâtre, & du Coûtre

on

ou Sacriſtain, & de 28 Prébendes qui valent chacune 1800 liv. ou 2000 au plus.

Florins Reven.

Il y a dans le Dioceſe de *Mets* 623 Paroiſſes; d'autres diſent 613. Il y en a ſeize dans la ville de Mets, & les *Lutheriens* en occupent 123. dans le Dioceſe. Ces Paroiſſes dépendent des Archidiaconnez & des 22 Archiprêtrez. Celui de Mets eſt partagé en trois Archiprêtrez, qui ſont ceux de *Mets*, de *Marſal*, & de *Noiſeville*.

L'Archidiaconné de *Marſal* eſt partagé en ceux de *Marſal*, *Morhanges*, *Abrudanges*, *Thionville*, *Rhombac*, *Kedanges*, *Wariſe* & *ſaint Aroult*. Celui de *Vic* eſt diviſé en cinq Archiprêtrez, ſçavoir, *Delone*, *Nomeny*, *Monſon*, *Gorze* & *Hatfriſe*; & celui de *Sarbourg*, en ceux de *Sarbourg*, de *ſaint Arnaul*, de *Vergaville*, d'*Hombach*, de *Bouguenheim*, & de *Neuf-Munſter*.

L'Evêché de *Mets* a le *Luxembourg* pour bornes au ſeptentrion, la Lorraine à l'orient & au midi, & le *Barrois* au couchant, & il eſt un des plus conſiderables qui ſoient à la nomination du Roy. L'Evêque joüit d'environ 90000 l. de rente. Le Domaine propre de cet Evêché rapporte plus de 50000 liv. L'engagement de la ſaline de *Moyenvic* lui produit dix-huit mille livres par an, laquelle ſomme eſt payée par le Roy, tandis que ladite ſaline lui demeurera, & enſuite elle ſera payee par le Duc de *Lorraine*. La ſaline de *Marſal* rapporte à l'Evêque de *Mets* pareille ſomme de 18000 livres par an, payées par le Duc de *Lorraine*, à cauſe de l'inféodation de ladite ſaline de *Marſal*. (L'on peut voir à ce ſujet l'Arreſt de la Chambre Royale de *Mets*, rapporté dans le ſixiéme tome du Recuëil des Traitez de paix imprimés à *Paris*, chez Leonard.)

Le Dioceſe de *Mets* comprend une partie de la *Lorraine* & la partie de la ville de *Pont-à-Mouſſon*, qui eſt au couchant de la *Moſelle*. *Thionville*, *Vic*, la *Lorraine Allemande*, la Province de *Saarre*, & pluſieurs ſouveraine-

tez des Princes de l'Empire, sont aussi du Diocese de Mets, & en étoient autrefois mouvantes. En vertu de l'indult du Pape *Clement* IX. & de la Bulle de *Paul* III. du cinq des Nones de Juillet 1544. le *Roy* dans les mois Apostoliques presente au *Pape* tous les Benefices dont il étoit Collateur, & en tout tems les consistoriaux & Conventuels électifs, & le *Pape* n'en peut aucunement disposer, même par devolut, que sur la présentation du Roy.

Avant de quitter cet Article du Diocese de Mets, je dois avertir, que Mets est la seule Ville du Royaume, où les Juifs sont soufferts. Cette tolerance n'est pas fort ancienne, puisqu'il ne paroist point qu'il y en eût sous le Regne du Roy *Henry* II. On trouve qu'en 1565. il n'y avoit que deux familles Juives qui s'y étoient introduites sur la simple permission du Gouverneur, & que le Magistrat voulut en chasser. L'an 1566. il s'y en trouva quatre, & le Gouverneur même voulut les en faire sortir; mais elles s'addresserent à lui, & offrirent *deux cens écus sols de deniers* pour l'Hôpital, & *deux cens francs Messins* pour chacun an; à cette condition, & quelques autres qui ont servi de Loi à leur établissement, ils furent tolerez. Ils se rendirent necessaires par le secours qu'ils donnerent aux Troupes, & meriterent la protection du Duc d'*Epernon*. Ces quatres familles se sont multipliées dans la suite; de sorte qu'on en comptoit huit sous *Henry* III. 24 sous *Henry le Grand*, 58 en 1614. 76 en 1624. 96 en 1657. 119 en 1674. 174 en 1698. faisant 955 personnes, sans compter 32 familles qui s'y sont venuës établir du Palatinat, ce qui faisoit en tout environ 1200 personnes Ce fut le Duc d'*Epernon* qui leur procura des Lettres Patentes du *Roy Henri* IV. lesquelles ont été les premieres pour autoriser leur établissement. Elles ont été confirmées par d'autres Lettres des Rois *Loüis* XIII. & *Loüis* XIV. avec differentes conditions & differens reglemens. Jusques vers l'an 1614. les Juifs à Mets étoient épars dans la Ville; mais pour

pour lors on leur assigna le quartier de *saint Ferron* sur le bord de la *Moselle*, & on leur permit non-seulement d'y loüer des maisons, mais même d'en acheter, avec défenses de s'étendre au-delà. A ces maisons près, il leur est défendu de posseder aucuns immeubles. Ils sont d'ailleurs soûmis aux Magistrats de Police, qui leur ordonnent de porter des chapeaux jaunes, pour être reconnus. Lorsqu'ils ont quelque differend avec les Chrétiens, ils sont traduits devant les Juges ordinaires; mais dans les affaires qui surviennent entre eux, ils n'ont d'autre Juge que leur *Rabbi*. Outre les Juifs qui sont tolerez à Mets, il y en a quelques familles à *Sirck* & dans quelques Villages.

La taxe à Rome pour les Bulles de l'Evêché de Mets est de 80000 livres, aussi le nomme-t'on dans le pays, *Mets le riche*. . . . . 8000 | 80000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINT ARNOUL.

M. Chazot Premier President du Parlement de Mets. Il a eu cette Abbaye le 25 Janvier 1720 mais il s'est demis du Prieuré de sainte Catherine de la Coûture à Paris, le 26 du même mois.

Saint Arnoul de Mets, en latin, *sanctus Arnulphus Metensis*. C'est le plus ancien Monastere du Diocese de Mets, puisque *saint Colomban* y mit des Moines vers l'an 600. par l'autorité de *Theodebert* II. Roi d'*Austrasie*, & l'Eglise a servi de Cathedrale pendant quelque temps. Ayant été presque détruite sous le Regne de *Clovis* & de ses enfans; les Evêques de Mets transfererent leur Siége Episcopal dans la Ville, mais cependant firent rétablir cette Eglise, que l'on appelloit pour lors l'Eglise des *saints Apôtres*, & qui prit ensuite le nom de *saint Arnoul* qui y fut inhumé. Elle devint Collegiale par cette Translation, & aux Moines succederent des Clercs ou Chanoines; d'autres disent des *Chanoines Réguliers de saint Augustin* qui la déservirent jusqu'au dixiéme siécle; mais le relachement s'étant mis dans cette Communauté, *Adalberon* I. Evêque de Mets fit venir des Moines *Benedictins* de l'Abbaïe de *Gorze*, pour rétablir la reforme dans celle-cy l'an 942.

942. L'Abbaye de *ſaint Arnoul* étoit autrefois hors de la ville de Mets, & elle avoit l'honneur d'être dépoſitaire des cendres de l'Empereur *Loüis le Débonnaire*; mais le Duc de *Guiſe* la croyant nuiſible à la défenſe de la ville de Mets, lorſque *Charles-Quint* en forma le Siége, l'a fit raſer en 1522. avec les Abbayes de *ſaint Clement*, de *ſaint Symphorien*, de *ſaint Pierre* & de *ſainte Marie*, & les Religieux furent transferez dans la ville. On leur donna par ordre du *Roi* le Convent des *Jacobins*, qui étoit comme abandonné par la déſertion d'une partie des Religieux qui avoient embraſſé la nouvelle héreſie de *Luther*. De ſorte qu'il n'y reſta plus que trois ou quatre Religieux qui prirent l'habit de *ſaint Benoiſt*, & moururent dans la Maiſon. Depuis ce temps-là, les *Jacobins* ont fait pluſieurs tentatives pour rentrer dans leur Maiſon; mais ils ont toûjours ſuccombé dans leur entrepriſe. Elle a changé de face, depuis qu'elle a paſſé entre les mains des *Benedictins*, ſur tout depuis que les R R. Peres de la Congregation de *ſaint Venne* y ont mis la réforme; car ils l'ont rebâtie entierement, & l'ont renduë ſi magnique, que je doute fort que les *Jacobins* puſſent les rembourſer des dépenſes qu'ils y ont faites, s'ils vouloient leur rendre le Monaſtere. Il eſt inutile de parler plus au long de l'Abbaye de *ſaint Arnoul*, parce que *Valladier*, qui en a été Abbé & homme trés-ſçavant, en a écrit l'hiſtoire. Je dirai ſeulement qu'on y voit encore le tombeau de *Louis le Débonnaire*, dans lequel il y a huit corps qui furent tranſportez, lorſque l'Abbaye fut démolie. On en peut voir la figure dans les annales du Pere *Mabillon*, qui l'a fait graver. L'Abbé de *ſaint Arnoul* eſt Conſeiller d'honneur au Parlement de *Mets*. Il avoit autrefois pluſieurs terres de Franc-aleu, où il ne relevoit d'aucun Souverain, mais aujourd'hui il eſt ſujet du Roy de *France*. Il avoit une ſouveraineté, avec un Château & un Prieuré nommé *Lai* près de *Nancy*, uni à la Primacie de *Nancy* il

y

Titulaires | Florins | Reven.

y a cent ans & plus, & cet Abbé étoit du nombre de ceux qui élisoient le Maistre Echevin à Mets. . . 1400 | 10000

SAINT AVOLD.

Dom.

Saint Avold, ou saint Nabord, ou saint Avaud, en latin, *sanctus Nabor*, située en *Lorraine*, dans la petite ville de son nom sur la petite riviere de *Louter*, à neuf lieuës de Mets du côté de l'orient. Elle fut fondée en 714. par *saint Fridelin Ecossois*, & dédiée à *saint Hilaire* par *Sigibald* Evêque de Mets. *Godegrand* l'un des successeurs de *Sigibald* à cet Evêché, ayant fait mettre le corps de *saint Nabor* dans cette Abbaye, elle en prit le nom. Elle est de la Congregation de *saint Venne* & reguliere. . . 106 | 1100

BOUSSONVILLE.

M. le Comte de Nassau Sarbruck.

Boussonville, ou Boudonville, ou Baudonvilliers, en latin, *Bosonis villa*, Bodonis *Monasterium*, située en *Lorraine* au-delà de la *Meurte* au Nord de *Moyentmoûtier*, à sept lieuës de Mets, à deux de *Saar-Loüis*, & à la droite de *Lenis*. Elle est de la Congregation de *saint Venne*, & elle fut fondée l'an 1123. d'autres disent en 1033. par *Adalbert* ou *Albert* Comte, Marquis d'*Alsace*, & par *Judith* sa femme. Cet *Albert* fut pere de *Gerard d'Alsace*, tige de l'illustre Maison de Lorraine. L'Abbaye de *Boussonville* est à la nomination de M. le Duc de *Lorraine*. . . 200 | 3000

SAINT CLEMENT.

M. Bessiere.

Saint Clement, en latin, *sanctus Clemens extra muros*. Cette Abbaye est fort ancienne; elle étoit autrefois à cinq cens pas de la ville de Mets, & étoit desservie par des Chanoines Seculiers, en la place desquels *Adalberon* I. Evêque de *Mets* mit des Moines *Benedictins* qu'il fit venir de *Luxeüil*, vers l'an 938 Le Duc de *Guise* croyant cette Abbaye nuisible à la défense de la ville de Mets, lorsque *Charles-Quint* en forma le Siége; l'a fit raser en 1522. mais

cette

TITULAIRES. | Florins | Reven.

cette Abbaye eſt aujourd'hui ſuperbement bâtie dans la Ville, prés de S. *Vincent*, dont elle n'eſt ſéparée que par les jardins, dans leſquels il y a des portes de communication, il ne reſte à ſaint Clement aucun ancien monument; mais cette Abbaye a l'avantage de poſſeder les corps ſaints de la plûpart des premiers Evêques de Mets & autres, faiſant en tout le nombre de dix-huit corps ſaints en entiers, dont cette Abbaye eſt dépoſitaire. Les Peres de la Congrégation de *S. Venne*, poſſedent cette Abbaye. 133 6000

GORZE.

M. de Rohan de Guemenée Archevêque de Reims. Voyez l'Archevêché de Reims.

Gorze, en Latin, *Gorſienſis*, ſituée à quatre lieuës de la Ville de *Mets*, vers le couchant d'hyver, elle a pris ſon nom de ſa ſituation à la ſource du ruiſſeau de *Gorze*; S. *Chrodegand* ou *Godegrand*, neveu de *Pepin*, Grand Chambellan en la Cour de *Charles Martel*, & enſuite Evêque de *Mets*, en jetta les fondemens dès l'an 749 d'autres diſent en 765. & d'autres en 758.

C'eſt une des plus nobles Abbayes qui ſoit à la nomination du Roy. Les Abbez de *Gorze* exerçoient jadis une eſpece de Souveraineté, & faiſoient même battre monnoye, dont on trouve encore quelques pieces marquées à leurs armes; & ils avoient les droits Régaliens. Les Cardinaux de Lorraine tinrent en Commande l'Abbaye de *Gorze* dans le ſeiziéme ſiecle, & ils travaillerent à y ſupprimer la Regle de S. *Benoiſt*, dont ils vinrent enfin à bout; car le Cardinal *Charles de Lorraine*, Archevêque de *Reims*, & Commandataire de *Gorze*, ayant obtenu une Bulle de *Rome*, pour ſéculariſer cette Abbaye; elle fût executée après ſa mort l'an 1581. lorſque le Cardinal *Charles* de *Lorraine*, fils du Duc *Charles* II. étoit Abbé de *Gorze*. Les Ducs de *Lorraine* n'avoient autre deſſein que d'attribuer à leur Egliſe Primatiale de *Nancy* les biens de cette Abbaye, deſquels ils vouloient donner une partie à l'Univerſité de *Pont-à-Mouſſon*. On fit démolir les lieux Réguliers, & même

 même l'Eglise en 1609. à quoi s'opposa en vain M. d'*Arquien de la Grange*, Lieutenant pour le Roy à Mets. Les Rois de *France* étoient Protecteurs & non pas Souverains de cette Abbaye; de sorte qu'*Henri* II. au Traité de *Câteau-Cambresis* & *Henri* IV. au Traité de *Vervins*, comprirent l'Abbé de *Gorze*, au nombre de leurs Alliez; mais cette protection fût alors inutile, les Ducs de *Lorraine* se rendirent les maîtres absolus de cette Abbaye, dont l'union à la *Primacie de Nanci*, fut consommée l'an 1621. sous le Duc *Henri*; ce qui a subsisté durant quarante ans, & jusqu'à l'an 1661. Ce fut alors que par l'article huitiéme du Traité de *Vincennes*, entre le Roy *Louis* XIV. & le Duc *Charles* III. ce dernier ceda à Sa Majesté en Souveraineté, tout le Territoire de *Gorze*, entre le païs *Messin* & le *Verdunois*, avec les vingt-deux Villages qui en dépendent, & le droit de disposer de l'Abbaye de *Gorze*, qui fut distraite de la *Primacie de Nanci*, à laquelle le Roy consentit que l'on unit l'Abbaye de l'*Isle en Barrois*. Et comme il y avoit cinq Villages dont la Souveraineté étoit indivise entre le Duc de *Lorraine*, tant à cause du Bailliage de *Nanci*, que de la *Chaussée* & l'Abbaye de *Gorze*; on a cedé par le dixiéme article du Traité de *Paris* de 1718. trois de ces Villages en entier au Roy, & deux en entier au Duc. Les Rois de *France* ont en vertu de l'Indult perpetuel du Pape *Clement* IX. le droit de nomination à cette Abbaye Séculiere, où il y a un Chapitre au lieu de Moines. Le Prince *Charles de Lorraine*, qui est devenu depuis Géneral des Armées de l'Empereur, & un des plus grands Capitaines de son siecle, étoit pourvû de cette Abbaye, lors du Traité de *Vincennes*, & la remit entre les mains du *Roy*, qui la donna au Cardinal de *Furstemberg*. qui s'en démit l'an 1689. en faveur du Prince de *Meurbach* son neveu, qui y a fait bâtir un beau Palais Abbatial.

L'Abbaye de *Gorze* étoit autrefois une pépiniere de saints Religieux, & un Séminaire d'Abbez & d Evêques; mais

mais en 1716. l'on cherchoit *Gorze* dans *Gorze*. Les Cardinanx de la Maison de *Lorraine*, l'ont tellement détruit, qu'on ne sçait pas même où étoit l'Eglise; en sorte que sept ou huit Chanoines qu'ils ont substituez à cinquante où soixante saints Moines, sont obligez de faire l'Office dans l'Eglise Paroissiale, dont ils payent deux cens livres de loüage. L'Abbé est Conseiller d'honneur au Parlement de Mets, & Prince du Saint Empire. . . . 1500 30000

SAINT MARTIN.

Unic. Saint Martin de Longueville ou de Glandeve, en Latin *sanctus Martinus Glandavensis*, a été ruinée pour unir à la *Primacie de Nanci*. Cependant l'Auteur de l'Etat de la France, dit que le Titulaire est M. Seron.

S. MARTIN LEZ-METS.

Unic. Saint Martin lez-Mets, en Latin, *sanctus Martinus propè Meten, vel propè Metas*, située près de la Ville de Mets, de l'autre côté de la Mozelle, & fondée par le Roy *Sigebert*, unie à la *Primacie de Nanci*. . . . 200 8000

Pelletier met au nombre des Abbayes du Diocese de Mets, *celle de* saint Pirmin, *de l'Ordre de* saint Benoist, *en Latin*, sanctus Pirminus, seu Pirvinus de Lomtbato; *c'est à la 76e page de la premiere partie, il la taxe à cent soixante-six florins, cependant à la seconde partie il n'en dit pas un seul mot, & les autres Auteurs n'en parlent point; ce qui me fait croire que cette Abbaye a été détruite comme plusieurs autres en* Lorraine, *dont les Séculiers retiennent les biens.*

S. SYMPHORIEN LEZ-METS.

Saint Symphorien lez-Mets, en Latin, *sanctus Symphorianus extrà muros* Metenses, située prés de la Ville de Mets; elle est fort ancienne, puisqu'elle reconnoît *S. Papoul*, Evêque de Mets, pour son Fondateur, en 620. elle fût détruite par les Barbares, & l'Evêque *Adalberon* en 962. la rebâtit sous le nom de *S. Symphorien*, y mit des Moines de saint Benoist & un Abbé, & il y est enterré. Le Magistrat de Mets craignant que la Ville ne fut assiegée,

&

TITULAIRE. Florin. Reven.

& que cette Abbaye ne fût un obstacle à sa défense, la fit brûler en 1444. elle fut ensuite bâtie dans la Ville, puis détruite; & enfin établie dans la Paroisse de S. *Martin*, dans la maison des *Baudoches*. Cette maison possedée par les Peres de S. *Venne*, jouit de beaux Privileges; & l'on dit que l'Eglise étoit aussi somptueuse & délicate, qu'est aujourd'hui la Cathedrale. L'on voit dans cette Abbaye un ancien Missel manuscrit, dans lequel il y a cela de singulier; qu'au Canon de la Messe, aprés le nom de l'Evêque, on nomme celui de l'Abbé; & avant le *Memento* ordinaire, le Prêtre y fait mémoire de lui-même.

SAINT VINCENT.

M. de Bourlemont, le premier Novembre 1707.

Saint Vincent de Metz, en Latin, *sanctus Vincentius Metensis*, fondée dans une isle hors de la Ville de Metz, l'an 968. par *Theodoric* Evêque de Metz, qui la choisit pour le lieu de sa sépulture; & on y conserve encore aujourd'hui ses ossemens, avec la Chasuble dans laquelle il fut enterré, qui a esté trouvée toute entiere: elle est de violet & toute ronde, comme le sont toutes les anciennes Chasubles. Entre les prérogatives de l'Abbaye de S. *Vincent*, l'Abbé est le premier Chapelain de l'Evêque; & en son absence, il a droit d'officier toutes les grandes Fêtes à la Cathedrale. Le Samedy-Saint, les Chanoines envoyent chercher à S. *Vincent* du feu nouveau. L'Eglise de ce Monastere, après la Cathedrale, est la mieux bâtie, & la plus belle de la Ville: & des quatre Monasteres de nôtre Ordre, qui sont dans la Ville de Metz, celui de S. *Vincent*, quoique le dernier fondé est plus illustre. Son Eglise fut préservée de l'incendie qui consuma toute la Maison, il y a près de trente ans. Les RR. Peres de la Congrégation de *saint Venne*, qui y ont introduit la réforme, l'ont rebâtie avec tant de soin & de magnificence, sans neanmoins blesser la modestie & la simplicité religieuse, qu'elle peut passer pour la plus belle de leur Congrégation.

TITULAIRES. | Florins | Revenu.

gregation. Ils ont fait graver sur la porte qui va dans le Jardin ces deux vers.

Hæc domus in cineres iteratò sorte redacta,
Splendidior forma, nunc meliore nitet.

La taxe de *Rome* est de. . . . . . . 400 | 9000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

SAINT BENOIST.

Dom Josse.

Saint Benoist, en latin, *sanctus Benedictus*, fille de *la Creste* en *Lorraine*, située vers la source d'*Iron*, près du *Pont-à-Mousson*, fondée le six des Kalendes de Juin 1132. en la Forest de son nom. Cette Abbaye est reguliere. . 100 | 8000

PONTIFFROY.

Dom Duval.

Pontiffroy, ou Ponthiefroy; en latin, *Pons Thieffridi, seu Theofredi, vel Pons frigidus, aliàs sanctus Georgius*, fille de *Villers Betnach*. Elle étoit située hors de la ville de Mets, & fondée en 1232. pour un Abbé & douze Moines, mais elle fut transferée en la Ville de Mets, dans l'Eglise Paroissiale de *saint Georges*. Cette Abbaye est en regle, mais en 1716. il n'y avoit que l'Abbé sans Religieux. L'Abbé a le droit d'assister quand il veut dans le Chœur de la Cathedrale, & sa place est parmi les dignitaires. . . . . 80 | 3000

VILLERS.

Villers en Bethnach, en latin, *Villerium in Betnach*, fille de *Morimond*, située à cinq lieuës de Mets, fondée aux Calendes de Janvier 1132. ou 1134. en *Lorraine*; au Bailliage *Allemand*. Cette Abbaye est reguliere. . 60 | 3000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

SAINT PIERRE.

M. de Bourlemont.

Saint Pierre du Mont, ou saint Pierre au Mont, ou S. Pierre-Mont, *sanctus Petrus ad Montes, vel sanctus Petrus-montis*

TITULAIRES. | Florins | Reven.

montis, *aut sanctus Petrus mons*, située en *Lorraine*, & fondée l'an 1099. Elle est reguliere, & les Chanoines Reguliers de la reforme du Pere de *Mataincourt* y sont établis. 200 4000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

SAINT ELOY.

Unie aux Jesuites.

Saint Eloy de Mets, en latin, *sanctus Eligius Metensis*, située autrefois hors de la ville de Mets, au-delà de la *Moselle*, & fondée sous l'invocation de *sainte Croix* : Elle fut depuis transferée dans la Ville, & appellée *saint Eloy*. Elle est unie aux *Jesuites*. 80 4000

JUSTEMONT.

Le Pere Bertine.

Justemont, ou Justmont, en latin, *Justus mons*, située au *Luxembourg*, à quatre lieuës de Mets : elle est élective & reformée. 110 5000

SALIVAL.

N.

Salival, en latin, *Salvia vallis*, *seu Saliva*, *vel Salina vallis*, située près le village de *Valsaline*, & fondée en 1180. par les Seigneurs du lieu. Elle est élective & de la reforme. 41 500

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINTE GLOSSINDE.

Me Marguerite Hoffman, le 13 Novemb. 1721.

Saint Glossinde, Glodesinde, ou Glossine, en latin, *sancta Glodesendis Metensis*, fondée vers l'an 600. en l'honneur de S. *Pierre* & de S. *Sulpice* Archevêque de *Bourges*, du tems de l'Evêque *saint Arnoul* par *sainte Glodesinde*, *Glossinde*, ou *Glossine*, fille de *Wintron* Duc & Comte de *Perthois*, premiere Abbesse. Ce Duc donna le Palais qu'il avoit dans la ville de Mets, & des biens considerables pour cette fondation. L'Evêque *Adalberon* fut le restaurateur de cette Abbaye en 945. & lui fit rendre plusieurs possessions que quelques Seculiers avoient usurpées sur elle, ainsi qu'il paroist par une charte de ce Prélat, la-

TITULAIRES. | Florins Reven.

quelle est de l'an 945. Selon MM. *de sainte* Marthe, *Gossinde* mourut saintement vers l'an 600. mais si elle n'a fondée cette Abbaye que dans cette année, elle n'en a pas été Abbesse long-tems; & je ne sçaurois allier ces dattes avec ce que d'autres Historiens disent, qu'elle ne mourut qu'en 780. Cette Abbaye étoit anciennement un Chapitre composé d'une Abbesse, & de plusieurs Prébendes affectées à des filles de condition; mais en 1680. elle fut forcée de recevoir la cloture, l'habit & la réforme des Religieuses de l'Ordre de *saint Benoist*, par les soins de M. d'A*ubusson* Evêque de Mets. . . : 30000

SAINTE MARIE.

Me de Mes-chatin.

Sainte Marie de Mets, en Latin, *sancta Maria Metensis*, située dans la ville de Mets, & fondée vers l'an 1000 par A*dalberon* Evêque de cette Ville; mais le Bâtiment ayant été presque détruit en 1560. l'Abbesse & les Religieuses furent transferées dans une maison qui appartenoit à l'Ordre de *saint Jean de Jerusalem.* Je sçai que ces Religieuses ont pris de leur propre autorité la qualité de Chanoinesses; mais le Pape *Paul* II. donna en 1468. un Bref, par lequel il soûmet l'Abbaye de *sainte Marie* à l'Abbé de *saint Symphorien*, comme à un Superieur de leur Ordre. Enfin, toutes les archives de l'Evêché de Mets & de l'Abbaye de *saint Symphorien*, sont pleines d'actes qui prouvent, que ces Dames sont veritablement *Benedictines.* Ce qui ne seroit pas difficile da faire voir par les differentes societés qu'elles ont eûës avec les autres Monasteres, par plusieurs céremoniaux, par plusieurs provisions de Benefices, par plusieurs Arrests de Parlement, & par les propres billets qu'elles distribuent dans les Eglises, après la mort de leurs Dames, mais je n'ai pas entrepris de faire une dissertation sur cet article. Je dirai seulement que les titres de ladite Abbaye de *sainte Marie* appellent la maison *Convent*, & ses Dames *Religieuses*

TITULAIRES. *gieuses de l'Ordre de saint Benoist.* Il est vray, que depuis environ trente ans ces Dames ont cru se mettre à couvert en ne faisant plus de vœux; mais elles se sont secularisées par leur propre autorité, sans Bulles de Papes, sans Lettres Patentes du *Roy*, sans Ordonnances des Evêques, sans permission, & contre la volonté de leur Superieur, pour prendre la qualité prétenduë de Chanoinesses, qu'elles n'ont jamais eûë, & quelques poursuites qu'elles ayent fait faire à *Rome* pour supprimer dans les Bulles que les Papes leur ont accordé la qualité de *Religieuses de l'Ordre de saint Benoist*, & substituer en la place celle de *Chanoinesses*, elles n'ont jamais pû en venir à bout, ni par amis, ni par argent. Les Bulles de Dame *Charlotte-Marie de Mechatin*, pour l'Abbaye de *sainte Marie de* Mets, & la fulmination desdites Bulles, prouvent authentiquement ce que je viens d'avancer, puisque ces Dames y sont appellées par tout *Religieuses de l'Ordre de saint Benoist*.

Florin ... reven.

10000

SAINT PIERRE.

Me du Hamel.

Saint Pierre de Mets; en latin, *sanctus Petrus Metensis*, située dans la ville de Mets, & fondée vers l'an 680. par *Eleuthere* Duc des *François*, sous le regne de *Theodoric* *Sainte Wandrade* proche parente du Fondateur, en fut la premiere Abbesse. Cette Abbaye fut ruinée en 1560. & transferée ensuite dans une Commanderie de *saint Antoine à* Mets. Ces *Benedictines* tâchent depuis long temps de se seculariser, & veulent passer pour Chanoinesses; mais l'on peut lire ce que j'ai dit cy-dessus des Religieuses de l'Abbaye de *sainte Marie de Mets*, car ce sont les mêmes raisons pour celles de *saint Pierre de Mets*. Je dirai plus, toute la posterité sçaura, que *sainte Waldrade* premiere Abbesse de *saint Pierre*, étoit Religieuse C'est le sentiment de tous ceux qui ont écrit de l'origine de l'Abbaïe de *saint Pierre*. *Walfridus Strabus* trés-ancien & trés-grave Auteur, leur apprendra que *Frideburge* fille du Duc

Gozon

Gozon promise en mariage au Roi *Sigebert*, ayant été délivrée du démon par les prieres de *saint Gal*, pria ce Prince de lui permettre de quitter le siécle, & qu'elle se fit Religieuse, à *saint Pierre de Mets*. Le Concile de Mets tenu à l'Abbaye de *saint Arnoul* l'an 888. leur apprendra que deux Religieuses de l'Abbaye de S. *Pierre*, ayant été assez malheureuses pour s'oublier de leur devoir, elles furent dévoilées & chassées du Monastere, mais qu'étant un peu rentrées en elles-mêmes, il ordonna qu'on leur rendit leur voile, qu'on les reçût dans le Cloître, & qu'on se contentât de leur faire faire penitence dans une prison, avec un peu de pain & d'eau. Si cela ne les contente pas, elles n'ont qu'à voir la fondation de l'Abbaye de *Notre-Dame aux-Bois*, à present de *Pont-à-Mousson*, & elles y verront que l'Abbesse & les Religieuses de *saint Pierre*, donnerent le fond pour cette fondation; & comme elles faisoient profession d'une vie retirée & entierement separées du monde, elles ne demanderent pour toute recompense que des prieres; ce que les Religieux leur accorderent volontiers, mettant leurs noms dans leur Necrologue, afin qu'on priât Dieu pour elles, comme pour les Religieux. Je passe ici sous silence les extraits de ce Necroloque, je dis simplement que cet endroit ne doit pas être suspect à Madame l'Abbesse de *saint Pierre*, puisqu'il est tiré d'une Abbaye de *Prémontré*, qui n'est point de notre Ordre de *saint Benoist*. Cet endroit est même fort honorable à cette Abbesse, puisqu'il nous apprend qu'elle est la Fondatrice d'une Abbaye, qui aujourd'hui est assez considerable; mais il lui est encore plus honorable, en ce qu'il nous fait voir quelle étoit la pieté des Religieuses de *saint Pierre*, puisque, non-seulement elles gardoient une étroite clôture, mais même qu'il y en avoit parmi elles qui vivoient en recluses. Outre cela le procès verbal de *Hallix de Monbalie* Abbesse de *saint Pierre*, du 10 Janvier 1442. la qualifie elle & ses Religieuses de l'Ordre

de

TITULAIRES. de S. *Benoist*, & les Bulles de Dame *Marguerite du Hamel*, pour l'Abbaye de S. *Pierre de Mets*, disent la même chose.

Fl. Reven.

3000

VERGAVILLE.

Me de Custine.

Vergaville, en latin, *Wargavilla*, située en *Lorraine*, près de la petite ville de *Dieuze*, mais cependant à la nomination du *Roy*. Elle est sur la petite riviere de *Seille*, vers les terres du Duché des deux Ponts, & elle a été fondée l'an *966*. par *Sigeric* Comte de *Salins* & sa femme *Berthe*. L'Eglise est dédiée à *saint Eustase* Disciple de *saint Columban*, & second Abbé de *Luxeuil*. La reforme a été introduite dans cette Abbaye en *1636*. & il y a un grand concours de devotion populaire aux Reliques de *saint Eustase*, qui sont dans l'Eglise de cette Abbaye.

5000

ABB. DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

CLAIRVAUX.

N.

Clairvaux, est située dans la ville de Mets. On prétend qu'elle fut fondée du tems de *saint Bernard*, en reconnoissance de la paix qu'il avoit procuré à la ville de Mets; mais il n'y a pas d'apparence qu'on l'eût placée dans une grande ville, dans un tems où les Monasteres de l'Ordre étoient bâtis dans les plus sombres solitudes. Il y a pourtant au moins quatre cens ans que *Clairvaux* est dans la ville de Mets, & ce n'étoit en ce tems-là qu'un Prieuré. Aujourd'hui on lui donne le nom d'Abbaïe, je ne sçai pas sur quel fondement. C'est un Chapitre de Chanoinesses de 5 ou 6 Prébendes pour des filles de condition. L'Abbesse & les Chanoinesses ont des habits seculiers, mais tous blancs.

EGLISE CATHEDRALE.

M. de la Vergne Chanoine de la même Eglise.

Le Princier est la premiere dignité de l'Eglise Cathedrale de Mets.

EVÊCHÉ DE TOUL.

M. Scipion. Jerôme Begon Docteur de la Maison de Sorbonne, & Abbé de S. Germer de Flaix, O. de S. Benoist, D. de Beauvais. Il a été nommé à cet Evêché en 1721 le 8 Janv. Il étoit Grand Vicaire de Beauvais. Il fut sacré le 25 Avril 1723.

TOUL, en latin, *Tullensis*, ville de la premiere *Belgique*, Capitale du *Toulois* en *Lorraine*; à cinq lieuës de *Nancy*, qui est de son Diocese, à deux grandes lieuës de la *Meuse*, à douze de *Mets*, à 65 de *Paris*, sur la gauche de la riviere de *Moselle*, où elle fait un grand coude. Elle coule près de ses murailles, & y reçoit un ruisseau, lequel traversant la ville y fait moudre plusieurs Moulins. La ville de *Toul* est dans un agréable vallon des plus fertiles que l'on puisse voir. Une chaîne de montagnes & de côteaux couverts de Vignes l'entoure à moitié. Il y a bon nombre de Convents & d'Eglises dans cette Ville, où l'on compte six mille Habitans, distribuez sous quatre Paroisses, & sous neuf bannieres ou quartiers

Cet Evêché est trés-ancien, puisqu'il y avoit un Evêque sous la Métropole de *Tréves*, dès le 5e siecle. *S. Mansuy* fut le premier Evêque de *Toul*; & on prétend qu'il n'y eut que six Evêques entre lui & *saint Auspice*, qui vivoit sur la fin du cinquiéme siecle; ce qui fait juger qu'il n'a parû que sous *Constantin* ou même sous *Constance. Saint Eure* (*Aper*) fut fait Evêque de *Toul* vers l'an 410. & l'on ne sçait de combien fut son Episcopat. Cette opinion suppose que ce soit le même que l'ami de *saint Paulin de Nole*. Il est vray que le dérangement des Catalogues, ou pour mieux dire, la confusion qui se trouve dans la plûpart des listes des Evêques, sur tout de ceux qui ont vêcu aux cinquiémes & sixiémes siecles dans les *Gaules*, ont fait erreur, lorsqu'on y a trouvé *S. Eure*, placé aprés *Ursus*, qu'on fait successeur d'*Auspice*, qui étoit certainement sur le Siége de *Toul* du temps de *Sidoine*

Apollinaire,

TITULAIRES. *Apollinaire*, & par consequent long-temps aprés la mort de saint *Paulin*, à qui ces mêmes Catalogues unissent S. *Eure*, comme étant l'ami auquel il a écrit. Cette erreur a passé jusques dans le Catalogue de *Claude Robert*, sans qu'il y ait fait reflexion. Elle n'a point échappé aux sçavans Messieurs de sainte *Marthe*, & l'on ne peut que loüer l'intention qu'ils ont euë de la corriger; mais au lieu de dire, que si *Aper* avoit vêcu aprés *Auspice*, il ne pouvoit être cet Aper, à qui saint *Paulin* a écrit; ce qui est trés-veritable, selon leur raisonnement, ils auroient pû dire, que si *Aper* étoit celui à qui saint *Paulin* a écrit; il n'a pû être Evêque de Toul aprés Auspice. Ce raisonnement n'est pas moins veritable que l'autre, & il auroit remedié peut-être plus sûrement à l'erreur. Ç'a été sans doute la pensée du Pere *le Cointe*, qui estimoit, que *saint Aper* Evêque de *Toul*, avoit vêcu avant que les François se fussent rendus les maistres de cette Ville. Dans toutes les listes d'Evêques qu'il a dressées, à commencer précisement au tems que l'Eglise Gallicane est devenuë Françoise; il met *Auspice* pour le premier des Evêques François de *Toul*, prétendant qu'il étoit sur le Siége de cette Eglise, lorsque *Clovis* fit la conquête du pays; mais il ne met aucun *Aper* aprés lui parmi ses Successeurs. L'on peut remarquer à la gloire du Pere *le Cointe*, que ses listes d'Evêques sont dressées sur l'examen qu'il a fait de chacun en particulier, & non pas sur des Catalogues copiez, & dépendans pour la plûpart des recherches défectueuses des compilateurs, dont *Claude Robert* & Messieurs de *sainte Marthe* même n'ont pû s'en défendre. Le Pere *Chifflet*, qu'on sçait avoir été trés-versé dans l'Histoire des Eglises de ce tems-là, dit fort nettement, qu'on ne doit point douter que saint *Aper* l'Evêque de *Toul* étoit celui à qui *saint Paulin* a écrit. *Baronius* qui a fort bien connu le tems de *saint Paulin* & de *saint Sidoine Apollinaire*, a fait la même chose; & il faudroit accuser ces deux Auteurs de le-

targie ou d'une inadvertance peu honorable pour leur reputation, de prétendre qu'ils ont déplacé *ſaint Aper*, où qu'ils auroient pû ſe laiſſer tromper par quelque équivo. que de nom. J'avouë que les noms d'*Aper*, d'*Urſus*, de *Lupus* & de *Leo*, étoient ſi communs aux cinquiéme & ſixiéme ſiécles, ſur tout dans les *Gaules* parmi ceux qui étoient de race *Gauloiſe*, & dont les familles avoient été ſous les loix, & la langue des *Romains* qu'il eſt trés-aiſé de ſe perſuader qu'il y auroit eu plus d'un Evêque du même nom, ſur un même ſiége, en des tems differens; mais rien ne favoriſe mieux encore l'opinion qui fait ſaint Aper contemporain de ſaint *Paulin*; car quand on reüſſiroit à montrer qu'il y a eu ſur le Siege de *Toul* un Aper avant *Auſpice*, & un ſecond Aper aprés *Auſpice*, comment viendra-t'on à bout de prouver que ſaint *Eure* a été ce ſecond Aper plûtôt que le premier? Si l'antiquité du temps les effrayoit (il ne s'agit pourtant que d'une difference renfermée dans un même ſiecle dont l'Aper de *ſaint Paulin*, auroit tenu le commencement, & l'Aper prétendu ſucceſſeur d'Auſpice & d'Urſus auroit occupé la fin.) On pourroit les raſſurer par l'autorité d'un Evêque de *Toul*, nommé *André du Sauſſay*, s'ils avoient la ſimplicité de vouloir s'y fier. Cet Evêque qui n'étoit encore que Curé, quand il fit le martyrologe de l'Egliſe de *France*, ne fait point difficulté de placer ſaint Aper de *Toul*, du tems de l'Empereur *Adrien*, qui vivoit trois cens ans avant *ſaint Paulin*, ſans l'intereſt qu'il a dû prendre depuis la nomination, à ce qui regardoit cette Egliſe & ſes predeceſſeurs, ait pû le porter à ſe corriger. Qui empêche que les compilateurs de Catalogues, qui la plûpart n'ont fait moins de faute que cet Auteur, que parce qu'ils ont embraſſé moins de matiere, n'ayent pû ſe tromper au-deçà de S. *Paulin*, comme ceux de cette opinion s'étoient trompez au delà. Si l'on prétendoit m'obliger de prouver que les Catalogues particuliers des Evêques de *Toul* ſont défectueux

tueux

tueux ; je crois qu'il seroit plus court de renvoyer à ceux qui se sont donnez la peine de le faire pour des Eglises telles que celles de *Lyon*, de *Vienne*, d'*Arles*, de *Tréves*, même la Métropole de *Toul*, & de la plûpart des Eglises de *France* les plus celebres dans l'Histoire. Je me suis étendu un peu sur cet article, pour faire voir au public qu'il n'est rien de si facile que de se tromper dans cette matiere, & que les assurances que l'on croit avoir sur cela, avec toute l'autorité de plusieurs Auteurs, ne sont pas incontestables.

Le bienheureux *Bodon*, dit *saint Leudvvin*, fut Evêque de *Toul* au septiéme siecle. *Saint Gerard* natif de *Cologne*, le fut en 963. aprés *Gosselin*, & mourut l'an 994. *S. Leon* Pape, IX. du nom, appellé auparavant *Brunon*, fut élevé à *Toul*, y fit ses études, fut ensuite Chanoine de l'Eglise, puis Evêque de la Ville en 1026. Il ne quitta point l'Evêché de *Toul*, lorsqu'il fut fait Pape, il revint même de *Rome* y faire encore sa visite Episcopale.

Pour ne point repetter ici ce que j'ay déja dit dans l'article de l'Evêché de Mets, *l'on doit y avoir recours, parce qu'il y a plusieurs choses qui conviennent aux trois Evêchez*, Mets, Toul *&* Verdun.

Le Diocese de Toul s'étend bien au-delà du gouvernement de *Toul* & de *Toulois*, & est un des plus étendus du Royaume. Il comprend la meilleure partie de la *Lorraine*, depuis *Nancy* jusqu'au mont de *Vosge*, *Rambervilliers*, *Moyen* & *Baccarat* qui sont du temporel de l'Evêché de *Mets*, quelques villages de *Champagne*, tout le pays qu'arrose la *Meuse* au-dessus de saint *Michel* & la *Moselle* depuis *Pont à Mousson*, jusqu'à leur source, & aux montagnes qui sont sur les limites du Diocese de *Besançon* & de l'*Alsace*. On compte quatorze cens Paroisses dans le Diocese de *Toul* ; d'autres disent dix-sept cens, & d'autres deux mille, & trente-une Abbayes ; mais le revenu de l'Evêque ne répond point à l'étenduë de son Diocese, & on

 n'estime

n'estime ce Siége, que parce qu'il a eu des Evêques distinguez par leur sainteté ; c'est pourquoy dans le pays, lorsqu'on qualifie les trois Evêchez, on dit *Toul le Saint*, *Mets le riche*, parce qu'il a toujours eu de grand revenus, & *Verdun le noble*, parce que ce Siége depuis 700 ans, a presque toûjours été tenu par des Princes ou par des Prélats d'une extraction fort illustre.

L'Evêché de Toul a été fondé par le Roi d'*Agobert*, & il donna à l'Eglise en titre de Comté, tout ce qui étoit à quatre lieuës de la Ville ; la Seigneurie de *Bichert*, qui consistoit en dix Villages, y fut ajoûté par *Charlemagne*, & les Evêques de *Toul* furent mis au nombre des Princes de l'Empire sous ses successeurs. Les Ducs de *Lorraine* envahirent la meilleure partie de leur Domaine, quand les Empereurs *Lothaires* furent morts ; & comme la plûpart des Evêques de *Toul* étoient de la maison de *Lorraine*, ils contribuerent eux-mêmes à ces usurpations, & dissiperent une partie des biens qui leur restoient, pour aggrandir leur maison, à laquelle ils étoient plus attachez qu'à leur Eglise. On voit dans les reprises de l'Empire, faites par les Evêques de Toul, les noms des Villages qu'ont usurpez les Ducs de *Lorraine*. Le Diocese de *Toul* est partagé en six Archidiaconez, qui sont ceux de *Toul*, de *Ligni*, de *Pont*, de *la Voye*, de *Vitel* & de *Reinel*.

L'Eglise Cathedrale de Toul consacrée à la *Vierge*, est un beau & ancien bâtiment, mais bien decoré, & le portail est admirable pour la quantité de figures & de bas relief. Ils s'y éleve deux hautes tours, dont le dessus est couvert de couronnes de pierres ingenieusement faites. Dans une croisée est le lieu de la sepulture des anciens Evêques, dont les tombeaux étoient les uns sur les autres dans la muraille. Le Chapitre de cette Eglise est composé de trente-six Canonicats, qui valent huit ou neuf cens livres de revenu, & de quatre dignités, sçavoir, le grand Doyenné, qui est de 5000 livres de revenu, la Chantrerie

qui

Titulaires		Florin	Reven.
	qui est de 3000 livres, la Tréforerie qui est de 1500 livres & l'Ecolâtrie qui est aussi de 1500 liv. Le revenu de l'Evêque de Toul n'est que de 15000 livres.	1500	15000

ABB. D'HOM. DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT EPVRE.

M de Chastenet de Puysegur.

Saint Epvre, ou saint Evre, en latin, *sanctus Aper extrà muros Tullenses*, situee dans le Faubourg de la porte de *Paris*. Elle est trés-ancienne, puisque *saint Frotaire* qui fut sacré Evêque de *Toul*, vers l'an 814. voyant que les regles de la vie monastique n'y étoient pas fidelement observées, y mit les Religieux les plus reguliers qu'il pût trouver, & leur donna des terres pour leur subsistance; entr'autres, une que *Pepin* avoit autrefois donnée à leur Eglise, & dont ils avoient perdu la possession. C'est en reconnoissance de ce bienfait, qu'il voulut que cette Abbaye fût sous la dépendance particuliere de la Cathedrale de Toul; & que pour marque de cet assujettissement elle fût obligée de lui faire un festin tous les ans, le jour de *saint Epvre*, & des presens parmi lesquels il y en auroit de militaires. Cette Abbaye a éprouvé le malheur des guerres, qui n'ont point toutefois endommagez les archives. L'Eglise est bâtie à l'*Italienne*, & sert de Paroisse au Faubourg de saint *Evre*. Cette Abbaye étant exposée par sa situation aux insultes des troupes des Ducs de *Bar* & de *Lorraine*, elle fut obligée de se mettre sous la protection & sauvegarde de ces Princes; & c'est là l'origine de la souveraineté que les Ducs de *Lorraine* prétendent sur cette Abbaye, quoiqu'elle fit originairement partie de la ville de Toul, avant qu'elle fût close de murailles; mais par l'article VII. du traité de *Paris*, de l'an 1718. le Duc de *Lorraine* a renoncé à ses prétentions sur cette Abbaïe. — Florin: 120 — Reven.: 8000

SENONE.

M. Alliot.

Senone, ou la Senone, ou saint Pierre de Senone, en latin, *Senona, vel sanctus Petrus Senonensis, aut Senonia*,

situće

située en *Lorraine*, prés de l'*Alsace* dans les monts de *Vosge*, à deux lieuës de *Raon*, sur la petite riviere de *Rabaudot*, qui a pris aussi le nom de *Senone*, & qui se décharge dans la *Meuse* à quelque distance delà près de *S. Diey*. Cette Abbaye a été bâtie par saint *Gondelbert* ou saint *Gombert* autrefois Evêque de *Sens*, retiré dans ses déserts qui lui a donné le nom de sa ville Episcopale. *Senone* est rebâtie tout à neuf ; on voit à l'entrée de l'Eglise une ancienne figure de *saint Pierre*, dont la mître est ronde & pointuë, comme un pain de sucre. On y conserve les Reliques de *saint Simeon* Evêque de Mets, dans une Châsse d'argent. Cette Abbaye est en regle & de la Congregation de S. *Venne*. *Richer* Moine de *Senone* a écrit la chronique de ce Monastere, à qui le Comté de *Salmes*, ou du moins une bonne partie appartenoit ; mais *Henry* & ses successeurs ayant obtenu l'Avoüerie de *Senone*, se servirent de la garde & protection que l'on leur avoit donnée pour piller les Religieux, ainsi qu'il est rapporté au Chapitre 26 & suivans du quatriéme liv. de cette Chronique. 100 0000

SAINT MANSUET.

M. le Prince de Vendôme, cy-devant Grand Prieur de France. Il a encore plusieurs abbaïes.

Saint Mansuet, ou saint Mansuy-lez-Toul, en latin, *sanctus Mansuetus extra muros*, située dans un des Fauxbourgs de *Toul*. Elle est ancienne, & portoit autrefois le nom de saint *Pierre*; mais ayant été abandonnée, & les lieux reguliers étant presque détruits, *Gauzelin* Evêque de *Toul* commença de la réparer, & *Gerard* son successeur acheva ce saint œuvre. Il y mit des Religieux & un Abbé, les fit rentrer dans la possession des anciens biens de ce Monastere, & leur en fit de nouveaux, comme il paroît par une charte de l'Empereur *Othon* de l'an 965. On conserve dans cette Abbaye le corps de *saint Mansui* premier Evêque de Toul, & de quatre autres Saints ses successeurs, avec le Calice de *saint Gerard*, dont la coupe est fort large & qui a des ances, & son Aube qui en est aussi fort large par le bas. Les guerres & le feu ont mis la désolation dans

TITULAIRES. dans cette Abbaye & on y a fait servir d'Eglise le Réfectoire ; mais elle est bien rebâtie à la moderne.

Florins. Revenu.

253 | 10000

MOYEN-MOUTIER.

Dom Humbert Belhomme.

Moyen-Moûtier, en Latin, *Medianum monasterium*, située en *Lorraine*, aux pieds des monts de *Vosge*, entre les Abbayes de *Senone*, d'*Estival*, de *Jointures* ou de saint *Dié*, & de *Bodon-munster*. Ces cinq Monasteres disposez à une petite distance les uns des autres, faisoient dans leur situation une espece de Croix, dont le Chœur ou le centre étoit *Moyen-moustier*, éloigné presque également des quatre autres d'environ deux lieuës : elle reconnoît pour son Fondateur S. *Hidulfe* ou *Hidulphe*, chor-Evêque de *Treves*, & *Bavarois* d'origine : ayant embrassé la vie religieuse à *Treves*, il fut tiré du Cloître pour gouverner l'Eglise de cette Ville ; mais le goût que ce saint Prélat avoit pour la retraite, & le désir de mener une vie plus parfaite, l'obligerent à se retirer aux *Mont de Vosge*, dans une affreuse solitude, & y assembla une Communauté de Religieux qui vivoient comme des Anges. Pour cet effet, il obtint des Abbez de *Senone* & d'*Estival*, une place qui étoit entre ces deux Monasteres ; & il en bâtit un troisiéme vers l'an 677. qu'il appella pour cette raison *Moyen-moûtier*, & il y mit ses disciples. Il y avoit autrefois à *Moyen-moûtier* cinq Eglises dédiées à la *sainte Vierge*, à S. *Pierre*, à S. *Jean*, à S. *Martin*, & à S. *Gregoire* : celle-ci étoit hors de l'enceinte dans le cimetiere. S. *Hidulfe* y fut enterré, & on y voit encore aujourd'hui son tombeau ; mais son corps est dans l'Eglise de *Nôtre-Dame*, dans une belle chasse d'argent, qui a plus de six cens ans d'antiquité. On y conserve aussi ceux de S. *Benigne* & de saint *Spinule*, ses Compagnons ; & celui de S. *Boniface*, Martyr de la légion *Thébaïne*. L'Eglise de S. *Jean* étoit bâtie à l'entrée du Monastere pour les Séculiers, afin qu'ils ne troublassent pas le repos des Moines. Cette Abbaye a esté fort fameuse, & il y a assez d'apparence que c'est dans ce Monastere

Titulaires. | Florins Revel.

nastere que le Pape *Leon* IX. fit profession de la vie Monastique; au moins est-il certain que ses parens s'y sont retirez, & y ont demeuré assez long-temps. Le Cardinal *Humbert*, si connu par les disputes contre les Grecs, en fut tiré. L'union de ce Manastere avec celui de S. *Venne*, a donné commencement à la Conngrégation de S. *Venne* & de S. *Hidulse*, qui a réformé ensuite tous les Monasteres de *France*. Il est encore aujourd'hui fort illustre, & les bâtimens sont magnifiques: il dépend immédiatement du saint Siege, & est régulier. Ses revenus ont esté diminuez d'une partie, pour servir à fonder le Noviciat des *Jesuites de Nanci*. . . . . . . 120 | 5000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BEAU-PRE'.

D. Beau-pré, en Latin, *sancta Maria de Bello Prato*, fille de *Morimont*, située en *Lorraine*, au Bailliage *François*, près *Luneville*, à soixante-quinze lieuës de *Paris*, sur la riviere de Meuse, à la gauche; & fondée le 13 des Calendes de Mars 1134. d'autres disent le 27. Fevrier 1150. elle a été réformée vers 1714. par l'autorité du Duc de *Lorraine*: on y mit douze Religieux tirez de l'Abbaye *d'Orval*, qui vivent comme des Anges, & gardent à la Lettre les anciens *Us*, de *Citeaux*, un silence perpetuel, un travail de trois heures par jour, les jeûnes prescrits par la regle, jusqu'après Nones qu'ils chantent à deux heures; & ceux de Carême, jusqu'à quatre heures. Une fois la semaine seulement ils mangent du poisson & une fois des œufs, les autres jours ils ne mangent que des légumes; mais leur ame se rassasie des délices du Ciel. L'Abbé est régulier. Le Monastere est fort propre; mais sur tout l'Eglise, dans laquelle on voit le tombeau de *Raoul*, Duc de *Lorraine*, & quelques tombes des Seigneurs de *Parroy* & autres. 166 | 3000

CLAIR-LIEU.

Dom Marchand. Clair-lieu, en Latin, *Clarus-locus*, située en Lorraine,

TITULAIRES. | | Florins. | Reven.

au Bailliage *François*, à deux lieuës de *Nancy*, & fondée le 8. des Ides de May 1151. par *Mathieu*, Duc de *Lorraine*, qui y eſt enterré avec ſa femme & ſes enfans. On y voit auſſi quelques tombeaux des Maiſons de *Lenoncourt* & de *Luxembourg*. Les Moines de *Clair-lieu*, diſent que le Duc de Lorraine leur a enlevé les Moulins de *Nancy*, & qu'il en tire ſeize mille livres de rente. Cette Abbaye eſt en regle. . . . . — 60 — 2000.

ESCUREY.

[Dom Paſtorel]

Eſcurey ou Eſcuré, en Latin, *Eſcureyum*, fille de *Vaux en Ornois*, ſituée dans le Duché de *Barrois*, ſur la riviere de *Seaux*, & fondée le 4. des Calendes d'Octobre 1144. par *Godefroy*, troiſiéme Baron de *Joinville*. Cette Abbaye eſt réguliere. . . . . . . — 8 — 1000

HAUTE-SEILLE.

[Dom Mereau, de Quaincy.]

Haute-Seille, en Latin, *Alta-Sylva*, fille de *Theuley*, ſituée en *Lorraine*, ſur la riviere de *Vauſeuſe*, à une lieuë & demie au-deſſus de *Blanmont* ou *Blamont*, & fondée le 25. Avril 1140. elle eſt réguliere. . . . — 70 — 2000

L'ISLE EN BARROIS.

[Unie à la Primacie de Nancy.]

L'Iſle en Barrois ou Iſle en Barrois, en Latin, *ſancta Maria de inſulâ Barri Ducis*, fille de *S. Benoiſt*, ſituée au Duché de *Barrois*, à trois petites lieuës de *Bar-le-Duc*, vers le Nord, & fondée le 11. des Calendes de May 1151. elle a eſté poſſedée d'abord par des *Chanoines Reguliers* de la Congrégation d'*Aroës*; mais peu de tems aprés, l'Ordre de *Citeaux* y entra. Il paroiſt par les lieux Réguliers que cette Abbaye a eſté conſiderable. Elle eſt unie à l'Egliſe Primatiale de *Nancy*, en échange de l'Abbaye de *Gorze* prés de Mets, qui en a eſté ſéparée, & a eſté cedée à la *France* par le Traité de Paix de l'an 1661. . . . — 33 — 1200.

VAUX.

[M. Stoppa, Suiſſe.]

Vaux ou les Vaux en Ornois, en Latin, *Beata Maria de Vallibus in Orneſio*, fille de la *Creſte*, ſituée en *Lorraine*, dans

Titulaires.		Florins	Reven.
	dans le Duché de *Barrois*, sur la riviere d'*Ornois*, à quatre lieuës de *Vaucouleurs*.	150.	4500.

ABB D'HOM. DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

CHAUMOZEY.

M. de Lenoncourt.	Chaumozey, en Latin, *Calamonstratensis*, *seu Calamonstratum*, je n'ai trouvez que sa taxe en Cour de *Rome* pour les Bulles, son revenu, & qu'elle est en regle. .	117	4500

SAINT LEON.

M. de la Baume de la Suze.	Saint Leon de Toul, en Latin, *sanctus Leo*, située en la Ville de *Toul*; le Prieur Claustral est Curé, la Cure étant annexée à son Prieuré, qui dépend de l'Abbaye, occupée par des *Chanoines Réguliers* de la Congrégation de *saint Sauveur*. L'Eglise est consacrée à *S. Leon*, Pape neuviéme du nom, qui avoit esté Evêque de Toul avant que de monter sur le S. Siege; on y conserve les reliques de *S. Libaire*, & le procès verbal des informations faites pour la canonisation de *Pierre Fourrier*, Curé de *Matincour*, qui a réformé les *Chanoines Réguliers de Lorraine*. .		3000

LUNEVILLE.

M. de Tornielle.	Luneville ou saint Remy de Luneville, en Latin, *sanctus Remigius de Lunâvillâ*, située dans la Ville du même nom, à cinq lieuës de *Nancy* en Lorraine, près la riviere de *Meurte*, & sur celle de *Resouze*: elle fut fondée par *Folmar*, Comte de Mets, l'an 999. à l'honneur de *S. Remy*, & il donna le Champ où étoit l'Eglise de *saint George*. Les Moines *Benedictins* s'étant abandonnez au désordre, furent chassez l'an 1034. par les Comtes *Godefroy* & *Herman*, fils de *Folmar*, qui doterent de nouveau ce Monastere, où ils mirent des Religieuses. *Charles* III. Duc de Lorraine ayant fait fortifier la Ville de *Luneville*, il fit démolir l'ancienne Eglise de *saint George*, hors des murs de la Ville, parce qu'elle nuisoit aux fortifications, qui furent démolies,		

Titulaires.		Florins	Reven.
	démolies, après que les *François* eurent occupé la Lorraine. Quant à l'Abbaye de *S. Remy*, on en fit sortir les Religieuses l'an 1135 & on y établit des *Chanoines Réguliers* qui la possedent encore aujourd'hui; elle est en regle depuis l'an 1698.	121	4000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

BON-FAY.

N.	Bon-Fay, en Latin, *Bonum-Fagetum*, *vel Bonum-Fagum* située en *Lorraine*, à deux lieuës de *Mirebaut*: il y a la réforme, & elle est élective & réguliere. .	150	4000

ESTIVAL.

Le Pere Chanvilliers, & le Pere Hugo, Coadjuteur.	Estival ou Estivay, en Latin, *Stivagium*, *aut Æstivale*, *Monasterium*, *seu Stimagensis*, située en *Lorraine* sur la *Meurte*, dans le Bailliage de *Mirecourt*: elle est élective, réguliere & réformée: elle releve immediatement du saint Siege. Cette Abbaye est toute rebâtie, & l'Abbé y a jurisdiction spirituelle sur quatorze Villages. .	66	3000

FLABEMONT.

Le Pere Groleau.	Flabemont, en Latin, *Flabomons*, fille de *Bellevaux*, située en Lorraine, prés *Dromerecourt* & la *Franche Comté*; elle est réguliere, il y a la réforme, & est trés-bien bâtie.	60	3000

JANDEURES.

Le Pere de Charaud.	Jandeures ou Jandures, en Latin, *Jamdunia*, située au Duché de *Barrois*, en Lorraine, sur la riviere de *Sauls*, à trois lieuës de *Bar-le-Duc*.		3000

JOUVILLIERS.

Le Pere Ancel.	Jouvilliers ou Jouvillié, en Latin, *Jonvillare*, *seu Jonvillarense*, fondée en 1178. par *Geoffroy* Seigneur du lieu: elle est élective & de la réforme. Il y a des Auteurs qui disent qu'elle rapporte six mille livres, & d'autre deux mille livres.		2000.

Florins	Reven.

SAINTE MARIE AUX BOIS.

N.

Sainte Marie aux Bois, en Latin, *ſanƈta Maria in Boſco*, ſituée en Lorraine, dans la Ville de *Pont-à-Mouſſon*, c'eſt le principal Monaſtere de cette petite Ville. Le *Pere Servais Lairvel*, réformateur de l'Ordre de *Prémontré*, y tranſfera cette Abbaye d'une grande ſolitude où elle avoit été fondée : il y fit un grand & vaſte bâtiment, mais trés ſimple, pour loger les Religieux qui voudroient venir étudier à l'Univerſité ; & il y a de cette Abbaye au College des Jeſuites, une allée couverte pour faciliter le chemin à ces Religieux. Cette Abbaye eſt réformée, & on appelle ces Chanoines Réguliers les Moines blancs, je n'en ai rien trouvé de plus. Mais l'on dit qu'elle rapporte dix mille livres. . . . . 200 | 10000

SAINTE MARIE MAJOR.

Le Pere Alexandre Guillaume.

Sainte Marie Major du Pont-à-Mouſſon, en Latin, *ſanƈta Maria Muſſiponti*, ſituée au confins du *Barrois*, à dix-neuf lieuës de *Commercy*, & fondée en 1140. par *Raynard* Comte de *Bar*. Cette Abbaye eſt réguliere, & de la réforme. . . . . 110 | 3000

MUREAU.

N.

Mureau, Mureaux ou Mirevaux, en Latin, *Mira vallis, ſeu Mirevallis*, fille de Sept-Fontaines ; ſituée dans le Bourg de *Mureau*, dans le *Baſſigny*, ſur la riviere de *Moſelle*, à une lieuë de la Ville de *Neuf-Châtel* ou *Neuf-Château*, à quatre de *Vaucouleurs*, & à ſoixante-neuf de *Paris*, dans les Terres de *France*. Il y a la réforme & eſt réguliere. . . . . 200 | 3000

RANGEVAL.

Le Pere le Mannier.

Rangeval, Rainval, Rinval, Rieſval ou Reinvaux, en Latin, *Regalis vallis, vel Regia vallis*, ſituée en Lorraine, aux confins du Duché de *Bar*, à une ou deux lieuës de *Commercy*, & fondée en 1140. par *Raynard*, Comte de *Bar*. Les bâtimens en ſont magnifiques : elle eſt réguliere, réformée & éleƈtive. . . . . . 150 | 2000

ABB.

Titulaires. | Florins | Revenus.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BENOISTE-VAUX.

Madame de Certain de Germay.

Benoiste-Vaux ou Benoist-Vaux, en Latin, *Benedicta vallis*, fille de *Citeaux*, située dans les bois, à une lieuë de *Reynel* en Lorraine: elle a esté possedée par des Religieux, comme Prieuré, & avoit esté unie à *Clervaux* l'an 1399. Cette Abbaye est ruinée, & les Religieuses se sont réfugiées au Fauxbourg de *saint Jean* à *Chaumont*. 3000

BOUXIERES.

Madame d'Eiz.

Bouxieres ou Bouxiéres aux Dames, en Latin, *Buxeriæ*, située près la Ville de *Pont-à-Mousson*, en Lorraine, sur la riviere de Meurte; ce sont des Chanoinesses qui ne sont ni enfermées, ni vêtuës à la maniere de *France*. Elles font l'Office dans le Chœur, comme font ailleurs les Chanoines, en présence de ceux qui y assistent, & ont la liberté de sortir quand elles en demandent la permission à l'Abbesse. 2500

EPINAL.

N.

Epinal, en Latin, *Spinalium, vel Spinale*, située en Lorraine, dans la petite Ville de son nom, sur la Moselle, vers le *Mont-de-Vosge*, à trois lieuës de *Remiremont*, & fondée en 900. par *Thierry*, Evêque de Metz. D'autres disent que cette Abbaye fut fondée par *Adelberon* II. & qu'il y mit des Religieuses de S. *Benoist*, & qu'il y transfera le corps de *S. Goëric*, qui étoit auparavant à *S. Simphorien* de Mets. Ces Religieuses ont quitté notre Regle il y a long-tems, & se sont érigées en Chanoinesses; je ne sçai si c'est de leur propre autorité, comme plusieurs autres en Lorraine; car je n'en ai point de preuves assez convaincantes. 3000

SAINTE-HOU.

Madame d'Haussonville de Vaubecourt.

Sainte-Hou, Saint-Houlx, Sainte-Houx, ou Hoïlde, en Latin, *sancta Hoildis*, fille de *Clervaux*, située à trois lieuës de *Bar-le-Duc*. 1000

L'Estanche

TITULAIRES. | Florins Revenu

POUSSEY.

Madame . . Me Elisabeth Charlotte de Beauveau-Craon, Coadjutrice.

Poussey, ou Poursais, en latin, *Portus suavis.* Je n'en ai rien trouvé. Cependant je sçai que c'est une trés-belle fondation de Chanoinesses & fort riche. Il y a pourtant des Auteurs qui disent que l'Abbesse n'a que . . 1030

REMIREMONT.

Me de Lorraine de l'Islebonne, le 13 May 1711.

Remiremont, en latin, *Romaricum, seu Romericus mons, Olim, Avendi castrum, vel mons sancti Romarici, aut Rumericum castellum, seu castrum Romaricum,* située en *Lorraine* dans le Bailliage de *Mirecourt*, & dans la ville de *Remiremont*, sur la *Moselle* au pied du *Mont de Vosge*, à une lieuë de la *Franche-Comté*, à quatre de *Faucogney*, & à cinq de *Fontendie. Saint Romaric* Prince du sang Royal bâtit un Monastere double sur la montagne d'*Horenberg*, c'est-à-dire, sainte montagne, ou *Romberg*, qui semble être une abbreviation de *Romarieberg* ou *Remiremont.* Il fut mis vers l'an 620. sous l'inspection de *saint Eustase* Abbé de *Luxeu* en *Bourgogne*, qui y établit la bienheureuse *Macteflede* ou *Maffiée* pour Abbesse des Filles, & saint Amet ou Amé pour Abbé des hommes, & Directeur des deux Communautez. *Saint Romaric* y avoit un Château nommé *Habende* ou *Habond*, qui fut employé aussi au Monastere. A quelques pas delà, il y pratiqua une solitude pour saint *Arnoul de Mets* son ami qui y fit un Hôpital de malades, & y passa le reste de sa vie avec quelques solitaires. Saint Amet divisa la Communauté des filles en sept bandes, dont chacune étoit composée de douze Religieuses, & les disposa de telle sorte, que la psalmodie, & le service divin s'y faisoit le jour & la nuit, sans discontinuation. On y suivit d'abord la Regle de *Luxeu* ou de saint *Columban.* Elle s'y pratiqua jusqu'au dixiéme siécle, que le Monastere fut ruiné par les *Hongrois* ou les nouveaux *Huns.* Il fut bâti sous l'Empereur *Loüis* III. non en son ancienne place, mais au bas de la montagne

montagne dans la plaine au-delà de la *Moselle*, dans une situation qui n'étoit pas incommode, comme celle du Mont, qu'on appelle aujourd'hui le *saint Mont*. Il fut mis sous la regle de S. *Benoist*. Il s'y forma même une Ville dans la suite. L'Eglise bâtie au haut de la montagne sur le tombeau de *saint Amet* & de *saint Romaric* fut changée en Prieuré, & donnée aux *Chanoines Réguliers de saint Augustin*, qui le cederent en 1623. aux *Benedictins* de la Congrégation de *saint Venne*.

Nous prétendons que ces Religieuses ont été de notre Ordre de saint *Benoist*; & elles soûtiennent qu'elles n'en ont jamais été depuis la fondation de la nouvelle maison de *saint Pierre*, & que c'est à elles & en leur consideration, que les Papes ont accordé de si grands privileges, avec une exemption entiere de la Jurisdiction ordinaire. Ce qui est sûr, c'est que l'Abbesse est obligée par les statuts de faire les vœux solemnels de Religion, à moins qu'elle n'obtienne dispense du Pape; mais pour les Chanoinesses elles n'en font aucun, les Officieres devant seulement faire des vœux simples. Elles peuvent toutes se marier, à l'exception de l'Abbesse, qui est Dame spirituelle & temporelle de la Ville, sous la protection des Ducs de *Lorraine*.

L'intention de saint *Romaric* Fondateur de cette Abbaye, a été pour des filles de qualité qui voudroient vivre regulierement, & on oblige maintenant pour y entrer de faire preuve de quatre races de noblesse, & au moins de deux cens ans, ce qui va souvent aux six quartiers. Ces filles suivent une regle qui fut approuvée par *Loüis le Debonnaire*, & qui fut publiée dans le Concile tenu à *Aix-la-Chapelle* l'an 816. Elles l'ont depuis regulierement observée, quoiqu'elles ayent crû qu'elle n'avoit aucun besoin d'être confirmée par le Pape, parce qu'elle a été établie par le concours des deux Puissances.

L'Abbaye de *Remiremont* est gouvernée par une Abbesse

TITULAIRES | Florins | Reven.

besse, une Doyenne & une Secrete ou Sacristaine, dont les fonctions & les menses sont séparées. Tout le revenu de cette Abbaye est partagé en 144 Prébendes, dont l'Abbesse en possede trente-six, vingt-neuf autres sont partagées entre douze Chapelains, & le Grand Sénechal, le Grand Sourier ou Maître des bois, & quelques autres Officiers qui sont tous gens de qualité, & qui en retirent trés-peu de profit. Les 79 Prébendes qui restent, se partagent entre les Chanoinesses, qui sont rangées sous 21 Compagnies. De ces Compagnies ; il y en a cinq, de cinq Chanoinesses chacune, huit de quatre, six de trois ; & deux de deux. Chaque Chanoinesse est apprebendée sur l'une de ces Compagnies, & regarde les autres comme ses Compagnes de Prébende. Si elles viennent à mourir sans avoir apprebendé une Demoiselle, la survivante succede à leurs meubles & à leurs prébendes ; en sorte cependant qu'une Dame qui se trouve seule dans une compagnie de cinq, est obligée de faire trois nieces, c'est-à-dire, d'apprebender trois Demoiselles ; l'une sur les deux premieres Prébendes, l'autre sur les deux d'aprés, & la troisiéme sur celle qui reste. La survivante d'une compagnie de quatre ou de trois, doit faire deux nieces, & celle d'une compagnie de deux n'en doit faire qu'une. Si elles y manquent, l'Abbesse y pourvoit aprés un certain délay. Par ce moyen le chœur est toûjours rempli d'environ quarante Dames ; & le service s'y fait avec beaucoup de regularité. Elles n'ont ni vœux ni clôture, & touchent leurs distributions au Chœur, comme les Chanoines. Le revenu de l'Abbesse est d'environ 15000 liv. 15000

PRIEUREZ D'HOMMES.

MEMOIRE-DIEU.

M. Buquoy. Memoire-Dieu, est un Prieuré de l'Ordre de *saint Augustin*, Congregation du *Val des Ecoliers*.

EGLISES

EGLISES CATHEDRALE ET COLLEGIALE.

M. Jobal de Pagny.

Le Roy nomme au Doyenné de la Cathedrale de *Toul*.

M. Molnier Abbé de Pornid, O. de S. Augustin, D. de Nantes, est Doyen de ce Chapitre.

Le Chapitre de l'Eglise Collegiale de *saint Jean ou Gengoul*, est composé d'un grand Prévôt qui est aussi qualifié Grand Archidiacre, d'un Doyen & de quatorze Chanoines. Le Prévôt n'a que 600 livres de revenu. Le Doyen en a 1800, & les Chanoines ont environ 600 livres. Cette Collegiale ne joüit pas du Concordat Germanique, c'est pourquoi le Roy presente au Pape les Benefices vacans pendant huit mois de l'année, & le Roy nomme au Doyenné.

Les Benefices étant dans le détroit ou dépendances des Villes de Mets, Toul *&* Verdun, *cedez à la* France *par le Traité de* Munster, *se reglent suivant le Concordat Germanique ; c'est pourquoy le Roy étant au mois du Pape, il luy presente les Benefices vacans dans les mois qui lui étoient reservez, à la reserve des Cures & Offices Claustraux.*

Les autres Benefices de ces Dioceses, on en dispose suivant la regle de Chancellerie, qui est que le Pape y a six mois, excepté ceux qui sont de l'ancienne France, *comme le* Barrois *mouvant & autres.*

EVÊCHÉ DE VERDUN.

M. Charles-François de Halencourt Drosmenil. Docteur en Théologie de la Faculté de paris, abbé de la Charité, O. de Citeaux, D. de Besançon & de Homblieres, O. de S. Benoist, D. de Noyon, cy-devant Evêque d'Autun depuis 1710. & il en fut sacré le 22 Mars 1711. Il y a sur l'Evêché de Verdun 3000 livres de pension pour le Chevalier de Conflans, 1500. pour M. Gendron, 1000 liv. pour M. l'abbé de la Grandcourt, 1000 liv. pour M. l'abbé de Machaut, 600 livres pour M l'abbé Soulet, 400 liv. pour M. de l'Espinet, 1200 livres pour M. le Normant Chanoine de S. Honoré, 300 l. pour M. . . . & les 4000 liv. que M le Chevalier de Lorraine avoit sur l'Evêche de Verdun ont été partagées, sçavoir, 2000 l. à M. l'abbé de Lossendieres, 1000 l. à M. l'abbé d'Halencourt, & 1000 l à M. le Chevalier d'Halencourt. M. d'Halencourt de Drosmenil a été nommé à l'Evêché de Verdun le 8 Janvier 1721.

VERDUN, en latin, *Virdunensis*, ville de la Province *Belgique*, & de l'exarcat des *Gaules en Lorraine*, sur la droite de la *Meuse*, qui la coupe en deux parties.

Elle est partagée en ville haute & ville neuve. On y compte neuf Paroisses, & environ 8000 Habitans. Elle est éloignée de douze lieuës de *Mets*, de treize de *Toul*, de quinze de *Châlons*, de onze de la *Moselle*, & de 55 de *Paris*. Cet Evêché est Suffragant de *Tréves*, depuis l'an 410. & est du Parlement de Mets.

Saint Venne fut fait Evêque de *Verdun* aprés S. *Firmin* vers l'an 498. au refus de *saint Euspice* oncle de S. *Mesmin*, & mourut vers l'an 525. *Saint Ageric* où *saint Airy* fut fait Evêque de *Verdun* l'an 550. aprés saint *Desiré* successeur de *saint Venne*, & il mourut l'an 588. aprés trente-huit ans d'Episcopat. Aprés la mort de *Godon* Evêque de *Verdun* successeur d'*Ermenfroy* on mit sur ce siége S. *Paul* Religieux de l'Abbaye de *Tholey* vers l'an 630. Cette Eglise étoit alors dans un état pitoyable. On n'y faisoit point le service divin, comme dans les autres Cathedrales, parce qu'il n'y avoit point de quoy entretenir des Chanoines pour y chanter l'Office. On se contentoit d'y faire venir un Prêtre de dehors pour y dire la Messe, & reciter les heures Canoniales. *Saint Paul* remedia en peu de tems à tous ces défauts, assisté des liberalitez du Roy *Dagobert*, & du Prince *Grimon Adalgise* son Disciple.

Le Pape *Clement* IX. a donné un Indult perpetuel l'an 1669. aux Rois de *France*, pour nommer à l'Evêché de *Verdun*, & aux Benefices consistoriaux qui étoient sous la domination du Roy en cette année là. Le Marquisat de *Hatton-Chastel* appartenoit autrefois aux Evêques de *Verdun*. Ils ont eu aussi la Seigneurie de *Sampigni* sur la *Meuse* qui appartenoit à l'Eglise de Verdun, au-dessus de *saint Miel*, & les Evêques ont aussi perdu le droit féodal sur le Comté de *Clermont*, *Vienne* & *Varenne*, auquel droit ils ont renoncé.

Les vents qui soufflent sur la ville, sont si extraordinaires, qu'on n'a osé élever l'Eglise de *Notre-Dame*, qui est la Cathedrale, à une hauteur proportionnée à sa grandeur

deur. Elle eſt couverte de plomb. Il y a quatre Clochers aux quatre coins, mais elle eſt baſſe, & ne peut point paſſer pour une belle Egliſe. Cependant la beauté des materiaux qui la compoſent, la largeur & la longueur de ſa Nef, ſes deux Chœurs aux extrêmitez, l'ancien à l'Occident, & le nouveau où l'on fait l'Office à l'Orient, donnent lieu de croire que *Verdun* a été autrefois une ville d'*Allemagne*, puiſque les Egliſes y ſont de pareille forme. Le maiſtre Autel du premier Chœur, où les Chanoines ont accoûtumé de faire l'Office, peut paſſer pour l'un des mieux ornez de toute la *Lorraine*. Il eſt plus élevé que la Nef, dont le ſépare un Jubé qui porte un grand Crucifix d'argent. Au deſſous eſt une cave où l'on honore diverſes Reliques de Saints. L'autre Chœur qui eſt au bout de l'Egliſe, eſt appellé le haut Chœur, il eſt tout ſimple ſans retable, & le pavé eſt à la *Moſaïque*, & élevé de neuf à dix pieds de la Nef, & quoiqu'il ſoit à l'Occident, l'Autel néanmoins eſt tourné vers l'Orient: de ſorte que le Prêtre diſant la Meſſe, voit le peuple qui eſt dans la Nef. On y fait l'Office du *Vendredy Saint*, aquel jour les dignitez & les plus anciens Chanoines accompagnent l'Evêque à l'Autel, & prononcent avec lui la Liturgie. La Chaire de l'Evêque étoit autrefois derriere l'Autel, d'où il prêchoit au peuple, qui étoit dans la Nef. Dans le milieu de cette Nef, on voit encore un puits qu'on a conſervé pour s'en ſervir, ſi le feu venoit à prendre à l'Egliſe, comme le lieu eſt fort élevé, il ne ſeroit pas aiſé de trouver de l'eau. Le Cloître eſt exhauſſé d'un côté en façon d'une grande galerie, au pied de laquelle ſont les prairies, où la riviere de *Meuſe* ſe diviſe en pluſieurs bras. Entre pluſieurs tombeaux que l'on voit dans l'Egliſe Cathedrale de Verdun, on remarque ceux de deux Evêques nommez, l'un *Harancour*, & l'autre *Nicolas Pſaulme*, ils ſont au bout de la Nef. L'Egliſe de Verdun a cela de particulier, qu'elle ſépare toutes les heures

de l'Office, de sorte qu'elle n'en dit jamais deux de suite.

Le Chapitre de la Cathedrale de *Verdun* est composé de sept Dignitez & de quarante-deux Prébendes. Le revenu de ces dernieres est année commune de 1200 livres, mais lors de la cherté du bled elles rapportent plus de 3000 livres chacune. Ce Chapitre choisit tous les ans à la *saint Jean*, trois Présidens, un Célerier & cinq Prévôts pour regir les biens de cette Eglise.

Le Diocese de Verdun comprend dix Abbaïes, & renferme 192 Paroisses, dont il y en a neuf dans la ville de Verdun, 106 dans le pays appellé l'*Evêché*, & 77 dans la *Lorraine*. Il y a des Auteurs qui disent, que ce Diocese renferme 350 Paroisses.

Quant au pays qu'on appelle Evêché de Verdun, il est entre la *Champagne* & le *Barrois* & de petite étenduë, puisqu'il n'a que six lieuës de long & trois de large. Les Rois de *France* ont été les Fondateurs de cet Evêché. L'Empereur *Othon* III. donna de grands biens à l'Eglise de Verdun, & les Seigneuries de *Hatton-Chastel*, & de *Clermont en Argone*. L'an 1156. L'Empereur *Frederic Barberousse* confirma cette donation, & on tient que ce fut par lui que les Evêques de Verdun furent créez Princes de l'Empire. *Henry d'Apremont* ne se sentant pas assez fort pour se défendre contre les Comtes de *Bar*, se mit sous la protection du Roy *Philippe le Bel* en 1331. & promit de luy payer tous les ans la somme de 400 liv. Ses Successeurs firent la même chose, comme on le peut voir par les Lettres Patentes des Rois *Charles* VI. *Charles* VII. *Loüis* XI. & *Charles* VIII. & c'est à cause de cette protection que l'Eglise de *Verdun* s'est reglée sur celles de *France* en divers points de la discipline Ecclesiastique, & particulierement en l'observation de la *Pragmatique sanction*. François I. & *Henry* II. accorderent la neutralité à l'Evêque de Verdun durant les guerres qu'ils eurent avec l'empereur

TITULAIRES reur *Charles-Quint*, mais en 1552. *Henry* II. mit cet Evêché sous sa protection, & *Nicolas Psaulme* qui en étoit Evêque vers l'an 1565. se plaignit aux Etats de l'Empire des violences du Duc de *Lorraine*, qui l'avoit contraint de luy vendre le Marquisat de *Hatton Chastel*, la souveraineté du Comté du *Clermont*, & d'autres lieux particuliers. Les Ducs de *Lorraine* poussérent encore plus loin ces violences. Ils s'approprierent des droits considerables dans cet Evêché, levant une somme d'argent pour le droit de garde. Ils y établirent la gabelle pour le sel *Lorrain*, avec celui de *France*. Ils empêcherent même les sujets des Evêques de Verdun, d'acquerir par succession des heritages dans le Duché de *Bar*, dans le Marquisat de *Hatton-Chastel*, & dans le Comté de *Clermont*, sous peine de punition corporelle, & s'attribuerent la nomination de la plûpart des Benefices, comme dépendans de la Prévôté de *Dieu-Louard*, qu'ils avoient uni à la primacie de *Nancy*. Pour remedier à ces désordres, le Roy *Louis* XIII. comme Protecteur des trois Evêchez, *Mets*, *Toul* & *Verdun*, y envoya des Commissaires, qui après un examen fort exact des titres que l'on produisit de part & d'autre, firent des Ordonnances qui remirent ces Evêques en possession de la souveraineté que l'Empire a cedée à la *France* par les Traités de *Westphalie* en 1648.

Je ne repete point ici ce que j'ai déja dit dans l'article de l'Evêché de Mets; *le Lecteur peut y avoir recours, parce qu'il y a plusieurs choses qui conviennent aux trois Evêchez* (Mets, Toul & Verdun.

L'Evêché de Verdun rapporte environ 50000 livres de rente à l'Evêque; sçavoir, 40000 livres de son Domaine temporel, & neuf ou dix mille de la Mense Abbatiale de *saint Venne*, qui a été unie à perpetuité à cet Evêché. L'Evêque de *Verdun* prend les titres de *Comte de Verdun*, & de *Prince du saint Empire*. . . . . . | Florins 4466 | Livres 50000

ABB.

Titulaires. | Florins | Revenu.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINT AGRY.

M. de Vaitte Capitulaire de l'Abbaye de S. Claude, D. de Lyon. Saint Agry est une Abbaye reguliere.

Saint Agry, ou Ayric, ou Agre, ou Arig, en latin, *sanctus Agericus*, située dans la ville de *Verdun*, & fondée vers l'an 1037. par *Rembert* Evêque de *Verdun*, & l'Empereur *Henry* III. confirma la dotation que ce Prélat avoit faite l'an 1089. sous *Theodoric* Evêque de *Verdun*. On conserve dans cette Abbaye les Reliques de *saint Rembert* son Fondateur, & elle a le bonheur d'avoir conservé jusqu'à present des Abbez Reguliers. L'Abbé est avec cinq ou six Religieux qui vivent en communauté. . . . 100 | 6000

BEAULIEU.

M de Romanecourt.

Beaulieu en Argonne, en latin, *Bellus locus in Argonna*, située sur les confins de *Champagne* & de *Lorraine* dans le pays d'*Argonne*, appellée auparavant *Wasloge* ou *Watzlevv*, vulgairement *Vasloy*, proche le Duché de *Bar*, à deux lieuës de la ville de *Clermont* en *Argonne*, & à pareille distance de *sainte Menehou*. Elle fut fondée par *S. Roüin* vers l'an 645. assistés des liberalités d'*Austres* & de sa sœur *Bave*. Il en fut le premier Abbé, & la gouverna 30 ans, jusqu'à sa demission qu'il fit en 675. *Etienne* lui succeda. *Richard* Abbé de *saint Venne* à *Verdun* y établit pour Superieur ou Prevôt *saint Poppon*, depuis Abbé de *Stavelo*, qui y rétablit les édifices & la Discipline, & en ayant fait comme un Abbaye toute nouvelle lui donna le nom de Beaulieu vers l'an 1015. Cette Abbaye subsiste encore aujourd'hui, non pas dans la Congregation de *Cluny* (comme quelques Auteurs le disent, & se trompent encore en mettant sa fondation en 642) mais dans celle de *saint Venne*, qui est une reformation de l'Ordre de *saint Benoist*. Le Corps de *saint Roüin* se conserve dans l'Abbaye de *Beaulieu*. . . . . 550 | 8000

SAINT

Titulaires. | Flotins Reven.

SAINT MIHEL.

M de Lenoncourt.

Saint Mihel, ou ſaint Michel, en latin, *ſanctus Michaël de ſancto Michaële*, ſituée en *Lorraine*, au Duché de *Bar*, dans la petite ville de ſon nom, preſque au milieu, entre *Toul* au midy & *Verdun* au ſeptentrion, à 3 lieuës au-deſſous de *Commercy*, ſur la riviere de *Meuſe*, & fondée à l'honneur de *ſaint Michel*, que par corruption on nomme S. *Mihel*, par *Wlfoalde* ou *Wlfoad* Maire du Palais du jeune *Childeric* Roi d'*Auſtraſie*, & enſuite Monarque des *François*. Il la fonda vers l'an *660*. trés-riche & trés-puiſſante; d'autres diſent en *667*. & d'autres mettent ſa fondation en 708. mais dont *Frederic* qui fut créé Duc de *Moſſelane*, ſe rendit le maître, & s'appropria une grande partie des biens & des droits, ne ſe diſant néanmoins qu'*Avouë*, c'eſt-à-dire, Protecteur ou Défenſeur. L'Abbaye de *ſaint Mihel* eſt la plus illuſtre, & l'une des plus anciennes de toute la *Lorraine* *Wolfoad* la fonda dans une grande ſolitude, qu'on appelle le *vieux Mouſtier*. Il n'y reſte plus aujourd'hui qu'une trés-ancienne Egliſe, dans laquelle on voit encore le tombeau du Fondateur & celui de ſa femme. L'Abbé *Smaragde* illuſtre pour ſa pieté & pour ſon érudition, qui vivoit ſous *Loüis le Débonnaire* l'a transfera ſur la riviere de *Meuſe*, où elle a enſuite formé la ville de *ſaint Mihel*, une des plus belles de la *Lorraine*. Les Religieux neanmoins conſerverent une attache ſi grande à leur premiere demeure, que juſqu'au tems du Pape *Urbain* II. ils ne voulurent point avoir d'autre lieu pour leur ſepulture, quoiqu'il y ait au moins une grande lieuë; mais ce Pape les diſpenſa de cette fatigue leur permettant de s'enterrer dans le nouveau Monaſtere. Le R. Pere Dom *Henry Henzon* Religieux de la Congregation de *ſaint Venne* & Abbé Régulier de S. *Mihel*, homme d'une grande pieté & d'un génie ſuperieur, encheriſſant ſur ſes Prédeceſſeurs, y a fait un des plus ſomptueux édifice qui ſoit dans la *Lorraine*, & même dans

l'Ordre

l'Ordre de *saint Benoist*. C'est un corps de Bâtiment de trois cens cinquante pieds de long, dont la face est toute de pierres de taille, avec des pilastres, des corniches & d'autres ornemens. Outre les officines soûteraines, il contient une Sacristie, un Chapitre, un Réfectoire, une Cuisine & des sales d'Hostes, le tout vouté, & au-dessus un grand Dortoire qui n'est que lambrissé. Le logis Abbatial qui a été bâti par le Cardinal de *Lorraine*, est des plus beaux qu'on puisse voir. L'Eglise est toute riante, & trés-bien percée, les Collateraux sont aussi élevez que la Nef. Le Chœur est derriere le grand Autel qui est tout de marbre, tous les Autels sont trés-bien decorez, & leur decoration a été tirée des démolitions d'un ancien Jubé, dont l'ouvrage étoit admirable. On y voit une Châsse trés-riche de *saint Anatole* Evêque de *Cahors*, dont l'Abbaye est en possession depuis long-tems, quoiqu'aujourd'hui on n'ait aucune connoissance de ce Saint. Il y a dans la Sacristie de l'Abbaye de *saint Mihel* une Croix d'argent de six pieds de hauteur, toute couverte de pierres precieuses, de rubis, de topases & d'agathes, dans laquelle il y a du bois de la *vraye Croix*. Il y a aussi un soleil d'or d'une belle grandeur, orné de perles, de diamans, de rubis, & soûtenu sur un pied d'argent d'un fort beau travail. Le reste de l'argenterie répond à ces deux pieces. La Bibliotheque est une des plus belles & des meilleures qu'on puisse voir en Province ; elle contient un trés-grand nombre de livres imprimez & quelques manuscrits, parmi lesquels est un trés-beau Psautier écrit en Grec, & un Alcoran écrit en lettres d'or. La Paroisse est au bout du Jardin. Il y a un saint Sepulchre fait d'une seule pierre, où il y a plus de quinze figures toutes dans leur grandeur naturelle; mais dont on peut dire, sans exagerer, que l'art surpasse la nature; car je ne sçai, si l'on peut trouver quelque chose de mieux fait. L'Abbaye de *saint Mihel* ou *de saint Michel* est de la Congre-

gation

gation de *saint Vanne*, & réguliere, & est à la nomination du Pape. . . . . . . Florins 686. Reven. 1500

SAINT VANNE.

Unie à l'Evêché de Verdun en 1610.

Saint Vanne ou saint Vennes, en Latin, *sanctus Vitonus, seu sanctus Vito*, située dans la Ville de *Verdun* en Lorraine. Des Auteurs prétendent qu'on ignore le tems de la fondation de cette Abbaye ; mais quelques autres la fixent dès l'an 507. On sçait seulement que *saint* Madelve en étoit Abbé en 750. & que pour lors, elle portoit le nom de *saint Pierre*: elle prit ensuite le nom de *S. Vanne*, qui fut fait Evêque de *Verdun* en 498. au refus de *saint Euspice*, & mourut vers l'an 525. Cette Abbaye étoit autrefois située dans un des Faubourgs de *Verdun*; mais à present elle est au milieu des six bastions de la Citadelle C'est ici que la réforme de saint Benoist a esté conçûë, & les grands hommes qui se sont sanctifiez dans cette Abbaye, ont réformé deux fois toute la *France*. Au commencement de l'onziéme siécle, le S. Abbé *Richard* rétablit la discipline réguliere dans plus de trente ou quarante des principaux Monasteres, qui communiquerent ensuite aux autres l'observance qu'ils avoient reçûë de celui de saint *Venne*.

De nos jours, Dom *Didier de la Cour*, Prieur du Monastere de saint *Venne*, a fait revivre le premier esprit de saint *Benoist*, dans près de trois cens Monasteres, & a donné occasion à l'érection des Congrégations de saint *Venne*, de saint *Maur* & de saint *Placide*, & à la réforme de l'Ordre de *Cluny*; & cela avec tant de bénediction que la régularité qu'il y a rétablie, se soutient depuis près de six vingt-ans dans sa vigueur. L'Abbaye de saint *Venne* respire encore le premier esprit du saint Réformateur qui s'y fait sentir, & donne de la véneration à ceux qui y entrent. Le silence, la retraite, la séparation du monde, la modestie & la pieté des Religieux, répandent une odeur qui embaume tous les environs. C'est maintenant le chef-

 lieu d'une nouvelle Congrégation, appellée de S. *Vanne* & de S. *Hidulphe*; parce qu'elle commença par l'union du monastere de S. *Vanne*, & de celui de *Moyen-moustier* en *Vosge*, dédié à S. *Hidulphe*. La Bulle qui érige cette Congrégation fut donnée par le Pape *Clement* VIII. le 7. Avril 1604. & le 31. de Juillet de la même année, le premier Chapitre General fut tenu dans l'Abbaye de saint *Vanne*; cette réforme fut embrassée par les Abbayes de S. *Michel*, de S. *Hubert* en Ardenne, de S. *Denis*, & des autres du Païs-bas, érigées auparavant en Congrégation, sous le nom de saint *Placide*. Plusieurs des Abbayes de *France* qui suivent la Regle de S. *Benoist*, s'empresserent d'embrasser cette réforme. Mais comme *Dom Didier de la Cour* prévit qu'il y auroit trop de difficultez, sur tout pendant la guerre, à entretenir la correspondance necessaire entre les Monasteres de *Lorraine* & ceux de *France*: il proposa l'érection d'une nouvelle Congrégation en *France*, sous le nom de *S. Maur*; & cette proposition fut suivie Ces deux Congrégations, quoique séparées, ont néanmoins toûjours conservé depuis le même esprit, & sont demeurées unies de prieres & de suffrages. La Bibliotheque de cette Abbaye est excellente, il y a néanmoins peu de Manuscrits; mais ce qu'il y a est très-bon. On y voit entr'autres une très-ancienne collection de Canons, qui contient les Décretales depuis le Pape *Sirice*, (car il n'y en a point des Papes anterieurs) & des Conciles. On y voit encore les actes du Concile de *Trente*, recüeillis par *Nicolas Pseaume*, Evêque de Verdun, qui y assista. Tous les lieux Réguliers de l'Abbaye de S. *Vanne* sont fort propres. On voit à l'entrée du Cloître une peinture de l'Empereur *S. Henri*, qui vient soûmettre son Sceptre & sa Couronne, & demander l'habit Religieux au saint Abbé *Richard*; & ce Saint après lui avoir fait promettre qu'il lui obéïroit, lui commanda de reprendre le gouvernement de ses Etats, sur quoi on a fait ces deux Vers.

Pertæsus

Titulaires. | Florins | Reven.

Pertæsus regere Henricus venit ecce regendus,
Vult utrumque Abbas, nempe regendo Regi.

On conserve encore dans le Trésor du Monastere la Ceinture & la Picque de cet Empereur, avec une fort belle Croix fort ancienne. On y conserve aussi les Corps de saint *Venne*, saint *Sanctin*, saint *Pulcrone*, saint *Possesseur*, & saint *Madalvée* ou *Madelve*, Evêques de *Verdun*. La Mense Abbatiale de l'Abbaye de saint *Vanne*, fut unie à l'Evêché de Verdun l'an 1572. & les Religieux jouissent d'environ neuf ou dix mille livres de revenu. . 66 | 14000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

CHASTILLON.

Dom de la Lozandiere.

Châtillon, en Latin, *Castellio*, fille de l'Abbaye de *Trois-Fontaines*, située en Lorraine au Bailliage de Verdun, près la gauche de la riviere d'*Ostain*, sur les confins du *Luxembourg*, à trois lieuës & demi de *Damvilliers*; elle y a esté fondée le 7. des Ides de Septembre 1153. par *Alberon de Chiniac*, Evêque de Verdun. Cette Abbaye est réguliere, de l'étroite observance de *Citeaux*, & éléctive; mais les Abbez prétent serment de fidelité au *Roy*. La Maison est assez belle, à cause de la réforme. On voit dans l'Eglise près du grand Autel les Tombeaux de *Gérard* & de *Henry de Grandson*, Evêques de Verdun, qui l'ont rebâtie. On a representé au tour de ces tombeaux des Ecclesiastiques avec leurs habits & leur tonsure, semblable à celle des Moines. Il y a dans une Chapelle les Tombeaux des Seigneurs d'*Armoise*; & dans une autre, ceux de Messieurs de *Mercy*. . . . . 150 | 1200

CHALADE.

M. de Grosfreville.

Chalade ou la Chalade, en Latin, *Beata Maria de Caladiâ*, fille de l'Abbaye de *Trois-Fontaines*, située sur les confins de la *Champagne*, près de *Clermont*, & à deux lieuës de *Sainte Menehou*, & fondée le 8 des Ides de Juillet 1128.

Tttttt ij sous

Titulaires		Florins	Reven.
	ſous l'invocation de *ſaint Sulpice* : il y a la réforme.	216	6000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

SAINT NICOLAS.

M. de Montauban

Saint Nicolas des Prez, en Latin, *ſanctus Nicolaus de Pratis*, ſituée autrefois près de *Verdun* en Lorraine; mais elle eſt maintenant dans cete Ville : elle fut fondée dans le treiziéme ſiecle, & obſerva d'abord les Conſtitutions de *ſaint Victor*. Aujourd'hui elle garde celles de la Congrégation de *Nôtre Sauveur*, érigée par le R. *Pierre Fourrier*, Curé de *Matincour*, qui réforma les *Chanoines Réguliers* de *Lorraine*, vers l'an 1630. Cette Abbaye ne jouit que de cinq ou ſix mille livres de revenu, tant pour l'Abbé Commendataire que pour les Religieux. . — 216 — 6000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

L'ESTANCHE.

Le Pere Bouvard.

L'Eſtanche ou Eſtanche, ſituée en *Lorraine*, elle eſt réguliere, élective & réformée : je n'en ai pas trouvé davantage.

S. PAUL DE VERDUN.

M. Pierre Ottoboni Venitien, Cardinal, Diacre, du titre de S. Laurent *in Damaſo*. Il fut nommé à l'Abbaye de S. Paul de Verdun le 26 Janv 1716. par *M.* Le Duc d'Orleans, Regent du Royaume, ſous le Roy Louis XV. On y mit le même jour 3000 livres de penſons; ſçavoir, 800 liv. pour M. Biete, Diacre. 700 liv. pour M. Barme, Prêtre. 700 liv. pour M. Mahony, Prêtre. 500 liv. pour M. d'Eſtival, Clerc Tonſuré. 400 pour M. Goſlin, Clec Tonſuré.

Saint Paul de Verdun, en Latin, *ſanctus Paulus extrà muros*, ſituée dans la Ville de Verdun : elle fut dabord fondée pour les *Benedictins*, qui la poſſederent juſqu'au douziéme ſiecle 1136. & *S. Bernard* la fit donner aux Prémontrez. D'autres diſent que cette Abbaye a paſſé à l'Ordre de Prémontré environ l'an 1221. ſous *Albert* Evêque de Verdun; & les Prémontrez la regardent aujourd'hui comme une des meilleures & des plus riches de leur Ordre. Cette Abbaye étoit autrefois ſous le titre de *ſaint Saturnin*. Le revenu de l'Abbé eſt de dix mille livres de rente, & celui des Moines d'autant. . . — 200 — 10000

ABB.

TITULAIRES. Florins Revenu

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINT MAUR.

Elective. Saint Maur de Verdun, ſituée en *Lorraine*, dans la ville de *Verdun*, & fondée pour des Religieuſes *Benedictines* par l'Evêque *Haimo*, qui dans la ſuite du temps éprouverent le ſort de la fragilité humaine. Elle ſe relâcherent tellement de leur premiere ferveur, qu'elles n'avoient preſque plus de regularité au commencement du ſiecle paſſé. Comme le relâche eſt ordinairement ſuivi de la pauvreté & de la miſere; elles étoient reduites à neuf ou dix Religieuſes, qui à peine avoient de quoy vivre. Mais l'exemple de Dom *Didier de la Cour*, & des Religieux de *ſaint Venne* les ayant reveillées de leur aſſoupiſſement, elles reſolurent de ſe reformer vers l'an 1609 & afin d'être conduites dans la voye qu'elles vouloient ſuivre, elles obtinrent des Bulles du Pape, pour être toûjours dirigées par les Religieux de ce Monaſtere, qui vit dans une exacte obſervance, ſans s'être relâchées d'un ſeul point depuis plus de cent ans. Cette Maiſon eſt bien bâtie & compoſée aujourd'hui de quarante Religieuſes, qui ſont fort à leur aiſe, & qui n'exigent aucunes dotes des filles qu'elles reçoivent. Cette Abbaye eſt élective. 10000

PRIEURE' D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

BEAUCHAMP.

Le P. le Gras. Beauchamp, eſt un Prieuré de la Congregation du *Val des Ecoliers*.

EGLISES CATHEDRALES ET COLLEGIALES.

M. Deſcorailles. Cathedrale de *Verdun*, le Doyen.

M. Charlet eſt Prévôt. La Magdelaine de *Verdun* eſt une Collegiale qui joüit du Concordat *Germanique*, en vertu de la Bulle de *Leon* X. de l'an 1518.

Les

Les Benefices dans le détroit ou dépendances de la ville de Verdun *cedez à la* France *par le Traité de* Munster *, se reglent suivant le* Concordat Germanique *; c'est pourquoi le* Roy *estant au mois du* Pape*, il lui presente les Benefices vacans dans les mois qui lui étoient reservez, à la reserve des Cures & Offices Claustraux.*

Les autres Benefices de ce Diocese, on en dispose suivant la regle de Chancellerie, qui est que le Pape y a six mois, excepté ceux qui sont de l'ancienne France *, comme le* Barrois *mouvant & autres.*

Je ne parle point ici de quelques autres Abbayes, parce que plusieurs Auteurs prétendent qu'elles ne sont point à la nomination du Roy*, mais dans des Dioceses etrangers, comme* Tréves *&* Spire. *L'on peut voir les articles des Evêchés de* Metz *& de* Toul*, parce qu'il y a plusieurs choses qui peuvent servir à l'article de l'Evêché de* Verdun*, qu'il n'est pas necessaire de repeter.*



EVÊCHÉ



EVÊCHÉ DE STRASBOURG.

STRASBOURG, en latin, *Argentoratensis*, *seu Argentinensis*, ville de la premiere *Germanique* dans l'exarcat des *Gaules*, Capitale aujourd'hui de la basse *Alsace*, sous la Métropole de *Mayence*, & sur la riviere d'*Ill*, qui passe au travers, avant que de s'aller jetter dans le *Rhin* à un quart de lieuë de la Ville, qui est éloignée de dix lieuës de *Brissac*, & de 110 de *Paris*.

L'on veut à *Strasbourg*, que le *Grand Clovis* ait commencé à rétablir cette Ville, & qu'il y fit bâtir une petite Eglise, sous le titre de la *sainte Trinité* & de la *sainte Vierge*, ce qui ne se prouve point par aucun témoignage d'aucun Auteur digne de foi, & il n'est pas sûr de se fier aux traditions populaires. C'est pourquoi quant à l'Eglise ou Evêché de *Strasbourg*, l'origine en est aussi obscure que celle de la Ville. *Saint Irenée* qui a écrit vers la fin du deuxiéme siecle de *Jesus-Christ* louë la foy orthodoxe des Eglises qui étoient fondées dans la *Germanie*, ce que nous devons entendre de la *Germanie Romaine*, dont *Argentorate* en François *Strasbourg* étoit une ville des plus considerables. Neanmoins comme cette Eglise fut anéantie avec la Ville dans le cinquiéme siecle, il n'y eut plus d'Evêques durant 200 ans. On ne sçait point le nom d'aucun des Pasteurs des Chrétiens de ce pays-là sous les Empereurs *Romains*; & il n'est pas vraisemblable que ces Chrétiens n'ayent eu aucun Evêque, mais leurs noms ont été ensevelis dans l'oubli, ce qui est arrivé à plusieurs autres Eglises. Les peuples Payens, qui ayant passé le *Rhin*,

F M Armand Gaston de Rohan-Soubize, Cardinal Prêtre du titre de la Trinité du Mont, créé sur la nomination du Roi par le Pape Clement XI. le 18 Mai 1712. Evêque & Prince de Strasbourg, Landgrave d'Alsace, Prince de l'Empire, Grand Aumônier de France, Commandeur de l'Ordre du S Esprit, Abbé de la Chaise-Dieu, D. de Clermont & de S. Vvast, D. d'Arras, toutes deux de l'Ordre de S. Benoist de Monstier en Argonne, D. de Châlons & de Joigny. D. de Laon, toutes deux de l'Ordre de Citeaux, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, l'un des quarante de l'Académie Françoise, ou il a été reçû le 31 Janv. 1704. à la place de M. Perault, & Académicien honoraire de l'Académie des Inscriptions & des Belles Lettres, Il fut fait Coadjuteur de Strasbourg le 26 Juin 1701. & en devint Evêque le 10 Avril 1704. Il est né le 24 Juin 1674. & est Chanoine honoraire de S. Martin de Tours, en qualité d'Evêque de Strasbourg.

avoient

avoient occupé les bords de ce fleuve de la *basse Meuse* & de l'*Escaut* ne se convertirent pas avec *Clovis*, & ils doivent leur conversion à *saint Amand* & à *saint Eloy*. On tient à *Strasbourg*, que saint Amand Evêque de *Tongres*, & qui assista au Concile de *Cologne* l'an 346. a été leur premier Evêque, ce qui n'est pas certain; car quoiqu'il ait prêché la foy dans ce pays, il ne s'ensuit pas qu'il en ait été Evêque. Le premier que l'on voit qui a été Evêque de Strasbourg a été *saint Arbogaste*, qui fut fait Evêque sous *Dagobert*, c'est-à-dire, avant l'an 638. Il gouverna long-tems cette Eglise sous le regne de *Sigebert* fils de *Dagobert* & de *Childeric* neveu de *Sigebert*; il mourut sous *Childeric*, & eut pour successeur *saint Florent*, du tems duquel *Dagobert le jeune* étant revenu de la *Grande Bretagne* fut reconnu Roi par les *Austrasiens* sur la fin de l'an 674. *Saint Florent* mourut sous le regne de *Dagobert* II. & l'Eglise de *Strasbourg* étant vacante, *saint Wilfride* Evêque d'*Iorck* allant à *Rome*, passe de *Frise* en *Austrasie*, pour y visiter le Roi *Dagobert*, qu'il avoit assisté pour retourner en son pays natal, & recouvrer le Royaume de son pere *Sigebert*. Ce Roi par reconnoissance, voyant que les *Anglois* avoient chassé & dépoüillé de l'Evêché d'*Iorck*. *Saint Wilfrid* lui voulut donner l'Evêché de Strasbourg, au commencement du Printemps de l'an 678. ainsi que l'on le voit par la Chronique de *Bede*. *Eddius Stephanus* disciple de *saint Wilfrid*, qui a écrit sa vie, appelle au Chapitre XXVII. cet Evêché, un tres-grand Evêché. (*Episcopatum maximum ad civitatem Streitburg pertinentem*) ce que *Wilfrid* refusa, ne voulant renoncer ni à son pays ni à son Eglise d'*Iorck*. On voit par-là combien cette Eglise étoit alors illustre. Elle avoit été sous l'Empire *Romain* dans la premiére *Germanie*, mais les Evêques de *Mayence* & de *Cologne* Capitales des deux *Germanies*, n'ont été Métropolitains que sous le regne de *Pepin* & de *Charlemagne*. Ce fut sous cet Empereur que *Strasbourg* fut

soumise

soûmise à *Mayence*, comme elle a toûjours été depuis.

Les Rois *Merovingiens* & *Carlovingiens* ont beaucoup enrichi cette Eglise, comme ont fait les *Othons*, *saint Henry* & *Lothaire le Saxon*; ce qui fit rechercher cet Evêché par les Princes qui le briguérent, & même les places du Chapitre dont ils exclurent les roturiers long-temps avant le commencement du treizieme siécle, puisque le Cardinal *Conrad* Evêque de *Port*, ayant en cette qualité donné une Prébende de l'Eglise de Strasbourg à un roturier, le Chapitre ne le voulut pas recevoir, & representa au Pape *Gregoire* IX. que par une coutume observée de tems immémorial on ne recevoit personne dans ce Chapitre qui ne fût noble du côté de pere & de mere (*nisi nobilem ab utroque parente illustrem*). Le Pape n'eut aucun égard à cela, declarant que c'étoit un abus, parce que Dieu n'avoit point d'égard à la noblesse, & que la seule vertu avec les autres talens necessaires lui étoient agréables : ainsi il détermina que le défaut de noblesse n'empêcheroit pas le pourvû de joüir de cette Prébende. Ce decret de *Gregoire* fut inseré au troisiéme livre des *Decretales*, & au cinquiéme titre, où il est traité des *Prébendes & des dignitez*. Ce chapitre commence par ce mot, *Venerabilis*. Le Chapitre de *Strasbourg* demeura ferme à maintenir son ancienne coutume; depuis ce temps-là ils y ont été plus exacts, & les Papes successeurs de *Gregoire* n'y ont pas trouvé à redire.

Les Evêques qui estoient de grands Princes, estoient fort suspects au peuple de *Strasbourg* trés-jaloux de sa liberté, dont il craignoit que ces Prélats ne le privassent, & les Evêques s'étoient obligez de demeurer ordinairement dans leur ville de *Saverne*.

Le Chapitre de la Cathedrale de Strasbourg est un des plus nobles qu'il y ait dans l'Eglise. Pour y être reçû Chanoine, il faut faire preuve de huit quartiers de haute noblesse du côté paternel, & d'autant du côté maternel.

TITULAIRES. Florins | Reven.

Les mots de haute noblesse excluent les simples Gentils-hommes, & exigent une extraction de Princes ou Comtes de l'Empire pour les *Allemans* & de Princes, Ducs & Pairs ou Maréchaux de *France*, pour les *François*. Ce Chapitre est composé de douze Chanoines Capitulaires & de douze Chanoines Domiciliers. Les Capitulaires sont ceux qui ont entrée & voix déliberative au Chapitre. Le revenu de leurs Canonicats est année commune d'environ 6000 livres. . . . .

Les Domiciliers n'entrent point au Chapitre, mais ils parviennent par ancienneté aux places de Capitulaires à mesure qu'elles deviennent vacantes. On leur accorde le quart du revenu des Canonicats, mais les uns & les autres sont obligez de resider trois mois dans les terres de l'Evêché, & d'assister 60 fois à l'Eglise, sans quoi ils ne joüiroient pas du revenu de leurs Canonicats. Les Capitulaires ne peuvent être admis qu'après avoir pris le Soûdiaconat. Il n'y a aucune difference entre l'habit de Chœur des Capitulaires & celui des Domiciliers. Ils portent les uns & les autres sous le surplis une soûtanne de velours rouge doublée d'hermines & enrichie de boutonnieres d'or. Cinq des Canoines Capitulaires sont pourvûs chacun d'une des dignitez du Chapitre. La premiere est la dignité de *Grand Prévôt*; c'est le Pape qui y nomme suivant le Concordat Germanique, passé entre le Paqe *Nicolas* V. & l'Empereur *Frederic* III. l'an 1447 elle vaut trois ou quatre mille livres de rente à celui qui en est pourvû, & a à sa disposition huit ou dix Cures, dont celle de *Schelestat* est la plus considerable, sept Prébendes dans la Collegiale de *saint Leonard*, & une douzaine de fiefs. La seconde dignité est celle de *Grand Doyen*. Celui qui en est pourvû, convoque le Chapitre, & a Jurisdiction sur tout le Chœur, & la correction des mœurs des Ecclesiastiques. Il joüit en cette qualité d'environ trois mille livres de revenu. La troisiéme est la dignité de *Custode*,

4000

3000

laquelle

laquelle rapporte mille cinq cens livres au Titulaire, qui dispose aussi de quelques Cures & de quelques Fiefs dans l'étenduë de l'Evêché. La quatriéme est celle d'Ecolâtre, laquelle ne rapporte que huit ou neuf cens livres. La cinquiéme enfin est celle de *Camerier* du Chapitre, laquelle ne vaut que quatre ou cinq cens livres. Il y en avoit une sixiéme qui étoit celle de *Portier*, mais les revenus en ont été unis à la mense du Chapitre.

1500

900

500

Les Vicaires, les Chapelains & les Chantres composent le grand Chœur de cette Eglise Cathedrale, & en font le service. Il y avoit autrefois 72 Vicaires & 40 Chapelains, mais les troubles & le desordre que le *Lutheranisme* causa dans cette Province, avoit tellement diminué le nombre des Vicaires & des Chapelains, que lors du retablissement du service dans l'Eglise Cathedrale de Strasbourg, il n'y avoit que douze Vicaires, dont on augmenta le nombre jusqu'à 20. Quant aux Chapelles, il n'y en a que quatre ou cinq de cinq cens liv. chacune; car pour les autres leur revenu est trés-modique. Le corps des 20 Vicaires est gouverné par un *Senior*, quatre *Deputez* & deux *Ajoints*. Ils sont élûs par les autres Vicaires, & peuvent être destituez ou continuez au bout de l'an. Ces Officiers doivent rendre compte tous les ans au Doïen & Chapitre de l'administration du revenu de leurs Corps, & en laisser un état dans les archives du Chapitre. Chaque Vicaire reçoit par an environ 400 livres en argent, 60 sacs de grains, & un foudre de vin.

L'Evêque de Strasbourg a son Official, & le Chapitre a le sien. Les revenus de la Fabrique de la Cathedrale, sont distinguez de ceux de l'Evêque & du Chapitre. L'administration en appartient au Magistrat, par un Contrat passé avec les *Lutheriens*. Ces revenus peuvent monter à quarante mille livres par an, & le Magistrat est obligé aux réparations de l'Eglise, & de l'entretenir, quelque accident qui puisse arriver. Le Magistrat nomme un Re-

4000

ceveur pour faire le recouvrement des revenus, & ce dernier eſt obligé de rendre ſes comptes tous les ans. Lors du rétabliſſement du culte Catholique dans l'Egliſe Cathedrale de Straſbourg en 1680. il y avoit quatre Chanoines *Lutheriens* qui poſſedoient le *Brouderhoff*, où l'ancien Monaſtere qui a été donné depuis aux *Jeſuites*, qui en ont fait un College, & qui n'ont point d'autre Egliſe que la Cathedrale même. L'on a depuis cedé aux Chanoines *Lutheriens* les revenus que poſſedoit cette Egliſe au-delà du *Rhin*; & au moyen de cette ceſſion ces Chanoines n'y paroiſſent, que lorſqu'ils ſont obligez de prendre poſſeſſion. Au reſte ces Chanoines ſont de bonne maiſon, puiſque ce ſont des Princes de celles de *Brandebourg* & de *Brunſvvic*.

Je ne dis rien ici des autres Chapitres de la ville de *Strasbourg* & de ceux du Dioceſe, parce que cela n'entre point dans mon ſujet, qui ne conſiſte que dans les Benefices de nomination Royale.

Les Egliſes ne ſont pas en grand nombre à Straſbourg. On n'y compte que ſix Paroiſſes & ſix Convens, 3 pour des Hommes & trois pour des Filles. Les Paroiſſes ſont *ſaint Laurent* ou la Cathedrale, *ſaint Pierre le jeune*, *ſaint Pierre le viel*, *ſaint Eſtienne*, *ſaint Loüis* & *ſaint Marc*.

L'Egliſe Cathedrale de Straſbourg dédiée à *Notre-Dame* eſt d'une magnificence achevée, & les Habitans la nomment par excellence la merveille du monde. L'on prétend que *Clovis* la fit rebâtir, après qu'elle eut eſté détruite par les *Payens*. En 769. *Pepin* commença à bâtir le Chœur qui ne fut achevé que par ſon fils *Charlemagne*. Cette Egliſe aprés avoir eſſuyé differens accidens, fut enfin brûlée par *Ermand* II. Duc de *Suabe* en 1003. Ce Duc s'étant ſoûlevé contre l'Empereur *Henry* II. prit d'aſſaut la ville de *Strasbourg*, mais il trouva tant de reſiſtance en ceux qui s'étoient retranchez dans l'Egliſe, qu'il ne pût s'en rendre maître, qu'en y faiſant mettre le

feu

feu qui consuma cet édifice, à la reserve du Chœur qui subsiste encore aujourd'hui. *Vernerus* Evêque de *Strasbourg* entreprit de rétablir son Eglise, en fit jetter les fondemens en 1015. & employa à ce somptueux édifice les quatorze dernieres années de sa vie. Ses successeurs continuerent cet ouvrage; mais contens d'avoir mis la Nef dans sa perfection, ils differerent de construire la Tour jusqu'en 1229. & ce surprenant ouvrage ne fût achevé qu'en 1449. C'est la plus haute pyramide de l'*Europe*, car elle a 574 pieds de haut. Elle est toute fabriquée de pierres de taille, & il n'y en a gueres qui ne soient travaillées en relief à la *gothique*. L'ouvrage est à jour, de maniere que les yeux penetrent au travers, ce qui joint aux differentes figures que l'on y remarque, fait un effet merveilleux. Les archives de Strasbourg font foy, qu'avant la naissance de *Jesus-Christ* au même lieu où cette Tour est presentement; il y en avoit une autre consacrée à *Mars*, ainsi que le Temple dont elle faisoit l'ornement. L'un & l'autre furent démolis par *Attila*, qui aggrandit la ville depuis. *Clovis* Roi de *France* commença de la relever, & *Dagobert* l'acheva.

L'Horloge qui est dans l'Eglise de Strasbourg, passe pour un chef d'œuvre d'astronomie & de mécanique. On dit dans cette Ville, que l'Horloge de *saint Jean de Lyon* est la plus belle de *France*, mais que la leur n'a pas sa pareille au monde pour la varieté & la curiosité de ses mouvemens, dont la plûpart se sont detraquez ou arrêtez; en sorte qu'il n'y a aujourd'hui que la moindre partie qui agisse. Celle qui sert de base aux deux autres, est composée de trois tableaux, dont les deux qui sont aux extrêmitez, sont quarrez. Celui qui est au milieu est, rond, & a trois cercles l'un dans l'autre, deux mobiles & un fixe. Le premier de ces cercles a dix pieds de diamêtre dans son entiere largeur, se meut de la gauche à la droite une fois l'année, & en marque les mois & les jours, ce

 ce qui le fait appeller *Cercle* ou *Rondeau d'Almanach*. Le second est dans celui-là, & a neuf pieds de diamêtre, il se meut de la droite à la gauche aussi en un an, marquant les jours de Vigiles & de Fêtes, ce qu'il a dû faire pendant un siecle; mais il est presentement arrêté. Le troisiéme est au milieu de ces deux-là, & n'est que pour l'ornement, representant l'*Allemagne* & la ville de *Strasbourg*, c'est pourquoi il est fixe. Au bas du tableau est un pelican qui porte un globe sur ses aîles, & sur ce globe sont le Soleil & la Lune, qui font le tour du zodiaque en vingt-quatre heures. Les deux tableaux quarrez qui sont au côté de celui-ci, ont servi autrefois à marquer les Eclypses du Soleil & de la Lune, du moins ils étoient destinez à cet usage; mais ils ne vont plus. Au second ordre ou étage est un grand tableau, au milieu duquel est un astrolabe qui marque le cours du Ciel. Les quatre saisons sont peintes à lentour. Il y a aussi un cadran qui marque les heures & les minutes, & au-dessus les sept jours de la semaine figurez par les sept planetes qui passent en Chariot. On y voit encore un visage de Lune, qui fait paroître ses phases, & qui en marque l'âge. Le troisiéme ordre ou la partie superieure de cette Horloge n'est remarquable que par un assez joli jeu de figures pour l'execution de la sonnerie. Les quatre âges de l'homme representez par des figures qui leur conviennent, passent & sonnent les quarts d'heure sur de petites cloches, & ensuite la mort vient chassée par un *Christ* ressuscité, qui neanmoins lui permet de sonner l'heure, afin que l'on se souvienne de la necessité de mourir. Au côté droit de cet Horloge est une arche, qui sert à enfermer les poids & les autres instrumens, & cette arche est terminée au sommet par un Coq de métal, qui allonge le cou, bat de ses aîles, & chante pour avertir que l'heure est prête à sonner. Son chant est si naturel, que si l'on ne voyoit qu'il est de métal, il seroit facile d'y être trompé. Vers le

 le bas on voit dans un cadre le portrait du fameux *Nicolas Copernic*, qui selon quelques Ecrivains, est l'Auteur de cet Horloge, qui fut achevé en 1573. Mais comment *Copernic* peut-il être l'Auteur de ce bel ouvrage, puisque ce Philosophe étoit mort dès l'an 1543. Comme il est trés-mal-aisé qu'un si grand nombre de mouvemens differens, dont le soin est souvent abandonné à des Horlogeurs qui entendent peu les mathematiques, s'entretienne long-tems dans leur justesse; il est arrivé que ceux de cet Horloge se sont arrêtez ou détraquez, avant qu'ils eussent achevez le periode pour lequel on les avoit destinez; & quelque dépense que l'on ait faite depuis pour la rétablir, on n'a pû y réussir; de maniere qu'aujourd'hui il n'y a que la moindre partie des mouvemens qui agisse.

Avant que la Ville de *Strasbourg* fût soumise au Roy, les Catholiques n'y avoient qu'une petite Eglise d'une Commanderie de l'Ordre de *Malte*; mais maintenant ils y sont les Maîtres, & affoiblissent de jour en jour le parti des *Lutheriens*. L'Evêché s'étend partie dans la haute & partie dans la basse *Alsace*. L'on compte dans la Ville de *Strasbourg* environ trois mille deux cens maisons, quatre mille trois cens familles, & vingt-huit mille habitans; & l'Evêque y celebra la Messe, & y harangua le Roy *Louis* XIV. dans la Cathedrale, peu de jours aprés la conquête de cette Ville, qui fut le 30. Septembre l'an 1682. L'argenterie & les ornemens que ce Roy a donnés à cette Eglise, répondent à la magnificence de cette Cathédrale. L'Evêché fait face à une des portes de la Cathédrale, & en est séparés par une petite place; la maison est assez commode & logeable. L'Evêque de *Strasbourg* fait sa résidence à *Saverne*, à quatre lieuës de *Strasbourg* : il est Seigneur de *Saverne*, & y a un trés-beau Château, qu'*Egon de Furstemberg* a fait bâtir : il est entouré de fossez revêtus, qui ont six ou sept toises de large sur quinze de profondeur. Au bas de ce Château est un grand & beau jardin, dont

Titulaires.		Florins	Reven.
	dont on admire sur tout les palissades de Charmille. L'Evêché de *Strasbourg* est taxé à *Rome* pour les Bulles à 2500. florins, & rapporte deux cens cinquante mille livres.	2500	250000

ABB. D'HOM. DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

ALTORF.

Dom Viraut. Altorf, Altorfen ou Atorf, en Latin, *Atorfum*, située en *basse Alsace*, à quatre lieuës de *Strasbourg*, & à une lieuë de la Ville de *Molsheim*: elle est réguliere, & il y a six ou sept Religieux qui jouissent d'environ six mille livres. 6000

ASTAC.

Sécularisée. Astac ou Astach, situé en *basse Alsace*, à deux lieuës de *Molsheim*, sur la *Bruch*, fondée par *Dagobert* II. & par S. *Florent* Evêque de Strasbourg; mais elle a été sécularisée, & le Chapitre transferé à *Molsheim*: il est composé d'un Prevôt, d'un Doyen & de dix Chanoines résidens. Les Canonicats rapportent environ huit cens livres, & le Doyenné mille deux cens. Quant au revenu du Prevôt, il est peu considerable.

EBERMUNSTER.

Ebermunster, Hebermunster, ou Apelmunster, en Latin, *Apri Monasterium*, située en *basse Alsace*, & fondée par *Sigisbert*, du tems que S. *Arbogaste* étoit Evêque de *Strasbourg*. On conserve dans cette Abbaye de beaux & anciens Titres des Rois de *France* & des Empereurs. Il paroît par les derniers, qu'elle étoit autrefois de la matricule de l'Empire, & avoit voix aux Diettes. Cette Abbaye s'appelloit autrefois *Novientum*. 16000

GAGENBAT.

Gagenbat ou Gegembach, située en *Allemagne*, dans la Ville de son nom, sur la riviere de *Kinzig*, à une lieuë d'*Offembourg*: elle a été érigée en Eglise Collegiale par le Pape *Clement* VIII. le 17 des Calendes de Janvier 1583. il y a esté uni les Eglises Paroissiales de *Villeschenhen*, *seu Fichelien*

TITULAIRES — Florins — Reven.

cheliem & Innettenhim, aliàs *Justatim.* Cette Abbaye est au-delà du *Rhin*, vis-à-vis *Strasbourg.*

HOMBOURG.

Unie à l'Evêché de Strasbourg.

Hombourg, Hohenbourg, ou Othilberg, en Latin, *Mons Othiliæ*, *seu sanctus Odo*, située en *Alsace*, vers les Monts de *Vosge*, & fondée par *Adalric*, l'un des principaux Seigneurs de ce païs, dans l'Isle de *Nogent*, au confluant de la riviere d'*Ill* & du *Rhin*, au-dessous de *Strasbourg*. Cette Abbaye est appellée *Ebersheim-munster.*

HUGUES HOFEN.

Unie à l'Abbaye d'Andlaw.

Hugues Hofen ou Honcourt, en Latin, *sanctus Michaël Hugonis Curiæ*: elle a esté unie au Monastere des Religieuses d'*Andelau*, elle étoit taxée à 66

INSCUTHERA.

Inscuthera, ou Schuteran, en latin, *Scuteranum*; elle a été autrefois de l'Ordre de *S. Augustin*, elle est aujourd'hui de l'Ordre de S. *Benoist* & sa taxe est de deux cens florins, comme le dit *Pelletier* dans sa seconde partie, p. 87. Voilà tout ce que j'en ai trouvé. 200.

INSCUVARTZACH.

Inscuvartzach, autrefois Scuvartbach ou Schoutteren, en Latin, *Arnofsaugia* : elle a été supprimée l'an 1585. au mois de May, & érigée en un Seminaire de Clercs. Sa taxe étoit de 333. florins. 333

HASLAC.

Haslac ou Haslau, en Latin, *Florentii Monasterium*: elle a esté sécularisée. Voilà tout ce que j'en ai trouvé : ne seroit-ce pas la même que *Astae*?

SAINT LEONARD.

Sécularisée.

Saint Leonard d'Obenheim, située près de la Ville d'*Aubernay* : elle a esté sécularisée, & le Chapitre a huit Chanoines, en comptant le Doyen. Cinq de ces Chanoines sont de résidence, & jouissent de six ou sept cens livres de revenu chacun. Le Doyen a portion & demie, &

TITULAIRES | Florins Reven.

est élû par le Chapitre. Le grand Prevôt de la Cathedrale de *Strasbourg* dispose de tous les Canonicats.

SAINT MAUR.

Dom de Rutan.

Saint Maur de Marmunster, en Latin, *Mauri Monasterium*, située en *basse Alsace*, à une lieuë de *Saverne*, & fondée par *saint Pirmin*, du tems de *Thierry* IV. dont le regne commença l'an 721. & s'appella d'abord *Leuvartze*; mais elle changea de nom en memoire de l'Abbé *Maur*, que l'on dit avoir esté disciple de *saint Pirmin*. Cette Abbaye est réguliere. . . . . .

NEUVILLER.

Sécularisée.

Neuviller, Novillaren ou Neoweiler, autrefois Nouvillé, située dans la petite Ville de ce nom, à cinq lieuës de *Strasbourg*, elle fut sécularisée en 1496. & la dignité d'Abbé changée en celle de Prevôt. La seconde dignité est celle de Doyen. Les revenus du Prevôt, sont de la valeur de deux Canonicats; ceux du Doyen, sont d'un Canonicat & demi; & ceux de chaque Chanoine, sont d'environ mille livres. Il y a six Chanoines résidans avec le Prevôt; & le Doyen & quatre autres, qui ne résident point. . . . .

SELTZ.

Sécularisée.

Seltz, en Latin, *sanctus Benedictus in saltem, seu de Saletio*; & par corruption *Salsa*, située entre *Spire* & *Strasbourg*, dans la Ville de *Seltz*, au conflant de la petite riviere de même nom dans le *Rhin*, nommée encore aujourd'hui *Seltzbach*, & fondée par la bienheureuse *Adelaide*, Imperatrice d'*Allemagne*, qui y mourut l'an 999. Cette Abbaye a esté érigée en Eglise Collegiale, avec la suppression de l'Ordre & dignité Abbatiale par le Pape *Xiste* IV. le 12. des Calendes de Janvier 1480. elle étoit taxée à . 200

SELS.

N.

Sels, en Latin, *sanctus Alcheïdis de Selis*. Il n'y a point de Religieux, étant toute ruinée. Je n'en ai rien trouvé de plus, sinon qu'elle est taxée à *Rome* pour les Bulles à 33

SOURBOURG

SOURBOURG.

Sécularisée & unie.

Sourbourg, située dans la Forest d'*Haguenau*, fondée par *Dagobert*, & sécularisée dans la suite. Le Chapitre fut dabord composé d'un Prevôt, d'un Doyen, & de douze Chanoines ; mais le changement de réligion en a tellement diminué les revenus, qu'il ne jouissoit plus que de trois ou quatre mille livres de rente, sur quoi il y avoit beaucoup de charges à payer ; ce qui donna lieu de l'unir à l'Eglise Paroissiale de *S. Louis de Strasbourg*.

SAINTE WALPURGE.

Unie au College des Jesuites de Strasbourg.

Sainte Walpurge, en Latin, *sancta walpurga*, située dans la Forest d'Haguenau, & fondée par un Comte de *Montbeliard* en 1131. ayant esté abandonnée dans le seiziéme siecle par les Réligieux, le Prevôt de *weissembourg* s'en empara ; & depuis ce tems-là, l'Evêque de *Spire*, à l'Evêché duquel cette Prevôté est unie, a joui de l'Abbaye de *saint walbourg* ou *walpurge*, jusqu'à la fin du siecle dernier, que n'ayant pû justifier la validité de l'union de cette Abbaye à la Prevôté de *Weissembourg* ; parce qu'elle s'étoit faite sans le consentement de l'Evêque de *Strasbourg*, dans le Diocese duquel elle est située. L'union fût déclarée nulle par Arrest du Conseil superieur d'*Alsace*, & le Roy en disposa l'an 1668. d'autres disent en 1687. en faveur des *Jesuites de Strasbourg*, aux conditions portées par le Brevet d'union. Le revenu de cette Abbaye étoit de huit ou neuf mille livres par an. 9000

Voilà l'histoire de l'Abbaïe de sainte Walpurge ; & voici la fable. On dit qu'un Religieux de ce Monastere demeurá pendant trois cens ans à écouter le chant des oiseaux de cette Forêt, & que cette mélodie l'avoit comme absorbée dans la contemplation des choses celestes. On voit le portrait de ce Religieux gravé sur une des pierres du Chœur de cette Eglise.

WEISSEMBOURG.

Weiſſembourg, Cront-Weiſſembourg, ouCroncviſambourg, en Latin, *Viſſemburgum*, ſituée ſur les confins du *Palatinat*, dans le Dioceſe de *Spire*, & fondée par le Roy *Dagobert* en 1100. qui lui donna de trés-grands biens, avec la Seigneurie de *Weiſſembourg* & pluſieurs autres dans le voiſinage, qui ſont venuës au pouvoir des Comtes *Palatins* du *Rhin*, & des autres Princes voiſins. La Ville de *Weiſſembourg* fut fermée de murailles par l'Abbé *Frederic*, l'an 1262. & les habitans ayant eu de beaux privileges, ſe rendirent indépendans des Abbez, & furent reçûs au nombre des Villes libres & franches de l'Empire, avant le quinziéme ſiecle. Alors ils étoient en poſſeſſion d'une entiere liberté, en laquelle ils furent troublez par l'Abbé *Philippe d'Erpach*. Le different ayant eſté porté devant l'Empereur *Frederic d'Autriche*; il rendit un jugement en faveur des habitans l'an 1442. *Rudiger*, dernier Abbé de *Weiſſembourg*, renouvella ce different, & il ne fut pas plus heureux; car il fut condamné par un jugement Imperial, qui fut rendu au mois d'Octobre 1518. par l'Empereur *Maximilien* I. Le même *Rudiger* ſe fit ſéculariſer avec ſes Religieux l'an 1526. d'autres diſent en 1545. par le Pape *Clement* VII. qui changea la dignité d'Abbé en celle de Prevôt, & le Convent en un Chapitre ſéculier. Aprés la mort de *Rudiger*, *Florent de Flersheim* Evêque de *Spire*, fut pourvû de cette Prevôté, dont il obtint l'union à ſa Manſe Epiſcopale, par l'autorité du Pape *Paul* III. & de l'Empereur *Charlequint* en 1561. mais la Ville & l'Abbaye de *Weiſſembourg en Vaſgau*, appartient maintenant à la *France*, ſans conteſtation par le Traité de *Riſvic*. Le Chapitre de Weiſſembourg ne conſiſte aujourd'hui qu'en un Doyen, un Cuſtos, dix Chanoines, & deux Vicaires. Les Canonicats ne ſont au plus que de ſix ou ſept cens livres de rente. Cette Abbaye de notre Ordre de *ſaint Benoiſt*

étoit

étoit autrefois si considerable, qu'elle étoit une des quatre que l'on appelloit *les quatre Abbayes de l'Empire.*

Il y a encore quatre Abbayes d'hommes de l'Ordre de saint Benoist *qui sont dans le Diocese de* Strasbourg, *mais comme elles sont au-delà du* Rhin, *& dans les terres de l'Empire: Je n'ai pas cru qu'il fût necessaire d'en parler ici. Toutes ces Abbayes forment ensemble une Congregation particuliere appellée* Congregatio Argentinensis. *Elles sont toutes sujetes à la visite & à la Jurisdiction de l'Evêque de* Strasbourg. *Ce Prélat préside par lui ou par un Commissaire à l'élection des Abbez, & après leur élection, ils donnent un acte à l'Evêque, par lequel ils reconnoissent sa Jurisdiction, & promettent de ne s'en jamais soustraire.*

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

NEUVEMBOURG.

Dom Virot.

Neuvembourg, ou Nouvembourg, ou Neubourg, en latin, *Novum Castrum, seu Neoburgum,* fille de *Bellevaux,* situé en la *basse Alsace,* en l'Isle de la riviere de *Moteu,* à une lieuë & demie de la ville de *Haguenau.* Elle fut fondée le 17 des Kalendes d'Avril 1130. d'autres disent en 1128. par un Comte de *Lutzelbourg,* & l'Abbé de *Lutzel* y envoya douze Religieux & un Abbé appellé *Waldric.* Cette Abbaye est reguliere, & joüit de huit ou dix mille livres de revenu, & l'Abbé ne prend point de Bulles de *Rome,* mais sur le brevet du Roy qui est expedié aprés l'élection, l'Abbé de *Lutzel* luy donne l'investiture de l'Abbaye de *Neubourg,* & sur ses provisions il reçoit la benediction, comme les autres Abbez. . . . .

0 00

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

ANDELAU.

Me Jeanne Sabine.

Andelau, ou Andlavv, située dans la ville de son nom, en *basse Alsace,* prés de *Bar,* & fondée à six lieuës de *Strasbourg* vers l'an 880. par l'Imperatrice *Richarde* femme de *Charles*

TITULAIRES. | Florins | Revenus.

Charles le Gros, laquelle s'y retira, & y finit ses jours. On y voit encore le sepulchre dans lequel elle fut enterrée, & d'où le Pape *Leon* IX. la transferra dans un nouveau tombeau derriere l'Autel, où elle est encore à present. Aujourd'huy les Dames d'*Andelau* prennent la qualité de Chanoinesses. Elles disoient encore le Breviaire *Benedictin*, il n'y a que deux cens ans. Cette Abbaïe appartient aux Dames Chanoinesses seculieres. Elle est Imperiale & du nombre des Etats immediats d'*Alsace* reservez au Traité de *Westphalie*, par l'article *teneatur*. Elle n'a jamais contribué aux frais de l'Empire, & elle est aujourd'hui sujette à la *France*. La Seigneurie de la ville d'*Andlavv* n'appartient pas à l'Abbesse, mais à un Seigneur seculier qui porte le nom d'Andlavv. L'Abbesse étoit neanmoins appellée aux dietes de l'Empire. *Richarde* la Fondatrice étoit fille d'un Roy d'*Ecosse*, & ayant esté injustement soupçonnée d'infidelité par son mari, se sépara de lui, reprit sa dot, & fonda cette maison, où elle passa le reste de sa vie. La Communauté est composée de l'Abbesse & de douze Chanoinesses, qui font les mêmes preuves de Noblesse que dans les Colléges d'*Allemagne*. L'Abbesse d'*Andelavv* est Princesse de l'Empire, elle ne porte aucune partie des impositions qui y sont reglées. Les Chanoinesses vivent en Communauté, sont bien logées & bien nourries; mais ce qu'on leur donne pour leur entretien est peu de chose, & ne va pas à plus de 20 écus chacune. Les revenus de cette Abbaye sont de seize ou dix-huit mille livres, tant pour la mense Abbatiale, que pour la Communauté. 18000

BIBESHEIM.

Madame. Bibesheim, située tout auprés de *Walbourg*, dans la Forest de *Haguenau*, & fondée par le Comte de *Montbeliard*. La premiere Abbesse fut *Glatilde* morte en odeur de sainteté, & fille du Fondateur. Cette Abbaye ne joüit

pas

TITULAIRES. pas de plus de mille livres de rente. 1000

KONISBRUCKERX.

M. Schefleriu de Soublen.

Konisbruckerx, située dans la Forest de *Haguenau*, & fondée en même tems que celle de *Neubourg*, & dépend comme elle de celle de *Lutzel*. Cette Abbaye ne joüit que d'environ 3000 livres de rente. 3000

Toutes ces Abbayes sont regulieres & électives. La Communauté élit trois sujets en presence des Commissaires du Roy, & de ces trois, Sa Majesté *en choisit un.*

Comme j'ai suivi Pelletier, *& l'état de la* France *dans l'Ordre des Benefices. Il se peut faire que j'en aye oublié quelques-uns, sur tout dans les Dioceses de* Mets, Toul, Verdun *&* Strasbourg, *l'on me fera un vray plaisir de m'en avertir, & d'envoyer les Mémoires, à l'adresse du sieur* MESNIER *Libraire.*



Evêchez hors la France.

EVÊCHÉ DE KEBEC OU QUEBEC.

M. Jean-Baptiste de la Croix de Chevrier de saint Vallier Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & Coadjuteur M. Louis François de Mornay, Evêque d'Eumenie, ci-devant Capucin.

QUEBEC, en Latin, *Quebensis*, *seu Kebecensis*, ville Capitale de la *Nouvelle France* en *Canada*, située en partie sur la riviere de *saint Laurent*, dans l'*Amerique septentrionale*. Son circuit est à peu près d'une lieuë, & elle est divisée en haute & basse Ville. Elle fut érigée en Evêché immédiatement soumis au *Pape*, le 1 Octobre 1674. pour les Colonies *Françoises* du *Canada*, par le Pape *Clement* X. en faveur de M. de *Laval de Montigny*, qui en a été le premier Evêque. Les Abbayes de *Meaubec* de l'Ordre de *saint Benoist*, Diocése de *Bourges* & de l'*Estrée* de l'Ordre de *Citeaux*, Diocese d'*Evreux*, sont unies à l'Evêché de *Quebec*, dont le Chapitre de la Cathedrale est composé de douze Chanoines qui vivent

tin

TITULAIRES. | Florins Rentes.

en Communauté dans la Maison du Chapitre, dont la grandeur & l'architecture sont remarquables. L'Evêque de *Quebec* est Chanoine honoraire de l'Eglise de *S. Martin de Tours*, & jouit de 18000 livres de rente par l'union de ces deux Abbayes & par son fond. . . . 1000 1800

*Je dirai ici en faveur de ceux qui ignorent ce que c'est qu'*Eumenie, *que c'est une ville ruinée de la* premiere Phrygie Capatienne, dans l'exarcat d'Asie.



EVÊQUES FRANÇOIS

Répandus dans les Missions orientales, avec la qualité de Vicaires Apostoliques.

M. Galiczon Prieur de S. Michel de Touars.

AGATHOPOLIS, ou Gatopoli, ville d'*Heminont* dans l'exarcat de *Thrace* qui n'est plus qu'un Village sur la *Mer Noire*, & ne laisse pas d'avoir encore aujourdhui un Evêque, qui est le seul Suffragant que l'on donne à *Andrinople*. *Agathopolis* a été fondée au neuviéme siécle.

ARETHUSE.

M. François Gaspart de Granmont, Abbé de Saint Vincent de Besançon, de l'Ordre de S. Benoît, Prieur de Vaux, Archidiacre de Besançon, & Docteur en Théologie.

Arethuse, Ville de la seconde *Syrie*, entre *Emese* & *Epiphanie*, dans le Patriarchat d'*Antioche*, qu'on croit être le village nommé aujourd'huy *Fornacusa en Sourie* *Arethuse* est le Siege d'un Evêque Suffragant de la Métropole d'*Apamée*. *Saint Marc* étoit Evêque d'Arethuse, sous les Empereurs *Constance* & *Julien l'Apostat*.

Auren.

M. Jacques de Bourges, Vicaire Apostolique de Tonquin, & M. Edme Bello: est Coadjuteur de l'Evêque d'Auren Il a le titre d'Evêque de Basilée.

BABYLONE.

M. Dominique Marie Varlet Vicaire

Babylone, ville Capitale de *Chaldée*, dont on met les ruines sur l'*Euphrate*, à lendroit nommé *Ile*, à une journée

Titulaire. Apoftolique en Perfe, & Coadjuteur M. Pefchard cy-devant le Pere Timothée de la Flêche Capucin Evêque de Berythe.

Florin. Reven.

née de *Bagdat*. On dit que *faint Simeon* en fut Evêque dans le quatriéme fiecle Il y a une autre *Babylone* dans le Patriarchat d'*Alexandrie* Capitale de l'*Egypte*. Ses ruines font fur le bord du *Nil*, dans l'enceinte du vieil *Caire*. Les *Coptes* prétendent, que c'eft d'où *faint Pierre* écrivit fa lettre, & la mettent entre leurs anciens Evêchez.

BERYTHE.

Berythe où Barut, eft une ville maritime de *Phœnicie* dans le Patriarchat d'*Antioche* fur la mer de *Syrie*, entre *Tripoli* & *Sydon*. *Theodofe le jeune* la voulut ériger en Métropole avec quelques Suffragans au préjudice de *Tyr*; mais le Concile de *Chalcedoine* caffa cette érection, & ne luy conferva que le titre de Métropole honoraire. Les *Grecs*, les *Syriens*, & les *Maronites* y ont chacun leur Evêque. *Berythe* eft celebre pour les écoles de droit, où l'on voit que quelques faints allerent étudier des Provinces éloignées. Quelques Auteurs, comme *Baillet* prétendent qu'elle a été Métropole Ecclefiaftique; mais maintenant elle eft toute *Mahometane* depuis le changement de toutes fes Eglifes en *Mofquées*. On prétend que *faint Thadée* frere de *faint Thomas*, l'un des feptante-deux Difciples de *Jefus-Chrift*, l'Apôtre d'*Edeffe* y mourut, & qu'il y fut enterré. Plufieurs ont cru que le fameux martyr *faint Georges* étoit né, où avoit vecu à *Berythe*. Saint *Frumence* l'Apôtre des *Indes* ou d'*Ethiopie* étoit de *Berythe*, & fon frere *Edeffe* y étant revenu fut fait Prêtre de l'Eglife du lieu. *Saint Apphien* martyr alla étudier le droit à *Berythe*. *Saint Triphylle* auffi, qui fut Evêque de *Ledres* en *Chypre* au IV. fiecle. *Saint Gregoire Thaumaturge* & fon frere *faint Athenodore* étoient partis l'an 231. pour aller étudier auffi le droit à *Berythe*, mais *Origene* les retint à *Cefarée* pour y étudier la fcience de notre Religion.

TITULAIRES. | Florin | Reven.

M Charles Maigrot Vicaire Apostolique de Foxien à la Chine, étant presentement à Rome, au nombre des Evêques assistans du Pape.

Conon.

SINOPE.

M André Sicault Abbé de S. André le bas de Vienne & de Bonlieu Il fut sacré le 30 Nov. 1711.

Sinope, ou Synpe, ou Synabe, ville d'Asie dans l'exarcat de *Pont* sur la *Mer Noire* ou *Pont Euxin*. Elle obeït maintenant au *Turc*, mais elle a eu un Evêché sous la Métropole d'Amasie.

M. Marin Labbé Vicaire Apostolique de la Cochine.

Tillopolis.

ZABULA.

M Loüis de Cicé Vicaire Apostolique de Siam, Campege, Laos, Pegu & Iapon.

Zabula. Je crois que c'est la même que *Zabulon*, ville ruinée de la premiere *Palestine*, dans le Patriarchat de *Jerusalem*, à deux bonnes lieuës de *Ptolemaïde*, vers l'Orient. Elle a pris son nom de *Zabulon* fils de *Jacob* & de *Lia*, & chef d'une des douze Tributs.

L'on peut dire de la plûpart de ces Evêques, que ce sont de veritables Servi Servorum Dei ; *car plusieurs restent en* France, *pour faire les Ordinations de quelques Archevêques, que leurs infirmitez ne permettent pas de s'en acquitter.*

FIN.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois au premier de Janvier 1726. les Exemplaires ont été fournis.

APPROBATION.

De Monsieur l'Abbé Richard Doyen des Chanoines de l'Eglise Royale & Collegiale de saint Opportune à Paris, Prieur Commandataire, & Seigneur de l'Hôpital, Censeur Royal.

DAns l'Approbation que j'ai donnée du premier Volume de ce Recuëil, qui contient dix Métropoles & leurs Suffragans, j'ai annoncé que le second qui renferme les huit autres, suivroit de près. L'Autheur & le Libraire ont tenu leur parole, afin de les distribuer ensemble en même tems. J'ai fait dans cette Approbation l'Analyse de tout l'Ouvrage; il ne me reste rien à dire dans celle-cy, sinon que l'on remarquera dans le second Tome,

que le Pere Beaunier a profité des avis qu'il a reçûs. Sa docilité merite d'être aidée des lumieres des gens de Lettres, pour donner la perfection à un ouvrage si difficile & si utile au premier Ordre du Royaume; puisque le Libraire a eu assez de credit pour l'enrichir d'un état au vrai de la taxe des Bulles des Benefices Consistoriaux, telle qu'elle est à Rome dans la Chambre Apostolique, état qu'il nous donne dans une Table, qu'aucun de nos Autheurs de Pouillez jusques à present, n'a jamais fait imprimer, que sur des mémoires infideles, ausquels on n'a point ajoûté foy.

Il feroit à souhaiter qu'il eût eu le même secours pour nous apprendre la valeur des Benefices. Il n'y en a point dont les revenus ne soient ou diminués ou augmentés, depuis que l'évaluation en a été faite lors du Concordat de Leon X. & de François I. Le P. Beaunier en convient lui-même dans sa Préface, & les Titulaires ont aussi grand soin de nous les cacher, pour éviter les taxes. Il ne faut donc pas faire le même fond sur la verité des revenus que sur celle des Florins. Fait à Paris, ce 1 Septembre 1725.

L'ABBE' RICHARD.

CATALOGUE

Des Livres imprimés chez le même Libraire.

PRatique universelle des Sciences les plus necessaires dans le Commerce, à la vie Civile, enrichie de près de deux cens planches gravées, 3 vol. *in folio*. On délivre le premier Tome.

Dictionnaire universel, Chronologique & Historique, de Justice, Police & Finance, contenant tous les Edits, Declarations du Roy, Lettres Patentes & Arrests du Conseil, contenant onze siecles, jusques & compris 1720, trois Vol. *in fol.*

Diplomata Pontificia & Regiæ Ordinis Regularis sancti Spiritus Monspelliensis concessa, *in fol.*

Praticien universel, & le Droit François, & la pratique de toutes les Jurisdictions du Royaume, suivant les nouvelles Ordonnances, pour servir à decider les plus importantes questions, tant en matieres Civiles, Criminelles que Beneficiales, 12. 6. Vol. par Couchot.

Nouvelles Litteraires, Vol. *in octavo*.

Pensées de la Solitude Chrétienne sur l'Eternité, le mépris du monde & la Penitence, par le R. P. Toussaint, vol. *in* 12.

L'Histoire de saint Alpin Evêque de Châlons, par M. Faron, *in* 12.

Mémoire de Litterature & d'Histoire, par la societé des Curieux, vol. *in* 12.

Avertissement de François de Lerins, touchant l'Antiquité & l'Universalité, & les Mysteres de l'Eglise, Traduction nouvelle, avec des Remarques, par M. de Frontignieres, vol. 12.

Arrêts & Reglemens, concernant les fonctions des Procureurs, où l'on voit la maniere de conduire toutes sortes de procès, jusqu'à jugement définitif, *in quarto*.

Maximes generales sur les Tailles, Aydes & Gabelles de France, *in* 12.

Les Avantures de Leonides & de Sophronie, Histoire serieuse & galante, *in* 12.

L'heureux infortuné, Histoire Arabe, mêlée de traduction des Pseaumes, & autres pieces, par M. l'Abbé de C*** de l'Académie Royale d'Angers, *in* 12.

Recueil de pieces galantes & choisies, vol. 12.

Les prérogatives de la Robe, *in* 12.

Le Traité du Recitatif dans la lecture, dans l'action publique, dans la declamation & dans le chant, avec un Traité des accens, de la quantité & de la ponctuation, *in* 12.

Conseils pour vivre long-temps, traduits de l'Italien de Loüis Cornaro, noble Venitien, par M. de P. 12.

Traité des Amortissemens, Francs-fiefs & nouveaux Acquêts, vol. 12.

Dissertation sur l'Indult du Parlement, contenant les Expediens sûrs d'en rendre la joüissance prompte & utile, avec les moyens de reformer les abus du dévolut, par M. l'Abbé Richard. Le Libraire vend aussi le Parallele du Cardinal de Richelieu & du Cardinal Mazarin du même Auteur, & avertit qu'il recevra les Mémoires sur les autres Paralleles, ausquels M. l'Abbé Richard travaille toûjours; qui sont:

1. Les Paralleles de M. de Louvois, avec M. Colbert.

2. De Monseigneur le Cardinal de Noailles, avec M. de Harlay son prédecesseur.

3. De Monseigneur le Cardinal de Bissy, avec M. Bossuet son prédecesseur.

4. De Monseigneur le Cardinal de Coaslin, avec M. Fleuriau son successeur.

5. De Monseigneur d'Argenson Garde des Sceaux, avec M. d'Armenonville.

6. Du R. P. de la Chaise, avec le R. P. le Tellier Confesseurs de Loüis XIV.

Et de plusieurs autres personnes de distinction.



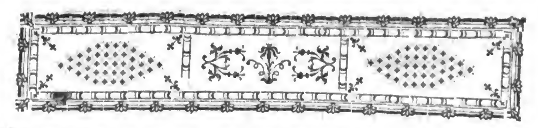


TABLE ALPHABETIQUE DES ABBAYES ET PRIEURÉS DE FILLES.

DE NOMINATION ET COLLATION ROYALE.

L'Ordre, leur Diocèse & leur Revenu, avec le nom des Abbesses & Prieures, & la date de leur nomination par le Roy.

ABBAYES.	ABBESSES
ABbaye aux-Bois, O. C. Fille de Clairvaux, sous l'invocation de S. Antoine, transferée du Diocèse de Noyon dans le Fauxbourg Saint Germain à Paris, sous le titre de la Franche Abbaye-aux Bois, dans le Convent appellée des Dix-Vertus, sous le Regne de Louis XIII. vaut par an 22. à 23 mille liv.	*Madame de Veruë d'Hermance*, 1722.
Allois, O. S. B. Dioc. de Limoges, vaut par an 3 mille à 3500 liv.	*Mad. d'Ussel de Chateauvert*, 1741.
Almeneches, O S. B. Dioc. de Séez, à deux lieuës d'Argentan, vaut 8 à 9 mille liv.	*Mad. de Chambray* l'aînée, 1727.

A

ABBAYES.	ABBESSES.
S. Amand, O. S. B. Ville & Dioc. de Rouen, vaut 12 à 13 mille liv.	*Madame Durfort de Lorges de Saint Quintin*, 1721.
Amour-Dieu, O. C. Fille de Clairvaux, Dioc. de Soiſſons, près Châtillon ſur Marne, vaut 4500 à 5 mille liv.	*Mad. de Vers de Villevert*; 1719.
Andecy, ſous le titre de Notre-Dame, O. S. B. Dioc. de Châlons ſur Marne, vaut 7. à 8. mille liv.	*Mad. de Boufflers de Remiencourt*, 1728.
Andlau, Dioc. de Straſbourg, de l'Ordre S. Benoît, Chanoineſſes Nobles, qui peuvent ſe marier, excepté l'Abbeſſe, vaut 15 à 16 mille liv.	*Mad. d'Andlau*, 1709.
S. Andoche, O. S. B. Dioc. d'Autun, vaut 9 à 10 mille liv.	*Mad. de Tavannes*, 1721.
S. André-le-Haut, O. S. B. ſituée dans la Ville de Vienne en Dauphiné, vaut	*Mad. des Portes d'Amblerieu*, 1736.
Annay, O. C. Dioc. d'Arras.	*Mad. du Beron* 1735.
S. Antoine des Champs, Faubourg de Paris, Ordre & Fille de Cîteaux, vaut 40 mille liv.	*Mad. de Bourbon Condé*, Princeſſe du Sang, 1723.
Arciſſes, O. S. B. ſous le titre de N. D. Dioc. de Chartres, près Nogent le Rotrou, vaut 5 mille liv.	*Mad. Oneill*, 1739.

ABBAYES.	ABBESSES.
Argenſolles, O. C. Fille de Clairvaux, Dioc. de Soiſſons, à une lieuë d'Epernay, vaut 6 à 7 mille liv.	*Mad. de Villefort*, 1735.
Avenay, ſous le titre de S. Pierre, O. S. B. Diocèſe de Reims, vaut 20 à 25 mille liv.	*Mad. de Boufflers*, 1720.
Aveſnes, O. S. B. Diocèſe d'Arras, près Bapaume, vaut 9 à 10 mille liv.	*Mad. de Monchy de Viſmes.* 1697.
Saint Avit, O. S. B. Dioc. de Chartres, près Chateaudun ſur le Loir, vaut 4 à 5 mille liv.	*Mad. de Binet de Montifroy*, 1726.
S. Auſtreberte de Montreüil, O. S. B. Diocèſe d'Amiens, près la Mer, vaut 10 à 12 mille liv.	*Mad. de la Motte d'Orleans* 1734.
S. Auxon, O S. B. transferée dans la Ville d'Angoulême, vaut 13 à 14 mille liv.	*Mad. de Rothelin*, 1711.
B	
La Barre, O. S. B. Dioc. de Soiſſons, près Château-Thierry, vaut 4 mille à 4500 liv.	*Mad. Jamin de S. Victor*, 1718.
Baulme-lès-Dames, O. S. B. Dioc. de Beſançon, vaut 6 à 7000 liv.	*Mad. de Damas* Coadj. 1742.
Bagnols, *voyez* Valſauve.	
Batant, ſous le titre de N. D. Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. de Beſançon, vaut 3 mille livres.	*Mad. Voiturier de Changin*, 1716.

ABBAYES.	ABBESSES.
Beaucaire, ſous le titre de S. Sauveur, O. S. B. Diocèſe de Nîmes, vaut	*Mad. de Leſpine*, 1727.
Beaulieu, O. S. A. Diocèſe d'Arras, près Douay, vaut 7 à 8 mille liv.	*Mad. Thumerelle*, 1713.
Beaumont, O. S. B. Dioc. & près de Clermont en Auvergne, vaut 6 à 7. mille liv.	*Mad. de Chabannes*, 1732.
Beaumont, O. S. B. Ville & Diocèſe de Tours, vaut 35 mille liv.	*Mad. de Bourbon Condé de Vermandois*, Princeſſe du Sang, 1733.
Beaupré, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. de S. Omer en Artois, vaut 6 à 7 mille liv.	*Mad. de Vaſiere*, 1687.
Beaurepaire ſous le titre de S. Paul, O. C. Fille de Bonnevaux, Dioc. de Vienne, vaut 4500 liv.	*Mad. de Clermont Geſſan*, 1735.
Beauvoir ſous le titre de N. D. Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. de Bourges, près Mehun ſur Yevre, vaut 5. mille liv.	*Mad. de Montigny*, 1733.
Bellecombe, ſous le titre de S. Paul, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. du Puy, vaut 5 mille liv.	*Mad. de Grezolles*, 1743.
Bémont, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. de Langres en Baſſigny, près de Champlite, vaut 4 mille à 4500 liv.	*Mad. de Gaucour*, 1743.

ABBAYES.	ABBESSES.
Beniſſon-Dieu, O. C. Fille de Clairvaux, Dioc. de Lyon, près S. Geniez, vaut 8 à 9 mile liv.	*Mad. de Chabannes*, 1738.
Benois-Vaux, Ordre & Fille de Cîteaux, Diocèſe de Toul, près Reynel en Lorraine, vaut 3 à 4 mille liv.	*Mad. Certain de Germay*, 1716.
S. Bernard-lès-Bayonne, Dioc. d'Acqs, Ordre & Fille de Cîteaux, vaut 5 mille liv.	*Mad. Boby*, 1735.
Saint Bernard, O. C. Fille de Morimond, Ville & Dioc. de Lombez, vaut 4 mille liv.	*Mad.*
Bertaucourt, O. S. B. Dioc. d'Amiens, à 5 lieuës d'Abbeville, vaut 5 mille liv.	*Mad. de Mouchy*, 1710.
Biache, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. de Noyon, près Peronne, vaut 6 mille liv.	*Mad. Deſſarteaux*, 1720.
Bival, O. C. ſous l'Evêque, Dioc. de Rouen, au Pays de Caux, vaut 5 mille liv.	*Mad. de Boiſlevicomte*, *en* 1735.
Blanche, ſous le titre de la Sainte Trinité, O. C. Fille de Savigny, Dioc. d'Avranches, près Mortain, vaut 8 mille liv.	*Mad. de la Roque.*
Blandeque, ſous le titre de Sainte-Colombe, O. C. Fille de Clairvaux, Diocèſe de S. Omer en Artois, près la Ville de S. Omer, vaut 7 mille liv.	*Mad. d'Auſtrebert de Fiennes*, 1728.

ABBAYES.	ABBESSES.
Blesse, O. C. située en la Ville de son nom, Dioc. de S. Flour, fondée pour n'y recevoir que des Filles Nobles, vaut 4000 l. pour l'Abbesse; les Religieuses vivent séparement, comme des Chanoines.	*Mad. de Pons*, 1742.
Bondeville, sous le titre de Notre-Dame, O. C. sous l'Evêque, Dioc. de Rouen, au pays de Caux, vaut 5 mille liv.	*Mad. d'Oigny*, 1743.
Bonlieu, O. C. Fille de Clairvaux, Diocèse de Lyon en Forêt, vaut 8. mille liv.	*Mad. Darcy*, 1738.
Bonlieu, O. C. D. du Mans, près Chateau du Loir.	*Mad. de Cresnay*, 1735.
Bonnesaigue, O. S. B. Dioc. de Limoges, vaut 4 mille liv.	*Mad. de Beauverger*, 1701.
Bonneval, sous le titre de S. Jean, O. S. B. Dioc. de Poitiers, près Thouars, vaut 10 mille liv.	*Mad. de Chastillon*, 1708.
Bons ou Bunts, sous le titre de Notre-Dame, O. C. Fille de S. Sulpice, Dioc. & Ville du Bellay, vaut 4 mille liv.	*Mad. de Falcos de la Blache*, 1722.
Bourbourg, O. S. B. Dioc. de S. Omer, vaut 10 mille liv.	*Mad. Dion de Vendonne*, 1742.
Bouxieres-aux Dames, Chanoinesses, Dioc. de Toul, près Pont-à-Mousson, non cloîtrées vaut 3500 liv.	*Mad. d'Elx*, 1716.

ABBAYES.	ABBESSES.
Braille, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. d'Arras, près Aunay, vaut 6 mille liv. *Voyez* Aunay.	*Mad. du Beron*, 1735.
Braghac, O. S. B. Diocèse de Clermont, vaut 5 mille liv.	*Mad. Hautier de Villemonté*, Coadjutrice de Mad. de Villemonté, sa Tante.
Brienne, O. S. B. Diocèse de Lyon, vaut 3 mille liv.	*Mad. de la Barge*, 1706.
Bussiere, Ordre de Cîteaux, Fille de Noirlac, Ville & Diocèse de Bourges, vaut 4 mille liv.	*Mad. Bousset*, 1720.
Buitz, sous le titre de S. Jean, O. S. B. située au Faubourg d'Aurillac, Dioc. de S. Flour, vaut 3 mille liv.	*Mad. de Canillac.*
Buque O. S. B. Dioc. de Perigueux.	*Mad. de Beaupoil de S. Aulaire*, 1743.

C

Sainte Catherine, O. S. A. Ville & Diocèse d'Apt, vaut 2 mille liv.	*Mad. de la Salle*, 1672.
La Celle près Brignolles O. S. B. Dioc. d'Aix.	*Mad. de*
S. Cezaire, O. S. B. Ville & Dioc. d'Arles, vaut 10 mille liv.	*Mad. de Graveson*, 1709.
Chaillot, sous le titre de Sainte Genevieve, O.S. A. près Paris, vaut 5 mille liv.	*Mad. de Tournefort*, 1732.

ABBAYES.	ABBESSES.
Charenton fous le titre de N. D. O. S. B. Dioc. de Bourges.	*Mad. de Montgon*, 1739.
Chafeaux, O. S. B. Dioc. de Lyon, vaut 3 mille liv.	*Mad. de Vertrieu*, 1743.
Les Chaffes, O. S. B. Dioc. de S. Flour, vaut 5 à 6 mille liv.	*Mad. de Beauverger de Montgon*, 1721.
Chateau ou Chatel, O. S. B. Dioc. de Befançon, vaut 5 mille liv.	*Mad. de Vatteville de Conflans*, 1742.
Chelles O. S. B. Dioc. de Paris.	*M. de Clermont Geffan*, 1734.
Sainte Claire, Ordre de S. François, Ville & Dioc. d'Arles, vaut 4 mille liv.	*Mad. de Simiane de Gordes.*
Sainte Claire, Ordre de S. François, Dioc. de Clermont, vaut 3000. l.	*Mad. de Langhac*, 1742.
Sainte Claire Dannonay, Ordre de S. François, Dioc. de Vienne, vaut 3500 à 4000 liv.	*Mad. d'Albaret*, 1729.
Sainte Claire de Montigny, O. S. F. Dioc. de Befançon, vaut 3 mille à 3500 liv.	*Mad. de Monnier*, 1724.
Sainte Claire d'Aubenas, O. S. F. Dioc. de Viviers.	*Mad. de Croville.*
Sainte Claire de Milan, O. S. F. Dioc. de Rhodez, fort pauvre.	*Mad. de Rupé.*
Sainte Claire O. S. F. Dioc. de Sifteron, vaut 3 mille liv.	*Mad. de Salamare*, 1710.

Sainte

Abbayes	Abbesses
Sainte Claire d'Azille, O. S. F. Dioc. de Narbonne, vaut 4000 liv.	*Mad. de Pardaillan*, 1732.
Les Clairets, Ordre de Cîteaux, Fille de Clairvaux, sous la direction de la Trappe, Dioc. de Chartres, pays du Perche, près Nogent-le-Rotrou, vaut 28 mille liv.	*Mad. de Merbouton*, 1729.
Clavas, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. du Puy, vaut 4000 liv.	*Mad. de Montmorin en* 1722.
N. D. des Colonnes, dite de Sainte Claire, O. S. B. Dioc. de Vienne.	*Mad. d'Albaret*, 1729.
Cordillon, sous le titre de S. Laurent, O. S. B. Diocèse de Bayeux, vaut 10 mille liv.	*Mad. de Froulay*, *en* 1717.
S. Corentin, O. S. B. Dioc. de Chartres, près Mantes, vaut 3000 liv.	*Mad. Dassé*, 1733.
Crisenon, O. S. B. Diocèse d'Auxerre, vaut 6 à 7 mille liv.	*Mad. de Beausoleil*, 1711.
Sainte Croix, Ordre & Fille de Cîteaux, Ville & Diocèse d'Apt, vaut 3500 liv.	*Mad. de Mornay de la Bastie*, 1712.
Sainte Croix, O. S. B. Ville & Dioc. de Poitiers, vaut 20 mille liv.	*Mad. Descars*, 1742.
Cusset, O.S. B. Dioc. de Clermont, vaut 6 mille liv.	*Mad. de Beauverger, de Montgon* 1733, cy-devant Coadj. des Chasses.

S. Cyr au Val de Gallic, O. S. B. Dioc. de Chartres, vaut 10 mille liv. — *Mad. d'Aligre*, Coadjutrice, 1717.

D

Denaing, sous le titre de S. Renfroy, O. S. B. Dioc. d'Arras, près Valenciennes, vaut 20 mille liv. — *Mad. Omer de Lieves*, 1729.

La Deserte, O. S. B. Dioc. de Lyon, vaut 4 mille liv. — *Mad. de Chatillon de Moyria*, 1731.

S. Desir, O. S. B. Diocèse de Lizieux, vaut 5 mille livres. — *Mad. de Culant*, 1703.

S. Dizier, sous le titre de N. D. Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. de Châlons sur Marne, vaut 5 mille liv. — *Mad. du Chesne*, 1716.

Dourlens, sous le titre de S. Michel, O. S. B. Dioc. d'Amiens, vaut 8 mille liv. — *Mad. de Marolles*, 1728.

E.

Espagne, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. d'Amiens, transferée dans la Ville d'Abbeville, vaut 5 mille liv. — *Mad. de Castellane*, 1733.

Esclache, Ordre & Fille de Cîteaux, Ville & Dioc. de Clermont, vaut 6 mille liv. — *Mad. de Mongon*, 1725.

Saint Esprit, O. S. A. Ville & Dioc. de Beziers, vaut 4000 liv. — *Mad. de Serignan*, 1740.

Essay, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. de Séez, vaut 5 mille liv. — *Mad. de Canchy*, 1738.

S. Etienne, O. S. A. Ville & Dioc. de Reims, vaut 12 mille liv. — *Mad. de Thibergeau*, 1717.

Cette Abbaye a toujours été à la nomination du Roy, jusqu'en 1622. que Madame de Roucy alors Abbesse obtint le droit d'Election, en faveur de la réforme qu'elle introduisit dans la Maison, lequel droit n'a eu lieu que pour Madame de Villers S. Paul qui lui a succedé. Madame d'Angennes de Rambouillet en 1654 fut nommée sa Coadjutrice par le Roy qui depuis a toujours nommé. Cette Abbaye est la premiére en France qui se soit soumise à la clôture, selon le Concile de Trente.

Estival en Charnye, O. S. B. Dioc. du Mans, vaut 8 mille liv. — *Mad. de Rabodanges*, 1726.

Estrun de l'Ordre des Chanoinesses Bénédictines non cloîtrées, Dioc. d'Arras, vaut 20 à 22 mille liv. — *Mad. Bochard de Champigny*, 1740.

F

La Sainte Face, autrement Montreuil aux-Dames, O. C. Fille de Clairvaux, au bas de la Ville de Laon, vaut 8 mille livres. — *Mad. d'Havrincourt*, 1742.

L'on conserve dans cette Abbaye le voile de la sainte Veronique, où s'imprima la Sainte Face du Sauveur.

Faremontier, O. S. B. Dioc. de Meaux, vaut 20 mille liv. — *Mad. Molé*, 1743.

Favas ou Lume Dieu, Ordre & Fille de Cîteaux, transférée du Dioc. de Comenges en la Ville de Toulouse, vaut 5000 livres. — *Mad. de Villepassans*, 1705.

Abbayes	Abbesses
Felixprez près Givet.	*Mad. Foßet*, 1736.
La Ferté, O. S. B. Dioc. de Nismes, vaut	*Mad.*
La Ferté-sur-Oise, O. S. B. Dioc. de Laon, vaut 10 mille livres.	*Mad. de Roye de Rousy de la Rochefoucault.*
Fervaques, sous le titre de S. Aventin, Ordre de Cîteaux, Fille de Clairvaux, vaut 6 à 7 mille liv.	*Mad. des Roches*, 1701.
Flines, O. C. sous le titre de N. D. Dioc. d'Arras, vaut 50 mille liv.	*Mad. de Thiennes de Rombeck*, 1739.
Fontaine d'Alais, O. C. Ville d'Alais.	*Mad. d'Avejan*, *en* 1732.
Fontaine-Guerard, Ordre & Fille de Citeaux, Dioc. de Rouen, vaut 6 mille liv.	*Mad. du Tot de Beaunay*, Coadj. de Mad. du Tronc, 1716.
Fontenelles, O. C. Fille de Clairvaux, Dioc. de Cambray, vaut 10 mille liv.	*Mad. Cahu*, 1735.
Fontevrault, O. S. B. Dioc. de Poitiers, près de Monsoreau, à trois lieuës de Saumur, Chef de l'Ordre de son nom, sous la Regle de Saint Benoît, vaut 80 mille liv.	*Mad. de Montmorin*, 1742.
Fontgouffier, O. S. A. Dioc. de Sarlat, vaut 3500 liv.	*Mad. de Beaupoil de Pendry*, 1729.

G

Abbayes	Abbesses
S. Geniez, O. S. B. Dioc. de Montpellier, vaut	*Unie à l'Abbaye de Gigean.*
Sainte Geneviéve, *voyez* Chaillot.	
S. Geoire, O. S. B. Dioc. de Vienne.	*Mad. de Maugiron*, 1716.
S. George, O. S. B. Dioc. de Rennes, vaut	*Mad. de Chaumont-guitry*; 1741.
Gercy, O. S. B. Dioc. de Paris, vaut 5 à 6 mille liv.	*Mad. Castel de S. Pierre*; 1729.
Gif, sous le titre de N. D. du Val, O. S. B. Dioc. de Paris, vaut 8 à 9 mille liv.	*Mad. de Segur*, Coadj. de Mad. de Bethune d'Orval, en 1719.
Gigean, sous le titre de S. Felix de Monceau, établi à Gigean, O. S. B. Dioc. de Montpellier, vaut 13 mille liv.	*Mad. de Villars la Farre*; 1722.
Gillenghem, O. S. B. Dioc. de Cambray, vaut 14 à 15 mille liv.	*Mad.*
Sainte Glossinde, O. SB. Dioc. de Metz, vaut 22 mille livres.	*Mad. Hottemant*, 1721.
Gomerfontaine, Ordre & Fille de Cîteaux, Diocèse de Rouen, vaut 6 mille liv.	*Mad. de la Viefville*, 1705.

ABBAYES.	ABBESSES.
Gorian, O. S. B. Dioc. de Lodéve, près Clermont en Languedoc, vaut 2500 à 3000 liv.	*Mad.*

H

Les Hayes, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. de Grenoble, vaut	*Mad. de la Porte S. Lattier*, Coadjutrice, 1743.
Hieres Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. de Toulon, vaut 4500 liv.	*Mad. du Muy*, 1735.
Hieres, O. S. B. Dioc. de Paris, vaut 10 mille liv.	*Mad. Desmarets.*, 1709.
S. Honorat, autrement l'Abbaye-aux Dames, O. S. B. dans la Ville de Meaux, vaut 6 à 7000 liv.	*Mad. de Charnisay* l'aînée, 1713.
S. Honoré de Tarrascon, O. S. B. Dioc. d'Avignon, vaut 4 à 5 mille liv.	*Mad. de Fenelon*, 1737.
S. Hou, O. C. Fille de Clairvaux, Dioc. de Toul, à 3 lieuës de Barle-Duc, vaut 4000 liv.	*Mad. d'Haussonville de Vaubecourt.*

J.

S. Jacques de Vitry, O. C. Fille de Clairveaux, Diocèse de Châlons sur Marne, vaut 4000 liv.	*Mad. de Napierre*, 1716.
S. Jean le Grand, O. S. B. Ville & Dioc. d'Autun, vaut 5 à 6 mille liv.	*Mad. du Jannet*, 1732.

Abbayes	Abbesses
S. Jean de Thouars, O. S. B. Dioc. de Poitiers, vaut 12 mille liv.	*Mad. Foucault*, 1724.
S. Jean des Choux, O. S. B. Dioc. de Straſbourg, vaut	*Mad. Payerinhoff*, 1734.
Jouarre, O. S. B. Dioc. de Meaux, vaut 50 mille liv.	*Mad. de Montmorin*, 1738.
La Joye, O. C. Fille de l'Aumône, Dioc. de Vannes, près Hennebont en Bretagne, vaut 8 mille liv.	*Mad. du Bouetié de Kerouerguen*, 1739.
La Joye lès Nemours, O. C. Dioc. de Sens.	*Mad.*
Les Iſles d'Auxerre, O. C. ſous la Juriſdiction de l'Evêque, transferée dans la Ville d'Auxerre, vaut 2 mille à 2500 liv.	*Mad. de Pimelle*, 1743.
Iſſy, O. S. B. à une lieuë de Paris, vaut 5 mille liv.	
S. Julien, O. S. B. Dioc. & près d'Auxerre, vaut	*Mad. de Ragny*, 1736.
S. Julien, O. S. B. Ville & Dioc. de Dijon, vaut 5 à 6 mille liv.	*Mad. de Langhac*, 1732.

Les Biens de cette Abbaye ſont dans le Diocèſe d'Autun.

S. Julien du Pré, O. S. B. Dioc. & près du Mans, vaut 20 mille liv.	*Mad. de S. Simon*, 1730.

Abbayes	Abbesses
S. Just de Romans, O. C. transférée du Dioc. de Die, dans la Ville de Romans, Dioc. de Vienne, vaut 3500 à 4 mille l.	*Mad. Armand*, 1714.
Juvigny, O. S. B. Dioc. de Tréves, près de Stenay, vaut 9 à 10 mille liv.	*Mad. de Vassinhac Imecourt*, 1711.
K.	
Kerlot, Ordre & Fille de Cîteaux en Bretagne, Dioc. de Quimper, vaut 6 à 7 mille liv.	*Mad. de Crevy*, 1738.
L.	
Lancharre, O. S. B. Dioc. de Châlon sur Saone en Bourgogne, vaut 6 à 7 mille liv.	*Mad. de Lantin de Montigny*, 1731.
Laval-Bressiere, O. C. Fille de Bonnevaux, Diocèse de Vienne en Dauphiné, vaut 5000 à 5500 liv.	*Mad. de Bossosel*, 1713.
S. Laurent, O. S. B. Ville & Dioc. de Bourges, vaut 8 à 9000 liv.	*Mad. de la Rocheaymont*, 1738.
S. Laurent, O. S. B. Ville & Dioc. de Comenges, vaut 2 mille liv.	*Mad.*
Leau Notre-Dame, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. de Chartres, vaut 5 mille liv.	*Mad. de Merenville*, 1732.
Lestré, O. C. Dioc. d'Evreux, vaut 4 mille liv.	*Mad. Vigor*,

Leyme,

ABBAYES.	ABBESSES.
Leyme, O. C. la même que le Desert ou la Grace-Dieu, Dioc. de Cahors, vaut 4000 liv.	*Mad. de Jumilhac*, 1718.
Lieu Notre-Dame, O. C. Dioc. d'Orleans, près Romorantin, vaut 8 mille liv.	*Mad. de Villegenou*, 1740.
Lieu-Notre-Dame, O. C. Dioc. de Lyon, vaut 3500 liv.	*Mad. Reynier de Droué.*
Lieu-Dieu, Ordre & Fille de Cîteaux, dans la Ville de Beaune, Dioc. d'Autun, vaut	*Mad. de Damas*, 1710.
Ligueux, O. S. B. Diocèse de Perigueux, vaut 8 mille liv.	*Mad. de S. Aulaire*, 1730.
Lons-le-Saunier, Ordre de Sainte Claire, Diocèse de Besançon, vaut 2 mille liv.	*Mad. de Villette*, 1731.
S. Louis de Vernon Hospitaliéres O. S. A. Dioc. d'Évreux.	*Mad. de Sailly*, 1741.
S. Loup, Ordre & Fille de Cîteaux, Diocèse d'Orléans, vaut 8 mille liv.	*Mad. de Bouville*, 1731.
Le Lys, sous le titre de Notre-Dame, O. C. sous la direction de l'Evêque, Dioc. de Sens, vaut 15 à 17 mille liv.	*Mad. de Loheac de Crapado*, 1733.
M	
Malnouë, O. S B. Dioc. de Paris, vaut 8 mille liv.	*Mad. Rossignol*, 1739.

Abbayes	Abbesses
Sainte Marie-aux-Dames, O. S. B. Dioc. de Metz, vaut 9000 liv.	*Mad. de Druy*, 1724.
Marquette, près Lille en Flandre, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. de Tournay, vaut 50 mille liv.	*Mad. de Rohan de Guemenée Montbazon*, 1731.
S. Martin, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. de Beauvais, vaut	*Mad.*
Maubuisson, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. de Paris, vaut 24 à 25 mille liv.	*Mad. Colbert de Croissy*; 1719.
Maubeuge, O. S. B. Dioc. de Cambray, vaut 7 mille liv.	*Mad. de Croy de Beaufort*, 1741.
Sainte Menoulph, O. S. B. Diocèse de Bourges, vaut 10 mille liv.	*Mad. d'Aix de la Chaize*, 1695.
Mercoïre, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. du Puy, vaut 5 mille liv.	*Mad. de Bridge*, 1739.
Migette, Ordre Sainte Claire Dioc. de Besançon, vaut 3 à à 400 liv.	*Mad. de Montrichard*, Coad. 1720.
Molaize, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. de Châlons en Bourgogne, vaut 6 mille livres.	*Mad. de Brisay de Denonville*, 1738.
Moncé, O. C. Fille de Clairvaux, Dioc. de Tours, vaut 4500 liv.	*Mad. de Villette*, 1738.

ABBAYES.	ABBESSES.
Montigny, Ordre Sainte Claire, Dioc. de Besançon, vaut 500 liv.	*Mad. de Monnier*, 1724.
Montivilliers, O. S. B. Dioc. de Rouen, vaut 10 mille liv.	*Mad. de Belle-fonds*, 1740.
Montmartre, O. S. B. Dioc. de Paris, vaut 18 mille liv.	*Mad. de la Rochefoucault*, 1725.
Mont de Syon, O. C. Fille de Thoronet, Dioc. de Marseille, vaut 3 mille liv.	*Mad. de Villages la Salle*, 1735.
Mont Notre-Dame-lez-Provins, O. C. Fille de Preüilly, Dioc. de Sens, vaut 2500 liv.	*Mad. de Maupeou*, 1740.
Montreuil-les-Dames, *voyez* Sainte Face.	
Morienval, O. S. B. Dioc. de Soissons, vaut 20 mille liv.	
Mouchy le Perreux, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. de Beauvais, vaut 7 mille liv.	*Mad. de Bertaucourt*, 1710.
Monfort d'Alençon, O. S. B. Dioc. de Séez, vaut 4 mille l.	*Mad. de Lisle*, 1732.
N.	
Neubourg, sous le titre de S. Jean, Diocèse d'Evreux	*Mad. le Normant*, 1742.
S. Nicolas de Verneüil, O. S. B. Dioc. d'Evreux, vaut 6 mille liv.	*Mad. de Laigle*,

ABBAYES.	ABBESSES.
Nidoiſeau, O. S. B. Dioc. d'Angers, vaut 10 mille liv.	*Mad. du Cambout*, 1719.
Noningues, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. de Vabres, vaut 10000 liv.	*Mad. de Saillant*, 1725.
Notre-Dame de Meaux, O. S. A. Ville de Meaux, vaut 8 à neuf mille liv.	*Mad. Pajot*, 1729. *Mad. de Bonnardie*, Coadj. 1733.
Notre-Dame de Nevers, O. S. B. Ville de Nevers, vaut 10 mille liv.	*Mad. le Maitre*, 1731.
Notre-Dame de Saintes, O. S. B. Ville de Saintes, vaut 60 mille liv.	*Mad. de Duras*, 1725.
Notre-Dame de Soiſſons, O. S. B. Ville de Soiſſons, vaut 50 mille liv.	*Mad. de Rouſſy de la Rochefoucault*, 1737.
Notre-Dame de Troyes, O. S. B. Ville de Troyes, vaut 7 à 8 mille liv.	*Mad. de la Chauſſée d'En d'Arrêt*, 1717.
Notre-Dame du Pré, O. S. B. à Lizieux, vaut 8 à 9 mille liv.	*Mad.*
Notre-Dame de Sens, dit la Pommeraye, O. S. B. Dioc. de Sens, vaut 8 à 9 mille liv.	*Mad. de Valois de Villette*, 1718.
Notre-Dame des Anges, O. S. B. Dioc. de Coutance, vaut 4000 l.	*Mad. de S. Germain de Gonfreville*, 1728.

ABBAYES.	ABBESSES
Notre-Dame de la Paix à Mons en Hainaut, O. S. B. Diocèse de Cambray, vaut 8 mille liv.	*Mad.*
Notre-Dame des Prez de la protection de Valognes, Dioc. de Coutance, vaut 4 mille liv.	*Mad. de Bailleul*, 1740.
Notre-Dame des Prez-lez-Troyes, O. C. Fille de Clairvaux, vaut 2 à 2500 liv.	*Mad. de Rouvray*, 1719.
Notre-Dame des Prez, O. S. A. Dioc. de Tournay, vaut	*Mad. Houzé.*
O.	
Les Ollieux, O. C. Fille de Clairvaux, Diocèse de Narbonne, vaut 4 mille liv.	*Mad. de Miraillet*, 1723.
Lolive ou l'Hermitage, O. C. Dioc. de Cambray, vaut	*Mad. de Baud*, 1711.
Oraison-Dieu, près Muret, Ordre & Fille de Cîteaux, Diocèse de Toulouse, vaut 15 à 18 mille liv.	*Mad. de Pins*, 1718.
Origny, O. S. B. Dioc. de Laon, vaut 12000 liv.	*Mad. de Rohan*, 1714.
P.	
Pacy, O. S. B. Dioc. d'Evreux, vaut 12 à 14 mille liv.	*Mad. Drouy*,

Panthemont, Ordre & Fille de Cîteaux, transférée du Diocèse de Beauvais à Paris en 1671. vaut 8 mille liv. — *Mad. de Bithisy de Mezieres*, 1743.

Paraclet, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. d'Amiens, vaut 9 à 10000 liv. — *Mad. de Roye de la Rochefoucault*, 1705.

Parc-aux-Dames, O. C. Fille de Clairvaux, Dioc. de Senlis, vaut 12 mille liv. — *Mad. de Mornay de Monchevreuil*, 1725.

S. Paul, O. S. B. Diocèse de Soissons, vaut 6000 liv. — *Mad. de Fourcy*, 1729.

S. Paul de Beauvais, O. S B. Ville de Beauvais, vaut 15 à 16000 liv. — *Mad. de Renel* l'aînée, 1712.

Saint Paul de Vienne, O. C. Dioc. de Vienne, transferée du Dioc. de Grenoble, vaut 4000 liv. — *Mad.*

Perigne, O. S. A. Dioc. du Mans, vaut 6 à 7 mille liv. — *Mad. Morel d'Aubigny*, 1713.

Sainte Perrine de la Villette, ci-devant S. Jean des Vignes de Compiegne, O. S. A. Faubourg & Dioc. de Paris, vaut 4 à 5 mille liv. — *Mad. de Tournefort*, 1733. & Abbesse de Sainte Geneviéve de Chaillot.

Perray, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. d'Angers, vaut 3500 liv. — *Mad. Des Cartes*, 1727.

Petit Clairvaux, O. C. Fille de Clairvaux, Ville & Dioc. de Metz, vaut 8 à 9 mille liv. — *Mad. Pellissier de Chavigny*, 1733.

ABBAYES.	ABBESSES.
S. Pierre de Lyon, O. S. B. Ville de Lyon, vaut 40 mille liv.	*Mad. de Melun*, 1738.
S. Pierre de Metz, O. S. B. Ville de Metz, vaut 4 mille livres.	*Mad. de Fors du Vigean.*
S. Pierre du Puy, O. S. B. Ville du Puy, vaut 6 mille liv.	*Mad. de la Farre*, 1719.
S. Pierre de Reims, O. S. B. Ville de Reims, vaut 30 mille liv.	*Mad. Roye de la Rochefoucault*, 1717.
La Pommeraye, *voyez* N. D. de Sens.	
Pont-aux-Dames, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. de Meaux, vaut 12 mille liv.	*Mad. de Bourlamaque*, 1726.
Port-Royal, O. C. sous l'Archevêque, Faubourg S. Jacq. à Paris, vaut 30 mille liv.	*Mad. de Vauban*, 1742.
Poulangy, O. S. B. Chanoinesses non cloîtrées, Dioc. de Langres, vaut 5 à 6 mille liv.	*Mad. de Pezeux*, 1715.
Pralon, O. S. B. Dioc. de Langres, vaut 4500 liv.	*Mad. de Bussy*, 1711.
Preaux, O. S. B. Dioc. de Lizieux, vaut 10000 liv.	*Mad. de Brancas*, 1732.
Les-Prez, O. C. Fille de Clairvaux, Diocèse d'Arras, près Douay, vaut 6 mille liv.	*Mad. de Los*, 1712.

ABBAYES.	ABBESSES.
Puy d'Orbe, O. S. B. Dioc. de Langres, vaut 2 mille liv.	*Mad. de Migieu*, 1725.
Q.	
Le Quesnoy, O. S. A. dans la Ville du Quesnoy, Dioc. de Cambray, vaut 10 mille liv.	*Mad.*
R.	
Ranteaulme, O. S. B. Dioc. d'Auxerre, vaut 5 mille liv.	*Mad.*
Raversberge, ou Ravenberghe, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. de S. Omer, vaut 7 à 8 mille liv.	*Mad. Buis*, 1735.
Le Reconfort, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. d'Auxerre, vaut 4 à 5 mille liv.	*Mad. de Saumery*, 1729.
Le Refuge, O. C. Fille de Clairvaux, Dioc. de Cambray, près Ath en Hainault, vaut 6 à 7 mille liv.	*Mad.*
La Regle, O. S. B. Dioc. de Limoges, vaut 6 mille liv.	*Mad. de Verthamont de La Vaux*, 1726.
S. Remy des Landes, O. S. B. Dioc. de Chartres, vaut 4000 livres.	*Mad.*
S. Remy, près Villers-Cotterêt, O. S. B. Dioc. de Soissons, vaut 9 à 10 mille liv.	*Mad. de Montgault de Nersac*, 1728.

S. Renfroy,

Abbayes	Abbesses
S. Renfroy, *voyez* Denain.	
Rieunette, O. C. Fille de Morimond, Dioc. & Ville de Carcaſſonne, vaut 4 mille liv.	*Mad. de Montcalin*, 1731.
Le Ronceray, O. S. B Dioc. d'Angers, vaut 25 mille liv.	*Mad. de Raffetot*, 1742.
Rougemont, O. S. B. Dioc. de Langres, vaut	*Uni à l'Abbaye de S. Julien de Dijon.*
Royal-Lieu, O. S. B. Dioc. de Soiſſons, ci-devant à S. Jean aux-Bois, vaut 6 à 7 mille liv.	*Mad. de Grimaldy*, 1726. Coadjutrice, 1722.

S.

Abbayes	Abbesses
S. Saens, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. de Rouen, vaut 14 mille liv.	*Mad. de Lorraine d'Elbeuf*, 1726.
Salanques, ou Abondance-Dieu, O. C. Fille de Morimond, Dioc. de Rieux, vaut 5 à 6 mille liv.	*Mad. de Montillet*, 1741.
S. Sauveur, O. S. B. Ville & Dioc. d'Evreux, vaut 10000 l.	*Mad. de la Rochefoucault*, 1743.
S. Sauveur, O. S. B. Ville & Dioc. de Marſeille, vaut 5 à 6000 liv.	*Mad. de Vernon*, 1737.
Le Sauchois, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. de Cambray, vaut 7 mille liv.	*Mad. de Coupigny*, 1720.
Sauvebeniſte, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. du Puy, vaut 6 mille liv.	*Mad. de Morangiez*, 1713.

ABBAYES.	ABBESSES.
Sauvoir, O. C. Fille de Clairvaux, Diocèse de Laon, vaut 3500 à 4 mille liv.	*Mad. de Fremeur*, 1728.
S. Sernin, O. S. B. Dioc. de Rhodez, vaut 11 à 12 mille l.	*Mad. de Clermont du Bosc*, 1730.
Sezanne, sous le titre de Notre-Dame, O. S. B. Dioc. de Troyes, vaut 6 mille liv.	*Mad. d'Auxy*, 1738.
S. Sigismond, O. S. B. Dioc. de Lescar, vaut 4 mille liv.	*Mad. de Lalande*, 1710.
Soyon à Valence, O. S. B. vaut 4 à 5000 liv.	*Mad. de Fortia de Montreal*, 1736.
S. Sulpice, O. S. B. Ville & Dioc. de Rennes, vaut 8000 l.	*Mad. Daubeterre de Jonzac*, 1727.

T

ABBAYES.	ABBESSES.
Le Tard, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. de Dijon, ci-devant Dioc. de Langres, élective & triennale, vaut 4000 liv.	*Mad.*
Le Tresor, O. C. Fille de Clairvaux, Diocèse de Rouen, vaut 11 mille liv.	*Mad. de Richelieu*, 1724.
La Trinité de Caën, O. S. B. Dioc. de Bayeux, vaut 55 mille liv.	*Mad. de Veruë*, 1729.
La Trinité de Poitiers, O. S. B. Ville de Poitiers, élective & triennale, vaut	*Mad.*

V

ABBAYES.	ABBESSES.
Le Val-Bressiere, O. C. Fille de Bonnevaux, Dioc. de Vienne, vaut 6 mille liv.	*Mad. de Bossosel*, 1713.
Le Val-de-Grace, O. S. B. Faubourg de Paris, élective & triennale, vaut 20 mille liv.	*Mad.*
Val-Sauve, Ordre & Fille de Cîteaux, à Baignols, Diocèse d'Usez, vaut 5 mille liv.	*Mad. du Puy de Rochefort*, 1742.
La Vassin, O. C. Diocèse de Clermont.	*Mad. de Macon*, 1742.
Vielmure, O. S. B. Dioc. de Castres, vaut 6 mille liv.	*Mad. d'Espinouze*, 1732.
Le Verger, O. C. Dioc. de Cambray, vaut 10 mille liv.	*Mad. Verbier*, 1716.
Vergaville, O. S. B. Dioc. de Metz, vaut 6 à 7 mille liv.	*Mad. de Custine*, 1716.
Vernaison, Ordre & Fille de Cîteaux. Dioc. de Valence, vaut 4000 liv.	*Mad. du Langon*, 1733.
Vic-lez-Capdenac, O. C. Dioc. de Cahors, vaut	*Mad.*
Vignats, O. S. B. Diocèse de Séez, vaut 5 mille liv.	*Mad. d'Estampes*, 1739.
Vigniogon, O. C. Fille de Valmagne, Dioc. de Montpellier, vaut 6 mille liv.	*Mad. de Montalet*, 1737.

Abbayes.	Abbesses.
Ville-Chason, O. S. B. Dioc. de Sens, vaut 5 mille liv.	*Mad. de Champigny*, 1717.
Villencourt, Ordre & Fille de Cîteaux, transferée à Abbeville, Dioc. d'Amiens, vaut 8 mille liv.	*Mad. de Crequy*, 1719.
Villers-Canivet, O. C. Fille de Clairvaux, Diocèse de Séez, vaut 16 mille liv.	*Mad. de Fransure de Villers*, 1739.
Villiers, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. de Sens, vaut 6 mille liv.	*Mad. de Crillon*, 1731. Coadjutrice 1722.
La Virginité, Ordre & Fille de Cîteaux, Diocèse du Mans, vaut 4500 liv.	*Mad. Guerin de Bruslart*, 1741.
Le Vivier, Ordre & Fille de Cîteaux, Ville & Dioc. d'Arras, vaut	*Mad. Widebien d'Ignocourt*, 1741.
Voisins, Ordre & Fille de Cîteaux, Dioc. d'Orleans, vaut 4300 liv.	*Mad. de Fourss*

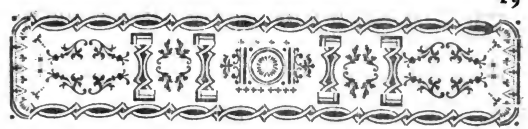


TABLE ALPHABETIQUE DES PRIEURÉS DE FILLES.

PRIEURÉ'S.	PRIEURES.
SAint Aignan, O. C. Dioc. de Bourges, vaut 2 mille livres.	*Mad.*
Les Andely, sous le titre de S. Jacques, O. S. A. Dioc. de Rouen, vaut 3 mille liv.	*Mad. Gaillarbois de Marcouville*, 1714.
S. Aubin, O. C. Dioc. de Rouen, vaut 5 à 6 mille liv.	*Mad. de Bouhier*, 1724.
S. Barthelemy de Mazaret, Ordre de S. Dominique, Ville & Diocèse d'Aix, vaut 6000 livres.	*Mad. de Berule*, 1718.
Bizy, sous le titre de N. D. de Vernon, O. S. B. Diocèse d'Evreux, vaut mille liv.	*Mad. de Piancourt, du Tilleul*, 1725.
La Bourdeliere, O. C. Dioc. de Tours, vaut 4 mille liv.	*Mad. de Menon*, 1714.
La Bruyere, O. S. B. Dioc. de Lyon, vaut 4 mille liv.	*Mad. de Ruyere*, 1707.

Chatenet, O. S. B. Dioc. de Limoges, vaut 4 mille liv. — *Mad. de Tournemine*, 1715.

Château Thierry, O. S. A. Dioc. de Soiſſons, vaut 3 mille livres. — *Mad. de Beaulieu*, 1715.

Creſpy ſous le titre de S. Michel, O. S. A. Dioc. de Senlis, vaut 4 mille liv. — *Mad. Darſy*, 1728.

Domfron, ſous le titre de S. Antoine, O. S. B. Dioc. du Mans, vaut 4 mille liv. — *Mad. de la Palliere*, 1738.

Dannemarie, O. S. A. Dioc. de Sens, vaut 2 mille liv. — *Mad. de Pigray*, 1721.

La Drouille Blanche, Ordre de Grandmont, Diocèſe de Limoges, vaut 1800 liv. — *Mad. de Jobert de Manthiat*, 1707.

Les Filles-Dieu de Chartres, O. S. A. vaut 4500 liv. — *Mad. de l'Aigle.*

Les Filles-Dieu du Diocèſe du Mans, O. S. A. vaut 3 mille liv. — *Mad. de Pezé*, 1724.

Les Filles-Dieu de Rouen, O. S. A. vaut 6 mille liv. — *Mad. Guenet*, 1708.

S. Geneſt-les-Moines, O. S. B. Dioc. de Clermont, vaut 3 mille liv. — *Mad. de Neufville de Thanrel*, 1717.

S. Juſt, Ordre de Sainte Clair, Diocèſe de Beauvais, vaut 6 mille liv. — *Mad. de Mailly*, Religieuſe de Longchamp, 1712.

PRIEURE'S.	PRIEURES.
S. Louis de Rouen, O. S. A. vaut 5 à 6000 liv.	*Mad. de Heiss*, 1742.
Moutons, sous le titre de N. D. Ville & Dioc. d'Avranches, O. S. B. vaut 4 mille liv.	*Mad. de Beaux Oncles de Vassy*, 1726.
Montfleury, Ordre S. Dominique, Dioc. de Grenoble, vaut 5000 liv.	*Mad.*
Neufchâtel en Braye, sous le titre de N. D. & S. Thomas le Martyr, O. C. Diocèse de Rouen, vaut 6 à 7 mille livres.	*Mad. le Veneur*, 1742.
S. Nicolas de Compiegne, O. S. A. Dioc. de Soissons, vaut 7 à 8000 liv.	*Mad. de la Mothe Houdancourt*,
S. Pardoux-la-Riviere, Ordre S. Dominique, Diocèse de Perigueux, vaut 5 à 6 mille livres.	*Mad. de Boisseulh*, 1739.
Poissy, sous le titre de Saint Louis, Ordre de Saint Dominique, Diocèse de Chartres, vaut 45 à 50000 liv.	*Mad. de Sainte Hermine*, 1742.
Pont de l'Arche, sous le titre de Saint Antoine, O. Dioc. d'Evreux, vaut mille liv.	*Mad. le Guerchois.*
Pontoise, sous le titre de S. Nicolas, O. S. A. Dioc. de Rouen, vaut 9 mille liv.	*Mad. de Ranes*, 1733.

La Prouille, Ordre S. Dominique, Dioc. de S. Papoul, vaut 8 à 9 mille liv.	*Mad. d'Artagnan de Montesquiou*, 1729.
Pouillan, O. S. Dominique, Dioc. de Condom, vaut 4000 livres.	*Mad. de Roquepine*, 1693.
La Salvetat, ſous le titre de S. Pierre, O. S. B. Diocèſe de Caſtres, vaut 3 mille liv.	*Mad. de Panat*, 1738.
La Sauſſaye, ſous le titre de Notre-Dame, O. S. B. Dioc. de Paris, vaut 6 à 7 mille liv.	
Tullens, O.C. Dioc. de Grenoble, vaut 2 mille liv.	*Mad.*
Thorigny, O. C. Diocèſe de Bayeux, vaut 15 mille liv.	*Mad.*

FIN.

